INVASION ET OCCUPATION DU ROYAUME DE PORTUGAL EN 1580...

Luiz Augusto Rebello da Silva







INVASION ET OCCUPATION

DU ROYAUME

DE PORTUGAL

EN 1580

INTRODUCTION

A L'HISTOIRE DE PORTUGAL

AU XVIIe ET AU XVIIIe SIÈCLES

PAR

L. A. REBELLO DA SILVA

Membre de l'Académie royale des Sciences de Lisbonne

TRADUIT DU PORTUGAIS

1

TOME PREMIER

PARIS

AUGUSTE DURAND, LIBRAIRE

7, RUE DES GRÈS

1864

Les volumes suivants
n'ont pas été publiés

INVASION ET OCCUPATION

DU ROYAUME

DE PORTUGAL

EN 1580

PARIS. — IMPRIMERIE RENOU ET MAULDE, RUE DE RIVOLI, 144.

INVASION ET OCCUPATION

DU ROYAUME

DE PORTUGAL

EN 1580

INTRODUCTION

A L'HISTOIRE DE PORTUGAL

AU XVII[e] ET AU XVIII[e] SIÈCLES

PAR

L. A. REBELLO DA SILVA

Membre de l'Académie royale des Sciences de Lisbonne

TRADUIT DU PORTUGAIS



TOME PREMIER

PARIS

AUGUSTE DURAND, LIBRAIRE

7, RUE DES GRÈS

1864

AVERTISSEMENT DE L'AUTEUR

L'époque que nous nous proposons de décrire embrasse l'une des plus importantes et des plus intéressantes périodes de l'histoire de notre pays.

S'éveillant de soixante ans de sujétion, le Portugal prouva en un seul jour que sa défaillance de 1580 et son obéissance forcée à la domination étrangère ne signifiaient chez lui ni la mort de l'antique courage, ni l'abdication de l'idée toujours présente de nationalité.

Jean IV, opposant aux armes espagnoles la résistance décidée et ferme à laquelle ses successeurs durent la couronne, et le pays son indépendance, fonda la dynastie qui règne de nos jours.

L'héroïque intrépidité de l'élan ne le céda pas à la

patience dans les adversités, à la constance dans les travaux et à la foi dans le triomphe d'une cause qui, par moments, fut sur le point de succomber. Quand l'épée rentra au fourreau et qu'il put respirer tranquille, au sein de la paix conquise par les bras de ses fils, le Portugal, s'il n'avait pas récupéré une position égale à celle qu'il avait perdue, l'obtint du moins digne d'une nation qui, pour conquérir et défendre sa liberté, n'avait compté ni les ennemis, ni les sacrifices.

Narrer les faits et leurs causes ; contempler à la lumière de la vérité les hommes et les événements; compléter l'interprétation des actes par la peinture des institutions, des coutumes et de la culture intellectuelle; enfin, suivre pas à pas la monarchie encore convalescente des guerres et des dissensions politiques, et assister avec elle au règne de Jean V, puis, sous le roi Joseph, aux luttes et aux réformes du marquis de Pombal, tel est, en résumé, l'ample cadre que l'histoire portugaise offre, dans le XVIIe et le XVIIIe siècle à ceux qui, ne se préoccupant pas uniquement de siéges et de batailles, voudraient rechercher le sens et les raisons des choses.

Une œuvre si étendue et si difficile appelait d'autres mains et un pinceau de premier ordre. En la tentant, nous n'avons pas cédé toutefois à une illusion de vanité. C'est notre conviction que, même imparfait

comme il le sera, et dépourvu des traits, des grandes touches par lesquels les maîtres donnent la couleur et la vie aux époques qu'ils reconstruisent, ce livre ne laissera pas de se recommander par l'utilité des enseignements que le passé nous répète à chaque heure, par l'exemple des erreurs commises et de leurs conséquences, et par le rapport intime, presque immédiat, des événements avec notre temps, qui, plus que tout autre, aura profit à les étudier et à les apprécier.

L'histoire des règnes qui nous avoisinent le plus est encore à écrire. Les documents surabondent; mais quand il s'agit de les recueillir et de les coordonner pour en tirer un ensemble plus satisfaisant que les opuscules, les relations éparses, les notes qui s'accumulent depuis 1640, la multiplicité même de ces documents sont un embarras grave et presque un abîme.

Ajoutons qu'outre les éléments fournis par les bibliothèques et les archives, tant publiques que particulières, du royaume, une autre source non moins copieuse d'informations doit être consultée au dehors. Sans le précieux secours des archives de France, d'Espagne et de la Grande-Bretagne, bon nombre de faits ne pourraient jamais être élucidés ni envisagés à leur véritable point de vue.

Les confidences des ambassadeurs, les notes des divers agents étrangers, et, fréquemment, les rapports

demandés aux diplomates par leurs cours, sont l'unique clef qui nous permette de pénétrer dans les secrets des cabinets, d'aller saisir sous son vrai jour la physionomie politique des peuples et peindre d'après nature les souverains, les ministres, les diverses classes avec leur degré particulier de civilisation.

Pour entrer à pas plus sûrs dans l'examen de l'événement qui, à proprement parler, fait le fond de cet ouvrage, il était indispensable d'étudier de près les origines de la grande période qui commence à l'année 1640, pour finir au règne de Dona Maria Ire.

Si, avant de commencer cette histoire de la restauration aux épisodes si variés et dramatiques, nous négligions d'apprécier les causes qui, hâtant notre décadence au XVIe siècle, favorisèrent l'invasion castillane et l'union des deux couronnes, et d'exposer ensuite les répugnances presque générales du pays, ses poignants souvenirs d'indépendance, les angoisses d'un dépérissement visible, enfin les erreurs, l'oppression, les abus de la domination espagnole, le dessin de l'œuvre, tronqué et incomplet, laisserait à peine saisir quelques scènes confuses, sans liaison, et inintelligibles pour beaucoup de lecteurs.

Entre une introduction superficielle qui se réduirait à mettre légèrement en saillie quelques faits capitaux, en laissant dans l'ombre les motifs des choses ainsi

que le profil des caractères, et un travail conçu dans de plus vastes proportions, qui n'omît aucun trait essentiel de l'instructif tableau que présentent les dernières années de D. Sébastien, le gouvernement du cardinal-roi et l'occupation des Philippe, nous avons préféré la seconde méthode; seule, d'ailleurs, elle pouvait satisfaire au programme imposé par la circulaire du 15 octobre 1858, laquelle ordonne « que l'œuvre soit précédée d'une introduction où se« ront exposés les événements qui préparèrent l'usur« pation des souverains espagnols et les causes d'où « est sortie la restauration de l'indépendance du « Portugal. »

C'est pour le même motif que nous divisons l'introduction en deux parties.

Dans la première, nous esquissons rapidement les événements qui ont influé de plus près sur l'affaiblissement progressif du pays, et nous expliquons par ces événements la déroute d'Alcacer. Ne séparant jamais les effets des causes, nous cherchons à préciser aussi, dans le règne du cardinal D. Henri, les dernières et fatales conséquences des illusions guerrières du jeune et malheureux D. Sébastien. Nous montrons dans ce règne si court et si agité la lutte des prétendants, la couronne d'Emmanuel jouée aux dés par les factions, la cupidité et la vénalité se pavanant impunies et hau-

taines, et le découragement, la discorde, l'apathie ouvrant les frontières aux bataillons castillans qui déjà s'avançaient.

Dans la seconde, ces semences vénéneuses auront porté leurs fruits.

Philippe II, presque sans combat, s'empare du trône. Ceux qui le lui ont vendu et ceux qui le lui ont laissé usurper s'agenouillent à ses pieds. Dans les cortès de Thomar, le duc de Bragance sert comme connétable le prince étranger, et l'archevêque Frêi Bartholomeu dos Martyres lui prête serment. Le prieur du Crato, fugitif et proscrit, expie loin des grandeurs les fautes d'une ambition impatiente.

Vainqueur par la force des armes, aux Açores et à Lisbonne, le roi catholique redouble de sévérité, et son joug devient journellement plus lourd pour ses nouveaux sujets. Il sait que sa domination est détestée, et craint le désespoir populaire à l'égal d'une armée. La violation des priviléges octroyés signale les derniers jours de son pouvoir.

Moins prudents, le fils et le petit-fils ne déguisent pas leur intention. Le masque, si transparent qu'il soit, ne les couvre même plus. Le comte d'Olivarès, à Madrid, proclame ouvertement la pensée de réduire le Portugal à la condition de province espagnole.

La rapide décadence de la monarchie de Philippe II

entraîne celle du Portugal, qui se voit condamné par une aveugle et fausse politique à l'affaiblissement et au démembrement.

Les injustices irritent et exaltent les esprits. Les impôts épuisent et lassent la patience. Les possessions d'outre-mer, démunies, succombent aux assauts des Hollandais et de l'Angleterre.

Lisbonne, couverte de deuil, contemple avec tristesse sa belle rade du Tage, veuve de bâtiments, déplore les naufrages répétés des flottes, gémit sur l'indigence de ses habitants, et, le cœur brisé, entrevoit la ruine de son empire maritime. La métropole du commerce de l'Asie inspire déjà plus de compassion que d'envie aux nations qui autrefois la courtisaient et ambitionnaient de l'égaler.

Tel est le spectacle déroulé dans le sombre tableau où s'encadrent les soixante ans de malheurs et d'humiliations que nous apporta le régime imposé par les victoires du duc d'Albe.

Nous ne sommes pas ébloui par la gloire des découvertes et des conquêtes, et par les prospérités qui rehaussèrent la splendeur du sceptre d'Emmanuel. Bien que notre cœur portugais tressaille en se reportant, avec Vasco da Gama, au poëme des mers inconnues, avec les Almeida et les Albuquerque, à l'épopée de l'Inde, l'amour de la patrie, l'admiration des prouesses

qui immortalisent la robuste génération des navigateurs et des capitaines formés à l'école de Jean II ne nous enivrent pas au point de nous faire oublier entre quels écueils s'était fourvoyé le Portugal lorsque, perdant de vue Ceuta et Arzilla, il osa, dans son audacieux isolement, engager la lutte avec les petits monarques d'Asie : lutte dont l'empire romain était sorti triomphant, mais gangréné jusqu'à la moelle, et où, à notre tour, nous ne devions pas plus échapper que lui au lent empoisonnement du caractère et des mœurs par la soif de l'or et la luxueuse mollesse de l'Orient.

Nous n'appartenons pas à l'école qui embrasse le fatalisme comme solution finale des problèmes historiques.

Nous ne savons pas envisager avec une égale indifférence les vertus et les crimes, la trahison et la loyauté, l'infamie et les traits de dévouement. La réhabilitation des doctrines que le livre de Machiavel inocula à la politique et qui servirent de code, tant aux princes italiens qu'aux souverains espagnols et français du XVIe siècle, ne sortira jamais de notre plume. A nos yeux, la maxime corrosive que la fin justifie les moyens, si violents, si perfides, si atroces qu'ils soient, équivaut à la négation de la providence divine et de la conscience humaine.

On ne nous surprendra donc jamais à louer la dissimulation, la cruauté, le mépris de tous les principes au nom des lois d'une prétendue et fatale nécessité des progrès sociaux. Ayant à juger sur leurs actes D. Sébastien, le cardinal-roi et Philippe II, nous n'avons pris pour guide que la lumière des documents, et telles ces physionomies se sont gravées dans notre esprit, telles elles passeront dans notre histoire, aussi bien que celles des autres personnages qui furent mêlés aux événements dont nous nous occupons.

Si nous ne flattons ni les unes ni les autres, nous ne tomberons pas non plus dans l'exagération contraire. Nous ne visons qu'à les faire ressemblantes, et si, d'aventure, quelques-unes de ces physionomies, ou même toutes, apparaissent sans vie et sans chaleur, il faudra en accuser l'insuffisance et jamais les préventions du pinceau.

A partir du règne de D. Henri, notre récit mettra principalement à contribution les riches données que fournissent les *Correspondances de Philippe II avec divers personnages, et notamment avec D. Christovam de Moura*, publiées par D. Miguel Salva et D. Pedro Sanz de Baranda, dans le tome VI de leur *Collection de documents inédits pour l'histoire d'Espagne*.

Ces correspondances commencent au 29 décembre 1578, par une lettre de D. Philippe à son

confident D. Christovam, et finissent au 24 août 1579, par une dépêche du roi catholique au duc d'Osuna.

La lettre du monarque espagnol, écrite au duc et à Moura, en date du 25 février 1580, postérieurement à la mort du cardinal, paraît appartenir à une collection autre que celle du volume précité. Au dire des éditeurs, cette lettre provient d'une liasse de papiers découverte dans les archives de l'ancien Conseil d'État de Madrid, et portant encore des traces de reliure, bien qu'on ne la retrouve plus qu'incomplète et en feuillets détachés.

On n'a pas besoin de faire ressortir la valeur qu'ont de pareils documents pour l'étude d'une période où, selon le témoignage de M. Alexandre Herculano, les lueurs sont si faibles et les ombres si épaisses.

Le fil des ténébreuses négociations nouées par D. Christovam et par les divers agents portugais et espagnols que Philippe II chargeait de lui recruter des partisans, nous conduit jusqu'au cœur des confidences intimes du monarque le plus dissimulé et le plus cauteleux de son temps, et nous met du même coup sur la voie de beaucoup d'autres secrets de cette époque néfaste.

Peints par Moura, qui les observait à toute heure et qui, de moment en moment, tâtait le pouls à la vénalité des uns, aux hésitations et aux craintes des autres,

à l'orgueil puéril de ceux-ci, à l'incapacité ambitieuse de ceux-là, le cardinal, le prieur du Crato, le duc de Bragance, les ministres et favoris de la cour sacerdotale, les agents des prétendants, les nobles et plébéiens qui jouèrent un rôle quelconque dans le triste drame, se détachent avec un relief si puissant, qu'on croirait presque les voir vivants et animés des mêmes passions nobles ou viles qu'ils avaient apportées sur la scène.

Une autre collection encore inédite, et pour le moins aussi importante, dite du *Governo de Hespanha*, et conservée dans la bibliothèque royale du palais d'Ajuda, nous offre également, dans son tome Ier, une série de lettres et d'avis des différents émissaires qui s'étaient voués au service du fils de Charles-Quint.

Cette série, qui s'ouvre par une lettre datée d'octobre 1578, et qui en renferme quelques autres relatives à l'année 1579 assez intéressantes, par exemple celles de D. Juan de Silva au sujet des propositions du prieur du Crato, cette série, disons-nous, est surtout d'un grand secours pour l'année 1580, quand les correspondances deviennent moins fréquentes entre le souverain espagnol et ses partisans.

Sous ce dernier rapport encore, rien n'aurait pu remplacer pour nous les divers manuscrits de la bibliothèque royale de Paris signalés par feu le vicomte de

Santarem dans les tomes III et IV (1re partie) du *Quadro elementar;* car, outre que ces manuscrits renferment des documents qui ne sauraient exister ailleurs, entre autres les dépêches de Debain, ambassadeur d'Henri III près le Saint-Siége (du 20 juillet 1579 au 16 juin 1580), et les relations diplomatiques de D. Antonio avec la France, avant et après sa défaite et sa proscription, on trouve dans les six volumes des négociations de Saint-Goard, ambassadeur de France à Madrid, soit des copies, soit des extraits des correspondances de D. Christovam de Moura, de Molina et de Rodrigo Vasques, non moins précieux par leurs dates que par leur contenu. Ces correspondances viennent en quelque sorte remplir la lacune existant entre le 24 août 1579, où s'arrête la collection Salva, et le 1er février 1580, où commence la série de lettres du roi catholique, de D. Christovam, de d'Osuna et d'autres personnages mêlés aux trames de cette époque, lettres recueillies dans le tome III des *Ambassades de Philippe II*, manuscrit de la bibliothèque de Madrid, dont notre académie possède une copie, probablement extraite à la suite de la visite de Monseigneur Ferreira Gordo aux archives et aux bibliothèques du royaume voisin.

Indépendamment du grand jour que jetaient sur la partie la plus secrète de l'époque ces documents, écrits

au courant de la plume et destinés à n'être lus que par le roi, ou par les complices et adhérents de l'union projetée, nous avons encore eu la bonne fortune de découvrir, dans la collection si choisie de manuscrits de l'Académie royale des sciences de Lisbonne, un cahier coté 19/14 d'écriture moderne, mais dont l'auteur a évidemment assisté de près aux événements; car l'abondance et l'exactitude des renseignements le désignent comme contemporain du cardinal D. Henri et comme prenant ses informations à la source.

Bien que ce cahier soit attribué par le titre à un secrétaire du premier ministre de D. Henri, il suffit de le lire attentivement pour s'apercevoir bientôt que le style et les réflexions dénotent une main exercée à tracer sans hésitation le dessin des caractères, et à ne pas rester en suspens devant l'explication des problèmes politiques.

Il nous paraît en conséquence plus vraisemblable de considérer le mémoire dont il s'agit, et qui est assez étendu, comme l'œuvre de quelque agent diplomatique, soit du roi de France, soit de Catherine de Médicis, sans que nous osions cependant l'attribuer à l'évêque de Comminges lui-même, faute de moyens de comparaison entre le style habituel du prélat et celui de l'auteur du manuscrit.

Nous mentionnerons encore un autre manuscrit, appartenant également à l'Académie, et dont les narrations détachées, parfois extrêmement curieuses, sont fréquemment consultées par nous.

C'est le cahier 28/19 intitulé : *Memorias historicas pertencentes ao cardeal D. Henrique*. Nous osons affirmer qu'il s'y révèle une plume initiée au secret des événements, et autant qu'on peut le saisir, peu portée à l'approbation des desseins de la Castille et à la louange du prêtre-roi.

Ce travail, qui fournit sur beaucoup de points des renseignements de grande valeur, revêt en général les scènes qu'il décrit d'une certaine animation ; l'idée et la phrase s'y colorent d'un air d'ingénuité qui lui donne un intérêt de plus.

Nous ne nous appesantirons pas sur l'énumération de tous les auteurs consultés, vu qu'en général nous les citons dans les renvois.

Dans cette exploration si compliquée, c'est bien rarement que nous ne nous faisons pas accompagner des autorités que nous réputons les plus sûres.

L'entreprise toutefois dépasse tellement nos forces, et tant d'obstacles y menacent nos pas, que, nous n'hésitons pas à le confesser, il se glissera probablement plus d'une fois dans ces pages des omissions et des

erreurs, et la critique, bien loin de nous offenser, nous serait grandement utile en les relevant.

Les avertissements sensés et bienveillants que dicte la conscience littéraire ne sont repoussés ou mal pris que par ceux qui, dans leur vanité folle, s'imaginent jeter les bases d'un monument à chaque ligne et créer un chef-d'œuvre à chaque phrase.

LIVRE PREMIER

CHAPITRE PREMIER

SECONDE EXPÉDITION D'AFRIQUE EN 1578

Caractère et éducation de D. Sébastien. — Rivalités de cour pendant sa minorité. — Pouvoir et élévation de Martim Gonçalves da Camara. — Sa chute. — Christovam de Tavora et Pedro da Alcaçoba Carneiro. — Projets et espérances du jeune roi.

De tous les rois de Portugal, aucun ne fut plus désiré et plus aimé que le fut D. Sébastien dès l'enfance.

Né en 1554, dix-huit jours après la mort de son père, il ouvrit les yeux au milieu des gémissements. Le deuil de l'orphelin couvrit son berceau.

De toute la nombreuse descendance du roi Emmanuel, il resta, comme seul étai de la monarchie et comme gage suprême de l'indépendance du royaume, un enfant qui ne reçut les premiers sourires maternels qu'à travers les larmes du veuvage (1).

(1) Fr. Bernardo da Cruz : *Chronica de el-rei D. Sebastiam*, chap. II, pag. 5 à 10.

Jean III, de neuf fils qu'il avait eus de son mariage avec Catherine d'Autriche, venait de fermer les yeux au dernier (1).

Le prince D. Joam, dans la fleur de la jeunesse et au milieu des illusions de l'amour et de la félicité, était descendu dans la tombe, laissant inconsolable sa jeune et belle épouse castillane, et, en proie à l'inquiétude et à la tristesse, la nation entière, qui, devant l'imminence de la domination espagnole, craignait tout, si Dieu ne bénissait pas la maison régnante en lui envoyant l'héritier désiré (2).

La fortune, touchée de compassion, ne voulut pas que le malheureux roi assistât à la complète extinction de sa race. La pensée qu'en son petit-fils revivait le successeur qu'il avait perdu vint adoucir sa douleur, et, trois ans après, en expirant, il put encore emporter l'espoir qu'un étranger ne viendrait pas s'asseoir sur le trône du grand maître d'Aviz.

Adulé dès sa plus tendre enfance, qui resta confiée aux soins de la reine douairière, D. Sébastien, dès que commencèrent pour lui les premières lueurs de la raison, ne rencontra que tendresse, caresses et adorations. Roi presque au berceau, son aïeule D. Catherine, le cardinal-infant son oncle, les précepteurs, les courtisans, se préoccupaient bien plus de gagner son amitié que de diriger son esprit par la contrainte.

Avec une autre éducation, une meilleure connaissance des hommes, et en s'inspirant de l'exemple des princes qui

(1) Fr. Bernardo da Cruz : *Chronica de el-rei D. Sebastiam*, chap. II, pag. 5 à 10. — Francisco de Andrada : *Chronica de el-rei D. Joam III*, chap. CVIII, quatrième partie. Édition de 1613.

(2) Id., Ibid.

avaient su régner, le petit-fils de Jean III eût certainement apparu dans l'histoire comme un des monarques les plus dignes du sceptre par la hardiesse des desseins comme par la fermeté et la tenacité à les poursuivre.

Les désastres qui devaient signaler son règne furent surtout le résultat des fausses notions dont son enfance avait été en quelque sorte allaitée. Tout ce qui lui paraissait merveilleux ou hors du commun le séduisait et l'entraînait aisément. Vivant plus avec lui-même et les mirages de son imagination qu'avec le monde dont le bruit l'importunait, sa physionomie refléta les teintes mélancoliques de son caractère. Dans la puberté, il se montrait plus grave que ne le comportait son âge et d'une taciturnité peu ordinaire.

Trouvant lourde et fatigante la vie de la cour, il s'enfuyait souvent vers les solitudes des forêts et des parcs où il pouvait s'entretenir avec ses pensées. Le Vénitien Tiepolo attribue les singularités du jeune roi à certaine répugnance de timidité à agir en public ; mais, s'il avait approfondi les mystères de ce caractère concentré et peu communicatif, il en eût jugé plus sûrement (1).

En 1572, quand l'ambassadeur de Venise fut reçu à Almeirim, le roi avait à peine dix-huit ans, et frappait l'attention par sa ressemblance avec la physionomie typique de la maison d'Autriche. Brantome, qui l'avait vu de près, assure que D. Sébastien pouvait passer pour un des princes les mieux faits de la chrétienté, et qu'il rap-

(1) Dépêche de l'ambassadeur vénitien Tiepolo à son gouvernement sur les choses de Portugal, en 1572. — Bibliothèque royale de Paris, salle des Manuscrits, cahier 9951, cité dans le tome III du *Quadro elementar das Relaçoens politicas.*

pelait tant sa mère, qu'on pouvait le prendre pour la vivante image de la beauté de celle-ci (1).

Le portrait tracé par Fr. Bernardo da Cruz concorde avec les deux précédents. En dépeignant le monarque comme un jeune homme de stature régulière, aux membres bien proportionnés et robustes, au teint blanc, aux cheveux blonds et à la physionomie austère, avec la lèvre inférieure légèrement retombante, notre chroniqueur confirme à la fois la remarque de Brantome et celle de Tiepolo.

Les qualités morales du jeune prince répondaient à son extérieur.

Ses défauts, cause de tous ses malheurs, provenaient et d'idées erronées et des impulsions généreuses d'un esprit qui ne répondait plus à l'époque et qui s'abusa sur celle-ci. Il expia du moins sur le champ de bataille, comme soldat, les funestes illusions sur la foi desquelles il avait cru que le siècle de Jean III pouvait recommencer les jours glorieux du siècle de Jean I[er] et d'Alphonse V.

C'est au cardinal D. Henri et au père Luiz Gonçalves, bien plus encore qu'à lui-même, qu'en remonte la responsabilité.

Se croyant prédestiné de Dieu pour arrêter la décadence visible de la monarchie et porter le flambeau de la foi catholique au sein des ténèbres les plus épaisses, D. Sébastien magina de fonder un nouvel empire presque aux portes de son royaume et d'aller se faire couronner par la victoire au Maroc, après avoir abattu l'islamisme à ses pieds (2).

(1) Brantome, tome II, pag. 345 (Collection du *Panthéon littéraire*).

(2) Manuscrit de la Bibliothèque royale portugaise, publié dans le journal *Bibliophilo*; numéros de juillet et d'août 1849.

Ceux qui l'entouraient, bien loin d'arrêter dès l'origine cette périlleuse aberration, la stimulèrent, flattant les inclinations guerrières de l'impétueux jeune homme par le tableau des prospérités de Jean II et des splendeurs d'Emmanuel, et évoquant à chaque instant les héroïques figures des grands capitaines qui avaient arboré les bannieres du Portugal sur les murs et les tours des places ennemies.

Avec de semblables tendances, que rien ne contenait, que tout surexcitait, le monarque, à la fleur de l'âge, ressemblait plus à un de ces moines chevaliers que dominaient seules la passion des armes et les ardeurs d'une dévotion ascétique, qu'à un prince devant qui s'ouvrait une riante et longue perspective de félicités. L'orgueil de la royauté, l'entraînement d'une volonté sans frein le détournèrent de sa voie naturelle en le rendant absolu et inflexible dans ses résolutions, ombrageux devant les bons conseils et incapable d'écouter la voix de la raison.

Ces travers avaient été encore développés par l'éducation presque monastique que laissait donner à D. Sébastien l'infant D. Henri, prêtre sujet à de puérils caprices et toujours dominé par ceux qui savaient aduler son inquiète et étroite vanité.

D. Aleixo de Menezes, homme d'une expérience consommée, combattant le choix de Luiz Gonçalves comme précepteur et ensuite comme confesseur du roi, n'avait pas plus dissimulé au cardinal qu'à la reine les appréhensions que ce choix lui inspirait. Personne ne s'était trouvé plus à même que lui de sonder le caractère de D. Sébastien, et

l'avenir ne justifia que trop la prévoyance du vieux conseiller (1).

Le père Luiz Gonçalves ne tarda pas, du reste, à faire repentir et la reine et le cardinal de s'être fiés trop légèrement à lui.

Maître de la conscience du monarque, il attira insensiblement auprès de celui-ci Martim Gonçalves da Camara, l'aida à s'emparer de son cœur, et, quand il jugea le moment venu, jetant le masque, il fonda l'édifice de sa propre faveur sur les ruines de l'autorité de l'infant, auquel il devait son poste, et de celle de Catherine d'Autriche que l'inquisiteur général s'était imaginé de supplanter et qu'il accompagna finalement dans sa chute.

Juste châtiment d'une ambition qui voulait tout dominer, bien qu'elle ne fût justifiée ni par les qualités de l'esprit ni par celles du caractère.

Dès ce moment vont se réaliser toutes les craintes que manifestait pour l'éducation du roi son gouverneur D. Aleixo. Ce goût peut-être excessif de repos, et cet oubli d'un passé glorieux qui amenèrent Jean III, après de longues hésitations, à abandonner les places d'Afrique, prix de tant de sang et de tant d'années d'héroïsme, avaient excité les murmures des nobles et l'étonnement du peuple. Tous se plaignaient qu'on eût si légèrement livré aux infidèles, au visible préjudice de l'ascendant de nos armes, ces murs témoins de la gloire d'Alphonse V et des prouesses des *fronteiros* (2) de Jean II et d'Emmanuel,

(1) Manuel de Menezes : *Chronica de el-rei D. Sebastiam*, 1re partie, chap. CXIII.

(2) Gouverneurs de places. (Note du traducteur.)

Il convenait certes de détourner le petit-fils des exemples de faiblesse qui, sous ce rapport, ternissaient la réputation du Portugal ; mais le vrai courage fuit les extrêmes, et autre chose était d'inculquer avec discernement au jeune roi la nécessité de ne pas s'endormir dans l'inertie de la vie de cour et de ne pas descendre à des occupations indignes de son état, et autre chose d'exalter chez lui par des flatteries exagérées l'ardeur des entreprises militaires, en l'instruisant à préférer l'exercice des armes et les hardis coups de main aux soins pacifiques et plus utiles d'une administration vigilante et éclairée.

Sous ce rapport, on l'a vu, ses jeunes inclinations avaient plus besoin d'être contenues que stimulées; mais les hommes à qui revenait cette tâche, et surtout le précepteur Luiz Gonçalves, en prirent le contre-pied. Grâce à eux, les qualités si pleines de promesses de leur royal élève, son énergie de volonté, sa haine de la mollesse et du repos, son penchant inné à rechercher et à poursuivre les choses grandes et honorables en méprisant fatigues et périls, devinrent l'équivalent de vices.

Le précepteur, pour s'emparer plus sûrement de l'esprit de son royal élève, abusa des scrupules de sa conscience et des ardeurs de son caractère impétueux et hautain, lui représentant la guerre contre les infidèles comme le premier devoir d'un prince catholique et la déférence pour les avis des parents et les opinions des ministres comme une sujétion indigne des hautes pensées et des devoirs d'un vrai monarque.

Les fins que poursuivait ici le précepteur étaient visibles.

La Compagnie de Jésus, bien que encore près de son humble berceau, aspirait déjà à jouer dans le gouvernement du monde ce rôle qui, en la désignant à la jalousie universelle, devait hâter sa chute. Fidèle aux maximes de son institut, Luiz Gonçalves en poursuivait passionnément le triomphe par toutes les voies, même les plus tortueuses, dès qu'il croyait voir le succès au bout.

Ruiner la prépondérance de la reine à qui, ni le cardinal, ni la Compagnie, n'avaient jamais pardonné ses défiances, devait être le premier soin du précepteur.

Accoutumée à influer sur les affaires et forte de l'appui décidé de la Castille et de la maison d'Autriche, la veuve de Jean III, tout en se montrant indifférente aux grandeurs et lasse du pouvoir suprême, laissait clairement entrevoir que la contrainte seule pouvait la rejeter dans le silence et le repos de la vie domestique.

D'un autre côté, l'infant, étroitement lié avec la Compagnie après l'avoir détestée et persécutée, ne s'était associé aux manœuvres dirigées contre la régence de D. Catherine et, plus tard, contre son affectueux ascendant d'aïeule sur le roi, que dans l'espoir de la supplanter en tout, abusé qu'il était par les protestations de rivaux qui feignaient de lui obéir et de lui aplanir la voie quand ils ne travaillaient que pour eux-mêmes.

La princesse espagnole, une fois écartée de l'intimité et des conseils du roi, ce fut le tour du cardinal, et il est juste de dire que son exclusion coûta peu à ses perfides alliés.

Le frère du roi Emmanuel comptait peu d'amis, même au sein de la famille royale.

Sous le règne de Jean III, ses désirs impatients de domination et la dévotion hypocrite et intolérante qu'il affichait dans les occasions où il pouvait donner carrière à ses penchants naturels avaient trouvé un aliment dans les persécutions dirigées, au nom du Saint-Office, contre les juifs et les hérétiques.

L'inquisiteur général, tout en accumulant les dignités et les rentes ecclésiastiques, se récréait par le spectacle des tourments, des agonies, de la ruine des victimes (quelques-unes bien illustres dans la science), que ses agents ensevelissaient dans les prisons en invoquant la pureté de la foi et la loi d'un Dieu de paix et de charité.

En occupant ainsi ses loisirs à martyriser la conscience et le corps de ceux qui s'écartaient de ses opinions religieuses, il prenait plus aisément en patience l'antipathie mal dissimulée du monarque et de son favori le comte de Castanheira, la supériorité reconnue de l'infant D. Luiz et l'ascendant de la reine.

A la mort de Jean III et à l'avénement de D. Catherine à la régence, il s'était réveillé plein de haine et de jalousie contre ceux qui ne s'étaient pas souvenus de son nom, ou qui, pour dire plus vrai, l'avaient oublié à dessein (1).

Son alliance avec les principales notabilités de la Compagnie de Jésus en Portugal venait de là.

Léon Henriques, Miguel de Torres et Luiz Gonzalves s'entendaient et se donnaient mutuellement la main, tout en se partageant entre des intérêts opposés qu'ils sacri-

(1) Voir sur ces événements, que nous résumons brièvement ici, la *Chronica de el-rei D. Sebastiam*, par D. Manuel de Menezes, 1[re] part., chap. XLVII, CII et CIII, et Barbosa, *Memorias de D. Sebastiam*, tome III, liv. 1, 2 et 3.

fiaient sans scrupule à la première et fondamentale loi de leur institut, c'est-à-dire à la suprématie politique de la Compagnie.

Miguel de Torres, peut-être le moins habile des trois, était auprès de Catherine d'Autriche comme confesseur.

Léon Henriques, qui était auprès du cardinal, jouait près de lui bien plus le rôle de ministre et de confident, que celui du prêtre chargé de diriger sa conscience sur le chemin de la perfection.

Enfin, le père Luiz Gonçalves, précepteur et directeur spirituel de D. Sébastien, se donnait pour tâche d'écarter, comme dangereux, quiconque pouvait faire ombre à son mérite, n'admettant que ceux qui sollicitaient sa bienveillance, comme clef de la faveur royale, et qui par cela même se mettaient de fait, vis-à-vis de lui, dans une position subalterne.

Cerné par les partisans du confesseur, n'entendant pas un mot qui ne fût l'écho d'instructions secrètes, le petit-fils de Jean III s'habitua, dès l'enfance, à considérer Luiz Gonçalves comme un oracle et à se défier des individus que celui-ci ne lui recommandait pas comme zélés catholiques et conseillers capables.

La dévotion du jeune prince dégénéra en fanatisme et lui obscurcit le jugement.

Confondant la nécessité de la légitime défense du pays avec une implacable haine contre les sectes et les religions dissidentes, il avait presque atteint, sous ce rapport, les limites de la folie à un âge où d'ordinaire la réflexion modère déjà la jeune impétuosité du sang.

Quand le précepteur et son frère voulurent porter remède

au mal, il était trop tard. D. Sébastien les écouta sans se laisser convaincre et poursuivit l'exécution de ses desseins.

Les yeux incessamment fixés sur les plages africaines et le cœur endurci contre les supplications et les larmes de ses parents et de ses sujets, il traversa à deux reprises le détroit, une première fois pour revenir sans gloire, mais non désabusé sur sa témérité ; une autre fois pour n'en plus revenir et laisser tomber de son cimier de chevalier la couronne aux pieds de Philippe II d'Espagne, heureux héritier d'un royaume qu'il devait uniquement à l'humeur aventureuse d'un prince pour qui les conseils étaient des reproches. (1)

La soif de renommée, noble et féconde quand elle est tempérée par le sentiment de l'à-propos, tourna, chez D. Sébastien, en un délire presque fébrile. L'aveugle confiance qui troubla sa raison ne le laissait pas réfléchir un seul instant, et, dans l'idée que tout le monde s'opposait à ses imaginaires victoires, sa fantaisie s'exaltait, lui représentant comme facile et rapide la conquête de l'Afrique entière, et comme possible la conversion des infidèles à la loi du Christ.

Ce que son audace naturelle lui avait fait prendre une fois pour l'inspiration d'un esprit élevé, il ne l'oubliait plus. La résistance ou la contradiction, même les plus dignes d'autorité, servaient tout au plus à le confirmer dans sa résolution première. Quiconque n'applaudissait pas à ses projets et ne taxait pas de lâcheté la préoccupation des

(1) Fr. Bernardo da Cruz : *Chronica de el-rei D. Sebastiam*. Édition de 1837, chap. III.

obstacles n'était plus à ses yeux qu'un trembleur importun.

Composée en grande partie de courtisans jeunes et frivoles, la cour se riait de la prudence. Les hommes graves étaient bafoués et supplantés par les flatteurs qui prospéraient tout en proclamant les grandes et belles destinées promises par la Providence au nouveau règne.

Recherchant les religieux que les intérêts et les passions de leur état ou de leur ordre amenaient de leurs cloîtres dans les salons du palais, le roi s'habitua à voir presque tout par leurs yeux. Il s'isola de plus en plus du monde qui est l'école des princes, et adopta un genre de vie tout monastique, se refusant par calcul aux affections douces, repoussant presque comme criminelles les riantes images qui illuminent l'aube de la vie.

L'intelligence et la promptitude de perception avaient été précoces chez lui, mais, sous ce rapport encore, les promesses de l'enfance et l'adolescence ne devaient que bien incomplétement se réaliser.

Les louanges excessives, les applaudissements et l'humble admiration de ceux qui se prosternaient devant chaque manifestation de sa pensée avaient perverti dès l'origine l'esprit naturel et l'éducation du prince, en lui persuadant qu'il était prédestiné de naissance à tout comprendre sans travail et même à donner des leçons aux maîtres.

Au lieu de se perfectionner par un exercice quotidien et la lecture des bons auteurs, il ne leur accorda même pas une attention suffisante, préférant à tous les autres les livres et les exemples qui cadraient avec son humeur hautaine et impérieuse, ses chimères de pouvoir et de con-

quête, sans se rendre compte de la portée des choses et sans se préoccuper des différences de temps et de société (1).

Dans le petit nombre d'écrits qui nous restent encore de lui, on voit parfois jaillir de son esprit de grandes et brillantes éclaircies, mais les éclipses sont fréquentes.

Ses études sentaient le manque de méthode. Le désordre des phrases et des idées trahissent à chaque pas la précipitation des conceptions.

Dès l'enfance, se révéla avec violence chez lui cette aveugle ferveur des armes qui devait le perdre.

Dans les églises, à genoux au pied des autels, dans ses appartements, où il restait livré à de continuelles méditations, il ne rêvait qu'entreprises militaires, demandant au Dieu des victoires la bénédiction qui avait grandi les plus illustres guerriers, à la tête desquels il se proposait de prendre rang.

L'habitude des exercices de dévotion ajoutait un dernier trait à cette physionomie du monarque.

Luiz Gonçalves, incapable de prévoir les conséquences du faux système d'éducation qu'il avait adopté, excitait les démonstrations excessives de piété par lesquelles le jeune roi espérait intéresser le ciel à ses rêveries.

Le confesseur, qui était de bonne foi dans son dessein de former un prince entièrement dévoué aux intérêts religieux dont la compagnie de Jésus se déclarait le champion par excellence, reconnut trop tard, quand le mal était déjà sans

(1) Voir Diogo Barbosa Machado : *Memorias de D. Sebastiam*, tome IV. Les deux manuscrits du jeune et malheureux roi qu'a reproduits cet historien nous paraissent devoir justifier notre opinion. L'un est une réponse à Philippe II, au sujet de l'expédition d'Afrique ; l'autre est une relation de la première campagne du Maroc.

remède, que tout ce qui excède un zèle raisonnable se tourne en fanatisme, flamme inextinguible même chez les humbles, et encore plus fatale, plus féconde en désastres, chez ceux à qui la Providence a confié le gouvernement des peuples (1).

Beaucoup plus sincère dans ses croyances que son aïeul, D. Sébastien se perdit pour avoir confondu les devoirs religieux avec les obligations de la souveraineté.

Il ferma imprudemment les yeux aux exemples de ses prédécesseurs, se supposant sans doute plus sage qu'eux et ne se souvenant pas que, s'ils lui avaient transmis intactes les prérogatives de la couronne, c'était pour qu'à son tour il en maintînt l'intégrité.

Les concessions que la cour de Rome sut extorquer au Portugal sous le pontificat de Pie V prouvent que l'influence de la compagnie de Jésus dominait les conseils du prince, et que les agents principaux de celle-ci, dans l'intérêt de leur ascendant, n'hésitaient pas à afficher orgueilleusement l'abaissement du trône, mettant le monarque aux pieds du légat du pape, et, ce qui était peut-être pis, livrant aux prétentions du pouvoir spirituel les droits et les immunités du gouvernement temporel.

Dans tous ces actes, que réprouvait l'expérience des ministres et la science des jurisconsultes, une grande, une très-grande part de responsabilité revenait encore au cardinal D. Henri.

Instrument passif aux mains de la Compagnie, il souscrivit avec soumission, en échange de distinctions honorifiques et

(1) Fr. Bernardo da Cruz : *Chronica de el-rei D. Sebastiam.* Édition de 1837, chap. III.

de titres flatteurs, à tous les sacrifices imposés par l'influence toute-puissante des représentants de celle-ci, qui, en réalité, étaient à la cour les véritables plénipotentiaires de Rome (1).

A mesure que D. Sébastien avançait en âge, ses belliqueuses rêveries d'enfant, les imaginaires épopées dont il était d'avance le héros, prenaient corps et se transformaient en immuables desseins pour l'accomplissement desquels tout lui manquait, hormis cette volonté tenace qu'il mit à les poursuivre pour son malheur et celui de la nation.

Une biographie de Charles-Quint, qui ne lui sortait jamais des mains et où étaient racontées les luttes de l'Empereur contre les Turcs, acheva, avec d'autres livres de même nature, de troubler ses idées en enflammant de jour en jour son ardeur.

Au récit des hauts faits et des victoires d'Orient, dernier rayon de gloire dont s'illuminait notre grandeur à son déclin, il frémissait de rester inactif quand ses sujets s'illustraient.

Joignant à une confiance exagérée dans lui-même une foi vive dans les secours de la Providence, il ne se proposait rien moins, nous l'avons dit, que d'étendre à la fois la religion et ses propres domaines, en allant arborer son étendard victorieux sur les forteresses du Maroc.

Les distances, les fatigues et les dépenses, les mers qu'il aurait à traverser, l'effort qu'il faudrait imposer au royaume épuisé, les dangers à courir et l'incertitude du résultat en

(1) Voir Barbosa Machado : *Memorias de D. Sebastiam*, 1re partie. — Balthazar Telles : *Chronica da Companhia de Jesus*, tome II.

des entreprises si aventureuses, rien ne pouvait le retenir. Pour lui, les obstacles les plus évidents n'étaient que des prétextes futiles, inventés par la couardise de conseillers à vues étroites, et qu'il méprisait avec la présomption d'un homme marqué par le ciel pour changer par sa seule présence la face des empires (1).

Son plus grand plaisir était de discourir sur la guerre et sur la navigation, qu'il connaissait à peine par les livres. Dès que l'âge le lui permit, il employa tout le temps dont il pouvait disposer, même au détriment de l'administration du pays, à se perfectionner dans les exercices les plus propres à endurcir son corps, à développer ses forces et à raffiner son adresse.

Son caractère orgueilleux perçait jusque dans ses récréations. Dans les joûtes et tournois où il s'engageait avec les jeunes gens de son âge, s'il voyait l'un d'eux rivaliser avec lui de bonne grâce et d'habileté, il prenait si mal la chose qu'il avait peine à dissimuler son ressentiment (2).

L'ambassadeur vénitien Tiepolo, décrivant la cour et la personne de D. Sébastien, remarque la passion que le roi montrait pour la chasse.

Il raconte que ce prince passait presque toutes ses journées dans le parc d'Almeirim, accompagné uniquement de quatre ou six cavaliers et de vingt piqueurs à pied.

Dès cette époque, de même que plus tard, le petit-fils de Jean III s'habillait avec une grande simplicité, cherchait les périls pour le seul plaisir de les affronter et raillait ceux

(1) D. Manuel de Menezes : *Chronica de el-rei D. Sebastiam*, 1re partie. — Barbosa : *Memorias de el-rei D Sebastiam*.

(2) Fr. Bernardo da Cruz : *Chronica de el-rei D Sebastiam*, chap. III.

qui, tremblant pour sa conservation, lui conseillaient plus de modération et de prudence.

L'été à Salvaterra et à Almeirim, l'hiver dans les halliers de Cintra, laissant de côté les soins du gouvernement et se remettant aveuglement aux ministres de l'expédition des affaires, il ne donnait pas un seul instant relâche aux courses et aux chasses, s'exposant à dessein au froid, à la chaleur, à toutes les intempéries des saisons (1).

Jamais il n'avait l'air plus satisfait que dans les occasions où, méprisant les raffinements que les courtisans amollis demandaient à la mode d'alors, il s'imposait de gaîté de cœur tous les genres de duretés.

Insensible à la fatigue là où d'autres n'y résistaient que péniblement, et non content des hardiesses par lesquelles il inquiétait à terre sa suite, il montait fréquemment sur ses galères pour aller défier la mer les jours d'orage.

Là, immobile à la poupe, il contemplait sans pâlir et comme s'il n'eût été qu'un simple spectateur le majestueux spectacle de la tourmente. Les vagues amoncelées assaillaient en mugissant les flancs du navire; l'écume envahissait les chambres où ses compagnons accablés attendaient à chaque instant la mort, et, au milieu de la fureur des éléments, aussi calme que s'il se fût trouvé dans les salles de son palais, le roi croisait les bras, regardant tranquillement passer la colère de Dieu sur les eaux. Jamais on ne surprit le plus léger changement sur son visage (2).

D. Juan de Vargas, gentilhomme espagnol qui suivit

(1) Tiepolo. Ambassade en Portugal en 1572. Bibliothèque royale de Paris, salle des Manuscrits, cahier 9,951.

(2) Fr. Bernardo da Cruz : *Chronica del-rei D. Sebastiam*, chap. III.

D. Sébastien en Afrique, confirme, dans le curieux récit qu'il nous a laissé de la vie de celui-ci, ce portrait peint d'après nature par les chroniqueurs.

La manie du monarque était de chercher les aventures périlleuses, s'arrangeant toujours de façon à se trouver au point le plus exposé. Aussi une satire de l'époque disait-elle qu'il présumait tant de lui-même et si peu des Maures, que la guerre d'Afrique ne lui paraissait guère plus sérieuse qu'une battue de sangliers dans le parc de Pancas (1).

Il allait se reposer de ses chasses et de ses témérités navales à Almeirim, où ses délassements consistaient à visiter le monastère fondé par son aïeul. Il se complaisait dans l'humble conversation des moines, au point que les journées passaient pour lui inaperçues. A Lisbonne, pour se distraire, il mandait souvent le jésuite Simon Gomes, surnommé le savetier, et l'écoutait des heures entières, lui accordant un tabouret à son côté. Ce qui doit plus surprendre, c'est que le moine obscur fût convoqué par ordre du roi au conseil d'État et qu'on y adoptât plus d'une fois son opinion (2).

Lourenço Pires de Tavora, courtisan sage et bon observateur, écrivait à la princesse Jeanne, mère de D. Sébastien, quand celui-ci avait à peine seize ans, que le roi, jaloux de se perfectionner dans les exercices corporels, passait son temps à joûter et que, n'ayant personne qui l'enseignât, il s'exerçait tout seul, montrant une vigueur et une aptitude

(1) Manuscrit de la bibliothèque d'Ajuda, publié dans le journal *o Bibliophilo* par M. Rodrigo José de Lima Felner. — Juillet 1859.

(2) Tiepolo : Relation de l'ambassade en Portugal. — Balthasar Telles : *Chronica da Companhia de Jesus*, tome II, 2e partie, liv. V.

telles qu'il pouvait supporter, trois ou quatre heures durant, le poids de son armure, en courant des lances et sans en être trop fatigué.

Le prince se montrait fier de ces qualités, fruit de sa persévérance.

Les armes seules le tentaient : insensible qu'il était à l'amour, pour lui, la femme la plus gracieusement belle était moins qu'une statue. Étranger à tout ce qui n'était point pensers de guerre, s'il les eût oubliés un seul instant pour laisser pénétrer dans sa vie quelque rayon de tendresse, il s'en serait peut-être repenti comme d'un crime.

Les courtisans, désireux que l'austérité des mœurs du roi s'adoucît, en vinrent à supposer un moment que la beauté et la grâce de D. Joanna de Castro, fille du comte de Feira et dame d'honneur de Catherine d'Autriche, avaient accompli le miracle de le captiver; mais ils s'abusaient : D. Joanna était aussi vertueuse que belle, et le prince, sachant les faux bruits qui couraient à ce sujet dans la cour, s'empressa de les démentir. L'ambassadeur de Castille, Juan de Silva, l'entendit nier formellement ces amours et le crut (1).

Un autre ministre espagnol, placé dans l'intime confiance de Philippe II et chargé par lui de négocier le mariage proposé avec Marguerite de Valois, D. Fernando Carrillo, dans le rapport qu'il adressait à son souverain sur les affaires de Portugal, peignait D. Sébastien comme un prince audacieux, raffiné sur les choses de bravoure, capricieux et absolu dans sa volonté.

(1) Baynm : *Portugal cuidadoso e lastimado*, chap. VIII. — Balthasar Telles : *Chronica da companhia de Jesus*, 2e partie, liv. IV, chap. XLVII.

« Pour le ramener à son aïeule la reine douairière et à son oncle le cardinal, s'écrie l'ambassadeur, je ne vois que la main de Dieu ; car de l'intervention humaine il n'y a rien à espérer. »

Observant que quelques gens attribuaient l'indifférence du roi pour les femmes à un défaut physique, Carrillo déclare faux ces bruits, ajoutant que la véritable cause était l'extrême pudeur et la vertu du jeune prince, lesquelles arrivaient au point qu'il serait capable de faire vœu de chasteté si Luiz Gonçalves ne l'en détournait pas (1).

Lourenço Pires de Tavora, dans ses confidences à la veuve du prince Jean, après avoir vanté la bonne conformation du roi et les qualités de son intelligence, faisant surtout valoir sa parfaite habileté dans les exercices corporels, conclut en émettant le regret d'être obligé de dire que D. Sébastien « ne trouvait pas les dames aussi bien qu'elles le trouvaient lui-même ». Il l'excuse cependant par cette considération que sa froideur devait être beaucoup plus attribuée à une excessive vertu qu'à un parti pris (2).

Mais il est encore plus probable que la crainte de s'amollir au sein de quelque passion amoureuse avait autant de part que l'exaltation des scrupules de conscience à la malheureuse indifférence qui, ne lui faisant voir que dangers dans les liaisons du cœur, l'éloigna toujours des divers mariages qui lui furent proposés et qui échouèrent, les uns par la faute de Philippe II et des circonstances, les autres devant le formel refus du jeune roi.

(1) Salva : *Coleccion de documentos ineditos*, tome XXVIII. Lettres de D. Fernando Carrillo à Philippe II en 1569.

(2) D. Manuel de Menezes : *Chronica de D. Sebastiam*, 1re partie, chap. XXXI.

Pour lui, les luttes où il s'exerçait dans l'attente de rencontres sérieuses étaient l'unique et exclusive volupté. Ce penchant devint si impérieux avec les années, qu'il ne savait même pas se dissimuler devant le respect dû aux morts.

Ce qui arriva à Alcobaça et au monastère de Batalha caractérise bien le monarque et les idées confuses qu'il se faisait des devoirs de la royauté. Ayant fait ouvrir sous ses yeux les sépultures où reposaient, avec ceux des autres rois, les restes d'Alphonse III et du roi D. Pedro, D. Sébastien se répandit en reproches contre le fils d'Alphonse IV et en louanges sur le comte de Boulogne, parce que l'un devait sa célébrité à son amour pour les femmes et parce que l'autre avait uni l'Algarve au Portugal.

Cette scène théâtrale ne passa pas inaperçue, et les princes qui avaient déjà répondu de leurs actes devant la justice de Dieu et le jugement de l'histoire trouvèrent, dans le cloître même, une voix qui releva sévèrement le fond et la forme de l'accusation en rappelant que, si les morts ainsi insultés dans leur sépulcre n'avaient pas laissé l'exemple de conquêtes lointaines, ils pouvaient du moins enseigner comment on conserve son royaume.

L'allusion porta juste, mais elle ne corrigea pas le petit-fils de Jean III.

La scène recommençait peu après, devant les sépultures de Batalha ; le corps de Jean II, exhumé et placé debout, l'épée au poing, était salué avec admiration par le descendant d'Emmanuel, qui, certes, applaudissait bien plus en son héros les chevaleresques aventures d'Afrique et les

prouesses de Toro que la volonté ferme avec laquelle il réfréna la noblesse conjurée.

Tels furent les fruits empoisonnés de la fausse éducation donnée au roi par ses précepteurs avec le consentement du cardinal-infant.

Préoccupés d'assurer leur faveur, ceux-ci n'eurent pas de repos qu'ils n'eussent converti en défauts les grandes qualités dont le roi était doué. En pervertissant son caractère généreux, ils croyaient peut-être travailler pour leur compte; mais Dieu devait les châtier en faisant s'écrouler sur eux tous l'édifice de leurs espérances.

Salué au berceau par les acclamations de ses sujets qui voyaient en lui le gage de l'indépendance nationale, D. Sébastien était né pour devenir le plus aimé et le plus heureux des princes. On lui inculqua comme vertus ce qui n'en était que l'excès et l'extrême, et, trompé par son impétuosité juvénile et ses fausses notions des choses, il laissa le vrai chemin pour la pente dangereuse qui devait le conduire au précipice.

. Sa dévotion se transforma en fanatisme ; son désir de gloire, en folle ardeur de conquêtes impossibles, et son point d'honneur de roi en caprice aveugle de satisfaire à tout prix sa volonté absolue.

Quiconque ne l'applaudissait pas lui devenait suspect, et quiconque le contredisait était aussitôt réputé mauvais vassal. D. Luiz de Athayde et D. Joam Mascarenhas, l'un malgré ses gloires encore non éclipsées de Goa, l'autre malgré ses palmes encore fraîches de Diu, restèrent mal vus pour avoir essayé d'opposer la raison aux chimères de facile succès dont l'entretenaient les flatteurs.

Dans les conseils, il ne tolérait aucune opposition. Dans les rapports domestiques, et même en face du péril, il raillait l'expérience, la taxant de poltronnerie et de puérilité. L'orgueil, qui le perdit, était en tout sa seule loi.

Philippe II de Castille, qui avait fini par le bien connaître, comptait au fond beaucoup plus, pour l'union des deux couronnes, sur cet aveuglement et les malheurs qui en devaient être la punition, que sur les demandes d'alliance et les projets contradictoires du jeune roi, lequel, dans les entrevues de Guadalupe, se montra toujours rebelle aux objections soulevées par ses plans chimériques.

Ceux-là même qui, par un coupable calcul, avaient perverti son intelligence et son caractère, en n'y laissant rien d'humain que le fanatisme, le cardinal-infant et ses deux complices, le confesseur et le frère de celui-ci, devaient, à leur tour, se heurter et se briser à l'ombrageuse obstination qui était leur œuvre. D. Sébastien devait, un jour, rompre avec l'autorité de ses mentors aussi aisément qu'ils l'avaient fait rompre avec la tendresse de son aïeule.

Tous se trompèrent à ce funeste jeu ; mais qui devait y perdre le plus fut le pays. La catastrophe coûta à celui-ci son sang le plus pur, la ruine de ses dernières illusions, les transes et les désordres de la guerre civile et de l'invasion étrangère et, pour couronner tous ces maux, lui apporta la domination détestée des Castillans, bientôt suivie de l'insultante abrogation de la charte de liberté qu'avait écrite du bout de sa lance, à Aljubarrota, le grand-maître d'Aviz.

La rivalité et la lutte entre la reine douairière et le car-

dinal-infant dataient de la mort presque subite de Jean III (1), sinon de plus loin.

Le monarque avait à peine fermé les yeux que le conseil reçut communication de quelques notes sans signature, de la main du secrétaire Pedro da Alcaçova Carneiro, et le grand-chancelier Gaspar de Carvalho attesta par serment que c'étaient là les décisions du roi sur le gouvernement du royaume après sa mort. L'écrit dont il s'agit conférait la régence à Catherine d'Autriche, jusqu'à ce que le prince Dom Sébastien eût accompli vingt ans, âge auquel il devait prendre en main le souverain pouvoir.

Dévoré qu'il était d'ambition, l'inquisiteur général D. Henri ne vit pas, à ce qu'il paraît, de bon œil sa belle-sœur, quelle que fût la réputation de prudence et de capacité de celle-ci, hériter de la plénitude de l'autorité royale, en l'excluant lui, fils du roi Emmanuel, lui revêtu de la pourpre romaine et qui se jugeait, à tous égards, plus apte à ces hautes fonctions qu'une femme chez qui l'affaiblissement de l'âge s'ajoutait déjà à la faiblesse du sexe. Vindicatif et soupçonneux comme on le connaissait, il ne dut pas pardonner au chancelier sa déclaration ; il dut surtout noter dans son implacable mémoire que les décisions testamentaires qui l'écartaient, et dont il n'avait certainement pas soupçonné l'existence avant qu'on les exhibât contre lui, avaient été inventées par Pedro de Alcaçoba.

L'infant, nous l'avons dit, avait peu d'amis. Pour la revendication de droits contestables et en opposition avec les

(1) Jean III fut frappé le 11 juin 1557, au palais *da Ribeira*, d'une apoplexie presque foudroyante et qui ne lui laissa pas même le temps de signer ses dernières volontés.

dernières volontés du feu roi, il ne pouvait compter sur un parti nombreux et décidé à le soutenir au détriment de la sœur de Charles-Quint, protégée par la puissante influence de la Castille, généralement aimée pour ses vertus qui garantissaient la douceur de son gouvernement et la désignaient aux préférences de la noblesse comme du tiers-état (1).

N'osant pas contrarier la volonté de Jean III, devenue la volonté presque universelle, D. Henri jugea prudent de dissimuler et de se soumettre ; mais la douleur de l'offense ne s'éteignit jamais dans son cœur, et, dans toutes les occasions, malheureusement fréquentes, qu'il en trouva, il n'épargna ni déplaisirs, ni empêchements à la reine, ni les plus dures marques de mécontentement au secrétaire Pedro da Alcaçoba, qui les supporta avec une dédaigneuse fermeté et en homme qu'aurait pu seul étonner un trait de générosité de la part d'un prince aussi petit dans ses haines que dans ses affections.

Les plus clairvoyants prévirent, dès ce moment, les difficultés qui attendaient le nouveau gouvernement avec un roi de trois ans et une administration entravée par la jalousie et le mauvais vouloir du prince le plus proche du trône.

Il faut rendre d'ailleurs cette justice à la reine qu'elle fit son possible pour satisfaire l'impatiente ambition du cardinal. Dès qu'elle prit en main les affaires, elle déclara s'adjoindre celui-ci, en se prévalant du désir que le feu roi aurait à cet égard exprimé.

(1) Barbosa : *Memorias de el-rei D. Sebastiam*, 1[re] partie. — D. Manuel de Menezes : *Chronica de el-rei D. Sebastiam*, 1[re] partie. — Fr. Bernardo da Cruz : *Chronica de el-rei D. Sebastiam*, chap. VI.

Comme de raison, la commode mémoire de Pedro de Alcaçoba se réveilla pour confirmer le dire de la reine aussi à point que naguère, quand il s'était agi des dernières volontés de Jean III, relativement à la régence. Les membres du Conseil, devant cette déclaration de D. Catherine et du secrétaire, consentirent à reconnaître l'infant comme coadjuteur de la régente, sans s'arrêter à rechercher trop scrupuleusement si Jean III avait en réalité songé à son frère pour des fonctions auxquelles ne l'appelaient ni son caractère, ni ses talents.

La reine, en s'associant le cardinal, avait voulu éviter les embarras et les divisions que celui-ci, laissé en dehors des affaires, eût suscités, grâce aux moyens d'action que lui donnaient sa charge d'inquisiteur général, sa naissance et son intime alliance avec cette compagnie de Jésus que, du vivant de Jean III, il avait si peu favorisée, ou pour mieux dire persécutée.

Dans le conseil tenu en 1540, à Almeirim, pour décider si les quatre membres de la Compagnie qui alors hantaient la cour devaient partir pour les missions de l'Inde, et plus tard, en 1544, quand s'élevèrent contre l'institut les accusations inspirées par ses nombreux ennemis, le fils du roi Emmanuel avait évoqué par devers lui l'affaire, en ouvrant complaisamment l'oreille aux plus grossières calomnies (1).

L'enquête qu'il ordonna contre Simon Rodriguez et ses compagnons disculpa les jésuites, lesquels trouvèrent en même temps le secret d'apaiser le mauvais vouloir que l'in-

(1) Balthasar Telles : *Chronica da companhia de Jesus*, tome I, chap. X et XXXIV.

fant venait de leur témoigner; mais la Compagnie ne pouvait certes pas oublier que, dans les jours d'amertume et de tribulations qui avaient menacé son existence en Portugal, quand elle avait eu à lutter contre l'université de Coïmbra qui lui contestait le droit d'enseigner et contre la rivalité des autres ordres religieux qui, du haut de la chaire et du fond du confessionnal, combattaient ses progrès, le prince s'était déclaré son adversaire, ne s'épargnant aucun soin pour la faire bannir de la cour et du pays.

Simon Rodrigues et les autres Pères durent la mémorable victoire remportée en ces deux circonstances par la Compagnie à l'appui déclaré de Catherine d'Autriche, excitée par les exhortations du duc de Gandia, Francisco de Borja, qui avait échangé les dignités de palais contre la robe de saint Ignace, et aux efforts de l'infant D. Luiz, qui admirait en eux non-seulement les imitateurs des apôtres, mais encore de vivants modèles d'abnégation et de pauvreté, voués à tous les genres de fatigue et de sacrifices, dédaignant le monde et ses plus brillantes espérances pour chercher Dieu seul et confondre la superbe du siècle par le spectacle de leur pénitence et de leurs mortifications (1).

Le comte de Castanheira, D. Antonio de Athayde, favori de Jean III, les Mascarenhas avec leurs nombreuses ramifications, Lourenço Pires de Tavora, homme d'une grande autorité, et enfin le propre petit-fils de Jean II, le duc d'Aveiro, furent dès le principe les défenseurs les plus fermes et les plus zélés de la Compagnie.

L'extrême ingratitude qu'elle montra plus tard envers la

(1) Balthasar Telles : *Chronica da companhia de Jesus*, chap. x.

reine douairière et le cardinal prouvèrent au monde que les défiances de l'empereur Charles-Quint, les craintes de Melchior Cano (1), de l'archevêque de Tolède, de l'évêque de Paris, de son général lui-même Francisco de Borja et de tant d'autres hommes graves et vertueux, n'étaient pas sans fondement.

La Compagnie, qui s'était présentée en Portugal avec les plus humbles dehors, affectant un mépris austère pour les honneurs et les intérêts mondains, n'avait pas tardé à démasquer sa véritable physionomie, dont l'orgueil et l'ambition furent toujours les deux traits principaux.

Dès 1562, les cortès exprimaient à cet égard leurs soupçons, dépeignant le nouvel ordre comme fort différent de ce qu'il s'était montré au début et s'étonnant de sa convoitise qui ne reculait devant aucun moyen pour assouvir un besoin croissant d'acquisitions temporelles.

Désabusées par l'expérience, les communes représentèrent à l'Assemblée qu'il fallait obliger les membres de la Compagnie à vivre d'aumônes, leur interdire la propriété et les déposséder même des rentes dont ils jouissaient. La requête finissait par des plaintes très-dures sur la manière artificieuse dont les Pères, sous prétexte d'enseigner gratuitement le latin dans Lisbonne, s'étaient insinués dans le

(1) Melchior Cano était évêque des Canaries et un des plus savants théologiens de son siècle. Ses craintes sont formulées dans une lettre de 1548 au confesseur de Charles-Quint, reproduite dans *l'Histoire de la compagnie de Jésus*, par Orlandino, liv. VIII.

L'archevêque de Tolède était D. Juan Martinez Saliceo, qui défendit aux Jésuites de confesser dans l'étendue de son diocèse, et l'évêque de Paris, Eustache de Bellai, ne se montra pas moins sévère dans la censure qu'il fit de l'Institut en 1554.

La lettre de saint François de Borja, à laquelle fait allusion le texte, est du mois d'avril 1560.

palais et chez les familles pour s'enrichir rapidement, amassant en peu d'années plus de seize mille cruzades, et ne se montrant pas disposés à s'arrêter là (1).

Voilà les confidents et les alliés sur qui l'infant comptait le plus pour arriver à miner peu à peu l'influence de la reine régente. Il se flattait que le jour où les dégoûts et les contrariétés amèneraient la princesse espagnole à résigner le pouvoir, on ne songerait pas à d'autres qu'à lui pour la remplacer non-seulement au gouvernement, mais aussi auprès du jeune roi qu'il jugeait encore assez malléable pour se l'attacher et le détacher graduellement de D. Catherine, dont l'autorité et la capacité faisaient peur à l'ambitieux prélat.

Aucun des secrets de celui-ci n'était certes ignoré du confesseur Léon Henriques, qui exerçait sur l'esprit affaissé et mélancolique de son pénitent l'ascendant habituel de l'énergie sur la faiblesse. Toutes les passions de Léon Henriques, homme d'une dévotion et d'une austérité sincères, se résumaient en une seule, mais ardente et exclusive, en un dévouement sans bornes à l'ordre qu'il avait embrassé et qu'il voulait voir, coûte que coûte, grand et prépondérant. De là découlaient toutes les vertus comme tous les torts dont l'impartialité historique veut qu'on tienne ou demande compte au confesseur de D. Henri. La complicité du jésuite dans les intrigues qui amenèrent la désunion et, plus tard, une rupture publique entre la reine et l'infant, est si visible et si palpable qu'il serait impossible de la nier. Si Léon Henriques eût été moins préoccupé des convenances de la Compagnie

(1) Cortès de 1562, dans Manuel de Menezes, — *Chronica de el-rei D. Sebastiam*, 1[re] partie, chap. CIII.

et plus zélé pour le bien de l'État, les choses ne seraient probablement jamais arrivées au point où on les vit. Son savoir, sa réputation, son âge vénérable lui donnaient en effet une immense influence au sein du palais (1).

Si, au lieu de brouiller l'infant et la régente il leur avait, en sujet fidèle, prêché l'union, bien des maux auraient été évités. L'éducation du roi, dirigée par la vigilante tendresse de son aïeule, n'eût pas été faussée par d'égoïstes calculs. La reine et le cardinal, au lieu de perdre successivement par leurs divisions leur autorité auprès de lui l'auraient vue s'accroître, et les dangereuses dispositions que le successeur de Jean III manifestait dès son bas âge auraient fini par céder à l'affectueux ascendant de la sévérité tempérée par l'indulgence.

Les Jésuites eussent eux-mêmes beaucoup plus gagné à rendre D. Sébastien digne du trône qu'à régner quelques années sous son nom pour succomber ensuite, au milieu de la haine générale, sous les efforts et les clameurs de leurs rivaux, qui les accusèrent avec raison d'avoir vicié, dans le but de perpétuer la faveur et la prépondérance de la Compagnie, les grandes qualités du jeune roi.

Les choses ne suivirent malheureusement pas leur cours naturel, et un grand désastre devait châtier la raideur et l'aveuglement des uns, l'orgueil, la vanité et la soif du pouvoir des autres.

Jean III mourut, comme on l'a vu, le 11 juin 1559, et sa veuve prit aussitôt la direction des affaires pour toute

(1) Voir sur le caractère et la personne de Léon Henriques ce qu'en dit Balthasar Telles dans la *Chronica da companhia de Jesus*, liv. v, chap. XXXIX, et liv. II, chap. XII.

la durée de la minorité de D. Sébastien. Deux ans ne s'étaient pas écoulés, que l'apparent bon accord du cardinal et de Catherine d'Autriche était troublé par un différend de peu d'importance au premier aspect, mais où les hommes clairvoyants entrevirent déjà l'arrière-pensée de l'infant de discréditer et de supplanter la reine.

Il s'agissait de donner un précepteur au roi, qui entrait dans sa sixième année, et le conseil s'était réuni pour délibérer mûrement sur cette affaire délicate.

La reine et le cardinal en comprenaient toute l'importance, mais à des points de vue différents. Ni l'un ni l'autre n'ignoraient que du choix du précepteur dépendait, non-seulement le sort de la monarchie, mais encore l'influence de chacun d'eux. Le personnage élevé à ce poste de confiance allait, en effet, diriger le cœur du roi dans le sens de ses propres sympathies, et ce fut entre le beau-frère et la belle-sœur à qui manœuvrerait le mieux pour faire arriver là un homme à sa dévotion.

Les opinions devaient naturellement être aussi divisées et aussi peu conciliables que les intérêts. Le cardinal ouvrit la délibération et démasqua dès les premiers mots ses batteries en exaltant le zèle et les vertus des Jésuites, qu'il représentait comme seuls capables de faire marcher de front avec l'éducation intellectuelle l'éducation religieuse et morale, plus précieuse encore que le savoir mondain.

Ceux des seigneurs qui étaient acquis à la Compagnie se rangèrent de l'avis de l'infant; mais Catherine, apercevant sous l'ostentation dévote de celui-ci le mobile véritable qui le poussait, donna à entendre qu'elle devinait son

beau-frère et se déclara contre sa proposition, en recommandant elle-même avec ardeur deux hommes de premier ordre, le dominicain fr. Luiz de Granada et l'augustin fr. Luiz de Montoya, l'un et l'autre aussi dignes des fonctions de précepteur par leur savoir que par l'excellence de leur morale (1).

D. Henri n'était pas préparé à ce coup. C'en était fait des plans de l'ambitieux prélat si la reine parvenait à faire désigner l'un ou l'autre des deux religieux, d'autant plus qu'ils étaient Espagnols et que les liens de la nationalité s'ajouteraient aux liens de la reconnaissance pour les enchaîner à l'intérêt de Catherine.

Celle-ci manqua malheureusement de fermeté et de persistance. D'un côté son confesseur, le père Miguel de Torres, jésuite; de l'autre, la première dame d'honneur, dona Joana de Sà, surent si bien circonvenir et combattre ses résistances, qu'ils la décidèrent à accepter comme précepteur du roi Luiz Gonçalves de Camara, dont on fit artificieusement valoir auprès d'elle la haute naissance et les bons sentiments (2).

La reine devait bientôt douloureusement expier ce consentement irréfléchi. Les jésuites triomphants ne pouvaient pas oublier l'opposition qui leur avait été faite au sein du conseil, et éveillant habilement l'ambition et la jalousie du cardinal, ils allaient se servir de lui pour renverser Catherine, comme ils se serviraient plus tard, pour l'écarter lui-même, de ses propres complices, le précepteur et son frère Martim Gonçalves.

(1) Barbosa : *Memorias de el-rei D. Sebastiam*, 1re partie, liv. I, chap. XV.
(2) Barbosa. — Ibid.

Peu après l'installation du père Luiz Gonçalves comme précepteur, le cardinal et ses auxiliaires se mirent en campagne, l'un profitant des moyens d'action que lui donnait sa participation au pouvoir pour se faire un parti aux dépens de sa belle-sœur, et les autres se répandant en murmures contre la prétendue insuffisance de celle-ci, à qui ils reprochaient son sexe, son âge et jusqu'à sa qualité d'étrangère.

Soit qu'avertie de ce qui se tramait, elle voulût prouver à ses ennemis qu'elle ne pouvait être encore vaincue que par elle-même, soit lassitude et dégoût réel des affaires, elle n'opposa pas à l'ambition impatiente de l'inquisiteur les résistances auxquelles on s'attendait, et manifesta tout à coup la résolution de se démettre volontairement du pouvoir, pour se réfugier dans le silence du cloître et dans l'humilité de la vie dévote.

La veille de Noël de 1560, la princesse espagnole manda le cardinal et, invoquant ses regrets de veuve et ses désirs de retraite, déposa ou feignit de déposer, entre les mains de celui-ci, la suprême autorité qu'elle lui déférait comme au plus proche parent du roi.

Depuis bien des années, D. Henri ne désirait certes rien plus ardemment que ce pouvoir qu'on mettait volontairement à sa disposition; mais, pris ainsi au dépourvu, il trembla et hésita. Son esprit timide et défiant vit un danger ou un piége dans une si facile abdication.

Il s'ensuivit, entre les deux, une longue discussion où la sincérité était aussi douteuse d'un côté que de l'autre. L'infant se défendait d'accepter la régence, et la veuve de Jean III mesurait son insistance sur ces refus, souriant

sans doute intérieurement de la pusillanimité de cet homme qui n'avait pas cessé de comploter pour la renverser et qui maintenant, arrivé à ses fins sans lutte, reculait avec terreur devant le but si longtemps poursuivi.

Finalement, on convint de part et d'autre que la renonciation serait maintenue si les cortès, convoquées spécialement, l'approuvaient après avoir entendu les raisons de la princesse, qui n'en avait, disait-elle, qu'une seule à invoquer : son goût pour le repos du cloître,

Que sa résolution fût ou non exempte d'arrière-pensées, Catherine écrivit effectivement, le 24 décembre, aux États du royaume pour les informer des raisons apparentes de sa retraite et en même temps de celles qu'elle avait eues pour désigner le cardinal comme son successeur à la régence.

Cette scène, un peu théâtrale, était probablement calculée pour démontrer à l'infant que la princesse espagnole n'avait pas perdu l'amour des populations et que, tout fils qu'il était du roi Emmanuel, il ne pouvait pas compter sur d'égales sympathies. C'est là du moins ce qui fut mis en évidence.

Le dessein de la reine à peine connu, le sentiment général se prononça pour la continuation de sa régence qui, malgré quelques fautes, inspirait à tous plus de confiance que la régence de D. Henri, jugé faible et incapable. Les municipalités, aussi bien que le clergé et la noblesse, écrivirent à la veuve de Jean III pour la dissuader en termes affectueux (1).

Entre les prélats qui insistèrent le plus pour que la ré-

(1) D. Manuel de Menezes : *Chronica de el-rei D. Sebastiam*, 1re p., c. XLVII.

gente ne se démit pas se distinguait le vertueux archevêque de Braga, dom fr. Bartholomeu dos Martyres, qui fit surtout valoir combien le moment était mal choisi pour exposer le royaume à des perturbations.

Dans sa lettre, se trouvait un passage relatif au cardinal qui, bien qu'enveloppé en d'élogieuses précautions oratoires, dut assez mal sonner aux oreilles du futur roi.

L'archevêque priait la reine d'avoir compassion de l'infant, de ne pas surcharger ses épaules de la lourde croix de l'autorité suprême, vu que les innombrables affaires ecclésiastiques dont il supportait le poids, jointes à sa coopération à l'administration du pays, constituaient déjà un fardeau bien accablant, à tel point que, si la régence venait encore s'y ajouter, le Portugal se verrait exposé à n'avoir bientôt ni cardinal ni gouverneur (1).

Cédant aux supplications presque unanimes des trois ordres et triomphante de cette démonstration publique, Catherine se désista de sa renonciation, déclarant que, pour ne pas paraître ingrate envers tant d'affection et de fidélité, elle garderait quelque temps encore le pouvoir.

En présence de ce dénoûment, peut-être prévu dès le principe par sa belle-sœur, D. Henri dut naturellement se repentir des irrésolutions qui l'avaient fait reculer devant le pouvoir, alors qu'on le lui offrait sans conditions. A coup sûr encore, il ne manqua pas de gens pour faire voir à l'infant le piége où il était tombé, en procurant si à propos à la régente l'occasion d'une manifestation nationale en sa faveur.

(1) D. Manuel de Menezes : *Chronica de el-rei D. Sebastiam*, 1re p., c. XLVII.

La trêve qui succéda à cet essai réciproque des forces des deux parties belligérantes ne fut pas de longue durée. En moins de deux ans, les amis de l'infant, qui mirent à profit la leçon, avaient disposé les choses d'une façon telle et s'étaient si bien appliqués à fortifier leur parti, que la reine, tout à fait lasse du pouvoir, se décida, et cette fois irrévocablement, à la retraite.

Les trois ordres de l'État, convoqués au commencement d'octobre 1562 et dont les confidents du cardinal avaient naturellement sondé à l'avance les dispositions, consentirent à confier l'autorité suprême, ainsi que la tutelle du roi, à D. Henri. Ce ne fut pas d'ailleurs sans de grandes répugnances (1). La délibération fut longue, et D. Henri, en prenant la direction des affaires, n'ignorait pas que plusieurs membres de la noblesse s'étaient directement opposés ou avaient suscité des difficultés à sa nomination.

L'un des courtisans le plus activement mêlés aux intrigues qui amenèrent la renonciation de Catherine d'Autriche fut Lourenço Pires de Tavora. Depuis sa mission diplomatique à Rome, il était étroitement lié avec les chefs de la Compagnie de Jésus, et c'est probablement à leur instigation qu'il prit parti pour l'infant.

Le rusé ministre, qui était l'un des trente-deux députés de la noblesse, n'épargna rien pour vaincre les résistances d'un grand nombre de seigneurs qui prêtaient plus volontiers l'oreille aux insinuations du comte de Castanheira qu'aux appels du cardinal (2).

(1) D. Manuel de Menezes : *Chronica de el-rei D. Sebastiam*, 1re partie, chap. CII.
(2) Id., ibid., chap. CV. — Note de Lourenço Pires au cardinal-régent.

Malgré tout, les cortès ne laissèrent pas de manifester leurs appréhensions et leurs défiances en restreignant l'autorité confiée à D. Henri, et en essayant de la subordonner au vote délibératif d'un conseil dont il ne pût gagner les membres. Nous voulons parler de la proposition qui fut faite d'adjoindre au régent douze notabilités choisies par les États et auxquelles il serait interdit, pour toute la durée de leur mandat, d'accepter des emplois ou des distinctions (1).

Ces précautions, aussi bien que les prudents conseils que Lourenço Pires donna au nouveau régent pour diriger ses premiers pas, restèrent sans fruit. Le cardinal ne fut pas plus tôt investi du pouvoir que les bévues commencèrent.

L'esprit rabougri du prince n'avait pas la vigueur nécessaire pour reprendre le dessus sur les influences qui le dominaient. Au lieu d'ordonner, il obéissait aux inspirations de confidents obscurs et se mit en quelque sorte sous la tutelle des intérêts qu'il avait mission de contenir et de désarmer.

On eût dit qu'il n'avait voulu arriver au pouvoir que pour donner de plus haut le spectacle de la pauvreté de son intelligence et de la débilité de son caractère. Les espérances fondées sur son administration, si tant est qu'il en existât, s'évanouirent dès le début, et plus d'un qui l'avait appuyé de bonne foi regretta de l'avoir aidé à supplanter la reine douairière, en le voyant si au dessous de ses épineuses fonctions.

(1) D. Manuel de Menezes : *Chronica de el-rei D. Sebastiam*, 1[re] p., c. CIII.

En même temps commencèrent à se révéler les mauvais symptômes de l'ascendant absolu que Luiz Gonçalves de Camara prenait sur son royal élève.

Précepteur imposé par l'infant et par les amis de la société de Jésus, il était entré au palais en triomphateur, amenant avec lui comme satellites deux autres membres de la société, les pères Gaspar Mauricio et Amador Rebello, également désignés et protégés par D. Henri.

Pour livrer sans défense à de tels maîtres l'intelligence d'un prince encore enfant et qui manifestait déjà tant d'inclination pour les entreprises que colorait la sombre lueur de fanatisme religieux, il fallut, avons-nous dit, mépriser les conseils du gouverneur D. Aleixo de Menezes, personnage blanchi dans la guerre et dans les affaires et fort estimé de Charles-Quint, qui avait la rare qualité de se connaître en hommes.

Des ecclésiastiques de haute réputation, des prélats dignes de se voir confier l'éducation du monarque furent écartés, et l'on alla, tête baissée, se jeter dans les bras d'une compagnie dont l'ambition n'effrayait déjà plus seulement les peuples et inspirait d'incurables défiances jusques à l'empereur et à Philippe II son fils.

Comme il fallait s'y attendre, Luiz Gonçalves s'attacha surtout à dominer complétement la volonté du roi-enfant, le nourrissant des idées et des préjugés qui le perdirent et déracinant tout à fait de son cœur, d'abord toute tendresse pour son aïeule, puis tout respect pour l'infant, devenu ainsi, de complice, victime du système d'éducation auquel il avait si bénévolement adhéré.

Les vieux serviteurs, qu'étonnaient une éducation si

étrange et cette funeste exaltation où les flatteurs affectaient de ne voir qu'un zèle glorieux pour la foi, étaient éloignés du roi comme alourdis par les années et importuns par leur orgueil.

D. Henri, abusé par son inepte ambition, prêtait la main à tout cela, s'imaginant qu'il s'agissait uniquement de détruire l'influence de Catherine d'Autriche, de Pedro da Alcaçova et des autres vieux conseillers que n'avait pas entraînés la chute du comte de Castanheira. L'infant n'était pas de force à comprendre que des religieux si dévoués à la politique envahissante de la Compagnie n'étaient pas hommes à s'arrêter en chemin et surtout à suspendre la poursuite de leurs desseins par de scrupuleux ménagements pour une alliance dont ils n'avaient déjà plus que faire.

Il ne tarda pas cependant à être désabusé par l'évidence et à avoir son tour.

D. Sébastien, qui ne l'aimait ni ne l'estimait, commença à le recevoir avec froideur et finit par l'exclure entièrement de son intimité.

On avait persuadé au jeune roi que les amis de l'infant, comme ceux de la reine, ne tendaient à rien moins qu'à le réduire en une sorte d'esclavage indigne d'un caractère viril et de la majesté du trône (1).

La régence de D. Henri avait duré six ans et, vers la fin, on soupirait universellement après sa retraite.

Il est probable que les partisans de Catherine, chaque jour plus froissée, contribuèrent à exciter le dégoût public ;

(1) Voir Barbosa : *Memorias de el-rei D. Sebastiam*, et D. Manuel de Menezes : *Chronica de el-rei D. Sebastiam*. — Fr. Bernardo da Cruz fait aussi allusion à ce complot.

mais l'administration du cardinal avait bien véritablement réalisé toutes les craintes que les cortès et les hommes clairvoyants avaient manifestées en cédant à la triste nécessité de le nommer.

Durant la régence de l'inquisiteur général, la rivalité s'était accrue et envenimée entre lui et sa belle-sœur.

Quoique vivant dans la retraite et moins occupée de soins temporels, la sœur de Charles-Quint ne perdait jamais entièrement de vue les affaires, où elle intervenait de sa personne chaque fois que les circonstances l'y conviaient.

L'élévation de Luiz Gonçalves au poste de confesseur du roi avait une signification tellement hostile à son égard qu'elle en eût pris l'éveil si, tenue comme elle l'était au courant des manœuvres employées pour lui aliéner le cœur du roi au profit de l'infant d'abord et du précepteur ensuite, elle ne s'était pas déjà mise en mesure de rendre à ses ennemis guerre pour guerre en leur suscitant des embarras.

La décision qui vint fixer la majorité du roi à quatorze ans a tout l'air d'un coup d'État auquel n'aurait pas été étrangère l'influence de la princesse espagnole (1).

Si Catherine n'en eut pas l'initiative, il paraît du moins certain qu'elle y aida. Elle espérait évidemment reconquérir auprès du jeune monarque le rang qu'elle avait si longtemps occupé dans les conseils du feu roi son mari. Forte de l'appui de l'Espagne et des sympathies d'un parti nombreux, elle jugea qu'il lui serait facile d'effacer le cardinal,

(1) Barbosa : *Memorias de el rei D. Sebastiam*, t. II, l. 1er et t. III, c. LV.

dont la vaniteuse ineptie n'était déjà plus un secret pour personne, soit en gagnant le confesseur et par celui-ci les plus actifs adhérents de D. Henri, soit en les supplantant eux-mêmes par les artifices que sa longue expérience politique lui suggérait.

Il est évident, d'un autre côté, qu'une innovation si grave ne put prévaloir qu'avec l'appui et la coopération de Luiz Gonçalvez ; mais on s'explique aisément pourquoi il dut s'y prêter. L'infant écarté, le confesseur n'allait plus avoir de ménagements à garder et allait diriger tout à fait à sa guise les inclinations de son royal élève, qui, pendant longtemps, ne serait roi que de nom.

Mais ce qui surprend bien autrement en cette affaire, menée en commun par des intérêts si divergents, c'est la participation de D. Henri. Son inquiète ambition avait-elle subitement faibli, ou avait-il simplement perdu la tête devant des difficultés qu'il ne savait pas dénouer ? Le secret de cette conversion imprévue né franchit jamais le cercle des affidés.

La seule explication vraisemblable, la seule qui concorde avec le caractère de l'inquisiteur général serait celle-ci : ses alliés durent le séduire par de captieuses promesses, lui présentant la résignation anticipée de la régence comme un trait de magnanimité dont le roi garderait un vif et reconnaissant souvenir et qu'il s'empresserait de payer en se jetant dans les bras du cardinal pour que celui-ci voulût bien diriger son inexpérience. L'infant, dont le faible dominant était la vanité, dut aisément se laisser prendre à ce mirage, qui lui faisait voir, dans la renonciation dont il s'agit, non le terme, mais bien la perpétuation de son autorité.

Si ce furent là ses calculs, il faudrait d'ailleurs avouer qu'ils n'étaient pas malhabiles. Malheureusement pour D. Henri, ses conseillers, au lieu de lui prêter la main, n'eurent rien de plus pressé que de le trahir. Son sacrifice ne lui rapporta rien, et le fils d'Emmanuel ne tarda pas à s'apercevoir que ces soi-disant amis riaient de sa crédulité, joignant à la perfidie la dérision (1).

Il ne fut pas, du reste, seul déçu. La reine s'était méprise comme lui sur le caractère de D. Sébastien, et le confesseur, de plus en plus maître du cœur et des secrets du roi, fut seul à profiter de l'événement.

La majorité proclamée, l'ascendant absolu de Luiz Gonçalves se révéla au grand jour. Toute autre influence pâlit devant la sienne, ses paroles devinrent des ordres, et à ses protégés seuls furent réservées les faveurs et le bon accueil du souverain.

Une défaite partagée semblait devoir rapprocher et unir contre l'ennemi commun la reine et l'infant ; mais leur hostilité mutuelle en fut encore accrue et, bien loin de chercher à la calmer, leurs deux confesseurs, étroitement unis entre eux et avec Luiz Gonçalves, semblaient s'entendre pour l'envenimer.

La prépondérance exercée par le gouvernement espagnol sur le nôtre dès le temps de Jean III et de l'infant D. Luiz et à l'extension de laquelle Philippe II n'avait pas moins travaillé que Charles-Quint, servit de prétexte aux adversaires de Catherine pour indisposer le roi contre celle-ci, qu'ils lui dépeignaient comme entièrement dévouée

(1) Voir les auteurs cités plus haut. Si aucun d'eux ne confirme notre opinion, plusieurs semblent du moins l'autoriser.

à la maison d'Autriche et résolue à ne rien épargner pour que le nouveau règne ne sortit pas, vis-à-vis de la cour de Madrid, de la sujétion qu'on avait si souvent reprochée au règne précédent.

C'était assez pour que le soupçon pénétrât dans l'esprit de D. Sébastien. Oubliant qu'il avait dans la princesse comme une seconde mère pour ne voir en elle qu'une Espagnole, il mit un soin blessant à lui cacher les secrets d'État, ne tenant aucun compte de ses appréciations et de ses avis, où il croyait voir autant de piéges tendus par l'influence étrangère qu'il détestait.

La reine ainsi exclue de toute participation au gouvernement et le cardinal se faisant chaque jour plus mal venir par son obstination à vouloir être le premier auprès du roi, sans se douter qu'il ne réussissait par là, et surtout par ses manières vis-à-vis de l'ombrageux D. Sébastien, qu'à se rendre importun et odieux, l'ascendant de Luiz Gonçalves s'exerça sans contrainte et sans limites.

Lui et son frère Martim Gonçalves de Camara, qu'il avait associé à sa faveur et dont l'influence ne le cédait guère à la sienne, dominèrent tellement D. Sébastien que celui-ci ne voulait plus écouter qu'eux et leurs adhérents, imposant silence aux rivalités et à l'envie avec une dureté telle que la vérité elle-même finit par n'oser plus élever la voix.

Du fond de la retraite où s'était enfermée la veuve de Jean III s'élevaient cependant parfois quelques nuages menaçants pour la faveur des deux frères. Dans l'intérêt de leur domination exclusive, ils n'avaient reculé devant rien, pas même devant les moyens que la raison et la morale réprouvaient, pour éloigner de plus en plus D. Sébastien

de son aïeule et pour bien faire comprendre à la sœur de Charles-Quint qu'elle devait renoncer à recouvrer l'affection et la confiance de son petit-fils, attendu qu'elle les trouverait sans cesse interposés entre ses plaintes et le cœur du jeune roi.

Catherine le comprit si bien qu'elle en écrivit à Philippe II et à la princesse Jeanne, mère du roi, en leur demandant aide contre le confesseur et ses partisans.

Le roi de Castille, qui voyait certainement sans trop de chagrin les excentricités de son neveu, tout en affectant de les déplorer, ne fit pas cependant attendre son intervention (1). Le duc de Feria fut envoyé en Portugal avec mission spéciale d'apaiser les discordes qui divisaient la famille royale; mais il échoua. La faveur de Luiz Gonçalves était trop bien assise pour s'écrouler ainsi du premier choc.

La reine ne sut pas ou, peut-être, ne voulut pas dissimuler la douleur que lui causait cet insuccès, d'ailleurs facile à prévoir. Elle annonça sa résolution de retourner en Espagne, et Philippe II, non moins blessé, ordonna à son ambassadeur, D. Juan de Borja, de demander à cet égard l'autorisation du roi et de presser le départ de la princesse.

Au premier vent qu'il eut de ce dessein, le pays fit cause commune avec Catherine. La clameur fut si générale contre les favoris et la compagnie de Jésus, que les instigateurs des duretés et de l'ingratitude de D. Sébastien envers son aïeule désavouèrent leur œuvre avec effroi.

Les principaux personnages du royaume, et de ce nombre

(1) Barbosa : *Memorias de el-rei D. Sebastiam*, 3e partie, liv. II.

l'évêque de Silves, Jeronymo Osorio, écrivirent à la veuve de Jean III pour la dissuader de son dessein, la suppliant de songer bien moins à ses légitimes griefs qu'aux inconvénients de son départ et aux remords qu'elle se préparerait en abandonnant entièrement le roi aux conseillers qui flattaient et exploitaient ses instincts (1).

La municipalité de Lisbonne déclara en termes énergiques, au nom de la population, que le départ de la reine serait une calamité publique et exprima sa surprise et ses plaintes de ce que le gouvernement ne fît rien pour le prévenir, quand la clameur publique signalait les fautes commises et la nécessité de les réparer.

Redoutant les conséquences de ce mécontentement universel qui, du plus haut au plus bas degré de la nation, semblait parler par la même bouche, le parti qui disposait si aveuglément non-seulement du pouvoir, mais encore du cœur du roi, jugea prudent de prévenir par des concessions une explosion qui eût atteint les têtes les plus hautes, par cela même qu'elles étaient le plus en vue (2).

D. Sébastien, endoctriné par ses mentors, se contraignit et alla en personne apporter un adoucissement aux chagrins qui étaient son œuvre ; mais Catherine ne s'abusa pas sur l'apparente soumission des favoris et, pour marquer son mécontentement aux jésuites, elle congédia son confesseur, le père Miguel de Torres, coup auquel la Compagnie devait être d'autant plus sensible qu'elle était loin de s'attendre à une pareille preuve de résolution.

(1) Barbosa : *Memorias de el-rei D. Sebastiam*, 3e partie, liv. II, chap. I. — Lettre de l'évêque de Silves à la reine Catherine, en date du 7 février 1571.
(2) Barbosa, ibid.

Dans son profond ressentiment, la veuve de Jean III ne s'arrêta pas là et elle chercha à tirer parti contre les jésuites de la venue prochaine du légat du pape, parti de Rome vers la fin de juin 1571 et attendu à Lisbonne dans le courant de novembre (1).

Le but ostensible de la mission du légat était de proposer, au nom de Pie V, une ligue contre les Turcs entre l'empereur et les rois de France, de Pologne et de Portugal; mais il est probable que ses instructions secrètes allaient au delà.

Philippe II exerçait par ses possessions d'Italie une grande influence sur la cour de Rome, et il ne dut pas négliger l'occaion de faire agir celle-ci auprès de D. Sébastien en faveur de Catherine et de l'influence espagnole.

Quoi qu'il en soit, les efforts du légat furent aussi inutiles que les représentations de D. Juan de Borja. Luiz Gonçalves et son frère sortirent de cette épreuve plus triomphants et plus forts que jamais.

Catherine fit aussi appel, dans cette circonstance, à la vertu et à l'amitié du général même des jésuites, François de Borja, duc de Gandia, qu'elle savait plein de respect pour la mémoire de l'empereur et de dévouement pour la famille royale d'Espagne.

Après avoir exposé au général les motifs qui la décidaient à s'éloigner d'un pays où elle laissait avec de si douloureux regrets les ossements de son époux, la princesse éclatait contre le favori, qu'elle accusait d'ordonner, comme directeur spirituel, ce qu'il enseignait comme pré-

(1) Barbosa : *Memorias de el-rei D Sebastiam*, 3e partie, liv. II, chap. III.

cepteur et d'inspirer sciemment toutes les erreurs et les fautes où tombait le roi (1).

Pour écarter de celui-ci le précepteur, elle proposait un expédient assez conforme aux traditions politiques de la cour de Charles-Quint. Le général pouvait appeler Luiz Gonçalves à Madrid, sous prétexte de lui demander des informations sur l'état du pays et, d'accord avec le légat, lui défendre de s'en retourner, en lui ordonnant de plus d'exiger la démission de son frère.

La reine ne dissimulait pas que le plus grave obstacle au succès de ce plan naîtrait des résistances de D. Sébastien ; mais, une fois le précepteur absent, faisait-elle observer, le prince serait moins sourd à la raison et aux bons conseils et finirait par considérer comme un service ce qui, dans le premier moment, lui paraîtrait une injure et presque une violence.

A l'égard de la société de Jésus, Catherine gardait certains ménagements probablement calculés. Elle se bornait à cette remarque générale, que la chute de Luiz Gonçalves rendrait à l'Ordre son ancienne considération, en apaisant les défiances et les griefs par la cessation de l'humiliante coercition morale qui pesait sur le roi, dernière espérance de la nation, et qui paralysait en lui les mouvements d'un cœur généreux.

Relativement à l'infant D. Henri, le langage de Francisco Cano, secrétaire de la reine, était moins réservé, ou pour mieux dire, l'indignation de la sœur de Charles-Quint avait moins pu se contenir.

(1) Barbosa : *Memorias de el-rei D. Sebastiam*, 3[e] partie, liv. III, chap. VI.

Catherine avertissait François de Borja d'avoir, lorsqu'il viendrait en Portugal avec le cardinal Alexandrino, à se mettre bien en garde contre les informations perfides et la fausse bénignité de l'inquisiteur général, que devaient rendre doublement suspect son inimitié contre elle et son ardente soif de domination (1).

Finalement, Catherine s'attachait à faire sentir au duc de Gandia que si l'on ne coupait pas le mal à temps er interdisant aux religieux de la Compagnie la vie de cour et cette convoitise de pouvoir qui les portait à s'emparer de l'oreille du souverain pour gouverner despotiquement sous son nom, c'est sur leur général que retomberait la responsabilité des malheurs présents et de ceux encore plus grands que réservait l'avenir.

Dans diverses communications à son neveu, le roi d'Espagne, la veuve de Jean III épanchait sa colère en récriminations mordantes contre ses ennemis.

La reine, comme on voit, usait sans scrupule des armes dont elle pouvait disposer, et il ne manquait pas d'hommes illustres par leur savoir pour adopter et appuyer sa cause, ce qui rendait assez difficile la position du précepteur et de sa coterie, dont l'unique appui était le roi, et assez odieuse la condition du cardinal qui, tout mécontent qu'il était lui-même, se rangeait du parti opposé à la reine douairière.

Le plus considérable des adhérents de Catherine était l'évêque de l'Algarve, Jeronymo Osorio (2).

Dans la lettre qu'il écrivit en 1570, à Luiz Gonçalves, le prélat, affichant son dédain pour les bonnes grâces de la

(1) Barbosa : *Memorias de el-rei D. Sebastiam*, 3e partie, liv. II, chap. III.
(2) Lettres inédites de l'évêque de Sylves.

cour, témoignait sévèrement sa surprise des réformes et des rigueurs inutiles par lesquelles Martim Gonçalves prétendait remédier à une situation mauvaise; puis, faisant un parallèle animé entre la pauvreté et l'abnégation de la Compagnie à son début et sa richesse actuelle, sa convoitise et son ambition croissante, il concluait que ces abus justifiaient le murmure général et donnaient raison aux gens qui accusaient les jésuites de vouloir s'emparer de l'esprit du roi pour devenir maîtres du gouvernement, chose scandaleuse et funeste (1).

Mais la plus amère des censures portait sur l'insuccès des diverses propositions de mariage faites à D. Sébastien. L'évêque de Sylves disait sans ménagements que, dans la conviction de tout le monde, la répugnance du monarque provenait ici des secrètes insinuations du précepteur et de Martim Gonçalves, lesquels craignaient de perdre leur influence si l'amour d'une épouse venait assouplir et dominer le caractère du jeune roi. C'est principalement sur eux que devait retomber la responsabilité de ses refus aussi bien que le mécontentement du royaume, du souverain pontife et des cours de France et de Castille; car, D. Sébastien ne faisant de toute notoriété que ce que voulaient les deux frères, ils auraient eu facilement raison de ses résistances s'ils avaient voulu sincèrement user d'un ascendant auquel ne pouvaient prétendre ni les anciens ministres ni même les plus proches parents du souverain (2).

Quoi qu'il en soit, les démarches du cabinet espagnol et du légat, aussi bien que les reproches de l'évêque de Sylves

(1) Lettres inédites de l'évêque de Sylves.
(2) Ibid.

et d'autres personnages éminents ne portèrent aucun fruit.

Le roi, tant que vécut son précepteur, ne se départit pas de sa déférence pour lui, et il pleura plus tard sa mort comme on pleure la mort d'un père. Catherine essaya vainement de reconquérir l'affection de son petit-fils. D. Henri, abandonné par ses propres partisans, dut se tenir, lui aussi, à l'écart et alla ensevelir dans l'opulente abbaye d'Alcobaça les chagrins et les fureurs d'une nouvelle et impuissante compétition.

Luiz Gonçalves da Camara, qui s'était élevé à un si haut degré de faveur et qui avait pu supplanter jusqu'à l'aïeule et à l'oncle du monarque, était de sang illustre.

Par son père, Joam Gonçalves da Camara Lobo, capitaine de l'île de Madère, il appartenait à une noble et ancienne famille, et, par sa mère, il était allié aux Menezes, comme petit-fils du comte de Tarouca, prieur du Crato et grand-chambellan des rois Jean II et Emmanuel.

Après de brillantes études à Paris, où il se lia avec Léon Henriques, son condisciple, il revint en Portugal pour suivre le cours de théologie de l'université de Coïmbra. Il acquit bientôt une réputation méritée. A une vaste érudition classique qui embrassait le latin, le grec et l'hébreu, il joignait un esprit fin aussi prompt dans la conception que patient dans la méditation et une grande facilité naturelle de langage (1).

De si brillantes qualités devaient appeler l'attention de la compagnie de Jésus qui, à peine à son début, ne négligeait

(1) Balthasar Telles : *Chronica da companhia de Jesus*, liv. II, chap. XXXIX.

rien pour ajouter par l'éclat de brillantes vocations à l'admiration que causait la nouveauté des exercices adoptés dans ses colléges.

Pierre Fabre, qui avait particulièrement connu à Paris le jeune Luiz Gonçalves, travailla à l'attirer et eut bientôt la satisfaction de voir le futur précepteur du roi, endossant la robe de l'Ordre, aller chercher dans la paix du cloître un abri contre les illusions du siècle (1).

Sa capacité le fit avancer rapidement dans la carrière religieuse.

En 1547, il était déjà recteur du collége de Coïmbra, et en 1550, au retour de sa mission en Barbarie, il méritait d'être proposé par le fameux Simon Rodrigues, si connaisseur en hommes, pour le poste de précepteur du prince royal, fils de Jean III.

Délégué à la seconde assemblée générale de l'Ordre, il sut à son retour de Rome, où Ignace de Loyola l'avait admis dans son intimité, si bien capter la bienveillance du roi, que celui-ci le choisit spontanément pour confesseur, poste que Luiz Gonçalves refusa, alléguant sa jeunesse, son inexpérience et une répugnance invincible pour les affaires. Il fallut, pour l'obliger à céder, qu'Ignace de Loyola, par une lettre datée de Rome et du mois d'août 1552, le lui ordonnât au nom du précepte d'obéissance, tout en le rassurant contre les tentations de la cour et le danger des honneurs (2).

Ces résistances étaient-elles encore sincères ou déjà calculées?

(1) Balthasar Telles : *Chronica da compahia de Jesus*, liv. VI, chap. XLVI
(2) Ibid., liv. I, chap. XXXIX.

Il serait aujourd'hui peu facile de résoudre la question. En tout cas, le souvenir de ce désintéressement et de ce mépris des grandeurs dut contribuer plus tard aux illusions de la reine Catherine et au choix, si fatal pour elle, qui en fut le résultat.

Si le portrait que l'ambassadeur de Venise nous a laissé du Père Luiz Gonçalves est fidèle, le confesseur n'était certes pas redevable de son influence à un extérieur séduisant. Tout en faisant remarquer, dans une dépêche de 1572, que Luiz Gonçalves jouissait en Portugal d'une autorité au moins égale à celle de Ruy Gomez en Espagne, Tiepolo disait du premier, qu'on ne pouvait pas lui donner moins de cinquante ans, que son air, déjà rustique et peu agréable, était rendu plus désagréable encore par la perte d'un œil, à quoi s'ajoutait de temps à autre un embarras de voix.

Le diplomate vénitien le loue (1) pour sa science théologique et pour l'austérité religieuse de sa vie au milieu des délices de la cour; mais il ne dissimulait pas que Luiz Gonçalves se faisait généralement haïr et que la reine douairière, le cardinal D. Henri et l'infant D. Duarte soupiraient après le jour où le mariage du monarque viendrait les délivrer, comme ils l'espéraient, de la tyrannie du précepteur (2).

D. Sébastien était à peine déclaré majeur qu'il manifestait dans le choix des ministres ses plus intimes affections.

La veuve de Jean III recommandait Pedro da Alcaçova Carneiro comme le plus digne, par sa vieille expérience et

(1) Bibliothèque royale de Paris, salle des Manuscrits, cahier 9951.
(2) Fr. Bernardo da Cruz : *Chronica de el-rei D. Sebastiam*, chap. v.

par ses brillantes qualités politiques, d'avoir la première place dans les conseils du nouveau roi ; mais le cardinal et les jésuites, mus par de vieilles inimitiés et peut-être aussi par la crainte que la haute capacité du secrétaire et du confident de Catherine les éclipsât, proposèrent comme l'homme indispensable de la situation D. Martinho Pereira, seigneur déjà avancé en âge, gagné à tous les plans de ses protecteurs et d'une dévotion si exaltée que, pour conserver sa chasteté, il mourut dans le célibat.

Le futur secrétaire du roi, Miguel de Moura, élève (Pedro da Alcaçova, dont ses Mémoires parlent toujou avec respect et reconnaissance, vertu rare chez un court' san, trouva le secret d'échapper au naufrage politique d ses protecteurs.

Il avait gagné les bonnes grâces de l'infant D. Henri e traversa sans péril les crises si fréquentes de cette époque.

D. Martinho Pereira, nommé intendant (*vedor*) des finances et proclamé d'avance le sauveur du trésor public dont toutes les ressources se trouvaient engagées ou épuisées, n'avait, en réalité, d'autre mérite que d'égaler en fanatisme le frère de Jean III. Partisan né de toutes les violences commises contre la liberté de conscience, il se faisait remarquer entre tous par sa déférence admirative pour les actes et les paroles du cardinal, à qui il obéissait les yeux fermés, et qui se souvenait par cela même de lui pour tous les postes importants, le citant comme un exemple d'honneur et de vertu (1).

Miguel de Moura rappelle avec gratitude dans ses Mé-

(1) Vie du secrétaire d'État Miguel de Moura, écrite par lui même. Édition de 1840, page 115.

moires qu'en 1568 il dut beaucoup à D. Martinho, et s'acquitte envers celui-ci en surfaisant ses qualités d'homme d'État; mais il reconnait avec une rare ingénuité qu'elles « ne transpiraient pas au dehors et qu'on ne soupçonna jamais la capacité dont plus tard D. Martinho fit preuve dans plusieurs missions (1). »

L'autre ministre, de beaucoup plus influent, fut Martim Gonçalves da Camara, prêtre, docteur en théologie et frère du précepteur. La société de Jésus, qui avait déjà voix prépondérante dans le gouvernement, le désigna pour la représenter auprès du monarque et obtint sans difficulté son élévation au poste éminent de grand-chancelier *(escrivam da puridade)* aboli depuis que l'évêque de Viseu, D. Miguel da Silva, s'était enfui à Rome. La présidence de la cour suprême *(desembargo do paço)*, celle du tribunal de conscience *(mesa da consciencia)* et la juridiction suprême des affaires de justice étaient comprises dans ses attributions. De cette façon, l'infant D. Henri, par sa créature D. Martinho Pereira, et Luiz Gonçalves par l'élévation de son propre frère, se trouvèrent au début du nouveau règne associés de faveur, mais à des degrés fort différents; car le ministre choisi par le cardinal, simple instrument qu'on pouvait briser quand on voudrait, n'était pas de force à tenir en échec ou à supplanter l'influence de son collègue, lequel, maître de la volonté du roi par Luiz Gonçalves et protégé par l'ascendant irrésistible de la Compagnie, déjà plus souveraine que le souverain, grandissait de jour en jour.

(1) Vie du secrétaire d'État Miguel de Moura, écrite par lui-même. Édition de 1840, page 116.

Seule, la reine douairière, que l'inquisiteur général et la Compagnie considéraient l'un et l'autre comme le principal obstacle à leur ambition, ne fut pas représentée dans le nouveau ministère, formé avec la préoccupation avouée de la blesser par la mise à l'écart de ses plus fidèles adhérents.

Aucun des hommes qu'elle proposait ne fut accepté, et, si ses recommandations servaient à quelque chose, c'était uniquement à faire tomber ceux qui en étaient l'objet en suspicion ou en disgrâce.

Pedro da Alcaçoba, au lieu d'être appelé au poste d premier ministre, pour lequel sa réputation le désignait reçut l'ordre de quitter la cour et fut invité à résigne l'office de secrétaire, lequel passa à Miguel de Moura aussitôt que l'ancien confident de Jean III, courbant habilement la tête, se décida à céder le pas à ses adversaires, bien assuré d'avance que l'incapacité de ceux-ci ne tarderait pas à le venger (1).

La lutte ainsi engagée entre la princesse espagnole d'une part, le cardinal et la société de Jésus de l'autre, alla, comme nous l'avons vu, s'envenimant jusqu'au coup d'État d'Almeirim par lequel D. Sebastien rompit avec son aïeule, lui retirant les restes de l'apparente confiance par laquelle il avait entretenu jusque-là les illusions de la sœur de Charles-Quint.

Catherine se retira au palais de Xabregas, et le roi, qui ne passait que quelques mois dans la capitale, où l'importunait l'esclavage du cérémonial et des affaires, résidait à

(1) Vie du secrétaire d'État Miguel de Moura, écrite par lui-même. Édition de 1840, page 116.

Santos ou à Alcaçova, loin de son aïeule, qui méritait d'être aimée comme une mère, mais qu'il évitait le plus possible d'entendre et de voir.

En attendant, Martim Gonçalves gagnait chaque jour du terrain. Le roi n'écoutait que lui. Le peuple, certain qu'aucune autre voix ne serait entendue, se taisait et obéissait.

La noblesse, impatiente et blessée, rendait le favori responsable de toutes les fautes du roi et exagérait même les raisons légitimes du mécontentement général (1).

Entre les accusations exploitées par les rivaux et les ennemis des favoris, celle qui faisait le plus sensation par un air de vérité consistait à soutenir que le cardinal et le grand-chancelier, encore unis, inspiraient au roi sa manifeste antipathie contre le séjour de Lisbonne (2).

Ils ajoutaient que le but de Luiz Gonçalves et de son frère, en éloignant le prince de Lisbonne et en l'occupant de courses et de chasses, était de l'isoler de la reine afin de si bien accaparer son cœur qu'aucune vérité n'y pénétrât (3).

Les effets de cette tactique étaient de jour en jour plus manifestes.

Les absences répétées du monarque refroidissaient les seigneurs, que la politique d'Emmanuel et de Jean III avait attirés à la cour pour fixer, par l'affection, l'obéissance à laquelle avait su les plier, en dépit de deux conjurations successives, le sévère gouvernement du fils d'Alphonse V. Blessés de l'indifférence que leur montraient le

(1) Fr. Bernardo da Cruz : *Chronica de el-rei D. Sebastiam*, chap. v

(2) Lettres inédites de l'évêque de Silves. Édition de Lisbonne (1818)

(3) Ibid.

souverain et les favoris, ils désertaient le palais où plusieurs d'entre eux avaient été élevés et se retiraient dans leurs domaines, où ils se hâtaient de désapprendre, dans des passe-temps indignes de leur naissance, les mœurs élégantes qu'ils devaient à l'éducation reçue par la noblesse sous les derniers rois, si jaloux de former autour d'eux une chevalerie où la distinction de l'esprit brillât à l'égal de la distinction du courage (1).

En attendant, la gloire de nos armes, bien que déjà à son déclin, brillait dans l'Inde d'une nouvelle splendeur par les prouesses de Cananor, sous Luiz de Mello, par les victoires de Damam et par la déroute des Turcs à Beberem. Constantin de Bragance et, après lui, le comte de Redondo furent à la hauteur de leur mission en faisant craindre et respecter la domination portugaise en un temps de minorité et de décadence (2).

En Afrique, la défense de Mazagran confondait les espérances des infidèles, changeant en humiliation et en découragement la confiance d'une orgueilleuse agression. Assiégés par des forces nombreuses, que plusieurs écrivains évaluent à quatre-vingt mille combattants, nos chevaliers, à peine abrités par des remparts en ruine et qui n'étaient distraits des fatigues d'un assaut que par l'excitation d'un autre assaut, montrèrent la constance des anciens jours, préférant la mort glorieuse des *fronteiros* de Jean Iᵉʳ et d'Alphonse V à la honte d'une capitulation (3).

(1) Lettres inédites de l'évêque de Silves. Édition de Lisbonne (1818).
(2) Barbosa Machado : *Memorias de el-rei D. Sebastiam*.
(3) Barbosa Machado, ibid.

L'administration de l'infant D. Henri avait reflété les défauts de son caractère.

Le cardinal s'était donné pour devise la maxime : *festina lentè*, et il s'y conforma si bien qu'il sut parfois élever l'inertie jusqu'à la hauteur de l'héroïsme, se croisant les bras et dormant aux heures de péril, quand tous réclamaient à grands cris la direction d'un chef.

Dans son âme appauvrie, il ne restait plus, à côté de l'ambition qui toujours y brûlait, que le sombre fanatisme de sa première jeunesse. Pour opprimer les consciences, son zèle n'avait pas besoin de stimulant ; pour tout le reste, sa volonté incertaine s'effrayait et hésitait pour s'abandonner finalement en aveugle, comme il arrive toujours aux intelligences médiocres qu'écrase toute responsabilité, aux inspirations des confidents, lesquels ne balançaient jamais à sacrifier la dignité de la couronne et les vrais principes de gouvernement à leur agrandissement personnel.

Les affaires d'État, à peu près traitées en questions monastiques, tombèrent sous la tutelle des prédicateurs qui peuplaient la cour sacerdotale du régent, où tout se décidait les yeux au ciel, le nom de Dieu à la bouche, la convoitise et l'hypocrisie au cœur.

Les jésuites, dont la prépondérance était alors absolue, traitaient de haut les autres ordres religieux et condamnaient ainsi au mutisme la vertueuse franchise dont l'ancien clergé usait vis-à-vis des rois. Personne, en cette néfaste époque, n'osait soulever l'appareil qui cachait aux regards les plaies béantes et déjà incurables de la monarchie, crainte d'avoir à souffrir pour la vérité. Les plus austères conseillers, dédaignés et mécontents, se retiraient un à un

dans leurs terres en déplorant des abus contre lesquels ils demandaient vainement remède et en soupirant après le terme d'une administration qui, si elle se prolongeait, pouvait amener de pires malheurs. Quant à ceux que leur docilité ou leur servilité naturelles portaient à se plier à tout, même au rôle de complices, ils aidaient à ensevelir les dernières traditions des règnes d'Emmanuel et de Jean III en cherchant un apaisement aux remords dans la satisfaction des profits, mais non sans confesser et maudire en secret l'incapacité et la corruption des hommes dont ils suivaient, les mains liées, le char triomphal.

L'infant s'est lui-même parfaitement caractérisé dans le compte qu'il rendit de son administration au roi, lors de la solennité du couronnement. En remettant ses pouvoirs au monarque, D. Henri notait avec insistance, afin de se faire valoir, que, pour accepter la régence, il avait presque risqué sa vie, en s'imposant dans un âge avancé et en dépit d'une santé faible et délicate le fardeau des affaires (1). Ces fleurs de rhétorique, dont il enguirlandait son dévouement, arrachèrent vraisemblablement plus d'un sourire aux courtisans qui l'écoutaient et qui connaissaient par expérience l'ambition impatiente du prince.

Entre les mesures dont il se fait le plus honneur dans ce compte rendu, l'inquisiteur général note, dans l'administration ecclésiastique, l'acceptation pure et simple du concile de Trente, la large générosité avec laquelle le gouvernement était venu en aide aux jésuites pour la fondation ou l'agrandissement des collèges de l'ordre à Lisbonne, Coïm-

(1) Manuscrit de l'Académie royale des sciences de Lisbonne. Mémoires politiques du cardinal-roi.

bra, Braga, Evora et Santarem. Il ne manque pas de se prévaloir aussi comme d'un service plus signalé encore si c'est possible des dépenses consacrées aux maisons et aux prisons du Saint-Office de Coïmbra, qu'il déclare, avec un plaisir singulier, avoir laissées en très-bon état, et ajoute, pour couronner le tout, qu'il a doté l'inquisition d'une rente annuelle de trois millions de reis, tirés de l'archevêché de Lisbonne et des évêchés d'Evora et de Coïmbra (1).

Sur les affaires d'outre-mer, le rapport parut plus concis et plus modeste.

Le cardinal exposait succinctement qu'il avait nommé un vice-roi de l'Inde et qu'il avait pourvu la place de Tanger d'un gouverneur après l'achèvement des nouvelles fortifications, ajoutant qu'il avait aussi donné l'ordre de terminer à Ceuta les ouvrages de défense commencés sous Jean III (2).

Faisant allusion à la flotte qu'il avait armée pour châtier les agressions des Français contre l'île de Madère, il promettait aux armes portugaises une complète satisfaction et rappelait, à ce propos, le soin qu'il avait mis à presser les travaux de réparation et de construction aux tours de Saint-Julien et de Sétubal et dans toutes les petites places maritimes de l'Algarve.

En ce qui touchait à la prospérité intérieure du pays, épuisé par la nécessité de soutenir seul et à d'énormes distances une succession de longues guerres, l'infant s'appliquait à faire ressortir le zèle mis par son administration à réformer les lois qui régissaient les rapports commerciaux

(1) Manuscrit de l'Académie royale de sciences de Lisbonne. Mémoires politiques du cardinal-roi.

(2) Ibid.

du Portugal avec la Mina et toute la côte de Guinée. Il profitait de l'occasion pour faire observer que les mesures dont avait été l'objet cette longue étendue de territoire étaient également opportunes au point de vue temporel et au point de vue spirituel (1).

Par un article spécial, il informait le souverain que la chronique du règne d'Emmanuel par Damiam de Goes était terminée, et il ajoutait sans transition que de nouveaux ambassadeurs avaient été envoyés à Rome.

Il serait long et même oiseux d'insister sur une foule d'autres points compris dans ce compte rendu présenté en grande pompe à l'assemblée qui assistait au couronnement.

L'inquisiteur général saisissait l'à-propos de la circonstance pour se recommander à la gratitude du monarque à qui il livrait par flatterie et avant le terme légal la direction des affaires, et, en rappelant les principaux actes de la régence, il dissimulait mal l'arrière-pensée de se prévaloir de tant de services pour reprendre sous un titre différent, mais avec la même autorité, le rôle qu'il venait de remplir.

C'était certes là l'espoir de l'infant, espoir qui, nous l'avons dit, avait dû lui être suggéré par le confesseur et ses adhérents, impatients de voir s'ouvrir le règne d'un prince qu'ils avaient élevé à leur guise et de secouer l'incommode tutelle du fils d'Emmanuel dont l'irritable vanité les obligeait à de continuels ménagements, sous peine de le voir déserter un parti qui le proclamait avec affectation son chef, tout en ne lui accordant au fond ni estime ni obéissance.

(1) Manuscrit de l'Académie royale des sciences de Lisbonne. Mémoires politiques du cardinal-roi. Cahier M, coté $\frac{1}{17}$.

Le gouvernement de D. Sébastien ne fut dans les premiers temps qu'une continuation de la minorité avec d'autres ministres.

Luiz Gonçalves développa son ascendant et, sortant peu à peu de l'ombre où, en partie par calcul, il se tenait caché, il prit enfin aux yeux de tous le poste périlleux de confident et de conseiller prépondérant.

La reine douairière et Pedro da Alcaçova d'abord, le cardinal D. Henri et ses partisans ensuite ne tardèrent pas à se convaincre que les nouveaux venus, auxquels ils avaient si imprudemment aplani le chemin de la faveur, intriguaient pour les exclure des affaires et de l'intimité du souverain.

D. Aleixo de Menezes, que sa position de gouverneur du jeune roi avait mis à même d'apprécier le fort et le faible de celui-ci, ne se méprit pas sur les désastreuses conséquences d'un système politique exclusivement dirigé par l'égoïsme passionné d'une corporation dont l'ambition, la soif d'acquérir et l'indifférence pour les moyens arrachaient, dès cette époque, des remontrances jusqu'à ses propres prélats (1).

Nos écrivains ont mis dans la bouche de D. Aleixo de Menezes un discours qui nous paraît mieux adapté aux besoins de la cause qu'aux exigences de la vraisemblance historique.

D'après la version des historiens, le vieux conseiller de Jean III, touché de l'esprit prophétique, aurait voulu se laver d'avance les mains de toute complicité dans les malheurs qu'il prévoyait. Avant de s'éloigner de la cour, il se serait

(1) Lettre de saint François de Borja, du mois d'avril 1560.

prévalu de son âge et de l'amour qu'il portait au prince dès l'enfance pour faire entendre une dernière fois à celui-ci la vérité.

Prévoyant les crises que préparaient le gouvernement du confesseur sous un roi jeune, au caractère indomptable, à la tête troublée par des vues exaltées de conquête, D. Aleixo, dans le discours qu'on lui attribue, n'épargnait pas les allusions à Luiz Gonçalves et aux plans secrets de la Compagnie, laissant en même temps percer les craintes, si justifiées depuis, que faisaient naître en lui la témérité naturelle de D. Sébastien.

Mais l'avenir réalisa si minutieusement ces prévisions qu'on peut les suspecter d'avoir été inventées après coup par le parti opposé aux favoris, lequel dut se faire d'autant moins scrupule d'abriter ses récriminations sous un nom vénéré que les faits parlaient déjà haut contre l'ambition de la coterie qui cernait et exploitait le roi.

L'expédient avait le double avantage d'assurer l'impunité à ces récriminations et de leur donner un surcroît d'autorité auprès de la nation, qui s'en faisait tout entière l'écho et n'avait qu'un cri pour détourner le malheureux D. Sébastien du précipice où il courait.

En 1569, véritable date, croyons-nous, du document dont il s'agit, D. Aleixo de Menezes était déjà mort, et, du fond du sépulcre, le vieux chevalier ne pouvait pas démentir ceux qui, pour donner plus de relief au mécontentement public, le symbolisaient ainsi dans l'austère éloquence d'un homme incapable de transiger avec le devoir.

Qu'il fût l'auteur ou l'involontaire prête-nom de ces remontrances, le vieux gouverneur mettait le doigt sur la plaie

en avertissant D. Sébastien qu'il devait s'attendre, en prenant si jeune la direction des affaires, à voir des adulateurs lui conseiller de se détourner de la reine et du cardinal. Il ne s'arrêtait pas à cette remarque générale et, déchirant le voile qui cachait les plus secrètes pensées du confesseur, il accusait d'avance la flatterie de ne chercher à étouffer dans le cœur du roi les affections de famille que pour dominer plus sûrement son inexpérience (1).

D. Aleixo prédisait non moins juste en disant que, selon toute probabilité, d'ambitieux courtisans, sacrifiant toute autre considération au désir de capter et d'utiliser la faveur du monarque, pousseraient celui-ci à des entreprises au-dessus des forces du pays. Le gouverneur ajoutait que, dès la plus tendre enfance du roi, il n'avait jamais eu à concevoir d'inquiétude sur la pureté des mœurs de celui-ci, mais bien sur l'excès même de ses vertus, et il engageait D. Sébastien à ne pas se laisser enchaîner et entraîner à la légère par des prétextes de conscience et de religion, lui affirmant d'avance que, si des désordres ou des désastres devaient affliger la monarchie, ils n'entreraient que par cette porte-là.

Le vieux conseiller d'Emmanuel et de Jean III, ou le parti qui parlait par sa bouche, n'omettait pas une dernière considération qui mérite d'être rappelée.

Il s'agissait des inconvénients que pouvait avoir pour un prince de naturel impétueux et ennemi de la contradiction cet entourage de jeunes gentilhommes qu'on élevait avec lui. Leur fréquentation trop continue, en dehors des récréations de la jeunesse, risquait d'aboutir à la faveur im-

(1) Barbosa Machado : *Memorias de el-rei D. Sebastiam*, tome III, chap. 1er
(2) Id., ibid.

méritée de quelques-uns d'entre eux, et à l'effacement, à la dédaigneuse exclusion de serviteurs expérimentés, si aimés des souverains qui avaient su les apprécier et les employer (1).

D. Aleixo signalait par la même occasion un écueil non moins dangereux. Il désapprouvait que les moines et les ecclésiastiques, détournés de l'observance des règles de leur état, fussent appelés et entendus dans des délibérations qui ne regardaient que le gouvernement temporel.

« D'ordinaire, disait-il, les choses profanes se trouvent assez mal de passer par des mains sacrées ; car, il ne faut pas perdre de vue que les personnes liées par leurs vœux ou par l'ordination à l'autel et au culte, quelque faveur qu'elles retirent pour leurs corporations d'une immixtion semblable, reçoivent toujours beaucoup plus qu'il n'en faudrait pour rémunérer le zèle de serviteurs séculiers. Il y a, en effet, grande différence entre les exigences d'une communauté, à qui beaucoup ne paraît que peu, et les désirs d'un individu qu'on peut satisfaire par de légères récompenses, après de longues années de service. »

Ne voit-on pas apparaître, dans ces remontrances vraies ou apocryphes de Menezes, tout D. Sébastien, se lançant presque au sortir de l'enfance dans la carrière qu'il devait terminer au début de la jeunesse, sur un champ de bataille, et à qui semblait s'être transmis, par sa mère et la maison d'Autriche, quelque chose de la fatale hallucination qui obscurcit la raison de sa bisaïeule Jeanne-la-Folle?

Et, dans les traits en apparence fugitifs par lesquels

(1) Barbosa Machado : *Memorias de el-rei D. Sebastiam*, tome III, ch. 1[er].

sont indiqués les principaux dangers du nouveau règne, quiconque est initié à l'histoire du temps, ne distingue-t-il pas en plein, quoique sous le voile d'allusions calculées, la figure du confesseur, infatigable artisan de la prépondérance de la Compagnie, qui, par lui, s'était assise à côté du trône? N'entrevoit-on pas aussi, un peu au delà, mais dans l'avenir le plus prochain, Christovam de Tavora, Luiz da Silva, tous les jeunes favoris qui, guidés par l'expérience de D. Alvaro de Castro et secondés par la mort de Luiz Gonçalves, renverseront le pouvoir ébranlé de Martim Gonçalves, hâtant peut-être par là, sans le vouloir, une catastrophe où, avec le monarque, ils seront ensevelis presque tous?

Le discours de D. Aleixo prémunissait encore le monarque contre d'autres dangers.

Après avoir fait observer que, dans l'extirpation d'abus invétérés et l'établissement de réformes qui touchaient à la manière d'être et aux mœurs d'une nation, il était nécessaire de procéder avec beaucoup de réserve, en tâtant le pouls aux résistances et en prenant toujours la prudence pour guide, le gouverneur conseillait au roi de ne pas imposer à la légère des changements de costume ou d'habitudes, et de réfléchir mûrement avant de changer les monnaies ou les poids et mesures en usage, attendu que ces innovations, quelle qu'en parût être l'utilité, ne manqueraient pas de soulever le mécontentement des intérêts qu'elles devraient léser au début, outre qu'il en résulterait une perturbation profonde dans les transactions (1).

(1) Barbosa Machado : *Memorias de el-rei D. Sebastiam*, tome III, ch. Ier

Encore une fois, si D. Aleixo prononça véritablement ces paroles, on peut dire que, dès 1568, il voyait aussi clairement les actes futurs de l'administration du roi, ou plutôt du règne des favoris, que si ces actes s'étaient déjà déroulés sous ses yeux.

Exhumant la loi somptuaire du 3 juillet 1535, le cardinal, durant sa régence et peut-être à l'instigation des mêmes confidents qui dominèrent plus tard au nom de D. Sébastien, avait édicté, le 5 juin 1560, de nouvelles dispositions plus rigoureuses encore que les précédentes quant à la forme de procédure et à l'application des peines (1).

L'une et l'autre de ces lois furent cependant dépassées par celle du 28 avril 1570, laquelle, après avoir ordonné que nul ne fît de dépenses supérieures à son revenu et que chacun, au contraire, cherchât à faire quelques économies pour les employer en biens fonds ou en *vaisselle plate*, défendait de servir à table plus qu'un rôti et un boulli ou bien un ragoût, et aucun plat de douceur (2).

Sous tous les autres rapports, les réformes tentées se ressentaient du même esprit d'ascétisme chez les législateurs et des préoccupations guerrières du monarque.

Les ministres jésuites s'étaient trop légèrement figuré que les mœurs corrompues par les délices et la prospérité pouvaient être régénérées par des articles de loi qui, en atteignant l'effet, laissaient subsister la cause, et le roi,

(1) Loi du 3 juin 1535, imprimée par Affonso Lourenço, et autre loi du 5 juin 1560, relatives aux vêtements de soie et à leurs formes, ainsi qu'aux personnes qui peuvent les porter.

(2) Loi du 28 avril 1570. Le texte dit :

« Que nul ne puisse manger à sa table plus qu'un rôti et un bouilli, et un « ragoût ou un hachis, ou du riz ou du couzcouz, et aucune douceur telle que « blanc-manger, tourtes ou autres choses de cette nature. »

non moins imprudent et abusé, crut de son côté que, pour refaire une société pareille à celle qui, dans le siècle précédent, avait secondé les entreprises d'Alphonse V et de Jean Ier, il suffisait de décréter la frugalité et l'économie, comme si cette parcimonie forcée pouvait produire le désintéressement, l'abnégation et ce culte fervent de l'honneur qui avait été la religion et la gloire des vaillants chevaliers d'autrefois.

Au point de vue politique, la faute était aussi évidente qu'au point de vue économique, et l'expérience ne tarda pas à en convaincre les réformateurs. Ce fut D. Sébastien lui-même qui, en 1578, encouragea le mal qu'au début il avait désiré réprimer. Le faste que déployèrent les gentilshommes pour l'accompagner dans son expédition d'Afrique, et qui appauvrit les uns pour toujours, engagea les autres pour longtemps, n'était-il pas la plus solennelle infraction des ordres du roi (1)?

En attendant, les superfluités ruineuses continuaient de passer à la cour pour marques d'élégance. Le rigorisme spartiate n'y eût rencontré que railleries, et comme le roi distinguait ceux qui brillaient le plus, ce fut à qui mettrait en oubli l'austérité quasi-monastique des règlements de Martim Gonçalves, lesquels, selon le sort accoutumé des exagérations contraires aux usages établis, ne passèrent probablement jamais du papier dans la vie des classes qu'ils touchaient si directement.

En dépit des vices manifestes des diverses mesures décrétées durant la minorité et poursuivies sur une plus vaste

(1) Relativement au luxe des préparatifs pour l'expédition d'Afrique, voir les principaux historiens.

échelle depuis que D. Sébastien avait pris la direction du gouvernement, l'influence de Luiz Gonçalves et de son frère continuait d'éclipser toutes les autres. Le jeune roi, dont ils entretenaient sans relâche la défiance, s'éloignait de plus en plus des serviteurs qui auraient pu lui dessiller les yeux et qui peut-être ne perdirent tout ascendant sur son esprit que pour avoir voulu s'en emparer du premier coup.

Au retour de la première expédition d'Afrique survinrent cependant des événements qui devaient préparer la chute des ennemis de Catherine, tout en ouvrant de nouveaux et de plus tristes horizons devant ce règne si court et qui devait si désastreusement finir.

Le départ furtif de D. Sébastien pour Tanger apprit aux rivaux du précepteur que son ascendant sur le jeune roi, jusque-là docile pour lui seul, n'était pas aussi absolu qu'on se le figurait, et quand le prince revint, fort peu satisfait de la tiédeur montrée par ses ministres pour une entreprise qu'ils semblaient avoir voulu entraver plutôt que servir, il n'y eut pas faute d'insinuations et de manœuvres pour aigrir encore son mécontentement (1).

D'autre part, les amis du cardinal-infant, lequel s'était déjà rapproché, croyons-nous, de la veuve de Jean III, ne cessaient de miner par tous les moyens l'influence dont Martim Gonçalves faisait orgueilleusement parade, et que sa présomption rendait plus insupportable encore aux envieux.

Un acte que peut seul expliquer le plus complet aveu-

(1) Bayam : *Portugal cuidadoso e lastimado,* liv. II, chap. XXXIII.

glement avait achevé d'aliéner au frère du précepteur toute sympathie.

La secrète rivalité qui divisait l'inquisiteur général et Martim Gonçalves, et que la lutte avait envenimée, éclata sous une forme indécente quand le roi, pour déjouer les appréhensions de ses parents et de ses sujets, appela à l'improviste la noblesse et passa avec elle le détroit, après s'être embarqué à Cascaes plutôt comme un aventurier allant chercher fortune que comme un prince armé pour châtier des injures et soumettre des ennemis.

Nommé régent en l'absence du souverain, le cardinal D. Henri était venu en toute hâte d'Alcobaça à Lisbonne où il s'était installé dans la maison de D. Martinho de Castello-Branco. Il avait prêté serment entre les mains de l'archevêque D. Jorge de Almeida, et se voyait généralement obéi.

Le favori cependant, soit que sa haine le conseillât mal, soit qu'il gardât rancune de ce qu'on ne l'avait pas préféré pour gérer le gouvernement, eut la hardiesse de manifester publiquement son déplaisir et refusa d'exercer les fonctions de son office de grand chancelier.

Pour rendre plus pompeuse cette abstention théâtrale, il se retira, à l'instar d'un potentat qui abdique, dans le couvent de San Domingos de Bemfica, où il resta jusqu'au retour de D. Sébastien (1).

Un tel manque de respect blessait à la fois D. Henri dans sa vanité et sa dignité. On peut même être certain que le cardinal-infant ne manqua pas de s'en exagérer la gra-

(1) Barbosa : *Memorias de el-rei D. Sebastiam*, 3e part., liv. II, chap. XXVII. — Fr. Bernardo da Cruz : *Chronica de el-rei D. Sebastiam*, chap. X.

vité, tant pour ce qu'avait à ses yeux d'inouï cette prétention d'un simple clerc à lui disputer le pas, qu'à raison du sentiment de force présente et à venir qu'une démonstration si agressive semblait dénoter chez son auteur, lequel devait bien compter sur la faveur royale pour se croire au-dessus de toute punition en offensant un prince du sang.

Il est vraisemblable que D. Sébastien ne prit pas bien cette boutade dont tout le monde s'étonnait. Il est aussi à croire que Luiz Gonçalves, qui n'ignorait ni le mauvais vouloir des infants D. Henri et D. Duarte, ni la haine de la reine douairière, ni l'aversion de la jeune noblesse et de beaucoup de gentilshommes d'âge et d'expérience, désapprouva la témérité des manifestations que se permettait son frère contre l'inquisiteur général, si vindicatif de sa nature et déjà porté pour tant de raisons à tout mettre en œuvre pour supplanter les favoris.

Le précepteur savait que les mécontents mettaient d'un commun accord à profit la moindre occasion d'indisposer contre lui et sa faction, non-seulement le roi, mais encore les hautes classes et le peuple, lequel, excité sous main par des agents zélés, multipliait ses murmures, imputant à l'administration des deux frères les maux du pays et les fautes du souverain.

La coalition de tant d'ennemis avait de quoi effrayer et tout autorise à supposer que, bien loin de dédaigner le péril, Luiz Gonçalves augurait déjà mal de l'orage qui se préparait. Martim Gonçalves, au contraire, plus hautain que clairvoyant, se fortifia dans ses idées de résistance, au lieu de profiter des bonnes occasions que la fortune lui

ménageait pour sortir des affaires couvert de louanges et même réconcilié avec ses ennemis.

C'est là du moins ce qui paraît résulter des différences de conduite des deux frères.

Tandis que le précepteur, dès qu'il vit décidée la première expédition d'Afrique, s'éloignait prudemment de la cour et allait chercher au collége de Coïmbra le silence du cloître, Martim Gonçalves, plus acharné que jamais à conserver un pouvoir qui lui avait donné le vertige, n'hésitait pas, comme on vient de le voir, à blesser l'infant D. Henri et renouvelait parfois sous une forme plus grave ce système de provocations contre d'autres personnages, comme s'il avait voulu jeter un défi à ses adversaires par la sécurité réelle ou feinte qu'il affichait sur la perpétuité de sa faveur.

C'était plus que de la témérité.

Même absent de la cour et rendu au calme de la vie contemplative, Luiz Gonçalves conserva intact jusqu'à la mort l'ascendant qu'une longue affection lui donnait sur le cœur du roi. D. Sébastien aimait le rigorisme du prêtre et appréciait le désintéressement de l'ami, qui, en tant d'années de faveur, ne s'était jamais départi de son vœu de pauvreté (1).

L'unique passion du précepteur était un dévouement immense et exclusif à sa corporation, dont il avait épousé les idées, les instincts et les espérances. Les fautes qu'il commit dans l'exercice de ses fonctions si délicates émanaient toutes de ce sentiment absolu. L'ambition qu'on lui repro-

(1) Balthasar Telles : *Chronica da companhia de Jesus*, 2e partie, liv. IV, chap. I.

chait et qui, après lui avoir imposé l'ingratitude envers ses protecteurs, le rendit la cause involontaire de la perte du roi et de la ruine de la monarchie, n'avait pas non plus d'autre origine (1).

A la voix de ses chefs, il avait par obéissance échangé le calme studieux de sa cellule contre le tumulte et les inquiétudes de la vie de cour, sa chère solitude contre les intrigues de palais, et ses habitudes tranquilles et modestes contre la responsabilité et les tourments de l'éducation d'un roi.

Si là il se préoccupa avant tout de faire prédominer la compagnie de Jésus, il mérite néanmoins cette justice, qu'inaccessible aux séductions et aux jouissances que son éminente position lui offrait, il abandonna sans hésitation la cour et le monde et n'emporta d'autre remords dans sa retraite que la tardive conviction de n'avoir pas su contenir à temps l'impétueux naturel du prince qu'il avait charge de dresser au métier de roi.

Luiz Gonçalves mourut en 1575, âgé de cinquante-sept ans, et D. Sébastien eut, nous l'avons dit, pour sa mort, les larmes d'un fils, larmes en partie méritées.

Dans une lettre qu'il écrivait au roi lorsqu'il n'avait déjà plus espoir de guérison, nous voyons Luiz Gonçalves protester au nom de Dieu devant qui il allait paraître, et avec cette éloquence qu'inspire une sincère douleur, que la maladie dont il allait mourir venait surtout de son profond chagrin de voir le prince si loin de son peuple et exposé à

(1) Balthasar Telles : *Chronica da companhia de Jesus*, 2e partie, liv. IV, chap. L.

tant de périls. Il terminait en conjurant D. Sébastien de revenir consoler le royaume par sa présence (1).

Le conseil arrivait trop tard pour produire bon effet. Le jeune roi sentit bien ses yeux se mouiller à cette lecture; mais, pour se distraire de sa douleur, il ne pressa que plus vivement encore les préparatifs d'une seconde expédition d'Afrique, but désormais unique de ses pensées.

Martim Gonçalves ressemblait à son frère par la rigidité des mœurs, mais non par le désintéressement.

Véritable ambitieux, il aimait le pouvoir pour le pouvoir, et ne soupirait pas comme le confesseur après les heures de liberté où il pourrait aller se recueillir dans le silence de quelque campagne solitaire, et là tout oublier dans la contemplation de Dieu et la lecture des livres sacrés (2).

Pour Martim Gonçalves, le poids des affaires était un plaisir et jamais un supplice. Sa faveur, d'abord fondée sur l'influence de son frère, se développa avec le temps d'elle-même, grâce à l'obséquieuse docilité qu'il mettait à se plier à tous les goûts du souverain, lequel souffrait de très-bonne grâce qu'on gouvernât despotiquement sous son nom, pourvu que les apparences fussent sauvées et que tous les ordres semblassent émaner de sa volonté absolue (3).

Martim Gonçalves sut si bien s'insinuer par cette voie

(1) Balthasar Telles : *Chronica da companhia de Jesus*, 2e partie, liv. IV, chap. L.

(2) Ibid., 2e partie, liv. VI. Luis Gonçalves avait coutume de se rendre de l'autre côté du Tage et de se réfugier souvent pour quelques jours dans la ferme de Valle do Rosal, située au milieu de la lande de Caparica. C'est là qu'il cherchait à oublier la cour et à soustraire son âme au contact du monde.

(3) Bayam : *Portugal cuidadoso*, liv. II, chap. XXXIII.

que, depuis l'infant et la reine douairière jusqu'aux gentilshommes les plus anciens et les plus considérés, tous se virent contraints à plier devant lui, sous peine d'indisposer le roi qui, dans tout conflit, prenait invariablement parti pour le précepteur et le grand chancelier, s'étonnant des offenses qu'ils recevaient comme s'il en était personnellement atteint et faisant sévèrement repentir quiconque eût voulu diminuer l'estime où il les tenait.

En 1572, la reine Catherine, comprenant l'inutilité d'une attaque ouverte contre l'ascendant de Martim Gonçalves et encore brouillée avec le cardinal D. Henri, qui, de son côté, se plaignait hautement de la froideur avec laquelle on le traitait à la cour, la reine, disons-nous, essaya d'un moyen indirect d'éloigner du roi le précepteur et le grand chancelier, persuadée que, les deux frères écartés, D. Sébastien se tournerait vers elle de préférence à l'infant, dont l'opposition importunait celui-ci (1).

Philippe II, toujours porté à prêter la main à la princesse castillane, expédia à l'ambassadeur d'Espagne auprès du Saint-Siége des instructions tendant à obtenir du Souverain Pontife que Luiz Gonçalves fût appelé à Rome pour concourir à l'élection du nouveau général.

En même temps, la veuve de Jean III chargeait des agents discrets de travailler par des promesses les parents de Martim Gonçalves, en leur assurant que, s'il consentait à s'éloigner de l'oreille du roi, le frère du précepteur serait récompensé de ce sacrifice par la mitre de Coïmbra, une des plus productives du royaume.

(1) Bayam : *Portugal cuidadoso*, liv. II, chap. XXXIII.

Ainsi conduite, cette intrigue de palais avait grande chance de réussir.

Le précepteur ne pouvait pas résister aux ordres du pape, qui seraient certainement corroborés, en cas d'hésitation, par ceux des chefs de la Compagnie, et son frère Martim Gonçalves, averti qu'il aurait affaire à des ennemis implacables tant qu'il garderait sa brillante, mais précaire position, aurait prudemment réfléchi cette fois qu'un évêché accepté à temps était un exil de beaucoup préférable pour lui à l'isolement auquel le condamnerait une chute inopinée (1).

Le cardinal D. Henri, soit à dessein, soit par légèreté, renversa tout.

Au moment même où Martim Gonçalves, cédant aux conseils du duc de Cadaval, entrait chez le roi pour demander l'évêché vacant, l'infant venait de l'obtenir pour D. Manuel de Menezes, évêque de Lamego (2) !

Le favori ne tarda pas à se venger en insinuant qu'il accepterait la charge d'inquisiteur général si l'infant consentait à s'en démettre.

Le cardinal devina peut-être d'où venait le coup qui l'atteignait si directement et qui était trop bien ajusté pour que la main de Catherine d'Autriche dût y être étrangère. Le fils d'Emmanuel qui, bien que surchargé par les nombreux emplois qu'il cumulait, ne voulait en céder aucun, répondit aux ouvertures qui lui furent faites à cet égard, que la charge d'inquisiteur général serait un trop faible prix pour les éminents services du grand chancelier. Le roi, qui s'at-

(1) Bayam : *Portugal cuidadoso*, liv. II, chap. XXXIII.
(2) Ibid.

tendait à cette réponse y riposta de façon à fermer la bouche au cardinal. Il demanda à celui-ci de résigner en faveur de Martim Gonçalves l'archevêché de Lisbonne.

En présence de cette demande, que la moindre opposition pouvait, étant donné le caractère du roi, convertir en ordre, D. Henri ne trouva plus de défaite, et, simulant la soumission, il alla de ce pas faire secrètement transmettre ses plaintes à Philippe II, en le suppliant de lui épargner l'affront d'être dépouillé par un simple sujet dont la faveur pouvait seule expliquer tant de hardiesse.

Le roi d'Espagne n'avait pas besoin d'être excité contre les favoris. Il détestait en eux des adversaires toujours en éveil sur les abus de son influence qui, auparavant, prévalait sans opposition dans notre cour.

Dominé par ces sentiments, il écrivit sans délai à Rome, de ne pas accepter la renonciation de l'infant, qui l'avait, en effet, envoyée pour sauver les apparences en feignant de vouloir tenir sa promesse.

Il paraît constant que le précepteur ignorait les prétentions de son frère ou tout au moins qu'il les désapprouvait, peut-être parce qu'il en prévoyait l'insuccès. Quand le secret s'éventa et que D. Sébastien et Martim Gonçalves découvrirent qu'ils avaient été joués par le cardinal, Luiz Gonçalves continua d'agir comme si l'affaire ne touchait pas un si proche parent.

Les conséquences de l'artifice ne furent pas ausssi agréables pour D. Henri qu'il l'avait espéré alors qu'il comptait sur un secret absolu.

Le roi, blessé dans son orgueil, eut des manières encore plus âpres vis-à-vis de l'infant et sut si bien le rebuter par

des mortifications publiques qu'il l'obligea à ne plus fréquenter le palais et à multiplier ses visites à Alcobaça, dévot asile où D. Henri avait coutume d'aller se remettre de la fatigue des affaires et de la douleur des revers.

Les discordes de palais continuèrent à suivre ce cours sans que la prédilection du monarque pour le frère du précepteur subît la moindre atteinte.

En 1574, la première expédition d'Afrique et le départ précipité du roi appelèrent de nouveau le cardinal à la régence. Déjà réconcilié avec la reine, l'ambitieux prélat crut comprendre que la fortune lui ménageait là une occasion peut-être unique de hâter la ruine du précepteur et du grand chancelier. Il se dit que l'éloignement ne manquerait pas d'affaiblir la prédilection du roi et que les obstacles suscités à dessein contre l'expédition aideraient d'une façon décisive au succès de l'intrigue ourdie par les irréconciliables ennemis du jésuite et de son frère.

Au retour de l'expédition, le mécontentement universel prit, et grâce sans doute aux agents espagnols, une consistance telle que cette seconde conjuration, qui avait la place publique pour théâtre et le peuple, le clergé, la noblesse pour acteurs, serait restée maîtresse du terrain, si la faveur des deux frères n'avait pas eu des racines si profondes dans le cœur de D. Sébastien, ou si, à ce même moment, l'aggravation de la maladie dont était atteint Luiz Gonçalves n'était pas venue aviver encore la tendresse du jeune roi pour son précepteur.

Mais la mort du précepteur vint en aide aux ennemis de son frère et changer du tout au tout la situation de celui-ci, que des circonstances antérieures avaient déjà modifiée.

Par cette mort, Martim Gonçalves avait perdu le principal soutien de son influence; mais, au lieu de se régler là-dessus, il se montrait chaque jour plus hautain, et on eût dit à le voir qu'il jugeait encore sa faveur plus solide qu'au temps où Luiz Gonçalves la préservait de toute chute, en éventant les artifices mis en œuvre pour introduire auprès du roi de nouveaux favoris.

En outre, la campagne de Tanger venait de déjouer pour toujours la tactique dont les deux frères avaient usé jusque-là avec tant de succès pour consolider leur ascendant : accompagnant le roi partout, ils trouvaient toujours quelque moyen d'éloigner de lui ceux qui pouvaient leur faire ombrage.

En 1574, D. Sébastien apparut pour la première fois au milieu de ses vassaux sans le grand chancelier qui semblait être plutôt son tuteur que son ministre et, sans s'en douter, il brisa de ses propres mains le joug d'un favoritisme qui n'avait jamais laissé approcher de lui que des compères et des flatteurs.

Libre enfin et commençant à voir par ses propres yeux, le jeune roi, au milieu de la cour guerrière qui lui faisait escorte, rencontra des seigneurs avec lesquels il n'avait pas encore eu de rapports directs et, en conversant avec eux, il les trouva fort différents du portrait que lui en avait fait la jalousie de ses mentors.

La fréquentation quotidienne de tant d'hommes nouveaux pour lui, et qui tous désiraient captiver ses bonnes grâces, produisit l'effet si redouté par Martim Gonçalves (1).

(1) Voir Brito, *Mémoires* cités dans Bayam, *Portugal cuidadoso*, etc., chap. xv.

Parmi les gentilshommes que le prince distingua dans la courte expédition entreprise au-delà du détroit, on doit citer en première ligne D. Alvaro de Castro, fils de D. Joam de Castro, si célèbre par le glorieux fait d'armes de Diu et par la probité de son caractère, et Christovam de Tavora, soldat d'une témérité héroïque, déjà illustre par sa naissance et par les actes de ses ancêtres, et brûlant d'impatience d'ajouter de nouvelles gloires à son blason.

Après eux se plaçait, mais à un degré inférieur d'intimité, Luiz da Silva, jeune homme avide de renommée, mais moins bien doté sous le rapport des qualités qui peuvent justifier une rapide élévation (1).

Le chef naturel de l'alliance que tous trois jurèrent contre les anciens favoris fut D. Alvaro, comme ayant plus l'habitude des affaires. Dissimulant sa haine, ou, pour parler plus justement, sa rivalité, le fils de D. Joam de Castro, sans risquer des attaques irréfléchies qui pussent le rendre suspect au souverain, sut toucher tous les points sensibles du naturel orgueilleux de D. Sébastien, ne lui disant jamais, mais lui laissant finement deviner, qu'aux yeux de ses sujets, le monarque passait pour être le pupille obéissant du grand chancelier, qui le traitait en enfant et le jugeait incapable soit d'écouter un conseil, soit de prendre personnellement part à une décision (2).

Comme s'il conspirait sa propre ruine, Martim Gonçalves, tandis que ses rivaux tiraient si bien parti de son absence, se tenait enfermé dans un couvent et abandon-

(1) Voir Brito, *Mémoires* cités dans Bayam, *Portugal cuidadoso*, etc., chap. XV.
(2) Ibid.

nait le timon des affaires au cardinal et aux partisans de celui-ci.

Tout contribuait ainsi à préparer l'événement qu'appelait le vœu de la majorité, mais auquel on n'osa croire que lorsqu'il se fut accompli.

De 1574 à 1576, l'intrigue acheva de se développer et gagna tant de terrain, que le roi ne paraissait déjà plus attendre qu'un prétexte pour précipiter des marches du trône, où il s'asseyait presque à son côté, le favori imprudent (1).

A mesure que baissait le crédit de celui-ci, D. Alvaro, Christovam de Tavora et Luiz da Silva gagnaient en faveur et d'une façon si visible que, si le frère du précepteur avait été un peu plus avisé, un peu moins endurci dans l'erreur qui amena sa chute, il eût prévenu le péril par une initiative sensée.

En 1573, D. Alvaro de Castro entra au gouvernement en qualité d'intendant des finances, charge qui le rapprochait de la personne du roi et lui assurait une influence décisive dans le conseil privé. Deux ans après, en 1575, Christovam de Tavora était élevé au poste honorifique de grand-écuyer.

C'est seulement plus tard, en 1578, et après la mort de D. Alvaro, que Luiz da Silva se vit appelé à l'une des fonctions de l'intendance (2).

Ces choix, faits sans la recommandation du grand chancelier et hors du cercle étroit de ses partisans, ne permet-

(1) Hieronimo Franchi Conestagio : *Uniam de Portugal*, liv. I. — Fr. Bernardo da Cruz : *Chronica de el-rei D. Sebastiam*, chap. XXXV.

(2) Voir, dans l'*Historia genealogica da casa real*, le relevé des emplois sous le règne de D. Sébastien.

taient plus de douter que les préférences du prince avaient pris une nouvelle direction. Jeune et belliqueux, il aimait naturellement à s'entourer de jeunes gens et de chevaliers.

En attendant, D. Alvaro, mûri par l'expérience, évitait de se hâter, mesurant tous ses pas et calculant tous ses coups. Dirigée par la connaissance du caractère du roi et de l'état réel des choses, son ambition n'allait jamais en avant qu'à coup sûr et après avoir sondé devant elle le terrain.

En se risquant à engager la lutte contre un ministre tout puissant, lutte où tant d'autres avaient succombé, il eut soin de s'assurer le concours de tous les personnages qui, par leur naissance et leur position, pouvaient utilement l'appuyer.

Bien que les historiens ne le disent pas ouvertement, tout indique que Catherine d'Autriche et le cardinal D. Henri ne restèrent pas étrangers aux projets des nouveaux adversaires de Martim Gonçalves.

Le pacte conclu vers le même temps entre les gentilshommes hostiles au favori et le fameux Pedro da Alcaçova Carneiro, banni de la cour et dépossédé de ses emplois, autorise cette conjecture, du moins quant à la reine douairière.

Victime de la haine de l'infant, l'ancien secrétaire et confident de Jean III et de sa femme avait noblement supporté la disgrâce ; sans manifester ni impatience puérile, ni regrets, il avait continué à s'abriter sous la protection de Catherine dont il ne perdit jamais la confiance, qu'il méritait d'ailleurs par une fidélité éprouvée.

Il est naturel de supposer que l'habile homme d'État, possesseur des secrets les plus intimes du règne précédent,

forma avec l'évêque de l'Algarve et quelques autres vieux conseillers, le principal noyau du parti de la princesse espagnole et que celle-ci les consultait sur toutes ses déterminations, notamment depuis que le précepteur et le grand chancelier, jetant à son égard le masque, l'avaient publiquement offensée dans ses plus tendres affections et dans la partie la plus vulnérable de son orgueil.

Lourenço Pires de Tavora, mort en 1573, et qui n'assista pas à la chute du favori, inclinait dans les derniers temps d'une façon visible vers les amis de Catherine, tout en continuant à servir la compagnie de Jésus, qui, jusqu'au dernier jour, le considéra comme un de ses plus fervents protecteurs, et sans se mettre mal avec l'infant D. Henri, dont nul mieux que lui ne connaissait l'incapacité.

Les rapports de la reine avec Pedro da Alcaçova expliquent comment D. Alvaro et Christovam de Tavora s'arrêtèrent à l'idée d'associer celui-ci à leur entreprise, trouvant à la fois en lui un politique consommé et le confident d'une princesse que les injustices des favoris désignaient plus que jamais à l'estime publique. D. Alvaro et Christovam avaient besoin pour supplanter Martim Gonçalves d'un allié puissant et celui qui se désignait le plus naturellement à eux était le parti de Catherine, que Pedro da Alcaçova, une fois rentré en grâce auprès du roi, entraînerait de leur côté en même temps qu'il leur donnerait le concours plus décisif encore de sa haute capacité et de son expérience d'homme d'Etat (1).

Ce plan arrêté, D. Alvaro commença à faire adroitement

(1) Bayam. : *Portugal cuidadoso*, etc., chap. xv. — Conestagio : *Uniam de Portugal*, liv. I.

valoir dans ses conversations avec le roi les mérites du secrétaire, le signalant comme le seul homme capable de restaurer la prospérité nationale, minée par des fautes et des négligences que tout le monde déplorait. Il ajoutait en flatteur habile que Pedro da Alcaçova saurait par sa vigoureuse administration créer les ressources dont le prince avait besoin pour recommencer ses entreprises guerrières.

Les nombreux agents que la reine avait dans le palais accompagnaient de louanges analogues le nom de Pedro da Alcaçova, et ne perdaient pas une occasion de l'exalter en présence de D. Sébastien.

Pour mieux cimenter l'accord, les liens du sang vinrent s'ajouter aux liens politiques. Christovam de Tavora maria une de ses sœurs à Luiz da Silva et une autre à Luiz da Alcaçoba, fils aîné du secrétaire. Ce n'est qu'après s'être ainsi préparés pour toutes les éventualités, après s'être assurés de l'appui de la reine et peut-être même de celui de Philippe II d'Espagne, que les compétiteurs du favori ouvrirent les hostilités en commençant à le moins ménager auprès du roi (1).

Martim Gonçalves, soit qu'il se fiât à l'amitié du souverain, soit qu'il se fût endormi dans sa longue faveur, ne paraissait pas encore s'émouvoir de ces tentatives et montrait à ses rivaux la hautaine indifférence d'un homme qui dédaignerait de lever le bras pour frapper.

Nous ne sommes pas en mesure de savoir si cette tolérance, si peu conforme à ses habitudes, était réelle ou

(1) Conestagio : *Uniam de Portugal*, liv. I. — Fr. Bernardo da Cruz : *Chronica de el-rei D. Sebastiam*, chap. XXXV.

affectée. Peut-être, en voyant ses adversaires si avant dans les bonnes grâces du roi, jugea-t-il peu sûr d'employer contre eux les armes dont, en des temps meilleurs, il avait si bien usé contre d'autres ambitieux.

Ce qui paraît toutefois inexplicable, c'est la faute volontaire qu'il commit peu après de ne pas accompagner dans l'Algarve D. Sébastien, qui restait ainsi livré durant tout le voyage aux ennemis les plus audacieux du grand chancelier, bien que celui-ci pût aisément prévoir, par l'exemple de Tanger, qu'ils saisiraient cette occasion pour renouveler leurs plaintes et au besoin leurs calomnies contre son administration.

Ce voyage fut effectivement fatal à Martim Gonçalves. Au cap Saint-Vincent, D. Alvaro, jugeant le moment venu de ne plus rien déguiser, déclara en termes énergiques à D. Sébastien que le précepteur et son frère, peu entendus en politique et encore moins en matière de finances, avaient ruiné le pays par les lois sur les changes et les monnaies, lois qui, si on ne les révoquait pas en toute hâte, allaient rendre impossible, faute d'argent, l'exécution des héroïques projets du roi.

A l'appui de ses assertions, l'adroit courtisan ne manqua pas de faire valoir l'état de choses antérieur aux dernières innovations, attribuant la décadence, non aux causes lointaines qui en étaient la vraie source, mais bien à la mauvaise administration du grand chancelier et de ses agents (1).

Les paroles de D. Alvaro laissèrent le roi pensif et dans une grande perplexité.

(1) Conestagio : *Uniam de Portugal*, liv. I.

Il les avait écoutées sans marques de mécontentement et sans mot dire ; mais les gentilshommes qui craignaient son indécision recoururent, pour presser le dénoûment, à l'adresse d'un agent subalterne, Joam de Castilho, homme d'un caractère plaisant et ayant son franc-parler.

Celui-ci, à qui l'on avait donné le mot, entra, une pétition à la main, et porta le dernier coup, en disant d'un ton de badinage que « Son Altesse (1) pouvait encore dé- « pêcher ce papier ; car, tant qu'elle ne serait pas de retour « à Lisbonne, elle était le roi de Portugal. »

L'effet de cette raillerie, lancée si à propos, dépassa les espérances de ceux qui l'avaient soufflée.

Blessé de voir ainsi divulguer son occulte abdication du pouvoir, D. Sébastien, si jaloux des prérogatives de sa couronne, devait bientôt sentir se changer en animadversion la confiance qu'il avait mise en Martim de Gonçalves.

Le roi se retira dans son appartement avec la résolution déjà bien arrêtée d'en finir et sans si bien dissimuler ses impressions que les assistants ne pussent déjà lire sur son visage le succès de l'expédient (2).

Malgré tout, le roi, de retour à Lisbonne, ne se pressait pas de mettre à exécution ses desseins, retenu peut-être qu'il était par les liens d'un respect dont il avait l'habitude depuis l'enfance et, pour que D. Sébastien se décidât à congédier enfin son ministère, il fallut que celui-ci l'y poussât par un scandaleux abus du pouvoir absolu qu'il s'était arrogé.

(1) La qualification d'altesse était encore donnée à cette époque aux rois de Portugal. (*Note du traducteur*).

(2) Bayam : *Portugal cuidadoso*, chap. XV.

Dona Maria de Noronha, veuve d'un frère de Martim Gonçalves, s'étant éprise d'un homme au-dessous de sa condition, l'épousa en secondes noces. Le favori en fut irrité comme d'un affront personnel, et, habitué qu'il était à satisfaire tous ses caprices, il frappa cette malheureuse dame au nom de la justice du roi. Il ordonna qu'on lui mît des menottes, et qu'après l'avoir promenée sur une mule par toute la ville, on l'ensevelît dans une des prisons de la tour de Belem (1).

Le tumulte et les cris dont fut accompagnée l'exécution de cet ordre et la dureté brutale avec laquelle on entraînait Dona Maria par les rues produisirent sur celle-ci des impressions si cruelles qu'elle s'imagina qu'on la menait à l'échafaud, et qu'arrivée devant l'église Saint-Antoine, elle se précipita de sa monture pour y chercher asile ; mais la pauvre dame, dont les mains étaient, nous l'avons dit, liées, tomba d'une façon si immodeste, que tous ses parents virent dans cet accident une aggravation de l'outrage.

La reine ressentit aussi une vive douleur de l'injure publique faite à une femme de qualité, et elle alla s'en plaindre au roi escortée des seigneurs qui tenaient de plus près par les liens du sang à la dame outragée.

Les clameurs de tant de nobles personnages qui venaient appeler au souverain des violences du ministre décidèrent D. Sébastien, et quand le favori, confiant en son vieil ascendant, osa se montrer, il put deviner aux nuages dont se couvrit la physionomie du prince que celui-ci était résolu à se débarrasser de lui.

(1) Bayam : *Portugal cuidadoso*, chap. xv.

D. Sébastien lui tourna le dos sans mot dire et lui envoya de sa chambre demander en vertu de quelle autorité il avait ordonné un semblable emprisonnement.

Martim Gonçalves vit que son règne était fini, et il sortit du palais pour n'y plus rentrer.

Ce coup si subit, si inattendu pour quiconque n'était pas bien au fait des secrets de la cour, produisit ses conséquences naturelles.

Le 7 mai 1576, le gouvernement fut remanié. Manuel Quaresma Barreto, D. Francisco de Portugal et Pedro da Alcaçova Carneiro y rentrèrent comme intendants des finances. D. Alvaro de Castro y resta en la même qualité, qui lui avait été conférée, nous l'avons dit, le 23 octobre 1573 (1).

La chute de l'orgueilleux ecclésiastique qui, durant tant d'années, avait été le dispensateur tout puissant des grâces et de la bienveillance du souverain, fut saluée par les applaudissements des courtisans et des masses.

Son administration déplaisait universellement, et, à part les jésuites, qui perdaient en lui leur principal auxiliaire, il ne laissa de regrets qu'aux quelques adhérents que sa faveur seule soutenait.

Le cardinal D. Henri ne vit probablement pas de bon œil la rentrée de Pedro da Alcaçova Carneiro aux affaires.

Si la ruine de Martim Gonçalves apportait un adoucissement aux récentes blessures qu'avait subies la vanité du prélat, la victoire d'un homme qu'il détestait en souvenir

(1) Voir dans l'*Historia genealogica da casa real* la liste des emplois publics au temps de D. Sébastien.

d'anciennes offenses était de nature à beaucoup modérer la joie du premier triomphe.

Dans ce conflit d'intérêts divergents, quelqu'un trouva un profit net à la chute du grand chancelier : nous voulons parler de D. Alvaro de Castro qui le remplaça. Élevé à la direction suprême des affaires, le fils de D. Joam de Castro ne jouit que peu de temps des sourires de la fortune.

En 1577, la mort vint enlever le nouveau grand chancelier au milieu de ses projets et sans lui laisser le temps nécessaire pour réaliser les espérances que beaucoup fondaient sur la probité de son caractère et la prudence de ses résolutions. D. Sébastien le regretta en véritable ami. Fidèle à la religion du tombeau, le cœur du jeune roi n'était pas de ceux que quelques pelletées de terre suffisent à séparer des êtres aimés.

Nous manquons des renseignements nécessaires pour une appréciation complète et impartiale du rôle que joua D. Alvaro durant son passage aux affaires.

Les gens qui se faisaient l'écho de ses ennemis imputèrent dans la suite à l'ascendant qu'il avait su conquérir et conserver jusqu'au dernier jour sur l'esprit du monarque les désastres de 1778, l'accusant d'avoir flatté les pensées guerrières de D. Sébastien au lieu de les contenir.

Les amis de D. Alvaro soutenaient, au contraire, que, si la mort n'avait pas enlevé au roi un si sage conseiller, celui-ci aurait réussi à le détourner, en l'occupant d'autres soins, de cette nouvelle et si fatale expédition d'Afrique où ses témérités eurent un si tragique dénouement, et à

perpétuer, au moyen d'un mariage honorable, le pouvoir dans la dynastie portugaise (1).

Un fait qui ressort bien clairement au milieu de ces contradictions, c'est que la mort de ce ministre, dont le jeune roi respectait l'âge et l'expérience, contribua à le rendre plus absolu dans ses desseins, vu qu'aucun des gentilshommes et des conseillers qu'il admettait près de lui n'avait une vigueur de caractère ou une influence suffisantes pour le détourner des idées dont il poursuivait si obstinément la réalisation.

Christovam de Tavora, qui, par la mort de D. Alvaro, passa de la seconde à la première place dans l'affection du prince, ne pouvait point parler aussi haut que le fils de D. Joam de Castro, à qui un long passé politique donnait le droit de ne pas courber la tête comme un simple courtisan.

Introduit auprès du roi par D. Alvaro, qui était de longue date lié avec Lourenço Pires et la maison de Caparica, Christovam était pour D. Sébastien un compagnon presque obligé de chasse, d'amusements et de voyage; mais, si grande que fût sa faveur, elle ne donnait pas au jeune courtisan l'autorité nécessaire pour dompter un naturel rebelle à la persuasion et prompt à passer, devant la moindre opposition, de la bienveillance à l'antipathie.

L'histoire doit néanmoins cette justice à Christovam de Tavora, que jamais il n'abusa de l'amitié du prince. Si le nouveau favori ne sut pas conquérir assez d'ascendant pour sauver le roi et le pays de la catastrophe où ils cou-

(1) Bayam : *Portugal cuidadoso*, chap. XVI.

raient, il sut du moins se faire pardonner son élévation par son affabilité et son aimable empressement à secourir toutes les infortunes. Les honneurs ne lui avaient pas tourné la tête, et l'on put dire de lui à la fin de sa carrière bien courte mais non sans éclat, que ceux dont il s'était le moins souvenu dans la dispensation des grâces, c'étaient lui-même et les siens (1).

Toujours est-il que les espérances qu'avait fait naître la chute de Martim Gonçalves s'évanouirent bientôt. Cet événement si désiré ne paraît, en définitive, avoir eu pour résultat que de transformer en détermination raisonnée et mûrie les projets jusque-là vagues et incohérents du monarque. Impatient de se mesurer les armes à la main avec les infidèles et d'agrandir ses domaines par la conquête, il en vint jusqu'à imposer silence à toute opinion contraire et à menacer avec une injuste sévérité de ses rigueurs quiconque s'avisait de contester l'à-propos et de faire ressortir les difficultés de l'entreprise.

Cessant de se faire illusion sur l'insuffisance des ressources du royaume pour une si grande aventure, il choisit Pedro da Alcaçova pour lui confier la mission à la fois la plus périlleuse pour la faveur naissante de celui-ci, mais la plus flatteuse par la confiance qu'elle dénotait.

Dépêché avec le titre d'ambassadeur à la cour de Philippe II, où le grand-juge (*Meirinho-Mor*) D. Duarte de Castello Branco se trouvait déjà en la même qualité, Pedro da Alcaçova était chargé de représenter avec force la nécessité de pourvoir sans délai à la défense des intérêts religieux

(1) *Historia dos varoens illustres da casa de Tavora*, citée dans Bayam, chap. XVI.

aussi bien qu'à celle des places fortes d'Espagne et de Portugal, menacés par la puissance du roi de Fez, Muley-Abd-el-Melek, à qui ses succès dans de récentes luttes intérieures semblaient présager un règne mémorable (1).

D. Sébastien comptait sur son envoyé pour vaincre les répugnances de l'Espagne, et il se voyait déjà pénétrant victorieux jusqu'au cœur du Maroc par la porte toujours ouverte de Tanger, où continuait de flotter la bannière arborée par Alphonse V.

Dans la pensée de faciliter la mission de l'ancien ministre de Jean III, le roi l'autorisait à demander en mariage l'infante Isabelle-Claire-Eugénie, l'aînée des filles de Philippe II, pour resserrer encore les liens de parenté entre les deux monarchies, devenues déjà presque sœurs par leurs alliances antérieures.

Pedro da Alcaçova, faisant son profit des leçons que lui donnait le passé, dissimula ses opinions en bon courtisan et obéit aux ordres du souverain sans les discuter (2).

L'ambassadeur arrivé à Madrid, ce qu'il appréhendait sans doute en partant se réalisa.

Quelles que fussent et son habileté et l'estime dont il jouissait à la cour de Castille, l'intérêt de la politique espagnole l'emporta sur lui. Ses sincères efforts pour dissimuler les difficultés de l'entreprise et pour obtenir une réponse favorable échouèrent devant l'imperturbable dissimulation de l'héritier de Charles-Quint.

Évitant de se prononcer dès l'abord sur les propositions

(1) Barbosa : *Memorias de el-rei D. Sebastiam*, 4e partie, liv. v, chap. II. — Fr. Bernardo da Cruz : *Chronica de el-rei D. Sebastiam*, chap. XXXV.

(2) Barbosa, ibid.

du Portugal, Philippe II désigna le duc d'Albe pour conférer avec Pedro da Alcaçova, en donnant selon toute apparence au premier l'ordre secret de faire traîner la discussion en longueur et de se tenir en garde contre la solution que le ministre de D. Sébastien avait tant à cœur d'amener (1).

La négociation ainsi engagée répondit aux desseins du roi de Castille, et le secrétaire de Jean III, ne voyant pas l'Espagne disposée à jouer ses soldats et son argent dans une entreprise condamnée comme téméraire par tous les hommes de sens, chercha à s'épargner au moins le refus formel qu'il entrevoyait et qui eût anéanti du coup la bonne opinion qu'avait de son habileté D. Sébastien.

Pour éviter un si grand échec, l'ambassadeur imagina un expédient qu'il eût l'habileté de suggérer à D. Sébastien et de faire accepter par Philippe II.

Il s'agissait de laisser la question en suspens jusqu'à ce que les deux souverains pussent la traiter par eux-mêmes dans une entrevue comme bons parents et doublement intéressés à ce titre à écarter toutes les causes de désaccord qui pourraient porter atteinte à leur mutuelle affection.

Ainsi pressé et se voyant placé dans l'alternative d'opter pour une rupture ou de consentir à cette entrevue, Philippe II choisit de deux maux le moindre et donna son consentement.

Rendez-vous fut pris d'un commun accord à Guadalupe et pour la fête de Noël. Christovam de Moura fut envoyé par l'Espagne à Lisbonne pour régler les conditions

(1) Fr. Bernardo da Cruz : *Chronica*, etc., chap. XXXV. — Barbosa : *Memorias*, etc., 4e partie, liv. I, chap. II.

de l'entrevue et le roi manifesta son vif contentement par les attentions qu'il prodigua au confident de son oncle (1).

Les raisons invoquées par D. Sébastien pour colorer sa fougueuse impatience n'étaient pas du reste tout à fait indignes de l'attention d'un prince vigilant.

Dissimulant toute idée de conquête, il insistait sur l'urgence qu'il y avait à occuper le port de Larache d'où les Turcs, enorgueillis par les récentes victoires de leur allié Muley Abd-el-Melek, s'élançaient sur les navires des deux puissances catholiques de la Péninsule et pourraient, enhardis par l'impunité, étendre leurs agressions jusqu'au littoral (2).

Mais, pour châtier et contenir l'audace des ennemis de la foi, il n'était certes pas nécessaire qu'un roi à la fleur de l'âge, encore sans descendants et ne connaissant la guerre que par les livres, épuisât entièrement les ressources de ses états et livrât aux chances capricieuses d'une bataille tout l'avenir de la monarchie.

Philippe II se rencontra avec le roi de Portugal au fameux couvent de Guadalupe, et là, au milieu des fêtes et des pompes qui solennisaient cette entrevue, c'est en vain qu'il assuma l'autorité que lui donnaient les ans et sa réputation de prudence pour dissuader son royal neveu de commander en personne l'expédition pour laquelle celui-ci demandait le concours de l'Espagne.

Le duc d'Albe, réputé le premier capitaine de son temps, insista sur les inconvénients d'une entreprise de propor-

(1) Fr. Bernardo da Cruz : *Chronica de el-rei*, etc., chap. XXXV. — Barbosa : *Memorias*, etc., 4e partie, liv. I, chap. II.

(2) Mémoire de Pedro da Alcaçoba au roi de Castille, dans Barbosa, ibid.

tions aussi vastes que les concevait le petit-fils de Jean III, et s'offrit lui-même pour passer le détroit et réprimer l'orgueil des infidèles par l'occupation de quelques places du littoral.

Tout fut inutile. Jugeant que les remontrances du roi de Castille émanaient d'un sentiment d'envie et celles du duc d'Albe du désir d'accaparer tout l'honneur d'un brillant fait d'armes, le roi de Portugal s'obstina de plus en plus en ses premiers desseins, et il fallut, bon gré mal gré, se prêter à la discussion de l'objet primitif de l'entrevue.

Pedro da Alcaçova et le duc d'Albe, chargés par leurs souverains respectifs de les représenter dans les conférences, renouèrent le fil rompu des premières négociations, et cette fois avec le désir commun de conclure. Le premier point du traité, le mariage du jeune roi avec l'infante Isabelle-Claire, fut bientôt approuvé.

Le duc, tout en déclarant que son maître tenait beaucoup à ce que sa fille aînée épousât D. Sébastien, expliqua les raisons qui empêchaient Philippe II d'accéder ouvertement à ce projet.

La princesse était promise à l'empereur, mais comme les infirmités du chef de la maison d'Autriche le rendaient inapte au mariage, Philippe II condescendait au désir de son neveu, en faisant cette seule réserve que, vu l'extrême jeunesse de l'infante, les fiançailles ne seraient rendues publiques que lorsque celle-ci aurait atteint l'âge nubile (1).

Sur le second point, l'expédition d'Afrique, les hésitations et les doutes prirent beaucoup plus de temps.

(1) Barbsoa : *Memorias de el-rei D. Sebastiam*, 4[e] partie, liv. I, chap. II.

Tout en louant le zèle et l'ardeur de D. Sébastien, le roi objectait que le péril résultant de la présence des Turcs de l'autre côté du détroit ne lui paraissait pas aussi imminent qu'on voulait le représenter. Faisant allusion aux discordes civiles des infidèles, il ajoutait que, Muley-Abd-el-Melek ayant été élévé sur le trône par le secours des soldats du sultan, ceux-ci ne souffriraient certainement pas, les bras croisés, que leur protégé fût renversé par les chrétiens ligués aux Maures dissidents, et qu'on pouvait craindre qu'aux premières hostilités une puissante flotte sortit de Constantinople pour venir ravager les ports d'Espagne et de Portugal (1).

Voyant toutefois le successeur de Jean III fermer les yeux à l'évidence et tous les arguments échouer devant son obstination, Philippe II, qui ne voulait pas le mécontenter, ne put s'empêcher de lui promettre un secours de cinquante galères et de cinq mille hommes soldés par l'Espagne, mais avec des restrictions telles qu'elles trahissaient toutes les répugnances du monarque espagnol et son arrière-pensée de ne remplir qu'en partie l'engagement qu'il n'avait pu refuser aux instances personnelles de son royal parent (2).

Tels furent les résultats de la célèbre entrevue de Guadalupe, où fut définitivement préparée la ruine du Portugal.

Le rôle joué dans les conférences par Pedro da Alcaçova servit plus tard de prétexte pour imputer à celui-ci le désastre d'Alcacer, et le cardinal D. Henri, une fois sur le trône, ne se fit pas faute d'aggraver les préventions du

(1) Barbosa : *Memorias de el-rei D. Sebastiam*, 4e partie, liv. I, chap. II.
(2) Barbosa, ibid., chap. VIII.

public en ordonnant la mise en jugement des favoris du prince auquel, par une dernière calamité, il succédait.

En dépit de l'injustice ordinaire des contemporains, plus d'un fit cependant la remarque que le futur comte da Idagna, en proposant l'entrevue des deux souverains, nourrissait peut-être le secret espoir que la voix de Philippe II parviendrait à dissiper les fatales idées de gloire et de conquêtes dont s'enivrait un jeune roi habitué à satisfaire tous ses caprices (1).

La prudence connue du ministre autorise cette conjecture. Tout l'invitait à s'opposer à une entreprise dont sa longue expérience lui faisait voir la témérité; mais, à lui seul, il ne pouvait que peu ou rien. Quand les plus renommés capitaines voyaient leurs objections si mal prises, il ne devait pas espérer d'être mieux écouté, lui qui avait vieilli loin des armes dans la pratique des affaires.

Le sort était donc jeté. Les fautes et les vices de cette malheureuse époque appelaient un châtiment, et la Providence se servait des voies humaines pour humilier en quelques heures l'orgueil des conquérants de l'Asie et des colonisateurs de l'Amérique. Soixante ans d'esclavage impatiemment supporté devaient enseigner aux descendants des vaincus d'Alcacer les vertus viriles auxquelles ils durent de recouvrer, par un robuste effort, l'indépendance du Portugal.

(1) Brito, Apparatos — Ferreiras, tome XV, cité dans Bayam : *Portugal cuidadoso*, liv. III, chap. XXIV.

CHAPITRE II

PRÉPARATIFS DE LA SECONDE EXPÉDITION D'AFRIQUE

Plans de la maison d'Autriche sur le Portugal. — Arzilla se rend. — Ambassade du duc de Medina Cœli. — Nouveaux impôts. — Revue des forces du royaume. — Décadence de l'esprit militaire. — Plaintes contre les favoris.

Si l'on juge, en cette circonstance, le roi d'Espagne d'après le caractère dominant de sa politique, on peut, sans grand danger d'injustice, suspecter la sincérité de ses efforts pour détourner D. Sébastien d'une aventure militaire dont le résultat ne pouvait être visiblement que funeste. Les faits en apparence déposent en faveur de l'héritier de Charles-Quint; mais Dieu seul peut lire au fond du cœur des princes, et la dissimulation était si habituelle à Philippe II, ses paroles exprimaient si rarement ses sentiments véritables et son ambition se révélait déjà dès cette époque avec une telle intensité, que, sans vouloir formuler une opinion définitive, nous osons au moins met-

tre en doute la cordialité des conseils et la rectitude des intentions du monarque du moment où, comme ici, son intérêt était en désaccord avec ses paroles.

Le roi de Castille connaissait le caractère ardent de son neveu et il n'ignorait pas que le plus sûr moyen de confirmer celui-ci dans une opinion quelconque c'était de le contredire ouvertement. En le dissuadant presque avec dureté de l'expédition d'Afrique et en permettant que ses généraux et ses conseillers à lui en usassent de même, Philippe II était-il de bonne foi, exempt de toute arrière-pensée mauvaise, et seulement inspiré par sa tendresse de parent et sa prudence de souverain, ou bien, peu scrupuleux comme il était, ayant toujours quelque sombre et profond calcul dans la pensée, s'étudia-t-il à résister juste autant qu'il fallait pour stimuler le naturel hautain et renforcer l'obstination passionnée du jeune roi?

Ce serait bien là le Philippe II que nous connaissons, avec sa dureté de cœur, son indifférence sur le choix des moyens, son ambition dissimulée, mais ardente. Ces traits si caractérisés de sa physionomie se concilient peu avec le respect des obligations morales, et Jeronymo de Mendonça nous paraît se prononcer au moins à la légère quand il dément avec tant de chaleur les assertions de Conestagio à cet égard (1).

L'attitude et les procédés du roi catholique dans les négociations relatives au mariage de D. Sébastien ne sont pas un argument en faveur de sa loyauté, car le résultat

(1) Jeronymo de Mendonça : *Jornada de Africa*, chap. I. — Conestagio : *Uniam de Portugal*, liv. I.

répondit beaucoup plus à l'intérêt de la Castille qu'aux convenances et aux besoins du Portugal.

Après avoir prodigué les conseils et les insinuations pour pousser notre cour à rejeter l'alliance de la maison de Valois et faire prévaloir le projet d'un mariage avec l'archiduchesse Elisabeth, Philippe renverse à l'improviste toutes les combinaisons, prend pour lui l'épouse promise au roi de Portugal et ne daigne pas même écouter celui-ci, qu'il traite avec le sans-façon dont on n'userait pas envers un pupille.

Puis, comme s'il voulait encore aggraver l'offense, il reprend l'idée du mariage avec Marguerite de Valois, mariage qu'il avait fait lui-même échouer, et quand D. Sébastien, blessé dans sa susceptibilité, refuse, Philippe II se prévaut de ce prétexte, qu'il avait probablement fait naître lui-même, pour renoncer à la mission qu'il avait non pas acceptée, mais bien demandée, cachant ainsi sous une bouderie affectée ce qu'avait d'équivoque et d'insolite son attitude.

Ces procédés incohérents, ces revirements presque puérils s'expliquent si peu qu'on en admettrait à peine la spontanéité chez un monarque frivole ; mais on ne peut, d'aucune façon, les faire concorder avec le caractère d'un politique si posé dans ses délibérations et si au courant des secrets et du caractère des autres princes.

Nous n'attribuons pas au roi catholique des plans qui auraient supposé en lui le don de prescience. Pour si haut et si loin que son ambition prît le vol durant ces inquiètes insomnies où la soif de puissance et le remords se livraient bataille à son chevet, Philippe II n'eût pas pu encore en-

trevoir à si longue distance le cadavre de son royal parent gisant sur la plage africaine, ni deviner que le sceptre d'Emmanuel passerait des mains d'un cardinal moribond dans ses mains à lui ; mais, d'un autre côté, qui oserait fixer la limite de l'espérance dans une âme si insatiable et mesurer les sombres abîmes d'un cœur où la pitié et la conscience jetaient si rarement un rayon?

La pensée constante de la maison d'Autriche était d'unir les deux couronnes. Charles-Quint, dans les dernières années de sa vie, alors qu'il se montrait si détaché du monde et si las de ses vanités, dirigeait encore du fond de sa retraite de Saint-Just des tentatives ayant pour but d'assurer à son petit-fils, le prince D. Carlos, la possession des États que la débile enfance de D. Sébastien menaçait de laisser au premier moment sans maître.

Postérieurement à l'expédition assez malheureuse qu'avait faite Alphonse V en Castille pour soutenir les droits de Jeanne sa nièce, Isabelle-la-Catholique et avec elle Jean II avaient compris que la meilleure conciliation de toutes les rivalités serait un mariage entre la princesse aînée d'Espagne et D. Alphonse, unique héritier du monarque portugais.

Par ce mariage, tout germe de défiance était de part et d'autre étouffé, et Isabelle, n'ayant plus rien à craindre des prétentions de la princesse au nom de laquelle Jean II menaçait la tranquillité de l'Espagne, pouvait en toute sûreté poursuivre la glorieuse conquête de Grenade.

Le roi de Portugal, non moins bon politique, voyait de son côté dans l'avenir d'autres motifs d'adhérer sans hésitation à l'arrangement dont il s'agit.

La princesse castillane dont il acceptait la main pour son fils était dans l'épanouissement de la jeunesse, et entre elle et la couronne s'interposait le seul prince D. Juan, né en 1479 (1).

Qui sait si Jean II ne caressa pas l'idée de voir un jour s'asseoir sur le trône de Ferdinand et d'Isabelle le jeune prince qu'il aimait tant comme père, et en qui il voyait de plus, comme roi, l'unique obstacle qui séparât du trône les descendants de son oncle l'infant D. Fernando ?

Si ces rêves ne s'étaient pas évanouis en fumée, l'idée d'Alphonse V se serait trouvée réalisée et sur une plus vaste échelle. Le Portugal aurait formé avec la Castille et l'Aragon, unis à lui par des liens pacifiques, un seul et même empire sous le sceptre du petit-fils du vainqueur d'Arzilla, et au lieu de luttes sanglantes, ce grand triomphe, obtenu sans larmes et sans sacrifices, n'eût provoqué dans l'une et l'autre nation qu'une immense acclamation de joie.

La fortune, qui avait mis une si cruelle ironie à encourager ces espérances grandioses, ne souffrit pas qu'une seule se vérifiât.

La mort subite et prématurée du prince Alphonse, peu de mois après son mariage, vint changer en deuil l'éclat récent des fêtes. Puni par où il avait péché, Jean II vit s'écrouler en un moment tout l'édifice élevé par son ambition, et à la douleur de fermer les yeux à son héritier s'ajouta pour le vieux roi, comme surcroît de châtiment, celle de voir échoir sa couronne et la mission de poursuivre ses

(1) Voir D. Modesto Lafuente, *Historia general de España*, tome X, 2[e] partie, liv. IV, chap. XII, et les autorités sur lesquelles s'appuie son récit.

vastes projets à l'heureux duc de Beja. La Providence sembla avoir prédestiné Emmanuel à moissonner le vaste champ qu'avaient laborieusement ensemencé la prudence et l'énergie du petit fils de D. Duarte.

Vasco de Gama, doublant le cap des Tourmentes, commença la splendeur d'un règne qui devait voir à genoux devant lui toutes les petites royautés de l'Inde.

La princesse, veuve du fils de Jean II, venait d'épouser en secondes noces Emmanuel, quand mourut l'héritier des rois catholiques, ce qui faisait passer la splendide succession de ceux-ci à la nouvelle reine de Portugal (1).

Mais cette série de prospérités qui venaient ainsi au devant de tous les désirs d'Emmanuel fut bientôt interrompue.

Il se voyait déjà maître des Espagnes, des royaumes de Naples et de Sicile et des Amériques, quand ces magnifiques rêves s'évanouirent, le laissant désolé et inconsolable devant le cercueil de sa femme et de son héritier. Celui-ci vint au monde en coûtant la vie à sa mère et mourut lui-même au bout de quelques jours (2).

La perte du prince D. Miguel fut un coup funeste, non-seulement pour les deux familles royales qui le pleuraient, mais encore pour l'avenir de la péninsule.

Cette occasion unique de fondre en un seul les royaumes de Castille, d'Aragon et de Portugal, et cela sans luttes, sans entamer l'indépendance ou blesser la fierté d'aucune

(1) Le mariage d'Emmanuel avec Isabelle de Castille eut lieu en septembre 1497, et le prince D. Juan, héritier des rois catholiques, mourut le mois suivant à Salamanque.

(2) Voir D. Modesto Lafuente : *Historia general de Espana*, tome x, 2e partie, liv., IV, chap. XII.

des trois nations, il suffit d'un souffle de la mort sur un berceau pour la faire s'évanouir à jamais. Dieu voulut que les rôles s'intervertissent et qu'au lieu de l'héritier d'Emmanuel ce fût à celui de Charles-Quint à réaliser l'unité, mais dans le sang et au prix de l'humiliation du Portugal (1).

Philippe II, qui sentait la différence des deux situations, ne se méprit pas aux apparences et traita ses nouveaux domaines en pays conquis. Il ne se trompa qu'en supposant qu'une nation devenue espagnole par force finirait par le devenir de cœur.

La révolution de 1640 fut la réponse de la nationalité opprimée aux victoires du duc d'Albe et au parjure des promesses faites dans les cortès de Thomar.

Du côté de l'Espagne, la pensée de l'unité péninsulaire avait survécu à Ferdinand et Isabelle, et Charles-Quint, malgré les préoccupations de sa vie si active et si inquiète, ne la perdit jamais de vue. Des mariages vinrent encore resserrer les liens d'amitié et de parenté entre les deux maisons régnantes.

La princesse Isabelle, sœur de Jean III, femme aussi remarquable par sa beauté que par l'élévation de son esprit, épousa l'empereur, dont ce mariage était le vœu le plus ardent, et Catherine d'Autriche, sœur du rival de François Ier, vint s'asseoir sur le trône de Portugal, où s'assit avec elle l'influence castillane.

Les trois femmes d'Emmanuel furent espagnoles; les deux familles ne perdaient aucune occasion de combler par

(1) Voir D. Modesto Lafuente : *Historia general de Espana*, tome x, 2e partie, liv. iv, chap. xii. — Damiam de Goes : *Chronica de el-rei D. Manuel*, 1e partie, chap. xxiv. xxvi, xxix, xxxiv et xlvi.

ces alliances la distance qui les séparait et de rapprocher insensiblement les deux pays par l'intimité croissante des rapports internationaux.

Le chef de la maison d'Autriche, tout en abdiquant et en allant s'enfermer à Saint-Just, ne se retira pas entièrement de la scène où il avait joué un si grand rôle et continua d'avoir la haute main sur tout ce qui touchait de près à l'agrandissement de sa dynastie.

Les documents démentent les erreurs répandues au sujet de la prétendue démence de ce prince et de l'ascétique effacement auquel on veut qu'il se soit condamné.

Les motifs qui le décidèrent à abandonner à son héritier la représentation extérieure du pouvoir royal lui furent dictés par une raison élevée et par une perception claire des difficultés politiques de l'Europe, aussi bien que de sa propre insuffisance physique à tenir tête à l'administration de tant d'États divers.

Avec sa lucidité habituelle, Charles-Quint, averti par les infirmités et les revers, comprit qu'en face d'hommes et de besoins nouveaux, il fallait aussi sur le trône d'Espagne un roi nouveau, capable de captiver la fortune qui commençait déjà à faire mauvais visage au vieil empereur.

Mais admettre que, son abdication consommée, le vainqueur de Pavie consacrait ses volontaires loisirs à des occupations puériles serait se faire l'écho des fables qui ont défiguré le récit des derniers jours d'un des princes les plus éminents de ce XVI[e] siècle aussi fécond en grands hommes qu'en grands vices.

Du fond de son asile religieux, le père de Philippe II ne cessait pas, au contraire, de tenir en main le fil des princi-

pales affaires. Sa voix était écoutée avec respect et sa volonté était une loi pour les membres de sa famille, chez qui la vénération se fortifiait de l'admiration.

Se fondant sur ce que, en 1497, le roi Emmanuel et sa femme Isabelle avaient été reconnus les héritiers présomptifs du trône de Castille et d'Aragon, Charles-Quint voulut assurer à son petit-fils le prince D. Carlos la couronne de Portugal, dans le cas où la lignée mâle viendrait à s'éteindre en D. Sébastien.

Il n'eut pas plutôt reçu la nouvelle de la mort subite de Jean III (5 juillet 1557), qu'il chargea D. Fadrique Henriques de tâter le terrain au moyen d'insinuations indirectes; mais jugeant bientôt que l'affaire devait être menée plus vivement, il eut recours à l'ascendant et au crédit du père Francisco de Borja. Celui-ci reçut mission d'aller s'entendre avec la régente de Portugal et de tenir l'empereur au courant des négociations en désignant par des noms de convention les personnages qui figuraient dans l'affaire, aussi bien que les deux pays.

Le duc de Gandia Francisco de Borja adopta le nom de *Pedro Sanchez* et l'empereur celui de *Micer Agustino*. La reine Catherine s'appelait *Catalina Diaz;* D. Sébastien était *Sebastian Diaz* et Philippe II *Santiago de Madrid* Enfin, le Portugal devenait *Perpignan* et la Castille *Milan*.

Borja accepta la tâche et, faisant le voyage à pied, un bâton de pélerin à la main, il affronta si consciencieusement les chaleurs de la saison, qu'arrivé à Evora, il tomba gravement malade.

A peine en convalescence, il se fit conduire en litière au palais de Xabregas, demeure de Catherine, à qui il

découvrit le plus secrètement possible l'objet de son voyage.

La reine douairière, comme toutes les princesses de la famille de Charles-Quint, n'avait pas d'autre volonté que celle de son frère. Elle ne démentit pas ses habitudes et promit d'aider au prompt accomplissement des projets de l'empereur.

Pedro Sanchez, c'est-à-dire Borja, écrivait à son maître que celui-ci se tînt pour très-satisfait, vu que *Catalina Diaz* était aussi disposée à obéir à *Micer Agustino* que s'il était *Santiago de Madrid* en personne (1).

La négociation se poursuivit secrètement et il fut en définitive résolu que l'infant D. Carlos serait reconnu par une pragmatique héritier de la couronne de Portugal à défaut de D. Sébastien, et que, si celui-ci atteignait l'âge nubile, il serait marié à une petite-fille de l'empereur, fille de la reine de Bohême, au lieu d'une princesse de France que proposait le parti opposé à la Castille (2).

Les événements déroutèrent toutes ces combinaisons.

Le 21 septembre 1558, l'empereur termina sa carrière, n'émouvant pas moins le monde par le spectacle de la sérénité religieuse avec laquelle il accueillit la mort qu'il l'avait étonné par les grandes actions de sa vie.

(1) Lettres du père Francisco de Borja à l'empereur, datées du 6 et du 12 octobre 1557. Voir M. Mignet : *Charles-Quint, son abdication*, etc., chap. VI. Dans ses *Memorias de el-rei D. Sebastiao*, Barbosa est mal informé quand il représente Catherine comme peu portée à se prêter aux projets de son frère. Le témoignage de Borja et de Charles-Quint est décisif en faveur de l'opinion contraire.

(2) Lettres de Charles-Quint à Philippe II, du 31 mars et du 7 avril 1558, dans l'ouvrage de l'archiviste général de Belgique, M. Gachard : *Retraite et mort de Charles-Quint au monastère de Yuste*, t. II, pages 368, 369 et 370.

La pragmatique ne fut pas publiée, probablement parce que la régente comprit, devant les susceptibilités chaque jour plus vives de la nation, les périls et l'inutilité de cette tentative, et parce que le successeur de Catherine à la régence, le cardinal D. Henri, si tant est qu'il eût été consulté sur les plans de Charles-Quint, était par sa timidité et son indécision l'homme au monde le plus incapable de vaincre les obstacles qui en empêchaient la réalisation.

Toujours est-il que Philippe II ne perdit pas ces plans de vue. En faisant échouer le mariage de D. Sébastien avec Marguerite de Valois, il se conformait encore aux intentions et à la pensée de l'empereur.

La témérité du prince portugais fit le reste; mais, si D. Sébastien mourut sur un champ de bataille et sans postérité, c'est bien au roi d'Espagne qu'en remonte en grande partie la responsabilité. La blessure que reçut l'orgueil de D. Sébastien, quand son oncle prit pour lui-même l'épouse destinée au jeune roi, ne contribua pas en effet moins que sa répugnance naturelle pour des liens qu'il regardait comme une entrave pour son courage et son impétuosité à l'éloigner du mariage, qui eût probablement transformé son caractère.

L'esprit pénétrant et ténébreux du monarque espagnol, s'il ne pouvait pas prévoir la catastrophe d'Alcacer, dut nécessairement méditer sur les éventualités qu'ouvraient les actes quotidiens d'imprudence et d'audace du petit-fils de Jean III. D. Sébastien mourant inopinément sans héritier, la couronne de Portugal passait au faible, au vindicatif, à l'irrésolu infant D. Henri, et Philippe II n'était pas homme à dédaigner et à écarter de semblables chances.

Le titre de roi de toutes les Espagnes et des Indes était une grande tentation pour son orgueil. L'union du Portugal avec la Castille lui assurait, avec le sceptre des mers, un si vaste empire que la perspective en avait ébloui Charles-Quint jusque dans la retraite de Saint-Just.

Telles sont les considérations qui nous font mettre en doute la sincérité et le désintéressement du soin que semblait apporter le roi catholique à décider le mariage de D. Sébastien et à détourner celui-ci de l'expédition d'Afrique. Philippe II avait intérêt à sauver les apparences; mais il ne nous paraît pas homme à avoir travaillé sérieusement à détruire des probabilités au bout desquelles il voyait une nouvelle couronne. Une tache de sang de plus devait peu effrayer les mains qu'avaient rougies l'échafaud des comtes d'Egmont et de Horn et l'assassinat juridique du baron de Montéguy.

La première campagne d'Afrique, bien loin, nous l'avons dit, de désabuser le roi, stimula encore son ardeur. Il y vit de ses propres yeux ce qu'était la guerre, et en fondant au milieu de ses chevaliers sur les infidèles qui le cernaient, il se figura bien certainement que la fortune, toujours docile, lèverait tous les obstacles devant lui le jour où, mieux préparé, il viendrait recommencer la tentative.

Ce qui l'obligea cette première fois à se retirer après quelques légères rencontres, ce fut la seule conviction que, pour signaler son invasion par un coup d'éclat, il fallait un plus grand déploiement de ressources que la pénurie du moment ne le permettait.

L'évêque de Silves, sans le vouloir, avait jeté dans

l'esprit du jeune prince le germe des catastrophes futures (1).

En lui écrivant pour le dissuader de sa première expédition, le prélat, dans des intentions assurément louables, laissa échapper, relativement à l'avenir, quelques phrases que D. Sébastien grava dans sa mémoire et qu'il devait opposer, plus tard, comme un argument sans réplique à ceux dont le bon sens et l'expérience chercheraient à arrêter sa témérité. Entre toutes les raisons développées dans la lettre de Jeronymo Osorio, le jeune roi n'avait pris garde qu'à celle qui flattait sa passion favorite en lui faisant entrevoir la conquête du Maroc à un moment plus propice.

Dans un passage de cette lettre si remarquable, le prélat faisait observer que ce serait une grande faute d'épuiser en détail et sans profit les forces de la monarchie, et d'exposer le Portugal à se trouver hors d'état d'agir si plus tard Dieu offrait une occasion favorable de réaliser l'œuvre glorieuse que le souverain méditait.

Conseillant de ne jamais perdre entièrement de vue cette Afrique arrosée par tant de sang généreux, le prélat ajoutait qu'il fallait « moins d'étoffes de Damas et plus de cuirasses, » moins de parfums et plus de lances. » Et cette censure des vices de la décadence avait pour but de convaincre le roi de la nécessité de réformer les abus et les mœurs avant de se lancer dans des entreprises téméraires pour lesquelles le royaume n'était pas prêt.

Insistant en même temps sur ce que la pauvreté des

(1) Lettre de Jeronymo Osorio, évêque de Silves, dans Barbosa : *Memorias de el-rei D. Sebastiam*, 3ᵉ partie, liv. II.

gentilshommes, résultat de leurs habitudes luxueuses, les mettait dans l'alternative ou de ne pas suivre le roi, comme ils y étaient obligés, ou de se ruiner en engageant, pour se mettre en état de faire la campagne, leurs revenus et leurs maisons, il voyait là, avec raison, pour de longues années, un obstacle à la poursuite de projets dont il ne s'étonnait pas, dont il louait, au contraire, l'idée, mais qu'il jugeait prématurés et par cela même périlleux.

Ces observations concordaient en partie avec le sentiment du monarque, et comme elles ne tendaient, en apparence, qu'à un simple ajournement, D. Sébastien ne les prit pas en mauvaise part. Il repassa le détroit au milieu des tempêtes et réserva pour des temps meilleurs la réalisation de ses desseins, employant, en attendant, ses loisirs à trouver de l'argent, à discipliner et renforcer l'armée et à stimuler l'esprit belliqueux de ses vassaux.

L'évêque Osorio indiquait comme le plus favorable moment pour tenter une nouvelle expédition celui où les Mores seraient déchirés et épuisés par leurs dissensions intérieures.

Croyait-il, en effet, que la guerre civile mettrait les places du Maroc à la merci d'un hardi coup de main, ou bien, aveuglé lui-même, comme le roi, par l'ardeur religieuse, ne voyait-il point, par hasard, dans celui-ci l'homme prédestiné à réaliser la glorieuse pensée que Jean Ier, en conquérant Ceuta, léguait à sa descendance ?

Si le prélat obéissait à des illusions de cette nature et à l'idée qu'il s'agissait là d'éventualités assez lointaines pour pouvoir être posées sans danger, l'événement devait bientôt

se charger de lui apprendre qu'il est périlleux de baser des calculs trop précis sur l'avenir.

A un calme momentané succéda bientôt la discorde dans l'empire africain ; l'ambition alluma la guerre entre des compétiteurs implacables, et le petit-fils de Catherine jugea, dans son impatience, le moment venu de passer le détroit pour aller jeter le gant au vainqueur heureux que la fortune semblait désormais prendre à tâche de dédommager de ses revers passés par des succès continus.

Pendant que D. Sébastien hâtait fiévreusement ses préparatifs, un événement inespéré vint encore lui monter la tête. Arzilla, le joyau le plus précieux qu'Alphonse V eût enchâssé dans son casque de chevalier, Arzilla que Jean III avait abandonnée au si grand détriment de la gloire nationale, tendit tout à coup les bras au descendant de son premier vainqueur et, captive volontaire, releva elle-même sur ses remparts ces bannières portugaises qui en étaient si honteusement tombées (1).

La reddition spontanée de cette place était la conséquence des troubles politiques des royaumes de Fez et de Maroc, troubles auxquels est si intimement liée l'expédition de 1578 qu'il est indispensable d'en faire brièvement l'historique.

Au commencement du XVIe siècle régnait, à Fez, Mohammed-el-Oatar, de la famille des Mirini, et au Maroc Muley Naçar Bugentuf, tous les deux en butte à des soulèvements continuels et maîtres de possessions bien moins étendues que ne le comportait leur titre de rois.

(1) Barbosa : *Memorias de el-rei D. Sebastiam*, 4e partie, liv. II, chap. XII.

Le roi Emmanuel, si habile à profiter de toute occasion d'agrandir ses conquêtes, ne négligea pas celle-là. Il fit occuper par ses troupes un grand nombre de bourgs et de villages et signa en même temps un traité d'alliance et d'amitié avec les deux chefs mores, qui se reconnurent ses vassaux (1).

C'est au milieu de ces événements si heureux pour le Portugal que surgit, dans l'une des provinces africaines, celle de Drah, Mohammed-ben-Hamed, se disant schérif ou descendant du prophète.

Composant son geste et sa vie de tous les dehors de l'austérité, il se fit rapidement une réputation de sainteté parmi les populations du voisinage, qui ne devinaient pas l'ambitieux sous le masque trompeur de la dévotion (2).

Tourmenté du désir de s'élever au-dessus de la médiocrité de sa condition, il vit les discordes qui déchiraient l'empire des Ben-Mirini et conçut aussitôt le dessein de tirer parti de ces troubles au profit de sa famille.

Le schérif avait deux fils, Mohammed et Hamed. Voulant les préparer au rôle qu'il leur destinait, il les envoya en pèlerinage à la Mecque et les initia à ses plans. Au retour, les deux frères se firent un tel renom d'austérité et de savoir que le roi de Fez les admit dans son intimité. Leur faveur s'accroissant, ils obtinrent sans peine du monarque abusé qu'il les chargeât d'aller réformer l'administration dans le royaume de Sus, confinant à la province de Drah,

(1) *Notice historique sur l'empire de Maroc*, par Ferd. Hoefer, dans la collection de *l'Univers pittoresque* : Afrique, tome III, pages 352 et 353.—Fr. Bernardo da Cruz : *Chronica del-rei D. Sebastiam*, chap. XIV, pages 56 à 62.

(2) Hoefer : *l'Empire de Maroc*, tome III, page 353. — Jeronymo de Mendoça : *Jornada de Africa*, chap. I.

et ne tardèrent pas à s'y faire un parti nombreux, en employant, selon les cas, la séduction ou l'intimidation (1).

Dès qu'ils se jugèrent assez forts pour agir, ils se dépouillèrent des apparences de l'humilité et de la soumission et donnèrent de concert le signal de la révolte.

La fortune leur fut favorable et, sans grande peine, secondés tout à la fois par l'apathie du monarque et par le crédit qu'il avait contribué lui-même à leur donner, ils ne tardèrent pas à unir au territoire usurpé de Sus ceux de Drah et de Tafilet, brisant les résistances et récompensant les adhésions.

Ce coup de main aussi rapide qu'audacieux glaça d'effroi les petits rois qui se disputaient entre eux les lambeaux du vaste empire africain.

Les schérifs, l'épée haute, ne dissimulaient déjà plus leur ambition, menaçant du même sort les États voisins et se disposant à soumettre à un sceptre unique toute la Barbarie.

Maroc et Tlemcen tombèrent en leur pouvoir, et le sultan de Fez, dépouillé des plus riches joyaux de sa couronne, fut, après une succession de déroutes, détrôné par Mohammed, qui épousa sa fille en même temps qu'il le condamnait à aller finir ses jours dans un humble et obscur exil (2).

Les historiens fixent le début du soulèvement à l'an 1510 et l'intronisation définitive de la nouvelle dynastie à l'an 1550.

(1) Hoefer : *l'Empire de Maroc*, tome III, page 353. — Nicol. Clenardi *Peregrinationum ac de rebus mahometicis epistolæ*, Lovanii, 1561, in-12. — Fr. Bernardo da Cruz : *Chronica de el-rei D. Sebastiam*, chap. XIV et XV.

(2) Hoefer : *l'Empire de Maroc*, tome III, page 153. — Fr. Bernardo da Cruz : *Chronica de el-rei D. Sebastiam*, chap. XIV et XV.

L'ambassade de Lourenço Pires de Tavora eut lieu durant le cours de ces événements, le 25 mai 1541. C'était après le siége de la ville de Safim, qui, secourue à temps, échappa non sans peine au sort que les armes des schérifs avaient fait subir à la forteresse portugaise du cap de Gué, élevée sur l'océan Atlantique et protégée avec tant de sollicitude par le roi Emmanuel, qui la regardait avec raison comme le frein le plus puissant des Mores de Sus et de Tarudante (1).

Jean III, qui, dès cette époque, était déjà décidé à l'abandon de quelques-unes des places conquises par ses prédécesseurs, désirait déguiser sous une préoccupation de gloire cet acte de faiblesse qu'il savait devoir être mal accueilli par les vieux chevaliers de Jean II et de son père. Il prétexta qu'en cédant des murailles et des tours inutiles, il aurait les mains plus libres pour abattre l'orgueil des deux nouveaux chefs mahométans, qui, afin d'intéresser à leur usurpation le fanatisme religieux, ne cessaient pas d'inquiéter les possessions chrétiennes du littoral.

Lourenço Pires était chargé de proposer au roi de Fez une alliance offensive à des conditions avantageuses. Mais, en supposant celui-ci capable de s'unir au Portugal pour l'aider à réduire les deux schérifs, Jean III perdait de vue que l'intérêt religieux, dont cette alliance eût froissé toutes les susceptibilités, primerait ici les intérêts d'ambition et de vengeance et que, tout dépossédé qu'était déjà le roi more de la meilleure partie de ses États, les haines de race

(1) Fr. Luiz de Sousa : *Annaes de D. Joam III*, 2e partie, chap. x, page 326.

et de croyance tenaient encore plus de place dans son cœur ulcéré que ses griefs personnels (1).

Entre son ressentiment, qui l'engageait à mettre à profit les chances inespérées d'une alliance avec les chrétiens, et la crainte de jouer le tout pour le tout en s'aliénant par cette alliance les dernières sympathies de ses sujets, il opta, bien que réduit à l'extrémité, pour le parti le plus conforme à son honneur de musulman (2).

En vain Lourenço Pires offrit-il, en échange des otages qu'il demandait pour garantie de l'alliance, les places de Safim et d'Azamor, que Jean III l'avait secrètement autorisé à céder. Le roi de Fez repoussa ou éluda constamment cette offre, se retrancha dans des exigences inacceptables et finit par convaincre l'ambassadeur qu'il ne se résignerait jamais à déshonorer sa couronne mutilée en combattant à côté des ennemis du prophète.

Cette fermeté, digne d'éloges chez un barbare, lui coûta cher. Quelques années après, il descendait du trône et s'acheminait vers l'exil, qu'il aurait peut-être évité en acceptant le pacte qu'on lui proposait (3).

Les prospérités sont parfois aussi dangereuses que les désastres. Le pouvoir désunit les schérifs que l'ambition avait fait doublement frères.

Muley Hamed Scheik, trouvant que le poste éminent de vice-roi de Sus était au-dessous de sa gloire, se laissa

(1) *Annaes de D. Joao III*, chap. x. — Fr. Bernardo da Cruz : *Chronica de el-rei D. Sebastiam*, chap. xvi.—*Historia dos varoens illustres do appellido de Tavora*. — Document laissé par Lourenço Pires de Tavora : *Embaixada enviada por D. Joao III a Muley Hamed rei de Fez*, pages 26 à 43.

(2) *Historia dos varoens illustres do appellido de Tavora*, pages 23 à 46.

(3) Hoefer : *l'Empire de Maroc*, tome III, page 152.

éblouir par l'idée de profiter seul de la victoire commune, et s'étant illustré par la prise du cap de Gué, tourna ses armes contre Mohammed. Après des luttes acharnées dont le récit ne saurait trouver ici place, l'agresseur, mis deux fois en déroute et réduit à implorer la pitié de son frère, dont il paya la clémence par de nouvelles rébellions au moment où l'invasion des Turcs, qui parvinrent à s'emparer de la ville de Fez, réduisait celui-ci à la dernière extrémité, finit sous le fer du bourreau (1).

Débarrassé par la mort de cette envieuse et inquiète compétition, et resté maître absolu du territoire, Muley Mohammed fixa sa résidence à Maroc en confiant le gouvernement de Fez à Abd-Allah son héritier. Celui-ci monta sur le trône en 1556 et tacha bientôt après ses mains du sang innocent de ses frères et de ses neveux, qu'il avait attirés auprès de lui dans le dessein de les frapper plus aisément.

Son administration fut cependant meilleure que ne semblait le faire présager la sauvagerie de ce début.

L'empire, disloqué et épuisé par les longues discordes qui en avaient fait si souvent l'enjeu d'une bataille, commença à respirer sous l'administration sévère du schérif et acheva de se relever sous le fils de celui-ci, qui, ne mettant pas moins de vigueur et de résolution que lui à désarmer les résistances et à réprimer les ambitions, édifia enfin sur des bases solides l'unité monarchique, prix de tant de luttes et de tant de sang (2).

Abd-Allah mourut en 1572, et le pouvoir passa à Muley Mohammed, son fils aîné, surnommé le Nègre, parce qu'il

(1) Fr. Bernardo da Cruz: *Chronica de el-rei D. Sebastiam*, chap. XVI et XX.
(2) Hoefer : *l'Empire de Maroc*, tome III, page 353.

était né d'une esclave africaine de dernier rang et, par ce motif, plus méprisé encore qu'il n'était haï par les scheiks orgueilleux qui peuplaient la cour guerrière des schérifs.

En cherchant sa sûreté personnelle et celle de sa descendance dans l'assassinat de ses plus proches parents, Abd-Allah, selon le sort assez ordinaire des ambitieux de son espèce, avait commis la faute de laisser échapper une victime, et c'était justement celle dont Dieu devait se servir pour punir dans le fils la cruauté du père (1).

Abd-el-Mumim et Muley Abd-el-Melek, surnommé el-Moluk, frères d'Abd-Allah, avertis par le meurtre de ses autres frères de ce qui les attendait, s'enfuirent de Fez où, au milieu d'apparents honneurs, ils étaient retenus en otage, et se réfugièrent à Tlemcen. De là, Abd-el-Melek passa à Alger, puis à Constantinople; mais la défiance des schérifs devait poursuivre les deux fugitifs jusque dans l'exil.

Abd-el-Mumim tomba sous le poignard salarié d'un assassin et, pour éviter le même sort, Abd-el-Melek dut se résigner à servir comme soldat sur la flotte turque, adulant les favoris que le caprice du sultan élevait un jour pour les précipiter le lendemain.

Formé presque dès l'adolescence à l'austère école de l'adversité, avant de commander, il apprit à obéir. Fils de ses œuvres, il puisa à Constantinople, dans la fréquentation des hommes qui tenaient le premier rang parmi les infidèles sous le rapport de l'expérience militaire ou du savoir, tout

(1) Fr. Bernardo da Cruz : *Chronica de el-rei D. Sebastiam*, chap. XXII et XXIII.

ce dont une vive intelligence comme la sienne était apte à s'emparer.

Tout en recherchant les hommes les plus instruits des divers pays où ses pérégrinations militaires le jetaient, et tout en perfectionnant son esprit par l'étude des bons modèles (1), il ne laissait perdre aucune occasion de se distinguer comme soldat.

Adroit dans tous les exercices militaires, il était cité pour sa bravoure et joignait aux mérites du soldat la science et le sang-froid du capitaine. Peu osaient affronter une rencontre personnelle avec lui et, dans ces circonstances, la vigueur de son bras, l'élégance de son courage étaient admirées et applaudies par les plus renommés.

En outre, il ne dédaignait pas de descendre à l'étude de tous les détails spéciaux de sa profession. Nul ne s'entendait mieux que lui à fabriquer des espingards et des bombardes, à les charger et à les pointer.

Sûr de lui et ne désespérant jamais de la fortune, même au sein des revers, il employait les intervalles de repos que lui laissait le travail des camps à se préparer au rôle de roi.

Sa vive pénétration lui permit de se familiariser sans peine avec le latin, l'italien, le français et l'espagnol ; il lisait et apprenait par cœur les meilleurs livres écrits dans ces différentes langues (2).

Il versifiait facilement et correctement dans chacun des idiomes qu'il parlait, et comme musicien, il avait peu de

(1) Fr. Bernardo da Cruz : *Chronica de el-rei D. Sebastiam*, chap. XXIII, pages 97 à 103.
(2) Ibid.

rivaux dans la viole, le luth et les autres instruments usités en Europe.

Affable, bienveillant et aimant à honorer le mérite, il recherchait, avons-nous dit, les hommes dont la conversation l'instruisait ou lui plaisait, et fut accusé pour cela par les fanatiques de sa secte d'estimer plus qu'il ne fallait les chrétiens.

Une grande tache souillait néanmoins l'éclat de ces nobles qualités. A des mœurs dissolues, dues sans doute à la vie guerrière qu'il avait menée pendant dix-huit ans, Muley-Moluck joignait le triste vice de l'ivrognerie, noyant souvent sa raison dans des boissons alcooliques et s'exposant, à ces heures d'abrutissement et de délire, à ordonner des violences et des excès qu'il était ensuite le premier à déplorer amèrement.

Du fond de son exil et tout en cachant ses royales aspirations sous l'ambition du soldat, il tournait souvent les yeux vers la terre natale et sentait de plus en plus s'aviver la profonde haine que le souvenir de sa famille assassinée et les persécutions subies par lui-même avaient allumée dans son cœur contre Abd-Allah et sa race.

Il conquit promptement par son courage l'amitié d'Ali-Schiali, favori particulier du sultan, et commença dès ce moment à jeter un regard moins découragé sur l'avenir. La mort du schérif vint ranimer ses espérances. Muley Hamed, à qui Abd-Allah, chargé d'ans et de prospérités, avait laissé la couronne, n'était pas homme à en soutenir le poids, et ses premiers actes révélèrent son insuffisance.

Bâtard et fils d'une esclave noire, ainsi que nous l'avons dit, il était également mal vu par la noblesse et le peuple, qui ne lui pardonnaient pas la bassesse de sa naissance,

et au mépris vint s'ajouter l'aversion produite par la cruauté de son gouvernement. En croyant s'affermir au pouvoir par la terreur, c'est toute une armée de mécontents qu'il mettait en peu de mois à la disposition d'un rival hardi comme Muley-Abd-el-Melek (1).

Ali-Schiali, cédant aux instances continuelles de celui-ci et à l'appât des offres par lesquelles il tentait sa cupidité, obtint enfin une promesse d'intervention. Le Sultan, prenant en considération les supplications d'Abd-el-Melek et l'avis des pachas qui s'étaient déclarés pour lui, s'engageait à l'aider à monter sur le trône, à condition de payer un tribut annuel de cent cinquante mille cruzades et de ne battre monnaie qu'au coin de la Porte-Ottomane, en signe de vasselage. Le prince more s'obligeait en outre à ouvrir aux escadres turques les ports de Larache et des côtes de Barbarie, pour la sûreté des agressions que les infidèles auraient à commettre contre la Castille et le Portugal.

Muley-Moluk se rendit à Alger où le bey le reçut à bras ouverts et se montra disposé à exécuter sans retard les ordres de Constantinople. Cinq mille janissaires et quelques canons formaient le gros de l'expédition qui passa la frontière et, dès la première rencontre, à sept lieues de Fez, la fortune qui, au début du combat, semblait favorable au Schérif, lui tourna pour toujours le dos, marquant les plaines d'Ourrochusa comme le terme des prospérités dévolues à l'héritier d'Abd-Allah (2).

Au moment où les troupes du bey et d'Abd-el-Melek,

(1) Hoefer : *l'Empire de Maroc*, tome III, page 153.
(2) Fr. Bernardo da Cruz : *Chronica de el-rei D. Sebastiam*, chap. XXIV, XXV et XXVI.

presque mises en déroute dans un combat nocturne, cherchaient l'abri de leurs retranchements, n'attendant peut-être que le jour pour se rendre, la pusillanimité de Muley-Hamed leur livra la victoire.

Informé que quelques uns de ses alcaïdes (gouverneurs de place) étaient passés à l'ennemi, il se jugea trahi et, plein d'épouvante, s'enfuit à toute bride avec mille cavaliers, jetant le cri de débandade au moment même où les acclamations de ses défenseurs saluaient la défaite imminente des Turcs.

Cette lâcheté indigna les Mores. La ville de Fez se rendit sans résistance à Muley-Moluk. Le royaume de Sus se soumit, et l'heureux prétendant put se flatter que Maroc, où s'était réfugié Muley-Hamed, suivrait cet exemple.

Une nouvelle rencontre décida de la querelle. Cette fois le prix offert au vainqueur n'était rien moins que l'empire de la Barbarie et le schérif laissa pour toujours sur le champ de bataille la couronne et le pouvoir (1).

Serré de près par Muley-Hamed, frère d'Abd-el-Melek, il alla chercher asile dans les lieux les plus impraticables et, échouant encore dans ce dernier effort, vint se jeter dans les bras des chrétiens en implorant la pitié des capitaines de Philippe II et en frappant vainement aux portes de la forteresse castillane de Peñon de los Velez.

Ce fut après le rejet de ses supplications que le malheureux prince tendit humblement les bras vers D. Sébastien, en lui demandant remède à une ruine déjà consommée. Il dépêcha D. Antonio da Cunha, qui avait été son prisonnier,

(1) Hoefer : *l'Empire de Maroc*, page 153. — Fr. Bernardo da Cruz : *Chronica de el-rei D. Sebastiam*, chap. XXXII et XXXIII.

à celui-ci pour implorer son aide contre Abd-el-Melek, s'engageant en retour, une fois remis en possession de ses États, à se reconnaître tributaire du Portugal et à lui donner sa coopération pour l'expulsion des Turcs du territoire barbaresque (1).

Ces propositions, où se reflétait le désespoir du vaincu, remplirent d'orgueil le monarque portugais, et la remise d'Arzilla par l'Alcaïde d'Alcacer, Abd-el-Kerin, ainsi que l'offre de Larache et d'autres postes importants, contribuèrent encore, comme nous l'avons dit, à surexciter ses espérances. Abd-el-Kerin, non moins fidèle au schérif dans l'adversité que dans la prospérité, méprisa les séductions et les promesses de Muley-Moluk, préférant une infortune honorable aux faveurs achetées par la trahison. Voyant la cause d'Hamed perdue, il résolut d'introduire les Portugais à Larache, dans la pensée sans doute qu'en ouvrant cette voie à l'ardeur batailleuse de D. Sébastien, il l'entraînerait plus aisément à secourir le schérif qui n'avait plus désormais d'espoir que dans une armée portugaise.

L'offre de livrer Larache ne fut pas mise à profit par des motifs que nous ignorons, et Abd-el-Kerim, s'étant rendu secrètement à Arzilla, écrivit au capitaine de Tanger, D. Duarte de Menezes, pour lui proposer de l'introduire dans cette place (2).

D. Duarte, aussitôt cet avis reçu, appareilla cinq navires, y fit monter les forces nécessaires et, au jour et à l'heure indiqués, parut devant Arzilla. Tout se passa selon les con-

(1) Fr. Bernardo da Cruz : *Chronica de el-rei D. Sebastiam*, chap. XXXIV.

(2) Barbosa Machado : *Memorias de el-rei D. Sebastiam*, 4e partie, liv. 1er, chap. XVI.

ventions et les Portugais garnirent de nouveau ces murailles où le roi voyait depuis si longtemps un monument d'humiliation pour la monarchie.

En apprenant cette pacifique victoire, D. Sébastien laissa publiquement éclater sa joie. Il récompensa généreusement Cid-Hazus, qui lui avait porté la nouvelle, et promit à Abd-el-Kerim d'éclatantes marques de gratitude pour l'époque très-prochaine où il irait en personne recevoir des mains de celui-ci les clés de Larache (1).

Comme il fallait s'y attendre, ce succès, bien loin de calmer l'impatience qui dévorait le cœur du jeune roi, ne servit qu'à la rendre plus ardente.

Les divisions des infidèles étaient à ses yeux un avertissement de la Providence, une invitation de la fortune dont il y aurait folie à ne pas profiter. Il se rendit aux propositions que lui faisait le schérif par l'intermédiaire de D. Antonio da Cunha, s'imaginant que le concours des partisans de Muley-Hamed mettait aux mains du Portugal la conquête de l'Afrique.

Ivre d'espérances, D. Sébastien désigna Tanger pour sa jonction avec le schérif, en promettant à celui-ci de passer à bref délai la mer pour aller le rétablir sur le trône d'où l'avait renversé Abd-el-Meleh.

Tant de générosité fit peur au More, et les nouvelles qu'il recevait de Portugal ne contribuaient pas peu à accroître son inquiétude.

Néanmoins, il la dissimula et rendit grâces de ces offres,

(1) Barbosa Machado : *Memorias de el-rei D. Sebastiam*, 4[e] partie, liv. 1[er], chap. XII. — Fr. Bernardo da Cruz : *Chronica de el-rei D. Sebastiam*, chap. XLII, page 117 et 178.

mais en rappelant par la même occasion qu'il serait au moins aussi assuré du succès si le roi, au lieu de venir en personne, se bornait à lui donner quatre mille soldats, commandés par un général habile et heureux.

Il ne fut tenu aucun compte de cette insinuation d'Hamed, et le roi, qui s'en montra mécontent, l'attribuant peut-être à la défiance, répondit qu'il était déjà trop tard pour qu'il se désistât du commandement de l'expédition et ajouta qu'il voulait être le premier à fouler le sol africain (1).

On a vu plus haut que, malgré sa résolution déclarée de prendre toute objection pour offense, les bons avis ne firent pas défaut à D. Sébastien, mais que la contradiction ne servait qu'à le plonger plus avant dans ses desseins. Il dissimulait son dépit de l'opposition unanime de ses conseillers en exaltant ses propres témérités aux dépens de ce qu'il appelait leur faiblesse.

Pour pouvoir à son tour opposer aux avis contraires des avis favorables, il consulta Abd-el-Kerin et quelques-uns des principaux émigrés mores. Ceux-ci, impatients de l'exil et altérés de vengeance, lui montrèrent naturellement l'entreprise comme facile et la victoire comme assurée. Seul entre ses compagnons, Cid-Muça, préférant le devoir à la faveur, se fit un scrupule de conscience de ne pas se jouer de la confiance du roi (2).

Tout en rappelant que, dans l'humble situation où la fortune l'avait jeté, il n'avait plus d'espoir qu'en la chute de Muley Abd-el-Malek, Cid-Muça exposa avec fermeté que les informations données au roi, tant sur la force réelle

(1) Barbosa, *ut suprà*, chap. XVI.
(2) Ibid., chap. XVII, pages 140 et 157.

du parti du schérif que sur la facilité d'occuper le pays, étaient inexactes.

Si la guerre, ajoutait Muça, devait se faire uniquement pour rétablir le prince détrôné, sept ou huit mille soldats bien commandés y suffiraient, et en même temps serait dissipée l'appréhension déjà visible que les forces de terre et de mer organisées pour une expédition dont le roi prendrait en personne le commandement ne vinssent, sous le masque d'un concours désintéressé, imposer aux populations le joug chrétien.

Si, au contraire, c'était là le but réel de l'expédition et si le roi ne visait à rien moins qu'à s'emparer pour son compte de Maroc et de Fez, celui-ci devait s'attendre à trouver résistance ouverte dans la presque totalité des Mores, et tiédeur ou répugnance jusque parmi les plus zélés partisans de Muley-Hamed.

En tout cas, la présence du roi allait justifier le bruit, répandu par les amis d'Abd-el-Mélek, que le prix mis par le Portugal à son concours équivalait à l'asservissement de l'empire marocain.

A cette idée, l'Afrique devait se lever comme un seul homme et, soutenue par le climat, par les obstacles naturels et par le double fanatisme de nationalité et de religion, opposer aux armes du Portugal une défense acharnée, invincible ; car tout combattrait là contre l'invasion étrangère (1).

Ces avertissements, dictés par la loyauté d'un caractère généreux, n'ébranlèrent pas la conviction du monarque.

(1) Barbosa Machado : *Memorias de el-rei D. Sebastiam*, 4[e] partie, liv. I, chap. XVII, pages 149 à 157.

Pour prix de sa sincérité, Cid-Muça se vit calomnié et en butte à la défaveur. D. Sébastien ne lui pardonna jamais la franchise de ses objections, et si quelqu'un des ministres voulait s'en prévaloir pour combattre l'expédition, le roi répondait d'un ton irrité que « les Mores parlaient comme « des chrétiens, et les chrétiens pire que des Mores (1). »

Dans le conseil convoqué pour notifier aux prélats et à la grandesse sa détermination, D. Sébastien montra la même hauteur. Les membres les plus expérimentés essayèrent de combattre au moins la précipitation de l'entreprise : le roi leur imposa silence d'un geste sévère, en déclarant qu'il les avait appelés, non pour discuter, mais pour connaître sa volonté, et qu'il n'admettait pas d'objection (2).

Il commença à exposer les motifs qu'il avait d'entreprendre la guerre en faveur de Muley-Hamed, et, s'animant peu à peu, ajouta que le Portugal ne pouvait se dispenser de relever le trône abattu du schérif, sous peine de voir les Turcs maîtres des ports africains et chaque jour plus menaçants pour le littoral des Espagnes.

En réponse à ceux qui taxaient l'expédition de témérité, il fit observer que si les rois ses prédécesseurs s'étaient contentés des humbles limites de leur héritage, le Portugal n'aurait pas les vastes domaines qui faisaient sa gloire.

D. Sébastien soutenait en terminant que, si la monarchie n'abordait pas résolûment et immédiatement la lutte, c'en était fait de la considération acquise par les exploits passés; qu'indépendamment de l'avantage d'exercer l'ar-

(1) Barbsoa : *Memorias de el-rei D. Sebastiam*, 4e partie, liv. I. chap. XVII, pages 149 à 157. — Bayam : *Portugal cuidadoso e lastimado*, liv. II, chap. IX.
(2) Barbosa : *Memorias de el-rei D. Sebastiam*, 4e partie, liv. I, chap. XVII.

mée et de l'endurcir aux fatigues, il fallait tenir compte de cette circonstance qu'elle se trouverait, en débarquant, au milieu d'alliés ; car les partisans de Muley-Hamed attendaient avec anxiété, de l'autre côté du détroit, le moment d'abandonner les bannières d'Abd-el-Melek, auxquelles ils ne s'étaient ralliés que par contrainte ; et même au moment du combat, bon nombre de soldats de l'usurpateur devaient brusquement se joindre à nous et retourner leurs lances contre les rangs d'où ils auraient déserté (1).

Tout préparé qu'il était de longue main, ce discours ne convainquit personne.

Les principaux membres du conseil ne furent ni réduits au silence par les arguments du roi, ni intimidés par son ton impérieux.

Plus d'un n'hésita pas à sacrifier son intérêt à sa conscience pour représenter, avec l'approbation de tous les autres, qu'il y aurait plus qu'imprudence à risquer le sort du royaume et la personne du roi dans une querelle qui nous était étrangère et qui ne pouvait, dans tous les cas, profiter qu'à des ennemis.

D'autres représentèrent avec force qu'il y aurait presque crime à applaudir au projet d'expédition, quand tout faisait un devoir d'avertir le souverain de l'anxiété où resterait la nation en le voyant courir des aventures si peu dignes d'un roi et si peu en rapport avec la pénurie publique, et en songeant que, lui mort, elle resterait en proie aux discordes d'un héritage litigieux et privée de son plus sûr gage d'indépendance.

(1) Barbosa : *Memorias de el-rei D Sebastiam*, 4[e] partie, liv. I, chap. XVII.

Mettant hardiment le doigt sur les difficultés du moment, les orateurs les plus résolus exposèrent ensuite la situation critique du royaume épuisé d'argent, dépeuplé par la peste, écrasé d'impôts et surtout hésitant et effrayé à l'idée d'une entreprise aussi disproportionnée que celle où on l'entraînait.

Si la monarchie soutenait à si grand peine le fardeau de ses propres affaires, comment pouvait-elle encore se charger des affaires des autres? (1).

L'assemblée ne paraissait pas à bout d'objections, quand D. Sébastien y coupa court avec emportement en répétant qu'il ne s'agissait pas de délibérer sur la question de savoir s'il fallait ou non passer le détroit, point qu'il mettait hors de toute discussion, et que le conseil était uniquement convoqué pour donner son avis sur le meilleur mode de lever des troupes et d'organiser les préparatifs indispensables.

Cette âpre réponse, dont l'air sévère du roi aggravait encore la dureté, consterna ceux qui se flattaient d'avoir gardé quelque crédit auprès de lui.

Désespérant complétement de le ramener à la raison, les conseillers se lavèrent les mains de la faute et se séparèrent apres avoir pris jour pour délibérer sur les questions qui leur étaient assignées (2).

En février 1578, la reine douairière mourut au milieu de poignants pressentiments sur la destinée de son petit-fils, qui ne répondait aux représentations qu'elle lui adressait

(1) Barbosa : *Memorias de el-rei D. Sebastiam*, 4e partie, iv. I, chap. XVII.
(2) Ibid.

de son lit de mort que par un silence absolu où se réflétait l'obstination d'une pensée immuable (1).

Le cardinal D. Henri réussit également beaucoup plus à importuner qu'à ébranler le jeune roi en lui représentant qu'il allait s'exposer à des périls inutiles, quand il lui était si facile de faire la guerre par ses généraux en y aidant de l'Algarve par l'envoi d'hommes et de munitions.

Convaincu de l'inutilité de ses conseils et blessé de l'humeur visible avec laquelle ils étaient reçus, D. Henri quitta la cour et se retira à l'archevêché d'Evora; mais, avant de s'éloigner, il voulut faire montre d'influence et d'autorité.

Poussés par lui, Fernam de Pina Marrecos et les *vereadores* (échevins) de Lisbonne se rendirent, au nom du peuple, au palais, et là, avec la liberté et le zèle de sujets aimants et dévoués, dépeignirent sous de vives couleurs le regret universel que causait une entreprise où allaient s'engager toutes les ressources du royaume avec peu de garanties de succès et de nombreuses probabilités de revers.

Le roi les écouta d'un air sombre et en se contenant à grand'peine jusqu'à la fin. Quand il donna ensuite cours à sa colère, ses paroles menaçantes jetèrent une frayeur telle dans le cœur des échevins, que Fernam de Pina n'eut pas la force de cacher qu'il n'avait risqué cette démarche qu'à l'instigation du cardinal. Dès ce moment, le désaccord

(1) Fr. Bernardo da Cruz : *Chronica de el-rei D. Sebastiam*, chap. XLVII, pages 194 et 195.

éxistant entre celui-ci et le roi fut encore plus manifeste et plus implacable (1).

Philippe II fit également une tentative sincère ou jouée dans le même sens que le cardinal et les échevins.

Le duc de Medina-Cœli, nommé ambassadeur pour aller porter des compliments de condoléance sur la mort de la reine Catherine d'Autriche, avait ordre de rappeler, de la part de son maître, au jeune roi l'imprudence qu'il y aurait chez celui-ci à risquer son royaume et sa personne dans des guerres lointaines et incertaines, quand il n'avait pas encore d'héritier et surtout quand il était à la veille d'épouser l'infante d'Espagne (2).

Outre ces raisons, le duc en alléguait encore une plus concluante.

Les Turcs, prétexte invoqué par D. Sébastien pour colorer de politique son ardeur guerrière, s'étaient, comme on venait de l'apprendre, retirés des domaines d'Abd-el-Melek, et celui-ci, loin de remplir les conditions imposées par le sultan, ne désirait rien tant que d'être débarrassé de la protection onéreuse des troupes ottomanes.

Ces considérations étaient sans réplique; aussi le jeune roi n'y répondit-il qu'en donnant l'ordre de presser les armements. Un nouvel ambassadeur d'Espagne, le comte d'Andrada, fils du comte de Lemos, renouvela les représentations faites par le duc de Medina-Celi, mais, sans plus de succès.

Dans son obstination à ne rien entendre et à ne rien

(1) Fr. Bernardo da Cruz : *Chronica de el-rei D. Sebastiam*, chap. XLVII, pages 194 et 195.

(2) Fr. Bernardo da Cruz : *Chronica de el-rei D. Sebastiam*, chap. XLVII, pages 196 et 197.

voir, D. Sébastien en arriva jusqu'à mettre en doute le courage des capitaines les plus éprouvés, demandant en Espagne au duc d'Albe s'il savait « de quelle couleur la peur était, » et consultant à Lisbonne les médecins sur le compte de D. Joam de Mascarenhas pour leur faire décider si l'âge changeait l'intrépidité en poltronnerie.

Pour couronner le tout et ne pas laisser même une ombre d'excuse à cette obstination, Muley Moluk, qui n'avait pas seulement appris la guerre dans les livres et qu'on pouvait considérer comme le premier capitaine de son pays, Muley Moluk, fatigué de ses luttes, fit un sacrifice d'amour-propre, et demanda la paix, assurant le roi que, s'il était poussé à l'invasion par la crainte des Turcs, il pouvait se tenir tranquille, vu que le Maroc resterait fermé à ceux-ci, et que, si la guerre avait seulement pour objet de mettre les places portugaises à l'abri des bandes mores qui poussaient leurs incursions jusqu'aux portes, au grand détriment des habitants, le gouvernement marocain n'hésiterait pas, comme preuve de son désir de vivre en paix et en bon voisinage, à abandonner auxdits habitants le terrain nécessaire pour les cultures et le pacage. Non content d'élargir l'ancienne zone, il s'engageait à la garantir contre toute agression (1).

Cette proposition si sage et si loyale fut communiquée par André Corso au capitaine de Tanger, D. Duarte de Menezes, pour qu'il la transmît au monarque. D. Duarte, soit qu'il jugeât dans cette occasion devoir préférer ses devoirs de courtisan à ses devoirs de gouverneur, soit qu'il s'imaginât que la frayeur mettait à ses pieds le vainqueur

(1) Fr. Bernardo da Cruz : *Chronica de el-rei D. Sebastiam*, chap. XLVII, pages 198 à 200.

de Muley Hamed, accueillit ces ouvertures avec arrogance et répliqua, du ton qu'il aurait pu prendre en se présentant victorieux aux portes de Maroc ou de Fez, que, pour être admis à parler de paix, Abd-el-Melek devait commencer par livrer les places et les territoires dont lui, gouverneur, donnait l'énumération, traitant en un mot un roi pacifique et en pleine possession du trône avec un dédain qu'on se fût à peine expliqué vis-à-vis du schérif vaincu et sans asile.

Muley-Moluk, ne revenant pas de tant de hauteur, y coupa court en répliquant froidement que, pour le moindre caillou d'Afrique, il livrerait deux batailles plutôt qu'une à D. Sébastien de Portugal; puis il informa Philippe II de ses ouvertures pacifiques, se plaignant à celui-ci de l'accueil qui leur avait été fait et lui demandant de dissuader son neveu de venir troubler le repos du Maroc par une guerre injuste, basée sur des prétextes frivoles. Muley Moluk ajoutait en terminant que, non-seulement il ne permettrait pas aux Turcs de s'établir sur un point quelconque de ses domaines, mais qu'il s'engageait encore à les expulser de Barbarie et même à donner au besoin secours aux troupes castillanes pour la conquête d'Alger (1).

Se prévalant de ces propositions, ni plus ni moins que si la sincérité en était hors de doute, le roi d'Espagne s'en fit un prétexte pour manquer à ses promesses de Guadalupe en refusant le secours annoncé de cinquante galères et de cinq mille hommes et en laissant, faute de ce renfort, courir à sa perte le malheureux D. Sébastien dont il dut regarder l'héritage comme sien du jour où, par une espèce de

(1) Fr. Bernardo da Cruz : *Chronica de el-rei D. Sebastiam*, chap. XLVIII, pages 200 et 201.

pacte tacite, il se croisait les bras et délivrait Muley Moluk de la crainte de voir s'unir contre lui les deux monarques de la Péninsule (1).

Sur ces entrefaites, le petit-fils de Jean III pressait avec ardeur ses préparatifs. On eût dit que, loin de l'arrêter, les difficultés ne servaient qu'à précipiter son élan vers les funestes plages où l'attendaient à la fois l'écroulement de ses folles espérances et la mort. La voix du châtiment appelait de loin le roi et la nation vers la tombe où une seule bataille allait ensevelir l'indépendance, fruit de si glorieuses luttes, et les splendeurs de près d'un siècle de conquêtes.

Tous les moyens de faire de l'argent pour cette expédition si impopulaire furent mis à contribution par l'impatience du roi. Outre les subsides extraordinaires de l'état de guerre, D. Sébastien et ses flatteurs recoururent aux expédients fiscaux les plus odieux, et, s'apercevant que les besoins dépassaient encore les ressources, ils ne reculèrent pas devant les onéreuses combinaisons qui sacrifient au présent l'avenir (2).

Le commerce du sel fut déclaré monopole de l'Etat, et les contrats onéreux qui se succédèrent coup sur coup vinrent révéler au pays consterné que l'usure absorbait le plus clair des recettes à la faveur d'un système d'anticipations auquel une administration insensée et aveugle pouvait seule recourir (3).

(1) Fr. Bernardo da Cruz : *Chronica de el-rei D. Sebastiam*, chap. XLVIII, pages 201 et 202.

(2) Barbosa Machado : *Memorias de el-rei D. Sebastiam*, 4e partie, liv. I, chap. XIV.

(3) Fr. Bernardo da Cruz : *Chronica de el-rei D. Sebastiam*, chap. XLIV, pages 182 à 185. — Barbosa Machado : *Memorias de el-rei D. Sebastiam*, 4e partie, chap. XIV.

Les avances ainsi arrachées aux traitants passaient des mains des trésoriers dans celles des fournisseurs ; car une expédition comme celle qui se préparait exigeait qu'on emportât tout avec soi, depuis la paille pour la nourriture des chevaux, jusqu'au bois de chauffage pour préparer la nourriture des hommes.

En dépit des austères pragmatiques décrétées les années précédentes, les dépenses du roi et de la noblesse arrivèrent à un point tel que le pays acheva de se ruiner.

Les gentilshommes se virent obligés à engager leurs revenus et leurs majorats, tout en déplorant le sort qui les attendait ; mais le désir de flatter le roi l'emportait sur les conseils de la raison, et tels qui ne faisaient qu'à regret tant de sacrifices inutiles étaient les premiers à vouloir briller aux dépens de leur patrimoine (1).

Le manque d'argent continuant d'être signalé par les vieux conseillers comme le principal obstacle à l'entreprise, D. Sébastien s'adressa au pape Grégoire XIII, et, faisant valoir auprès de celui-ci le zèle qui inspirait une guerre contre les ennemis de la foi, sollicita et obtint aisément la *bulle de la croisade* (2), dont le futur évêque de l'Algarve et de Coïmbra, D. Affonso de Castello Branco, fut nommé commissaire général ; mais les sommes importantes tirées de là disparurent bientôt dans le gouffre des besoins, et le roi dut recourir une seconde fois à la munificence du pape en lui demandant une concession plus importante encore,

(1) Fr. Bernardo da Cruz : *Chronica de el-rei D. Sebastiam*, chap. XLIV, pages 182 à 185. — Barbosa Machado : *Memorias de el-rei D. Sebastiam*, 4e partie, chap. XIV.

(2) Impôt sur les dispenses de maigre. (Note du traducteur.)

celle des *terças* (deux neuvièmes des dîmes) des églises, à titre de subside ecclésiastique.

Le Saint-Siége donna encore son consentement et désigna comme receveur général D. Joam Affonso de Menezes, fils naturel de l'archevêque de Lisbonne.

Mais, à la nouvelle de l'impôt dont ils étaient menacés, les membres du clergé, les prélats surtout, prirent l'alarme et éclatèrent en clameurs contre une expédition qui, avant même de prendre la mer, commençait par appauvrir la moitié du royaume.

Le temps n'était plus où ce clergé poussait l'enthousiasme religieux jusqu'à aller, martyr volontaire, rougir ses vêtements sacerdotaux sur les champs de bataille. Au temps de D. Sébastien, moines et prêtres, en voyant rogner leurs revenus pour subvenir à la guerre contre les infidèles, ne savaient pas même montrer cette résignation que comportaient le vœu de pauvreté des uns et l'héroïque renoncement des autres.

Leurs plaintes, leurs résistances eurent un tel retentissement dans le pays que le monarque dut transiger et se contenter de l'offre de cent cinquante mille cruzades à prendre proportionnellement sur le revenu des bénéfices(1).

Cette ressource extrême ne suffit pas encore, et le roi, ne reculant devant rien pour atteindre son but, pas même devant la crainte de s'aliéner la nation entière, frappa coup sur coup toutes les classes.

L'impôt général d'un pour cent sur la valeur des pro-

(1) Barbosa Machado : *Memorias de el-rei D. Sebastiam*, 4e partie, liv. I, chap. XIV.— Fr. Bernardo da Cruz : *Chronica de el-rei D. Sebastiam*, chap. XLIV, pages 183 à 185.

priétés, telle qu'elle était arbitrairement déterminée par le fisc, attira d'importantes recettes vers le gouffre commun. Puis il fallut en appeler à un expédient bien autrement dangereux. La monnaie espagnole, prohibée jusque-là, fut admise à circuler pour une valeur supérieure à son taux réel.

Les chrétiens nouveaux (juifs convertis), jugeant l'occasion propice pour trouver un adoucissement à la persécution dont ils étaient l'objet, offrirent un don de deux cent quarante mille cruzades sous la condition que, durant une période de dix ans, le saint-office ne pourrait pas séquestrer leurs biens, même en cas d'emprisonnement, par ordre du tribunal de la foi (1).

L'inquisiteur général de Castille, non moins épouvanté de la chose que celui de Portugal, s'y opposa de toutes les forces de son éloquence.

Dans la lettre qu'il écrivit à D. Juan de Silva, ambassadeur d'Espagne, contre la bulle de suspension du séquestre, le prélat, outre les raisons théologiques, en invoquait d'autres d'un ordre moins élevé et tirées des intérêts mondains. Il faisait observer que, du moment où les juifs de Portugal seraient à l'abri de la confiscation, les juifs de Castille émigreraient vers ce pays pour sauver du moins leurs fortunes des serres du fisc. Il ajoutait, d'un ton de commisération pieuse, que la contribution offerte par les juifs sortirait en grande partie de la bourse des orphelins, des veuves et des filles de cette caste, ce que, dans les scrupules de sa conscience timorée, il jugeait bien autre-

(1) Barbosa Machado : *Memorias de el-rei D. Sebastiam*, 4e partie, liv. I, chap. XIV.

ment inique que la salutaire indigence où les séquestres réduisaient les relaps, en laissant des familles entières sans pain après l'enlèvement de leurs chefs, ensevelis dans les prisons du saint-office ou, ce qui arrivait souvent, offerts en spectacle sur les bûchers (1).

Les représentations de l'inquisiteur ne furent pas écoutées. Le roi, à qui il fallait de l'argent, aima mieux se rendre à l'avis de ceux qui lui conseillaient de traiter avec les chrétiens nouveaux que de laisser ses coffres vides pour ne pas dépeupler les prisons du saint-office d'Espagne.

Ce qui étonne le plus au milieu de ces extorsions si facilement décrétées, c'est la servile obéissance de la magistrature et de la noblesse. Nous ne parlons pas du peuple, habitué à n'avoir pas voix au chapitre depuis qu'Emmanuel avait complété l'œuvre de l'unité monarchique, ébauchée par Alphonse V, puis cimentée par Jean II avec le sang des ducs de Bragance et de Viseu, et qui n'était admis à élever ses plaintes jusqu'au trône que dans les circonstances tout à fait exceptionnelles où les trois ordres de l'Etat étaient convoqués.

(1) Voir cette lettre dans Barbosa Machado : *Memorias de el-rei D. Sebastiam*, 4e partie, liv. I, chap. XIV, pages 122 à 124.

Le prélat, dit entre autres choses : « Item, on peut présumer que tous les « convertis des autres provinces se réfugieront en Portugal pour la sûreté de « leurs fortunes, et comme ils sont nombreux, ils feront, à la faveur de si « dangereuses immunités, beaucoup de mal aux catholiques... » etc.

Et ailleurs : « De plus, l'argent qui viendrait à Son Altesse (au roi de Por- « tugal), de ce côté serait prélevé par voie de taillon et de contribution sur « tous les individus de cette race, parmi lesquels il y a nécessairement un « grand nombre de mineurs, de veuves, de donzelles et d'orphelins qui ne sont « pas fautifs ni ne songent à le devenir; et il n'est pas juste qu'ils paient ce « dont, avec l'aide de Dieu, ils n'auront jamais besoin. »

Cet inquisiteur zélé était l'évêque de Cuenca, qui recourut mais, en vain, à l'autorité de Philippe II, pour détourner le neveu de celui-ci de sa résolution.

Mais, devant l'universelle réprobation que l'expédition soulevait et quand les plus sages n'avaient qu'une voix pour prophétiser les malheurs qui devaient punir la témérité du souverain, il paraît incroyable que ceux à qui revenait la tâche de mettre un terme à ces folies ne se soient pas concertés pour empêcher, par une résistance modérée, mais ferme, l'impétueux D. Sébastien de jouer, avec sa couronne et sa vie, le repos, la fortune et l'indépendance du Portugal.

Bien au contraire, les plus sévères furent justement ceux qui, pour prouver, disaient-ils, leur fidélité, mirent le plus de zèle à s'associer aux pompes militaires qui allaient accompagner les funérailles du roi et de la monarchie.

Outre les taxes et les anticipations, le prince, de plus en plus aveuglé par son idée fixe, n'hésita pas à lancer, sans l'avis préalable des cortès, des réquisitions d'argent sur les populations. Il mit à contribution les marchands en gros et exigea des prélats ainsi que des laïques riches des prêts à peu près forcés.

Entre les expédients fiscaux que ses flatteurs inventaient à l'envi, on n'oublia pas de lui suggérer celui d'accaparer les grains achetés à l'étranger pour suppléer à l'insuffisance de récoltes, combinaison qui mettrait, lui disait-on, entre ses mains les bénéfices que les négociants retiraient de ce trafic.

Le jurisconsulte Pedro Barbosa, qui s'essayait déjà sous ce règne aux génuflexions qui lui valurent, peu d'années après, la faveur de Philippe II, se mit en frais de sophismes pour recommander ce moyen si peu honorable de grossir le trésor public; mais Fernam de Pina Marrecos, homme

grave qui ne déshonorait pas son intelligence et son savoir au profit des caprices du monarque, réfuta le courtisan ergoteur, lequel eut le regret de n'être pas écouté et ne réussit qu'à attacher à sa mémoire la honte d'une opinion que lui seul peut-être était capable de soutenir et avec des arguments dignes du Bas-Empire (1).

Les ministres qui présidaient, en qualité d'intendants des finances, à tous les préparatifs étaient Pedro da Alcaçoba, D. Francisco de Portugal et Manuel Quaresma. C'étaient eux qui expédiaient les ordres et faisaient les payements, et, si grande que fût leur ostentation de zèle, on peut affirmer que tous trois auraient fait volontiers abandon d'une bonne partie de leur faveur pour pouvoir consacrer aux améliorations publiques les trésors absorbés par une expédition ruineuse, qui ne promettait que sacrifices et revers (2).

D. Sébastien, malgré son impatience de prendre la mer, n'avait pas perdu de vue les difficultés qui, selon lui, avaient fait avorter la première expédition, et pour éviter qu'elles se reproduisissent, il chargea Sébastien da Costa, notaire du trésor, d'aller enrôler en Allemagne trois mille soldats aguerris.

Il fit faire, avec le consentement de son oncle, d'autres enrôlements en Castille, où il recruta trois mille hommes commandés par D. Alonso de Aguilar. Les lieutenants de celui-ci étaient D. Luiz de Cordova et le capitaine Aldana.

Celui-ci, nouvellement arrivé d'Afrique où Philippe II

(1) Barbosa Machado : *Memorias de el-rei D. Sebastiam*, 4e partie, liv. I, chap. XIV, pages 125 à 137. Les opinions contraires y sont transcrites *in extenso*.

(2) Fr. Bernardo da Cruz : *Chronica de el-rei D. Sebastiam*, chap. XLIV, page 185.

l'avait envoyé étudier la situation et les moyens de défense de l'empire marocain, était un vieux soldat formé à l'école du duc d'Albe qui l'estimait, c'est-à-dire peu susceptible de se laisser aveugler par les illusions de l'enthousiasme. A son retour, il ne cacha ni à son maître ni au roi de Portugal que l'entreprise offrait des risques sérieux ; mais, dans la conférence qu'il eut avec le petit-fils de Catherine d'Autriche, on doit croire qu'il se montra plus courtisan qu'homme de guerre, car il adoucit sa première opinion au point de se laisser bientôt arracher la promesse d'accompagner le jeune roi, qui s'en remettait bien à l'expérience du vieil officier pour diriger les opérations, mais n'y prenait plus garde dès qu'elle se prononçait contre une entreprise dont celui-ci venait de mesurer les difficultés sur place (1).

Outre les corps stipendiés, le hasard offrit au roi un auxiliaire non moins utile en Thomas Sternuile, créé par le pape marquis de Leuster, et qui se rendait en Irlande avec des troupes romaines pour y tenter une expédition contre les protestants anglais. Ayant relâché à Lisbonne pour ravitailler son escadre et y demander un renfort d'embarcations, il fut retenu par D. Sébastien, qui, séduit par la bonne mine et la discipline de ses troupes, lui fit des propositions avantageuses.

Invité à se joindre aux Portugais pour la conquête du Maroc, le marquis y mit pour condition que le Pape approuverait ce changement de destination. Cependant,

(1) Fr. Bernardo da Cruz : *Chronica de el-rei D. Sebastiam*, chap. XLIV, page 186. — Bayam : *Portugal cuidadoso e lastimado*, liv. IV, chap. XII, page 461.

sans attendre la réponse du Saint-Siége qui, à ce qu'il paraît, n'arriva même pas, il céda aux instances, peut-être aux promesses du petit-fils de Catherine d'Autriche, et alla avec son escadre assister au triste dénoûment des espérances audacieuses du monarque (1).

D. Sébastien compléta ses dispositions en nommant quatre colonels pour les régiments nationaux dont il ordonna la levée. Diogo Lopes de Sequeira commandait le régiment de Lisbonne; D. Miguel de Noronha, celui de Santarem; Vasco da Silva, celui de l'Alemtejo, et Francisco de Tavora, celui de l'Algarve. Pour la Beira et l'Entre-Douro-et-Minho, il n'y eut pas de commandants spéciaux, les recrues de ces deux provinces devant être réparties entre les corps existants.

Les nouveaux chefs de corps partirent le 20 mai pour leurs districts respectifs, avec la recommandation de ne rien épargner pour répondre à la confiance du roi en enrôlant le plus de monde possible.

Si l'on en croit les témoignages contemporains, ces officiers ne déployèrent pas l'activité que les circonstances exigeaient. Ils déléguèrent à des agents vénals et violents les fonctions qu'ils auraient dû exercer en personne, mais qu'ils considéraient comme au-dessous d'eux.

Ainsi qu'on devait l'attendre de pareils agents, ils devinrent par leur cupidité et leur tyrannie un fléau pour la population, qu'ils ne rougissaient pas de rançonner de la façon la plus odieuse, enrôlant à dessein des individus que la réquisition ne devait pas atteindre et leur vendant ensuite

(1) Bibliothèque royale de l'Ajuda : Manuscrit sur l'expédition d'Afrique, publié par M. R. Felner, en 1849, dans le *Bibliophilo*.

des exemptions que quinze cents d'entre eux achetèrent à raison de cinq cruzades par tête.

Le résultat fut tel que bien des gens l'avaient prévu. Ce coup de filet n'entraîna que la lie de la population, et, au lieu de trois mille hommes que devait compter chacun des nouveaux corps, c'est à peine si les quatre réunis atteignirent l'effectif de neuf mille hommes, tous recrues emmenées par force et aussi étrangères à l'usage des armes qu'à l'esprit militaire (1).

Les nobles furent aussi requis; en leur notifiant son dessein de passer une seconde fois le détroit, le roi fit appel au courage et à la loyauté de tous. Il adressa une invitation écrite aux absents. Peu restèrent sourds à cet appel et vinrent se ranger sous la bannière de Christovam de Tavora, désigné pour les commander. Il y eut là près de deux mille aventuriers, les uns de haute naissance, les autres chevaliers aguerris, et tous hommes de cœur, ayant fait récemment leurs preuves en Afrique et dans l'Inde.

Les Allemands enrôlés s'élevaient au nombre de trois mille; mais ils devinrent bientôt embarrassants par le grand nombre de femmes qui les accompagnaient. La légion espagnole se composait aussi de trois mille volontaires, tous braves et exercés. Quatre cents gentilshommes, suivis de leurs domestiques et des hommes levés à leurs frais, complétaient, avec les chevaliers de Tanger et d'Arzilla et les compagnons du schérif, l'armée expéditionnaire qui s'élevait à

(1) Bibliothèque royale de l'Ajuda : Manuscrit sur l'expédition d'Afrique, publié par M. R. Felner, en 1869, dans le *Bibliophilo*.

peine au total de vingt-quatre mille hommes, dont dix-huit mille prirent seuls part au combat (1).

Voilà à quoi se réduisaient les forces dont le roi disposait pour sa téméraire entreprise. En comparant cette expédition avec celles d'Alphonse V et d'Emmanuel, on pouvait mesurer d'un coup d'œil l'affaiblissement et la décadence de la monarchie.

Au milieu du vacarme des apprêts, de l'agitation de la population et de l'affluence des corps d'infanterie et de

(1) Les auteurs varient relativement au nombre des troupes que D. Sébastien emmena en Afrique.

Fr. Bernardo da Cruz (*Chronica de el-rei D. Sebastiam*, chapitre XIV, pages 188 et 189) affirme qu'elles se réduisaient à quatorze mille hommes d'infanterie, à quinze cents chevaux entre grosse cavalerie et cavalerie légèr., et à quinze cents pionniers, plus les gens de service, qui complétaient le nombre de vingt-cinq mille hommes.

Jeronymo de Mendoça (*Jornada de Africa*, chap. III, page 19) porte le total à dix-sept mille hommes, savoir : neuf mille hommes pour les trois régiments levés en Portugal, trois mille Allemands, deux mille Espagnols, six cents Italiens et les quinze cents aventuriers de Christovam de Tavora, mais sans compter les seigneurs et gentilshommes qui suivaient le roi en volontaires.

Conestagio (*Uniam de Portugal*, liv. II), dit que D. Sébastien, en levant le camp pour marcher sur Alcacer, avait seulement avec lui huit mille soldats portugais d'infanterie, quinze cents de cavalerie, trois mille Allemands, mille Espagnols, six cents Italiens et douze pièces d'artillerie, en tout quatorze mille cinq cents hommes.

Barbosa Machado (*Memorias de el-rei D. Sebastiam*. 4e partie, liv. II, chap. VIII), donne au roi neuf mille Portugais, quatre mille Allemands, trois mille Espagnols, six cents Italiens et mille aventuriers aux ordres de Christovam de Tavora.

Enfin, Bayam (*Portugal cuidadoso e lastimado*, liv. V, chap. I), incline à croire que l'armée expéditionnaire était beaucoup plus considérable qu'on ne l'avouait et ne craint pas d'exagérer en la faisant monter à trente mille combattants entre recrues, gentilshommes, aventuriers et gens de service.

Au milieu de ces incertitudes, nous nous en tenons aux évaluations du manuscrit de la bibliothèque royale d'Ajuda, publié par notre ami et collègue M. Rodrigo Felner (*Bibliophilo* de juillet et d'août 1849), et intitulé : *Carta a um abbade da Beira*. Sous le style satirique de ce curieux document contemporain, où sont librement censurés les hommes et les choses, se révèle une grande connaissance des faits, même les mieux dissimulés ou les moins remarqués. C'est une peinture à grands traits, mais empreinte de tous les caractères de la sincérité et de l'exactitude.

cavalerie qui par terre et par mer arrivaient à Lisbonne, la tristesse des partants et la douleur des adieux reflétaient clairement les appréhensions du public sensé sur l'issue de l'expédition.

De l'avis des hommes d'expérience, les forces dont disposait D. Sébastien en allant jeter le gant si loin de ses frontières n'étaient nullement en rapport avec la gravité de l'entreprise.

La présence des Turcs en Afrique était certes menaçante, non-seulement pour l'Espagne et le Portugal, mais encore pour les territoires de tous les princes chrétiens, et ceux-ci n'étaient, en conséquence, rien moins que contraires à l'occupation du port de Larache, d'où les galères ottomanes pouvaient impunément et à toute heure insulter nos côtes ; mais ce que les ministres portugais et étrangers blâmaient, c'est l'aveugle précipitation avec laquelle le roi entreprenait la guerre, ainsi que son obstination à diriger en personne une expédition à laquelle manquaient tout à la fois des officiers habiles et des soldats exercés.

A cette époque, les traditions guerrières de la sévère école d'Alphonse V et de Jean II, où s'étaient formés les grands capitaines d'Emmanuel et de Jean III, étaient à peu près effacées, et le seul 'enseignement pratique qui restât à nos troupes se réduisait aux luttes navales des mers de l'Inde. Dans ces contrées lointaines, les combats de terre étaient plus rares et moins acharnés qu'à Tanger et à Ceuta, et la victoire plus facile. Comme on n'avait affaire qu'à des races amollies par la corruption orientale, il n'en coûtait guère que le sang versé dans le premier choc.

Les vieux militaires voyaient dans cet oubli ou cet abandon de l'ancienne discipline une source de grands revers.

Les recrues et même la portion exercée de l'armée expéditionnaire plaçaient le succès dans l'impétuosité du premier élan; mais elles allaient se heurter à la résistance tenace des Arabes que les charges n'effrayaient pas et qui étaient habitués à vendre chèrement leurs déroutes. De là le danger de voir succéder tout à coup, dans l'armée chrétienne, à l'excès de confiance le découragement (1).

Le manque de machines et l'ignorance de leur emploi étaient encore cités, en même temps que la visible antipathie que témoignait le roi aux hommes blanchis dans la guerre pour écouter tout au plus des jeunes gens impétueux et inexpérimentés comme lui, au nombre des circonstances funestes qui influeraient sur le dénouement de l'expédition. L'événement ne devait que trop tôt donner raison à ceux qui auguraient mal d'une entreprise conduite par un chef si léger et entouré de conseillers si novices (2).

Personne n'ignorait l'attraction qu'exerçait sur le prince tout ce qui était périlleux. Jaloux de la gloire de ses généraux, il tenait pour humiliant de leur laisser cueillir la palme qu'il s'imaginait lui être destinée. Malmenant ses ministres. parce qu'ils ne voyaient pas en lui l'homme désigné par la Providence pour soumettre le Maroc au Portugal, il était persuadé que la science de la guerre était toute dans les inspirations de l'enthousiasme religieux, que la supériorité du nombre n'était rien devant la vigueur

(1) Fr. Bernardo da Cruz : *Chronica de el-rei D. Sebastiam*, chap. XLVI, pages 191 et 192.
(2) *Idem*. — *Ibid*.

du bras, et que les difficultés les plus redoutées des hommes sages se tranchaient au fil de l'épée.

Philippe II, qui, nous l'avons dit, surveillait tous les mouvements de son neveu, et qui ne semblait renouveler ses objections que pour plonger plus avant le jeune roi dans son dessein, en excitant ses défiances, Philippe II, même après l'envoi du capitaine Aldana à Lisbonne, revint à la charge contre le projet d'expédition, toujours sans doute avec l'espoir de n'être pas mieux écouté.

Un historien va jusqu'à certifier que le roi catholique, en voyant l'obstination de son neveu, ne put contenir cette exclamation : « Va pour la guerre ; car, s'il est vain-« queur, nous y gagnerons un bon gendre, et, s'il est « vaincu, un bon royaume ! » (1)

Nous ne tenons pas l'anecdote pour bien authentique ; mais quiconque a étudié de près le caractère du fils de Charles-Quint admettra sans peine qu'il avait au moins au fond du cœur les cruelles espérances qui se seraient trahies dans cette exclamation.

Philippe II n'ignorait rien de ce qui se passait. On peut dire que, grâce aux informations minutieuses que lui transmettaient non-seulement ses ambassadeurs, mais encore les Portugais du parti castillan, il assistait, invisible, aux délibérations les plus mystérieuses.

L'envoyé d'Espagne, D. Juan de Silva, pénétrait aisément les secrets du conseil et du cabinet, et n'omettait dans ses correspondances rien de ce qui pouvait éclairer son maître sur le véritable état des esprits et des choses en

(1) Bayam : *Portugal cuidadoso*, liv. IV, chap. XII.

Portugal. Deux depêches écrites par cet envoyé, en janvier 1578, fournissent quelques données intéressantes sur ce qui se passait à la veille de la catastrophe.

Catherine d'Autriche était déjà sur le lit d'où elle passa dans la tombe, et le roi était venu à Lisbonne pour visiter son aïeule mourante, dont les douloureuses remontrances ne parurent servir, nous l'avons dit, qu'à le surexciter.

D. Juan de Silva acquit, à cette occasion, une dernière preuve que tout espoir de ramener D. Sébastien était perdu; car l'envoyé espagnol, lui parlant de la beauté de la saison et des délices de la campagne, celui-ci répondit que, même sans la maladie de la reine, il aurait dû revenir à Lisbonne, vu que l'heure du départ approchait (1).

Dans la conférence qu'il eut avec l'agent de son oncle, D. Sébastien insista comme d'habitude sur cette idée, qu'il était seul capable de mener l'entreprise à bonne fin, et que ceux qui cherchaient à l'en détourner méconnaissaient la chance merveilleuse que la fortune ménageait au Portugal.

Le jeune roi s'attachait aussi beaucoup à démontrer à D. Juan de Silva que le duc d'Albe, en signalant les périls de l'expédition, s'était trompé; que la flotte turque n'arriverait pas à temps pour barrer le passage, et qu'au contraire, si l'on ne se hâtait pas de les prévenir, les galères ottomanes iraient occuper les ports du littoral africain, où elles resteraient à l'abri jusqu'à la fin de l'hivernage.

Le petit-fils de Jean III osa invoquer contre l'expérience

(1) Dépêche de D. Juan de Silva du 16 janvier 1578, citée dans Barbosa Machado : *Memorias de el-rei D. Sebastiam*, 4e partie, liv. II, chap. II, pages 244 à 247.

militaire du duc d'Albe celle du fameux amiral André Doria, alors à la cour d'Espagne, assurant que, lui seul, comme le meilleur officier de mer de son temps, était capable de comprendre les motifs déterminants de l'expédition.

A ces détails l'envoyé espagnol ajoutait que le roi, dont toutes les paroles laissaient entrevoir une résolution invincible, ne voyait partout qu'obstacles pour l'ennemi et facilités pour lui-même. La même dépêche informait Philippe II que les troupes portugaises enrôlées pour cette campagne, bien qu'évaluées à douze mille hommes, n'excédaient pas huit à dix mille hommes, tous sans instruction militaire, et recrutés par force, et que le reste se réduisait à trois mille Italiens enrôlés à Florence, dont pas un officier, pas un soldat n'avaient vu le feu.

Quant aux moyens pécuniaires, l'envoyé espagnol évaluait les ressources immédiatement réalisables à six cent mille ducats, dont plus de deux cent mille provenaient de la contribution des chrétiens nouveaux, cent mille des subsides ecclésiastiques, cent autre mille du contrat passé avec un certain Revalasca, et le reste d'anticipations sur le revenu du poivre.

D. Juan de Silva demandait en terminant à son maître de renoncer à détourner D. Sébastien d'une résolution contre laquelle tous les moyens de persuasion échouaient et d'employer plutôt son influence et son bon vouloir à conjurer l'effet d'erreurs et de folies que tout le monde déplorait (1).

(1) Dépêche de D. Juan de Silva du 16 janvier 1578, citée dans Barbosa Machado : *Memorias de el-rei D. Sebastiam*, 4e partie, liv. II, chap. II, pages 244 à 247.

Mais Philippe II ne fit rien ou n'obtint rien, et D. Sébastien, dans la persuasion que l'Espagne ne manquerait pas de lui venir en aide dès qu'elle le verrait engagé dans la lutte, déclara en termes formels que, secouru ou non secouru, il partirait à l'époque fixée (1).

Peu de mois après, le jeune roi pouvait se convaincre qu'ici encore il avait pris ses illusions pour des certitudes.

Les galères de Castille ne levèrent pas l'ancre; les vieilles bandes de Flandre et d'Italie ne marchèrent pas contre les infidèles, et, du fond de son palais monastique, Philippe II, ligué par un pacte de trêve ou de paix avec Muley-Abd-el-Melek, se borna à assister au dénoûment de la tragédie d'Alcacer.

Le malheur rend presque toujours injuste. La nation, menacée dans son indépendance et désolée de voir le trône vide, accusa les favoris et les ministres du jeune roi des maux qu'ils n'avaient pas provoqués et que leur servile docilité de courtisans les avait tout au plus empêchés de prévenir. Ni Christovam de Tavora, le confident le plus intime de D. Sébastien, ni Pedro da Alcaçova, son ministre le plus écouté, ne purent jamais exercer sur cet esprit hautain l'ascendant nécessaire pour le détourner de ses résolutions.

Tous deux appréhendaient des désastres et désespéraient d'une entreprise conduite avec tant de légèreté. Nous dirons plus : aucun des conseillers que D. Sébastien tenait

(1) Dépêche de D. Juan de Silva du 16 janvier 1578, citée dans Barbosa Machado : *Memorias de el-rei D. Sebastiam*, 4e partie, liv. II, chap. II, pages 144 à 247.

au courant de ses projets ne se dissimulait que, dans la catastrophe entrevue au bout, il y allait non-seulement de la sûreté du roi et de la monarchie, mais encore de leur position personnelle.

Tous se sentaient donc intéressés à retarder le plus possible la terrible partie où ils allaient tout engager à la fois, sans même apercevoir la chance d'un résultat heureux qui pût les affermir au pouvoir et désarmer les haines dont ils étaient l'objet.

L'ancien secrétaire de Jean III n'avait même pas reculé devant la crainte de s'aliéner à jamais la confiance du roi en désapprouvant le dessein de celui-ci.

Mais si la reine douairière, si le cardinal inquisiteur, si même Luis Gonçalves et son frère n'avaient pas su vaincre l'obstination du jeune prince, que pouvaient Christovam de Tavora ou Luiz da Silva, jeunes comme lui, et qui devaient beaucoup plus leur position à sa faveur qu'à leurs antécédents et leurs services?

Quand l'infant D. Henri, devenu roi, déchargea sur Pedro da Alcaçova les foudres d'une vengeance d'autant plus inplacable qu'elle était la manifestation d'une haine lentement accumulée, le ministre disgracié put opposer des preuves raisonnables aux accusations inventées pour faire tomber sur lui le châtiment de fautes qui, si elles pouvaient être imputées à quelqu'un, devaient l'être à tout le monde.

D. Sébastien se trouvant au palais de Santos, en octobre 1577, c'est-à-dire au fort de ses préparatifs, le futur comte d'Idanha, en présence de Manuel Quaresma, de D. Francico de Portugal et de Miguel de Moura, réunis en conseil,

n'hésita pas à présenter un long mémoire ayant pour objet de faire ressortir les obstacles qu'allaient rencontrer les funestes desseins du monarque.

Dans cette pièce, qui, si elle était authentique comme nous le croyons, faisait honneur à sa prudence, le surintendant des finances déclarait qu'il comptait peu, malgré les promesses de Philippe II, sur l'envoi, par la Castille, d'un secours de cinquante galères et de cinq mille hommes. Il faisait ensuite ressortir la parcimonie avec laquelle avaient été faites les fournitures tirées d'Andalousie, et ne dissimulait pas, en terminant, que les troupes et les munitions demandées en Italie et en Allemagne couraient grand risque, par suite du soulèvement des Flandres, de ne jamais arriver (1).

Tel fut, effectivement, le prétexte dont se servit le roi catholique pour manquer à sa promesse d'un secours de soldats, de même qu'il se prévalait de la crainte des escadres turques pour ne pas éloigner ses vaisseaux des côtes d'Italie, qu'il représentait comme menacées. Pour apprécier, soit dit en passant, le degré de loyauté de cette excuse, il suffira de remarquer que, peu après, lors de l'invasion du Portugal, le duc d'Albe et l'amiral de Castille amenaient en Portugal, pour ouvrir par le fer et le feu le chemin de Lisbonne au sombre et cruel héritier de Charles-Quint, des forces de terre et de mer bien autrement considérables que celles dont il refusait l'envoi, sous prétexte de ne pouvoir dégarnir ses possessions.

Pedro da Alcaçova ne se bornait pas, dans le mémoire

(1) Memoire de Pedro da Alcaçoba, dans Barbosa Machado : *Memorias de el-rei D. Sebastiam*, 4e partie, liv. I, chap. XVIII, pages 163 à 169.

dont il s'agit, à démontrer l'incertitude et l'insuffisance des secours sur lesquels le roi comptait tant. Jetant encore un coup d'œil sur les ressources dont l'État pouvait disposer pour faire face aux frais de l'expédition, il s'attachait à démontrer que toutes ensemble arriveraient à peine à sept cents mille cruzades, dont cent mille avaient été déjà absorbées par les fournitures d'Andalousie, et des sommes plus fortes en achats de vivres et autres dépenses à l'intérieur (1).

Rien qu'en blé et biscuit reçus de l'étranger, il n'avait pas été dépensé, d'après ce mémoire, moins de deux cent soixante-dix mille cruzades.

Le recrutement de troupes étrangères avait coûté de fortes sommes. Il avait été payé aux Allemands cent cinquante mille cruzades et autant aux Italiens.

Outre ces charges, s'élevant au total de huit cent mille cruzades, le vieux conseiller de Catherine d'Autriche établissait le calcul de ce qu'il faudrait dépenser après la prise de Larache pour fortifier cette place et y entretenir une garnison. Il rappelait que l'État aurait à pourvoir en même temps au départ du comte d'Atouguia et d'une escadre pour l'Inde, ce qui ne coûterait pas moins de cent mille cruzades, et faisait observer que, pour comble de difficultés, on aurait encore à lutter contre la rareté des métaux précieux et le taux élevé des changes sur le Portugal.

La situation financière de cette époque n'était pas, on

(1) Mémoire de Pedro da Alcaçoba, dans Barbosa Machado : *Memorias de el-rei D. Sebastiam*, 4ᵉ partie, liv. I, chap. XVIII, pages 163 à 169.

le voit, brillante, et si nous ajoutons, comme dernier trait à ce tableau, qu'aucune des fautes des administrations antérieures n'avait été réparée, et que les sacrifices nécessités annuellement par le manque d'équilibre entre les recettes et les dépenses tendaient à s'accroître de jour en jour, on pourra se faire une idée assez exacte de la décadence, de l'état de ruine et de confusion où était tombée cette partie si importante de l'administration publique.

Comme conclusion, Pedro da Alcaçova proposait de renoncer à l'expédition contre Larache, et de concentrer tous les efforts du Portugal sur le siége de la forteresse du cap de Gué, entreprise qui n'exigeait pas le déploiement militaire reconnu indispensable pour chacun des autres projets du moment.

Les représentations du secrétaire de Jean III eurent le sort des autres. Le roi crut certainement lui faire une grande faveur en l'écoutant sans colère. D. Sébastien ne resta pas moins sourd à la voix de ce politique consommé qu'à celles de D. Joam Mascarenhas, de D. Luiz de Athaïde et de Martim Alfonso de Sousa (1).

Le premier, pour prix de sa franchise, fut mis de côté comme vieux et hors de service. Le second en fut quitte pour un glorieux exil : il alla pour la seconde fois gouverner l'Inde au moment où la métropole avait le plus besoin

(1) D. Joam de Mascarenhas, combattant les résolutions du roi, s'écria : « Puisque Votre Altesse est décidée à partir, elle fera bien d'emporter un « suaire pour ensevelir convenablement la monarchie en terre infidèle ! » Le roi piqué lui ayant répondu que la vieillesse avait brisé son courage, Mascarenhas répliqua : « J'ai vingt-cinq ans pour servir le roi ; mais j'en ai quatre- » vingts pour le conseiller et l'éclairer. » Voir Barbosa Machado : *Memorias de el-rei de Sebastiam*, 4[e] partie, liv. II, page 102.

de son épée (1). Quant au troisième, moins mesuré dans ses paroles, il ne réussit qu'à s'attirer le ressentiment d'un prince qui voyait presque dans ses contradicteurs des ennemis (2).

Du tableau des recettes annexé au mémoire de Pedro da Alcaçova Carneiro, il résulte que l'ambassadeur d'Espagne D. Juan de Silva était bien informé en évaluant à six cent mille ducats le total des ressources que D. Sébastien pourrait réaliser au prix d'exactions et de vexations odieuses.

Le surintendant des finances affirmait qu'on pouvait attendre au plus de la contribution des chrétiens nouveaux deux cent mille cruzades; du subside ecclésiastique, autant; du contrat avec les banquiers Roth et Jung pour les douze mille quintaux de poivre, à peu près la même somme encore; de la contribution militaire de Lisbonne, quarante mille cruzades, et des ventes de rentes et autres expédients à peine cent mille (3).

Si les calculs de l'ambassadeur d'Espagne et du ministre portugais varient quant à certaines recettes, ils concordent sur le résultat général et font clairement ressortir l'imprudence que commettait le roi en se lançant dans une

(1) D. Luiz de Athaide, comte d'Atouguia, fut désigné pour l'Inde afin qu'il n'assistât pas à l'expédition qu'il réprouvait et où il avait refusé un commandement. Voir Barbosa Machado : *Memorias de el-rei de Sebastiam*, 4e partie, liv. I, chap. XXI, pages 187 et 188.

(2) Martim Affonso de Sousa, ancien gouverneur de l'Inde, osa encore plus que Mascarenhas. Se trouvant au palais et à un endroit où il pouvait être entendu du monarque, il se mit à déblatérer tout haut contre le funeste dessein de celui-ci, et ajouta : « Puisqu'on lie les fous comme dangereux, « pourquoi n'a-t-on pas arrêté ce jeune homme qui se perd et nous perd ? » Il s'ensuivit entre D. Sébastien et lui une scène des plus violentes. Voir Bayam : *Portugal cuidadoso e lastimado*, liv. IV, chap. XIII, page 463.

(3) Mémoire de Pedro da Alcaçova, dans Barbosa Machado : *Memorias de el-rei D. Sebastiam*, 4e partie, liv. I, chap. XVIII.

si grosse entreprise, non-seulement sans troupes aguerries, mais encore sans les ressources pécuniaires suffisantes pour parer au premier revers, ou même pour mettre à profit la victoire, si, par cas, la fortune se montrait favorable.

Voilà avec quels moyens ce prince, aux volontés si absolues, espérait, dans son orgueilleuse confiance en lui-même et son dédain irréfléchi des obstacles, ressusciter la gloire des règnes de Jean Ier et d'Alphonse V, lesquels, certes, n'auraient eu garde, en pareil cas, d'éloigner d'eux les meilleurs généraux, d'insulter aux cheveux blancs et de mépriser l'expérience des hommes vieillis dans les affaires, et de braver les larmes et les clameurs de la nation.

Les forces avec lesquelles il traversait le détroit, pour aller renverser un trône que la victoire venait de consolider, ne dépassaient pas vingt-quatre mille hommes, sur lesquels dix-huit mille à peine devaient donner dans la funeste bataille qui servit de dénoûment à ce projet insensé.

Comparées à celle-ci, l'expédition de Jean Ier contre Ceuta et celle d'Alphonse V contre Arzilla donnaient la mesure de l'affaiblissement où était tombée la monarchie depuis Jean III. Le contraste était d'autant plus significatif que, dans l'armée de D. Sébastien, figuraient à peine de douze à quatorze mille Portugais, la plupart mécontents, et n'obéissant qu'à la contrainte.

Voilà en somme à quoi avaient abouti tant de bruyants efforts, tant de fiévreuses mesures!

Il ne faut pas s'étonner si, depuis le duc d'Aveiro jus-

qu'au dernier sujet, tous déploraient le fol entraînement d'une fantaisie dont la réussite exigeait à la fois d'autres soldats et d'autres ressources.

Mais qu'importaient les bons conseils au prince qu'une voix secrète attirait dans les sentiers de l'orgueil et de l'aveuglement? Les yeux fixés sur la mer, il voyait en imagination de lointains champs de bataille, des plaines jonchées de cadavres mores, les villes déposant leurs clefs à ses pieds au milieu de bruyantes fanfares et des cris de victoire de son armée. Pour lui, combattre et triompher n'étaient qu'un. Chaque jour plus esclave de sa fantaisie juvénile, et plus dédaigneux de l'expérience, il voyait déjà toutes les provinces de Maroc prosternées devant sa lance, et son front ceint de palmes plus glorieuses que celles dont Alphonse V s'était jadis couronné.

Qu'il dut être pour lui cruel, peu de mois après, le souvenir de ces illusions, au milieu des épouvantes et du désespoir de la déroute!

CHAPITRE III

LA CATASTROPHE D'ALCACER-KIBIR

Lisbonne avant le départ de la flotte. Le cardinal D. Henri refuse la régence. Débarquement de l'expédition à Arzilla. Muley Moluk insiste pour la paix. Fautes et hésitations statégiques. Ordre de bataille de l'armée portugaise. Déroute. Mort de trois rois.

Le tableau que présentait Lisbonne peu de jours avant que la flotte sortit du Tage est reproduit avec fidélité par des écrivains contemporains et nous remet en mémoire les éloquentes plaintes que le chantre des Lusiades lance contre l'ambition des puissants par la bouche du vieillard, quand les nefs de Vasco da Gama allaient déployer leurs voiles pour s'engager dans les mers inconnues à la recherche d'une nouvelle route de l'Orient (1).

La ville était méconnaissable.

Portugais et étrangers encombraient tellement les rues qu'on avait souvent peine à s'y frayer un passage. On

(1) Lusiades, chant IV.

n'entendait partout que tambours et fifres de bataillons allant au champ de manœuvre ou en revenant (1).

Ce bruit, ce tumulte, cette affluence de peuple et de soldats donnaient à la capitale une physionomie nouvelle et toute belliqueuse. Sur les places et dans les quartiers fréquentés se croisaient sans relâche ceux qui se préparaient à partir pour l'Afrique, et tel est le pouvoir du désir de plaire que la plupart dissimulaient leur tristesse et leurs regrets sous une affectation de joie et d'impatience à faire croire qu'ils se préparaient, non pour une guerre lointaine et sur laquelle planaient de sombres appréhensions, mais bien pour les fêtes d'un tournoi.

On ne rencontrait à chaque pas qu'Allemands casernés à Cascaes, Italiens amenés par la petite flotte du Pape, ou Castillans que le roi, avec l'autorisation de son oncle, avait enrôlés en Espagne.

D. Sébastien ne se donnait pas un instant de relâche.

Tantôt il allait visiter ses escadrons sur le champ de manœuvre, parcourant au galop les files au milieu de la poussière et de la fumée; tantôt on le voyait sur les quais, même à l'heure de la sieste, présider au chargement des galions, tête nue et si préoccupé qu'il ne sentait même pas l'ardeur du soleil (2).

La réunion de tant d'hommes, de races et de mœurs différentes, produisait naturellement de fréquentes rixes qui dégénérèrent parfois en combats véritables.

(1) *Relaçam da jornada de el-rei D. Sebastiam et do apparoto e armada e gente, que por seu mandado se fez para passar á Africa, no anno de* 1578. Manuscrit de la bibliothèque royale (de Lisbonne), publié dans la *Bibliophilo*, en avril 1849.

(2) Ibid.

Une de ces rixes, qui éclata entre Portugais et Allemands sur la plage de Boa-Vista, fut très-longue, et il y eut des deux côtés un assez grand nombre de blessés. Une autre eut lieu entre Portugais et Castillans sur le Rocio, à la porte de l'hôpital ; quatre de ces derniers furent tués et plus de vingt fort maltraités.

Enfin, après le départ du roi et la publication d'un ordre du jour menaçant de condamnation à mort sommaire quiconque dégaînerait dans l'étendue de la capitale, s'engagea une rixe plus sérieuse encore entre les gens du duc de Bragance et une compagnie castillane, à la porte de mer, près de l'hôtel d'Affonso d'Albuquerque (1).

Tels furent les préludes de la nouvelle croisade. L'anarchie armait les uns contre les autres les auxiliaires de l'entreprise, et la cité troublée recueillait jusque dans son propre sein les sanglantes prémices de l'imprudence du monarque.

Avant l'embarquement de D. Sébastien, ce n'était par les rues de Lisbonne que brocards, draps d'or et d'argent et tissus de soie. Le velours et le damas étaient tenus pour peu quand ils n'étaient pas rehaussés de dentelle, et ce luxe ruineux, qui obligeait les plus riches seigneurs à engager leur avoir et réduisait à la misère ceux qui, par vanité, voulaient leur tenir tête, ne se limitait pas aux vêtements.

Pour attirer l'attention du souverain, tous voulaient

(1) *Relaçam da jornada de el-rei D. Sebastiam et do apparoto e armada e gente, que por seu mandado se fez para passar à Africa, no anno de* 1578. — Manuscrit de la bibliothèque royale (de Lisbonne), publié dans la *Bibliophilo* en avril 1849.

des corselets d'acier où ils faisaient peindre leurs armes en champs de diverses couleurs. Puis, c'étaient des plastrons de grand prix, des juste-au-corps en peau de daim, des cuirasses lamées sur velours et satin avec clous d'or et d'argent, des cottes de maille, des rondaches marquetées, des dagues, des épées à deux mains, des sabres, enfin tous les genres d'armes offensives et défensives. Les tentes de campagne étaient de soie avec mâts dorés et bannières. Les abris pour hommes et chevaux n'étaient pas moins riches et formaient un coup d'œil ravissant au moment où le roi s'embarqua au *Terreiro do Paço.*

Tous les gentilshommes portaient des éperons d'argent émaillés d'or et d'azur, et les chevaux des têtières et des étriers ornés de toutes sortes de ciselures, des poitrails, des sangles et des chaînettes aux houppes d'or et de soie. Les housses et caparaçons étaient pour le moins de velours frangé d'or et d'argent. Les écuyers et pages étaient vêtus de livrées aux couleurs de leurs maîtres; les seigneurs les plus opulents avaient donné à leur suite des pourpoints et des chausses de soie.

Le duc de Bragance, qui arriva à Lisbonne à la fin de mai, avait la moitié de ses gens en jaune, rehaussé d'écarlate, et l'autre moitié en incarnat fin avec chausses et pourpoints du même.

C'est le 14 juin que le malheureux prince sortit de son palais de la Ribeira pour aller faire bénir à la cathédrale de Lisbonne la bannière royale. L'aube pointait à peine que commencèrent à arriver les gentilshommes qui devaient lui faire cortége et qui rivalisaient par leur équipement de luxe et de richesse. Les étoffes sans prix de

leurs vêtements le cédaient encore aux éblouissantes recherches de l'arrangement et de l'ornementation. Les valets de pied qui menaient en lesse, de dix en dix, les chevaux des seigneurs étaient tous ornés de différentes couleurs, avec chapeaux à plumes, collerettes au cou, houppes d'or et de soie, et ajoutaient encore à l'éclat de ce spectacle dont les yeux ne pouvaient se détacher (1).

C'est dans cet apparat que D. Sébastien se rendit du palais à la cathédrale, où, à la fin de la messe, la bannière fut solennellement bénie. D'un côté se dressait l'étendard royal et de l'autre un crucifix, dont le Christ était un portrait d'après nature du jeune roi.

La cérémonie terminée, le roi, à genoux et les yeux baignés de larmes, pria quelque temps avec ferveur. Après s'être relevé, il remit la bannière à D. Luiz de Menezes, premier porte-étendard (*alferez-mor*) qui la porta toujours devant lui jusqu'au quai de la Reine, où la cour guerrière s'embarqua.

Ce dont ne revenaient pas les témoins du départ de l'expédition, c'est que, malgré l'énorme excédant qu'ajoutait à la population de Lisbonne l'affluence de tant d'étrangers, les vivres, loin de manquer, loin même d'augmenter de prix, n'avaient jamais été ni si abondants ni à si bon marché (2). Mais les soieries, les draps et les objets d'équipement et d'armement subirent une hausse telle, malgré les défenses du roi, que beaucoup de gentilshommes se virent obligés de se défaire à vil prix de leurs fermes et de

(1) Manuscrit de la Bibliothèque royale de Lisbonne : *Relaçam da jarnada de D. Sebastiam. Bibliophilo* d'avril et de mai 1849.

(2) Ibid.

leurs maisons de campagne, pendant que d'autres engageaient pour longues années leurs commanderies et leurs majorats. Il y en eut qui durent vendre presque aux enchères l'argenterie, l'or et les objets précieux qui formaient comme la réserve des riches maisons (1).

Les artisans étaient occupés sans relâche et étaient payés des prix fous, notamment les tailleurs, les peintres, les armuriers et les doreurs. Au commencement de mai, l'archevêque leur accorda des dispenses pour qu'ils pussent travailler les jours fériés dès qu'il s'agissait des besoins de l'armée expéditionnaire. Malgré cela et en dépit de tous leurs efforts, beaucoup de gentilshommes ne purent partir qu'après le roi.

Ce déploiement de faste de la part du roi et de la noblesse à propos de la plus périlleuse des aventures était surtout inspiré par les présomptueuses illusions qu'ils se faisaient sur le caractère de l'ennemi, illusions telles que D. Sébastien emportait dans sa galère une couronne d'or fermée pour son entrée triomphale à Alcacer, où il devait se proclamer empereur de Maroc. Il emportait aussi des uniformes et des hallebardes pour la garde d'honneur qui l'accompagnerait durant la cérémonie, et, pour que rien ne manquât à l'ovation, Fernam da Silva avait composé et appris par cœur le sermon de circonstance où il exalterait du haut de la chaire la victoire des chrétiens (2).

(1) Manuscrit de la Bibliothèque royale (de Lisbonne) : *Relaçam da Jornada de D. Sebastiam*. *Bibliophilo* d'avril et de mai 1849.

(2) Manuscrit de la bibliothèque royale : *Carta a um abbade da Beïra*. — *Bibliophilo* des mois de juillet et d'août 1849.

Ce curieux manuscrit, publié par M. Rodrigo José de Lima Felner, dans le *Bibliophilo*, rédigé par lui et M. José Maria da Silva Leal, est une espèce de feuilleton du XVIe siècle, écrit d'un style alerte et vif et qui est précieux pour

Avant de partir, D. Sébastien tenta à diverses reprises l'ambition du cardinal D. Henri, en lui offrant la régence du royaume ; mais l'infant, irrité et chagrin, s'excusa, et, voulant naturellement afficher sa désapprobation, il se démit de la charge d'inquisiteur pour se retirer à Evora.

Convaincu de l'inutilité d'insister, le roi désigna l'archevêque de Lisbonne D. Jorge de Almeida, le surintendant des finances Pedro da Alcaçoba Carneiro, Francisco de Sa, D. Joam Mascarenhas et le secrétaire Miguel de Moura, pour administrer, durant son absence, le pays, mais en limitant leurs pouvoirs relativement à la mise à exécution des peines, aux nominations de fonctionnaires et à l'octroi des grâces royales.

Le terrain ainsi déblayé des empêchements suscités par la résistance passive du cardinal, le jeune roi revint tout entier à son absorbante préoccupation de hâter le départ.

La journée du 25 juin couronna ses espérances. D. Sébastien quitta le Tage au milieu du tonnerre des canons de bronze des galions portugais et des vaisseaux vénitiens. La population, dont les essaims serrés noircissaient la plage, vit partir avec un serrement de cœur cette flotte qui prit le large l'étendard hissé aux grands mâts et au bruit de la musique et des acclamations.

La veille, le roi était descendu jusqu'à Oeiras où s'embarquèrent les auxiliaires romains et allemands. Le spectacle qu'offrait au départ cette multitude de navires, au

l'appréciation de l'époque. En le lisant, on suit jour par jour et pas à pas la funeste expédition de 1578, et l'on voit, selon l'expression de l'érudit annotateur, M. Feiner, disparaître comme un éclair la gloire du Portugal. Nous sommes obligé de recourir à ce document pour toute la période qu'il embrasse et de lui emprunter jusqu'aux couleurs dont il revêt les faits.

nombre d'environ huit cents, dont cinq cents de haut bord, bien pourvus d'artillerie et parmi lesquels se faisaient surtout remarquer les galions royaux, les vaisseaux vénitiens, les hourques, réputées à cette époque invincibles, était rare et admirable au dire des contemporains (1).

La flotte partit en masse et avec un bel ensemble. Tous les navires étaient pavoisés et avaient leurs gaillards peints et ornés de rideaux de soie. Les caravelles portaient tendelet et pavillon.

Infatigable et en proie à une surexcitation croissante, le roi allait d'un navire à l'autre au milieu de la fumée des canons qui tonnaient à coups de plus en plus pressés. Il était loin de prévoir que ces joyeuses salves étaient les dernières qui dussent, pour un laps de soixante ans, résonner dans le Tage en l'honneur d'un roi portugais.

Le malheureux prince partait pour ne plus revenir, laissant derrière lui des soucis et des craintes que la nouvelle de la catastrophe devait, peu de jours après, convertir en larmes et en gémissements.

Les fautes militaires qui influèrent si désastreusement sur l'expédition l'avaient de beaucoup précédée.

Après avoir signifié au conseil sa résolution de diriger en personne la campagne d'Afrique et sa volonté formelle de n'admettre aucune objection à cet égard, le monarque avait réuni autour de lui les hommes de guerre les plus ex-

(1) Manuscrit de la bibliothèque royale : *Relaçam da jarnada de D. Sebastiam*. — *Bibliophilo* d'avril et mai 1849.

Les auteurs varient aussi sur le nombre de navires dont se composait la flotte. Barbosa lui donne huit cents voiles (4e partie, liv. II, chap. VIII).

Jeronymo de Mendoça parle de mille embarcations (*Jornada de Africa*, chap. III, page 20), et Fr. Bernardo da Cruz assure avec Barbosa qu'il n'y en avait pas moins de huit cents.

périmentés pour les consulter sur la formation de l'armée expéditionnaire.

La question qu'il leur posa était de savoir s'il fallait la composer principalement de cavalerie légère, à l'exemple de ce que pratiquaient les Mores et de ce qui avait toujours été pratiqué par nous-mêmes pour la garde de nos possessions barbaresques, ou bien s'il fallait préférer le système européen des masses d'infanterie et des lignes de tirailleurs, et opposer à la rapide cavalerie des Arabes des chevaux bardés de fer qui, au dire irréfléchi de quelques gens, devaient opposer une résistance inébranlable aux tumultueuses charges de l'ennemi.

Les avis se partagèrent.

Les officiers qui avaient appris la guerre en Flandre et en Italie, mais qui, par cela même, ignoraient le caractère particulier de la guerre africaine, soutenaient qu'il fallait s'en tenir au système généralement adopté, alléguant que le roi ne pourrait jamais réunir la cavalerie légère nécessaire pour tenir tête à celle d'Abd-el-Melek et que, même vainqueur sur un champ de bataille, il perdrait le fruit de ses succès devant les forteresses, auxquelles des cavaliers ne pourraient donner assaut (1).

Ils citaient l'exemple des Turcs et de la milice des janissaires, et tiraient un argument plus spécieux encore des exploits de Gonzalve de Cordoue, lequel, disaient-ils, avait dû principalement ses triomphes d'Italie à l'heureuse idée qu'il avait eue de substituer à la cavalerie légère des guerres de Grenade de longues lignes d'arquebusiers et de piquiers et des masses de grosse cavalerie.

(1) Barbosa : *Memorias de el-rei D. Sebastiam*. 4e partie, liv. I, chap. XXIV.

Ils croyaient sur de fausses apparences pouvoir garantir la victoire à notre armée si elle savait soutenir sans bouger le premier choc et opposer un feu nourri de mousqueterie et un rempart compacte de lances à l'impétuosité d'ennemis aussi prompts à assaillir qu'à se décourager.

Ces raisons ne réussirent pourtant pas à convaincre les *fronteiros*, qui avaient blanchi dans les guerres de Ceuta et de Tanger et qu'une longue et pénible expérience mettait mieux au fait du caractère africain aussi bien que de la nature du terrain où la lutte allait s'engager.

Ceux-ci insistèrent sur la nécessité de donner la préférence à la cavalerie légère, qui, en un pays découvert et tout en landes arides comme celui qu'il s'agissait d'envahir, pouvait seule agir utilement, d'autant plus que c'était là aussi l'arme principale des barbares, lesquels avaient pour tactique de se lancer au galop dans toutes les directions pour s'emparer des passages, intercepter les convois de vivres et de munitions et lasser l'infanterie en marche par de continuelles escarmouches, sans jamais en approcher assez pour être réduits à accepter une bataille (1).

Du moment où l'expédition ne devait pas se borner au siège de Larache, de Tetuan et d'autres places fortes, et où l'on ne craignait pas de s'engager dans l'intérieur, il y avait plus que de l'audace, ajoutaient les défenseurs du second système, à vouloir tenter l'aventure avec des hommes à pied, qui auraient à supporter, sans eau et sans vivres, l'ardeur d'un climat embrasé, qui seraient chaque soir con-

(1) Barbosa : *Memorias de el-rei D. Sebastiam*, 4e partie, liv. I, chap. XXIV, pages 207 à 216.

damnés, après les fatigues de la marche, à fortifier et à garder les points de halte et qui, de plus, devraient rester jour et nuit sous les armes pour tenir tête aux battues des infidèles, lesquels, maîtres de la campagne, ne leur laisseraient pas un instant de repos afin de les réduire peu à peu, sans combat, par la lassitude, le découragement et les privations.

La supériorité de la tactique européenne n'avait non plus que faire ici. La grosse infanterie, si solide qu'elle se montrât, ne pouvait rien ni pour décourager, ni pour mettre en déroute des assaillants mores. Ceux-ci n'auraient-ils pas constamment la ressource, grâce à la vitesse de leurs chevaux, d'approcher et de reculer à volonté, sans jamais craindre d'être atteints, outre que le grand nombre et l'adresse de leurs tirailleurs à cheval leur donneraient un incontestable avantage sur une milice à pied qui ne pourrait ni les suivre dans les évolutions de la retraite, ni mettre à profit l'instant où ils faibliraient?

Après avoir entendu les raisons pour et contre, D. Sébastien opta malheureusement, et selon son habitude, pour celui des deux avis que la prudence repoussait. Il décida que le gros de l'armée se composerait d'infanterie et que nul n'emmènerait de chevaux sans autorisation expresse. En confiant ainsi le sort de l'expédition à une poignée de cavaliers sans discipline et ignorant la manière de combattre des Arabes, il préparait le désastreux revers qui châtia à Alcacer sa confiante inexpérience (1).

(1) Barbosa : *Memorias de el-rei D. Sebastiam*, 4e partie, liv. I, chap. XXIV, pages 207 à 216.

C'était là une faute capitale, mais qui ne fut pas encore la dernière. Dans sa fiévreuse impatience, le roi leva l'ancre sans vouloir attendre les bâtiments qui devaient l'accompagner et qui ne purent mettre à la voile que huit jours plus tard.

Ne comprenant pas que le secret et la célérité sont la meilleure sauvegarde des grandes entreprises, il s'arrêta deux fois en route, d'abord à Lagos pour embarquer le corps de l'Algarve, ensuite à Cadix, où, au milieu de jeux de canne et de courses de taureaux, il perdit un temps précieux à attendre le corps de Francisco de Tavora (1).

Non content de ces retards, qui permirent aux ennemis de se mettre au courant de tout par leurs espions, le roi, à peine arrivé à Tanger, où il entra à minuit, donna à sa flotte l'ordre de stationner à deux lieues d'Arzilla, puis s'amusa à explorer la plaine en compagnie des Mores du schérif, perdant son temps en chasses et en escarmouches, et s'avançant assez loin sur le territoire ennemi pour courir le risque de périr obscurément dans une embuscade avant même que la guerre commençât (2).

Après avoir ainsi gaspillé trois jours à Tanger, il s'embarqua pour Arzilla, où il arriva, accompagné du schérif Muley-Hamed et des alcaïdes, tandis que le fils de celui-ci, Muley-Schik, s'avançait par terre pour tenter une diversion qui, mal conçue, ne produisit pas d'effet.

La majeure partie de l'armée sauta à terre par ordre du monarque ; mais, à ce moment, Abd-el-Melek savait déjà

(1) Manuscrit de la bibliothèque royale : *Carta a um abbade da Beira*.

(2) Fr. Bernardo da Cruz : *Chronica de el-rei D. Sebastiam*, chap. LIII et LIV.

tout ce qu'il pouvait désirer savoir sur la force exacte de la flotte, la qualité des troupes et le peu d'expérience des officiers.

La place d'Arzilla était trop petite pour contenir dans son enceinte tant de soldats et il fallut en installer la majeure partie en dehors des murs. Il s'éleva là comme un vaste faubourg de deux mille tentes couvertes de soie de diverses couleurs et qui offrait l'aspect brillant d'une cité populeuse.

D. Duarte de Menezes fut nommé mestre-de-camp, sous la condition de rendre compte de tout au roi, qui prit de lui-même la direction suprême de la guerre. Le roi confirma aussi dans les grades qu'il leur avait conférés avant de partir les seigneurs qui avaient su mériter ses bonnes grâces en s'inclinant devant son impétueuse inexpérience comme ils auraient pu faire devant la sagesse d'un général consommé (1).

Les premiers jours, D. Sébastien logeait dans Arzilla ; mais, crainte de voir survenir quelque alerte sans qu'il en fût, il vint bientôt s'installer sous la tente, d'où il sortait à chaque instant pour faire des rondes. Dans sa folle et orgueilleuse confiance, il avait dédaigné de faire entourer le camp de fossés et de retranchements, sur la foi des courtisans qui affirmaient que jamais Mores n'oseraient approcher, fût-ce à portée de regard, du lieu où flottaient les bannières de Portugal.

L'aveuglement arriva au point que chacun vivait en pays ennemi les armes dans l'étui ou au fourreau, absolument

(1) Manuscrit cité plus haut et Barbosa Machado : *Memorias de el-rei D. Sebastiam*, 4e partie, liv. II, chap. IX.

comme à Lisbonne. Au dire d'un auteur contemporain, les festins, les jeux, les piques, les querelles allaient jour et nuit leur train au grand préjudice de la discipline. Ce dont il était le moins question, c'est des dangers qu'on était venu chercher si loin et des moyens de s'en tirer avec honneur (1).

Après douze jours passés à attendre les bagages, l'armée se vit tout à coup assaillie dans son campement par une reconnaissance que dirigeait Muley Ahmed, frère d'Abd-el-Melek.

Les Mores du schérif la repoussèrent et bientôt parut près d'eux D. Duarte de Menezes, avec le gouverneur et les cavaliers de Tanger ; mais le roi, ne pouvant se faire à l'idée qu'on se battît sans lui, sauta sur son cheval et, suivi d'un escadron de soixante-dix hommes, galopa à l'aventure jusqu'à ce qu'il aperçût, déjà à trois lieues d'Arzilla, son mestre-de-camp, à qui il dépêcha exprès sur exprès pour que celui-ci l'attendît et pour que le gouverneur de Tanger amusât l'ennemi par une escarmouche pour le tenir dans l'intervalle sur place.

Les cavaliers de Muley-Moluk, après quelques coups de lances et quelques coups de feu, aperçurent de loin l'escadron qui venait leur donner la chasse et abandonnèrent la partie pour ne pas s'exposer à une déroute inévitable (2).

La lettre que le monarque écrivit, en date du 26 juillet, au conseil de régence résume les événements survenus

(1) Manuscrit cité plus haut et Barbosa Machado : *Memorias de el-rei D. Sebastiam*, 4e partie, liv. II, chap. IX.
(2) Ibid.

depuis l'arrivée de la flotte portugaise à Cadix, et l'on y voit qu'il se faisait de plus en plus illusion,

En dépeignant la bravoure avec laquelle les nôtres avaient forcé les Mores à leur tourner le dos et poursuivi ceux-ci jusqu'à mi-chemin d'Alcacer-Kibir, le petit-fils de Jean III ne laissa pas échaper l'occasion de recommander son mérite militaire. Il faisait pompeusement observer que la course n'avait pas été moindre de dix lieues et que, malgré la chaleur et les fatigues de cette longue journée, le succès avait été à la hauteur des difficultés de la lutte. Or, cette lutte s'était réduite en somme à courir durant quelques heures après les Mores, qui n'avaient fait que des pertes insignifiantes et qui s'étaient dispersés dès qu'ils l'avaient jugé à propos.

En même temps que des succès imaginaires stimulaient son ardeur, la prudence d'Abd-el-Melek apportait un nouvel excitant aux espérances du jeune roi, lequel en vint sérieusement à se persuader qu'il lui suffirait de se montrer pour balayer de la pointe de sa lance ces Mores armés pour la défense de leur sol, de leur indépendance et de leur foi religieuse.

Sans se montrer offensé des dédains qui avaient accueilli sa lettre de l'année précédente, Muley-Moluk ne balança pas à en écrire une autre qui, remise à D. Sébastien au milieu de son camp et en pleine fièvre de préparatifs belliqueux, ne servit tout au plus qu'à exalter son orgueil.

Instruit par ses infortunes passées, le premier homme de guerre de l'Afrique n'avait pas hésité, avant de tirer l'épée et d'exposer le fruit de tant de victoires aux hasards d'une bataille, à surmonter son amour-propre pour offrir

de nouveau au roi, malheureusement incapable d'apprécier ces généreuses avances, des motifs honorables de se désister.

Après avoir représenté à celui-ci l'injustice qu'il commettait en envahissant le Maroc et en prenant sans raison la défense du schérif qui, au siége de Mazagran et en d'autres circonstances, avait trempé ses mains dans le sang chrétien, Abd-el-Melek, en politique consommé, ouvrait devant l'ambitieux monarque les voies à un arrangement avantageux pour les deux parties.

Si Muley-Hamed, pour prix de l'appui qui lui était donné, offrait Larache et les villages du littoral avec des terrains d'une profondeur de trois lieues pour la sûreté et l'approvisionnement des habitants, ces promesses lui coûtaient peu, vu qu'il ne possédait plus une palme du territoire qu'il engageait; mais moi, poursuivait Abd-el-Melek, moi qui suis maître de tout le sol, je suis disposé à faire au Portugal de grandes et très-réelles concessions et à asseoir à ce prix les bases d'une paix durable.

Pour éviter une lutte dont la plus folle présomption pouvait seule se dissimuler les mauvaises chances, Muley-Moluk offrait de céder au schérif, Maroc et d'autres villes importantes exceptées, tel territoire qu'on demanderait pour lui et de l'y reconnaître, uniquement pour que le roi pût s'en retourner avec gloire après avoir assuré la position de son protégé (1).

Ce message, daté du 22 juillet, n'ébranla même pas les résolutions du prince.

(2) Manuscrit cité plus haut et Barbosa Machado : *Memorias de el-rei D. Sebastiam*, 4e partie, liv. II, chap. X.

Celui-ci brûlait de se mesurer en rase campagne avec les Mores et, attribuant à la crainte, peut-être à de la lâcheté, les démarches de Muley-Moluk, il montra triomphalement la lettre aux flatteurs qui l'entouraient et refusa d'y répondre, persuadé, comme on le lui disait, qu'il ne fallait pas faire cas des fausses avances d'un infidèle dont l'unique pensée était de gagner du temps faute d'être en mesure de résister (1).

Les faits prouvèrent plus tard qu'Abd-el-Melek était de bonne foi et uniquement préoccupé de s'assurer la paisible possession du trône conquis par ses armes.

Le roi convoqua en même temps un conseil, bien moins pour le consulter que pour lui notifier le nouveau plan qu'il venait d'adopter.

Dans ce nouveau plan, inspiré par le téméraire désir de rencontrer au plus tôt l'ennemi, il ne s'agissait plus de faire investir Larache par la flotte et par les troupes de débarquement, mais bien d'aller l'attaquer par l'intérieur des terres, dans l'espoir qu'une seule bataille déciderait de la guerre.

Ceux des seigneurs qui tenaient plus à leurs devoirs de sujets qu'à leur intérêt de courtisans ne se résignèrent pas à incliner la tête en silence, ainsi que le roi l'avait espéré, et combattirent la funeste idée d'échanger des chances certaines de succès contre les périls presque certains d'une marche contraire à tous les principes de stratégie (2).

(1) La lettre d'Abd-el-Melek est rapportée par Barbosa Machado : *Memorias de el-rei D. Sebastiam*, 4e partie, liv. II, chap. X, pages 322 à 326.

(2) Barbosa Machado : *Memorias de el-rei D. Sebastiam*, 4e partie, liv. II, chap. XI. — Jeronymo de Mendoça, *Jornada de Africa*, chap. III.

Trois avis différents, tous les trois soutenus avec vigueur, se produisirent dans la discussion.

Le premier et le plus sage émana d'un gentilhomme âgé, Vasco da Silveira, lequel proposa simplement que la flotte levât sans plus tarder l'ancre et allât réduire Larache, qui, vu la terreur dont étaient frappés les Mores, ne résisterait pas à un assaut. Le second avis, conciliant l'idée du monarque avec celle de Vasco da Silveira, adhérait à la marche par terre, mais le long des côtes, et sans perdre la flotte de vue. Enfin, Christovam de Tavora, selon quelques versions, crut devoir, comme intime confident de D. Sébastien, développer les avantages du plan qui consistait à prendre le chemin d'Alcacer-Kibir, au risque, pour l'armée, de se voir offrir le combat quand elle serait harrassée et découragée par les fatigues de la marche, et sur tel champ de bataille qu'il plairait à Abd-el-Melek de choisir (1).

Le comte de Vimioso, se rangeant avec une honnête et courageuse franchise du côté de Vasco da Silveira, démontra qu'entre l'idée d'embarquer l'expédition pour Larache, où l'on arriverait en six heures et que pourraient attaquer simultanément les forces de terre et de mer, et celle d'entreprendre une longue et sinueuse marche par terre dans un pays difficile, l'hésitation n'était pas permise.

Il ajouta que, par la réduction de Larache, qui serait probablement l'affaire de quelques heures, le roi se trou-

(1) Barbosa Machado ; *Memorias de el-rei D. Sebastiam*, 4e partie, liv. II, chap. XI. — Œuvres manuscrites de D. Joam de Castro : *Segundo apparecimento de el-rei D. Sebastiam*. Manuscrit de la bibliothèque royale, t. XXII, chap. V, feuillet 38.

verait maître non-seulement d'un lieu de sûreté pour les malades ainsi que pour les hommes et les bagages inutiles, mais encore d'un port pour recevoir les renforts et les ravitaillements et servir de centre aux opérations ultérieures.

En réponse aux prétextes invoqués par les partisans d'une marche sur Alcacer, il fit observer que, même en paraissant reculer devant nous, Muley-Moluk nous opposerait une résistance sérieuse, rien qu'en nous disputant le passage des rivières, en attaquant la nuit nos campements, et en lassant nos troupes par des alertes continuelles. Bien loin d'attribuer à la crainte ce parti pris d'éviter des batailles décisives, le comte de Vimioso ne voyait là, en songeant surtout à quel homme de guerre éprouvé on avait affaire, qu'une tactique habile qui pouvait donner à Muley-Moluk, sans coup férir, une victoire aussi humiliante pour nous qu'elle serait peu coûteuse pour lui.

Ces raisons si concluantes n'eurent pas de prise sur le roi, qui interrompit deux fois le comte pour lui dire de conclure, et qui, ne trouvant rien à répondre, leva brusquement la séance.

Ainsi fut décidée la faute qui amena tant de malheurs.

Larache, que rendit célèbre la perte de notre armée, n'était, à l'époque de l'expédition, qu'une bourgade peu riche en édifices, et mal défendue par son mauvais rempart. Les habitants ne passaient pour avoir en partage ni l'aisance, ni le courage, et beaucoup d'entre eux n'avaient pas cru devoir attendre l'apparition des Portugais pour s'enfuir avec tout ce qu'ils avaient pu emporter.

Cette place est située sur une hauteur, au bord de

l'Océan, et à quatre lieues d'Arzilla Le Lucus, après avoir baigné les murs d'Alcacer-Kibir, vient déboucher auprès de Larache, et formait là une rade assez profonde pour donner accès aux plus fortes galères. C'était pour les corsaires turcs et mores un lieu de refuge sûr, où, malgré les difficultés de la barre, ils venaient hiverner à l'abri tout à la fois des vents et du flot.

Devant Larache s'étend une vaste plaine appelée *Adarga*, coupée au nord par le *Mucassim*, qui, une lieue au-dessus de la ville, apporte son nom et ses eaux au Lucus (1).

C'est de ce port, plus fortifié à cette époque par la nature que par l'art, que les infidèles avaient l'habitude de s'élancer sur les côtes de l'Andalousie et de l'Algarve où ils portaient la terreur, et dont les dépouilles les enrichissaient. Si D. Sébastien avait envoyé, sans la commander en personne, une expédition contre ce nid de pirates, c'eût été à qui applaudirait, et il aurait fait craindre son nom dans ces parages à très-bon marché. Le mauvais mur d'enceinte qui était alors l'unique défense de Larache, rendu presque imprenable par les travaux faits depuis, n'aurait pas résisté aux premiers coups de canon (2).

Séduits par la beauté du site, les Arabes l'avaient appelé « le Jardin-des-Fleurs (*Al Araïch*). » Ce site avait aussi attiré les Romains, comme l'attestent les ruines de Lixus, fondé par eux sur la rive droite du Lucus, et les traditions de la Fable disent que les poétiques jardins des Hespérides

(1) Voir sur Larache, Barbosa Machado : *Memorias de el-rei D. Sebastiam*, 4e partie, liv. II, chap. XI ; — Jeronymo de Mendonça, chap. III ; — Fr. Bernardo da Cruz : *Chronica de el-rei D. Sebastiam*, chap. LVIII.

(2) Fr. Bernardo da Cruz : *Memorias de el-rei D. Sebastiam*, chap. LVIII.

surgirent aux sourires de l'Aurore de cette terre privilégiée (1).

Quant à la ville de Larache, elle ne pouvait pas, au dire des historiens, se vanter d'une origine bien ancienne. Fondée au commencement du xve siècle, elle devait à Muley-ben-Naçar les imparfaites fortifications qui la défendaient encore en 1578, et que les Mores, éclairés par le danger, n'ont reconstruit que plus tard, en les complétant par des ouvrages qui dominent la barre et rendent la place inexpugnable du côté de la mer.

Ce fut le 29 juin que le roi, chaque jour plus décidé à se mesurer en bataille rangée avec Abd-el-Malek, donna les derniers ordres, et s'engagea avec toute son armée dans l'intérieur des terres, le visage tourné vers Alcacer-Kibir (2).

Le second jour de marche, et comme il avait le pied à l'étrier, il reçut du duc d'Albe une lettre, en tout digne de la réputation du grand capitaine espagnol.

Après lui avoir souhaité les plus grandes prospérités, le duc, abordant la question avec l'autorité que lui donnaient son âge et sa science militaire, faisait observer au roi que, l'Afrique étant un pays de vastes plaines, l'armée recélait en elle-même l'ennemi qu'elle avait le plus à redouter dans de longues marches, et qu'il importait dès lors de la maintenir sur un perpétuel qui-vive de discipline et de vigilance, en renforçant l'arrière-garde de troupes éprouvées, l'avant-garde d'une élite de soldats ardents et résolus, et

(1) Hoefer : *l'Empire de Maroc*. — Jackson : *An account of the empire of Maroc*, page 34.

(2) Manuscrit de la bibliothèque royale de l'Ajuda : *Carta a um abbade da Beira*, dans le *Bibliophilo* de juin 1849.

les flancs de tirailleurs éparpillés. L'artillerie devait toujours occuper une position forte d'où elle pût, sans être inquiétée, protéger le campement.

A ce conseil s'en joignait un autre non moins important : celui d'attaquer avec impétuosité, mais d'opposer une fermeté froide aux charges de l'ennemi.

D. Alvaro de Tolède finisssait en offrant au jeune roi un casque ayant appartenu à l'empereur Charles-Quint, son aïeul (1).

Malheureusement, les avis du premier capitaine de l'Espagne, et peut-être de l'époque, ne furent pas plus écoutés que ceux du comte de Vimioso et de Vasco da Silveira. Le sort était jeté.

Avant que l'armée s'ébranlât, le roi avait confirmé, nous l'avons dit, les nominations militaires qu'il avait faites à Lisbonne, et promu D. Duarte de Menezes, capitaine de Tanger, au poste élevé de mestre-de-camp. Alvaro Pires de Tavora remplaça son gendre Christovam de Tavora dans le commandement des aventuriers, et D. Miguel de Noronha, Vasco da Silveira et Francisco de Tavora prirent le commandement des régiments qu'ils avaient eu mission de lever.

Pedro de Sequeira fut mis à la tête de celui que devait originairement commander Diogo Lopes, son parent, tombé subitement malade à Arzilla, non sans graves soupçons d'exagérer son mal pour échapper aux revers que faisait pressentir l'obstination du roi.

(1) La lettre du duc d'Albe est datée de Madrid et du 20 juin 1578. Voir, outre cette lettre, D. Luiz Cabrera de Cordova : *Felipe II rei de las Españas*, liv. XII, chap. VII, page 991.

D. Alonzo de Aguilar commandait le corps espagnol où servaient comme sergents (commandants en second) le capitaine Aldana et Luis Fernandes de Cordova.

Martin de Bourgogne commandait les Allemands, et Thomas Sternuile, marquis de Lenster, les Italiens. L'artillerie fut confiée au bailli de l'ordre de Saint-Jean, Pero de Mesquita, vieil officier fort entendu, en remplacement de Manuel de Quadros, intendant des *lezirias* (1) de Santarem, retenu par la maladie à Lisbonne; Gonçalo Ribeiro Pinto fut appelé au commandement des pionniers. Les charges de sergent-major étaient exercées par le capitaine Gama, qui venait de dépouiller la robe d'ermite pour se joindre à l'expédition, et par le frère Estevam Pinheiro, moine carmélite.

Il n'y eut pas de général désigné pour la cavalerie, vu que le roi marchait avec elle. Les ingénieurs du camp étaient au nombre de deux, dont l'un, Philippe Terzi, était Italien, et l'autre, Nicolau de Frias, Portugais (2).

Les arrangements pris par ces chefs reflétèrent naturellement les dispositions d'esprit du roi, pour qui la prudence n'était que lâcheté.

Calculant sur une marche de cinq jours, D. Sébastien ne fit distribuer des vivres que pour tout autant et, sans tenir compte ni du climat, ni des ardeurs de la saison et des fatigues de la route, il n'hésita pas à charger chaque homme de neuf *arrateis* (3) de biscuit et d'un muid d'eau,

(1) On appelle *lezirias* les terres d'alluvion du Tage, qui étaient autrefois la propriété de la couronne. (Note du traducteur.)

(2) Fr. Bernardo de Cruz : *Chronica de el-rei D. Sebastiam*, chap. XL.

(3) *L'arratel* (pluriel : *arrateis*), vaut près d'un demi-kilogramme. (Note du traducteur.)

outre les poids réunis de l'arquebuse ou de la pique et du casque, lesquels n'étaient pas inférieurs à quarante *arrateis*.

Le quatrième jour de la marche, la chaleur devint étouffante, et la faim, la soif se firent assez cruellement sentir pour qu'aux festins et aux passe-temps succédassent déjà les plaintes et les malédictions.

Le plan qui avait prévalu était, nous l'avons dit, de gagner Larache par l'intérieur des terres, avec ce qui pourrait être transporté de vivres et de munitions, pour jonctionner là avec la flotte et recevoir de celle-ci les approvisionnements nécessaires pour continuer les opérations.

Voici dans quel ordre l'armée partit de son campement d'Arzilla, après y avoir perdu dix-huit jours. L'artillerie ouvrait la marche, et était suivie de toute l'infanterie, dont les divers corps passaient à tour de rôle, et à chaque étape, de l'arrière-garde à l'avant-garde. La cavalerie défilait sur les flancs ; le roi commandait une des ailes, et le duc d'Aveiro l'autre, dont faisaient partie le schérif détrôné et les alcaïdes des frontières. Chaque corps de cavalerie était précédé de deux pièces de campagne, et les chariots et bêtes de transport marchaient à l'arrière sous la garde de cavaliers (1).

Les prédictions des hommes expérimentés ne tardèrent pas à s'accomplir. Les troupes avaient à peine quitté leur campement, que commencèrent les attaques de l'ennemi. Durant toute la marche, les Mores, montés sur leurs agiles

(1) Manuscrit de la Bibliothèque royale : *Carta a um abbade da Biera*.

chevaux, et mettant à profit la moindre occasion, tombaient comme la foudre sur nos flancs, tuant à coups de lance ceux des hommes que la lassitude ou la maladie obligeaient à s'arrêter, cernant ceux qu'ils surprenaient isolés, ne laissant ni trêve ni repos, et menaçant de toutes parts le gros même de notre armée. Si ces attaques incessantes étaient peu meurtrières, l'inquiétude et le perpétuel qui-vive qu'elles entretenaient, joints aux fatigues de la route et au poids des armes et des vivres minaient la vigueur des soldats, de telle sorte que les plus faibles ou les plus novices avaient plutôt l'air de se traîner vers le martyre que d'aller croiser résolument le fer avec l'armée de Muley-Moluk (1).

Le premier jour. l'expédition ne parvint à faire que deux lieues, et, dès le quatrième jour, les provisions commençaient, nous le répétons, à manquer. Sous peine de mourir de soif, il fallut aller chercher une rivière à sept lieues d'Arzilla et à deux lieues d'Alcacer. On s'y désaltéra à satiété, et on y renouvela la provision d'eau. Le marquis de Lenster, en voyant le passage libre, conçut des défiances sur les facilités que laissait un ennemi tel qu'Abd-el-Meleck, et avertit le roi de se tenir sur ses gardes : mais celui-ci, attribuant, selon son habitude, l'avis à un mouvement de faiblesse, se mit à rire des prudents soupçons du marquis, comme il riait de tout ce qui n'était pas entraînement et témérité (2).

Les Portugais s'étaient mis en marche sans connaître les forces réelles des Mores, et sans daigner même

(1) Manuscrit de la Bibliothèque royale : *Carta a um abbade da Beira.*
(2) Manuscrit de la Bibliothèque royale : *Carta a um abbade da Beira.*

prêter attention aux renseignements fortuits qui leur étaient parvenus sur le plan de Muley-Melek. Persuadé qu'il n'avait qu'à paraître pour disperser d'un souffle le troupeau des barbares, D. Sébastien n'avait voulu prêter l'oreille qu'aux conseils qui l'excitaient à mettre de côté les règles pour rencontrer le plus tôt possible l'ennemi qu'il venait chercher de si loin.

Peu avant le départ d'Arzilla, le frère Roque do Espiritu-Santo, de l'ordre des Trinitaires, personnage aussi respectable par son âge que par ses vertus, et Diogo da Palma, riche marchand employé dans le rachat des captifs, revenant à Tanger d'une excursion qu'ils avaient faite ensemble dans l'intérieur de l'empire, avaient été mandés au camp, pour donner des renseignements au roi sur ce qu'ils avaient pu observer par leurs propres yeux.

Le roi commença par les accueillir avec beaucoup d'affabilité, peut-être dans la pensée qu'ils allaient fournir des arguments à son impétuosité contre les résistances raisonnées qu'elle rencontrait; mais, dès que les deux voyageurs lui révélèrent la vérité sur la formidable armée qu'Abd-el-Melek avait emmenée de Maroc sur Alcacer, avec la ferme résolution d'attendre là les chrétiens, D. Sébastien entra dans un tel accès de colère, qu'après leur avoir imposé silence, il ordonna, le visage pourpre et la voix tremblante, au grand prévôt, Diogo da Fonseca, frère du moine Roque, et qui l'avait reçu chez lui, d'arrêter Diogo da Palma comme coupable de publication de fausses nouvelles dans le but de décourager les nôtres au profit des mécréants (1).

(1) Barbosa Machado : *Memorias de el-rei D. Sebastiam*, 4ᵉ partie, liv. II, chap. XII.

Le scandale de cette injuste violence frappa tout le monde de stupeur et donna à quelques hommes le courage de représenter au souverain que punir comme crime la sincérité des sujets équivalait à exiger de ceux-ci l'impossible, en ne laissant à leur obéissance que l'alternative de l'adulation ou du silence.

Le premier mouvement passé, le monarque révoqua l'ordre; mais son orgueil refusa jusqu'au bout d'admettre ce que la simple raison eût dû suffire à lui faire comprendre.

Ayant mandé de nouveau le religieux et le marchand, et après les avoir, durant deux heures, pressés de questions et d'instances, il mit terme à la conférence en disant que, sous peu de jours, il serait en face d'Abd-el-Melek (1).

Ce fut, dit-on, alors que le baron d'Alvito, D. Rodrigo Lobo, s'entretenant avec le dominicain frère Joam da Silva, frère de l'évêque de Porto, s'écria, dans l'emportement du chagrin que lui causait une si étrange obstination : « Père, pourquoi n'arrêtons-nous pas cet homme, qui nous « perd pour son plaisir ! — Il est trop tard, » répondit le religieux ; « il n'y a plus de remède. Ne le voyez-vous pas « entouré de favoris et de flatteurs qui le trompent, dont « pas un n'oserait lui exposer la vérité; que d'ailleurs, il « n'écouterait pas? — Eh! bien, s'il est trop tard, » répliqua avec tristesse le baron, « prions pour le roi, pour « son royaume et pour ses sujets (1). »

D'autres gentilshommes, non moins zélés, se réunirent

(1) Barbosa Machado : *Memorias de el-rei D. Sebastiam*, 4[e] partie, liv. II, chap. XII.

(1) Barbosa Machado : *Memorias de el-rei D. Sebastiam*, 4[e] partie, liv. II, chap. XII, pages 354 et 355.

dans la tente de D. Martinho de Castello Branco, et décidèrent qu'il y avait lieu à requérir le roi de se désister de la fatale idée de se rendre par terre à Larache, en risquant, avec sa propre vie, la vie et la liberté de ses sujets. Malheureusement, aucun des membres de la réunion n'osa se charger d'une mission si périlleuse, et, dès que les trompettes donnèrent le signal, ils montèrent tous à cheval avec l'obéissance résignée de vassaux décidés à verser jusqu'à la dernière goutte de leur sang dans une lutte à laquelle aucun d'eux ne comptait survivre (1).

Christovam de Tavora lui-même, qu'on accusa, après le désastre, d'avoir été l'un des plus ardents à conseiller la persistance au roi comme son confident le plus intime, Christovam de Tavora écrivait à ce moment-là au secrétaire Miguel de Moura de recommander lui et ses compagnons à Dieu, car ils se jugeaient à la dernière extrémité et bien près de la mort, vu l'obstination du roi à n'écouter que les conseils qui concordaient le plus avec son dessein (2).

Tandis que l'armée portugaise s'avançait lentement, n'en pouvant plus de privations et de fatigues, et assaillie à toute heure par des nuées de cavaliers arabes, aussi prompts à l'attaque que prompts à fuir les coups des escadrons détachés contre eux, Muley-Abd-el-Melek tenait à la fois tête aux affaires civiles et militaires de son royaume en capitaine habile et en politique consommé.

(1) Barbosa Machado : *Memorias de el-rei D. Sebastiam*, 4e partie, liv. II., chap. XII, pages 354 et 355.
(2) D. Luiz Cabrera de Cordova : *Felipe II, rey de las Españas*, liv. XII, chap. VI, page 980.

Aucun des mouvements de son rival et de D. Sébastien n'était ignoré de lui, surtout depuis l'entrevue que les deux princes avaient eue à Tanger.

Sûr de la neutralité de Philippe II, débarrassé par là de la crainte que lui inspiraient les bataillons aguerris d'Italie et de Castille et la capacité d'un général aussi expérimenté que le duc d'Albe, il put concentrer toute son attention sur l'adversaire qu'il avait en face. Avant de déployer ses bannières et de se mettre en marche, il confia le gouvernement des provinces aux notabilités dans lesquelles il avait le plus confiance, et donna l'ordre de presser le recrutement précédemment décrété par lui.

Muley-Ahmed, son frère, homme de peu d'ardeur, et qu'on soupçonnait même de pusillanimité, mais que les circonstances obligeaient à employer, fut chargé de la levée de Fez et des pays circonvoisins. Achaïoc, alcaïde grenadin, homme habile et actif, mais ambitieux, et ancien compagnon d'armes du monarque more dans l'exil de Constantinople, fut envoyé à Tetuan avec deux mille cavaliers pour tenir cette ville dans l'obéissance.

Quant à lui, Muley-Abd-el-Melek, il ne quitta pas Maroc, d'où, tandis que les chrétiens perdaient leur temps en banquets et en paris, il donnait l'impulsion aux préparatifs, prévoyant et atténuant les périls les plus pressants, se préoccupant à la fois d'éloigner des fonctions importantes les personnages suspects et de former le noyau de son armée des troupes les plus aguerries que l'Afrique eût jamais vues.

Reduan, renégat portugais, et confident de tous ses desseins, le servait avec tout le zèle que peuvent inspirer

la haine et la crainte, sachant bien que la ruine de Muley-Moluk serait sa propre ruine et qu'il ne pourrait attendre, le cas échéant, que la mort ou l'exil (1).

Les forces que parvint à réunir l'empereur more dépassaient, pour la cavalerie, quarante mille hommes, et comme infanterie, n'étaient pas inférieures à quatorze mille hommes, soldats déjà formés pour la plupart et recrutés à Sur, Drah, Fez, Mequinez et Maroc (2).

Dans son armée figuraient aussi, et tous animés par le double excitant du fanatisme religieux et du ressentiment, les Andalous, commandés par Dogah, les Turcs conviés pour cette campagne, et les *Azuagos*, faisant comme les *Amoucos* de l'Inde, profession de se battre sans quartier, et cités entre tous pour leur esprit belliqueux.

Hamed Latava, renégat génois, commandait un corps de mille carabiniers à cheval, et les *Elches*, ou renégats de toutes les nations, avaient pour chef Chaali.

(1) D. Luiz Cabrera de Cordova : *Felipe II, rei de las Espanas*, liv. XII, chap. VI, pages 989, et Fr. Bernardo da Cruz : *Chronica de el-rei D. Sebastiam*, chap. LV.

(2) Les auteurs varient sur le chiffre et sur la nature des forces mores. D. Luiz Cabrera les porte à quarante mille chevaux, plus de trente mille fantassins, quarante canons et à peu près mille espingardiers de Hamed Latava (liv. XII, chap. VI, page 989).

Fr. Bernardo da Crux, contemporain des événements, dit que les uns donnaient à Muley Moluk trente mille cavaliers et six mille fantassins; que les autres augmentaient le chiffre de la cavalerie et diminuaient celui de l'infanterie. Il assure pour son compte que les troupes soldées s'élevaient à quarante-trois mille cavaliers et trois mille fantassins, outre un grand nombre de mores de l'une et l'autre arme qui suivaient l'armée (chap. LV, page 225).

Jeronymo de Mendonça croit qu'il parut sur le champ de bataille plus de quatre vingt mille cavaliers et quarante mille fantassins mores (chap. IV, page 40).

Barbosa affirme que les forces d'Abd-el-Melek s'élevaient à quarante-cinq mille hommes de cavalerie et à quatorze mille d'infanterie sans compter la multitude des irréguliers (*Memorias de el-rei D. Sebastiam*, 4e partie, liv. II, chap. X).

Quarante pièces d'artillerie et la garde de l'empereur, commandée par Ali-Muza, complétaient les forces dont disposait Muley-Moluk qui, devant la couronne à son épée et admiré comme l'un des plus grands capitaines de son temps par les Turcs, dont l'opinion avait encore à cet égard tant d'autorité, n'était pas homme à abandonner aisément la partie, soit devant un roi jeune et plein d'illusions, qui voyait pour la première fois la guerre, soit devant le schérif tant de fois défait par lui dans des batailles acharnées dont un empire était l'enjeu.

Muley-Ahmed et Achaïoc, chargés de surveiller les mouvements de l'armée portugaise, ne s'étaient pas endormis. Dès l'arrivée de D. Sébastien à Tanger, ils avaient expédié des courriers à Maroc, pour informer Abd-el-Melek du nombre de navires dont se composait la flotte chrétienne, et de l'épouvante qu'avait jetée chez les populations du littoral cette multitude de voiles qui couvrait la mer.

Les ordres qu'ils reçurent ne démentaient pas la prudence habituelle de Muley-Moluk.

Ahmed se posta avec un fort détachement de cavalerie entre Arzilla et Larache, pour épier les opérations de l'ennemi et l'inquiéter dans sa marche.

Achaïoc, avec cinq cents espingardiers à cheval, alla garnir Larache pour la mettre à l'abri de la première attaque. En même temps, Muley-Moluk partait de Maroc, dont il confiait la défense à Reduan, et prenait la direction la plus convenable pour se ménager, à sa rencontre avec le roi de Portugal, l'avantage du terrain.

Une conjuration tramée en sous-main par les deux alcaïdes andalous Dogali et Achaïoc pour se partager les

royaumes de Fez et de Maroc, en hâtant la mort de l'empereur, fut sur le point de donner la victoire sans combat au schérif et à l'armée d'invasion.

Au moment même où Abd-el-Melek reprenait les armes pour la défense de la liberté et des croyances de son pays et où il devait le moins s'attendre à ce que la trahison abrégeât sa vie, risquée avec gloire dans tant de combats, des mains qu'il croyait amies lui faisaient boire la mort. Il était empoisonné par Viachi, alcaïde de Gualo, à Tremesenal, sur la route d'Alcacer (1).

L'effet du poison ne fut pas aussi rapide que le désiraient les conjurés. La robuste complexion du monarque trompa les espérances des assassins; mais, si l'esprit garda chez lui toute son activité jusqu'à la fin, le corps céda dès le premier moment; ses forces se brisèrent; les sources de la vie étaient atteintes.

Abd-el-Melek comprit lui-même que ses heures étaient comptées, et on assure qu'il mit le doigt sur les auteurs du crime; mais, comme ils étaient puissants, il dissimula, crainte que, s'ils se voyaient découverts, ils n'ajoutassent à l'empoisonnement la rébellion en passant du côté de Muley-Ahmed.

Taisant donc ses souffrances et gardant pour lui seul le pressentiment de sa fin prochaine, il s'attacha uniquement, avec cette énergie qui appartient aux grandes âmes, à vivre le nombre de jours nécessaire pour illustrer sa fin par un grand triomphe.

Pour déjouer les plans ambitieux qui spéculaient sur sa

(1) Jeronymo de Mendonça : *Jornada de Africa*, chap. IV. — Fr. Bernardo da Cruz : *Chronica de el-rei D. Sebastiam*, chap. LX.

mort et à peine arrivé près d'Alcacer, il manda à son camp Muley-Ahmed, son frère, et lui confia le poste important de commandant de la cavalerie, après l'avoir reçu avec les salves et tout l'apparat militaire que comportait cette dignité ; mais, comme il le connaissait assez pour savoir que chez lui la poltronnerie l'emporterait sur son orgueil d'héritier, Muley-Moluk l'avertit sévèrement que, s'il tournait le dos aux ennemis, il serait châtié de façon à servir de terrible exemple (1).

L'armée chrétienne, sur ces entrefaites, avançait toujours, et le capitaine Aldana, qui vint la rejoindre en route, eut beau renouveler auprès du roi ses bons conseils en se réclamant de l'autorité du duc d'Albe, sa tentative ne produisit aucun effet.

Bien que D. Sébastien eût vu ses illusions s'évanouir dès la première journée, il ne se décida pas à céder sur l'heure à la voix de la raison.

Le second jour, l'armée n'était encore qu'à deux lieues d'Arzilla, et, pour arriver là, elle avait dû faire un détour de trois lieues.

L'expérience était déjà concluante.

La soif d'un côté, la faim de l'autre, ne devaient pas tarder à se faire sentir et allaient s'ajouter aux fatigues de la marche et à l'ardeur du soleil pour détruire l'armée et devancer l'œuvre des cimeterres.

Le conseil s'étant réuni et le véritable état des choses ayant été exposé, l'avis unanime fut qu'il fallait retourner à Arzilla et que ce mouvement de retraite, loin de

(1) D. Luiz Cabrera de Cordova : *Felipe II, rei de las Espanas*, liv. XII, chap. VI.

nuire à la considération de nos armes, prouverait au contraire que la science militaire savait prendre au besoin dans nos déterminations la place que la témérité n'usurpe que pour confondre les desseins le mieux mûris.

Le roi n'osa pas combattre une décision si unanime; mais il est probable qu'il s'arrangea secrètement pour l'éluder. Il avait été décidé dans la conférence que, pour donner le change aux Mores, la cavalerie couronnerait les hauteurs en s'y installant de façon à faire croire que l'armée campait là. Le roi, dans l'intervalle, devait se replier avec l'infanterie et les bagages sur Arzilla, et donner de là aux cavaliers le signal de la retraite.

Cette détermination, qui de fait ne devait que médiocrement plaire au roi, dont elle renversait les plans en transportant le théâtre de la guerre à Larache, n'eut pas le résultat espéré.

Quand Affonso Correia arriva avec quatre cents chevaux à Arzilla, porteur des nouveaux ordres du roi, il ne trouva déjà plus la flotte, qui avait levé l'ancre le jour même, et assista fortuitement au débarquement du capitaine Aldana, qui venait avec cinq cents Castillans se joindre à l'expédition portugaise.

Le vieil officier espagnol ne pouvait pas d'abord croire que D. Sébastien marchât par terre quand, par mer, le succès était assuré. Dès qu'il lui fallut ouvrir les yeux à l'évidence, Aldana interrompit nos *fronteiros* en s'écriant que la perte était infaillible, et que ce n'était pas lui qui accompagnerait une armée que tant de fautes menaient à l'abîme.

Il fallut prier et supplier pour le ramener, et c'est seule-

ment devant le soupçon de vouloir fuir le péril qu'il sentit tomber sa colère et se décida, bien à contre-cœur, à suivre Affonso Correia, qui s'en retournait au camp avec la funeste nouvelle du départ de la flotte (1).

L'arrivée d'Aldana ne fut pourtant pas inutile. S'étant rendu compte de l'inexpérience des officiers et des soldats, ainsi que de la pénurie des approvisionnements, il s'attacha à faire observer la discipline, conseillant en même temps d'abréger la marche et de renvoyer à cet effet, sous escorte, l'artillerie à Arzilla.

Dans la matinée du 2 août, l'armée se dirigea sur Larache par le bord de la rivière, tandis que le schérif, ignorant ce changement d'itinéraire, se portait sur la droite vers le pont et apprenait des hommes envoyés par lui à la découverte le voisinage d'un nombreux corps de cavalerie ennemie, à demi-lieue duquel il s'arrêta en l'apercevant.

Avis en ayant été donné au mestre-de-camp, D. Duarte, et au roi, il fut décidé, après une courte conférence avec les officiers les plus entendus, qu'on continuerait de marcher sur Alcacer, vu qu'il y aurait un certain opprobre à se dérober aux infidèles, lesquels réputeraient victoire insigne toute manœuvre tendant à les éviter (2).

D. Sébastien campa ce soir-là sur une hauteur qu'il fortifia d'un côté par un retranchement assez faible, car il était de sable, et que parut suffisamment défendre, du côté opposé, l'Oued-Machacim. Le conseil fut bientôt réuni pour

(1) D. Luiz Cabrera de Cordova : *Felipe II, rei de las Espanas*, liv. XII, chap. VI.

(2) Fr. Bernardo da Cruz : *Chronica de el-rei D. Sebastiam*, chap. LXI.

discuter la marche à suivre, ce qui amena une divergence d'opinions.

Les uns voulaient qu'appuyant sur la gauche on occupât le pont et que, remontant le Lucus, jusqu'au point où la marée ne se fait plus sentir, on allât à Larache par terre en passant au-dessus de Guildemes. Ils faisaient observer qu'en adoptant cet itinéraire et en renonçant à la difficile opération de passer la rivière en présence de l'ennemi, on pourrait descendre le long de l'Oued-Machacim jusqu'au bord de la mer, à l'embouchure du Lucus, de l'autre côté de la place qu'il s'agissait d'assiéger et où la flotte attendait avec des ravitaillements.

D'autres, soit illusion, soit désir de flatter la passion du monarque, combattirent cet avis prudent sous prétexte que tourner le dos aux Mores serait ruiner le moral de l'armée, laquelle ne manquerait pas d'en conclure que l'expédition se retirait par crainte. Il serait alors d'autant plus facile aux barbares de jeter le désordre dans ses rangs qu'elle se verrait attaquée par derrière et qu'à la faveur du pont jeté sur l'escarpement des deux rives, l'ennemi pourrait la harceler en sûreté.

Les partisans de cette opinion ajoutaient qu'outre l'inconvénient de ranimer la confiance des Mores par un mouvement rétrograde, la marche le long du fleuve offrait peut-être plus de dangers qu'une bataille; car, sur un terrain âpre et montueux comme celui-là, on avait tout à craindre, surtout embarrassé comme on l'était d'artillerie et de chariots qui n'avanceraient que bien péniblement par des chemins si difficiles.

La troisième opinion, enfin, qui différait peu de la pre-

mière, insistait sur l'avantage de se porter vers la droite en descendant le long de l'Oued-Machacim et en passant à gué le Lucus près de Guildemes, où l'avait déjà passé D. Manuel Mascarenhas quand il était allé saccager Hid (1).

Le roi ne repoussa pas tout à fait cette idée et parut indécis. A la faveur de la nuit, il envoya l'almocadem (capitaine des milices) de Tanger, Pedro Vieira, et Guady, almocadem du schérif, accompagnés de l'ingénieur Joam Nunes et de cinquante chevaux, examiner si les canons et la troupe pouvaient passer à gué la rivière. La réponse fut que c'était possible, mais non sans peine. Convaincu cependant que le meilleur plan était celui qui retarderait le moins la rencontre, le monarque ne se préoccupa plus que de rallier à son idée D. Duarte de Menezes, D. Francisco Mascarenhas, Christovam de Tavora, Luiz da Silva, D. Francisco de Portugal et Jorge da Silva, en discourant sur les difficultés du passage indiqué et sur le danger qu'il y avait de voir l'ennemi profiter du moment où l'armée, embarrassée dans les vases de la marée, se trouverait moitié sur une rive du fleuve, moitié sur l'autre, pour avoir séparément raison de nos forces ainsi divisées.

D. Duarte revint à la charge se fondant sur ce que, dans l'un et l'autre système, on allait toujours sur Larache ; mais D. Sébastien l'interrompit en lui disant que ce qu'il proposait serait une reculade et que le duc d'Albe la trouverait inexplicable (2).

On décida finalement que l'armée effectuerait le passage

(1) Barbosa Machado : *Memorias de el-rei D. Sebastiam*, 4e partie, liv. II, chap. XIII. — Fr. Bernardo da Cruz : *Chronica de el-rei D. Sebastiam*, chap. LXI.
(2) Barbosa, *ut suprà*.

en présence des troupes de Muley-Moluk, qu'on jugeait devoir être fort troublé, tant par l'idée de la mort qu'il sentait venir à grands pas que par celle de se voir abandonner d'un moment à l'autre par les nombreux partisans du schérif.

Quand Abd-el-Melek comprit par les mouvements des chrétiens que ceux-ci allaient effectuer le passage et le prendre en flanc, loin de vouloir leur tenir tête, il s'écria : « Larache est perdue. » C'est seulement quand il sut que les troupes de D. Sébastien s'installaient entre les deux rivières, avec le dessein de combattre, que, sentant renaître sa confiance, il prit en général habile les dispositions requises par les circonstances et fit passer ses troupes de l'autre côté du Lucus, pour offrir lui aussi la bataille dès le lendemain (1).

Quand le tumulte de l'installation se fut un peu calmé et après avoir entouré à la hâte son camp de chariots et de bagages pour mieux l'abriter contre toute surprise, le roi convoqua le conseil.

Le manque de vivres se faisait déjà fortement sentir, et, après des marches pénibles, les troupes pouvaient murmurer avec raison de ne trouver devant elles, à la veille d'un combat, que la faim au lieu de l'abondance.

Le comte de Vimioso, le duc d'Aveiro et l'évêque de Coïmbra tentèrent de nouveau d'ébranler le parti-pris du monarque. Ils représentèrent qu'il était de l'intérêt de l'armée chrétienne de ne pas bouger durant quelques jours du

(1) Barbosa Machado : *Memorias de el-rei D. Sebastiam*, 4e partie, liv. II, chap. XIV, page 370. — Fr. Bernardo da Crux : *Chronica de el-rei D. Sebastiam*, chap. LXI.

point où elle se trouvait et où elle avait, en cas de combat, l'avantage des positions, au lieu qu'en allant affronter en rase campagne le choc des forces si supérieures d'Abd-el-Melek, elle mettrait toutes les mauvaises chances de son côté.

D. Duarte de Menezes, avec sa longue expérience des habitudes militaires des Mores, ajouta que, si on l'y autorisait, il se faisait fort d'aller, accompagné des gentilshommes qui voudraient le suivre, jeter la confusion et la terreur dans le camp des infidèles au moyen d'une surprise nocturne qui leur ôterait le sang-froid nécessaire pour se défendre.

Le schérif, si directement intéressé au succès de l'entreprise, envoya aussi un de ses alcaïdes supplier le roi de ne pas quitter ses positions, où la victoire viendrait en peu d'heures le trouver, attendu que Muley-Moluk ne devait pas résister plus d'un ou deux jours à la violence du poison (1).

Ces raisons, évidentes comme la lumière du jour, ne convainquirent pas D. Sébastien. S'il parut un instant hésiter et vouloir prêter l'oreille aux bons avis, plus d'une voix s'éleva du sein même de l'assemblée pour le corroborer dans son premier dessein.

Parmi les téméraires qui flattaient ainsi sa fantaisie se fit surtout remarquer le Père Fernam Silva, répétant à outrance qu'il ne fallait pas ajourner le combat et que tout retard serait funeste aux chrétiens, qui souffraient déjà plus de la faim qu'ils ne pourraient souffrir du fer de l'ennemi.

(1) Barbosa Machado : *Memorias de el-rei D. Sebastiam*, 4e partie, liv. II, chap. XIV, page 375. — Conestagio : *Uniam de Portugal*, liv. II. — *Bibliophilo* d'août 1849 : *Carta a um abbade da Biera*.

Jorge da Silva renchérit sur les autres flatteurs en faisant demander finement au roi qu'il lui octroyât les oreilles de Muley-Moluk pour les manger à l'huile et au vinaigre.

Voilà sur quel ton était pris un débat où se jouait aux dés le sort de la monarchie.

Les bravades de l'orgueil, des fanfaronnades ineptes condamnaient au silence les hommes qui avaient fait de la guerre l'étude ou l'occupation de toute leur vie, et qui avaient plus souvent endossé le harnais que l'habit de cour.

Dans cette nuit, où acheva de se décider la ruine du Portugal au milieu des rires et des bons mots des favoris et des pages, Muley-Naçar, frère du schérif, et trois renégats, dont l'un très-connu, qu'on appelait l'alcaïde Raposo, tirait son nom d'une maison distinguée de l'Algarve, parvinrent à passer dans le camp des chrétiens.

Raposo, en homme qui désirait racheter son apostasie par un vif témoignage de sa fidélité à venir, se jeta aux pieds de D. Sébastien et le supplia chaleureusement de ne pas jouer sur un seul coup tout le bonheur de ses armes.

Après avoir démontré qu'il y avait eu déjà surabondamment d'audace à venir chercher l'ennemi et à se lancer en conquérant dans le désert, où il n'y avait personne à soumettre, en laissant intactes, derrière soi, les places fortes du littoral, le renégat ajouta qu'à demi-lieue de distance se trouvait une armée composée de multitudes de barbares à pied et à cheval, armés et montés à leur mode et aussi féroces dans l'agression que prompts à lâcher prise. Outre cette tourbe, que nos lances parviendraient peut-être à balayer dès la première charge, il y avait là beaucoup

de milliers de cavaliers grenadins, d'amoucos, de renégats génois et d'autres nations, ne représentant pas ensemble moins de vingt mille tireurs sûrs de leur coup et non moins sûrs d'échapper par la vitesse de leurs chevaux aux charges de la grosse cavalerie (1).

Pour n'omettre aucun renseignement important, l'alcaïde Raposo fit aussi observer au roi que les infidèles étaient bien pourvus de vivres, qu'ils étaient parfaitement reposés, qu'encouragés par l'arrivée de continuels secours, ils se confiaient de plus en la protection de la place d'Alcacer, et qu'ils se battaient enfin dans leur propre pays, au lieu que nous avions contre nous tous les inconvénients opposés (2).

Passant ensuite aux plans d'Abd-el-Melek, qu'il venait à peine de quitter, Raposo fit connaître au roi que la première pensée du prince more, lorsqu'il supposait le Portugal et la Castille prêts à s'unir contre lui, avait été d'acheter la paix par la cession de quelques-unes des places maritimes, mais qu'après avoir appris que la ligue des deux monarques ne s'effectuait pas, il avait complétement changé de dessein, bien résolu d'en appeler aux chances de la guerre plutôt qu'à des négociations où il voyait un amoindrissement pour lui.

La tactique adoptée, dès le principe, par Abd-el-Melek était d'opposer à l'impétuosité portugaise le climat et la stérilité du désert, en usant l'ardeur des chrétiens par des temporisations calculées et en évitant à tout prix une ba-

(1) Barbosa Machado : *Memorias de el-rei D. Sebastiam*, 4e partie, liv. II, chap. XIV, pages 376 à 385.
(2) Barbosa Machado : *Memorias de el-rei D. Sebastiam*, 4e partie, liv. II, chap. XIV, pages 376 à 385.

taille décisive, surtout depuis qu'il lui était revenu que l'armée, se séparant de la flotte, abandonnait la route du littoral pour s'engager dans l'intérieur des terres.

C'est pour cela qu'il avait assis son camp près du Lucus sans défendre le passage de l'Almohaçan, couvrant son front par le fleuve et une partie des troupes, et surveillant le gué, qui se trouvait sur ses derrières, de façon à interdire tout mouvement offensif aux chrétiens. Il espérait que ceux-ci, épuisés par la fatigue et les privations et se voyant bloqués dans leurs propres quartiers, se rendraient, le roi en tête, sans même tirer l'épée, comme il arriva à Tanger aux infants D. Fernando et D. Henri.

Abd-el-Melek, en homme habile, visait à épargner, non-seulement le sang des siens, mais encore celui des ennemis et notamment du roi, qu'il tenait à faire prisonnier afin de l'échanger contre les forteresses occupées par nous et aussi par la crainte que le Portugal, en voyant périr son souverain, se levât comme un seul homme pour le venger avec l'aide de la Castille et des autres nations catholiques.

Abd-el-Melek, continua le renégat, était resté fidèle à ce plan jusqu'à l'avant-veille, où, sentant sa maladie s'aggraver d'heure en heure, il avait compris que la mort approchait.

Se fiant peu au courage d'Ahmed, son frère, et pas davantage à la fidélité des alcaïdes, aussi inconstants que la fortune et aussi prompts qu'elle à se tourner vers le soleil levant, il s'était décidé à jouer le tout pour le tout dans une bataille, calculant que, vainqueur, sa mort ne livrerait pas le trône à un rival qu'il détestait, et que, vaincu, il lui resterait au moins la gloire de ne pas survivre à la défaite

et d'ensevelir avec lui la douleur et l'humiliation de sa chute.

Le renégat informa ensuite longuement le roi du véritable état des forces ennemies, en insistant notamment sur ce que, parmi les alcaïdes, les uns, créatures de Muley-Moluk, lui étaient dévoués à la mort. D'autres, ajoutait-il, bien qu'au fond de l'âme partisans du schérif, marchaient, soit par timidité, soit par contrainte, avec une entière soumission sous les bannières de son heureux rival; enfin, un assez grand nombre, indifférents et sans parti, inclineraient du côté du vainqueur quel qu'il fût.

Raposo donna des renseignements non moins précieux sur l'état matériel et moral des troupes mores. Une grande partie des hommes levés à Sus et à Maroc et la majorité des azuagos, qui formaient le gros de l'armée infidèle, désiraient, dit-il, avec tant d'ardeur la restauration de Muley-Ahmed, qu'on supposait que l'idée d'empoisonner Muley-Moluk était née parmi eux. Quant aux gens de Fez, aimant le changement, amollis et peu belliqueux, la plupart suivraient passivement le courant, aussi bien que la tourbe des alarves, multitude anarchique, incapable de tenacité et de discipline et groupée uniquement par ses instincts de pillage, qui la faisaient tomber comme une nuée d'oiseaux de proie sur les dépouilles des vaincus sans distinction d'amis ou d'ennemis.

A part les *Elches* et les partisans naturels d'Abd-el-Melek (gens de courage, mais relativement peu nombreux), les grands corps dont se composait l'armée ennemie ne manqueraient pas, à la première nouvelle de la mort du chef qui en était l'âme, soit de se débander au hasard, soit de

s'entre-déchirer dans leurs querelles intestines, et il serait alors, remarquait le renégat, extrêmement facile de les détruire dès les premiers coups et de faire s'évanouir en fumée l'immense appareil militaire qui couvrait la plaine et les hauteurs, menaçant d'une perte presque assurée les téméraires qui oseraient, à l'heure présente, jeter le gant.

Confiant dans l'effet de ces révélations sur l'esprit de D. Sébastien, l'aïcaïde Raposo n'hésita pas à conseiller à celui-ci de tenir en bride son impatience et d'attendre derrière ses retranchements que la fortune vînt mettre à ses pieds, par la mort d'Abd-el-Melek, les étendards et les lances de la plus nombreuse armée qu'eût jamais vue l'Afrique. Il fit observer qu'une attente de quelques heures n'aurait aucun des inconvénients énoncés, car Muley-Moluk n'aurait pas plutôt fermé les yeux que tout serait confusion et discorde dans son camp, ce qui assurait, sans effusion de sang, le triomphe le plus complet.

Pour achever de convaincre le roi, le renégat ajouta que, la veille encore, il avait lui-même aidé Abd-el-Melek, froid et presque moribond, à monter à cheval pour tenir les alcaïdes et les soldats dans l'obéissance par ce semblant emprunté de vie.

Le roi écouta sans mécontentement et avec une curiosité marquée, mais les personnes habituées à lire sur sa physionomie comprirent avec douleur que les conseils et les informations qu'il venait d'entendre n'avaient pas prise sur lui.

Au contraire, s'imaginant qu'il allait trouver les Mores en plein découragement et que le moindre retard allait lui ravir la gloire de les tailler en pièces, il congédia Raposo

sans toutefois lui ôter l'espoir que ses avis seraient pris en considération, et, toujours plus impétueux, se disposa à se mesurer, dès le jour suivant, avec le premier capitaine d'Afrique, en se disant que, si la Providence le lui livrait ainsi les ombres de la mort sur le visage, c'était pour mieux manifester les hauts desseins dont, en son orgueilleux fanatisme, il croyait être l'exécuteur prédestiné.

Tandis que, dans le camp des chrétiens, s'entre-croisaient les avis contraires et que le souverain enflammé d'enthousiasme traitait avec dédain les craintes que l'expérience inspirait aux vieux *fronteiros*, Abd-el-Melek, campé depuis le 3 août près du gué du Lucus, dominait la mort par un miracle de volonté et remplissait tous les devoirs d'un général, en dépit du mal qui brisait de minute en minute ses forces pour lui indiquer sa fin prochaine.

Il fit donner au More qui lui apportait la nouvelle du mouvement des Portugais un présent de cinq cents écus, et envoyant un détachement de cavalerie reconnaître l'armée de D. Sébastien, il se mit en mesure de recevoir celui-ci l'épée à la main, sans présomption ni témérité (1).

Au moment tout le monde put supposer que les nôtres revenaient sur leurs pas, les alcaïdes insistèrent auprès de lui pour qu'il ne regardât pas, les bras croisés, le roi de Portugal prendre Larache; mais lui, révélant sa pensée, s'écria : « Je lui ferais un pont d'argent pour qu'il rétrogradât. »

Toujours prudent et sachant rester maître de ses secrets,

(1) Barbosa Machado : *Memorias de el-rei D. Sebastiam*, 4[e] partie, liv. II, chap. XIV, pages 376 à 385.

il cachait sa joie ou sa tristesse avec autant d'art qu'il en mettait à dissimuler son agonie (1).

Mais quand il acquit la certitude que le schérif et le roi approchaient avec l'intention visible de passer la rivière, sa voix trahit le contentement qu'il éprouvait, et soulageant son cœur des craintes qu'il avait si longtemps cachées, il dit aux cheiks et aux seigneurs qui l'entouraient : « Maintenant on peut considérer le roi de Portugal comme entièrement perdu. »

Voulait-il simplement les stimuler et les maintenir dans la fidélité, ou s'abusait-il sur son état au point de croire que son énergique volonté le retiendrait jusqu'après la victoire au bord du sépulcre qu'il voyait ouvert à ses pieds?

Il emporta avec lui la clef de l'énigme ; mais jusqu'à son dernier soupir que marqua un dernier acte de vigueur, ses actes et ses paroles ne cessèrent pas de révéler la tenacité virile de l'homme qui savait prévoir le danger, qui avait appris à lutter contre la fortune et qui ne s'étonnait ni des prospérités ni des revers.

Dès que les deux armées furent en vue, Abd-el-Melek parcourut son camp en litière et les rideaux levés pour être vu, excitant la tiédeur des uns, louant le courage des autres et contenant les indifférents ou les traîtres par le respect qu'inspirait sa présence.

Averti qu'un grand nombre de soldats devaient profiter de la nuit pour passer au schérif, il changea brusquement les chefs de corps et, pour exciter ses troupes contre les chrétiens, il montra une prétendue lettre de D. Sébastien

(1) Barbosa Machado : *Memorias de el-rei D. Sebastiam*, 4e partie, liv. II, chap. XIV, pages 376 à 385.

où l'on faisait dire à celui-ci qu'il voudrait la victoire, ne fût-ce que pour brûler vifs tous les renégats de Barbarie (1).

Les troupes de Muley-Moluk ne couvraient pas moins de quatre lieues de terrain et, grâce à ses dispositions, comme à la bonne garde qu'il fit, pas un seul corps ne passa dans le camp des chrétiens, malgré l'appel muet des drapeaux de Muley-Hamed, plantés sur le front de bandière de ceux-ci ; mais l'insomnie et les fatigues d'une nuit passée à donner des ordres et à veiller à leur exécution, aggravèrent tellement la situation du monarque more, qu'au jour il était défaillant et sentait la vie prête à lui échapper.

Luttant contre cet accablement extrême, il trouva encore l'énergie nécessaire pour prendre les mesures qu'exigeait le moment, ne voulant pas qu'on pût dire, en cas de trahison de la fortune, que ses souffrances avaient eu sur lui plus d'empire que ses devoirs de général (2).

Sur ces entrefaites, D. Sébastien, en proie à une vive surexcitation, abandonnait sa couche de soldat et, s'armant précipitamment aux lueurs encore crépusculaires du matin, donnait ordre de réunir ses bataillons et ses escadrons, ne souffrant pas que les infidèles pussent s'imaginer un seul instant qu'il déclinait l'offre de la bataille.

Un peu avant le lever du soleil, les capitaines et les gentilshommes se présentaient à la tente du roi pour essayer une dernière fois de le faire renoncer au dessein de verser

(1) Barbosa Machado : *Memorias de el-rei D. Sebastiam*, 4e partie, liv. II, chap. XIV, pages 376 à 385.

(2) Barbosa Machado : *Memorias de el-rei D. Sebastiam*, 4e partie, liv. II, chap. XIV, pages 376 à 385.

inutilement le sang de tant de Portugais au péril de sa couronne et de sa personne (1).

Le roi déjeunait, et près de lui était assis à sa table le comte de Vidigueira, lequel l'entretenait de plaisanteries et de joyeuses espérances sur le triomphe qui devait marquer cette journée. La conversation étant tombée sur des faits et gestes de chasse, le courtisan fit rire à plusieurs reprises le prince en comparant les Mores de la veille, avec leurs burnous, aux spatules, espèce d'oiseaux blancs dédaignés même comme curée de faucons (2).

Au milieu de ces joyeusetés, la tente s'ébranla soudainement comme si elle allait se renverser, et quelques serviteurs se précipitant au dehors virent un cavalier dont le cheval s'était emporté et était venu s'embarrasser dans les cordages de la tente, trébuchant et se relevant à plusieurs reprises sans que le cavalier vidât sa selle.

Le roi, qui tirait de tout présage en faveur de ses idées, dit à un des favoris qu'il fallait augurer de ce fait que la victoire serait disputée, mais n'échapperait pas.

Tel n'était pourtant pas l'avis des gentilshommes familiarisés avec la guerre, et quelques-uns d'entre eux n'hésitèrent pas à exprimer à cet égard leur opinion sans que le roi la leur demandât.

Ceux-là même qui, dans le principe, avaient prêté le plus activement la main à l'entreprise s'effrayaient maintenant de leur responsabilité et cherchaient à revenir sur

(1) Barbosa Machado : *Memorias de el-rei D. Sebastiam*, 4e partie, liv. II, chap. XV.

(2) Barbosa Machado : *Memorias de el-rei D. Sebastiam*, 4e partie, liv. II, chap. XV. — Bayam : *Portugal cuidadoso e lastimado*, liv. V, chap. XII.

leurs pas en faisant remarquer au prince que l'appui sur lequel notre armée avait compté le plus, en s'engageant dans l'intérieur des terres, était celui des transfuges mores, mais que, vu le petit nombre et le peu d'importance des désertions, les choses changeaient de face.

Ils faisaient observer encore que les vivres étaient épuisés, qu'il y aurait plus qu'imprudence à assaillir avec si peu de monde l'innombrable multitude des infidèles, et concluaient en opinant que l'armée devait attendre jusqu'à la nuit, soit pour attaquer si la désertion des amis du schérif venait dans l'intervalle la renforcer, soit, dans le cas contraire, pour s'éloigner à la faveur des ténèbres après avoir caché son artillerie et abandonné ses chariots, qui ne pouvaient marcher sur un terrain aussi escarpé. De cette façon, la retraite s'effectuerait en sûreté et sans déshonneur, toujours à l'abri des montagnes qui ne finissaient qu'à la mer, près de Larache. Là, nos troupes, ravitaillées par la flotte et tranquilles du côté de la plage, feraient le siége régulier de la forteresse, et, après l'avoir prise, on s'inspirerait des circonstances pour déterminer les opérations ultérieures (1).

D. Sébastien écoutait sans mot dire, presque avec stupeur. Il lui semblait incroyable qu'aux vanteries confiantes de la veille eût si brusquement succédé et dans les mêmes bouches l'expression du découragement.

A la fin, il rompit le silence, et demanda d'une voix où vibrait encore la colère : « Si ce n'était pas eux-mêmes qui, tout à l'heure, ne lui montraient partout que facilités et affir-

(1) Barbosa Machado : *Memorias de el-rei D. Sebastiam*, 4e partie, liv. II, chap. XV. — Bayam : *Portugal cuidadoso e lastimado*, liv. V, chap. XII.

maient que les Mores, saisis de terreur au seul nom du roi de Portugal, n'oseraient jamais lui disputer le combat. »

Il ajouta en s'échauffant que la retraite serait dans la circonstance une véritable fuite, que les barbares ne pourraient manquer de courir sus à l'ennemi qui se dérobait ainsi à leurs armes et de châtier sa lâcheté.

Cette fois D. Sébastion alléguait de bonnes raisons, et les flatteurs, baissant les yeux devant le regard irrité du monarque, durent s'avouer tacitement qu'ils l'avaient abusé pour s'attirer sa faveur.

La plupart ne soufflèrent plus mot; mais quelques-uns plus résolus répondirent qu'ils n'avaient pas présumé que les choses tourneraient ainsi, qu'ils s'étaient toujours figuré, sur la foi du schérif, que les Mores n'oseraient pas courir la chance d'une bataille rangée, et qu'un grand nombre d'entre eux passeraient du côté de celui-ci.

Même à ce moment suprême, il se trouva des adulateurs pour crier en jouant l'enthousiasme : « En avant, sire, en avant! car tout est à vous. » Et Fernam da Silva qui déjà, à Arzilla, s'était distingué entre tous par son assurance, alla encore plus loin, disant que, là où était le roi, on ne pouvait pas parler d'abandonner même une once de fer, et à plus forte raison l'artillerie (1).

D'autres enfin, composant leur visage à l'image du souverain et des favoris, dissimulaient leur tristesse et leurs craintes, et appuyaient d'acclamations insensées l'opinion qu'il ne fallait pas tourner le dos à une victoire certaine.

Muley-Hamed, mieux au fait que personne des périls de

(1) Bayam : *Portugal cuidadoso e lastimado*, liv. v, chap. XII.

l'inégalité de la lutte qui allait s'engager, supplia son allié de ne pas bouger jusqu'au lendemain et d'attendre les événements, en lui donnant l'assurance qu'Abd-el-Melek allait plus mal et qu'il n'arriverait pas au soir; mais ces prières furent vaines, le roi disant toujours pour sa raison qu'il n'entendait pas vaincre un ennemi trépassé et argumentant, comme les courtisans, du manque de vivres (1).

Le schérif, qui voyait son propre sort en jeu, revint à la charge, objectant qu'on pouvait remédier au manque de vivres en tuant les bœufs du train qui étaient en grand nombre et qu'au demeurant la faim ne se faisait pas tant sentir qu'il fallût lui sacrifier tout.

Ces raisons, quoique pleines de sens, n'eurent pas plus de succès que les précédentes, et Hamed, affligé du peu d'estime où étaient tenus ses avis, se retira avec le pressentiment du grand désastre qui allait au bout de si peu d'instants punir la présomption d'une armée sans chef et sans discipline.

Voulant néanmoins épuiser tous les moyens, il pria Abd-el-Kerin et ses frères d'amener D. Sébastien à retarder au moins le combat d'un seul jour. Ils obéirent; mais l'insuccès fut le même. Le jeune roi, soupçonnant les Mores de vouloir par jalousie lui ravir l'honneur d'une éclatante victoire, demanda avec un sourire ironique à l'alcaïde du schérif, « si le camp de Muley-Moluk était « mieux placé que celui des Portugais. » — « Assurément

(1) Barbosa Machado : *Memorias de el rei D. Sebastiam*, 4e partie, liv. II, chap. XV. — Bayam : *Portugal cuidadoso e lastimado*, liv. V, chap. XII.

« oui, répliqua Abd-el-Kerin; car il s'appuie en flanc sur « la rivière et en arrière sur la place d'Alcacer. » — « Eh « bien, reprit le prince, s'il est mieux placé, raison de « plus pour que je le prenne. » A quoi il ajouta des propos violents et sans mesure en se plaignant de tant d'hésitations et d'observations (1).

Malgré ce nouvel échec, Muley-Hamed ne se rebuta pas. Les affronts n'étaient rien pour lui en regard de la ruine complète de ses espérances. Tombé du trône, et sachant bien que les déboires et les mépris sont les compagnons ordinaires des proscrits et des malheureux, il se résignait en ne regardant que le but, et c'est à peine s'il sentait les blessures faites à sa dignité par les ennemis de sa loi, devenus ses orgueilleux protecteurs.

Courbant la tête devant la nécessité et humble comme son destin, il demanda à Abd-el-Kerin d'aller de nouveau trouver le roi et d'obtenir de lui comme faveur, dans le cas où il ne voudrait pas attendre le lendemain, de changer au moins l'heure et de ne pas engager la lutte pendant que le soleil montait; car la chaleur insupportable qui marque le milieu du jour dans ce climat allait abattre les forces des chrétiens et donner aux Mores, habitués aux ardeurs du soleil d'Afrique et se battant la plupart à cheval, un avantage écrasant sur ceux-ci qui se battaient à pied et couverts de lourdes armures (2).

Le schérif demandait donc que, si l'on ne se rendait pas

(1) Barbosa Machado: *Memorias de el-rei D. Sebastiam*, 4e partie, liv. II, chap. XV. — Bayam : *Portugal cuidadoso e lastimado*, liv. V, chap. XII.

(2) Barbosa Machado: *Memorias de el-rei D. Sebastiam*, 4e partie, liv. II, chap. XV. — Bayam : *Portugal cuidadoso e lastimado*, liv. V, chap. XII.

à son avis d'éviter la bataille, elle fût du moins retardée jusqu'à l'après-midi, où la chaleur allait baissant et où les Mores, selon leur habitude, se relâchaient de leur surveillance. Ce serait, de plus, en cas de déroute, le moment le plus favorable pour assurer la retraite (1).

Les raisons données par Hamed parurent si justes et les inconvénients signalés par lui si palpables que D. Sébastien lui-même se rendit à cette dernière opinion, d'autant plus que les capitaines avaient fait l'observation que, si grande que fût sa promptitude à ranger et à mettre en mouvement ses troupes, elles ne seraient prêtes qu'à l'heure où l'ardeur du soleil viendrait favoriser les charges des infidèles en énervant nos soldats (2).

Mais la ruine était décrétée et l'instrument ne fit pas défaut.

Le capitaine Aldana qui, vu son expérience, aurait dû être le dernier à conseiller des témérités, n'eut pas plutôt appris la remise de l'heure du combat, qu'il courut, en proie à une démence subite, à la tente du roi et se mit à vociférer avec violence que tout était perdu si l'on n'engageait pas immédiatement la bataille !

Il n'en fallut pas davantage. Le roi, qui ne l'avait pas écouté quand la prudence parlait par sa bouche, lui cédait maintenant qu'il le voyait comme un lion furieux, se mordant les mains, se frappant du poing la poitrine et fixant

(1) Barbosa Machado : *Memorias de el-rei D. Sebastiam*, 4[e] partie, liv. II, chap. XV. — D. Joam de Castro : *Segundo apparecimento*, chap. VI, page 44. Manuscrit de la Bibliothèque nationale de Lisbonne.

(2) Bayam : *Portugal cuidadoso e lastimado*, liv. V, chap. XII. — D. Luiz Cabrera de Cordova : *Filippe II, rei de las Espanas*, liv. XII, chap. VII.

des regards flamboyants sur ceux qui soutenaient l'avis contraire au sien (1).

N'écoutant plus que son propre désir, D. Sébastien mit à profit cette scène pour donner le signal de lever le camp, et dit au Castillan de tout disposer pour en venir immédiatement aux mains (2).

Sur l'ordre qu'il en reçut, D. Duarte de Menezes divisa immédiatement l'infanterie en trois bataillons égaux et disposa au front l'artillerie accompagnée des pionniers sous le commandement général du bailli de Lessa, Pedro de Mesquita.

A l'avant-garde de l'armée marchait le corps des aventuriers, aux ordres d'Alvaro Pires de Tavora, frère et lieutenant de Christovam de Tavora qui, dans cette journée, ne cessa pas de se tenir à côté du roi.

Dans leurs rangs figuraient, à titre de volontaires, beaucoup de gentilshommes de distinction, entre autres le seigneur de Villa-Nova, D. Martinho de Castello-Branco, et D. Diogo, D. Joam, D. Miguel de Menezes, tous de la maison de Castanhede, Bernardim Ribeiro Pacheco, Gonçalo Chacon, frère du comte de Puebla, Manuel Rollim et Miguel Telles de Moura.

Les fonctions de porte-étendard étaient confiées à Francisco Ferreira Valdeviesso et celles de premiers-sergents à Pedro Lopes et Joam Alvarez de Azevedo (3).

(1) Ferrera : *Historia de Portugal e conquista de los Açores*, liv. I, page 14. — Bayam : *Portugal cuidadoso e lastimado*, liv. V, chap. XII. — Jeronymo de Mendonça : *Jornada de Africa*, chap. V, page 45. — Conestagio : *Uniam de Portugal*, liv. II.

(2) Barbosa Machado : *Memorias de el-rei D. Sebastiam*, 4e partie, liv. II, chap. XV. — Bayam : *Portugal cuidadoso e lastimado*, liv. V. chap. XIV.

(3) Barbosa Machado : *Memorias de el-rei D. Sebastiam*, 4e partie, liv. II, chap. XV. — Fr. Bernardo da Cruz : *Chronica de el-rei D. Sebastiam*, chapitre LXII.

A la gauche des aventuriers était le corps italien avec son colonel, le marquis de Lenster, qu'assistait le capitaine Hercules de Piza, et à leur droite, sans autre interposition que celle d'une file d'arquebusiers, composée des vétérans de Tanger, marchait le corps des Allemands.

A l'aile droite, le corps aguerri des Castillans formait un bataillon de deux mille deux cents hommes, répartis en onze bannières, avec D. Alonso de Aguilar pour mestre-de-camp et D. Luiz de Cordova, D. Luiz de Godoy et D. Juan de Avila pour capitaines.

Telle était l'avant-garde, et l'on peut affirmer que là était réunie la fleur des troupes étrangères et portugaises.

Le centre, qui suivait à peu de distance, se composait du régiment de Diogo Lopez de Sequeira, marchant derrière les aventuriers sous le commandement de Joam Bezerra, et du régiment de Vasco de Silveira, marchant après les Allemands.

Francisco de Tavora et D. Miguel de Noronha, qui n'avaient pas eu la temps de former en ordre de bataille l'arrière-garde, suivaient, celui-ci le corps de Joam Bezerra, et celui-là les Espagnols. Entre l'un et l'autre se trouvait un espace vide (1).

Les chariots et les charrettes roulaient près des régiments portugais sur la gauche. Les bagages venaient au milieu derrière les bannières de Vasco da Silveira. Enfin, deux files d'arquebusiers couvraient toute l'arrière-garde.

La cavalerie se forma en carré sur vingt-cinq rangs,

(1) Barbosa Machado : *Memorias de el-rei D. Sebastiam*, 4[e] partie, liv. II, chap. XV — Bayam : *Portugal cuidadoso e lastimado*, liv. V, chap. XIV.

chacun de vingt-quatre hommes. A l'aile gauche, à côté des Espagnols et à l'avant-garde, on voyait le roi et, derrière lui, le duc de Barcellos avec les gentilshommes de la maison du roi et ceux que D. Sébastien lui avait donnés.

A droite se tenait le duc d'Aveiro avec deux cents cavaliers, pour la plupart ses parents ou amis, et faisant arrière-garde aux Allemands et aux aventuriers.

Il était suivi de D. Duarte de Menezes avec la cavalerie de Tanger, forte de quinze cents hommes, et ayant derrière elle le schérif avec six cents Mores, dont deux cent cinquante à cheval et le reste à pied. En dehors des derniers rangs de la cavalerie marchaient encore des files d'arquebusiers, lesquels ceignaient ainsi tout le gros de l'armée.

Le reste du plan de bataille, qui consistait à enfermer l'armée entière dans une enceinte de charriots, ne put être mis à exécution, le combat s'engageant plutôt qu'on ne l'avait cru (1).

Ces dispositions prises et après avoir parcouru les rangs en excitant le soldat, D. Sébastien alla se placer devant la bannière royale que portait l'alferez-mor, D. Luiz de Menezes. Près du roi marchaient le comte de Vimioso, Luiz da Silva et son frère, le père Fernam da Silva, D. Juan de Silva, ambassadeur de Castille, le comte Vidigueira, ainsi que Luiz et Christovam da Alcaçova, fils du surintendant Pedro da Alcaçova Carneiro, avec d'autres gentilshommes et chevaliers.

(1) Bayam : *Portugal cuidadoso e lastimado*, liv. v, chap. xvi.

Le prieur du Crato, D. Antonio, fils naturel de l'infant D. Luiz, prit place près de l'étendard avec D. Jaime, frère du duc de Bragance, D. Pedro de Castello Branco, D. Garcia de Menezes, D. Alvar de Castro et d'autres seigneurs.

Le prieur, offensé du mécontentement que, lors de son démêlé avec le favori Christovam de Tavora, lui avait témoigné le roi, n'avait voulu se placer ni assez près pour faire croire qu'il recherchait les regards et les louanges du maître, ni assez loin toutefois pour ne pouvoir, en cas de danger, venir au secours de celui-ci (1).

Bien que l'intérêt religieux fût le prétexte de la lutte, le moral de nos troupes en approchant des Mores n'était pas ce qu'on pouvait attendre de guerriers inspirés par l'ardent enthousiasme de la foi.

A Lagos, avant de s'éloigner pour toujours des côtes de Portugal, D. Sébastien avait publié la bulle de la croisade obtenue du Souverain-Pontife Grégoire XIII, laquelle accordait l'indulgence plénière aux fidèles qui viendraient en aide à l'entreprise par leurs aumônes, avec rémission spéciale pour ceux qui passeraient le détroit à la suite du roi, donnant leur sang au lieu de leur argent.

Durant la marche dans l'intérieur, il n'y eut pas, contrairement à l'usage, de messe dite sous la tente du roi, bien que celui-ci fît porter avec lui sa chapelle et qu'il se fût fait accompagner des évêques de Coïmbra et de Porto et de son grand-chapelain avec un grand nombre de religieux de tout ordre comme aumôniers de l'armée.

(1) Bayam : *Portugal cuidadoso e lastimado*, liv. v, chap. XIII.

Mais, si le zèle de la foi et de la dévotion avaient paru endormis jusqu'à la veille de la bataille, tous, dans cette nuit suprême où était généralement pressentie l'irrémédiable déroute qui allait servir de dénoûment aux folles aventures du monarque, tous, disons-nous, avaient voulu se préparer à la mort par les sacrements, renonçant presque à tout espoir de salut temporel (1).

Afin d'affermir les faibles et de stimuler les braves, les plus éloquents parmi les prédicateurs allaient répéter par le camp des exhortations appropriées à la circonstance, dépeignant la guerre comme sainte et comme entreprise en vue de la seule glorification de la foi, et promettant à ceux qui succomberaient la palme des martyrs.

Du côté des Mores, les fakirs prêchaient avec une égale véhémence, proclamant la béatitude de ceux qui mourraient pour la défense de l'Islam et de la patrie envahie et, attisant dans le cœur mobile et féroce des tribus berébères et kabyles, les inextinguibles haines de religion et de race, qui en faisaient les implacables ennemies du nom chrétien (2).

Mais les exercices spirituels de la dernière heure et ces dévotes insomnies qui agitaient de crainte sur leur salut beaucoup de ceux qui allaient plus tard porter les plus valeureux coups de lance aux infidèles ne mataient pas chez les chrétiens l'orgueil, la colère, la vanité, les habitudes dissolues, lèpre incurable que la plupart avaient gagnée dans l'existence voluptueuse de la capitale, dans

(1) Bayam : *Portugal cuidadoso e lastimado*, liv. v, chap. XIII.
(2) Ibid.

les cirques et les débauches d'Andalousie et, presque à la veille du châtiment, dans les festins, les jeux et les conversations licencieuses du campement d'Arzilla (1).

Dans la matinée du jour qui devait être si funèbre pour la monarchie, Aldana discourant avec le premier-sergent du corps espagnol, il avait été convenu entre eux que le nombre d'arquebusiers de l'aile gauche serait de dix-sept par file; mais, après que D. Luiz de Cordova eut donné des ordres en conséquence, survint le capitaine espagnol qui fit ôter six hommes de chaque file en présence de Christovam de Tavora.

Il s'ensuivit une discussion où Francisco de Aldana, mettant l'épée à la main, menaça le gentilhomme espagnol, lequel, réprimant sa colère, se contenta de répondre que, si l'on n'était pas en présence d'un gentilhomme portugais, il le renverserait, lui, Aldana, de son cheval pour l'offense que celui-ci venait de faire à tous deux.

La querelle s'échauffa et elle aurait été peut-être vidée par les armes, en dépit de l'intervention de Christovam de Tavora, si le roi n'était survenu en demandant la cause de tout ce bruit.

Le premier-sergent s'adossa alors à son bâton de commandement et répondit que, là même, il se démettait de sa charge. Au lieu de chercher à le ramener, D. Sébastien lui ordonna d'un air sombre de reprendre son bâton s'il ne voulait pas perdre sa tête, et ajouta quelques paroles flatteuses pour Aldana et menaçantes contre D. Luiz (2).

(1) Manuscrit de la Bibliothèque royale d'Ajuda : *Carta a um abade da Beira* — *Bibliophilo* de juillet et d'août 1849.

(2) Bayam : *Portugal cuidadoso e lastimado*, liv. v, chap. XIII.

Le mestre-de-camp des Espagnols, D. Alonso de Aguilar, n'était pas moins irrité de ce que le roi avait fait mettre à mort, en dépit de toutes les supplications, un jeune homme estimé, dont tout le crime était d'avoir tué un bœuf. C'est pour cela qu'apercevant le roi près de son régiment, Aguilar cria à ses soldats : « Comportez-vous avec les Mores comme des lions, afin que Sa Majesté voie que vous ne méritez pas le traitement qu'elle vous a fait ! »

Ces incidents, et beaucoup d'autres dont le détail serait trop long, prouvent que les haines fermentaient dans les cœurs, et que la discipline, cette âme des hauts faits, ne contenait dans cette malheureuse armée ni les passions du maitre, ni les hardiesses emportées des serviteurs (1).

Ce qui, jusqu'au dernier instant, ne se démentit pas, c'est le noble et héroïque orgueil des vrais représentants de la noblesse portugaise. Si beaucoup d'entre eux ignoraient, vu leur jeunesse, cette science militaire qui fait les succès, il surent au moins tomber en soldats, couvrant de leur corps la place que, vifs, ils avaient défendue jusqu'à ce que leur bras pendit inerte.

Le duc de Barcellos, encore adolescent, monta à cheval et voulait à toute force combattre à côté de son oncle, D. Jaime. Il fallut, pour l'apaiser, que le roi lui donnât l'ordre exprès de se retirer dans sa voiture. D'autres, et surtout les favoris, expièrent par leur courage leur légèreté passée, s'élançant comme des lions furieux dans les rangs arabes, pour ne pas survivre au désastre de la journée.

(1) Bayam : *Portugal cuidadoso e lastimado*, liv. v, chap. xiii.

Même au moment où il semblait ne plus s'agir que de mettre les lances en arrêt et de dégaîner les épées, il y eut encore un homme qui ne put contenir un dernier avertissement en voyant courir à leur perte tant de brillants escadrons.

Quand nos troupes, déjà formées en ordre de bataille, allaient quitter leurs retranchements, d'où elles pouvaient défier en sûreté l'immense multitude des Mores, et s'aventurer en rase campagne au risque de se faire envelopper, le frère Estevan do Carmo, en qui D. Sébastien avait confiance, insista pour que cette erreur fatale ne fût pas commise ; mais le roi l'éconduisit et le condamna au silence en répliquant : « qu'il eût à se désabuser, et qu'il n'était pas passé, lui le roi, en Barbarie pour conquérir Larache, mais bien pour se battre avec Muley-Moluk (1). »

Si, du côté du roi, tout était fautes et précipitation, du côté d'Abd-el-Melek pas un ordre qui ne fût dicté par la prudence et le sang-froid d'un capitaine consommé.

Choisissant la position militaire qu'il jugea la meilleure, il en embrassa l'ensemble d'un coup d'œil sûr, ne dédaignant aucuns des détails qui pouvaient influer sur le succès.

Après avoir assis son camp près du chemin où les chrétiens devaient s'engager pour se rencontrer avec lui, il occupa une petite élévation qui se dressait au milieu de la plaine, et plaça derrière en embuscade une portion considérable de ses troupes.

Bien que peu saillant, cet accident de terrain remplissait parfaitement les vues de Muley-Moluk.

(1) Bayam : *Portugal cuidadoso e lastimado*, liv. v, chap. xiv.

Outre qu'il dissimulait ainsi la présence de celles de ses troupes qui étaient le plus rapprochées de nous, laissant uniquement en vue celles qu'on pouvait apercevoir au loin du haut de la colline en question, et les deux ailes qui devaient se déployer sur l'un et sur l'autre flanc en forme de croissant, le More avait calculé qu'il annulerait presque entièrement par là le tir des canons portugais, lesquels, faute de pointage précis, perdraient leurs boulets dans les flancs de cette élévation, sans inquiéter le gros des infidèles qu'elle abritait.

Non content de ce premier avantage, il s'en assura un plus décisif en plaçant au sommet son artillerie, cachée par des branchages disposés avec tant d'art qu'ils semblaient avoir crû sur place (1).

Muley-Moluk, par les raisons que nous avons dites, désirait maintenant la bataille, mais il ne l'espérait pas, ne pouvant se figurer que l'ennemi commettrait la faute d'abandonner une position protégée par le fossé naturel de deux rivières et de s'aventurer, avec une si grande inégalité de forces, dans la plaine, au milieu de la forêt de lances qui l'y attendait.

En ce moment, où le froid du sépulcre commençait à paralyser ses membres et où son âme pouvait de minute en minute s'échapper, sa plus cruelle préoccupation était peut-être la crainte des désordres qui éclateraient dès qu'il aurait fermé les paupières ; car il ne se dissimulait pas que les dissensions qui s'engageraient autour de son cadavre donneraient l'éveil sur sa mort, tant au schérif

(1) Bayam : *Portugal cuidadoso e lastimado*, liv. v, chap. xiv. — Barbosa Machado : *Memorias de el-rei D. Sebastiam*, 4e partie, liv. ii, chap. xv.

qu'à ses partisans, beaucoup plus nombreux dans son propre camp que dans le camp chrétien (1).

Le caïd Jossuf fut le premier à lui porter la nouvelle que D. Sébastien s'avançait avec toutes ses forces. A ces mots, qui réveillaient chez Abd-el-Melek la dernière espérance qui pût le rattacher encore à la vie, le feu du courage et la joie vinrent chasser les ombres de la mort de son visage qui parut se ranimer (2).

Ayant fait appeler ceux des alcaïdes en qui il avait confiance, il ordonna de lever sans délai le camp et de se préparer à combattre dans l'ordre convenu. Il envoya dire en même temps à son frère, Muley-Ahmed, de se mettre à la tête de l'avant-garde et de ne pas bouger avant que lui, Abd-el-Melek, arrivât.

Il dit à Gahia, l'un de ses capitaines, de se porter sans délai, avec les hommes désignés à cet effet, entre la rivière et l'arrière-garde chrétienne, et de tomber brusquement sur celle-ci en opérant le mouvement convenu pour distraire l'attention et diviser les forces des Portugais (3).

Abraham Sufian, caïd d'Alcacer-Kibir, avait reçu l'ordre de se précipiter avec la cavalerie, à bride abattue, autour des masses chrétiennes, qu'il emprisonna dans un cercle de lances, de façon à comprimer l'impétuosité bien connue du premier élan des nôtres, et à ne pas leur laisser de répit,

(1) Voir Fr. Bernardo da Cruz, Barbosa, D. Joam de Castro et les autres auteurs déjà cités.

(2) Bayam. : *Portugal cuidadoso e lastimado*, liv. v, chap. xiv. — Barbosa Machado : *Memorias de el-rei D. Sebastiam*, 4e partie, liv. ii, chap. xv.

(3) Bayam : *Portugal cuidadoso e lastimado*, liv. v, chap. xiv. — D. Joam de Castro : *Segundo apparecimento* ; Manuscrit de la Bibliothèque nationale, chap. vi.

jusqu'à ce que, découragés et épuisés, ils rendissent les armes (1).

Malgré son état de prostration, Abd-el-Melek, sachant que la présence du prince vaut, dans les occasions extrêmes, une armée, monta à cheval, ce qu'il n'avait pas tenté depuis longtemps et sortit de son pavillon vers neuf heures du matin. Il portait une pelisse de damas écarlate, avec manches de velours vert brodé à la mode turque, un turban sur la tête et le sabre à la ceinture.

Il tenait à la main une légère massue d'acier, et son cheval bai-brun était caparaçonné de velours vert. A l'arçon de sa selle pendait un sachet appelé par les Mores *caraba*, et où, à la manière des cavaliers du désert, il tenait des fers, des clous et un marteau (2).

Il avait, disait-on, le même vêtement et le même équipement qu'à son entrée en Afrique, et sous lesquels il avait gagné les batailles qui lui donnnèrent la couronne.

Comme symbole du pouvoir suprême, il faisait porter devant lui un petit étendard de brocard vermeil qu'entouraient cinquante officiers turcs, tous de sa maison. L'escorte ordinaire, composée de deux cents renégats armés les uns d'escopettes, les autres de hallebardes, fermait le cortége.

Avant de s'éloigner des tentes, Muley-Moluk, qui ne négligeait aucune précaution, confia à Hacem, renégat génois, et un de ses meilleurs officiers, la garde du camp,

(1) Bayam : *Portugal cuidadoso e lastimado*, liv. v, chap. xiv. — Barbosa Machado : *Memorias de el-rei D. Sebastiam*, 4e partie, liv. ii, chap. xv.

(2) Bayam : *Portugal cuidadoso e lastimado*, liv. v, chap. xiv. — Barbosa Machado : *Memorias de el-rei D. Sebastiam*, 4e partie, liv. ii, chap. xv.

qu'il ne voulut pas déplacer, afin de ne pas distraire les siens du combat par d'autres préoccupations, et de ne pas embarrasser les manœuvres par la défense de bagages et d'un matériel de campement si considérables (1).

A ses côtés marchaient deux fanatiques marabouts, lançant par intervalle des cris et des exclamations pour animer les Mores, qui répondaient par de belliqueuses clameurs. C'est dans cet appareil qu'il parcourut tous les rangs de l'armée, déjà formée en ordre de bataille. Reçu partout avec acclamations, il put vérifier par lui-même que ses instructions avaient été remplies, et voyant que le bon ordre et la discipline, dont il se préoccupait avant tout, ne le cédait pas à l'ardeur guerrière, il augura bien de la lutte qui allait s'engager.

C'était la première fois que les Arabes obéissaient à un général familiarisé avec les secrets de la guerre, et qu'une volonté éclairée les obligeait à combattre d'une manière régulière, en s'appuyant mutuellement au lieu de demander la victoire à la confusion tumultueuse de charges à l'aventure, où ils trouvaient moins fréquemment des succès que des revers.

Le nerf des forces barbaresques résidait dans les troupes qui recevaient une solde permanente, appelées *al-magazeni* et recrutées dans quatre éléments distincts, savoir, les *elches* ou renégats, les Andalous, les *azuagos* et les *gazules*, tous sachant manier l'escopette, et réciproquement jaloux de leur renommée et de leur bravoure.

Méprisant les envieuses inimitiés que les renégats inspi-

(1) Bayam : *Portugal cuidadoso e lastimado*, liv. v, chap. XIV. — Barbosa Machado : *Memorias de el-rei D. Sebastiam*, 4[e] partie, liv. II, chap. XV.

raient, Muley-Moluk les considérait avecraison comme ses meilleurs soldats. Il confiait aux plus habiles les postes et les commandements les plus importants et se guidait sur l'avis de ceux d'entre eux que leur mérite avait élevés (1).

Voilà comment son ordre de bataille se trouva disposé à l'européenne, et non à l'africaine, ainsi que s'y attendaient les chrétiens, mécompte qui fut l'une des causes de leur ruine.

Abd-el-Melek obéissait aux mêmes idées en plaçant à l'avant-garde les Andalous et les *gazules*, auxquels il ne se fiait pas trop, et en faisant marcher derrière eux leurs ennemis jurés les renégats et les *azuagos*, afin que, si les premiers s'avisaient, en cas d'échec, de chercher, selon leur habitude, leur salut dans la fuite, les seconds pussent les contraindre à faire face à l'ennemi.

A ces lignes de troupes sûres et aguerries succédaient les Berébères et les Kabyles, montagnards féroces et indomptables que le moindre revers décourageait, et qu'aucun scrupule de point d'honneur ne pouvait lier au drapeau vaincu.

Au centre, dans un espace de quarante pieds carrés, environné des hommes de sa garde, et les queues de cheval portées devant lui, à la mode turque, au milieu de douze étendards de diverses couleurs, venait Muley-Moluk, pâle, accablé, mais les yeux empreints de l'invincible résolution de sa grande âme. Les trompes, les cymbales et autres instruments militaires s'unissaient aux cris d'al-

(1) Bayam : *Portugal cuidadoso e lastimado*, liv. v, chap. xiv. — Barbosa Machado : *Memorias de el-rei D. Sebastiam*, 4e partie, liv. ii, chap. xv.

légresse des soldats pour remplir l'immense plaine de bruit et de menaces guerrières.

Dans l'autre partie de l'armée, qui marchait à la suite, apparaissaient, différenciées entre elles par des lignes vides, les nombreuses tribus arabes accourues à l'appel de la guerre sainte, et qui faisaient retentir au loin leurs clameurs sauvages (1).

Cette immense multitude s'avançait en forme de croissant, dont dix mille cavaliers arabes au galop formaient chaque pointe, sur le front de l'avant-garde. D'autres cavaliers, par pelotons de quinze et vingt hommes, formaient la chaîne, croisant leurs évolutions comme dans les *fantasias*, ces simulacres des véritables combats, et avaient été choisis pour se mesurer les premiers avec les bataillons catholiques (2).

En dehors des corps ainsi massés, le reste des Mores était éparpillé aux deux ailes, courant à volonté et sans ordre devant les lignes d'infanterie; mais, malgré cette apparente confusion, ils obéissaient tous à la pensée du chef, et, si capricieux, si désordonnés que parussent leurs mouvements, ils tendaient visiblement à l'exécution du plan général, qui consistait, nous l'avons dit, à enfermer dans un cercle de lances les troupes chrétiennes formées en carré.

Avant de donner le dernier signal, D. Sébastien et Abd-el-Melek adressèrent, chacun de son côté, une brève allocution à leurs troupes.

(1) Bayam : *Portugal cuidadoso e lastimado*, liv. v, chap. xiv. — Barbosa Machado : *Memorias de el-rei D. Sebastiam*, 4e partie, liv. ii, chap. xv.

(2) Bayam : *Portugal cuidadoso e lastimado*, liv. v, chap. xiv. — Barbosa Machado : *Memorias de el-rei D. Sebastiam*, 4e partie, liv. ii, chap. xv.

Le prince chrétien, après avoir exalté la gloire de cette journée, ni plus ni moins que s'il se fût considéré déjà comme vainqueur, parcourut à cheval les rangs, laissant lire sur son visage la joie qu'il ressentait de voir enfin venue l'heure après laquelle il avait tant soupiré.

Muley-Moluk, dont la maladie anéantissait d'un moment à l'autre les forces, comprit qu'elles se refusaient à son dernier désir, celui de combattre à côté de ses cavaliers. Il appela donc ceux-ci près de lui, et, en quelques phrases concises, dignes de ce caractère où tant de prudence se combinait avec tant de vigueur, il leur rappela que de leur bras et de leur courage dépendaient en ce moment le salut de la foi musulmane et l'indépendance du sol natal, déplorant avec eux de ne pouvoir être leur compagnon de combat.

Le voyant ainsi résigné à son sort et uniquement préoccupé de vaincre pour les soustraire à la domination étrangère, les alcaïdes prirent congé de lui les yeux baignés de larmes, le cœur animé des plus nobles mouvements, et en jurant de lui rapporter la victoire à son lit.

Leur enthousiasme se communiqua rapidement aux troupes. En quelques instants, la haine contre le schérif s'accrut à tel point que ce fut un bruit général qu'il s'était fait chrétien et que le roi de Portugal, à qui il avait vendu sa patrie et la foi de ses pères, avait donné l'ordre aux troupes chrétiennes de ne laisser la vie à aucun renégat.

Il n'en fallut pas davantage : les Mores, en tirant l'épée, jetèrent au loin le fourreau, jugeant la bataille sans quartier (1).

(1) Bayam : *Portugal cuidadoso e lastimado*, liv. v, chap. xvii. — Fr. Bernardo da Cruz : *Chronica de el-rei D. Sebastiam*, chap. lxv.

Les deux armées étaient face à face et la plaine était si étendue que la vue s'y perdait.

Les Mores paraissaient attendre de pied ferme le choc, et les chrétiens, avançant, diminuaient rapidement la distance.

D. Sébastien, accompagné de Christovam de Tavora, qui, dans ce jour, nous l'avons dit, fut toujours à son côté, de Luiz da Silva et de Jorge Tello à qui était confié l'étendard royal, galopait à l'avant-garde, suivi de quelques autres gentilshommes, et apercevant de là l'innombrable multitude des infidèles, la contempla d'un regard serein et sans que son visage manifestât la moindre émotion (1).

A ce moment les cavaliers arabes commençaient à resserrer le cercle autour de nos troupes, et les plus impatients engageaient, mais très-mollement, le combat avec les corps de D. Miguel de Noronha et de Francisco de Tavora à l'arrière-garde.

Tandis que s'échangeaient ainsi les premiers coups, le cheik Mustapha, général des bombardes de Muley-Moluk, fit à l'improviste une formidable décharge d'artillerie sur les escadrons chrétiens.

Le spectacle guerrier qu'offrait alors le camp et l'ardeur de décider par une grande victoire les destinées de la lutte achevèrent de tourner la tête au jeune et impétueux roi.

Assumant à l'instant même le commandement, auquel s'attachait une si multiple et si grave responsabilité, il con-

(1) Bayam : *Portugal cuidadoso e lastimado*, liv. v, chap. xvii — Barbosa Machado : *Memorias de el-rei D. Sebastiam*, 4[e] partie, liv. ii, chap. xiv.

centra dans ses mains la direction suprême de la lutte, allant en personne signifier aux capitaines que nul n'attaquât sans son ordre exprès. Il fit notamment cette recommandation, en l'accompagnant de menaces de son plus vif mécontentement en cas de désobéissance, à D. Duarte de Menezes et au duc d'Aveiro. Parcourant immédiatement après les différents corps, depuis le bataillon des aventuriers jusqu'aux dernières lignes de recrues, il réitéra à tous cette défense, qui devait devenir une des causes de la déroute (1).

Une telle imprévoyance présidait aux opérations des chrétiens, que c'est seulement auprès de la butte où était cachée l'artillerie ennemie, et au jet de flamme de vingt-quatre canons, qu'ils eurent la première idée de cette embuscade. Le trouble subit qui en résulta pour eux les fit presque passer de l'excès de confiance à l'excès contraire.

Au milieu du bruit et de la fumée de cette canonnade, notre artillerie, encore sur les chariots de transport, et qui était mal servie et plus mal gardée, se prépara à répondre ; mais, dans l'incertitude et la confusion qui s'emparèrent bientôt de tous, elle ne produisit que peu d'effet.

L'Espagnol Aldana, en voyant hésiter et se disjoindre cette poignée d'hommes, en quelque sorte noyés dans l'immense flot des ennemis, accourut auprès du roi et lui cria, sans cacher son trouble, de ne pas rester là, et de se mettre en sûreté avec le meilleur de la cavalerie, ajou-

(1) Bayam : *Portugal cuidadoso e lastimado*, liv. v, chap. xvii. — Jeronymo de Mendonça: *Jornada de Africa*, chap. vi.

tant à voix basse que tous ceux qui resteraient étaient perdus.

D. Sébastien, malgré la triste prophétie du vieux capitaine, ne sourcilla pas. Perplexe et indécis comme général, il mesurait comme chevalier d'un regard ferme l'immense multitude qui l'entourait et, dans l'ardeur de sa foi, avait encore l'enthousiaste espoir que Dieu ferait le miracle de lui donner la victoire.

Regardant Aldana avec la même sérénité que si celui-ci lui apportait une bonne nouvelle, il lui demanda les motifs de pareilles appréhensions. Quelque incrédule que fût le jeune roi devant le malheur, la réponse dut le convaincre que la présomption fut toujours la pire des conseillères.

« Voyez où nous en sommes, repartit le Castillan, voyez le trouble et la confusion qu'amènent les premiers coups de feu. Que sera-ce de cette armée qui prend l'alarme pour quelques boulets, lorsqu'elle verra sur elle les lances et les mousquets de tant d'infidèles? Nos hommes reculeront en rompant leurs lignes et en s'entravant les uns les autres jusqu'aux bagages, où ils tomberont presque sans se défendre au pouvoir de l'ennemi (1). »

Sur ces entrefaites, l'artillerie more continuait de donner, et ses coups bien pointés commençaient à atteindre les premiers rangs des chrétiens. Pour tirer le roi de l'irrésolution qui semblait le paralyser, il fallut que Bernardim Ribeiro Pacheco demandât à grands cris, de l'avant-garde, l'ordre d'attaquer, afin de ne pas mourir inutilement, et que Jorge de Albuquerque Coelho criât,

(1) Bayam : *Portugal cuidadoso e lastimado*, liv. v, chap. xvii. — Barbosa Machado : *Memorias de el-rei D. Sebastiam*, 4e partie, liv. ii, chap. xvi.

avec la même liberté, de ne pas attendre que la canonnade eût mis tout en désordre.

Rappelé à lui par ces réclamations, et voyant les aventuriers baisser leurs piques, D. Sébastien se décida enfin et fit sonner l'*Ave Maria* (la charge). Le père Alexandre de Matos, de la compagnie de Jésus, éleva le crucifix, et, à cette vue, l'infanterie se prosternant, les cavaliers baissant respectueusement la tête formèrent un beau tableau guerrier dont l'effet était rehaussé par le grondement des canons et le sifflement des boulets balayant des files entières, hommes et chevaux (1).

Mais l'ordre précédemment donné de ne pas attaquer sans avis du roi paralysa l'élan de nos troupes et rompit l'unité de leurs mouvements, leur ôtant ainsi la puissance qui résulte de la simultanéité.

Tandis que les corps les plus voisins du roi étaient déjà engagés, la majeure partie des troupes demandait, furieuse et désespérée, qu'on la laissât combattre parce qu'elle voyait fuir le moment d'assurer peut-être le succès.

Si le mouvement eût pu s'effectuer en masse, il n'eût pas été impossible que la terreur de la première charge fît plier les Arabes, et que, refoulés jusqu'à leur centre de bataille, et subitement assaillis par la nouvelle de la mort d'Abd-el-Melek, l'effroi combiné avec le découragement leur ravissent la victoire, dont, au début, ils se jugeaient assurés.

Le roi, en donnant le signal isolé de l'attaque, oublia son devoir de chef pour n'obéir qu'à ses instincts de chevalier.

(1) Bayam : *Portugal cuidadoso e lastimado*, liv. v, chap. xvii. — Barbaso Machado : *Memorias de el-rei D. Sebastiam*, 4e partie, liv. ii, chap. xvi.

Son exemple fut immédiatement suivi par le duc d'Aveiro d'une part, et D. Duarte de Menezes, avec le schérif d'autre part.

Avec eux marchait la plus vaillante cavalerie de l'Espagne. Peu nombreuse, mais bien armée et combattant sous les yeux du monarque et des chefs de la noblesse, elle n'ignorait pas que de ses lances dépendaient en ce moment le résultat et l'honneur de la journée.

Elle chargea avec une si terrible impétuosité que les escadrons mores, rompus et en désordre, ouvrirent devant les nôtres de larges voies arrosées de sang et jonchées de morts.

Ne pouvant soutenir le choc des Portugais, les tirailleurs arabes se réfugièrent au milieu de la cavalerie, ce qui augmentait la confusion.

Partout où se portaient les chrétiens, on voyait les infidèles s'enfuir en troupeaux, en proie à la terreur (1).

Au milieu de la multitude des Andalous, des *azuagos*, des masses épaisses d'espingardiers à pied et des chevaux décrivant au galop, sur le front, des lignes tortueuses; tantôt s'entre-croisant, tantôt s'écartant, c'était un beau spectacle que celui de cette poignée de chrétiens, couverts d'armes brillantes, se lançant comme des lions à travers les rangs pressés d'ennemis numériquement si supérieurs, mais qu'ils forçaient, par la vigueur terrible de leurs coups, à tourner avec épouvante le dos pour s'éloigner à bride abattue.

Si cette première et si brillante charge avait été ap-

(1) Bayam : *Portugal cuidadoso e lastimado*, liv. v, chap. XVII. — Miguel Leitam de Andrada : *Miscellanea*, dialogue VII.

puyée, et si toutes les troupes avaient attaqué avec le même entrain, la bataille, nous le répétons, était peut-être gagnée ; mais, cloués à leurs postes par les ordres du roi, les corps les plus aguerris assistaient impatients, en simples spectateurs, aux faits d'armes des détachements engagés.

Au moment où le roi, le duc et D. Duarte brisaient en morceaux le cercle de fer qui les étreignait, et quand les barbares faiblissaient déjà devant eux, le corps des aventuriers, las d'attendre l'ordre de donner, et sans s'inquiéter de savoir s'il serait soutenu par les Allemands, les Italiens et les Espagnols, tomba en masse sur les Mores avec une telle furie de bravoure que, de la première charge, il les poussa à la pointe de ses piques devant lui sur une longue étendue de terrain, tandis que l'arquebuserie de Tanger, placée en file aux deux ailes, hâtait la déroute de l'ennemi en semant la mort dans ses rangs désordonnés.

Aux cris de victoire qui annonçaient ce brillant début au reste des Chrétiens, répondaient les clameurs de l'ennemi, qui reculait terrifié par le brillant élan des Portugais.

Les aventuriers, bouillants d'espérance, s'avancèrent presque jusqu'à la colline d'où l'artillerie des infidèles avait ouvert la bataille et étaient presque arrivés sur les pièces, dont ils allaient s'emparer, si un cri décourageant n'était venu les arrêter court.

Le centre des infidèles, s'ouvrant sous les coups de l'escorte du roi et devant les lances de la troupe qui suivait, avait laissé pénétrer les aventuriers si avant que le tir de leurs arquebuses atteignait déjà la litière où était porté Abd-el-Melek.

Ranimé par le bruit du combat et par les cris des fuyards terrifiés, Muley-Moluk, par un effort vaillant qui imposait silence à la douleur et déjouait la mort, monta à cheval et, le sabre au poing, voulut au moins repaître ses yeux, avant de les fermer pour toujours, de la belliqueuse image de son existence passée. Mais ce dernier effort le terrassa. La voix expira sur ses lèvres, le bras retomba inerte, le fer échappa à la main détendue, et avec cet éclair de vie s'enfuit l'âme indignée du monarque qui, ayant eu le champ de bataille pour berceau, allait avoir pour dernier lit un lit de lauriers, cueillis aussi dans la sanglante arène où il avait conquis la couronne, et, avant celle-ci, le renom de grand général (1).

Quelques-uns des chrétiens qui marchaient à l'avant-garde des aventuriers purent distinguer Abd-el-Melek au moment où il tombait mourant dans les bras des alcaïdes. Il y en eut même qui attribuèrent sa chute à une balle envoyée au hasard par les arquebusiers de Tanger, qui, en effet, étaient à ce moment très-rapprochés du prince musulman (2).

Quoi qu'il en soit, il est encore une fois probable que les choses auraient mieux tourné si les masses chrétiennes, mettant à profit l'événement, s'étaient jointes, en criant victoire, aux premiers combattants pour presser les Arabes qui fuyaient dans la plaine devant la cavalerie et les aventuriers.

(1) Fr. Bernardo da Cruz : *Chronica de el-rei D. Sebastiam*, chap. LXIX. — Jeronymo de Mendonça : *Jornada de Africa*, chap. VI.

(2) Miguel Leitam de Andrada : *Miscellanea*, dialogue VII. — Bayam : *Portugal cuidadoso e lastimado*, liv. V, chap. XVII.

Mais la fortune ne devait sourire un moment que pour nous rendre le châtiment plus cruel.

Au milieu de l'impétuosité et de la joie avec laquelle les aventuriers, presque sûrs de la victoire, couraient sus à l'ennemi, qu'ils rompaient de toutes parts, la voix de Pero Lopez, qui les commandait, vint changer en un instant tout l'aspect de la bataille (1).

Jugeant que les siens s'engageaient trop avant dans le gros de l'ennemi, Pero Lopez commit la faute de les retenir au lieu de les stimuler, et par le cri de retraite, lancé sans réflexion, convertit en revers ce qui était déjà la victoire.

Une autre voix, partie on n'a jamais su d'où, arrêtait presque au même instant, au milieu du succès, les cavaliers du roi et du duc d'Aveiro, quand, par le flanc opposé, ils débouchaient aussi sur la colline où les batteries mores ne se défendaient déjà qu'à peine des assauts de l'infanterie (2).

C'est là que tout commença à se perdre.

L'ordre de retraite donné si mal à propos par Pero Lopez cloua en place ceux qui étaient le plus en avant, et les autres, arrêtés dans leur élan, regardèrent derrière eux et virent qu'ils se trouvaient seuls au milieu de l'ennemi, car le corps même auquel ils appartenaient ne les avait pas suivis en entier.

Selon l'usage, dès qu'il fût permis aux Mores de respi-

(1) Miguel Leitam de Andrada : *Miscellanea*, dialogue VII. — Jeronymo de Mendonça : *Jornada de Africa*, chap. VI.

(2) Bayam : *Portugal cuidadoso e lastimado*, liv. V, chap. XVII. — Fr. Bernardo da Cruz : *Chronica de el-rei D. Sebastiam*, chap. LXVI.

rer et que leur arrivèrent les troupes de réserve disposées par Abd-el-Melek, ils oublièrent leurs terreurs, et, revenant sur leurs pas avec la colère d'avoir cédé à un si petit nombre d'ennemis, ils recommencèrent le combat. En un instant ils eurent jonché de blessés et de morts le terrain disputé par les téméraires qui, après s'être lancés en avant avec une intrépidité toute juvénile, manquèrent dans la retraite de ce sang-froid qui n'appartient qu'au soldat éprouvé (1).

Les oscillations des piques annoncèrent aux Arabes le désordre qui régnait dans les rangs des Portugais, et faisant donner les fusiliers, pour ne pas courir les chances d'un combat corps à corps, ils purent en toute sûreté faire tomber par rangs entiers le corps vaillant que son audace avait conduit jusqu'à leur centre pour y périr, non sans gloire et avec la moitié de la victoire aux mains.

Le tableau qu'offrait sur ce point la bataille était des plus émouvants.

Tandis que les plus hardis des aventuriers se précipitaient furieux dans des forêts de lances pour mourir au moins vengés, les autres, atteints de coups de feu, tombaient en maudissant leur mauvaise fortune, qui les offrait aux coups de l'ennemi, bien plus comme victimes que comme soldats.

Par places, le sang avait tant coulé qu'on en avait jusqu'à la cheville. Le sol était couvert de corps, hommes et chevaux, entassés les uns sur les autres, morts couchés sur les vivants, chrétiens et mores encore embrassés, gémis-

(1) Jeronymo de Mendonça : *Jornada de Africa*, chap. VI. — Fr. Bernardo da Cruz : *Chronica de el-rei D. Sebastiam*, chap. XLVI.

sants et expirants, les uns couchés sur les canons, les autres écrasés par les chevaux, et sur tout cela des larmes, des cris de fureur, des lamentations et le cliquetis du fer.

Le soleil africain illuminait de ses splendeurs ce cadre terrible; la soif, encore plus cruelle que la douleur des blessures et l'amertume de la défaite, surexcitait les souffrances de ceux qui agonisaient en regrettant la patrie qu'ils voyaient submergée avec eux dans cet épouvantable désastre (1).

A cette heure funeste, assurent les témoignages contemporains, la chaleur était si accablante, la poussière et la fumée si épaisses, les clameurs et la confusion si générales, que la réalité égalait toutes les horreurs que peut concevoir l'imagination.

Les Mores, ranimés et confiants dans leur nombre, remplissaient l'air d'un tonnerre de cris pendant que la terre tremblait sous le galop impétueux de tant de milliers de chevaux. En un instant, avant-garde, centre, ailes, arrière-garde de l'armée chrétienne, tout se trouva enveloppé, brisé, confondu pêle-mêle dans une étreinte si pressante que l'espace vint à manquer pour lever le bras.

En moins d'une heure (car la vraie bataille ne dura pas davantage et le reste se réduisit à des épisodes de déroute), quiconque eût ouvert les yeux, après les avoir tenus fermés depuis le commencement de la lutte, aurait vu les nôtres, toutes leurs lignes rompues, enfermés par groupes confus de cavaliers et de fantassins dans des cercles épais

(1) Manuscrit de la Bibliothèque royale d'Ajuda : *Carta a um abbade da Biera.* — *Bibliophilo* d'août 1849.

de barbares et, bientôt après, tous morts, ou blessés, ou prisonniers.

Le monarque racheta comme soldat les fautes de son caractère et de son inexpérience par des actions qui le rendaient digne du grand souvenir qu'il laissa. Les plus grands seigneurs étaient désarmés et plutôt traînés qu'emmenés par des masses sauvages et cupides qui, tout en se disputant leur proie, couvraient de railleries et d'outrages les malheureux que le sort leur avait donné pour captifs. Dès l'après-midi, il n'y avait déjà plus assez de cordes pour lier les mains des gentilshommes et des chevaliers (1).

Le revers fut aussi foudroyant que l'espérance avait été prématurée.

Chargés d'armes pesantes et mis en désordre par le mouvement rétrograde des aventuriers, les corps allemand, castillan et italien, que leur réputation de bravoure faisait considérer comme le nerf principal de l'armée, virent en un clin d'œil leurs rangs troués par les cavaliers arabes, en même temps que le feu de l'infanterie y semait à distance la mort. Enfin, ces corps périrent presque sans défense aux mains des renégats, commandés par Hamed-Lataba, lesquels, brûlant de haine et de soif de vengeance, ne cessaient de les assaillir.

Pour comble de malheur, alors que cavaliers et fantassins en étaient déjà réduits à combattre bien plus pour échapper à la mort qu'en vue de rétablir la bataille, le feu prit à un des caissons de poudre, et hommes, chariots,

(1) Manuscrit de la Bibliothèque royale d'Ajuda : *Carta a um abbade da Beira*. — *Bibliophilo* de août 1849.

attelages furent lancés en l'air au milieu des flammes avec un bruit terrible, écrasant ensuite, quand ils retombèrent, tout ce qui se trouvait au-dessous (1).

Dès que les chances avaient commencé à tourner en faveur des infidèles, D. Sébastien, qui parcourait le champ de bataille au hasard, oubliant ses devoirs de roi et de général dans son ardeur à chercher les corps ennemis les plus redoutables, ne tarda pas à manifester son désir de ne pas survivre à la ruine de ses espérances.

Dans la seconde charge, où ses prouesses firent l'admiration de tous ceux qui le suivaient, le duc d'Aveiro tomba percé de coups au milieu des Mores. D. Jaime de Bragance, D. Joam de Mendonça et d'autres gentilshommes tombèrent peu après de même en vendant chèrement leur sang (2).

A ce moment, aucun d'eux ne songeait plus en combattant qu'à faire une tentative désespérée pour sauver le roi et lui ouvrir la retraite sur Tanger ou sur Arzilla.

Le prieur du Crato, D. Antonio, fils de l'infant D. Luiz, pendant qu'il ôtait son armure hachée par le sabre des infidèles, resta à pied en face des masses ennemies qui le menaçaient et qui devaient le faire prisonnier. Même dans cette situation critique, il se préoccupait d'indiquer au monarque un point plus mal gardé que les autres par où celui-ci pourrait peut-être se faire une issue, afin d'éviter le dernier malheur qui restât à éviter, c'est-à-dire sa mort (3).

(1) Bayam : *Portugal cuidadoso e lastimado*, liv. v, chap. xviii.

(2) Fr. Bernardo da Cruz : *Chronica de el-rei D. Sebastiam*, chap. lxx. — Jeronymo de Mendonça : *Jornada de Africa*, chap. vi.

(3) Bayam : *Portugal cuidadoso e lastimado*, liv. v, chap. xix.

Au milieu de si cruelles inquiétudes, le roi ne cessa pas d'être ce qu'exigeaient et sa dignité de roi et son grand cœur.

S'il ne revint de ses folles illusions que lorsqu'il était déjà trop tard pour se repentir, il sut expier du moins en soldat et en martyr ses fautes comme souverain et comme général.

Dans l'immense et si rapide tragédie où s'ensevelirent avec la fleur de son armée sa royauté et son royaume, il ne démentit pas un seul instant les instincts généreux dont il avait été doté en naissant et qui, en des temps meilleurs, eussent fait de lui un grand prince.

Écoutant en silence les supplications de ceux qui le conjuraient de se conserver pour le pays, il errait çà et là suivi de ses amis les plus fidèles, et chaque fois qu'il se retrouvait en face des Mores, il laissait dans leurs rangs la trace profonde et sanglante du sentiment qui le poussait (1).

Dans une de ces rencontres à chaque instant renouvelées où il défiait la mort avec la sérénité de l'homme qui n'espère plus qu'en elle, il eût certainement trouvé l'éternel repos au centre des escadrons musulmans, si D. Francisco Mascarenhas, D. Francisco de Portugal, Bernardim de Tavora, Christovam de Moura et d'autres gentilshommes qui l'accompagnaient n'avaient pas repoussé à coups de lance les charges des barbares dont le succès redoublait la fureur (2).

(1) Fr. Bernardo da Cruz : *Memorias de el-rei D. Sebastiam*, chap. LXIV.
(2) Barbosa Machado : *Memorias de el-rei D. Sebastiam*, 4e partie, liv. II, chap. XVII.

Un peu plus tard, D. Francisco Mascarenhas, le priant les larmes aux yeux de se rendre, et D. Joam de Portugal ajoutant que hors de là il n'y avait plus qu'à mourir : « Mourir, oui, répondit avec calme le roi, mais sans nous presser » (1).

C'est là même, dans le dernier engagement, que D. Joam reçut le coup de sabre qui lui coupa la lèvre, et que Vasco da Silveira, dont les prudents conseils avaient été dédaignés à Arzilla, s'endormit du dernier sommeil du soldat, tout tailladé de blessures et cherchant encore à couvrir de son corps le corps du roi, qu'il défendit jusqu'à ce que son sang ne coulât plus.

Devant ce lamentable spectacle, Christovam de Tavora se jeta tout en pleurant aux pieds de D. Sébastien en s'écriant : « Et maintenant, quel remède attendre, sire? » — « Celui du ciel, si nos œuvres le méritent, » répliqua avec son inaltérable sang-froid le roi (2).

Malgré sa résistance, le favori, qui persistait à le sauver à tout prix, fit signe du mouchoir à un Turc qui paraissait noble, et aimant mieux voir le roi captif que mort, lui demanda presque à genoux son épée pour la remettre aux vainqueurs; mais D. Sébastien le repoussa d'un air plein de hauteur en disant : « Un roi ne perd sa liberté qu'avec sa vie (3).»

Ce furent ses dernières paroles. En les entendant, les gentilshommes s'étaient précipités de nouveau sur l'en-

(1) Barbosa Machado : *Memorias de el-rei D. Sebastiam*, 4e partie, liv. II, chap. XVII. — Bayam : *Portugal cuidadoso e lastimado*, liv. V, chap. XX.
(2) Ibid.
(3) Barbosa Machado : *Memorias de el-rei D. Sebastiam*, 4e partie, liv. II, chap. XVII.

nemi. D. Sébastien les suivit et disparut aux yeux de tous, enveloppé dans la multitude, et laissant, comme un historien l'affirme, la postérité dans le doute sur sa véritable fin (1).

Ce qui rendit la déroute encore plus complète, c'est la fatale résolution prise, comme nous l'avons dit, à Lisbonne, de faire de l'infanterie la principale force de l'armée, et d'opposer à la cavalerie légère de Muley-Moluk les lourdes masses des corps étrangers, derrière lesquels devaient combattre les troupes novices recrutées dans le royaume et composées d'hommes arrachés malgré eux à la charrue et à l'atelier.

Si de bons escadrons dressés à la tactique spéciale de la guerre africaine avaient accompagné le monarque dans cette fatale journée, il est probable que, le centre de l'armée ennemie une fois rompu par les aventuriers et la cavalerie du roi et du duc d'Aveiro, on aurait eu le même succès sur toute la ligne en ne laissant pas aux Mores le temps de se reconnaître, et notamment si les différents corps avaient donné à la fois.

Le cercle qui enfermait les nôtres ainsi brisé de toutes parts, et ceux-ci se portant sans désemparer sur le camp ennemi, la multitude des infidèles aurait trouvé dans son nombre même la principale difficulté à reformer ses rangs pour recommencer le combat.

Coupés et dispersés, frappés d'une terreur panique par les charges victorieuses des chrétiens et par la révélation de la mort de leur chef, les Mores auraient jugé tout perdu

(1) Barbosa Machado : *Memorias de el-rei D. Sebastiam*, 4e partie, liv. II, chap. XVII. — Bayam : *Portugal cuidadoso, e lastimado*, liv. V, chap. XX.

en sentant sur leurs reins les lances des Portugais, et peut-être que ceux-ci, poussant dans la double ivresse du combat et du triomphe jusqu'aux bannières d'Abd-el-Melek, et se faisant un trophée de sa tête, eussent balayé devant eux, comme autant d'essaims affolés, ces masses aussi ardentes à l'attaque, si le succès les soutient, que promptes à se décourager devant le revers (1).

Il en fut par malheur autrement.

La cavalerie, si vaillante, mais numériquement si faible, dut encore se diviser dans sa préoccupation de veiller à la sûreté du roi. Les soldats les plus résolus, épuisés par la première charge, laissèrent le champ libre aux réserves mores pour venir au secours des fuyards et anéantir graduellement, sous le feu de leur mousqueterie à cheval, l'infanterie aguerrie des Espagnols et des Allemands, dont l'action eût été irrésistible contre un ennemi l'attendant de pied ferme, mais qui tomba inutilement sous ces balles lointaines, et sans même pouvoir riposter.

Pour comble de fatalité, au moment où notre cavalerie reculait devant des flots croissants d'ennemis, quand la vieille infanterie des Castillans, des Italiens, des Allemands était mise en désordre par les aventuriers qui venaient se réfugier au milieu d'elle, talonnés par les renégats et par l'élite des Mores d'Abd-el-Melek ; quand déjà, de l'arrière-garde aux ailes et des ailes au centre, on n'entendait plus qu'un cri de découragement, on ne voyait plus que carnage et confusion ; quand enfin la débâcle commença à devenir évidente et irremédiable, les bandes d'Arabes qui, des

(1) Bayam : *Portugal cuidadoso e lalismado*, liv. v, chap. XVII. — Fr. Bernardo da Cruz : *Chronica de el-rei D. Sebastiam*, chap. LXVI.

hauteurs voisines, attendaient l'issue du combat pour assouvir leur rapacité sur le vaincu, se ruèrent, aux sauvages cris de triomphe de l'armée infidèle, sur la plaine, où, tournoyant par bandes comme des oiseaux de proie, elles achevèrent l'œuvre de destruction. Ce dernier assaut fut surtout funeste aux corps de Vasco Silveira, de D. Miguel de Noronha et de Diogo Lopes de Sequeira, qui, en voyant comment étaient rompus les auxiliaires étrangers, se laissèrent aisément rompre à leur tour, se dispersant derrière les charrettes et les bagages, pour esquiver les balles et les coups de lance de l'ennemi.

Le corps de Francisco de Tavora, bien que formé comme les précédents de recrues, avait dans ses rangs des hommes de l'Alemtejo et des Algarves, plus résolus que les autres. Ne perdant pas courage au spectacle de la déroute générale, et faisant tête aux barbares, il châtia si rudement l'audace des premiers qui se présentèrent, qu'il put disputer longtemps le terrain, et ne se rendit qu'accablé par l'excès du nombre (1).

Le schérif racheta en ce jour la pusillanimité dont ses ennemis l'accusaient.

Après avoir combattu à la tête de ses trois cents cavaliers en homme qui plaçait dans son épée sa dernière espérance, craignant de tomber vivant aux mains de ses ennemis, voyant les troupes chrétiennes enveloppées par les Mores qui leur faisaient mettre bas les armes, les soldats errants sans chefs par pelotons confus et faits prisonniers au passage, partout enfin douleur et épouvante, il

(1) Fr. Bernardo da Cruz : *Chronica de el-rei D. Sebastiam*, chap. LXXII.

tourna le dos au champ de bataille et poussa droit vers la rivière dans l'intention de la traverser et d'aller chercher asile à Tanger ou à Arzilla (1).

Cid Abd-el-Kerin et Cid Amuz, qui ne l'abandonnèrent pas jusqu'au dernier soupir, lui représentèrent le danger qu'il allait courir en se lançant dans un courant si rapide et si profond; mais le malheureux prince, le désespoir peint sur le visage, coupa, dit-on, court à leurs représentations en répondant que, pour trouver l'occasion de mourir, il passerait là, vu qu'après tant de revers il n'avait plus rien à attendre de la vie.

Il est de fait qu'ayant lancé son cheval dans la rivière, il se noya presque en touchant la rive opposée sous les yeux des deux alcaïdes, lesquels s'éloignèrent avec la conviction que Muley-Hamed avait cherché dans le suicide le terme de ses longues infortunes.

Quant à D. Sébastien, on ne sut réellement jamais comment il avait péri.

D'après la version castillane, quelqu'un l'aurait vu tomber et expirer, mais n'aurait pas osé l'affirmer, parce qu'on tenait à grand déshonneur qu'un seul gentilhomme restât vivant là où avait péri le roi (2).

D'après une autre version, et c'est celle d'hommes qui assistaient à la bataille, ceux-ci auraient encore aperçu au loin le roi combattant bravement; mais, s'il y en eut parmi eux qui le disaient mort, il ne s'en trouva jamais un seul qui osât avancer l'avoir vu mourir.

(1) Bayam : *Portugal cuidadoso e lastimado*, liv. v, chap. xxi. — Fr. Bernardo da Cruz : *Chronica de el-rei D. Sebastiam*, chap. xlix.

(2) D. Luiz Cabrera de Cordova : *Felipe II rei de las Españas*, liv. xii, chap. viii.

Quelques-uns ont fait avec raison la remarque que jamais on ne put vérifier si le monarque avait franchi la rivière, ou s'il s'y était noyé comme le schérif, ou s'il avait été tué soit avant de s'y jeter, soit après l'avoir franchie ; car il disparut pour tous dans la dernière mêlée, où sans doute un coup de lance, parti d'un bras obscur, brisa à la fleur de l'âge l'aventureuse carrière du jeune souverain (1).

Ceux qui, longtemps après, proclamèrent qu'il avait échappé au désastre d'Alcacer, et que, dans son repentir, il avait fait vœu d'humilité, visitant sous un déguisement la Palestine et divers royaumes, assuraient, pour donner plus de vraisemblance à cette poétique légende, que le petit-fils de Jean III, après avoir changé plusieurs fois de cheval et rassasié son épée de sang more, s'était rué finalement au plus épais des escadrons ennemis et s'y était fait jour avec une admirable vaillance.

A partir de cette dernière charge, qui fut comme le couronnement héroïque de son existence si courte et si pleine d'événements, il est certain que personne ne put jamais dire l'avoir vu soit échapper, soit tomber prisonnier (2).

Le cadavre qu'un de nos écrivains dit avoir été porté en travers sur un cheval à la tente de Muley-Hamed, et que divers gentilshommes déclarèrent reconnaître, était si défiguré par la mort et par les outrages, qu'il serait difficile d'affirmer que ce fût là le cadavre du malheureux D. Sébastien (3).

(1) Miguel Leitao de Andrada : *Miscellanea*, dialogue VII.
(2) Bayam : *Portugal cuidadoso e lastimado*, liv. V, chap. XXI.
(3) D. Joam de Castro : *Segundo apparecimento*. Manuscrit de la bibliothèque nationale de Lisbonne, tome XX, chap. VI, page 49.

En tout cas, d'épaisses ténèbres couvrirent dès le principe la fin tragique du roi de Portugal. Dans la suite, les vœux de ceux qui souffraient le plus impatiemment la domination des Espagnols appelèrent de l'oppression étrangère au merveilleux, et, répandant l'ardente croyance de l'intervention divine, invoquaient aux heures d'angoisse comme libérateur du pays celui qui avait tant contribué à lui forger des fers. L'idée que D. Sébastien avait survécu à la journée du 4 août se convertit presque en fanatisme et trouva des martyrs pour sceller de leur sang, répandu sur les échafauds et dans les luttes civiles, le témoignage, chez beaucoup d'entre eux sincère, que la couronne tombée à Alcacer-Kibir du casque du dernier roi-chevalier, n'était, en roulant aux pieds de Philippe II, ni sans maître, ni couverte de deuil (1).

Dans la pensée de ces croyants, le fils du prince D. Joam, après avoir expié dans un exil volontaire et dans les austérités de la pénitence les erreurs de sa jeunesse et les illusions du pouvoir absolu, devait régner de nouveau, surgissant radieux et triomphant du sein des ténèbres et des tristesses de la captivité (2).

Tel fut le dénoûment des audacieuses entreprises d'un prince que tant de bénédictions et d'allégresse avaient salué au berceau.

A la bataille qui ensevelit avec lui le royaume, ne survécut aucun des rois qui l'avaient disputée.

Abd-el-Melek expira le doigt sur les lèvres en recomman-

(1) D. Joam de Castro : *Segundo apparecimento*. Manuscrit de la bibliothèque nationale de Lisbonne, tome x.

(2) D. Joam de Castro : *Segundo apparecimento*. — Manuscrit de la bibliothèque nationale de Lisbonne, tome x.

dant le silence, vainqueur de lui-même et des autres jusque dans la mort.

Muley-Hamed trouva dans les eaux d'un torrent le repos d'une existence que tant de malheurs avaient traversé.

D. Sébastien, condamné à contempler de ses propres yeux le funeste résultat de ses témérités, eut au moins le dernier lit du soldat, s'endormant, non sans gloire, sur ces champs immortalisés comme son nom par la grandeur du désastre et par le souvenir de sa rare intrépidité.

Plus malheureux que ceux qui avaient péri, ceux qui survécurent pour devenir esclaves, perdant avec la foi dans la patrie le souvenir et la conscience du devoir, regardèrent sans horreur cet autre sépulcre que leur ouvrait, toute pleine d'or et de corruption, la main de l'étranger, et, n'espérant plus ni en Dieu ni en eux-mêmes, s'y laissèrent tomber, s'estimant peut-être heureux d'être taxés au prix que leur assignaient les promesses des dominateurs.

La plus grande faute de D. Sébastien fut de confondre une époque corrompue avec le siècle de Jean Ier et d'Alphonse V, et les marchands de l'Inde avec les vieux chevaliers de Ceuta et d'Arzilla.

Il en est des peuples comme des individus. Quand ils conspirent contre eux-mêmes et courent en aveugles et sans frein à la satisfaction de leurs appétits, ils expient tôt ou tard leurs fautes par le dépérissement.

Quiconque, du monceau de ruines d'Alcacer-Kibir, eût jeté les yeux sur ce moyen âge portugais tout resplendissant des prouesses du bâtard de Pedro Ier et des grands souvenirs laissés par la glorieuse maison d'Aviz, et comparé la robuste virilité d'alors avec la vieillesse prématurée

qui s'était saisie de la nation au milieu des triomphes de la conquête de l'Orient, n'aurait pas eu à s'étonner que cette décadence aboutît à l'effroyable et subite catastrophe qui venait du même coup jeter le deuil au foyer des humbles et à celui des puissants.

Ces douleurs étaient le début de la longue punition qui ne devait avoir un terme qu'au bout de soixante ans.

FIN DU LIVRE PREMIER

LIVRE DEUXIÈME

CHAPITRE PREMIER

RÈGNE DU CARDINAL D. HENRI

Lisbonne après le désastre d'Alcacer. L'infant D. Henri prend le pouvoir. Ambassade de Christovam de Moura et du duc d'Ossuna. Exigences et négociations de la Castille. Philippe II, le prieur du Crato D. Antonio, le duc de Bragance. Appréhensions du peuple portugais.

Tandis que, dans les sables de l'Afrique, le plus grand des désastres couvrait de deuil les armes et la monarchie portugaise, dans les provinces et à Lisbonne la population en suspens tournait ses regards vers l'autre côté du détroit, comptant les heures dans l'attente des premières nouvelles.

Comme il arrive toujours, quand la foi n'anime pas les grandes entreprises, à mesure que s'écoulaient les jours, croissaient et se multipliaient les appréhensions. Les der-

nières nouvelles reçues n'étaient pas de nature à relever la confiance de ceux qui craignaient pour l'expédition une issue funeste.

En prenant au sortir d'Arzilla la route de terre, hors de portée de secours des bâtiments, dernier refuge en cas de revers, D. Sébastien avait achevé de justifier sa réputation de témérité.

Ceux qui avaient appris la guerre en la faisant, ne dissimulaient pas combien ils étaient inquiets, et leurs craintes, plus écoutées que l'optimisme des crédules, jetaient une teinte sombre jusque sur les propos consolants, que, par enthousiasme religieux, quelques-uns échangeaient pour se conforter, se disant les uns aux autres que Dieu ne permettrait pas que les étendards de la croix fussent foulés aux pieds des chevaux des Mores vainqueurs.

En attendant, le manque de confiance était général, et se reflétait sur les visages. L'incertitude et l'anxiété durèrent du reste peu.

Passant rapidement la mer, l'annonce de la cruelle réalité vint ajouter à cette anxiété des transes croissantes.

La déroute à peine consommée, et avant même le coucher du soleil qui avait éclairé cet immense carnage, la douloureuse nouvelle arrivait à Ceuta, où elle jetait la consternation, et passait de là d'un trait à Gibraltar, d'où un courrier l'apporta en Portugal, vague et confuse encore, mais suffisante pour déchirer tous les cœurs.

Les lettres envoyées aux régents du royaume se référaient aux bruits courants; et annonçaient le désastre sans en donner les détails. Le fait de la déroute de l'armée por-

tugaise était acquis; mais on ne disait, ou l'on ne savait rien de plus (1).

L'archevêque de Lisbonne, Pedro da Alcaçova, D. Joam Mascarenhas et leurs collègues, voulant cacher pour quelque temps la nouvelle, séquestrèrent le courrier, pour qu'on ne pût ni l'interroger, ni le voir.

Peine perdue. Le secret éclata, et la nouvelle se répandit de toutes parts, non comme doute, mais comme fait confirmé.

Avant même l'arrivée de ce messager, il circulait à Lisbonne de sourdes rumeurs de l'événement, et il ne manquait pas de gens pour les accepter comme certitudes (2).

Tandis que la population, mise en émoi par le premier écho de cet immense malheur, parcourait la ville, en faisant naître l'appréhension d'émeutes et de violences contre les hommes désignés comme les complices du départ du roi, les régents, désolés de la destruction de l'armée, et pleins de trouble à l'idée de la mort du prince, se réunissaient deux et trois fois par jour en conseil, sans parvenir à décider ce qu'il était opportun de faire en des circonstances si pressantes (3).

Ils résolurent enfin d'envoyer à Alcobaça le docteur Jorge Serram, porteur de dépêches qui informaient du désastre le cardinal D. Henri, et l'adjuraient de venir à

(1) Fr. Bernardo da Cruz : *Chronica de el-rei D. Sebastiam*, chap. LXXVI. — Bayam : *Portugal cuidadoso e lastimado*, liv. V, chap. XXXIII.

(2) Fr. Bernardo da Cruz : *Chronica de el-rei D. Sebastiam*, chap. LXXVI. — Barbosa Machado : *Memorias de el-rei D. Sebastiam*, 4ᵉ partie, liv. II, chap. XIX.

(3) Barbosa Machado : *Memorias de el-rei D. Sebastiam*, 4ᵉ partie, liv. II, chap. XIX. — Fr. Bernardo da Cruz : *Chronica de el-rei D. Sebastiam*, chap. LVIII.

Lisbonne pour apaiser et rassurer le peuple par sa présence (1).

D. Henri se tenait dans son opulente abbaye, à l'écart et mécontent, mais non pas revenu des sentiments de haine et d'ambition qui l'avaient toujours dominé.

Considérant d'avance la câtastrophe comme inévitable, bien qu'il ne pût pas la prévoir aussi complète, il est à croire qu'il s'était mis en mesure d'en tirer parti en stimulant la colère publique contre les favoris qu'il détestait.

Ses panégyristes lui attribuèrent même une vision prophétique du désastre, et voulurent presque le faire passer pour saint pour avoir révélé au prieur d'Alcobaça comme quoi l'évêque de Coïmbra, mort à Alcacer, lui était apparu pour venir lui dire que dans ce monde tout était perdu, mais que la victoire était complète dans l'autre, où les chevaliers chrétiens reposaient comme martyrs au sein de la gloire éternelle (2).

Quoi qu'il en soit de cette vision, les premières nouvelles n'arrivèrent au cardinal que le 13 août, et il n'attendit pas de complètes informations pour hâter son voyage à Lisbonne (3).

Dans son cœur naturellement froid, et encore refroidi par les glaces de l'âge, la perte de son neveu et de la fleur de la noblesse portugaise ne dut pas faire certes une

(1) Fr. Bernardo da Cruz : *Chronica de el-rei D. Sebastiam*, chap. LVIII. — Bayam : *Portugal cuidadoso e lastimado*, liv. v.

(2) Bayam : *Portugal cuidadoso e lastimado*, liv. v, chap. XXX

(3) Fr. Bernardo da Cruz : *Chronica de el-rei D. Sebastiam*, chap. LXXVIII. — Manuscrit de la bibliothèque royale d'Ajuda : *Carta a um abbade da Beira*. — *Bibliophilo* du mois d'août 1849.

impression assez profonde pour y mater les instincts de l'unique passion de sa vie : l'amour du pouvoir.

Déjà fort avant dans l'hiver de la vie, débilité de corps et d'esprit, et les pieds presque dans la tombe, que les infirmités de la vieillesse lui ouvraient d'heure en heure, il ne trouva pas à faire la moindre objection aux exhortations théologiques de Jorge Serram, et se disposa à venir sans délai en aide aux tribulations du temps et aux perturbations de l'État, en prenant le chemin de la capitale, où il entra le 16 août, au milieu des gémissements des mères, des femmes, des filles des gentilshommes et chevaliers qu'on savait déjà avoir péri dans la déroute.

En effet, malgré les efforts des régents pour la contenir, la mauvaise nouvelle s'était fait jour, et, confirmée déjà par quelques informations particulières, plongeait dans la désolation la cité et le royaume.

Le malheur était si étendu et si terrible que bien peu y échappaient. Les familles étaient orphelines comme le royaume, et on eût pu compter en ces jours ceux qui n'avaient pas à pleurer sur leurs propres infortunes et sur celles qui menaçaient la monarchie.

On n'entendait dans tout Lisbonne que sanglots et plaintes. Les habitants, en proie au désespoir, allaient de porte en porte interroger, chacun sur le sort des siens, le petit nombre de ceux qui, échappant à la mort et à la captivité, avaient été ramenés par la flotte aux ordres de D. Diogo de Sousa, lequel était venu confirmer la nouvelle que tout était perdu (1).

(1) Fr. Bernardo da Cruz : *Chronica de el-rei D. Sebastiam*, chap. LXXVIII — Manuscrit de la bibliothèque royale de l'Ajuda : *Carta a um abbade da Beira*, dans le *Bibliophilo* d'août 1849.

Le récit de ces gens, qui portaient encore empreint sur leurs visages comme un sombre reflet de l'immense désastre, dissipa toute lueur d'espérance, en apprenant que tous les combattants d'Alcacer étaient ou morts ou captifs.

Depuis les palais du roi et des seigneurs jusqu'aux plus humbles demeures des citoyens, le deuil était partout. Les veuves se lamentaient sur leur délaissement en arrosant de larmes la tête de leurs enfants ; les pères pleuraient la mort de fils, derniers soutiens de leur vieillesse ; là, c'étaient des frères qu'on regrettait ; là, des amis, et au-dessus des afictions privées planait le sentiment général des malheurs dont la vacance du trône menaçait le pays.

Dans ces transports de douleur publique, les amis les plus intimes se croisaient sur les places sans se reconnaître, ou, s'ils se jetaient dans les bras l'un de l'autre, ce n'était que pour échanger, au milieu des sanglots, de funestes nouvelles. Nul n'eût pu consoler les autres, car chacun ressentait plus ou moins les mêmes douleurs.

Sur la physionomie de Diogo de Sousa, lequel, en débarquant, ressemblait moins à un vivant qu'à un spectre, se lisaient tous les malheurs dont il était le messager. Au milieu d'un cortége lugubre, le commandant de la flotte, tantôt levant les yeux au ciel, tantôt les abaissant vers la terre pour ne pas voir ceux qui l'entouraient, passa silencieusement et en cherchant à se soustraire au spectacle de tant de misères qu'il ne pouvait adoucir (1).

De fait, la mort et le malheur avaient cette fois impartialement frappé à toutes les portes. Le 4 août était devenu

(1) Bayam : *Portugal cuidadoso e lastimado*, liv. v, chap. xxxix.

non-seulement pour le Portugal, mais encore pour la Castille et jusque dans le reste de l'Europe, la date du plus terrible châtiment. Les funestes sables d'Alcacer avaient bu le plus pur du sang des Espagnes.

Le désastre n'avait épargné aucun rang, aucune condition, aucune catégorie de mérite ou d'âge.

D. Jorge de Lencastre, duc d'Aveiro, aussi illustre par sa naissance que par son courage, était tombé sur le même champ où étaient aussi tombés, près de lui, D. Jaime, frère du duc de Bragance, D. Affonso de Portugal, comte de Vimioso, et D. Manuel son fils, ainsi que les comtes de Redondo et de Vidigueira, tous dignes héritiers du grand nom et du grand cœur de leurs ancêtres,

Entre les cadavres qui jonchaient la vaste plaine, les barbares trouvèrent ceux de D. Rodrigo de Mello, fils aîné du comte de Tentugal, de D. Affonso de Noronha, comte de Odemira, du baron d'Alvito, et du chef de justice Lourenço da Silva.

Pedro da Alcaçova perdit deux fils; la maison de Tavora eut à déplorer, en même temps que la mort du roi, celles du favori D. Christovam et de Francisco de Tavora.

Manuel Quaresma, contrôleur des finances, et son fils, tombèrent là en défendant le roi, et près d'eux un grand nombre de chevaliers.

L'évêque de Porto, Ayres da Silva, et celui de Coïmbra, D. Manuel de Menezes, teignirent leur robe de prélats de la pourpre du martyre, et avec eux mourut le père Mauricio, de la compagnie de Jésus, confesseur de D. Sébastien (1).

(1) Fr. Bernardo da Cruz : *Chronica de el-rei D. Sebastiam*, chap. LXX. — D. Luiz Cabrera de Cordova : *Felipe II, rey de las Españas*, liv. XII, chap. VIII.

Parmi les étrangers périrent Francisco de Aldana, et le colonel des Castillans D. Alonso de Aguilar, Martin de Bourgogne, colonel des Allemands, D. Gonçalo Chacon, frère du comte de Puebla, tous aussi notables par leur naissance que par leur chevaleresque bravoure.

La dernière parole de D. Alonso de Aguilar, au milieu de la déroute des Espagnols, fut ce cri héroïque : « Ne veuille Dieu que la maison d'Aguilar recule d'un pas! »

Ceux-ci et beaucoup d'autres, dont la mort inspirait avec raison des regrets universels, étaient à la fois l'objet de l'admiration et des larmes de leurs parents et amis qui voyaient en eux autant de victimes sacrifiées par la témérité du roi à une entreprise insensée.

L'infant D. Henri descendit au couvent de Saint-Benoît-d'Enxobregas, où il fut visité dès le jour suivant par le petit nombre de membres de la noblesse qui étaient restés dans le royaume Il expédia des courriers au duc de Bragance, au comte de Tentugal et aux autres seigneurs, les invitant à se réunir à Lisbonne afin de pourvoir d'un commun accord à ce que requéraient les périls du moment.

Comme il n'y avait pas complète certitude de la mort de D. Sébastien, le trône n'était pas légalement vacant, et le cardinal, désireux de s'emparer des rênes de l'État sans exciter ni murmures, ni mécontentements, institua une junte formée du grand-chancelier et des docteurs Paulo Affonso, Gaspar de Figueiredo, Jeronimo Pereira de Sá, Pedro Barbosa, et Manuel de Quadros, membres du tribunal suprême, pour étudier et résoudre les questions de droit que soulevait en des circonstances si critiques la dis-

parition du roi quand un prêtre était l'héritier présomptif (1).

Ces jurisconsultes, pour la plupart amis et partisans de l'infant, ne firent pas attendre leur décision. Ils soutinrent que D. Henri, bien que cardinal et archevêque, pouvait succéder à son neveu, opinion qui ne pouvait être bien accueillie qu'en Castille; mais la solution leur parut moins aisée quand ils en vinrent à examiner le premier point.

Le trône pouvait-il être considéré comme vacant sans constatation évidente et formelle de la mort du dernier roi?

La réponse était difficile et périlleuse. La junte parvint cependant à l'éluder en proposant que le cardinal, fils d'Emmanuel et oncle de D. Sébastien, fût proclamé curateur, gouverneur et successeur, comme le parent le plus proche de celui-ci.

Sur cette décision, en tout conforme aux desseins de l'infant, celui-ci réunit au palais du duc de Bragance, où il s'était installé, tous les seigneurs et gentilshommes présents dans la capitale, les échevins, le chancelier et les membres de la cour suprême, ainsi que les juges du criminel et du civil, ceux du tribunal de conscience et des autres tribunaux, et, après s'être étendu sur la sévérité du châtiment que Dieu lui envoyait dans sa vieillesse, en le condamnant à recevoir le titre et l'héritage d'un prince dont il n'avait jamais compté devenir le successeur, il passa à l'éloge funèbre du roi, dont des espérances obstinées refu-

(1) Fr. Bernardo da Cruz : *Chronica de el-rei D. Sebastiam*, chap. LXXIX. — Manuscrit de la Bibliothèque royale d'Ajuda : *Carta a um abbade da Biera*. — *Bibliophilo* d'août 1849.

saient encore d'admettre la mort, et que les uns disaient être captif, les autres en sûreté (1).

L'assemblée écouta le discours de D. Henri dans un douloureux silence.

Il n'y avait dans ses rangs personne qui n'eût à pleurer la perte de quelqu'un des siens, et, en jetant les yeux sur ce vieillard, mieux fait pour terminer ses jours dans le repos du cloître que pour soutenir le fardeau du pouvoir, tous sentirent renaître leurs larmes.

La timidité de D. Henri se révéla dès le début.

Tant que ne fut pas arrivée en Portugal la lettre par laquelle Melchior do Amaral confirmait la mort du roi en disant que Muley-Hamed lui avait remis le corps de celui-ci pour l'ensevelir, D. Henri n'osa renvoyer aucun des ministres, ni se venger sur aucun d'eux des injures qu'il n'avait jamais oubliées (2).

Dissimulé, mais implacable, il renfermait ses haines en lui-même, attendant une heure favorable pour châtier ceux auxquels il attribuait les intrigues qui lui avaient aliéné l'amitié et la confiance du feu roi.

Il craignait, en se hâtant, de préparer un nouveau triomphe à ses ennemis, si par cas le roi n'était pas mort et venait à reparaître ; mais, dès qu'il eut l'assurance que D. Sébastien n'avait pas survécu à la déroute, il sentit se ranimer dans son cœur toutes ses vieilles ambitions, et se mit en mesure de proclamer la vacance du trône.

(1) Fr. Bernardo da Cruz : *Chronica de el-rei D. Sebastiam*, chap. LXXIX. *Chronica do cardeal rei D. Henrique*, publiée en 1840, chap. XVI.

(2) Le cardinal fut déclaré curateur du royaume le 24 août 1578. C'est le 27 qu'eut lieu le bris des écus, au milieu des gémissements et des larmes de la population.

Après les cérémonies d'usage, après le bris des écussons et la solennité des funérailles, il donna les ordres nécessaires pour son couronnement (1).

En souvenir de son sacre, comme archevêque de Braga, dans l'église de l'hôpital de Todos-os-Santos, il voulut recevoir le sceptre et la couronne dans la même enceinte.

Le 29 août, D. Henri, sortant du palais du duc de Bragance, après avoir dit la messe dans son oratoire, monta à cheval en costume de cardinal et se rendit à la place du Rocio, accompagné de la noblesse.

En avant marchaient le duc de Bragance avec l'estoc levé, comme connétable, et D. Joam Tello portant l'étendard royal enroulé sur la hampe. Neuf rois d'armes avec six huissiers à cheval au milieu des timbales et des trompettes, précédaient le cortége, qui était fermé par les gentilshommes, la chambre municipale et le peuple à pied. Les comtes da Sortelha et da Castanheira se tenaient, un de chaque côté, à la bride de la mule du nouveau roi, et au-devant marchait le comte de Portalegre, avec ses insignes de *mordomo-mor* (grand maréchal de la cour).

A la porte de l'église, le roi fut reçu par l'archevêque de Lisbonne et le chapitre, assistés de D. André de Noronha, évêque de Portalegre, de Jeronimo Osorio, évêque de l'Algarve, et d'autres prélats, tous en vêtements pontificaux. Le vieux cérémonial fut observé, et le cardinal, se mettant à genoux, jura sur le Missel, entre les mains de l'archevêque D. Jorge, de soutenir et de défendre les franchises et priviléges octroyés à la nation par les précédents rois,

(1) Fr. Bernardo da Cruz : *Chronica de el-rei D Sebastiam*, chap. LXXX. — *Chronica do cardeal rei*, chap. XVIII.

serment qu'il oublia plus tard, quand, le visage déjà voilé des ombres de la mort, il approuva le pacte secret qui livrait la monarchie à l'ambition de Philippe II (1).

L'acclamation se fit au milieu d'une foule attristée, qui n'y répondit qu'avec froideur. La dangereuse situation créée au Portugal par le désastre d'Alcacer exigeait un souverain encore dans la vigueur de l'âge, et d'assez de résolution pour tenir tête aux difficultés, au lieu d'un vieil ecclésiastique empêtré dans des scrupules puérils, débile de corps et d'intelligence et incapable, soit de contenir, soit de réprimer les troubles qui étaient imminents.

La cérémonie à peine terminée, le cardinal se retira dans ses appartements où, s'enfermant avec ses fidèles, il ouvrit son règne par diverses nominations que l'opinion censura en partie, comme bien plus dictées par la partialité et le caprice que par l'équité.

Aux faveurs par lesquelles il récompensa les hommes qui lui avaient toujours été dévoués s'ajoutèrent des démonstrations de sévérité contre ceux qui, ne pouvant prévoir qu'à un âge si avancé il succédât à un roi si jeune, avaient provoqué son ressentiment, soit par manque de déférence, soit par une opposition ouverte durant ses démêlés avec la veuve de Jean III et avec les favoris de D. Sébastien,

En même temps qu'il honorait Francisco de Sà, vieux gentilhomme qui avait su captiver sa faveur, de la dignité de grand-chambellan, et Henrique Henriques de Miranda, un tout jeune homme, de l'office de grand-écuyer et d'une

(1) Fr. Bernardo de Cruz : *Chronica de el-rei D. Sebastiam*, chap. LXXX — *Chronica do cardeal rei*, chap. XVIII.

commanderie, il punissait ce qu'il appelait l'ingratitude de Manuel de Quadros et de l'aumônier don Affonso en les privant de leur charge et leur ordonnant de quitter la cour pour retourner à leur église (1).

Un écrivain qui, malgré quelques inexactitudes, paraît bien informé, nous a laissé un portrait vivement coloré du cardinal, tel qu'il était à cette époque (2).

Henri était de petite taille, maigre et de traits menus; et sa physionomie rappelait beaucoup celle du roi Emmanuel (3).

Son esprit était médiocre, mais retira de l'étude du latin une certaine culture et avec le temps quelques notions des sciences. Rien ne vint jamais ternir sa réputation de chasteté et, si on l'accusa d'avarice, il est juste d'ajouter que le reproche portait, non sur le refus de donner, car il refusait bien rarement, mais sur la mesquine parcimonie de ses dons.

Toute sa vie fut dominée par l'ambition du pouvoir eclésiastique et du gouvernement temporel.

Son zèle pour la religion dégénéra en fanatisme, et les rigueurs pratiquées au nom du tribunal de la foi, qu'il présidait, prouvent que la violence, et au besoin la fraude, ne lui répugnaient pas dès qu'il pouvait s'en faire une arme contre les chrétiens nouveaux et les hérétiques, persécutés et spoliés par lui sans pitié (4).

(1) Fr. Bernardo da Cruz : *Chronica de el-rei D. Sebastiam*, chap. LXXX. — Manuscrit de la Bibliothèque royale d'Ajuda : *Carta a um abbade da Beira.*

(2) Jeronymo Conestagio : *Uniam de Portugal á coroa de Castella*, liv. IV.

(3) *Historia genealogica da casa real*, tom III, liv. IV.

(4) Herculano : *Tentativa historica sobre a origem e estabelecimento da Inquisiçam em Portugal*, tom. I et II.

Evêque, cardinal, régent du royaume, inquisiteur général, légat apostolique, il convoita et posséda toutes les dignités sans que rien l'assouvit jusqu'au jour où il ramassa le sceptre tombé dans les funestes champs d'Alcacer (1).

Dans ces différents postes, son élévation ne servit qu'à mieux faire ressortir son incapacité. Il s'y laissait mener par des familiers, qui, en exploitant son humeur vaniteuse, décidaient à leur guise de toutes les affaires importantes.

Les opinions et les préventions se gravaient d'une façon indélébile dans son âme. Il conservait un vif souvenir des offenses et abusait de la justice et du pouvoir pour se venger (2).

Ses contemporains, qui ne l'estimaient pas et qui tous plus ou moins se plaignaient de son caractère, disaient de lui que s'il possédait les vertus du prêtre, il les gâtait par les défauts du prince.

Aimé de peu de gens et redouté du grand nombre, il ne fut pleuré de personne, et le peuple qui, au début de son règne, avait fondé sur lui l'espérance qu'il remédierait aux maux causés par le régime précédent, et qu'il sauverait le Portugal de l'oppression espagnole, le peuple, en se voyant trompé et trahi, devait maudire sa mémoire (3).

(1) Voir la lettre particulière de la Motte Fénelon, ambassadeur de France à Londres, à la reine Catherine de Médicis, en date du 28 décembre 1568. Il y est dit que le pape allait expédier un bref ordonnant à D. Henri de s'occuper d'affaires spirituelles, et d'abandonner les temporelles aux laïques. *Correspondance diplomatique de la Motte Fénelon*, tom. I et II, Paris.

(2) Manuscrit de la Bibliothèque royale d'Ajuda : *Carta a um abbade da Beira*.

(3) Manuscrit de la bibliothèque de l'Académie des sciences de Lisbonne : *Memorias politicas do cardeal rei D. Henrique*.

Elevé sur le trône à un âge où il devait plutôt tourner ses yeux vers le sépulcre que vers les grandeurs de la terre, mais le cœur dévoré de rancunes séniles et inaccessible à tout sentiment de magnanimité, il s'empressa de prouver, à l'opposé de Louis XII, que le roi n'était là que pour venger les injures du cardinal D. Henri.

En attendant et en dépit des défiances que soulevait son caractère bien connu, les premiers actes de D. Henri, loin d'indisposer ses sujets, lui attirèrent des louanges.

Pour s'insinuer dans l'affection populaire, il commença par révoquer les lois qui blessaient le plus l'intérêt de la masse, et affecta une sévérité inflexible envers ceux qui avaient concouru à leur adoption.

L'une des principales et peut-être la plus odieuse de ces lois était celle qui, en 1577, avait autorisé le trésor royal à accaparer, moyennant un prix déterminé chaque année, le tiers des produits dans le royaume, afin de le revendre aux consommateurs pour le compte de l'Etat (1).

Les vexations auxquelles servait de prétexte ce monopole, institué à la veille de l'expédition d'Afrique, pour faire coûte que coûte de l'argent, avaient envenimé les colères du public contre les ministres de D. Sébastien, accusés d'inventer des expédients spoliateurs pour conquérir la faveur de celui-ci.

Chef de l'opposition, dont le désastre d'Alcacer venait de justifier les plaintes, le cardinal, non sans habileté, voulut inaugurer son gouvernement par l'abolition de ce monopole odieux à tant de titres.

(1) Décret du 6 décembre 1576, publié par la grande chancellerie le 24 juillet 1577. — Archives de Portugal, liv. I des lois.

Le décret rendu dans ce sens, le 1er septembre 1578, causa donc une satisfaction générale. Non content de cela et obéissant soit à quelque aversion secrète, soit à un simple instinct de justice, D. Henri fit mettre aux arrêts dans sa cellule le moine Francisco Foreiro, désigné comme l'inventeur de cet expédient fiscal. Pour compléter la réparation, il ordonna de restituer à la caisse des orphelins les sommes qui en avaient été tirées et aux monastères pauvres le subside qui leur avait été arraché comme contribution de guerre, en vertu du concordat du clergé avec le dernier roi.

En même temps, il envoyait au Maroc don Rodrigo de Menezes et quatre religieux trinitaires, accompagnés d'autres moines, avec de l'argent et des lettres de crédit pour négocier avec la plus grande diligence le rachat des captifs (1).

Le bon effet de ces mesures fut cependant bientôt gâté par d'autres, dont on put inférer que le nouveau monarque ne s'était pas dépouillé des défauts et des passions de l'infant.

Sous le prétexte de l'affliction que lui avaient causée les erreurs de son neveu, et en se prévalant des désespoirs et des plaintes qui s'élevaient contre les favoris de celui-ci, il donna hypocritement cours à ses rancunes particulières, frappant comme souverain ceux qu'il avait appris à haïr comme rivaux.

Le premier contre lequel il leva le bras, sous un faux semblant de procédés judiciaires, fut Pedro da Alcaçova Carneiro.

(1) Manuscrit de la bibliothèque royale d'Ajuda : *Carta a um abbade da Beira*.

L'aversion qu'il lui avait vouée datait, comme nous l'avons déjà dit, de loin, et, surprenant l'ancien secrétaire en pleine défaveur et sans appuis, il résolut de lui faire payer son triomphe d'autrefois quand, ligué avec les jeunes gentilshommes, il avait remplacé Martim Gonçalves da Camara et supplanté D. Henri, lequel perdit là le reste d'influence qu'il avait su garder, même depuis que D. Sébastien s'était jeté dans les bras de D. Alvaro de Castro et de Christovam de Tavora.

Au mépris de cette évangélique mansuétude qu'il invoquait à tout propos, il fit arrêter à domicile le futur comte da Idanha, et lui envoya signifier par le gouverneur de Lisbonne, Ruy de Mattos, divers chefs d'accusation artificieusement élaborés, en lui intimant de se disculper sans retard (1).

Ces chefs d'accusation, bien que très-étendus, se réduisaient à imputer au ministre les malheurs des dernières années de la précédente administration, en le supposant tantôt auteur, tantôt complice de la fatale détermination d'où était sortie l'expédition d'Afrique, en lui attribuant les expédients fiscaux inventés pour parer aux frais de cette guerre, et en le flétrissant de l'accusation de s'être prêté à toutes les violences du dernier règne par flatterie, en spéculant sur sa servilité pour s'enrichir des faveurs du roi (2).

L'accusé était en même temps suspendu de ses fonctions d'intendant.

(1) Manuscrit de la bibliothèque royale d'Ajuda : *Carto a um abbade da Beira.*
(2) *Historia Sebastica*, liv. II, chap. XXXVIII.

Pedro da Alcaçova fit bonne contenance.

Il s'attendait probablement au coup, et sa réplique, concise mais concluante, fit voir que la calomnie et la malveillance, et non l'amour de la justice, avaient inspiré ses persécuteurs.

A chaque chef d'accusation, il opposa des raisons au moins vraisemblables, et tout en prouvant que la noblesse entière, les prélats et les théologiens du royaume devraient être condamnés avec lui, il décocha les plus claires allusions au cardinal, donnant à entendre que celui-ci, loin de pouvoir s'ériger en juge, n'avait droit qu'au rôle d'accusé, pour n'avoir pas empêché à temps, comme prince et comme parent, ce qu'il imputait maintenant à un simple sujet.

La même accusation fut lancée par le cardinal contre Luiz da Silva, dès qu'arriva la nouvelle de son rachat et de son retour en Portugal.

Le 15 janvier 1579, le gouverneur de Lisbonne fut également chargé de lui signifier une série de questions en partie analogues à celles qui avaient été élaborées dans le conseil privé, à l'effet d'exclure Pedro da Alcaçova de tous ses emplois.

Le plus grand crime de Luiz da Silva était la faveur dont il avait joui auprès du feu roi

L'accuser des derniers malheurs, faire peser sur lui la responsabilité des idées et des actes d'un souverain aussi absolu dans ses volontés que l'était D. Sébastien, c'était commettre de sang-froid une iniquité grossière.

Luiz da Silva se défendit avec beaucoup de vigueur et de liberté.

Il portait sur lui les cicatrices encore fraîches de ses

blessures, et les meurtrissures encore visibles de ses fers de captif. Il avait signalé par le sang qui teignait ses armes son dévouement au prince, et, quand il revenait brisé de travaux et de déboires au pays natal, il avait droit de s'étonner qu'on le récompensât en le recevant comme prisonnier dans sa maison, et qu'on le suspendit de sa charge d'intendant (1).

Pedro da Alcaçova, en deuil de ses deux fils, morts à Alcacer, se voyait demander compte de ce qu'il n'avait pas eu plus d'empire sur le roi que Philippe II, Catherine d'Autriche et D. Henri.

Luiz da Silva était puni pour ne pas s'être opposé aux mesures fiscales amenées par l'expédition, et n'avoir pas empêché le plus hautain, le plus absolu des princes de l'entreprendre.

Dans sa défense, l'ex-favori n'épargna pas le cardinal. « On me fait un crime, disait-il, de n'avoir pas rappelé au roi de notifier sa résolution aux prélats, à la grandesse et aux villes du royaume. La faute n'était pas grave, car, lorsque D. Sébastien fit cette notification de lui-même, la plupart lui baisèrent la main, et Votre Altesse (l'infant) alla jusqu'à lui offrir pour la guerre dix milles cruzades (2). »

Ces essais de mesquine vengeance, bien que conduits avec une certaine astuce, ne produisirent pas l'effet qu'en attendait D. Henri.

Au commencement, le peuple, dans le paroxysme de sa douleur, n'avait qu'un cri contre les ministres, et, aveuglé par la colère, demandait avec menaces leur châtiment;

(1) *Historia Sebastica*, liv. II, chap. XXXVIII.
(2) Ibid.

mais, le premier désespoir calmé et les choses mieux connues, les haines se dissipèrent peu à peu, jusqu'à ce que la vérité apparût enfin clairement.

On comprit que le vrai, le grand coupable était D. Sébastien, et que si quelqu'un devait, pour fait de complicité, être mis en jugement, c'étaient le cardinal et les précepteurs, qui, par des motifs d'intérêt personnel, avaient faussé son éducation et égaré ses généreux instincts.

Au retour de Luiz da Silva, ces idées commençaient déjà à prendre corps, et, au lieu d'approuver la malveillance que mettait le monarque décrépit à semer pour lui d'épines le chemin de la patrie, plus d'un se sentit ému de compassion et se plut à déchirer le voile de faux patriotisme derrière lequel D. Henri cherchait à exciter les fureurs populaires contre les hommes qui ne s'étaient pas associés jadis à ses intrigues et à ses mécontentements.

A cette époque de la vie, où les ardeurs et les passions de l'âge viril s'éteignent avec les forces, le cardinal conservait en lui la sombre flamme de ce fanatisme qui, dès la jeunesse, avait été son mobile dominant.

Entre les mesures qui avaient marqué les dernières années du règne précédent, aucune n'avait plus mécontenté D. Henri que le décret du 5 juin 1577, qui, en vertu du bref de Grégoire XIII, faisait grâce pour dix ans du séquestre de leurs biens aux chrétiens nouveaux emprisonnés par l'inquisition.

Le conseil de D. Sébastien, après mûr examen, avait adhéré à cette remise, non par un sentiment de commisération, mais en vue du don considérable que les juifs

avaient offert pour être allégés du poids le plus intolérable de la persécution.

Il semblait donc que le contrat en question, indépendamment de l'autorité que lui donnait le consentement du pape, devait être respecté jusqu'à l'expiration du terme légal, pour l'honneur de la parole royale qui s'y trouvait engagée.

D. Henri ne s'arrêta pas à de si légers scrupules.

A ses yeux, tout ce qui avait été fait constituait une trahison contre la foi et devait être considéré comme nul, moins toutefois l'acceptation de la somme offerte que son âme timorée n'hésita pas à considérer comme un butin fait sur l'ennemi. Il n'y a pas, en effet, trace qu'en brisant le contrat, il se soit préoccupé un seul instant de restituer cette somme.

Nous ignorons quelles raisons il eut d'approuver la révocation de l'immunité temporaire achetée par les juifs ; mais le fait est qu'il décréta seulement cette révocation le 22 décembre 1579, lorsqu'il sentait déjà la vie lui échapper et qu'il allait d'un jour à l'autre comparaître devant cet autre juge pour qui la pourpre cardinalesque, pas plus que la pourpre royale, ne servent à couvrir ni les fraudes pieuses, ni les subterfuges de la conscience.

Le décret du 19 décembre 1579 ordonnait d'attribuer comme par le passé au fisc les biens des chrétiens nouveaux condamnés par le Saint-Office, cassant et annulant les exemptions et brefs obtenus en sens contraire.

Les applaudissements de l'intolérance, les cris d'allégresse des inquisiteurs saluèrent tant en Castille qu'en Portugal, comme un acte de fervent amour de Dieu et de

charité catholique, cette tyrannique violence dont la perfidie renforçait la noirceur, et il est probable que ces murmures adulateurs furent plus écoutés du vieux roi que les gémissements et les plaintes des malheureux contre lesquels on renouvelait les anciennes rigueurs après qu'ils en avaient payé si cher l'abolition.

Poursuivant avec véhémence sa mission de défenseur de la loi du Christ et s'entourant, pour mieux frapper les esprits, de tout cet appareil de persécution qu'avait tant affectionné sa fanatique jeunesse, D. Henri ne se contenta pas de la violation flagrante d'un pacte signé par le roi de Portugal. Au milieu des troubles qui affligèrent son règne si court, il trouva toujours assez de loisir pour reprendre l'œuvre d'intolérance et, près de rendre le dernier soupir, il édictait encore, le 18 janvier 1580, une loi qui révoquait la permission donnée par D. Sébastien aux chrétiens nouveaux de quitter le royaume et de vendre leurs biens.

En exhumant les cruelles dispositions fulminées contre les juifs sous le gouvernement de son neveu, à l'époque où prédominaient Martim Gonçalves et la compagnie de Jésus, le cardinal vantait fort la sagesse de ces décrets dictés à la lueur des bûchers et au milieu des gémissements des victimes, par le Saint-Office, avide des dépouilles des malheureux qu'il séquestrait du nombre des vivants, pour les ensevelir dans les prisons où les attendaient les ténèbres, l'isolement cellulaire, les mauvais traitements de toute espèce, et, enfin, les agonies de supplices infamants.

Trois lois successivement rendues par Jean III au mépris de cette liberté de conscience que le christianisme avait le premier implorée dans ses jours d'épreuve et de martyre,

avaient donné le véritable mot de ce zèle ardent pour la foi que les ministres de la couronne citaient avec tant d'ostentation à Rome et dans les diverses cours de l'Europe.

Sous prétexte de contraindre par une douce violence les juifs portugais à ne pas se détourner du chemin du ciel, bien que le Dieu de paix et d'amour, calomnié par des prêtres ambitieux, ne leur apparût qu'au milieu des flammes et des tortures, le gouvernement leur interdisait, sous les plus dures peines, l'expatriation, leur dernier et douloureux recours contre ceux qui punissaient comme crime la fidélité à la religion des ancêtres (1).

Aucun des chrétiens nouveaux ne pouvait s'absenter sans permis royal, à moins de fournir caution de son retour. Il leur était également interdit de disposer de leurs biens. L'inquisition voulait bien sauver leurs âmes, mais elle ne dédaignait pas non plus les intérêts temporels, et prenait prudemment ses précautions contre la désagréable éventualité de voir les richesses de ces suspects échapper aux mains insatiables du fisc.

En même temps qu'elle vengeait la religion de ceux qui ne la connaissaient pas ou qui ne l'avaient embrassée que malgré eux, elle se prévalait de la nécessité de maintenir la pureté de la foi et l'unité du catholicisme au milieu des hérésies dont l'Eglise était harcelée, pour châtier comme délit chez les juifs la résolution d'aller chercher en d'autres contrées une hospitalité achetée au prix d'extorsions et d'outrages, mais qui leur permettait au moins de respirer

(1) Lois de Jean III contre les chrétiens nouveaux, en date du 14 juin 1532, du 14 juillet 1535 et du 15 juillet 1547.

sans qu'ils sentissent à toute heure la mort et la ruine suspendues sur leurs têtes.

Indépendamment de la part qu'avait le caractère de D. Henri dans la reprise de ces mesures, il est supposable que des considérations d'intérêt n'y étaient pas étrangères.

Les juifs avaient payé, nous l'avons dit, plus de 200,000 cruzades pour soustraire pendant une période de dix années leurs fortunes aux séquestres arbitraires du tribunal de la foi.

L'importance de l'offre et la ponctualité mise au paiement révélaient que la source de ces gros capitaux qui faisaient le scandale et l'envie des bons catholiques pouvait couler de plus en plus abondamment toutes les fois que la verge d'un grand rabbin toucherait le rocher mystérieux. Le royaume était épuisé par les sacrifices qu'avait occasionnés l'armement de l'expédition. La pénurie de l'Etat et du souverain arrivaient à tel point que D. Henri n'avait pas hésité à confesser à Christovam de Moura qu'il ne disposait même pas de la somme nécessaire pour racheter un seul captif (1).

Dans une pareille situation, étant données et la corruption générale et les idées religieuses communes, à cette époque, à tous ceux qui se piquaient d'aptitude gouvernementale, il est vraisemblable que les conseillers du cardinal avaient jugé indispensable de resserrer le filet pour ne pas laisser les chrétiens nouveaux s'évader du royaume.

L'espoir que les confiscations multipliées et une sévérité

(1) Voir, relativement à la pauvreté du royaume à cette époque, Salva : *Documentos ineditos*. Correspondance de Philippe II avec D. Christovam de Moura, tom. VI.

déployée à propos attireraient dans les coffres publics de puissantes ressources qui serviraient à racheter des Mores les chevaliers sans fortune et à parer aux premiers besoins de l'administration, auxquelles il était peut-être impossible de parer autrement, ne dut certes pas médiocrement influer sur la détermination dont il s'agit.

Le fanatisme ouvrit probablement la porte au fisc et le manque d'argent ne dut pas moins contribuer que la dévotion exaltée du souverain et de son entourage à faire redresser contre les juifs portugais ces machines à conversion qui, sous la main des bourreaux et des catéchistes, inculquaient aux moins endurcis, sinon les principes de la vraie foi, du moins ceux d'une libéralité forcée (1).

Quoi qu'il en soit, le fait est que les immunités arrachées par les juifs, vers la fin du règne de D. Sébastien, au prix de grosses rançons déguisées sous l'appellation honnête de dons volontaires, furent annulées par le nouveau roi.

La date seule du premier décret par lequel se manifesta ce revirement suffirait à confirmer les hypothèses qui précèdent.

Ce n'est pas uniquement aux ferveurs de l'enthousiasme religieux qu'obéissait D. Henri, car, dans ce cas, il n'aurait pas attendu jusqu'au 19 septembre 1579 pour frapper le premier coup, ni jusqu'au 18 janvier 1580, presque à la veille de sa mort, pour compléter le système de persécution organisée par lui et par les conseillers de Jean III sous les deux règnes précédents.

Une autre cause et la plus immédiate de cette reprise

(1) Qu'on se rappelle les trois beaux volumes de M. Herculano : *Tentativa historica sobre a origem e estabelecimento da inquisiçamo em Portugal.*

des moyens violents, c'est que les ministres de D. Sébastien avaient procédé par le système contraire, par la douceur et d'artificieuses temporisations.

L'une des deux méthodes de spoliation ayant rendu tout ce qu'elle pouvait rendre, on trouvait naturel et D. Henri comme les plus grands seigneurs ne rougissait pas de recourir à la méthode opposée, au risque de faire mentir dans le tombeau la parole du dernier roi.

En prenant le sceptre, D. Henri se trouva en face de deux graves et difficiles questions : la question de succession et celle du rachat des captifs.

Entre les tristes et croissantes préoccupations du moment, l'une des plus cruelles était celle qui, soulevant le voile de deuil dont était couvert le trône, montrait, derrière le prêtre moribond qui venait de s'y asseoir, la sombre figure de Philippe II, lequel, enfermé dans le plus secret de ses appartements, entrecroisait déjà à cette heure les fils de la négociation qui devait le rendre souverain des Espagnes en lui soumettant le Portugal, bien plus par l'action de l'or sur les consciences vénales que par la valeur des vieux soldats d'Italie et de Flandre, et par le renom du duc d'Albe, dont cette campagne devait fermer la carrière.

Le rachat de tant de gentilshommes, les uns chefs de puissantes familles, les autres étroitement liés par le sang aux premières maisons du royaume, semblait être d'autre part, dans l'état d'épuisement qu'avait légué l'expédition d'Afrique, pour laquelle avaient été mis à sec le trésor, engagés les majorats et les commanderies et dépensés à l'avance les plus gros revenus, une entreprise bien au-

dessus des forces de la monarchie et qui donnait grand souci au cardinal et à ses ministres.

L'une et l'autre affaire, par leur gravité et par l'immensité des intérêts qui s'y rattachaient devaient mettre dans un cruel embarras un souverain déjà si peu capable de gouverner dans une situation calme, et beaucoup moins apte encore à dominer de pareilles difficultés par le prestige de l'autorité royale.

Pendant qu'il consacrait les premiers jours de son règne à récompenser ses partisans et à demander des comptes aux favoris qui avaient osé le supplanter dans les dernières années du règne de D. Sébastien, la voix affligée de la noblesse et du peuple ne cessait de lui rappeler les plaintes de ceux qui gémissaient dans les fers à Maroc et à Fez.

Lisbonne, même quand les premiers emportements de la douleur se furent calmés, offrait un étrange spectacle. A des manifestations de douleur sincères se mêlaient plus d'une fois des scènes de visible hypocrisie, de superstition puérile et même de véritable déréglement dissimulés sous l'extérieur de la dévotion.

Les satiriques du temps censurent aigrement la façon dont beaucoup d'illustres dames demandaient à Dieu la liberté et la vie de leurs maris et de leurs fils prisonniers.

Si quelques-unes, véritablement vertueuses, vivaient plus retirées qu'auparavant et priaient avec ferveur dans les églises, d'autres faisaient un bruyant étalage de momeries superstitieuses, feignaient de s'abuser par des enchantements et des sortiléges.

S'attroupant dans les églises où toutes se connaissaient, elles employaient là les heures en frivoles commérages sur

les fables et les fausses nouvelles que la crédulité mettait en circulation, commérages auxquels la nuit seule faisait trêve.

Dans les rues, elles ne se montraient qu'avec une suite nombreuse de femmes encapuchonées pour faire ostentation de tristesse.

Il n'y avait pas dans leurs maisons servante blanche, esclave more ou négresse qui ne sortissent avec elles en procession, faisant appel à la curiosité publique par des démonstrations de douleur théâtrale.

Cette mise en scène était jugée insuffisante, s'il y manquait l'accessoire d'un vieil écuyer de pauvre mine ou d'un nain marchant en avant et excitant plus le rire que la commisération par des contorsions exagérées. Bref, tout le monde y savait par cœur son rôle et l'on y raillait les mauvais acteurs (1). Il était urgent d'en finir avec ces tristes comédies, qui entretenaient l'agitation populaire, et de porter remède aux véritables maux.

Aux sombres pressentiments et aux plaintes qu'avait provoquées la nouvelle du grand désastre, s'étaient ajoutés, dès le premier jour, des menaces et des projets de vengeance contre les parents des principaux favoris de D. Sébastien. Les familles ainsi menacées eurent recours à la ruse pour détourner le péril et propagèrent la vague rumeur que le roi n'était pas mort et qu'on l'avait revu. En remontant à l'origine de ces bruits, on sut à quoi s'en tenir; mais si les hommes de sens souriaient de la crédulité de ceux qui se nourrissaient d'un fol espoir et leur

(1) Manuscrit de la bibliothèque d'Ajuda : *Carta a um abbade da Beira.* — *Bibliophilo* d'août de 1849.

demandaient quelles raisons D. Sébastien, supposé qu'il fût vivant, aurait de ne pas se montrer, il ne manquait pas de gens qui persistaient à prendre ces fables pour des réalités.

C'étaient là de nouvelles sources d'embarras pour l'administration naissante, et le cardinal, qui ne déployait quelque fermeté que pour la satisfaction de ses ressentiments, hésitait, craignait et ne savait se résoudre à rien.

Le pays tout entier avait les regards fixés sur l'Afrique où gisait la fleur de la noblesse et d'où tant de citoyens imploraient, les mains jointes, leur rachat de la générosité de leurs parents et de leurs amis. Après avoir dépêché auprès de Muley Hamed D. Rodrigo de Menezes, accompagné de pères trinitaires et jésuites, D. Henri, s'apercevant que la négociation traînait en longueur et que le mécontentement de tant de familles affligées était à bout de patience, suivit le conseil de Belchior do Amaral et se décida à envoyer, comme ambassadeur au Maroc, D. Francisco da Costa.

Après sa victoire, le schérif s'était mis en mesure d'en tirer tout le parti possible.

Le rachat de tant de seigneurs que le sort des armes avait fait ses prisonniers était pour lui une ressource financière d'autant plus précieuse qu'il lui fallait beaucoup d'or pour assouvir la cupidité de ceux qui, en l'aidant à triompher, avaient affermi la couronne sur sa tête.

Le frère d'Abd-el-Melek, s'il lui était inférieur en élévation d'esprit et en capacité militaire, ne lui cédait peut-être en rien comme sagacité à mettre à profit l'occasion.

La manière dont il se comporta après la déroute d'Alca-

cer, en tempérant la rigueur par la douceur et en se faisant un titre de générosité des sacrifices que lui imposait sa politique, nous prouve qu'il n'était pas indigne d'hériter de son glorieux prédécesseur.

Rapace comme tous les Mores, mais s'abstenant, par inclination ou par calcul, de cruautés inutiles, il se préoccupa surtout de réunir à sa cour les gentilshommes captifs, et dès qu'il les eut en son pouvoir, négocia avec eux les conditions du rachat par l'entremise de Hamed Taba, renégat à qui il confia le soin d'extorquer d'eux le plus haut prix possible.

Ils traitèrent au nombre de quatre-vingts pour leur mise en liberté moyennant quatre cent mille cruzades et, pour hâter la conclusion désirée, de part et d'autre, avec une égale ardeur, ils déléguèrent, avec l'autorisation de Muley Hamed, en Portugal, afin d'y recueillir en leur nom les sommes nécessaires, D. Duarte de Castello-Branco, D. Fernando de Castro, Jorge de Menezes, D. Miguel de Norouha et Luiz Coelho.

L'arrivée de ces quatre gentilshommes, l'émouvante peinture qu'ils faisaient de la captivité de tant de seigneurs, produisirent un effet tel que le cardinal se crut obligé d'envoyer, comme nous l'avons dit, à Maroc D. Francisco da Costa. Il comptait que cette ambassade, en flattant l'amour-propre du schérif, hâterait la délivrance de tant de personnages que l'on n'aurait pu sans honte oublier.

Il paraît que D. Francisco da Costa n'accepta la mission qu'avec répugnance, et que D. Henri, pour l'y décider, n'épargna ni les promesses ni les faveurs.

Pour ménager à l'ambassadeur un bon accueil, D. Henri

le chargea d'offrir un présent considérable au schérif et aux alcaïdes les plus influents, et comme, outre ces valeurs et la somme destinée au rachat des quatre-vingts gentilshommes, le galion sur lequel D. Francisco da Costa partit de Lisbonne, portait d'autres grosses sommes, réunies par les particuliers pour un objet analogue, on le fit escorter par quelques caravelles.

A peine arrivé à Mazagam, l'ambassadeur se dirigea vers la capitale et, bien qu'il manquât cent vingt mille cruzades pour compléter la rançon des quatre-vingts gentilshommes, il réussit, en s'obligeant pour eux, à les faire mettre en liberté. Il eut à se repentir de leur avoir rendu ce service ; car, une fois en sûreté au sein de leurs familles, tous mirent de côté leur engagement en se le rejetant de l'un à l'autre, et le malheureux ambassadeur, retenu par sa parole, gémit au milieu des ennemis jusqu'en 1586, sans que ni le cardinal, ni les régents du royaume, ni le roi d'Espagne lui-même songeassent à payer la somme pour laquelle il avait mis en gage sa liberté (1).

Cette ingratitude ne fut pas l'une des moindres hontes de cette époque de malheurs et de corruption.

Le service rendu méritait une autre récompense, et, dans cet encan des consciences que présida Christovam de Moura, on eût pu désirer au moins que quelqu'un des seigneurs tirés d'esclavage par D. Francisco da Costa se souvint de celui-ci et mît sa délivrance au nombre des faveurs ou des conditions négociées avec la cour de Madrid.

(1) *Ckronica do cardeal D. Henrique*, chap. XXVI. — Fr. Bernardo da Cruz : *Chronica de el-rei D. Sebastiam*, chap. LXXXIX.

Sur ces entrefaites, la question de succession commençait à prendre du développement et, au sein de la noblesse et du peuple divisés en deux camps, étaient semés les germes de la fatale discorde qui eut pour résultat l'usurpation castillane et la réunion du royaume à la puissante monarchie de Charles-Quint.

Philippe II, qui n'avait jamais perdu de vue la couronne si convoitée par lui et par son père, avait peut-être compté les minutes en attendant l'issue de l'expédition d'Afrique avec la presque certitude qu'abandonné par lui, le jeune roi de Portugal courait à sa ruine.

Quand arriva le premier bruit du désastre, le roi d'Espagne se trouvait à Saint-Laurent de l'Escurial, occupé sans doute à mûrir ces projets ténébreux, qu'il ne laissait pénétrer qu'au moment de l'accomplissement, quand il ne pouvait se dispenser de les révéler aux agents dont il lui fallait le concours.

La tristesse ou la joie se lisaient malaisément sur son visage; mais il ne parut pas qu'en cette circonstance ses regrets fussent bien profonds, ou qu'il crût devoir dissimuler devant ses courtisans, car il accueillit, sans manifester le moindre trouble, la nouvelle qui venait confirmer les plus secrètes espérances d'une ambition grandissant avec l'âge, et ne visant déjà à rien moins qu'à réaliser le rêve si souvent évanoui de la monarchie universelle (1).

De l'aveu de ses propres apologistes, le roi catholique était préparé à recevoir sans surprise le coup.

Si maître qu'il fût de son immobile physionomie, il est à

(1) Voir Ranke : *Osmanlis et Espagnols*, surtout les chapitres où sont décrits le caractère et la cour de Philippe II.

croire que quelque éclair au moins inaperçu de joie dut y passer. Si endurci que fût son cœur, il aurait dû n'être pas de chair pour ne pas battre avec force au moment où l'immense désastre d'Alcacer venait lui offrir toutes probabilités d'unir à l'empire des mers le sceptre d'Emmanuel (1).

Toujours est-il que, malgré l'ascendant qu'il avait sur lni-même, Philippe II se retira immédiatement dans son oratoire, et qu'après avoir ordonné au prieur et aux religieux de veiller toute la nuit devant le saint sacrement, il partit en toute hâte pour la capitale. En y arrivant il fit appeler le duc d'Albe, et fidèle à ses habitudes de réserve, sans toucher un seul mot de la résolution qu'il avait mûrie en si peu d'heures, il se borna à charger celui-ci des mesures à prendre pour célébrer les obsèques de D. Sébastien.

Le duc, qui aimait au contraire à ne pas dissimuler ses impressions, lui fit observer qu'il vaudrait mieux ajourner la cérémonie jusqu'à ce qu'il pût la célébrer en Portugal, comme roi, dans l'opulent monastère de Belem; mais Philippe ne releva l'allusion qu'en répliquant : « Le temps « ne tardera pas à vous convaincre qu'il y aurait péril à « vouloir marcher plus vite que les événements (2). »

Il avait raison. Rien n'était préparé pour une si grosse entreprise, et, le cas échéant, Philippe II n'aurait à ce moment-là réussi, en envoyant une armée contre le cardinal son oncle, déjà proclamé roi, qu'à voir le pays indigné se

(1) D. Luiz Cabrera de Cordova : *Felipe II, rei de las Espanas*, liv. XII, chap. IX.
(2) Ibid.

lever comme un seul homme pour repousser l'étranger, après avoir placé à la tête de l'armée nationale le duc de Bragance ou le prieur du Crato, lequel venait de recouvrer la liberté.

D. Henri, vieux et malade, déclinait rapidement, et un acte d'agression, de folles impatiences de la part de la Castille n'auraient abouti qu'à fournir aux princes portugais des forces nombreuses et organisées, dont ils se seraient servis plus tard avec avantage pour leur propre compte.

Au contraire, en divisant les esprits, en excitant les rivalités, le fils de Charles-Quint, au lieu de trouver en armes devant lui la monarchie entière, allait gagner peu à peu des adhésions. Secondé par la peur des uns, par l'intérêt particulier des autres et par l'indifférence du grand nombre, il ne lui resterait à combattre par les armes que la résistance isolée des défenseurs de l'un ou l'autre des prétendants, si par cas ceux-ci osaient en appeler à l'expédient suprême d'une lutte sans espoir (1).

La prévoyante ambition du monarque espagnol ne l'avait pas abusé. Bien qu'il fût ici le plus intéressé, c'est-à-dire le plus porté à se faire illusion, il sut contenir son impatience et celle des autres.

L'art de choisir l'occasion et de l'utiliser au moment voulu (ce à quoi il n'excella pas toujours), lui assura cette fois le sucès.

Quand plus tard ses compétiteurs et ses ennemis en étaient à hésiter et à discuter autour de la tombe à peine

(1) D. Luiz Cabrera de Cordova : *Felippe II, rei de las Espanas*, liv. XII, chap. IX.

fermée de D. Henri, Philippe II avait sa voie toute tracée, et était déjà en mesure de s'y engager résolument.

Fidèle à son plan de se créer en Portugal un parti qui pût lui servir de point d'appui tant qu'il négocierait, et d'auxiliaire lorsque la mort du cardinal donnerait le signal de l'invasion, il écrivit, à peine de retour à Madrid, au marquis de Santa-Cruz, d'aller immédiatement avec l'escadre protéger les places portugaises de Barbarie, que les Mores, dans l'élan de la victoire, pouvaient être tentés d'assaillir et avec d'autant plus de chances de succès qu'au découragement qu'avaït dû y jeter le désastre d'Alcacer s'ajoutait le manque de garnisons (1).

Philippe II donna en même temps mission au capitaine Francisco de Zuniga de se rendre de Larache à Fez auprès du schérif pour recommander à celui-ci de se défier des Turcs, qui, s'il n'y veillait pas, se rendraient maîtres du pays, au lieu qu'en acceptant l'amitié de l'Espagne, il n'aurait plus rien à craindre d'eux.

D'après les instructions que lui avait dictées le secrétaire de la guerre, Zuniga, dans le cas où Muley-Hamed en viendrait à une proposition d'alliance avec Philippe II, devrait non-seulement y prêter l'oreille, mais encore chercher à persuader au monarque infidèle qu'il ne pourrait pas mieux inaugurer cette alliance qu'en cédant Larache à la Castille, c'est-à-dire ouvrant de ses propres mains la porte aux forces catholiques qui lui seraient envoyées pour sa protection. Zuniga devait de plus insinuer à Muley-Hamed que la manière la plus facile de faire occuper Larache par les

(1) D. Luiz Cabrera de Cordova : *Felippe II, rei de las Espanas*, liv. XII, chap. IX.

Espagnols serait de donner à cette occupation les apparences d'une surprise nocturne, de façon à éviter le mécontentement que ne manqueraient pas de manifester les Mores s'ils apprenaient que les clés de la place étaient livrées en vertu d'un traité (1).

Il était en second lieu prescrit à l'agent espagnol de n'épargner aucun soin pour obtenir des renseignements exacts sur toutes les particularités de la bataille d'Alcacer, en s'enquérant minutieusement et en détail de ceux qui avaient péri comme de ceux qui étaient captifs, du lieu où ceux-ci se trouvaient et de la manière dont les Mores entendaient agir à leur égard.

Il devait spécialement s'occuper de connaître le sort de D. Juan da Silva, ambassadeur d'Espagne en Portugal, qui s'était toujours tenu à côté de D. Sébastien, et traiter, aussitôt qu'il serait retrouvé, de son rachat, ainsi que de savoir si D. Antonio, prieur du Crato, était mort ou vivant, pour le délivrer aussi dans le dernier cas. Il était enjoint à Zuniga de mettre une égale sollicitude à découvrir le duc de Barcellos, le duc d'Aveiro, Luiz da Silva, D. Duarte de Menezès, le marquis de Lenster, M. de Tamberg, Christovam de Tavora et D. Francisco de Portugal, afin de les visiter de la part du roi et de leur offrir son assistance (2).

Telles furent les premières démarches du roi Catholique pour se faire bien venir des Portugais et se créer au milieu d'eux par la reconnaissance un noyau d'amis.

(1) D. Luiz Cabrera de Cordova : *Felippe II, rei de las Espanas*, liv. XII, chap. IX.
(2) Ibid.

Les sommes qu'il allait dépenser, l'influence qu'il allait employer pour tirer d'esclavage les principaux membres de la noblesse étaient à ses yeux de puissants moyens de conquête pacifique, et il avait naturellement plus de goût pour ce genre de conquête, où les frais de la guerre se transformeraient aux yeux des vaincus en traits de générosité royale, que pour les succès plus coûteux et entachés de haines qu'il lui faudrait demander à l'épée de ses généraux et aux rigueurs d'une occupation militaire (1).

Philippe II résolut en même temps d'envoyer à la cour de Lisbonne D. Christovam de Moura, portugais de naissance, mais castillan par ses affections et ses intérêts, pour complimenter de sa part le cardinal D. Henri, en attendant l'envoi d'un ambassadeur spécial.

Telle était la mission ostensible de Moura ; mais le but secret, le but véritable de son envoi à Lisbonne était de sonder au plus tôt les esprits, de faire étudier par un agent habile, au courant des mœurs et coutumes du pays et uni par les liens du sang aux principales familles portugaises, les tendances qui se manifesteraient, de susciter en les dirigeant des adhésions en faveur de l'Espagne, enfin, de préparer de longue main l'opinion à accepter un jour avec moins de répugnance la domination de Philippe II et l'union des deux couronnes (2).

Avant de congédier Moura, le roi catholique, voulant colorer de prétextes au moins spécieux ses prétentions au trône de Portugal, consulta les jurisconsultes les plus

(1) D. Luiz Cabrera de Cordova : *Felippe II, rei de las Espanas*, l.v. XIII, chap. IX.
(2) Ibid.

renommés de son conseil et des universités. Tous, comme de raison, décidèrent que lui seul était habile à succéder légitimement à D. Henri (1). On n'aurait pu s'étonner que de la décision contraire.

Lequel de ces docteurs, tous sujets de Philippe II, tous à sa merci, eût osé risquer un avis contraire aux désirs du monarque le plus absolu de l'Europe, et le plus dissimulé comme le plus implacable dans ses vengeances? Quel Castillan ne se fût pas fait d'ailleurs scrupule de contester un droit ou même l'ombre d'un droit qui assurait à sa patrie l'annexion d'un royaume si convoité, et de ses immenses possessions coloniales, d'un royaume dont la perte était encore, après des siècles, pour l'orgueil espagnol comme une blessure toujours saignante?

S'il y eut ici parité rigoureuse d'opinion entre les légistes, il y eut, disons-le, différents degrés dans la flatterie.

Le champion le plus brillant dans ce tournoi de casuistique flagorneuse fut le licencié Alonso Ramirez del Prado. Sa thèse, couverte d'applaudissements, lui mérita l'honneur d'être plus tard, au mois d'avril 1581, mandé à Elvas par le roi, qui la fit traduire en latin pour qu'elle fût mieux connue. Les récompenses suivirent les compliments: pour prix de son chef-d'œuvre juridique, le licencié fut appelé au conseil de Navarre et, avant d'y être installé, obtint la charge de procureur des finances et de la grand'chambre des comptes (2).

(1) D. Luiz Cabrera de Cordova : *Felippe II, rei de las Espanas*, liv. XIII, chap. IX.
(2) Ibid.

En payant si magnifiquement les services de son légiste, Philippe voulait prouver tant aux Espagnols qu'aux Portugais qui suivraient la même voie, qu'il ne mettait ni négligence, ni parcimonie à récompenser le dévouement à sa personne, en même temps qu'il s'attachait à faire comprendre à ses adversaires qu'il savait punir impitoyablement toute offense et toute opposition.

C'est dans ce sens qu'il s'était expliqué avec D. Christovam de Moura avant de congédier celui-ci, qu'il fit partir pour Lisbonne dès le 18 août, ne voulant pas que le moindre retard nuisît aux projets en question.

Dans les instructions dont il le munit, Philippe II n'omettait aucun point essentiel pour le succès de l'entreprise confiée au zèle et à la capacité d'un homme en qui la cour, malgré la dissimulation du monarque, commençait déjà à deviner et à respecter un des confidents les plus intimes et les plus influents de celui-ci.

Moura eut beau faire diligence, il n'arriva à Lisbonne que lorsque les actes les plus importants étaient déjà consommés.

Il trouva le cardinal D. Henri dejà assis sur le trône de D. Sébastien, les duchesses de Bragance et d'Aveiro transportées de douleur, l'une par la captivité de son fils, l'autre par la perte de son mari, et toutes les plus illustres familles pleurant aussi quelque mort ou quelque prisonnier.

D. Christovam, par son père Luiz de Moura comme par sa mère dona Béatriz de Tavora, appartenait à une famille de grande noblesse et de beaucoup d'influence.

Neveu du fameux Lourenço Pires de Tavora, et neveu

chéri, il dut à la protection du vieux ministre, si en faveur pour avoir négocié le mariage de l'héritier de Jean III avec la princesse Jeanne, fille de Charles-Quint, d'entrer comme page chez celle-ci. Il la servit jusqu'à la mort de son mari, et quand la princesse inconsolable se retira en Castille, il la suivit en qualité d'écuyer, poste pour lequel ne le désignaient, au dire de quelques envieux, ni son extrême jeunesse ni des services dont elle excluait l'idée.

Tout le temps qu'il demeura auprès de la veuve du prince D. Joam, Moura sut se distinguer entre tous par la prudence, bien rare à son âge, avec laquelle il savait gouverner sa faveur, comme par sa fidélité et son dévouement, qui ne se démentirent jamais (1).

Charles-Quint, auprès de qui la princesse l'envoya à deux reprises, la première fois pour le complimenter à l'occasion de son arrivée en Espagne, et la seconde fois lorsqu'il était déjà retiré à Saint-Just, prisait beaucoup les grandes qualités du futur marquis de Castello-Rodrigo et lui montra toujours de l'affection.

Aimé également du prince D. Carlos, dont il avait été gentilhomme et qui lui avait promis de le prendré pour son chambellan, il ne perdit pas pour cela la bienveillance de Philippe II qu'il s'était attirée par la manière dont il accomplit les dernières volontés de l'infante sa maîtresse, laquelle l'avait nommé son exécuteur testamentaire (2).

Bien que sa vie fut plutôt celle d'un courtisan que d'un soldat, D. Christovam avait pris part aux deux importants

(1) Salva : *Colleccion de documentos ineditos para la historia de Espana*, tom. VI, pag. 23 et 24.
(2) Ibid.

faits de guerre de la prise de la forteresse de Penon-de-los-Veles et du ravitaillement de Masalquivir ; mais il ne tarda pas à renoncer à la carrière des armes pour se livrer tout entier à des soins plus importants.

Le terrain qu'il gagnait peu à peu dans le cœur soupçonneux du roi, dont les secrets se dévoilaient pour lui au fur et à mesure de l'accroissement de sa faveur, offrait à son ambition le vaste théâtre qu'il pouvait désirer pour mettre en jeu les qualités d'un esprit pénétrant et d'une volonté pour laquelle chaque obstacle était un stimulant et un motif de persistance.

Sa parenté avec les principales familles de Portugal l'avait fait choisir avec une préférence marquée par Philippe II comme intermédiaire dans toutes les questions soulevées entre celui-ci et D. Sébastien, et à chaque mission délicate qui avait conduit Moura à Lisbonne le succès avait justifié le choix du négociateur (1).

Le prévoyant successeur de Charles-Quint songea donc tout d'abord à Moura pour l'envoyer à Lisbonne sans caractère d'ambassadeur, remettant à plus tard, quand l'occasion l'exigerait, l'ambassade solennelle du duc d'Ossuna, désigné pour représenter l'Espagne auprès du monarque caduc, dont l'autorité, plutôt fictive que réelle, ne servait qu'à maintenir les formes extérieures de la royauté nationale, si chère aux Portugais dans tous les temps, et maintenant surtout qu'ils redoutaient l'odieuse domination de l'étranger.

(1) D. Christovam, au temps de D. Sébastien, était venu en Portugal deux fois par ordre de la princesse Jeanne, mère du roi, et deux autres fois par ordre de Philippe II, premièrement pour essayer de réconcilier entre eux le cardinal, régent du royaume, et D. Antonio, prieur du Crato ; en second lieu pour régler la fameuse entrevue de Guadalupe.

L'arrivée de D. Christovam en des conjonctures si fécondes en appréhensions, excita la curiosité et la défiance du peuple. Il devinait avec son admirable instinct les motifs secrets qui avaient déterminé Philippe II à se servir d'un agent, qui, Portugais de nom, était par son éducation et ses alliances, beaucoup plus Espagnol encore que maint conseiller du roi catholique (1).

Moura dissimula au début avec beaucoup d'habileté l'objet réel de sa mission. D'après les témoignages contemporains, il se bornait à fréquenter assidûment les maisons des seigneurs qui, par leur position, pouvaient le seconder dans la campagne qu'il entreprenait pour assurer à son maître le riche héritage du Portugal.

Un satirique de l'époque nous représente D. Christovam, dans la cour et dans la ville, l'oreille toujours tendue pour percevoir jusqu'aux moindres bruits, et la plume toujours au vent pour les transmettre à son souverain, lequel ne trouvant pas encore suffisants tant de zèle et d'adresse, lançait, à ce même moment, sur le Portugal, comme un vaste filet, une nuée d'émissaires dont il recueillait et confrontait au fond de son cabinet les observations et par qui il faisait tenir les fils de la ténébreuse intrigue qui lui valut le sceptre de la Péninsule.

La première préoccupation de Moura fut de bannir tout soupçon du cœur de D. Henri. Il avait étudié le vieux roi de près et possédait la clef de toutes ses faiblesses, sachant très-bien que pour ne pas éveiller de susceptibilités dans cet esprit si timide et si prompt à s'effrayer, il fallait lui

(1) Manuscrit de la bibliothèque royale d'Ajuda : *Carta a um abbade da Beira*. — Correspondances secrètes de Philippe II et de ses agents.

présenter les prétentions de la Castille comme fondées sur des droits évidents et se recommandant assez d'elles-mêmes pour n'avoir pas besoin de faire appel à la faveur, mais simplement à l'équité.

Ne découvrant pas entièrement ses projets, mais en laissant à dessein pénétrer une partie, il s'attacha à se faire bien venir de la population par la douceur et l'affabilité de ses manières, en même temps qu'il n'épargnait rien pour enrôler des adhérents. Il tenait le roi et son conseil au courant de ses progrès sous ce rapport et provoquait de leur part les promesses de faveurs dont il avait à se faire un moyen d'action (1).

Le 8 septembre, D. Christovam remit au cardinal la lettre de Philippe II, où celui-ci louait son oncle de la résolution qu'il avait prise d'accepter la couronne, bien que les plus ardents dans le parti espagnol en murmurassent sous prétexte qu'étant archevêque et prince de l'Eglise, il ne pouvait y prétendre et qu'elle revenait de droit au roi d'Espagne (2).

Cette opinion, en dépit du faux enthousiasme qui la dictait, parut du reste excessive aux Espagnols eux-mêmes, et le fils de Charles-Quint, tout en remerciant les quelques légistes portugais à ses gages qui l'avaient mise en avant, jugea prudent de ne pas s'en prévaloir et de laisser les choses suivre leur cours naturel, tout en mettant à profit l'espèce d'interrègne qu'ouvrait l'avénement d'un monarque moribond, aussi inhabile à recruter des adhésions qu'à briser ou acheter les résistances (3).

(1) D. Luiz Cabrera de Cordova : *Felippe II, rei de las Espanas*, liv. XII, chap. XII.
(2) Salva : *Documentos ineditos para la historia de Espana*, tom. VI.
(3) Ibid.

Dans le discours qu'il adressa au cardinal, Moura, glissant avec sagacité sur ce qu'il jugeait encore inopportun, disait que Sa Majesté Catholique l'avait chargé de venir déplorer avec les Portugais le grand désastre qui les affligeait, et mettre à la disposition du royaume toutes les ressources de l'Espagne, tant pour obtenir la délivrance de D. Sébastien, si celui-ci était resté au pouvoir des Mores, que pour hâter le rachat des gentilshommes faits prisonniers (1).

Le nouveau roi répondit à ces offres généreuses par toutes les marques d'amitié et de courtoisie qu'elles provoquaient. En attendant, chacun, de part et d'autre, dissimulait ses véritables intentions.

D. Henri manifesta à son conseil d'Etat ses incertitudes relativement à la question de succession.

Dans le doute, il n'hésitait pas à incliner vers la duchesse de Bragance, du côté de laquelle il voyait les plus nombreuses probabilités de droit.

Moura en prit l'alarme. Il savait qu'à défaut de fermeté, le cardinal avait beaucoup d'entêtement et tolérait si peu toute opinion différente de la sienne, qu'on l'avait souvent entendu dire de lui-même qu'il avait deux consciences, l'une pour ce qu'il désirait, l'autre pour ce qu'il ne voulait pas.

L'âge et la faible santé du nouveau roi ne contribuaient pas peu non plus à aggraver les difficultés. Les Espagnols se plaignaient de ce qu'un vieillard eût accepté le sceptre dont sa main ne pouvait soutenir le poids, puisque le con-

(1) D. Luiz Cabrera de Cordova : *Felippe II, rei de las Espanas*, liv. XII, chap. XII.

fesseur Léon Henriques et les autres familiers gouvernaient de fait sous son nom. En outre, le prince ne dissimulait pas son grand et inaltérable attachement pour Catherine de Bragance, dans le palais de laquelle il résidait et sur qui il avait reporté la vive affection vouée par lui à l'infant don Duarte, son frère. La perte de celui-ci l'avait accablé d'une sincère douleur, qui avait hâté visiblement pour lui les ravages de la vieillesse et le poussait à grands pas vers la tombe où reposaient déjà tous les autres fils d'Emmanuel (1).

Don Christovam, dont la sagacité scrutait les secrets les plus intimes de la cour de D. Henri, notait comme preuve manifeste de ces tendances le constant intérêt que le cardinal avait mis à élever la puissante famille des seigneurs de Villa Viçosa. Il avait cédé à don Théotonio de Lencastre, oncle du duc, l'archevêché d'Evora avec d'autres bénéfices ecclésiastiques. Il avait pour conseiller intime un autre membre de la famille, le grand-commandeur du Christ D. Manuel de Portugal, qu'il avait nommé d'abord ambassadeur à Rome, puis à Madrid, afin de l'avoir plus près pour s'aider de ses conseils, lesquels poussaient, disait-on, le vieux roi à convoquer sans délai les États du royaume, pour leur faire proclamer reine la princesse Catherine, avant que Philippe II en pût être informé (2).

Si cet avis avait prévalu, l'issue du débat aurait été bien différent.

(1) D. Henri, en montant sur le trône, était entièrement sourd. Il avait perdu les dents et presque la vue, et on ne lui donnait que quelques mois à vivre. — Voir D. Luiz Cabrera de Cordova : *Felippe II, rei de las Espanas*, liv. XII, chap. XII.

(2) D. Luiz Cabrera de Cordova : *Felippe II, rei de las Espanas*, liv. XII, chap. XII.

Moura informa de tout ceci son maître, lequel ne craignait rien tant qu'une solution dans le sens indiqué par le grand commandeur.

Autre chose était effectivement d'envahir un pays où le trône serait vacant, où les partis seraient divisés et la résistance peu organisée, et autre chose de l'envahir quand il se tiendrait sur le qui-vive, ses frontières gardées et ses armées debout sous le commandement d'un chef élu par la nation, toute prête à vendre chèrement son indépendance.

Le roi de Castille (tout le prouve, comme nous aurons l'occasion de l'observer plus loin) aurait regardé à deux fois à tenter une si grosse entreprise, surtout quand la guerre civile était allumée dans les Pays-Bas, et quand l'Europe se mettait en travers de la réalisation de ce rêve audacieux de monarchie universelle que l'héritier de Charles-Quint ne prenait déjà plus la peine de dissimuler (1).

Excités par les rivalités aristocratiques et peu affectionnés au duc de Bragance, lequel ne possédait pas les qualités élevées qui rendaient sa femme si digne du trône, beaucoup de seigneurs se résignaient plus volontiers à baiser la main de Philippe II, qu'à ployer le genou devant un trône national que leur orgueil ne pouvait contempler sans envie et où ils ne voulaient pas asseoir un homme dont la naissance, bien que supérieure à la leur, ne suffisait pas à racheter à leurs yeux le sacrifice qu'ils faisaient en le reconnaissant et lui jurant obéissance (2).

(1) D. Luiz Cabrera de Cordova : *Felippe II, rei de las Espanas*, liv. XII, chap. XII. — Herrera : *Historia general del mundo*. — D. Modesto Lafuente : *Historia general de Espana*, tom. XIV.

(2) Salva : *Colleccion de documentos ineditos para la historia de Espana*, tom. VI.

En réalité, de tous les malheurs qui frappèrent le Portugal à cette époque néfaste, le plus grand fut le manque d'un prétendant qui, par le prestige de son nom et par son autorité personnelle pût réduire au silence les jalousies et appeler à lui, comme Jean I[er], tous les éléments de la résistance nationale pour les discipliner et pour les opposer en masse à la puissance de l'Espagne.

Le duc de Bragance, chez qui la timidité le disputait à l'ambition, n'était pas homme à jouer sa couronne ducale et son vaste patrimoine dans une partie où il avait pour adversaire le sombre Philippe II. Hautain jusqu'à l'inconvenance, peu généreux, vindicatif, incohérent dans ses idées et dans ses projets, mal vu des nobles qui ne l'estimaient ni comme soldat, ni comme politique; compromettant et abandonnant ensuite par faiblesse d'esprit et de volonté ceux qui se mettaient en avant pour son service, il était l'homme le moins propre à tenir en respect les passions, à capter les sympathies, à recruter des adhésions au milieu de la confusion, des défiances, des intérêts et des craintes de cette triste époque.

On disait de lui, et non sans de grands semblants de vérité, que la duchesse par son courage jouait le rôle de mari et que le duc, avec son inconstance et ses hésitations timorées en tout, se montrait près d'elle bien au-dessous de la femme (1).

Don Antonio, prieur du Crato, que nous allons bientôt retrouver délivré de sa captivité et remplissant la scène de

(1) Tous les écrits de cette époque, soit manuscrits, soit imprimés, sont d'accord pour émettre ce jugement, que confirment les rapports des diplomates étrangers.

ce drame par ses intrigues et ses inquiètes prétentions, bâtard comme le grand-maître d'Aviz et comme lui favori du peuple, ne sut pas s'élever au rôle de défenseur de la nationalité outragée par les armes étrangères.

Haï du cardinal qu'il avait offensé et avec qui il ne voulut pas se réconcilier ; suspect aux seigneurs dont un petit nombre, et seulement par vieille aversion contre D. Henri, suivit sa bannière; imprudent et violent, il laissa partout où il passa des traces de son incapacité, et il lui fallut la longue expiation des revers et de l'exil pour racheter les fautes et laver les taches qui ternirent parfois son caractère de prince.

Brave, entreprenant, mais plein de légèreté, il fut toujours le premier comme soldat et le dernier comme capitaine.

Philippe II et D. Christovam, s'ils l'avaient craint comme prétendant armé, le craignirent dans la suite encore plus absent. Le prieur, au poste de chef et de roi populaire pour lequel il n'était pas né, ne leur paraissait pas si redoutable que dans le rôle obscur de prétendant vaincu.

S'il savait entraîner les masses, il ne sut jamais captiver la victoire.

Pour être digne de recommencer Jean I[er], en de si douloureuses conjonctures, il ne suffisait pas d'étendre audacieusement la main vers le trône vide, il fallait justifier cette témérité par des actes: il fallait savoir mériter la couronne et la victoire par la noblesse de l'ambition et par les qualités qui font le prince et le général.

D. Antonio n'était pas de taille pour une si grande lutte. Vaincu partout où il combattit pour ses prétendus droits,

il sut être prodigue de son sang et se montrer héroïque dans l'adversité. Sous les autres rapports, il ne se distingua jamais, et de là les revers successifs qui châtièrent ses entreprises (1).

D. Christovam, qui était au courant de tout sans excepter les secrets les plus cachés du cabinet de D. Henri, où il pénétrait sans difficulté par ses agents, jugea qu'il ne lui convenait pas d'ajourner davantage la notification du véritable objet de son ambassade.

Pour couper court aux occultes desseins du cardinal et l'empêcher de faire reconnaître la duchesse pour son héritière, il demanda une audience où il soutint, avec toute la véhémence que l'affaire comportait, les prétentions de Philippe II, bien certain que le vieux roi, intimidé, n'oserait pas risquer le pas décisif que lui conseillaient les amis et les alliés de la maison de Bragance (2).

Moura ne s'était pas trompé.

A sa voix, D. Henri se troubla, balbutia et se promit à part lui de ne pas anticiper sur les événements pour ne pas se mettre la Castille sur les bras.

En ne désignant pas de successeur et en laissant le trône vacant, il pouvait espérer d'attendre en paix sa dernière heure. Dans la démence de la décrépitude, il sacrifiait la liberté et l'indépendance de son pays au repos des quelques misérables jours qu'il lui restait encore à trainer (3).

(1) Voir D. Luiz Cabrera de Cordova : *Felippe II, rei de las Espanas*, liv. XII, chap. XII. — Salva : *Colleccion de documentos ineditos para la historia de Espana*, tom. VI.

(2) D. Luiz Cabrera de Cordova : *Felipe II, rei de las Espanas*, liv. XII, phap. XII.

(3) Salva : *Colleccion de documentos ineditos para la historia de Espana*. tom. VI.

Oubliant sa vive affection pour la mémoire de l'infant D. Duarte, n'écoutant que le froid égoïsme de son cœur atrophié, il foula aux pieds son point d'honneur de prince portugais, et donna sur le trône même un complice aux plans ténébreux des émissaires espagnols.

Moura s'applaudit du résultat et le célébra comme le plus grand succès qu'il pût obtenir en des circonstances si délicates.

Pedro da Alcaçova Carneiro, en butte aux injustes sévérités du roi, suspendu de ses charges et prisonnier dans sa propre maison pendant que le procès intenté contre lui suivait son cours, Pedro da Alcaçova, disons-nous, n'hésita pas, soit pour se venger soit pour adorer le soleil de Castille, seul astre qui lui parût poindre à l'horizon, à déshonorer ses cheveux blancs et sa vieille fidélité pour nouer avec D. Christovam des relations confidentielles. Au moyen des aboutissants qu'il devait à son ancienne influence, il pénétrait tous les projets du monarque et de ses conseillers et les transmettait au cabinet espagnol, qui lui promit en retour la haute récompense dont fut en effet payée plus tard cet acte honteux de l'ancien ministre de Jean III.

C'est par l'ex-surintendant des finances de D. Sébastien que Moura avait découvert les intentions de D. Henri, à l'égard de la duchesse sa nièce, et qu'il avait pénétré le projet de convoquer les cortès pour le 1er novembre.

L'agent espagnol sut probablement par la même voie que le roi avait chargé les principaux légistes de sa cour et surtout le fameux membre de la cour suprême Pedro

(1) D. Luiz Cabrera de Cordova : *Felippe II, rei de las Espanas*, liv. XII, chap. XII.

Barbosa, d'étudier avec le plus grand soin la question de la succession, au point de vue de la constatation et de la défense des droits de Catherine de Bragance (1).

En voyant subitement déchiré le voile qui couvrait les secrets de son conseil, le vieux monarque se vit obligé de modérer, sinon d'abandonner, la poursuite de ses projets, dont le succès dépendait du secret le plus absolu; mais son humeur vindicative trouva d'ardents excitants dans cette conférence avec l'envoyé de Philippe II.

Forcé de renoncer en partie à son espoir de placer sur le trône la fille de D. Duarte, et voulant pallier la faiblesse avec laquelle il pliait devant les menaces de la Castille, il tourna sa colère contre les auteurs de la révélation et, à force de chercher, finit par mettre le doigt sur les indiscrétions intéressées de Pedro da Alcaçova Carneiro, qu'il châtia sans délai en lui ordonnant de quitter Lisbonne et de se rendre en exil à Figueiro dos Vinhos (2).

Il s'était néanmoins passé des mois avant que le coupable fût découvert et, dans cet intervalle, de nouveaux motifs de trouble et d'alarme étaient venus aggraver les soucis du monarque.

Le prieur du Crato, plus adroit ou plus heureux que beaucoup de seigneurs faits comme lui captifs à Alcacer, était parvenu à briser ses fers en payant pour rançon à peine l'équivalent de celle qui était exigée du moindre gentilhomme. D'Arzilla, où les Mores l'avaient conduit pour

(1) D. Luiz Cabrera de Cordova : *Felippe II, rei de las Espanas*, liv. XII, chap. XII. — Manuscrit de l'Académie royale des Sciences : *Memorias politicas do cardeal rei D. Henrique*, fol. 17 et 18.

(2) D. Luiz Cabrera de Cordova : *Felippe II, rei de las Espanas*, liv. XII, chap. XII. — Fol. 12 v. du manuscrit précité.

recevoir le prix de sa liberté, il était passé sur le territoire espagnol, par où il rentra en Portugal (1).

Son oncle le reçut d'abord à bras ouverts et avec de sincères démonstrations de joie, mais qui se convertirent bientôt en rigueur.

Cette nouvelle phase de la question ne pouvait pas échapper à l'attention de D. Christovam de Moura. Il prévit dès l'abord de sérieux empêchements du côté du prieur, qu'il représentait dans ses correspondances comme un des prétendants les plus dangereux et les plus inquiets.

En 1578, peu après son retour d'Afrique, D. Antonio avait quarante-sept ans.

Sa jeunesse avait été orageuse, et le cardinal D. Henrique, qui lui avait fait prendre les ordres pour pouvoir lui laisser ses dignités ecclésiastiques, se plaignait de l'en trouver peu reconnaissant (2).

Bien qu'arrivé à l'âge mûr, il ne tarda pas à prouver que le temps et l'expérience avaient eu peu d'action sur son organisation inquiète et incapable de tenir la bride aux ambitieuses aspirations qu'il avoua dès son retour en Portugal.

Fils de l'infant D. Luiz, l'unique prince qui méritât d'être distingué dans la famille d'Emmanuel, et de Violante Gomes, célèbre par sa rare beauté qui lui valut le nom de « *Pelicana* (3), il rachetait la tache de bâtardise et

(1) D. Antonio, dissimulant sa condition et se faisant passer pour un simple ecclésiastique, déjoua ainsi la cupidité des infidèles, et se servit, pour négocier son rachat, du juif Abraham Gebre. Archives da Torre do Tombo : *Padroens e doaçoens da chancellaria de Philippe II*, liv. v, fol. 320. Ordre de paiement de 2,400,000 réis à Abraham Gebre.

(2) Fr. Bernardo da Cruz : *Chronica de el-rei D. Sebastiam*, chap. LXXXII, page 334.

(3) Quelque chose comme *peau fine*. (Note du traducteur.)

les grands défauts de son caractère par la singulière courtoisie de ses manières et par la libéralité avec laquelle il savait récompenser et attirer (1).

Quand la première ardeur se fut apaisée chez D. Luiz ou quand son âme se tourna vers la pensée de l'éternité, il rompit le lien illégitime qui l'attachait à Violante et une séparation cruelle pour tous deux, mais irrévocable, vint mettre fin à cet amour, sans cesser de l'éteindre au cœur de la délaissée, car elle ne put trouver de consolation que dans le cloître, où offrant à Dieu son cœur déchiré, elle ne garda des illusions du monde qu'un souvenir qui était en même temps pour elle un remords (2).

D. Antonio perdit son père en 1555, et, comme il l'expose dans sa « lettre au pape Grégoire XIII, » il fut élevé au couvent des Hyéronimites da Costa, à peu de distance de l'antique Bourg de Guimaraens.

Il entrait dans sa huitième année, lorsque D. Luiz lui choisit ce sévère noviciat. A douze ans, il fut placé dans l'opulent collége de Santa-Cruz de Coïmbra, afin d'y acquérir le grade de maître-ès-arts. Il se fit remarquer là par l'élégance avec laquelle il parlait et écrivait le latin et par l'éloquence avec laquelle il composait sur tout sujet qui lui était donné (3).

Ses humanités finies, il alla à Evora, où résidait l'infant D. Henri, écouter les leçons de théologie du vertueux Fray

(1) *Vida do infante D. Luiz*, par le comte de Vimioso, page 151. D. Antonio était né à Lisbonne en 1531.

(2) Violante Gomes se retira dans le couvent d'Almoster, où elle mourut le 16 juillet 1569.

(3) *Briefve et sommaire description de la mort et vie de D. Antoine, roy de Portugal.* Paris, 1629, pages 143 à 147.

Bartholomeu dos Martyres; mais le naturel de D. Antonio répugnait aux chaînes dorées où on voulait l'enlacer, et le cardinal fut bientôt forcé de reconnaître que la pompeuse perspective des grandeurs sacerdotales ne suffisait pas à subjuguer l'humeur hautaine et incapable de contrainte de son neveu (1).

Tant que régna Jean III, le souvenir du père servit de bouclier au fils, et, malgré les répugnances qu'il manifestait et qui ne pouvaient être du goût du dévôt monarque, le prieur du Crato n'eut qu'à se louer des larges faveurs et des grasses dotations par lesquelles celui-ci lui témoignait son amitié. Mais Jean III mort et l'infant D. Henri arrivé aux affaires, les discussions recommencèrent, la dissidence s'aggrava et la volonté toujours absolue de l'inquisiteur général échoua publiquement contre un refus qu'il taxa d'ingratitude, et dont, selon sa coutume, il chercha à se venger en n'épargnant à son neveu ni sévérités, ni dégoûts.

Les choses furent poussées au point que le bruit en arriva jusqu'à la cour de Philippe II, lequel, toujours prêt à s'entremettre, envoya à Lisbonne D. Christovam de Moura avec mission spéciale de réconcilier D. Antonio avec le cardinal (2).

En voyant la succession du royaume ne reposer que sur l'enfance de D. Sébastien, le prieur s'arrêta à l'idée d'arriver peut-être un jour à obtenir la couronne. Loin donc de répondre aux désirs du cardinal, il affronta sans crainte

(1) *Briefve et sommaire description de la mort et vie de D. Antoine, roy de Portugal*, page 147. — *Chronica do cardeal D. Henrique*, chap. VII.

(2) Manuscrit de la bibliothèque de Metz. — Négociations de D. Christovam en 1566. — Salva : *Colleccion de documentos ineditos para la historia de España*, tome VI, page 25.

la colère de celui-ci, et se réfugia en habits de séculier en Castille, préférant un exil temporaire à une obéissance aussi impérieusement exigée que nettement refusée (1).

D. Henri ne lui pardonna jamais; mais D. Sébastien, en prenant les rênes du pouvoir et en se débarrassant de la tutelle du cardinal, donna des preuves non équivoques de sa bienveillance à D. Antonio, qu'il honora du traitement d'excellence, et dont il augmenta les revenus (2).

Du reste cette faveur dura peu. La brillante étoile de D. Christovam de Tavora et des jeunes gentilshommes dont s'entoura le roi au retour de la première expédition d'Afrique, éclipsa bientôt l'étoile du prieur. Envoyé à Tanger pour gouverner la place en attendant que le roi y passât en personne, il ne paraît pas avoir répondu comme général à la confiance du jeune et ardent souverain, et rien ne permet de conclure que jusqu'à l'expédition de 1578, il ait jamais reconquis sa première faveur.

Les discussions survenues la veille du départ de la flotte entre D. Antonio et Christovam de Tavora, discussion où D. Sébastien prit parti pour celui-ci, irritèrent si vivement le prieur du Crato que, dans le feu de sa colère, il jura de quitter le pays, et qu'oubliant ses anciens ressentiments pour les nouveaux, il alla trouver son oncle le cardinal dans sa retraite de Cintra, à Penha-Longa, pour se liguer peut-être avec lui contre les favoris qui s'étaient emparés du cœur du monarque (3).

(1) *Briefve et sommaire description de la mort et vie de D. Antoine, roy de Portugal*, pages 46 et 47.

(2) Requête du duc d'Aveiro à Philippe II, datée de juillet 1598.

(3) Fr. Bernardo da Cruz : *Memorias de el-rei D. Sebastiam*, chap. LII. — *Chronica do cardeal rei D. Henrique*, page 10.

Devenu plus calme après cette démarche, il renonça à son dessein de se séparer du roi et accompagna l'expédition jusqu'à Alcacer, où il tomba aux mains des Mores après avoir ennobli son blason de bâtard par de beaux traits d'intrépidité.

Son retour à Lisbonne au fort des inquiétudes soulevées par la question de succession fut très-fêté ; car D. Antonio, en 1578, justifiait la bonne opinion dont le duc d'Aveiro rendit dans la suite publiquement témoignage, en affirmant qu'il l'avait toujours connu plein de courtoisie et d'une affabilité qui lui gagnait les cœurs (1).

C'est en effet à ces qualités que le fils de l'infant D. Luiz devait le parti qui l'acclama, et qui aurait peut-être prévalu, si le mouvement de résistance n'avait pas été engagé par la compétition du duc de Bragance, ainsi que par la jalousie et la cupidité d'autres grands seigneurs qui aimèrent mieux se prosterner devant Philippe II que de recommencer en commun les prouesses d'Aljubarrota.

A peine de retour en Portugal, le prieur du Crato commença à inquiéter le cardinal et l'entourage de celui-ci en se posant comme prétendant, et en basant ses droits sur le prétendu mariage de Violante Gomes avec l'infant D. Luiz.

A l'appui de cette version, il invoquait des témoignages plus que suspects, et tissait tout un roman qui ne pouvait tromper que les gens crédules et peu au fait de la vie intérieure de la cour de Jean III.

Les manières insinuantes du prieur, son abord affable,

(1) Requête du duc d'Aveiro à Philippe II, datée de juillet 1598.

et la générosité naturelle avec laquelle il éparpillait tous ses revenus, lui avaient gagné l'affection du peuple et celle de quelques seigneurs mécontents, que de vieilles offenses détournaient du monarque.

Au milieu de l'inquiétude générale, les regards des populations se tournaient vers D. Antonio comme vers le seul prince capable de défendre l'indépendance et les libertés du royaume en renouvelant l'époque du grand-maître d'Aviz (1).

Le duc de Bragance, peu aimé, comme nous l'avons dit, de la noblesse à cause de sa morgue, l'était encore moins des masses qu'il n'avait pas su se concilier, à l'exemple de D. Antonio, par les qualités de son caractère et la bienveillance de ses façons.

Il était le plus puissant et le plus riche des seigneurs portugais, comme le plus près du trône par le sang et les alliances; mais ses vastes domaines et ses immenses revenus servaient bien plus à gêner ses mouvements qu'à lui fournir des moyens d'action. Il voulait que le sceptre lui tombât comme par son propre poids dans les mains, se reposait en tout sur l'amitié de D. Henri pour sa femme (la nièce favorite du cardinal) et n'osa jamais risquer un pas décisif de crainte d'exciter les colères de Philippe II et d'exposer la maison de Bragance aux hasards d'une lutte avec la Castille (2).

(1) Relativement à cette opinion du peuple, consulter : *Portugal restaurado*, tome I. — Fr. Bernardo da Cruz : *Chronica de el-rei D. Sebastiam*, et d'autres.

(1) D. Luiz Cabrera de Cordova : *Felippe II, rei de Espana*, liv. XIII, chap. XII. — Joam Pinto Ribeiro : *Usurpaçam, Retençam, Restauraçam de Portugal*, chez Lourenço de Anvers, Lisbonne, 1642.

Les autres prétendants, vu leur éloignement et le faible fondement de leurs prétentions, ne donnaient pas tant de souci que ces deux-là à D. Christovam de Moura et à son maître.

Ni Ranu e de Parme, tout petit-fils qu'il était de l'infant D. Duarte par sa mère dona Maria, sœur aînée de la duchesse de Bragance, et en dépit de la vigoureuse dissertation que rédigèrent en sa faveur les docteurs de Padoue et de Bologne, ni le duc de Savoie Emmanuel-Philibert, qui mettait en avant sa mère, l'infante Dona Beatrix, seconde fille du roi Emmanuel, ni Catherine de Médicis qui ne trouvait à invoquer qu'une imaginaire descendance d'Alphonse III et de Mathilde, comtesse de Boulogne, laquelle n'avait pas eu d'enfants de ce mariage, ni l'un ni l'autre, disons-nous, de ces compétiteurs ne pouvait véritablement opposer des droits sérieux à ceux de dona Catherine et, après elle, du roi catholique.

Les ducs de Parme et de Savoie n'étaient pas d'ailleurs en position d'appuyer les instances de leurs ambassadeurs par la subornation ou les menaces. Il était donc naturel que la candidature de ces deux princes fût accueillie avec indifférence et dédain, et que, jusqu'à Rome, leurs prétentions fissent sourire leurs plus proches parents, gagnés à la politique espagnole (1).

Les jurisconsultes du temps qui étaient tout à cette affaire, objectaient au duc Ranuce, fils d'Alexandre Farnèse, que, n'étant pas issue d'une sœur, mais bien d'une

(1) Salva : *Colleccion de documentos ineditos para la historia de Espana*, tome VI. — Lettre de D. Juan de Zuniga à Philippe II. Rome, 3 janvier 1579.

nièce du roi D. Henri, il n'était point parent de celui-ci au troisième degré, mais seulement au quatrième, ce qui l'excluait du bénéfice de représentation en ligne collatérale, lequel n'était applicable qu'aux neveux, fils de frères de la personne dont la succession est en vue (1).

Ils remarquaient, à l'égard du duc de Savoie, qu'étant moins âgé que Philippe II et fils de l'infante dona Beatrix, plus jeune que sa sœur l'impératrice Isabelle, mère du roi catholique, il ne pouvait précéder le monarque espagnol, qui avait sur ce terrain tout avantage sur lui (2).

Quant à D. Antonio, prieur du Crato, le peu de corps de ses prétentions dispensait de longs raisonnements.

Pour l'emporter, il eût été nécessaire qu'il prouvât le mariage de l'infant D. Luiz, à qui, certes, serait revenue la couronne s'il eût été vivant au décès de D. Sébastien ; mais les fables auxquelles on avait recouru pour donner quelque couleur de vraisemblance à ce prétendu mariage étaient si transparentes, qu'elles ne comportaient pas d'examen sérieux (3).

On y parlait de promesses repoussées par la pudeur de Violante, aussi chaste que belle ; on y racontait des épisodes dramatiques, d'où ressortaient, d'une part, la vive passion du prince et, de l'autre, les résistances de la dame. Le roman se terminait par une scène presque théâtrale où l'amant, emporté par l'ardeur des désirs et voulant triompher à tout prix, n'hésitait pas à récompenser la fermeté

(1) *Allegaçoens de direito que se offereceram ao miuto alto e muito poderoso rei D. Henrique por parte da senhora D. Catharina, sua sobrinha, filha do infante D. Duarte*, le 22 octobre 1579. Imprimé en 1580, fol. 101.

(2) Ibid. — Imprimé en 1580, fol. 103.

(3) Ibid.

vertueuse de l'amante et à lever ses scrupules en l'épousant secrètement.

Malheureusement pour le prieur, cet échafaudage si habile péchait par la base.

L'histoire des amours de sa mère avec le frère de Jean III était connue, et parmi les témoins qu'il mit en avant, tous familiers et clients à lui, les uns se rétractèrent en confessant leur parjure, et les autres se mirent en contradiction avec l'évidence aussitôt que les commissaires nommés à cet effet par le cardinal, procédèrent à leur interrogatoire et voulurent les serrer de près.

D. Antonio ne pouvait donc pas se dire fils légitime, et il n'avait pas à exhiber une seule preuve écrite d'avoir été au moins légitimé,

Au contraire, ses adversaires avaient à tirer parti contre lui de deux présomptions légales, dérivant, l'une, du propre testament de son père, l'autre de la licence obtenue de Rome pour lui-même, lorsqu'il s'était agi de le pourvoir du bénéfice dont il jouissait (1).

Ces différents compétiteurs écartés, la véritable question de succession s'agitait donc entre le roi de Castille, qui prétendait avoir le pas comme fils de l'impératrice Isabelle et petit-fils du roi Emmanuel, comme étant d'un degré plus proche et comme ayant le privilége du sexe et de l'âge, et dona Catherine, fille de l'infant D. Duarte, qui, si par bonheur il avait vécu, et à défaut de ses frères D. Luiz, D. Affonso et D. Henri, aurait dû succéder au

(1) *Artigos de legitimidade apresentados por D. Antonio*. Bibliothèque Salazar, portefeuille 45.

trône. La princesse soutenait qu'elle représentait son père dans tous ses droits et qu'elle devait à ce titre l'emporter sur le monarque espagnol, lequel, outre son incapacité d'étranger, ne descendait des rois de Portugal qu'en ligne féminine, moins noble que la masculine. De son côté, Philippe II en appelait contre Catherine au principe de la loi salique, bien qu'il fût notoire que jamais semblable principe n'avait eu cours ni autorité parmi nous.

Les arguments des défenseurs de la duchesse de Bragance auraient prévalu si la question s'était vidée juridiquement, si le royaume tout entier s'était uni pour assurer l'indépendance et la liberté de son vote dans les Cortès et si le cardinal-roi, au lieu de trahir au moment suprême ses devoirs de souverain et de juge et de se laisser intimider par l'épée de la Castille, n'avait pas désarmé sa nièce et le peuple de toute force et de toute autorité. Dans un moment où l'esprit public, chancelant chez les uns, corrompu chez les autres au moyen de dons et de promesses, et intimidé chez le grand nombre par la crainte de guerre civile et étrangère, se tournait vers le trône pour lui demander un mot de vérité et de justice qui servît de cri de ralliement contre l'agression extérieure et la résistance intérieure, le cardinal n'aurait eu qu'à dire ce mot pour déterminer un vote en faveur de la dynastie nationale.

D. Henri préféra se taire. Il aimait l'infante Catherine ; mais il prisait encors plus sa propre tranquillité.

Dire que la couronne appartenait à la duchesse de Bragance, c'eût été rompre en visière aux prétentions et aux espérances d'un voisin aussi vindicatif que puissant, et cette âme faible, dévorée d'ambition sénile, ce vieillard

qui, marchant à pas chancelants vers la tombe, ne se préoccupait que de les traîner quelques jours de plus dans la voie des grandeurs royales, préféra laisser le procès en suspens, les parties incertaines et pleines de ressentiments réciproques, et la monarchie exposée à l'odieuse domination de la Castille.

Ses conseillers les plus intimes, ceux qu'il écoutait presque exclusivement, tous gagnés par les agents espagnols, se mirent après des hésitations plus jouées que sincères, à tourner le dos à la cause de la légitimité et de l'indépendance nationale, et chacun d'eux, vénal écho de la politique de l'Escurial, commença à travailler pour celle-ci, aggravant les terreurs qui faisaient défaillir le cœur pusillanime du roi caduc, lui dépeignant comme périlleuse et impossible la revendication des droits de dona Catherine, lui représentant les droits de celle-ci comme équivoques ou douteux, et s'attachant à lui faire voir d'immenses avantages dans un arrangement pacifique avec le fils de l'impératrice Isabelle, lequel ne cessait de joindre aux allégations, aux manifestes, aux discours de ses ambassadeurs l'*ultima ratio* des riches et des puissants, l'or et les menaces.

Ce n'est pas ici le lieu d'approfondir ce vaste sujet de la question de succession en 1579, qui a été d'ailleurs traité, à cette époque et depuis, dans de volumineux mémoires par des jurisconsultes aussi expérimentés que perspicaces.

Bien que très-sommaire, l'idée que nous avons donnée des fondements sur lesquels reposaient les prétentions des divers compétiteurs nous paraît suffisante pour l'éclaircissement des faits et pour l'appréciation du droit; et nous ne craignons pas d'affirmer que, si les moyens de coerci-

tion avaient fait défaut à Philippe II comme aux ducs de Parme et de Savoie, et que s'il n'avait pas jeté l'épée du duc d'Albe dans la balance, les consultations de ses théologiens et de ses docteurs n'auraient pas suffi à lui gagner la couronne. Il ne fallait rien moins que le tumulte des armes et la compression de la force brutale pour faire taire les droits évidents qui militaient en faveur de la fille de l'infant D. Duarte.

Philippe II voyait si clair dans sa situation, il comprenait si bien qu'il pouvait tout perdre au moindre réveil d'énergie chez le cardinal, que, dans ses correspondances avec D. Christovam de Moura et ses autres agents de confiance, il ne se lassait pas de leur rappeler la nécessité d'amener le duc de Bragance et le prieur du Crato à le reconnaître, bien certain que si ces deux concurrents se retiraient de la lice, en vertu des arrangements qui leur étaient proposés, il n'aurait qu'à allonger la main pour s'emparer du sceptre du Portugal.

D. Antonio, à peine délivré de sa captivité, et en remettant le pied sur le sol des Espagnes, avait reçu l'offre des opulents prieurés de Léon et de Castille, s'il consentait à seconder les exigences de Philippe II et à unir sa propre fortune à leur succès (1).

Des offres non moins avantageuses avaient été faites au duc et à la duchesse de Bragance en échange de leur désistement. Pour éblouir des compétiteurs si redoutables, le monarque espagnol n'hésitait pas alors à détacher en

(1) D. Luiz Cabrera de Cordova : *Felippe II, rei de Espana*, liv. XII, chap. XII, page 1019, année 1578.

leur faveur de la couronne qu'il convoitait, le titre et la possession du royaume des Algarves et des territoires qui avaient appartenu aux infants. Il mettait le comble à ces actes de générosité plus forcée que sincère en octroyant à son neveu et à sa nièce le droit d'envoyer chaque année aux Indes un bâtiment chargé pour leur propre compte (1).

Ni le bâtard de D. Luiz, ni l'infante Catherine ne cédèrent à la tentation ; le prieur, parce qu'il avait des idées plus hautes, jugeant le moment favorable pour recommencer le rôle de Jean Ier et pour ceindre la couronne aux acclamations du pays ; la princesse, parce que, abusée par la bienveillance obséquieuse du cardinal et sûre de son droit, elle n'imagina jamais que l'or de la Castille, l'impopularité de son mari et la faiblesse de D. Henri balanceraient les répugnances nationales, au point d'asseoir sur le trône, qui serait revenu à son père D. Duarte, l'étranger, fils de l'impératrice Isabelle, et que le cardinal lui-même, ainsi que la majeure partie de la noblesse, lui donneraient la main pour y monter (2).

On assure que, dans son noble orgueil, la duchesse repoussa toujours les propositions de la Castille, en disant qu'il vaudrait mieux perdre tout que de recevoir comme faveur une part dans ce qui était sien ; mais le duc, pendant que sa femme s'entretenait de ces idées, laissa fuir les occasions, et, peu digne des hautes destinées qu'il ambitionnait, finit par déserter sa propre cause, la déclarant

(1) Joam Pinto Ribeiro : *Usurpaçam, retençam, e restauraçam de Portugal*. Lisbonne, 1642, fol. 2.

(2) Salva : *Colleccion de documentos ineditos para la historia de España*, tome VI.

perdue avant même de combattre, et ployant le genou aux pieds du monarque à qui il prêta serment dans les Cortès comme à son légitime souverain, bien qu'en particulier il l'accusât justement de ne régner qu'à la faveur d'une violente usurpation (1).

(1) Joam Pinto Ribeiro: *Usurpaçam, retençam, e restauraçam de Portugal.* Lisbonne, 1642, fol. 2.

CHAPITRE II

ADMINISTRATION DU CARDINAL-ROI JUSQU'A LA CLOTURE DES CORTÈS DE LISBONNE ET A L'ÉLECTION DES JUGES ET GOUVERNEURS

Moura et Philippe II. — Etat du Portugal. — Les cortès, la noblesse, les partis et les jésuites. — Le peuple favorable à l'ambition du prieur du Crato. — Progrès de la maladie de D. Henri. — Arrivée du duc d'Ossuna. — Le cardinal et ses ministres contraires à D. Antonio. — Cortès de Lisbonne et leur physionomie. — Faits de corruption et impôts. — Serment anticipé d'obéissance exigé des juges et gouverneurs élus.

La prudence parfois méticuleuse à l'excès qui dirigeait tous les actes de Philippe II, ne l'abandonna pas dans ces complications. Tandis que ses adversaires perdaient un temps précieux en contestations stériles, et consumaient en de funestes discordes ce reste de force et d'ardeur qui avait survécu à la déroute d'Alcacer, il suivait, calme, circonspect, impénétrable, la voie longue mais sûre, par où il s'acheminait vers cette couronne qu'il voyait vaciller sur le

front du vieux prêtre. Avant de tendre vers celle-ci une main armée, il ne laissa échapper aucune occasion de diminuer les haines et d'affaiblir les résistances. Ses agents, adroits, actifs et libres de tout scrupule, lui recrutaient des adhésions par tous les moyens, et, plus confiants dans la vertu de l'or que dans celle du fer, c'est par un véritable encan des consciences qu'ils ouvrirent la brèche par où il devait pénétrer jusqu'à Lisbonne.

Pour ne risquer en vain aucune démarche, Philippe II forma à Madrid une junte composée de conseillers initiés aux secrets de sa politique et dévoués au triomphe complet de ses desseins. C'est par leurs mains que passaient toutes les correspondances avec le Portugal, et, malgré tant d'autres soins, auxquels il avait en même temps à faire face, le fils de Charles-Quint étudiait avec une minutieuse attention toutes les informations reçues de ce côté, notant de sa main, à la marge de chaque rapport, les avantages et les inconvénients des expédients proposés. Infatigable et serein au milieu des intrigues et des rivalités qui divisaient les ministres, il voyait tout de ses propres yeux, lâchant ou retenant selon la circonstance ses secrets, et n'abandonnant pas un seul instant le fil des négociations embrouillées dont il était véritablement l'âme, et fort souvent le directeur immédiat (1).

Il paraît incroyable qu'un seul homme pût embrasser un

(1) Sur cet aspect de la physionomie de Philippe II, consulter Salva : *Colleccion de documentos ineditos para la historia de Espana*, tome VI ; le tome 1er du manuscrit *Governo de Hespanha*, de la bibliothèque d'Ajuda, et la correspondance également manuscrite du roi catholique avec D. Christovam, Ossuna et autres, formant un recueil divisé en deux parties et copiée à la bibliothèque nationale de Madrid par ordre de l'Académie de Lisbonne.

si vaste ensemble d'affaires dont la moindre épuiserait aujourd'hui les forces du politique le plus laborieux ; car nous voyons Philippe II consacrer en même temps la même attention aux vicissitudes de la guerre des Flandres, à l'hostilité dissimulée d'Elisabeth Tudor, aux événements d'Italie et aux discordes religieuses qui divisaient la France (1).

La junte instituée pour donner son avis sur les difficultés de la question de succession en Portugal comptait dans son sein le cardinal Queiroga, le confesseur du roi Fr. Domingo de Chaves, Fr. Fernando del Castillo, les présidents du Conseil de justice et des ordres militaires, les marquis d'Aguilar et d'Almazan, conseillers d'Etat, et les licenciés Molina, Francisco, Hernandes de Lievana, Fuyenmayor, Rodrigo Vasques de Arce et Juan Thomas, du Conseil royal (2).

Quand l'ancien ambassadeur d'Espagne, D. Juan de Silva, revint de sa captivité d'Afrique, Philippe II, d'après le conseil du duc d'Ossuna, lequel se trouvait déjà à cette époque auprès de D. Henri, et aussi pour ne pas rappeler Christovam de Moura, dont les services lui étaient essentiels, Philippe II, disons-nous, le retint à Madrid avec les plus grandes démonstrations de faveur, lui déclarant qu'il était indispensable à cause de sa profonde connaissance de notre cour, et, pour l'occuper et détourner son attention, lui donna entrée et droit de vote à la junte, poste que D. Juan n'accepta que forcé, et qui certes était loin

(1) Mignet : *Marie Stuart.* — Lafuente : *Historia general de España*, tome XIV.

(2) D. Luiz Cabrera de Cordova : *Felippe II, rei de Espana*, liv. XII, chap. XVI.

d'égaler, comme représentation et comme importance, celui qu'il avait occupé à Lisbonne et que tenait en son absence le neveu de Lourenço Pires de Tavora (1).

Le même tact et la même prudence qui avaient inspiré à Philippe II l'envoi de Moura, lui fit choisir pour son premier ambassadeur auprès du cardinal le duc d'Ossuna D. Pedro Giron, ancien vice-roi de Naples, et un des plus puissants seigneurs d'Espagne par son lignage et ses richesses, comme par la considération que lui méritaient ses qualités. Le duc d'Ossuna était de plus allié avec la maison d'Aveiro par la duchesse douairière D. Magdalena Giron, ce qui devait le faire mieux venir que tout autre auprès des Portugais.

Le duc, d'accord avec le roi, ne hâta pas son voyage, prétextant aujourd'hui une maladie, demain une autre, pour laisser à D. Christovam de Moura le temps de préparer ses batteries, de sonder les esprits et d'étudier le terrain.

Quand sonna l'heure propice, Ossuna passa d'emblée de la convalescence à l'état de pleine santé, et arriva muni de toutes les instructions nécessaires à Lisbonne, où son apparition démentit ceux qui niaient sa prochaine venue, et ranima ceux qui, tout en la désirant, avaient cessé de l'espérer (2).

Quant à Moura, toujours actif et résolu, il ne levait pas la main de la tâche qu'il avait entreprise.

(1) D. Luiz Cabrera de Cordova : *Felippe II, rei de Espana*, liv. XII, chap. XVI.

(2) D. Luiz Cabrera de Cordova : *Felippe II, rei de Espana*, liv. XII, chap. XIII. — Salva : *Colleccion de documentos ineditos para la historia de Espana*, tome VI.

Au moyen d'agents officieux et d'espions à gages, il assistait invisible, on peut le dire, aux conseils les plus secrets du roi, aux conciliabules des ennemis de la Castille, et aux projets de tous les rivaux ou adversaires de son maître.

La correspondance du confident de Philippe II dans ces laborieuses conjonctures, dénote à la fois un zèle infatigable, une grande perspicacité, la facilité de conception, une rare promptitude à décider, et un grand sens pour conseiller (1).

L'opinion qu'émet sur cet agent le docte historien Léopold Ranke, en se référant aux rapports d'un des nonces vénitiens, nous parait moins fondée.

Quiconque lira la volumineuse série de documents fournis par la mission de Moura en Portugal, de 1578 à 1580, et voudra tenir compte des délicates et périlleuses circonstances où il se trouvait, ne saurait partager cette opinion de Contarini, qui place Idiaquez au-dessus de Moura, comme plus accessible et moins raide, plus versé dans les affaires extérieures, et ne le cédant qu'en faveur à D. Christovam, faute d'avoir un aussi libre et aussi fréquent accès auprès du monarque. Philippe II, qui se méprenait rarement sur la valeur relative des hommes de son entourage, se sentait porté vers le neveu de Lourenço Pires, non par un caprice d'affection, ce qui était peu compatible avec le caractère silencieux, observateur et concentré de l'héritier de Charles-Quint, mais par la con-

(1) Salva : *Colleccion de documentos ineditos para la historia de España*, tome VI. — Correspondances manuscrites de la bibliothèque de Madrid.

viction de la fidélité, de l'aptitude et de l'expérience du serviteur auquel il dut en réalité le trône de Portugal.

Peu enclin à voir l'humanité par ses bons côtés, le sombre despote, devant qui les favoris les plus fiers de leur influence tombaient foudroyés, et dont le regard irrité était un poignard qui les frappait à mort au moment même où il leur annonçait la disgrâce, conserva jusqu'à la dernière heure sa prédilection pour Moura. En expirant presque dans les bras de celui-ci, il répétait fréquemment (éloge rare dans sa bouche) : « Qu'il n'avait jamais trouvé « d'homme plus digne qu'on lui confiât les affaires impor- « tantes, si plein de respect pour Dieu et pour son roi, et « moins sujet à la lèpre de l'ambition et de la cupi- « dité. (1). »

Ce témoignage, s'il fait honneur aux talents politiques de D. Christovam, relève beaucoup moins sa physionomie morale. Pour être bon à tout, à une pareille époque, sous un prince pareil, et pour mériter la complète estime de celui-ci, il était nécessaire d'être peu sensible au remords et d'être à peu près atteint de surdité morale. Moura ne pécha pas certainement par l'excès des scrupules. Il vivait dans la triste école politique du XVIe siècle, en Espagne et à côté d'un roi qui n'avait jamais hésité sur le choix des moyens.

Le premier secret que l'agent espagnol pénétra et qu'il communiqua, non sans une certaine frayeur, à sa cour, fut le projet d'obtenir du Saint-Siége les dispenses nécessaires pour le mariage du cardinal D. Henri.

(1) Contarini : *Relatione di Spagna*, 1593, rapport XII. — Ranke : *Osmanlis et Espagnols*, chap. II.

Le fait était si absurde qu'on pouvait, au premier abord, le considérer comme de pure invention ; mais, par les voies souterraines qu'il avait su creuser et qui minaient le palais, les principaux couvents et les maisons des plus grands personnages, D. Christovam arriva à se convaincre que la flatterie ou bien l'aversion contre la domination castillane avaient inspiré cet expédient extrême, et que c'est dans la cellule du confesseur Léon Henriques et dans les salons du duc de Bragance qu'avait été concerté le plan en question, dont la réalisation pouvait devenir fatale aux prétentions du roi catholique (1).

Bien que décrépit et rendu si tremblant par les années et la maladie, que très-souvent il ne pouvait signer que par un *simple paraphe*, D. Henri se flattait d'assurer la succession et paraissait impatient de contracter une union qu'on lui recommandait comme le moyen à la fois le plus opportun et le plus décisif de mettre un terme à l'anxiété publique en prévenant les perturbations intérieures (2).

Moura signalait les jésuites, qu'il appelle les théatins, et en qui il voit les partisans les plus actifs de la maison de Bragance, comme les auteurs de cette nouveauté, qui après avoir fait rire les incrédules, en vint à inquiéter sérieusement les ministres castillans, lesquels n'épargnèrent aucun effort à Rome et à Lisbonne pour frustrer les desseins du monarque caduc, qui, après avoir maintenu intacte jusque-là sa réputation de chasteté, semblait s'acharner de plus de plus à cette idée de mariage dont les ans,

(1) Salva : *Colleccion de documentos para la historia de Espana*, tome VI. — D. Luiz Cabrera de Cordova : *Felippe II, rei de Espana*, liv. XII, chap. XIII.
(2) Ibid.

les infirmités et son caractère ecclésiastique, auraient dû lui faire comprendre la vanité et le scandale (1).

Philippe II expédia au grand commandeur de Castille, D. Juan de Zuniga, ambassadeur à Rome, les recommandations les plus pressantes d'empêcher par des moyens indirects et occultes, la concession de la dispense que les Portugais sollicitaient avec ardeur, en invoquant l'équité et la bienveillance du Saint-Père.

Philippe II envoya en même temps à Lisbonne le dominicain Fernando del Castillo, membre de la junte qu'il venait de former à Madrid, et homme fort considéré pour sa gravité et son savoir, avec mission de dissuader le cardinal de son menaçant dessein et de se concerter avec D. Christovam pour contrecarrer par tous les moyens possibles la réalisation d'une idée qui ruinait les espérances castillanes par la base. Il y avait, en effet, grand risque qu'en dépit de son incapacité sénile D. Henri donnât au royaume l'héritier présomptif si désiré; car, outre que la chose n'était pas sans exemple, les artifices de mise en pareil cas étaient d'autant plus à craindre, qu'ils auraient eu pour complice interessée la nation entière (2).

Fr. Fernando fit son voyage avec beaucoup de diligence, et, le 18 janvier 1579, il arrivait à Lisbonne où Moura, après l'avoir renseigné sur la véritable situation des choses, et s'être concerté avec lui pour la rédaction du mémoire à présenter au roi, l'introduisit auprès de celui-ci.

(1) Salva : *Colleccion de documentos para la historia de Espana*, tome VI.— Correspondance de Moura avec Philippe II, dépêches des 8, 18, 21 et 3 janvier, et du 7 février 1579.

(2) D. Luiz Cabrera de Cordova : *Felippe II, rei de España*, liv. XII, chap. XIII.

Les arguments dictés à Madrid au dominicain, attaquaient par tous les points vulnérables la détermination de D. Henri, en suscitant à la fois dans l'esprit du vieux roi des scrupules et des craintes.

Après s'être étendu sur l'étrangeté selon lui inouïe du mariage d'un évêque, Fr. Fernando faisait observer qu'on serait bien surpris dans le monde chrétien qu'un souverain pieux et timoré, rompant avec les mœurs et les traditions de l'église catholique, rejetât à un âge si avancé ses insignes de prélat, dépouillât la pourpre et se montrât tout à coup, au mépris de son caractère sacerdotal, sous d'autres habits et une autre figure devant l'Europe, où les clameurs et les moqueries des hérétiques châtieraient certainement une si insolite transformation.

Il insinuait qu'il était plus que douteux que le pape pût accorder la dispense à un évêque, quand les théologiens les plus accrédités affirmaient avec saint Thomas que l'autorité pontificale ne devait pas l'accorder, même à un simple religieux. Il priait de plus D. Henri de considérer l'inconvénient qu'il y avait à livrer une question si délicate à la discussion des universités, en exposant la réputation d'un souverain vénérable aux brocards des médisants et aux doutes fondés que les hommes graves eux-mêmes ne manqueraient pas d'élever contre la légitimité des enfants à naître d'un semblable mariage (1).

Il concluait en faisant appel aux sentiments religieux du monarque, lui rappelait ce qui était arrivé dans un cas semblable au temps de Henri VIII, en Angleterre, au

(1) D. Luiz Cabrera de Cordova : *Felippe II, rei de Espana*, liv. XII, chap. XIV. — Correspondance de Moura, dans la collection Salva, tome VI.

grand profit de l'hérésie, et le priant de considérer d'avance quels seraient les rires et la jubilation des sectaires de Luther, s'ils voyaient un prince de l'Église briser ses liens spirituels et confirmer par des actes les calomnies répandues contre la doctrine catholique. Le dominicain ajoutait que, si une détermination si risquée était dictée, comme on le disait, par le désir d'éviter les offenses contre Dieu, qui entraînaient les guerres et les discordes inséparables d'une querelle de succession, ce serait là un bien faible et triste préservatif; car l'âge et les infirmités du vieux roi ne permettaient guère d'espérer que Dieu lui accordât des héritiers, et s'il en venait, les troubles qu'il s'agissait d'éviter, trouveraient toujours une raison d'être dans les doutes que les intérêts rivaux, encore une fois, ne manqueraient pas de susciter pour infirmer les droits de ces enfants, doutes à l'appui desquels les arguments ne manqueraient malheureusement pas, si le roi, prêtre, évêque, cardinal et inquisiteur, persistait à s'écarter de la voie que lui traçaient la morale, les devoirs canoniques et le simple respect de sa réputation (1).

D. Henri, aussi dissimulé que vindicatif, écouta sans marque de mécontentement la lecture du mémoire, auquel il répondit en termes ambigus; mais il ne pardonna jamais l'offense à Philippe II, et la haine secrète qu'à partir de ce moment il lui voua, ne s'éteignit guère qu'avec la vie (2).

Son déplaisir, si bien contenu qu'il fût, n'échappa du reste point à Moura, qui en fit part à Madrid, tout en

(1) D. Luiz Cabrera de Cordova : *Felippe II, rei de Espana*, liv. XII, chap. XIV. — Correspondance de Moura dans la colleccion Salva, tome VI.
(2) Ibid.

louant la prudence avec laquelle Fr. Fernando s'était abstenu de répondre au cardinal, lorsque celui-ci, faisant l'observation que les États, s'il ne se mariait pas, insisteraient pour qu'il se désignât un successeur, avait exprimé le désir de savoir comment le roi catholique prendrait, le cas échéant, cette autre solution.

En détournant ainsi la question, le vieux roi savait le grave embarras où il allait placer la cour de Castille, laquelle ne pouvait rien craindre davantage que de voir donner pour conséquence à son opposition au mariage cette désignation d'un successeur (1).

D. Henri eut bientôt la preuve qu'il touchait juste.

La ville de Lisbonne, informé de ce qui se passait et des démarches de la Castille, représenta au roi qu'il devait se souvenir des maux soufferts par le royaume en des circonstances analogues, plus par négligence des gouvernements que par la force des choses, et le pria avec instance de ne pas perdre un seul instant de vue une affaire d'où dépendaient le repos, la liberté et l'indépendance du Portugal.

Lisbonne ne suppliait pas le roi de se marier, n'osait pas se faire juge de la conscience et des intentions royales; mais, elle le suppliait, si tel était son dessein, de ne pas en retarder d'un seul jour l'exécution. Si au contraire, les scrupules avaient plus d'empire sur lui que la raison d'État, il convenait d'inviter au plus tôt les prétendants à exposer, dans un délai déterminé, leurs droits.

La pétition concluait par une requête à D. Henri d'avoir

(1) D. Luiz Cabrera de Cordova : *Felippe II, rei de Espana*, liv. XII, chap. XIV. — Correspondance de Moura dans la colleccion Salva, tome VI.

compassion de l'inquiétude des populations qui avaient quelque droit de savoir d'avance qui serait le roi, afin d'être délivrées de ses craintes s'il s'agissait d'un Portugais, ou de se concerter et de prendre un parti, si la succession devait échouer à un étranger (1).

Ces remontrances, dictées peut-être par un des confidents du roi, ou tout au moins par quelque partisan de la maison de Bragance, laquelle était encore très en faveur auprès de lui, excitèrent la vigilance de D. Christovam. D'après ses conseils, Fr. Fernando del Castillo sollicita une nouvelle audience, qu'il obtint pour le 28 janvier, et où il reproduisit ses premiers arguments en les renforçant de nouvelles autorités, en faisant surtout appel aux scrupules religieux du monarque pour le détourner d'un dessein qu'il lui peignit sans ménagements comme scandaleux pour la religion catholique, comme indigne d'un vieillard vertueux et comme funeste à tous les points de vue (2).

Loin de céder, D. Henri, naturellement obstiné et dont l'amour-propre blessé avait encore ici pour excitant sa haine contre le roi catholique, se fortifia de plus en plus dans l'idée que ne cessaient de lui suggérer D. Duarte de Castello-Branco et les jésuites, probablement par la voix toute-puissante du confesseur.

Ayant réuni, le 31 janvier, ses conseillers d'Etat dans la cellule de Léon Henriquez, D. Henri leur notifia qu'il était

(1) D. Luiz Cabrera de Cordova : *Felippe II, rei de Espana*, liv. XII, chap. XIV. — Correspondance de Moura dans la colleccion Salva, tome VI.
(2) D. Luiz Cabrera de Cordova : *Felippe II, rei de Espana*, liv. XII, chap. XIV, pages 1028 à 1031 de l'édition de Madrid de 1619.

décidé à accepter le mariage qu'on lui conseillait, et qu'il n'attendait pour le conclure que les dispenses de Rome, demandant au surplus le plus grand secret sur une importante communication. Il déclara en même temps que, jugeant utile d'abréger les délais pour la convocation des cortès, il avait résolu de les réunir le 10 mars, non à Almeirim, mais bien à Lisbonne. Il fit signifier le jour même aux échevins et au sénat (chambre municipale) de Lisborme cette décision, dont Christovam de Moura avait pleine connaissance, avant même que la porte de la cellule se refermât derrière le dernier conseiller (1).

Par vanité, le vieux roi dont les heures semblaient comptées, ne voulait pas voir que le petit nombre de ceux qu'il admettait dans sa confidence ne lui étaient pas fidèles. Dans le conseil qu'il venait de tenir, où le seul membre nouveau était l'évêque grand-chapelain, et où avait été discutée la rédaction de la réponse à faire aux deux mémoires de Fr. Fernando de Castillo, il se trouvait des hommes qui n'avaient pas rougi de sortir en toute hâte pour révéler le secret de l'État aux Castillans, en se riant du pauvre moribond dont la décrépitude écrasée par le poids de la couronne, osait encore rêver les pompes et les fleurs d'une noce royale.

Il en était de même au conseil de la ville. Les portes les mieux closes n'y servirent jamais à protéger les secrets les plus intimes, dès que l'intérêt espagnol trouvait son compte à les pénétrer (2).

(1) D. Luiz Cabrera de Cordova : *Felippe II, rei de España*, liv. XII, chap. XIV, pages 1028 à 1031 de l'édition de Madrid de 1619.

(2) Collection Salva : Correspondance de Moura avec Philippe II, dépêche du 31 janvier 1579.

Parmi les confidents de D. Henri, D. Joam de Mascarenhas avait déjà secrètement prêté foi et hommage à Philippe II, qu'il servait sous un masque portugais (1). L'évêque grand-chapelain D. Jorge de Athaïde, avait accepté une lettre à lui envoyée de Madrid par le roi catholique, et le seul scrupule que le prélat eût un peu sur le cœur, se réduisait à la crainte que cette correspondance avec l'étranger vînt à tomber en des mains ennemies (2). Moura n'eut jamais le moindre doute sur la facilité de gagner l'archevêque de Lisbonne, et, quant à Francisco de Sá, s'il ne se retournait pas encore vers le soleil de l'Escurial, on peut croire qu'il y pensait déjà, comme il le fit plus tard, lorsque au chevet de la monarchie presque agonisante, il se souvint plus de son propre intérêt et de celui de la Castille que de son nom et de son devoir (3).

L'écrit rédigé dans la cellule du confesseur et envoyé à Castillo, avec ordre de partir immédiatement, réfutait les objections faites par le cabinet de Philippe II au mariage de son oncle. La crainte de Dieu, les devoirs de la royauté, celui notamment d'assurer la paix et la tranquillité des sujets, étaient invoqués dans cet écrit comme autant de raisons incontestables, qui non-seulement permettaient, mais encore imposaient au vieux monarque, comme loi de conscience, d'assurer par son mariage la succession du royaume (4).

(1) Collection Salva : Correspondance de Moura avec Philippe II, dépêche du 29 décembre 1578.

(2) Collection Salva : Correspondance de Moura avec Philippe II, dépêche du 7 février 1579 et autres.

(3) Collection Salva : Correspondance de Moura avec Philippe II, dépêches diverses adressées à Philippe II.

(4) D. Luiz Cabrera de Cordova : *Felippe II, rei de Espana*, liv. XII, chap. XIV, pages 1032 à 1034.

On y faisait observer que le souverain Pontife ne pouvait refuser, comme vicaire du Christ, les dispenses nécessaires, vu qu'il s'agissait ici du bien commun, qui, devant la loi naturelle et la loi divine, devait toujours primer les convenances particulières, et, après avoir relevé l'exagération de tout le bruit fait à propos de ce qu'avait d'exceptionnel le mariage d'un cardinal, on y soutenait qu'aux yeux des théologiens, le pouvoir du Pontife était, dans la question présente, d'autant moins douteux que, d'après une doctrine reçue et constante, le célibat n'avait jamais été une condition essentielle des ordres sacrés et de l'état épiscopal, que ce n'était là pour l'église qu'une question réglementaire, sur laquelle le droit d'exemption avait toujours été admis et dont le Saint-Siége avait usé en Portugal même, pour délier du vœu de chasteté Jean Ier, profès dans l'ordre d'Aviz, où l'on observait la règle de saint Benoît.

Après quelques longues réflexions, le mémoire concluait que le roi, en agissant ici dans l'intérêt commun de ses sujets et en vertu de ses devoirs de prince, ne croyait pas donner un mauvais exemple, ni autoriser des tentations mauvaises chez les autres évêques, vu qu'aucun d'eux ne pourrait se prévaloir d'excuses semblables, et que, le cas échéant, il vaudrait encore mieux y déférer que d'autoriser les ennemis de l'Eglise à dire qu'elle mettait l'ostentation des rigueurs disciplinaires au-dessus du bien général de tant d'âmes et du repos des nations (1).

(1) D. Luiz Cabrera de Cordova : *Felippe II, rei de Espana*, liv. XII, chap. XIV, pages 1032 à 1034.

Tandis que le cabinet de Madrid manœuvrait ainsi à Lisbonne et retirait de ses efforts la certitude que notre cour persistait dans sa résolution, en se disposant à prendre à Rome les devants sur l'opposition de la Castille, D. Juan de Zuniga, obéissant au mot d'ordre de Philippe II, n'agissait pas auprès du Saint-Siége avec moins d'activité et d'adresse que les autres agents espagnols en Portugal. Sa première dépêche, datée du 3 janvier 1579, ne nous laisse pas le moindre doute à cet égard, et montre l'unité d'action de la politique castillane, dans toutes les cours où pénétrait son influence (1).

Le secret si mal gardé du projet de mariage de D. Henri, n'eut pas plutôt transpiré, que Zuniga, averti par son gouvernement, demanda une audience au Pontife.

L'église était alors présidée par Grégoire XIII, Hugo Buoncompagno, de Bologne, jurisconsulte distingué qu'avaient conduit à ce poste éminent l'estime et le respect inspirés par ses qualités personnelles.

Moins austère que quelques-uns de ses prédécesseurs, d'un abord riant dans la vie intime, et peu enclin à prendre la vie comme une série non interrompue de mortifications et de pénitences, il devait plus volontiers suivre les exemples de Pie IV, qu'exagérer les sévérités conseillées par l'époque, mais incompatibles avec ses goûts personnels.

A un pape de ce caractère, la dispense nécessaire pour le mariage du vieux cardinal, ne devait pas paraître aussi étrange qu'à un autre, et s'il lui avait été permis de gou-

(1) D. Luiz Cabrera de Cordova : *Felippe II, rei de Espana*, liv. XII, chap. XIII. — Collection Salva, tome VI, pages 95 à 102.

verner, comme Innocent VIII, en se départant des rigides exigences de l'esprit religieux du siècle, il eût certes accordé cette dispense sans trop y regarder; mais Buoncompagno n'était pas seul arbitre dans la question; il était obligé de prêter l'oreille à un parti prépondérant et de s'effacer souvent devant lui.

Les jésuites, et outre ceux-ci, les Frumento, les Comiglia, l'intrépide prédicateur Francisco Toledo et le dataire Contarell, étroitement unis, dominaient ses conseils et ne toléraient pas facilement des innovations de nature à fournir un texte aux médisances des hérétiques ou à détruire l'œuvre de Pie V, dont ils ne cessaient pas de célébrer les louanges en le citant comme un modèle par ses vertus, et comme un saint par ses glorieuses réformes (1).

Philippe II mit à profit ces dispositions pour entraver le consentement du Saint-Siége à ce que sollicitaient les Portugais.

Par son ordre, le grand-commandeur de Castille insista auprès de Grégoire XIII pour lui faire refuser la dispense en la représentant comme un scandale, un mauvais exemple et une faute impardonnable.

Le cardinal de Côme patronnait les intérêts du roi catholique; mais sans oser répondre du succès.

Le cardinal Farnèse se prononçait dans le même sens et venait révéler à Zuniga les confidences de l'ambassadeur de Portugal, qui, disait-il, s'était écrié, les larmes aux yeux, dans les salons du Vatican, pleins d'échos espagnols, qu'il trouvait Sa Sainteté plus inflexible qu'au début et

(1) Léopold Ranke : *Histoire de la papauté*, tome II, liv. IV, § 3.

s'était plaint en même temps des intrigues de Madrid (1).

De son côté, Henri III, soit qu'on l'en eût sollicité, soit de son propre mouvement, ordonnait à Debain, ambassadeur de France à Rome, d'appuyer de ses instances et au nom de son maître les sollicitations du Portugal; mais, toujours irrésolu, il évitait de soumettre la question de dispense au jugement de la Sorbonne, se fondant sur ce qu'il n'appartient pas à une faculté de connaître des motifs qui pouvaient diriger le Saint-Père, et recommandant à l'envoyé de garder dans tous les cas le secret (2).

Le Pontife perplexe, inquiet de sa responsabilité, combattu entre les exigences de deux cours puissantes, eut recours à l'expédient dilatoire dont usait d'habitude la politique romaine dans les cas pressants, et remit l'examen de l'affaire à une commission de cardinaux, à l'ombre de laquelle il essaya d'esquiver le danger de se prononcer, c'est-à-dire de mécontenter forcément l'une des parties(3).

D. Juan de Zuniga, qui, on n'a pas besoin de le dire, ne se faisait pas faute de visiter les doctes prélats auxquels était déféré l'examen de la question, assure que tous étaient persuadés que D. Henri avait quelque fils naturel qu'il voulait légitimer en épousant la mère, tant il leur semblait invraisemblable qu'à pareil âge, il se flattât de l'espoir de se donner un successeur (4).

(1) Collection Salva. : Correspondance de D. Juan de Zuniga, dépêche du 3 janvier 1579.

(2) Manuscrit de la Bibliothèque royale de Paris, fonds Colbert, cahier 355, page 431.

(3) Collection Salva, tome VI : Correspondance de D. Juan de Zuniga, dépêche du 17 janvier 1579.

(4) Collection Salva, tome VI : Correspondance de Moura, dépêche du 7 février 1579. — D. Luiz Cabrera de Cordova : *Felippe II, rei de Espana*, liv. XII.

Christovam de Moura, à qui son maître communiquait toutes les correspondances relatives à l'objet de l'ambassade, souriait de l'explication forgée par l'imagination italienne. Le 7 février encore, il faisait observer que les théatins rendaient le cardinal moitié fou d'impatience de se marier, et que, pour le cas où la dispense arriverait, il serait bon de se mettre d'avance en mesure d'agir, vu que le plan des jésuites était de marier D. Henri à la fille du duc de Bragance, contrairement au conseil des moines d'Alcobaça qui, tout en approuvant l'idée du mariage, soutenaient que la préférence devait être donnée à la reine veuve de France (1).

Au milieu de ces difficultés, le pape chargea Antonio Sauli d'une mission confidentielle en Portugal. Sauli devait accompagner le nonce Frumento en Espagne, puis prendre les devants sur lui afin d'arriver le premier à notre cour.

Ses instructions, comme le pape le déclara dans la suite, étaient de persuader le cardinal de renoncer à la dispense. Ceux des cardinaux qui faisaient partie de la commission nommée pour examiner l'affaire ne cachaient pas d'autre part à l'ambassadeur de Castille, que Grégoire XIII était décidé à n'accorder jamais cette dispense, tout en adoptant la voie prudente et douce des ajournements, afin de ne pas blesser et désabuser le roi Henri de France par un refus immédiat (2).

Ce que Zuniga tenait pour certain au milieu de toutes ces incertitudes et de tous ces mystères, c'est que, jusqu'au

(1) Collection Salva, tome VI : Correspondance de Zuniga, dépêche du 10 janvier 1579.

(2) Ibid.

retour de Sauli, parti de Rome le 10 janvier 1579, l'affaire resterait en suspens, et c'est pour cela, disait-il, qu'il n'opposait pas aux hésitations du Saint-Siége l'argument suprême, la menace de faire entrer les troupes espagnoles en Portugal, même avant la mort de D. Henri (1).

Un autre point non moins digne de remarque, touché incidemment dans le cours des négociations et qui jette d'assez claires lueurs sur cette situation confuse, c'est l'opinion de Zuniga et de Moura sur les jésuites portugais, considérés par l'un et l'autre comme les partisans ardents de la maison de Bragance.

Philippe II, qui les craignait et qui ne les avait jamais aimés, insinuait qu'il fallait obtenir de leur général défense péremptoire aux pères de Saint-Antoine de persister dans leur hostilité, dont lui, Philippe II, avait reçu avis et dont il s'accommodait d'autant moins, qu'il pouvait en grande partie attribuer à Léon Henriques, confesseur de son oncle, l'attachement de celui-ci pour la duchesse de Bragance et son mauvais vouloir manifeste envers le roi d'Espagne et ceux qui le servaient (2).

Le grand commandeur ne perdit pas de temps.

Ayant fait appeler Gil Gonzales, espagnol, et l'un des affiliés de la Compagnie, il se concerta avec lui et réussit à ce que Eberhard Mercurianus, successeur de François de Borja, écrivît aux jésuites de Portugal de ne s'ingérer d'aucune façon dans les questions pendantes

(1) Collection Salva, tome VI : Correspondance de Zuniga, dépêche du 10 janvier 1579.
(2) Ibid.

entre princes, en prenant parti pour ou contre aucun d'eux; mais la voix de Mercurianus n'était pas aussi respectée que l'avait été celle de Lainez et du duc de Gandia. Durant son gouvernement, les factions nées au sein de l'ordre, avaient pris développement et vigueur, et bien loin qu'il pût les supplanter ou les détruire, c'étaient elles souvent qui le dominaient et substituaient leur autorité à la sienne (1).

Il n'était donc pas surprenant que les jésuites portugais fissent peu de cas de l'injonction dictée au supérieur général, et qu'ils jugeassent ne pas devoir s'abstenir de l'immixtion politique qu'on leur interdisait.

L'inutilité des premières lettres fut bientôt signalée par Moura, qui suivait tous les mouvements des membres de la Compagnie, et Gil Gonzales, à qui Zuniga en faisait à Rome des reproches, ne trouva rien de mieux pour se disculper que de mener le général en personne au palais de l'ambassadeur, et de ménager aux deux personnes une conférence décisive.

Le grand commandeur remit à Mercurianus une lettre autographe de Philippe II, et Mercurianus, en retour, écrivit de sa main à Léon Henriques et au provincial de Portugal pour leur intimer, sous peine de censure, à eux et aux autres membres de la Compagnie, de ne plus se mêler des affaires de l'un ou de l'autre des prétendants. Il chargeait en même temps un père italien, procureur de la province du Brésil, mais résidant pour l'heure à Lis-

(1) Ranke : *Histoire de la papauté aux* XVIe *et* XVIIe siècles, tome III, liv. VI, § 9

bonne, d'exercer une surveillance sévère sur l'accomplissement de cet ordre (1).

Tout cela fut concerté et décidé en secret. L'effet n'en fut pas d'ailleurs aussi prompt qu'on l'avait espéré ; car D. Christovam continua par intervalle à se plaindre des pères et à les signaler dans ses dépêches comme les partisans zélés des prétentions de la maison de Bragance.

Pendant le cours de ces négociations secrètes, chacun des divers prétendants se préparait à soutenir sa cause et ne dédaignait aucun moyen de la faire prévaloir.

Le peuple inquiet, peu confiant dans la fermeté du souverain et dans la fidélité des ministres, voyait dans l'avenir des calamités plus accablantes encore que les malheurs présents.

La noblesse divisée, appauvrie et dans la dépendance des faveurs de la couronne, se tournait en grande partie du côté de la Castille, où elle voyait la force, et envisageant sans répugnance la probabilité de l'union, ne repoussait pas ou plutôt appelait un jugement qui plaçât pacifiquement Philippe II sur le trône, en tant que de nouveaux priviléges et de nouvelles grâces vinssent la dédommager de la perte de la royauté nationale.

D. Henri, qui gardait rancune de l'offensante mission de Fr. Fernando de Castillo, se partageait entre son affection pour l'infante Catherine et sa haine pour l'Espagne, en s'effrayant à la fois des menaces indirectes de D. Christovam de Moura, des clameurs et des soupçons du peuple, des intrigues et des dissidences des seigneurs, et plus

(1) Collection Salva : Correspondance de Zuniga, dépêche du 10 janvier 1579.

encore de la compétition de D. Antonio, prieur du Crato, avec le duc de Bragance (1).

Sa cour, composée de vieillards, était chaque jour mise en alarme par le bruit des prétentions opposées, par les plaintes de ceux qui se disaient, à tort ou à raison, victimes de passe-droits, et par les continuelles inquiétudes que donnait la débilité physique du prince. Si, chez celui-ci, la vie pareille à la flamme d'une lampe qui va s'éteindre, jetait parfois quelques lueurs plus vives, c'était pour baisser tout à coup au point qu'on pût souvent craindre de voir se rompre le faible fil par où il tenait encore au monde (1).

La débilité d'esprit semblait encore, si c'est possible, plus marquée chez lui que la débilité de corps.

Les sens morts, tremblant, se traînant à peine, ne se relevant des assauts de la maladie que pour retomber sous ses étreintes, il ne pouvait ni tenir tête aux travaux du gouvernement dans des temps si critiques, ni montrer la fermeté de volonté et la lucidité de jugement indispensables pour triompher d'obstacles si grands et si divers (2).

En même temps qu'il imaginait de dénouer les difficultés en passant, presque moribond, du lit de douleur dans les bras d'une jeune épouse, ce qui faisait rire de lui les hommes qu'il prenait pour ses confidents et qui vendaient ses secrets, nous le voyons compter assez sur lui-même et

(1) Manuscrit de l'académie royale des sciences de Lisbonne : *Mémoire du règne du roy Henry, fait par un secrétaire du premier ministre de ce prince.* 1580.

(2) Collection Salva : Correspondance de D. Christovam de Moura : *Mémoire du règne du roy Henry, fait par un secrétaire du premier ministre de ce prince.* 1580.

sur les années pour évoquer par devant lui seul la question de succession et convoquer les états, non pour entendre leur avis, mais pour leur signifier ses intentions, en se réservant la solution définitive d'un procès, dont par suite d'ajournements successifs et à moins de s'abuser follement sur le temps qu'il lui restait à vivre, il ne pouvait espérer de voir la fin (1).

Ces résolutions, prises au milieu des difficultés qui harcelaient de toutes parts le nouveau gouvernement, et soutenues avec une certaine tenacité, ne laissèrent pas dans le principe que d'effrayer le roi catholique.

Après des conférences réitérées avec ses serviteurs les plus intimes, D. Henri, au mépris des objections de l'Espagne, persistait à évoquer devant lui la question de la succession, et pressait la convocation des cortès. Ces deux points pris pour base, il avait fait signifier aux prétendants étrangers et nationaux d'exposer les raisons sur lesquelles ils fondaient leurs droits.

Tous acceptèrent cette citation sans difficulté, moins Philippe II qui, sans se mettre en opposition ouverte, mais toujours précautionné, déclina toute démarche compromettante en s'abritant comme d'habitude derrière l'expédient diplomatique des paroles flatteuses et des phrases équivoques (2).

Les ambassadeurs des autres princes arrivaient sur ces entrefaites à Lisbonne, et, reconnaissant la compétence du vieux monarque, ils commençaient à prendre leurs

(1) Collection Salva : Correspondance du duc d'Ossuna et de Moura.
(2) Collection Salva, tome VI.

mesures pour faire prévaloir les intérêts dont ils étaient les mandataires.

L'évêque de Palencia représentait Ranuce Farnèse; Charles de la Rovère, le duc de Savoie et l'évêque de Comminges, Urbain de Saint-Gelais, bien que Catherine de Médicis n'eût pas reçu de citation, venait soutenir les droits fantastiques allégués par la mère d'Henri III.

D. Christovam et le duc d'Ossuna continuaient à défendre la cause du fils de Charles-Quint, surveillant leurs adversaires et tentant la fidélité des hommes de quelque valeur, dont ils jugeaient l'adhésion nécessaire ou opportune (1).

Outre ces agents, Lisbonne en vit débarquer d'autres qui, plus désintéressés en apparence, venaient soit pour appuyer, soit pour contrecarrer les efforts des princes engagés dans le litige.

M. de Brèvres, ambassadeur de France, avait pour mission spéciale d'offrir au cardinal des secours en hommes et en argent pour le cas où l'Espagne voudrait en appeler à la force et envahir le Portugal.

L'ambassadeur de Venise, animé des mêmes dispositions contre les projets ambitieux de la Castille, donna l'assurance que la république, se souvenant des services que nous lui avions rendus, était prête à nous secourir par mer et par terre contre quiconque voudrait nous subjuguer.

L'envoyé florentin, moins bien accueilli que le Vénitien vu qu'il venait soutenir les prétentions espagnoles, repartit

(1) *Quadro elementar das relaçoens politicas e diplomaticas*, tome IV, 1re partie. — Manuscrit de la bibliothèque de l'académie des sciences de Lisbonne : *Mémoire du règne du roy Henry*. 1580.

encore plus vite que celui-ci. L'envoyé d'Angleterre, qui était venu promettre de la part d'Élisabeth Tudor toute espèce de secours pour le cas où la guerre éclaterait, s'en retourna avec la même précipitation, impatient qu'il était sans doute de communiquer sans délai à sa cour les observations qu'il était venu faire sur l'état de la question et sur la tendance des esprits (1).

L'opinion que le ministre britannique se fit, du premier coup d'œil, des choses, fut que, le débat s'agitant entre le duc de Bragance, le prieur du Crato et le roi catholique, ce dernier l'emporterait comme étant seul en mesure de joindre à la propagande de ses agents la terreur de l'épée et le pouvoir des séductions (2).

Philippe II ne voyait pas cependant d'un œil tranquille les efforts des autres puissances et, tenu au courant de tout par ses envoyés, ne dissimulait pas dans ses correspondances sa crainte que les offres de la France et de la Grande-Bretagne stimulassent les partis qui lui étaient opposés en Portugal, et missent assez d'énergie au cœur du cardinal pour lui faire hasarder le pas décisif d'une sentence contre l'Espagne et de l'intronisation de la duchesse de Bragance.

Fernando da Silva, ambassadeur du cardinal, avait remis à Madrid, le 17 février 1579, la lettre de citation envoyée au roi catholique et où était fixé à celui-ci un délai de deux mois pour requérir, par l'entremise de ses fondés de pouvoir, ce qu'il jugerait être de son intérêt. Le cabinet

(1) *State papers office*. Spain. Liasse n° 16.

(2) *State papers office*. Dépêche d'Edouard Wolton à sir Francis Walsingham.

espagnol expédia aussitôt un courrier à D. Christovam pour lui demander avant d'agir son opinion, et Moura, déférant à l'anxiété de son maître, le conseilla avec le tact qu'il montra dans toute cette délicate négociation (1).

Son avis fut que le mieux dans la circonstance serait d'opposer aux impatiences de notre cour le stratagème de la temporisation, et, entre divers moyens dilatoires, il en recommandait un qui, d'après lui, permettait d'ajourner la réponse sans scandale et sans donner matière à des plaintes fondées.

Il s'agissait de faire demander par Philippe II à son oncle quels étaient les prétendants qu'il réputait aptes à recevoir la citation, car, ceux-ci, une fois désignés par le roi de Portugal, il en coûterait peu pour lui démontrer qu'il n'y avait pas de raison sérieuse de les citer. Si, malgré cela, D. Henri persistait à passer outre, il restait un expédient efficace : on faisait observer au vieux roi qu'il était indispensable qu'avant toutes choses il déclarât dans quelles formes il entendait procéder, et quels juges il comptait désigner, vu qu'en une si grave affaire on ne pouvait jamais être trop clair.

Moura remarquait, non sans ironie, que, par cet expédient, on obtiendrait tout ce qu'il était possible d'obtenir.

On disputait à D. Henri sa compétence sans la récuser, et on échappait au danger d'être amené à l'admettre (2).

Moura finissait par cette remarque subsidiaire, que le

(1) Collection Salva, tome VI : Lettre de Philippe II au duc d'Ossuna, du 14 février 1579.

(2) Collection Salva, tome VI : Lettre de Moura à Philippe II, datée de Lisbonne 25 février 1579. Moura avait reçu le 21 la lettre partie de Madrid le 14.

monarque espagnol étant si supérieur en majesté aux autres prétendants, il ne saurait vraisemblablement accepter l'égalité à laquelle le cardinal voulait l'assujettir par devant son tribunal, et qu'en dernier ressort il fallait mûrement examiner si Philippe II ne devrait pas répondre à la citation par une nouvelle lettre où il protesterait que le délai fixé et les formes de la procédure ne préjudiciaient en rien à ses droits.

Philippe II suivit ce conseil qui cadrait avec sa dissimulation habituelle, et D. Henri, s'estimant heureux qu'on ne récusât pas à Madrid sa compétence, jugea prudent de ne pas provoquer de plus amples explications (1).

Mais, s'il était un peu tranquillisé de ce côté-là, il ressentait de l'autre un redoublement d'inquiétude des bruyantes manœuvres du prieur du Crato D. Antonio,

Le cardinal, qui avait fait bon accueil à celui-ci à son retour d'Afrique, ne lui avait cependant jamais pardonné les désobéissances et l'opposition irrévérencieuse de sa jeunesse.

De son côté, le fils de l'infant D. Luiz, poussé par les seigneurs qui avaient le plus à se plaindre de D. Henri, exalté par les démonstrations du peuple qui saluait en lui le futur roi de Portugal et de plus, s'il fallait en croire ses ennemis, occultement influencé par les chrétiens nouveaux les plus opulents, ses parents ou ses alliés du côté de Violante Gomes qui appartenait à une famille notée de judaïsme, affichait entièrement ses projets et se présentait avec audace comme l'unique héritier présomptif,

(1) Collection Salva, tome VI : Dépêche de Moura du 25 février 1579.

niant être bâtard, soutenant qu'un mariage valide, bien que secret, avait uni sa mère au frère de Jean III.

Pour colorer de vraisemblance son roman politique, et détruire dans le public les doutes et les répugnances que les faits et l'opinion unanime de témoins nombreux avaient accrédités depuis longtemps, il eut recours à toutes les trames que pouvaient lui suggérer l'imagination de ses adhérents et son impatience de ceindre la couronne.

La fable du prétendu mariage de D. Luiz avec Violante Gomès manquait de plusieurs conditions légales de vraisemblance, et D. Antonio s'empressa de les créer.

Il trouva des témoins complaisants qui n'hésitèrent pas à faire la déposition qu'il leur avait dictée; mais ces témoins, interrogés ensuite avec sévérité par les ministres du cardinal, confessèrent, comme nous l'avons dit, leur parjure, et se rétractèrent.

Un roman agencé avec assez d'habileté sortit de cette intrigue, à laquelle ne pouvaient d'ailleurs se laisser prendre ni les hommes bien informés, ni ceux qui ne se paient pas de bruits vagues et d'inventions à but visible.

L'amour de l'infant et la rare beauté de la « Pelicana » servaient de fond au tableau où les partisans de D. Antonio avaient tracé d'un pinceau flatteur les scènes du fameux drame sous lequel on essayait de cacher la vérité.

Le héros avait vu pour la première fois l'héroïne dans toute la splendeur de sa beauté, lors d'une des grandes solennités religieuses de la capitale. Voir Violante et l'aimer avait été pour D. Luiz tout un, et à l'embrasement du cœur avait bientôt succédé chez lui la flamme encore plus ardente du désir. Il voulut la posséder et lui offrit tout ce

qui pouvait éblouir et aveugler la vanité féminine ; mais il ne put avoir raison de cette inébranlable vertu qui, épurée au feu d'une passion sincère, repoussa jusqu'au bout la séduction et le déshonneur.

Après des combats répétés, où la nouvelle Lucrèce et sa mère s'étaient montrées des héroïnes d'abnégation et d'honnêteté, l'infant, découragé ou subjugué, avait ployé le genou devant la mère de D. Antonio, et celle-ci, pour prix de la main qu'il lui donnait, lui avait accordé au pied de l'autel la foi et la tendresse de l'épouse.

Tout, dans ce récit, se liait et tendait au dénoûment voulu. Les moindres circonstances furent exploitées, et les avocats du prieur ne se firent pas faute d'en tirer les plus téméraires conséquences.

Il paraît que D. Luiz, oubliant dans l'entraînement de la passion la réserve que lui imposait son rang, n'avait pas su au début cacher son amour aux regards curieux qui l'épiaient.

Jeune et puissant, uniquement préoccupé de vaincre à tout prix, et sans songer qu'il rendait le public tout entier confident du secret de son cœur, il avait agi en véritable amant. Extravagances amoureuses, sérénades, devises, présents, chansons, il avait tout mis en œuvre pour adoucir la rigueur de l'objet adoré (1).

Les confidents du prieur du Crato avaient mis à profit ces souvenirs encore vivants et en avaient fait naturellement le prologue du roman qu'ils avaient tissu.

L'histoire des diverses propositions de mariage faites à

(1) Sentence de légitimité de D. Antonio : *Provas da historia genealogica da casa real*, tome II, n° 82.

l'infant, et toutes repoussées ou ajournées par lui, fut également mise en avant comme un argument décisif.

Quelle plus grande preuve d'un mariage régulier, bien que secret, que cette obstination de l'infant à rejeter la main de tant de princesses, et jusqu'à la couronne que l'une d'elles lui apportait ?

De plus, ajoutait on, n'était-il pas constant que depuis le mariage secret en question, le frère de Jean III n'avait jamais levé les yeux sur une autre dame, qu'il avait toujours traité D. Antonio comme son fils ; qu'il l'avait institué héritier de tous ses biens, ce qui d'après le droit tant civil que canonique, aurait suffi pour faire réputer celui-ci légitime lors même qu'il faudrait s'en tenir à de simples indices et qu'une preuve évidente ne ressortît pas de la manière honorable dont l'avaient constamment traité le roi son oncle et Catherine d'Autriche, si connue par sa sévérité (1) ?

A ces raisons s'ajoutèrent des témoignages peut-être achetés au poids de l'or, ou bien dictés par l'affection des familiers de l'infant.

Le principal témoin, Antonio Carlos, attestait avoir entendu D. Luiz dire à Violante Gomes qu'il s'engageait devant Dieu à n'avoir jamais d'autre femme. Il est vrai que deux autres témoins, Luiz de Paiva et Sébastiam Braz, si tant est qu'ils eussent affirmé la même chose, n'hésitèrent pas à se rétracter dès qu'ils furent interrogés par les ministres de D. Henri, et en présence de celui-ci (2).

(1) Sentence de légitimité de D. Antonio : *Provas da historia genealogica da caza real*, tome II, n° 82.
(2) Ibid. — Tome, II, n° 83.

Bien que sans consistance et peu ou point fondées, les allégations du prieur trouvèrent un juge qui les accepta et les sanctionna.

Fr. Manuel de Mello, s'arrogeant une compétence plus que douteuse en une question si grave et déclarant agir en vertu de la jurisdiction à lui solennellement conférée par le chapitre provincial de l'ordre de Saint-Jean, dont dépendait D. Antonio, prononça en faveur du bâtard de D. Luiz une sentence de légitimité qui, dans les mains de l'ambitieux prétendant et bruyamment exploitée par lui et ses nombreux partisans, effraya le timide cardinal, inquiéta Philippe II et ses agents, et augmenta les craintes et le mauvais vouloir de la maison de Bragance à l'égard du prieur (1).

Lancée le 18 mars 1579, au moment où les intrigues et la confusion étaient à leur comble, cette sentence venait fournir aux mécontents un thème en apparence plausible de plaintes contre la partialité du monarque en faveur de sa nièce, et aux ennemis de Catherine de Bragance et de son mari, un prétexte non moins fondé de lâcher la bride à leurs murmures, car, D. Antonio légitimé, c'était à lui que revenait la couronne par représentation de l'infant D. Luiz, frère aîné de D. Duarte (2).

Qui se montra le plus irrité de cette audacieuse tentative du prieur fut D. Henri.

Ses anciens griefs contre le prieur se ravivèrent, et se faisant du plus récent un préfexte pour punir, il exila

(1) Sentence de légitimité de D. Antonio : *Provas da historia genealogica da caza real*, tome II, nº 83.

(2) Fr. Bernardo da Cruz : *Chronica de el-rei D. Sebastiam*, chap. XCVII.

D. Antonio, aux applaudissements des rivaux de celui-ci, lesquels s'imaginaient que, son parti privé de chef au fort de la lutte, les choses marcheraient mieux selon leurs souhaits (1).

Les masses qui, depuis le commencement, personnifiaient en D. Antonio la cause de l'indépendance nationale menacée par la Castille et, à leurs yeux, trahie par le cardinal, par ses affidés les plus intimes et par un grand nombre de nobles notés comme suspects, les masses, disons-nous se montrèrent froissées d'une mesure dictée par la haineuse coalition des différentes factions contre un prétendant qui les offusquait, et se vengèrent par un redoublement de clameurs, de dénonciations, au besoin même de calomnies; surveillant les uns et accusant les autres, à ce point que D. Christovam de Moura se plaignait dans ses dépêches d'avoir sa demeure entourée d'espions et de ne pouvoir faire au dehors ou au dedans un pas qui ne fût aussitôt révélé et commenté sur la place publique.

Les masses n'avaient pas encore raison de se défier de la docilité du vieux monarque envers l'Espagne et de le soupçonner de desseins favorables à l'union.

A cette époque, le cardinal n'avait pas cessé de soutenir les droits de la maison de Bragance. Prêtant l'oreille aux jésuites et aux amis dévoués de l'infante Catherine, il mettait tout en œuvre pour la faire asseoir sur le trône de D. Sébastien (2)

(1) Collection Salva, tome VI : Correspondance de Moura avec Philippe II.
(2) Manuscrit de l'académie des sciences de Lisbonne : *Mémoire du règne du roy Henry*. — Colleccion Salva, tome VI : Correspondance de Moura avec Philippe II.

Blessé de l'opposition de Philippe II à son mariage et de la coaction indirecte que les agents espagnols exerçaient sur sa cour, il désirait autant sinon plus que les ennemis jurés du fils de Charles Quint, le complet succès de l'héritière de D. Duarte.

Le duc d'Ossuna, Christovam de Moura et les agents qu'ils s'étaient faits en Portugal ne se lassaient pas d'avertir le cabinet de Madrid du mauvais vouloir qui perçait dans tous les actes de D. Henri, actes dictés selon eux, par le confesseur Léon Henriques, par les jésuites unis avec lui dans le désir de repousser le joug étranger et par quelques-uns des ministres que les promesses et les dons n'avaient pas convertis et rendus *bons chrêtiens* comme il désignait, peut-être par ironie, les hommes à conscience double que son éloquence ne cessait de tenter pour diminuer le nombre des opposants et désarmer au moment voulu les résistances (1).

L'œuvre de corruption continuait, et dans une époque si tourmentée, il était présumable qu'elle faisait tous les jours de nouveaux adeptes.

Au premier rang de ceux que les correspondances secrètes nous montrent se courbant devant la puissance de Philippe II, on a regret de citer l'héroïque défenseur de Diu, D. Joam de Mascarenhas.

A un âge où le voisinage du sépulcre semblait devoir accroître la sévérité de ses scrupules et l'ardeur de son patriotisme, le conseiller de trois rois, abusant de ses fonctions et flétrissant ses lauriers d'Orient, n'avait pas hésité,

(1) Collection Salva, tome VI : Correspondance de Moura avec Philippe II.

dès le mois de décembre 1578, à entrer en pourparlers avec les Espagnols, se déclarant pour les droits du roi de Castille, s'offrant à le reconnaître et à le servir, et, par malheur, le servant si bien, que c'est par ses révélations et ses infidélités que furent dévoilés d'importants secrets révélés dans l'intimité de D. Henri sous le garant de l'honneur des ministres consultés (1).

Ce fatal et honteux exemple eut des imitateurs.

Les bons signés en blanc, les larges faveurs promises au nom du roi catholique, la lâche crainte d'encourir sa haine, les grossiers dons d'argent prodigués à quelques-uns d'une main libérale, donnaient à cette triste période le stygmate le plus honteux qui pût flétrir une nation, celui de la vénalité, qui, n'épargnant ni le rang ni la gloire, gangréna dans toutes les classes les membres les plus essentiels à sa défense, sa conservation et son honneur (2).

Pedro da Alcaçova, molesté et persécuté par les rancunes de D. Henri, avait cherché à se venger en se jetant dans les bras de Moura et, puni pour ses confidences aux agents castillans il continuait sans remords ce rôle au fond de l'exil (3).

L'évêque grand chapelain, D. Jorge de Athaïde, en même temps qu'il siégeait comme Portugais dans les conseils, recevait des lettres de Philippe II, et le reconnais-

(1) Collection Salva, tome VI : Dépêches de Moura du 29 décembre 1578, du 18 février 1579 et autres.

(2) Collection Salva, tome VI : Dépêches de Moura du 29 décembre 1578, du 18 février 1579 et autres. — Manuscrit de la bibliothèque d'Ajuda, intitulé : *Governo de Hespanha*, tome I.

(3) Collection Salva, tome VI : Dépêche de Moura du 29 décembre 1578, du 18 février 1579 et autres. — D. Luiz Cabrera de Cordova : *Felippe II, rei de Espana*, liv. XII.

sant tacitement pour son futur souverain, n'était préoccupé, nous l'avons dit, que de la crainte de voir tomber les preuves de son infidélité en des mains ennemies.

Affonso de Albuquerque, au mépris de la double noblesse de son sang et de ses cheveux blancs, ne rougissait pas de faire négoce de l'influence qu'il devait à son renom de probité et se proposait à D. Christovam pour être le courtier officieux des intérêts espagnols à Lisbonne (1).

Le marquis de Villareal, d'une famille distinguée et puissante, feignant d'être vaincu par les compliments que Moura lui transmettait de la part de son maître et, entrant dans la conspiration contre l'indépendance du pays, se mettait entièrement à la disposition de l'Espagne pour le moment où il devrait lever le masque et parler le langage concerté dans les trois conférences secrètes où il avait discuté et réglé le prix de son adhésion (2).

Luiz da Silva implorait la protection de l'Espagne contre les colères d'un roi caduc et méritait par son langage que Philippe II le recommandât au duc d'Ossuna, et que celui-ci le protégeât (3).

D. Diogo de Castro, du plus antique lignage et possédant un revenu de quatre millions de réaux, n'avait pas honte d'élever ses regards vers le soleil de Madrid dans l'espoir de surdorer de quelqu'un de ses rayons le blason d'une maison si illustre (4).

(1) Collection Salva, tome VI : Dépêches de Moura du 18 et du 24 mars 1579.

(2) Ibid. — Dépêche de Moura du 21 janvier 1579 et autres.

(3) Ibid. — Dépêche de Moura du 18 février 1579, et autres.

(4) Ibid. — Dépêche de Moura du 8 mars 1579, et autres.

Le provincial des Dominicains, Fr. Antonio de Sousa, par son éminente position dans l'ordre et au moyen de l'inquisition, tenait dans ses mains les clés d'un grand nombre de consciences. Guidé par de sûres informations sur sa ductilité morale, Philippe II lui accorda le triste honneur de le faire tenter.

Moura s'aboucha avec lui, et, à ce qu'il parait, n'éprouva pas une grande difficulté à le gagner. Il y a même des raisons de croire que le provincial courut au devant de la séduction, ne se refusant à aucune des démarches que les intérêts espagnols exigeaient de sa part.

Au bout de peu de jours, le roi catholique, aussi bien que D. Christovam, parlaient de lui comme d'un des plus aveugles et dociles partisans dont ils pouvaient disposer (1.)

Antonio da Gama, président des cours de justice, magistrat infidèle au pays et au souverain à qui il se devait dans de si périlleuses conjonctures, n'hésita pas à s'offrir comme avocat des prétentions du fils de Charles Quint, en faveur desquelles il rédigea de longs mémoires. Dans ces écrits, il ne rougissait pas de renchérir d'adulations même sur les jurisconsultes des universités espagnoles, en même temps que dans sa correspondance secrète avec la chancellerie de Madrid, il révélait probablement les secrets dont ses fonctions lui rendait la découverte facile (2).

Mais ces déplorables trahisons, révélées par les dépêches de Moura et de divers minsitres, avaient sinon pour excuse,

(1) Collection Salva, tome VI : Dépêches de Moura du 8 janvier et du 25 février 1529.

(2) Collection Salva, tome VI : Dépêches de Moura du 18 et du 24 mars 1579.

du moins pour circonstance atténuante, des trahisons plus honteuses encore.

On eût dit que ce qui restait de l'honneur et de la probité antique du Portugal s'était enseveli avec D. Sébastien dans le désastre d'Alcacer. On pourrait presque affirmer que dans les classes élevées, la vénalité fut la règle et non l'exception.

Lopo de Almeida, non content de s'être vendu, se montrait impatient d'afficher sa honte en acceptant la mission d'acheter de nouveaux complices.

Bien que confiné dans son logis, ce nouvel intermédiaire d'un marché d'opprobres, était l'un des instruments les plus actifs de l'œuvre d'usurpation et, au fond de sa retraite forcée, ne négligeait aucun moyen de se rendre utile à l'Espagne.

Il s'offrit à user de son influence sur l'archevêque de Lisbonne et sur Francisco de Sa, confidents du cardinal, et, d'après ce que disent les correspondances diplomatiques et ce que témoignent les faits postérieurs, il réussit mieux dans cette tâche que ne l'avaient d'abord espéré Moura et Philippe II (1).

Non seulement Francisco de Sa recevait le 25 juin une lettre du roi catholique, mais encore il entrait avec Moura en pourparlers politiques d'une innocence suspecte, car nous le retrouvons, un mois après, votant dans le conseil en faveur de l'Espagne et s'attirant des éloges pour sa persistance à soutenir l'opportunité de l'union.

L'archevêque de Lisbonne, plus timide ou plus caute-

(1) Collection Salva, tome VI : Dépêches de Moura du 26 mars et du 2 avril 1529.

leux, souriait aux allusions indirectes de D. Christovam, qui, pour éveiller chez lui l'ambition, parlait d'aviver de pourpre cardinalesque sa robe épiscopale ; mais l'archevêque ne se prononçait pas aussi ouvertement que D. Joam de Mascarenhas et quelques-uns des conseillers qu'il devait avoir pour collègues au gouvernement après la mort de D. Henri.

D. Joam de Mascarenhas se plaignait de la tiédeur du prélat. Nous ne croyons pourtant pas qu'il y eût motif raisonnable de contester la docilité de l'homme que nous trouvons toujours disposé à souscrire à tout ce que décidait le cardinal pour écarter D. Antonio ou la duchesse de Bragance et rapprocher du trône le monarque étranger ; car le vieux roi qui détestait celui-ci dans le principe, n'avait pas hésité, sur la fin de ses jours, par une évolution que peuvent expliquer la haine contre le prieur du Crato, la crainte de la Castille et une affaiblissement d'esprit, à reconnaître secrètement Philippe II pour héritier, en se liguant avec Ossuna, Moura et Molina pour extorquer des Etats par la menace, un vote qui rassurât sa conscience et garantît la tranquille possession de la couronne à l'Espagnol.

Au milieu de la corruption générale, on éprouve une sincère joie à trouver des hommes dignes par leur honorable résistance d'être cités comme des types exceptionnels de fermeté et d'intégrité.

Ils furent peu nombreux, mais assez pour rester dans l'histoire comme une mémorable protestation contre l'avilissement des courtisans qui les raillaient peut-être, les accusant d'obstination et de courte vue.

Démentant l'opinion humiliante que les Castillans devaient se faire d'une nation où les consciences étaient à l'encan, le comte de Vimioso, Diogo Botelho, Scipion de Figueiredo et Pedro Barbosa surent, non-seulement se conserver purs de toute tache, mais échapper même au soupçon.

C'est au moment où la cour deMadrid n'avait qu'à frapper pour que les portes les mieux closes s'ouvrissent aussitôt, le juge de la cour suprême, Barbosa, déjoua les tentatives de D. Christovam en refusant de l'entendre, et convainquit le sombre et orgueilleux prétendant espagnol, qui ordonnait de le réduire, que tous les cœurs portugais n'étaient pas formés de ce limon de passions cupides, où il avait l'habitude d'imprimer du premier coup le timbre infamant de la vénalité.

Malheureusement, ces nobles figures sont presque les seules qu'on voie se dresser au milieu de la tourbe agenouillée qui tendait les mains vers le salaire dont était payé, à cette triste époque, l'oubli des plus sacrés devoirs.

Le roi catholique désignait de Madrid à ses agents, les jurisconsultes, les seigneurs, les gentilshommes, tous ceux enfin qu'il désirait gagner et, sans autre moyen d'attaque que les cédules signées en blanc ou les écus d'or distribués par Moura, le monarque se trouvait bientôt avec un adhérent de plus et quelques rentes de moins.

Martim Correia da Silva consentait à se rendre de Lisbonne à Tavira, où Moura le voulait comme agent de la soumission de cette place. Francisco de Miranda proposait de livrer les deux châteaux qu'il possédait sur la frontière, et Ruy Telles se faisait marchander la forteresse

de Villa-de-Moura (1). La moitié des commissaires de la noblesse dans les cortès de Lisbonne étaient partisans de la Castille, et D. Fernando de Castro, ainsi que d'autres seigneurs, exigeaient pour leurs services un si haut prix, que Philippe II et D. Christovam, si infatigable à promettre, en vinrent à mettre en doute si le Portugal valait ce qu'il en coûterait pour l'obtenir par de tels moyens (2).

Pour qu'on se forme une idée exacte du véritable état des choses, nous nous bornerons à ajouter que D. Henri ayant désigné les régents du royaume, au nombre de cinq, D. Christovam de Moura écrivait à son maître qu'on pouvait compter sur quatre, trois ayant reçu des promesses écrites et le quatrième de l'argent.

D. Joam Tello formait ici l'unique exception. L'honneur ne lui permettait pas de trahir le serment par lequel il s'était engagé à être le défenseur du royaume; il repoussa toutes les séductions; mais la capacité ne s'alliait pas chez lui à l'austérité des principes.

Tout en regrettant que cette proie échappât à leurs filets, Moura et les agents de la Castille remarquaient néanmoins que le mauvais vouloir du futur membre de la régence influerait peu sur le résultat, et ils souriaient d'avance de l'humble rôle auquel son peu d'esprit et son ignorance le condamnaient au milieu de collègues expérimentés, comprenant les affaires et si habiles à les diriger (3).

Dans le cours de ce récit, nous aurons encore plus d'une

(1) Collection Salva, tome VI : Dépêches de Moura du 26 mars.
(2) Collection Salva, tome VI : Dépêches de Moura du 29 juin et du juillet.
(3) Collection Salva, tome VI Dépêche du 29 juin.

triste occasion de repasser le crayon sur les traits aujourd'hui presque effacés d'autres personnages qui concoururent avec ceux dont le portrait précède à faire tomber la monarchie vendue et désarmée au pouvoir des bataillons du duc d'Albe.

Les places fortes étaient comme minées par les présents faits à leurs gouverneurs et aux principaux seigneurs terriens; le gouvernement avait le sein dévoré par la lèpre de la corruption, et avant de donner le signal à ses troupes, Philippe II, en relisant le compte de ce qu'avait coûté l'achat de tant d'agents, dont il trouvait le prix excessif, savait qu'elles ne pouvaient trouver sur leur chemin qu'un peuple sans armes, sans généraux, et un prince qui eût peut-être joué avec gloire le second rôle, mais qui, pour son malheur et celui du pays, voulut, aveuglé par l'ambition, jouer à toute force le premier, en n'apportant dans cette entreprise ni les talents d'un capitaine ni les qualités d'un roi.

Cependant, les événements marchaient. Après avoir entendu dans des conférences successives ses conseillers, et s'être confirmé dans l'idée que lui donnaient les plus intimes, de s'arroger le jugement du procès de succession, en même temps qu'il prenait à Rome l'obtention de la dispense nécessaire pour son mariage, le cardinal se décida à convoquer à Lisbonne les cortès que, dans le principe, il ne voulait réunir que plus tard et à Almeirim (1).

Moura, qui ne cessait pas d'agir, vit d'un air défiant cette activité subite et découvrit par ses agents qu'elle

(1) Collection Salva, tome VI : Dépêche du 11 février.

était due aux efforts des partisans de la maison de Bragance, laquelle avait de puissants auxiliaires auprès du monarque (1).

Philippe II de son côté, malgré l'éloignement, appréciait d'un coup d'œil juste les difficultés qui surgissaient et ne perdait aucune occasion de les combattre.

Dans une lettre qu'il écrivait, le 14 février 1579, à D. Christovam, le roi catholique tombait d'accord avec lui sur le danger résultant pour l'intérêt espagnol du mauvais vouloir de D. Henri et de ses affidés, lui recommandait de voir quels hommes étaient à même d'influer sur les élections, afin qu'ils pussent être gagnés à temps et lui demandait des renseignements sur le mode de délibération et les formalités suivies dans les États de Portugal.

Le fils de Charles-Quint désignait à Moura, comme les plus aptes à le guider dans cette laborieuse négociation, Francisco Cano, dont Philippe II garantissait le zèle et le dévouement, et Pedro da Alcaçova, Carneiro, de qui il ne se montrait pas encore aussi sûr (2).

Dans la même lettre, le prétendant espagnol déclarait n'avoir pas de doute sur les motifs qui avaient inspiré au cardinal la résolution de s'entourer de la noblesse et du peuple portugais, avant de rendre sa sentence dans la question de succession. Il demandait ensuite à Moura quelles paraissaient être, en des conjonctures si graves, les intentions du vieux monarque et des députés les plus influents, disposé qu'il était de son côté à n'épargner au-

(1) Collection Salva, tome VI : Dépêches de janvier, février et mars.

(2) Collection Salva, tome VI : Dépêche de Philippe II à Moura du 14 février 1579.

cun de ses moyens habituels de séduction, pour entraver à temps toute démarche de nature à le placer dans l'alternative ou de céder ou de ne pouvoir soutenir ses droits qu'en recourant à la force ouverte.

D. Christovam n'avait pas besoin d'être stimulé pour traiter ici comme sienne l'affaire qui lui était confiée.

Répondant le 18 février à son maître, il l'instruisait minutieusement de tout. Les élections de Lisbonne étaient telles qu'on les avait souhaitées à Madrid. La main de D. Christovam, si elle avait plongé dans l'urne, n'en aurait pas retiré des noms plus favorables aux ambitieux desseins de Philippe II.

Il y eut trois cents votants, et la majorité des suffrages tomba sur Affonso de Albuquerque, déjà réconcilié par Moura, comme nous l'avons dit, avec l'idée d'accepter le joug étranger, ainsi que sur Jorge da Cunha, auditeur de la haute cour de justice, indiqué par les agents espagnols comme facile à rallier (1).

Jorge da Cunha, mal vu du cardinal et réputé son ennemi personnel, devait peut-être à ce double titre les suffrages des citoyens qui, en l'élisant, avaient cru donner un défenseur aux libertés nationales. On disait que D. Henri, considérant ce choix comme une offense personnelle, se proposait de ne pas le reconnaître. Il n'y avait pas de précédents à un refus de cette nature; mais depuis Emmanuel, le pouvoir royal avait si bien affaibli les principes les plus essentiels de l'ancienne constitution monarchique et étendu l'action du pouvoir absolu, en imposant silence à

(1) Collection Salva, tome VI : Dépêche de Moura du 18 février 1579.

ceux qui, en d'autres temps, savaient le contenir, qu'il n'y aurait pas lieu d'être surpris que ce vieux prêtre moribond osât biffer de sa main tremblante le vote des populations pour satisfaire aux rancunes de son amour-propre.

Ce qui, au temps de D. Fernando et de Jean Ier, eût été réputé le comble de l'outrage et eût fait se lever comme un seul homme la nation insultée, provoquait à peine, à l'époque de décadence où nous sommes arrivés, des murmures, des bons mots, ou tout au plus quelques pasquinades rimées, placardées durant le silence et dans l'ombre de la nuit par une main anonyme.

D. Christovam, expliquant à sa manière les événements dont il était spectateur, et parfois le moteur ou le complice, attribuait au roi de Portugal la pensée d'écarter ouvertement quiconque était jugé par lui hostile à la maison de Bragance.

Ce que D. Christovam remarquait surtout au milieu des complications qui surgissaient de toutes parts, c'était l'état débile et précaire de la santé d'un prince si vieux par l'âge et les infirmités, si jeune en projets et en espérances, et dont on pouvait dire qu'il n'avait presque qu'une vie végétative au moment même où il s'efforçait de lever un bras chargé de menaces sur quiconque ne redoutait pas de le contrarier.

Le sang lui sortait de la bouche au moindre effort, la fièvre brûlait dans ses veines en redoublant de violence chaque après-midi, et il était dans une telle prostration de corps et d'esprit que Moura, revenant de le visiter, ne lui donnait pas huit jours à vivre (1).

(1) Collection Salva, tome VI : Dépêche de Moura à Philippe II, du 18 février 1579.

L'habile ministre, dans sa dernière dépêche à Philippe II, insistait auprès de celui-ci pour qu'il ne s'endormît pas sur l'efficacité des moyens diplomatiques et poursuivît sans relâche ses préparatifs militaires, qui seraient l'argument décisif dans le cas où l'on en devrait venir aux dernières extrémités, et qui, dans tous les cas, lui donneraient le puissant auxiliaire de la peur auprès d'un monarque balloté entre des hésitations perpétuelles, et ne montrant quelque résolution que dans la satisfaction de ses vieilles haines (1).

Moura ajoutait dans cette même dépêche que, si un grand nombre de seigneurs inclinaient peu à peu vers la Castille, le peuple et divers personnages importants favorisaient encore le parti de la duchesse de Bragance ou celui de D. Antonio, et que le projet de mariage dont les flatteurs ne cessaient pas de bercer la démence sénile de D. Henri faisait sourire les médecins les plus sincères, lesquels n'hésitaient pas à reconnaître que le lit nuptial serait la tombe de l'éminentissime fiancé.

Le grand commandeur du Christ, fidèle à l'intérêt de la maison de Bragance, déclina l'ambassade de Rome, pour laquelle fut désigné à sa place D. Antonio de Almeida, frère de l'archevêque de Lisbonne, et toujours en sentinelle auprès du vieux roi, ne cessait pas d'avoir l'œil sur la couronne qu'il espérait fixer sur la tête de la fille de D. Duarte, obéissant en cela et à la voix du sang et à l'impulsion de son propre intérêt.

Dans l'intervalle, Philippe II ne s'endormait pas et se

(1) Collection Salva, tome VI : Dépêche de Moura à Philippe II, du 18 février 1579.

préparait à faire usage de toutes ses armes, selon le conseil de Moura et des autres agents.

Le duc d'Ossuna, dont le retard commençait à refroidir l'enthousiasme des plus fougueux adhérents de l'Espagne, et dont l'ambassade était taxée de fabuleuse par les adversaires du roi catholique, pressa son voyage et arrivait le 19 février 1579 à Aldeia-Gallega, où D. Christovam alla le chercher en grande pompe avec deux galères et un brigantin (1).

Avec l'arrivée de l'ambassadeur castillan coïncidèrent d'autres indices non moins significatifs, et qui non-seulement effrayaient les partisans de dona Catherine et ceux de D. Antonio, mais encore vinrent inquiéter sérieusement le cardinal et ses affidés, en leur faisant craindre que Philippe méditât une invasion même du vivant de son oncle.

Luiz de Acosta, et, après lui, J. B. Gesio, mathématicien et auteur d'une thèse en faveur des droits du roi de Castille au trône portugais, avaient été envoyés secrètement à Lisbonne pour examiner les forteresses qui défendaient l'entrée du Tage et faire un rapport à leur cour sur l'état où elles se trouvaient (2).

Les galères d'Espagne, au nombre de plus de trente, outre celles qu'on avait fait revenir d'Italie, hivernaient dans les ports d'Andalousie, et Debain, envoyé de France à Rome, avertissait, quelques mois après, Henri III d'un certain ton d'alarme des apprêts considérables ordonnés à Naples et en Sicile, ajoutant que des gens bien infor-

(1) Collection Salva, tome VI : Dépêche de Moura à Philippe II, du 25 février.

(2) Collection Salva, tome VI : Dépêches de Moura de février et mars.

més les rattachaient à une invasion du Portugal, bien que la dissimulation espagnole voulût donner à croire qu'ils menaçaient uniquement Larache ou Alger (1).

Fort de la peur qu'inspiraient les levées d'hommes ordonnées par son maître, et décidé à tenir un langage sévère, presque hautain, le duc, après avoir conféré avec Moura, fut reçu le jour même de son débarquement par le roi, à qui ses conseillers avaient persuadé qu'il y avait urgence à connaître l'objet de l'ambassade et à expédier l'ambassadeur.

Moura, pour qui rien de ce qui se décidait dans l'intimité du monarque n'était caché, souriait des stratagèmes puérils tramés dans la cellule du confesseur Léon Henriques, et sans s'en émouvoir, disposait les choses de façon à ce qu'Ossuna, s'absentant sous prétexte d'une visite à Sétubal, laissât un instant respirer la cour de D. Henri, sûr d'y trouver à son retour les volontés plus dociles et les résistances plus molles.

C'est ce qui arriva (2).

Au bout de trois jours, le comte de Sortelha vint chercher l'envoyé espagnol pour une nouvelle audience du cardinal, qui le reçut de la façon la plus affable en dissimulant son dessein de l'éloigner. De son côté, le duc, non moins artificieux, se montra poli jusqu'à l'obséquiosité, sans toucher un seul mot de l'objet principal de sa mission.

Dans l'intervalle, D. Christovam, toujours au courant des secrets de D. Henri, poursuivait, sans dévier, la route qu'il s'était tracée dès le début.

(1) Collection Salva, tome VI : Dépêche (de Debain) du 20 février 1579.
(2) Collection Salva, tome VI : Dépêches de février et de mars.

Dirigeant indirectement, au moyen des agents qu'il avait soudoyés, les premiers actes des cortès, que le roi avait ouvertes avec pompe au palais de la Ribeira et dont chaque ordre délibérait séparément, savoir : les prélats dans la cathédrale, la noblesse au couvent des Carmes et les procureurs des communes au couvent des Franciscains; Moura avait pris en outre la précaution de gagner les lettrés les plus renommés au droit de Philippe II.

Leurs consultations lui servaient à vaincre les feints scrupules de ceux qui jouaient l'hésitation, afin de rendre leur adhésion plus méritoire et moins avilissante, en paraissant ne céder qu'aux raisons convaincantes de jurisconsultes portugais dont l'opinion avait été probablement achetée au poids de l'or (1).

Parmi les hommes de conscience facile que le neveu de Lourenço Pires de Tavora avait su capter, ses dépêches citaient comme les plus recommandables par leur dévouement à l'Espagne, le président Antonio da Gama qui, tout en ayant vendu son opinion au plus offrant, gardait du reste un voile sur le visage, le légiste Costa, le docteur Cemtil, Henrique Simoens et Filippe Diniz (2).

Plus convaincus par les promesses et les dons de la Castille que par l'évidence des raisons juridiques, tous employaient sans rougir les ressources de leur intelligence à nier le droit et à obscurcir la vérité. A l'abri du nuage dont ils enveloppaient la question, ils décernaient la palme du débat à l'opulent souverain dont ils avaient lieu d'admirer la munificence et qui, malgré son orgueil, n'avait

(1) Collection Salva, tome VI : Dépêche du 8 janvier.
(2) Collection Salva, tome VI : Dépêche du 18 janvier.

pas dédaigné d'honorer quelques-uns d'entre eux de ces fameuses lettres de remercîment, véritables cartels lancés à la probité, si les hommes qui en étaient l'objet n'eussent pas déjà perdu toute probité et tout point d'honneur (1).

Ossuna à peine arrivé et mis par Moura au courant de la situation, tous deux tombèrent d'accord que le vieux monarque, dominé par les jésuites et les autres partisans de la maison de Bragance, ne se préoccupait que de chercher le moyen le plus prompt d'assurer la couronne à la duchesse, sa nièce.

L'idée du mariage du cardinal, qui à ce moment-là excitait tant de préoccupations à Rome venait de la même source.

Tous les actes du gouvernement étaient alors inspirés par le confesseur Léon Henriques et concertés au couvent de Saint-Antoine avec Martim Gonçalves da Camara, le grand-commandeur du Christ et d'autres personnes également dévouées à la cause de l'infante Catherine.

Pedro da Alcaçova Carneiro, dont la défaveur royale n'avait brisé qu'en partie l'influence qu'il devait à son long passé de ministre, et D. Joam de Mascarenhas, qui venait d'obtenir de Philippe II le rachat de son fils D. Nuno, pénétraient néanmoins sans trop de difficulté les résolutions secrètes de D. Henri, et l'un par vengeance, l'autre par ambition, ne se faisaient pas scrupule de les révéler (2).

Eclairé par eux et par ses agents proprement dits sur les motifs qui dirigeaient les démarches de l'ex-inquisiteur

(1) Collection Salva, tome VI : Dépêches des années 1579 et 1580.
(2) Collection Salva, tome VI : Dépêches à partir de décembre 1578 jusqu'en mars 1579.

général, il pouvait les contrecarrer à temps en dénonçant à son maître les plus secrètes pensées de celui-ci, aussi à coup sûr que s'il assistait invisible à son conseil (1).

Ne pouvant obtenir que l'élection de Jorge da Cunha pour Lisbonne fût annulée, le cardinal s'y résigna, tout en redoublant d'efforts pour que les délibérations des cortès ne s'écartassent pas trop de son plan.

Le tiers état, même avant l'ouverture des séances, ne présentait pas une physionomie bien favorable aux désirs du frère de Jean III.

A mesure qu'ils arrivaient, les procureurs des bourgs et cités se réunissaient pour conférer, et D. Christovam qui les surveillait, peut-être par l'entremise d'Affonso de Albuquerque, fut bientôt informé que ceux qui représentaient les populations de la frontière d'Espagne se montraient presque tous opposés au roi catholique.

La majorité, loin de se prêter aux idées de D. Henri, commençait en outre, par contester le droit que s'était arrogé celui-ci de prononcer dans le procès de succession. Les uns soutenaient que le pape avait seul droit d'en connaître, et, d'après les autres, le trône une fois vacant, c'était à la nation que le droit d'élection revenait.

Mais il y avait entre eux unanimité pour exiger qu'une question de cette importance ne restât pas un instant de plus indécise ; à réclamer la nomination de régents pour le cas d'interrègne et de juges pour prononcer la décision qu'on attendait avec anxiété (2).

(1) Collection Salva, tome VI : Dépêches à partir de décembre 1578 jusqu'en mars 1579.
(2) Collection Salva, tome VI : Dépêche du 25 février 1579.

Ces dispositions, que le cardinal n'ignorait pas, ajoutaient à son irrésolution. Il changeait d'avis à chaque heure, et, balloté entre ses incertitudes ne savait pas s'arrêter à un parti.

Après qu'il eut fait citer Philippe II par ambassadeur, soit qu'il se sentît les mains liées par la réponse ambiguë de la Cour de Madrid, soit qu'il craignît de faire surgir de nouveaux embarras, il ajourna la convocation des autres prétendants, et s'occupa, de concert avec ses favoris, d'exclure le prieur du Crato, bien moins à cause du peu de fondement des prétentions de celui-ci, qu'à l'instigation d'une pensée de haine et de vengeance. D. Henri voulait le punir des inquiétudes qu'il lui causait (1).

D. Antonio n'était pas homme à se laisser dépouiller paisiblement. Informé du perfide complot monté contre sa candidature, il se plaignit amèrement et écrivit à D. Henri deux lettres, l'une violente, l'autre mesurée bien qu'énergique, en autorisant le confident auquel il les envoya à choisir celle qu'il faudrait remettre.

La seconde fut préférée et le commissaire des franciscains, partisan fidèle du fils de l'infant D. Luiz, se chargea de la remettre en mains propres au monarque (2).

Celui-ci ressentit vivement le coup, qui déjouait ses calculs. Pour préparer plus sûrement l'élimination de son neveu, dont il taxait les prétentions d'audace et presque d'insulte pour sa personne, il avait mis à profit les rivalités suscitées entre le prieur et le duc de Bragance, pour fulminer, sous prétexte de pacifier la Cour, contre D. Antonio

(1) Collection Salva, tome VI : Dépêche du 8 mars 1579.
(2) Collection Salva : Dépêche du 8 mars 1579.

un ordre qui l'exilait de Lisbonne et le confinait dans son prieuré du Crato.

Mais D. Henri s'était abusé. Même à distance, le prieur avait pu se tenir au courant de tout ce que tramaient ses ennemis. Son parti n'était ni si peu nombreux ni si peu influent que le cardinal osât lui tenir tête. D. Henri dut donc céder, et il lui en coûta d'autant plus qu'il avait la preuve que son neveu, au mépris formel de l'ordre qui l'exilait, était revenu en poste et sous un déguisement pour se concerter, d'Almada et d'autres points voisins de la capitale, avec les personnages qui le secondaient (1).

C'est à sa hardiesse et aux craintes qu'elle inspirait que D. Antonio dut la victoire en cette circonstance.

Feignant de se rendre aux supplications de ceux qui l'accusaient d'une injuste sévérité, le roi ne transigeait en réalité qu'avec ses propres craintes ; mais toujours persistant dans ses rancunes, il posa pour condition que son neveu ne pourrait faire valoir ses prétentions que par fondés de pouvoir, ce qui lui fermait la porte des cortès, où l'appelait sa naissance, tandis que le duc de Bragance pouvait, grâce à la partialité manifeste qui le protégeait, visiter à son aise les députés influents et rechercher les seigneurs dont il voulait gagner l'appui ou désarmer l'opposition (2).

Sur ses entrefaites, les inquiétudes du cardinal-roi avaient été aggravées par le duc d'Ossuna, qui, dans une

(1) Collection Salva, tome VI : Dépêche du 8 mars 1579.

(2) Collection Salva, tome VI : Dépêche du 8 mars 1579. — *Mémoire du règne du roi Henry*, manuscrit de l'académie royale des sciences de Lisbonne, fol. 88 à 90.

nouvelle audience, avait tout à fait jeté le masque et formulé explicitement les intentions du gouvernement espagnol.

D. Henri, dans son dessein de soutenir la cause du duc de Bragance, avait imaginé de se munir des conseils des jurisconsultes les plus distingués pour être mieux en mesure d'argumenter ensuite contre l'ambassadeur d'Espagne devant l'assemblée des Etats; mais D. Christovam, qui prévoyait le danger, était allé au devant et, à prix d'or et de promesses, avait gagné, comme nous l'avons dit, la plupart des légistes (1).

Lorsque le cardinal les fit consulter, peu d'entre eux déjà pouvaient émettre librement leur opinion, engagés qu'ils étaient par les mémoires qu'ils avaient rédigés en faveur de la Castille, et qui étaient déjà classés dans les archives du cabinet de Philippe II. Dans la triste alternative de déplaire à leur souverain ou de voir découvrir leur vénalité, ils optèrent pour la cause du fils de Charles-Quint, dont ils soutinrent avec vigueur les premières propositions.

Ce résultat ouvrit enfin les yeux au vieux roi en lui découvrant toute l'étendue de la conspiration adroitement nouée par Moura, et que la mauvaise foi ou l'ineptie des ministres portugais avait laissée se ramifier à un tel point (2).

S'il se réveillait si tard et quand déjà la trahison était maîtresse de toutes les avenues du palais, le prince voulut au moins remédier en partie au mal qu'il n'avait pas su

(1) Entre autres les docteurs Cemtil, Henrique Simoens et Filippe Diniz.
(2) Collection Salva, tome VI : Dépêches de février et mars 1579.

prévenir. Jugeant que le meilleur moyen était de se débarrasser de d'Ossuna, il manda D. Christovam et l'informa qu'il congédierait le duc sous bref délai, en expliquant cette hâte par son besoin de rester libre de toute préoccupation diplomatique pour s'occuper exclusivement des affaires soumises à la délibération des Etats, qui allaient s'ouvrir (1).

Ainsi averti à temps, Moura ne se troubla pas de cette résolution. Il se retira d'un air tranquille et, quelques heures après D. Pedro Giron sortait de Lisbonne sous prétexte d'aller visiter, dans le domaine qu'elle habitait, la veuve du duc d'Aveiro, sa sœur.

L'expédient suggéré à l'ex-inquisiteur échoua donc par ce départ.

Durant l'absence de l'ambassadeur, ses amis et les gens de sa suite quittèrent le palais où ils avaient reçu l'hospitalité royale et meublèrent les appartements où il allait définitivement s'installer.

C'était là une réponse tacite mais expresse. Ossuna songeait si peu à quitter Lisbonne, qu'il y montait sa maison en faisant dire à droite et à gauche que, dès son retour de Sétubal, il commencerait à s'occuper du véritable objet de son ambassade (2).

C'est ce qui arriva.

Le 18 mars eut lieu l'audience demandée par l'envoyé de Philippe II.

Selon les instructions qu'il avait reçues de sa cour, D. Pedro Giron représenta au cardinal que son maître,

(1) Collection Salva, tome VI : Dépêches de février et mars 1579.
(2) Ibid.

avant de se proposer pour héritier de la couronne de Portugal, avait consulté les plus fameux théologiens et jurisconsultes de ce pays et d'Espagne, et que ce n'était que vaincu par l'évidence de leurs raisons qu'il s'était décidé à faire valoir ses droits, persuadé que lui seul pouvait prétendre à la couronne comme héritier de l'impératrice Isabelle par sa qualité de mâle et par sa priorité d'âge sur les autres compétiteurs (1).

Poursuivant sa thèse et répétant presque mot pour mot la note élaborée par la chancellerie espagnole, le duc ajouta que le service de Dieu, l'intérêt de la conservation et de la propagation de la foi, dont le roi Philippe était le plus zélé et le plus courageux défenseur, suffiraient seuls à faire pencher en faveur de celui-ci un prince aussi généreux qu'Henri, lors-même qu'il n'y aurait pas le précédent de la conduite tenue vis-à-vis du roi Emmanuel par Ferdinand et Isabelle, qui, après la mort du prince D. Juan, leur fils, invitèrent le roi de Portugal à venir recevoir à Tolède, pour la Castille, et à Saragosse, pour l'Aragon, le serment d'usage prêté à l'héritier présomptif.

L'ambassadeur finissait, toujours conformément à ses instructions, en insistant auprès du cardinal pour qu'il réfléchit aux graves inconvénients et aux dangers dont il serait cause s'il ne reconnaissait pas amiablement le roi d'Espagne pour son successeur, et s'il exposait le Portugal, l'Espagne, peut-être même tout le monde chrétien aux malheurs et aux terreurs d'une guerre de succession (2).

(1) Collection Salva, tome VI : Lettre de Philippe II au duc d'Ossuna, du 8 mars 1579. — Dépêche de Moura à Philippe II du 26 mars suivant.
(2) Collection Salva, tome VI : Dépêche de Moura du 26 mars 1579.

Le roi écouta avec calme et attention l'ambassadeur, lui répondit par quelques phrases obligeantes, mais équivoques sur plus d'un point, et exprima en finissant le désir que la communication du duc fût formulée par écrit.

Moura et D. Pedro Giron y consentirent et rédigèrent de concert un mémoire avec lequel ils revinrent au bout de trois jours, au palais. D. Henri, après avoir parcouru ce mémoire des yeux, fit observer, en jouant l'ingénuité, qu'il ne saisissait pas l'analogie entre le cas présent et l'exemple de ce qui s'était passé au temps d'Emmanuel.

D. Christovam répliqua que le droit n'apparaissait pas présentement moins évident qu'alors, et que Son Altesse pouvait facilement s'en convaincre quand elle voudrait examiner la question.

Le vieux roi coupa court à la conversation et mit fin à l'audience en disant sèchement qu'il examinerait le mémoire pour pouvoir donner sa réponse à bref délai (1).

Les deux Espagnols se retirèrent peu satisfaits de cette première tentative, en se plaignant des mauvaises dispositions du prince, et en les attribuant à ses préférences décidées pour la maison de Bragance.

Moura néanmoins n'abandonna pas la négociation.

Doué d'une grande persévérance que les obstacles stimulaient, il retourna deux fois au palais, sous prétexte de rappeler la promesse d'une réponse, mais en réalité pour sonder les esprits, pénétrer les desseins de ses adversaires, et aviver le zèle de ses adhérents.

Dans une de ces visites, le neveu de Lourenço Pires de

(1) Collection Salva, tome VI : Dépêche de Moura du 26 mars 1577.

Tavora, se rencontrant, soit avec préméditation, soit par hasard, avec Francisco de Sá et D. Joam de Mascarenhas, profita de l'occasion pour se plaindre de la mauvaise direction donnée à l'affaire par le roi, au lieu d'opter, de concert avec ses ministres, pour la solution la plus naturelle, en reconnaissant immédiatement le roi catholique pour son héritier (1).

D. Joam de Mascarenhas, qui jouait dans ce drame deux rôles, écouta sans mot dire pour laisser parler Francisco de Sá, lequel, en sa qualité de confident, connaissait les pensées secrètes de son maître.

Le grand chambellan, devinant la ruse de l'agent espagnol, mais déjà battu en brèche par les séductions de la Castille, se borna à répondre que le moyen proposé n'était pas si facile qu'on le disait, et que le droit de Philippe II n'était pas si clair que bien des personnes ne le contestassent formellement.

Moura répliqua en s'écriant qu'en Portugal et en Castille on ne trouverait personne, à l'exception des partisans des autres prétendants, qui mît en doute les droits de Philippe II, et que le cardinal pourrait, dès qu'il le voudrait, s'édifier là-dessus en faisant opiner les jurisconsultes de son conseil et ceux de Lisbonne.

Francisco de Sá, s'il ne s'était pas attendu à ce défi, se serait effrayé de la témérité de D. Christovam (2).

Mascarenhas dut certainement sourire. Il n'ignorait pas, lui, à coup sûr, que la clef d'or de son ami avait ouvert l'accès de bon nombre de consciences, et que le cabinet des

(1) Collection Salva, tome VI : Dépêche de Moura du 26 mars 1579.
(2) Ibid.

légistes et le portefeuille des magistrats ne pouvaient retenir aucun secret d'État quand c'était la Castille qui interrogeait.

Après des hésitations habituelles, et après avoir conféré avec les favoris, le roi, au bout de douze jours, c'est-à-dire le 30 mars, fit appeler D. Christovam et le duc, et leur déclara brièvement, en audience particulière, que son secrétaire leur remettrait sa réponse.

Cette réponse, bientôt communiquée par Moura aux ministres espagnols, ne les prit pas au dépourvu; ils savaient déjà plus ou moins ce qu'elle pouvait être.

Dans sa lettre au roi son neveu, D. Henri insistait sur sa résolution d'évoquer par devers soi la décision du débat, tout en promettant de ne prononcer qu'après avoir ouï et pesé les raisons de tous les compétiteurs. Le reste de la lettre se réduisait à des protestations d'amitié et à des raffinements de tendresse qui valaient ce qu'on pense (1).

Moura et D. Pedro Giron ne perdirent pas une minute. Immédiatement après avoir pris connaissance de la dépêche qui venait de leur être confiée, ils retournèrent au palais, et, pour ajouter à l'effet de leur démarche, ils jouèrent une scène dont ils avaient fait probablement la répétition en tête-à-tête.

Ils feignirent la plus grande surprise d'une réponse qui, disaient-ils, était tout l'opposé de celles qu'ils avaient droit d'attendre.

Ils firent allusion à la stupéfaction probable de Philippe II et à l'effet que pareille chose pouvait produire

(1) Collection Salva, tome VI : Dépêche de Moura du 2 avril 1579.

sur son esprit. Enfin, quand ils s'aperçurent que le roi, aussi bon comédien qu'eux-mêmes dans les scènes de dissimulation, ne s'émouvait pas le moins du monde de ces déclamations, Ossuna s'interrompant tout à coup, lui demanda de déclarer au moins quelle forme de procédure il comptait suivre, ainsi que les noms et qualités des juges (1).

D. Henri avait eu du temps pour se préparer et lui aussi était sûr de son rôle. Il expliqua donc avec placidité que le juge serait lui-même, mais qu'il se ferait assister d'assesseurs pieux et doctes, ajoutant qu'il révélerait leurs noms au moment opportun.

Le duc revint à la charge en faisant observer qu'il ne lui paraissait pas possible d'admettre l'impartialité d'une précision rendue par des juristes portugais presque tous suspects de mauvais vouloir envers la Castille. — « Parmi eux le roi catholique aura toujours quelques partisans, » répliqua le prince avec une certaine ironie. — « Dans quel délai et devant quel tribunal l'affaire doit-elle être instruite ? » demanda D. Pedro Giron. — « Par-devant moi, et aussitôt que le roi d'Espagne enverra un procureur fondé pour faire valoir ses droits, » reprit le frère de Jean III sans perdre un seul instant le calme qu'il garda jusqu'à la fin de cette conférence si pénible à son âge et dans son état de faiblesse (2).

D. Christovam se sentit perplexe et troublé.

« Si nous consentons, » écrivait-il à son maître, « si nous consentons à ce qu'exige le cardinal, on peut consi-

(1) Collection Salva, tome VI : Dépêche de Moura du 2 avril 1579.
(2) Ibid.

dérer comme certain, si évident que soit le droit de Votre Majesté, que la sentence le niera, surtout quand le roi lui-même confesse qu'il ne trouve pas ce droit clairement établi. Si nous récusons la compétence et si Votre Majesté se refuse à comparaitre par ses procureurs, nous fournirons à nos ennemis l'occasion, si désirée par eux, de crier que leur cause était si juste que le roi catholique n'a pas osé la combattre » (1).

Pour échapper à l'une et à l'autre de ces extrémités, également périlleuses, Moura rappelait l'idée d'un expédient non moins extrême et bien autrement scandaleux

Il s'agissait de contester la légitimité de D. Henri, en le considérant, vu son caractère d'évêque et de prêtre, comme inhabile à hériter de la couronne.

En indiquant ce moyen, le ministre de Philippe II n'en dissimulait pas le côté dur et répugnant ; mais il indiquait un adoucissement consistant à négocier avec le pape pour qu'il intervînt auprès du vieux monarque. En tout cas, si celui-ci persistait dans ses idées de mariage et s'il obtenait la dispense demandée, il ne resterait, ajoutait Moura, qu'à rompre en visière à tous les ménagements, d'abord en niant le droit en vertu duquel régnait D. Henri, puis en mettant en question la légitimité du mariage et par cela même la légitimité de l'héritier, s'il en survenait.

Tandis que les diplomates espagnols épuisaient tous les artifices et dressaient de nouvelles batteries pour détourner par intimidation le vieux roi d'une déclaration con-

(1) Collection Salva, tome VI : Dépêche de Moura du 2 avril 1579.

traire aux desseins du cabinet de Madrid, les affaires intérieures se compliquaient par l'aggravation des difficultés premières.

La santé du cardinal empirait de jour en jour.

L'espoir d'obtenir à Rome une dispense pour son mariage commençait à faiblir.

Dans les États, qui n'étaient pas encore entrés en séance, les députés, divisés en coteries contraires, hésitaient et ne pouvaient s'entendre.

La noblesse, les yeux fixés sur la Castille, et battue en brèche par les cédules et les profusions de Philippe II, se tournait en grande partie vers lui, bien qu'elle y mît encore certaines précautions et certaine pudeur (1).

Des représentants des bourgs et cités n'arrivaient que lentement.

Le prieur du Crato, toujours vigilant, ne s'oubliait pas au milieu de la confusion générale, requérant qu'on le relevât de son exil, pour qu'il pût venir siéger aux cortès, comme c'était son droit.

Le duc de Bragance, de son côté, ne s'endormait pas, recherchant les hommes qu'il jugeait en position de le servir, s'humanisant avec ceux qu'il avait jusques-là traités avec dédain ou hauteur et consultant sur la moindre démarche les jésuites (2).

La capitale voyant dans l'horizon assombri des indices probables de tempête, prenait ses précautions. Les habitants riches mettaient leur avoir en sûreté; les courageux

(1) Collection Salva, tome VI : Dépêche de Moura du 18 mars 1579.
Ibid.

s'approvisionnaient d'armes pour le cas où les dissensions des compétiteurs aboutiraient à un conflit (1).

Sur ces entrefaites, D. Henri, plus indisposé contre Philippe II depuis l'ambassade du duc d'Ossuna et éprouvant une légère amélioration dans sa santé, se ranimait et appelait les députés à Lisbonne pour leur ordonner d'entrer sans délai en séances et là de s'occuper avant toute chose de rédiger une lettre au Saint-Père pour lui demander au nom du royaume la dispense sollicitée et que la cour de Rome semblait peu disposée à accorder, travaillée qu'elle était sans doute par l'influence espagnole (2).

En même temps, le roi faisait appeler en secret Pedro Barbosa et le grand chancelier pour les charger d'étudier et de défendre les droits de la duchesse de Bragance.

Son plan était de tenir les cortès ouvertes le moins de temps possible, de se faire reconnaître par elles le droit de juger le procès de succession, de refréner les excès de pouvoir qu'elles voudraient se permettre et de les déclarer closes aussitôt qu'il leur aurait fait approuver son projet de nommer des régents (3).

D. Christovam suivait tous ces mouvements, prompt à opposer l'offensive à l'offensive, il n'eut pas plutôt connaissance du plan dont il s'agit qu'il se mit en mesure de l'entraver.

A son instigation secrète, quelques députés s'opposèrent à l'idée de clore les cortès avant que les noms des régents éventuels fussent connus.

(1) Collection Salva, tome VI : Dépêche de Moura du 18 mars 1579.
(2) Ibid.
(3) Ibid.

Le duc de Bragance disposait dans l'assemblée de seize voix, sans parler de celles des parents et des amis. Mais, malgré cela, Moura et Ossuna se préoccupaient bien moins de lui que de D. Antonio. Ils avaient trouvé le moyen de les rendre l'un et l'autre suspects ou odieux aux députés de Lisbonne qui, sans s'en apercevoir, faisaient les affaires de l'Espagne, entraînés qu'ils étaient par la fausse probité d'Affonso de Albuquerque, dont ils ne connaissaient pas encore la liaison avec les étrangers (1).

Les cortès se réunirent enfin, comme nous l'avons dit, et l'ouverture des séances coïncida avec les négociations de D. Christovam et du duc auprès du roi relativement à la réponse que celui-ci leur avait fait remettre.

Par ordre de D. Henri, les trois ordres se réunirent deux fois, et une vive discussion s'engagea bientôt sur le nombre des commissaires qu'il y aurait a élire pour la présentation des propositions à faire, le cardinal voulant que ces commissaires restassent à Lisbonne et que les autres membres de l'assemblée s'en retournassent chez eux, tandis que les bourgs et cités soutenaient que ce n'était pas le moment de délibérer par commissaire, et que la représentation nationale tout entière devait rester en permanence jusqu'à ce qu'elle sût quel prince elle avait à reconnaître comme héritier du trône (2).

Le roi, fort mécontent, se décida à détruire cette opposition par la racine, en menaçant les plus obstinés d'une dissolution immédiate s'ils ne cédaient pas. La menace fit son effet, et les députés, craignant que le cardinal passât

(1) Collection Salva, tome VI : Dépêche de Moura du 18 mars 1579.
(2) Collection Salva, tome VI : Dépêche de Moura du 26 mars 1579.

outre, ou peut-être avertis qu'il ne cherchait qu'un prétexte pour se débarrasser d'une assemblée mal disposée envers le prétendant qu'il protégeait, tombèrent d'accord qu'ils devaient se soumettre.

Toutefois, au lieu de nommer, selon l'ancien usage, dix commissaires seulement, on en nomma quarante: nombre que les confidents du cardinal trouvaient excessif, mais qui parut indispensable à l'opposition pour que le tiers état ne fût pas complétement annulé dans la délibération (1).

Les dispositions des cortès en cette circonstance se manifestèrent par un fait caractéristique.

Les députés des localités qui faisaient partie du fief de Bragance furent écartés de la commission Aucun d'eux n'eut l'honneur de voir sortir son nom du scrutin, coup auquel nefurent certainement pas étrangères les intrigues de Moura, et qui atteignait à la fois le mari de dona Catherine et le cardinal son protecteur.

Les cortès ne pouvaient pas exprimer plus clairement les antipathies de la nation. En présence des agents du roi catholique et en dépit de l'aversion générale contre la domination espagnole, elles n'hésitaient pas à manifester leur répugnance à voir dans le représentant de la maison de Bragance le roi national que le pays voulait.

Il est probable que le prieur du Crato contribua pour sa part à pousser les cortès à cette imprudence qui ne servit qu'à diviser de plus en plus ceux qui avaient tant besoin de rester unis à l'heure du péril (2).

(1) Collection Salva, tome VI : Dépêche de Moura du 26 mars 1579.
(2) Ibid.

L'ordre de la noblesse ne démentit pas les espérances qu'avaient conçues à son égard les agents espagnols.

Moura écrivait à Philippe que la liste des commissaires élus pour la noblesse était aussi satisfaisante que possible, vu l'exclusion de beaucoup d'amis et d'alliés du duc de Bragance, et bien qu'il en figurât encore plusieurs sur cette liste, où D. Antonio comptait aussi quelques noms dont on le disait très-sûr.

Parmi les six membres de la commission spécialement désignés pour conférer avec le souverain, deux, savoir: D. Joam de Mascarenhas et D. Diogo de Castro, appartenaient à la coterie espagnole; deux autres, D. Diogo de Sousa et D. Manuel de Portugal, ne cachaient pas leur affection pour le prieur du Crato; enfin, D. Joam Tello Martim Gonçalves da Camara, notés comme partisans de Catherine de Bragance, complétaient cette sous-commission, dont Moura envoya sans délai la liste à son maître, et en la commentant (1).

L'inconvénient de l'équilibre des influences fut pallié par l'adresse des Espagnols, lesquels, pour neutraliser la prédominance numérique des quatre noms qui leur étaient opposés, réussirent à faire nommer secrétaire un oncle de D. Christovam, Martim Correia, homme tout dévoué à l'Espagne, et qui, grâce à ses fonctions, allait avoir à toute heure accès dans le palais comme intermédiaire naturel des communications des Etats avec le roi (2).

Le cardinal et ses conseillers ressentaient tout le regret qu'on pense de la mauvaise tournure que prenait l'affaire.

(1) Collection Salva, tome VI : Dépêche du 2 avril 1579.
(2) Ibid.

Loin de trouver dans les cortès le concours dont ils avaient besoin pour faire arriver au trône une princesse si digne à tous les titres de s'y asseoir, ils avaient le chagrin de voir que l'impopularité de son mari, la jalousie des seigneurs et les manœuvres des autres prétendants, lui avaient presque entièrement aliéné les hommes, qui auraient dû être les premiers à embrasser sa cause, puisque c'était en même temps la cause de l'indépendance nationale.

Moura qui, à l'occasion, joignait l'audace à la prudence ne recula devant rien pour l'emporter.

Après avoir rempli une des feuilles signées en blanc que Philippe II avait laissées à sa disposition, il se rendit à la chambre municipale de Lisbonne, présidée par Antonio da Gama, avec qui était peut-être concertée la scène qui allait se jouer.

Arrivé à la porte, il fit demander audience au nom du roi catholique et, ayant été introduit, remit sa lettre au recteur, en lui disant de vive voix le contenu et en y apportant les commentaires qu'il jugeait utiles dans la circonstance.

Voilà par quel expédient Moura réussit à formuler en pleine municipalité et avec l'adhésion tacite des conseillers, une véritable proclamation des droits de son maître (1).

Écouté avec une bienveillance obséquieuse, l'agent espagnol se retira fort satisfait du résultat et, allant bientôt après visiter le roi, il jeta négligemment et comme par hasard au milieu de la conversation le récit de ce qui venait de se passer.

D. Henri en témoigna vivement son irritation et sa sur-

(1) Collection Salva, tome VI : Dépêche du 2 avril 1579.

prise; mais Moura répliqua tranquillement qu'il ne voyait pas le moindre inconvénient à ce que les raisons sur lesquelles D. Philippe fondait ses droits à la couronne fussent connus de tous.

Le calme de D. Christovam confondit le cardinal.

En proie à une violente colère, celui-ci envoya chercher la lettre et réprimanda la municipalité. Il réunit ensuite ses confidents, qui tous blâmèrent son indulgence (1).

A son retour du palais, l'agent espagnol écrivait à Madrid que le frère de Jean III avait gardé la lettre, ne voulant pas qu'elle fût connue, et qu'il avait l'intention de dicter lui-même la réponse. Le confident de Philippe II se félicitait de sa démarche hardie, ajoutant que le ressentiment de la cour en prouvait mieux que tout autre chose l'importance.

Dans une autre audience, à laquelle il fit appeler Moura, le cardinal renouvela ses plaintes, disant qu'il regrettait vivement la remise de la lettre à la chambre municipale, comme pouvant occasionner des troubles et des défiances.

Sans se disculper, le neveu de Lourenço Pires répliqua qu'il y aurait lieu de s'étonner qu'un monarque d'esprit si droit trouvât extraordinaire que le fils de l'impératrice Isabelle fît connaître les bases de ses prétentions et offrît au royaume les priviléges et franchises qu'il était dans sa pensée de concéder.

En revenant de cette nouvelle audience, Moura rencontra Francisco de Sá et, fidèle à son rôle, se livra à une feinte indignation, s'écriant qu'il désirait que le monde

(1) Collection Salva, tome VI : Dépêche du 2 avril 1579.

entier sût de quelle manière Son Altesse procédait, » et ajoutant que son maître à lui, aurait dû s'adresser non pas simplement à la municipalité de Lisbonne, mais à toutes les personnes de marque, à toutes les communes de la monarchie et aux trois ordres de l'État (1).

Ayant ainsi jeté le gant avec une arrogance calculée, et n'ayant pas eu de peine à découvrir que le plan concerté entre le cardinal et les favoris était de soustraire la lettre à toute publicité, afin de laisser aux ennemis de la Castille le champ libre pour mettre en circulation des mensonges et des menaces sous le couvert de prétendues copies, Moura en fit tirer des copies véritables et les répartit entre les personnes qu'il jugea les plus aptes à donner à ce curieux épisode sa véritable couleur (2).

De tous les prétendants, le prieur du Crato, comme nous l'avons déjà fait remarquer, était celui qui causait le plus d'inquiétudes à Madrid, celui que les envoyés de France et d'Angleterre courtisaient comme l'adversaire le plus sérieux à opposer au roi d'Espagne et, en même temps, comme l'homme qui par son affabilité et jusque par les circonstances semi-romanesques de sa naissance et de sa vie aventureuse, plaisait le plus aux masses, lesquelles fondaient sur son avénement de grands espérances de liberté intérieure et extérieure.

D. Christovam le connaissait; il appréciait à leur juste valeur ses qualités et ses défauts et prédisait dès le principe que D. Antonio ne se désisterait de ses prétentions que vaincu et abandonné de tous.

(1) Collection Salva, tome VI : Dépêche du 2 avril 1579.
(2) Ibid.

Habitué à éliminer tout obstacle qui embarrassait sérieusement ses pas, et décidé à unir le Portugal à son empire sans tirer l'épée, le fils de Charles-Quint, bien qu'en matière de dépenses il poussât comme Elisabeth Tudor la réserve jusqu'à la parcimonie, jugea que dans la circonstance, la véritable économie consistait dans la prodigalité. Si coûteuse que fût ici la corruption, elle devait l'être moins qu'une guerre acharnée. Philippe II n'oubliait pas d'ailleurs les victoires des Portugais au XIVe siècle, et les grandes figures du maître d'Aviz et de D. Nuno Alvares Pereira traversaient ses souvenirs.

Partant de cette idée, dont il ne dévia que par nécessité, le sombre fondateur de l'Escurial avait tracé avec précision à D. Christovam le plan à suivre et qui consistait à surexciter la haine de D. Henri contre le prieur du Crato, à détacher peu à peu de la cause de celui-ci les gentilshommes qui, soit par inclination, soit pour se venger du roi, l'avaient, dès le début, publiquement embrassée ; enfin, à aggraver les rivalités qui avaient rendu adversaires et plus tard ennemis jurés D. Antonio et le duc de Bragance.

En opposant l'un à l'autre les prétendants portugais pour les affaiblir par leurs dissensions mutuelles, Philippe II calculait que s'il fallait en venir à l'extrémité d'une lutte armée, il ne trouverait finalement devant lui que le moins redoutable des deux. Le mari de Dona Catherine, incapable de toute résolution énergique, en même temps que dévoré de jalousies mesquines, était, en effet, beaucoup plus homme à plier sous le joug espagnol qu'à défendre le trône national, en risquant pour un intérêt qui ne

lui était pas personnel, son titre de duc, les immenses domaines de sa maison et les petites prétentions de préséance dont il ne se départit jamais, pas même au moment ou il s'inclinait en sujet soumis devant l'usurpateur des droits de sa maion.

Le roi d'Espagne mettait d'autre part à profit toute occasion de tenter la fermeté du prieur du Crato, se montrant disposé à récompenser celui-ci généreusement et à l'élever aux plus hautes positions s'il consentait à le reconnaître, lui, Philippe II, pour roi et à s'unir à l'Espagne contre le parti de la fille de D. Duarte.

Moura, aussi peu scrupuleux que son maître et non moins habile que lui à trouver le côté fragile et vulnérable des consciences, s'était chargé de la négociation et s'y prit si adroitement qu'il fut sur le point de réussir.

Son premier soin fut de détacher le marquis de Villa-Real de D. Antonio, et cette séduction lui coûta moins qu'il ne le croyait.

Il y eut échange de présents d'amitié et de lettres entre la reine d'Espagne et la marquise. Le roi catholique ouvrit ses coffres et Villa-Real, reconnaissant, ou, pour dire plus vrai, cédant aux instances de D. Jorge de Noronha son cousin, s'engagea, moyennant une grosse indemnité, à trahir la patrie et l'honneur en ouvrant aux Espagnols les portes des bourgs et châteaux qu'il possédait sur la frontière (1).

La victime de tout fut le prieur du Crato. Croyant toujours au dévouement du gentilhomme transfuge, il lui con-

(1) Collection Salva, tome VI : Dépêche de Moura du 14 mars 1579. Lettre de Philippe II du 23 juin suivant.

fia peu après les pièces justificatives sur lesquelles il fondait ses prétentions, et lui demanda un avis sincère là-dessus, afin de persévérer si ces justifications étaient fondées, ou de se désister si elles paraissaient insuffisantes.

Le marquis n'eut pas honte de révéler ces amicales confidences. Les pièces dont il s'agit passèrent immédiatement de ses mains dans celles de Moura, et la réponse fut concertée entre les deux, ensuite de quoi Villa-Real conseilla au prieur d'abandonner ses prétentions et de se rallier prudemment aux propositions qui lui étaient faites de Madrid (1).

En mentionnant cet acte inqualifiable avec la froideur d'un homme blasé sur le spectacle de toutes les bassesses, l'agent de Philippe II ajoutait qu'il avait pris ses mesures pour que, de tous côtés, le même conseil arrivât aux oreilles du fils de l'infant D. Luiz.

Abusé par ses amis les plus intimes, et recevant finalement d'un légiste renommé de Coïmbra (probablement acheté), une consultation qui ne lui laissait pas d'illusion sur le peu de fondement de ses droits, D. Antonio faiblit, hésita et donna aux agents espagnols l'idée qu'il était disposé à transiger avec son oncle, lequel lui dépêcha des émissaires (2).

Du reste, D. Christovam ne crut jamais à la bonne foi du prieur et ne cessa d'avertir son maître que D. Antonio

(1) Collection Salva, tome VI : Dépêche de Moura du 26 mars. D. Jorge, bien que très-jeune, dominait le marquis. Les places que celui-ci s'engageait à livrer étaient celle d'Alcoutim, limitrophe de Tuy, et celle d'Almeida, faisant face à Ciudad-Rodrigo.

(2) Dépêche de Moura du 26 mars.

avait deux visages et deux langages, et que, s'il feignait de se rapprocher de la Castille lorsqu'il voyait diminuer ses chances, il s'en détournerait dès que la fortune lui sourir ait de nouveau.

Tandis que la question se compliquait ainsi de plus en plus, les cortès tenaient leurs séances et D. Henri poursuivait l'exécution du plan tendant à exclure le roi catholique et D. Antonio.

L'ambassade du duc d'Ossuna et la remise publique de la lettre de Philippe II à la municipalité de Lisbonne avaient encore, nous l'avons dit, eu l'antipathie du vieux roi. Chaque jour plus opposé aux ambitieux desseins de l'Espagne, il se jeta entièrement dans les bras du parti de la duchesse de Bragance et n'épargna rien pour le faire triompher.

Mais, comme on l'a vu, les cortès, tout en partageant les répugnances de D. Henri envers la domination étrangère, ne s'associaient pas à sa prédilection pour la fille de l'infant D. Duarte, bien plus par éloignement du duc que par mauvais vouloir contre la princesse.

Depuis qu'elles étaient réunies, elles gaspillaient leur temps en discussions stériles, au milieu desquelles les amis des divers prétendants avaient peine à démêler les partisans de la Castille, de la maison de Bragance ou du prieur de Crato.

Le cardinal, informé de la perplexité de l'assemblée et de l'opposition que rencontraient les droits de sa nièce, se consulta avec ses ministres sur le moyen de biaiser avec des résistances qu'il n'osait pas combattre. Les avis entendus, il jugea que le mieux serait d'insister sur l'opportunité

de son mariage et de presser autant que possible la décision du Saint-Siége, retardée par les efforts de D. Juan de Zuniga et du parti espagnol.

Pour donner à l'affaire une impulsion décisive, le roi fit venir séparément au palais les députés les plus influents et communiqua à chacun d'eux sous le sceau du plus grand secret, ses résolutions.

Tous les députés y adhérèrent, et il fut arrêté qu'aucun des prétendants ne serait pour le moment désigné comme héritier, que le frère de Jean III serait juge de la question de succession, et que sa décision ne serait pas rendue publique tant qu'il régnerait (1).

Cette solution, la pire que pût recevoir un si épineux problème, renfermait le germe de toutes les discordes. Le châtiment ne se fit pas longtemps attendre pour les imprudents qui l'avaient approuvée et pour la nation qui, au moment décisif, déclinait ainsi la responsabilité du choix.

Encouragé par son succès sur ce point, D. Henri s'occupa d'emporter le second, en proposant aux États d'agir dans le plus bref délai auprès du Souverain-Pontife, pour que celui-ci voulût bien mettre fin aux inquiétudes et aux périls du royaume en accordant la dispense sollicitée pour le mariage.

Les cortès y consentirent encore plutôt par complaisance pour le vieux roi que par confiance dans l'efficacité du projet. L'ordre de la noblesse élut en conséquence D. Duarte de Castello Branco pour aller, en qualité d'am-

(1) Manuscrit de l'académie royale des sciences de Lisbonne : *Mémoires du règne du roy Henry*, fol. 62 v. — Dépêches de Moura du 18 mars et du 11 avril 1579.

bassadeur extraordinaire à Rome, exposer au vicaire du Christ le vœu de la nation.

Cette élection n'eut pas lieu du reste sans débat, les uns voulant qu'il y eût deux ambassadeurs au lieu d'un, les autres témoignant leur surprise de ce qu'on ne nommât pas un personnage de plus d'autorité, et un grand nombre soutenant que le mieux serait de dépêcher immédiatement à Rome un courrier à franc étrier, en réservant pour plus tard l'ambassade solennelle (1).

D'autres affaires d'importance vinrent bientôt détourner l'attention.

La première qui fut soulevée justifiait bien l'ardeur des controverses auxquelles elle donna lieu. Il s'agissait de déterminer la forme d'après laquelle on procéderait à la nomination des régents auxquels serait déférée l'administration du pays dans le cas où le roi mourrait sans postérité et des juges auxquels serait déférée la question de succession, si D. Henri ne parvenait pas à la résoudre.

Après de violentes contestations entre celui-ci et les cortès, on s'arrêta à un expédient qui, en ne donnant raison à aucune des deux parties, semblait les satisfaire toutes les deux.

Les États dressèrent une liste de quinze noms, sur laquelle le cardinal devait désigner au choix cinq régents.

Cette transaction ne mit pas entièrement fin aux dissidences.

Par zèle ou par méfiance, quelques députés demandèrent

(1) Manuscrit et dépêche du 11 avril cités précédemment.

la publication des noms des cinq régents et leur reconnaissance solennelle par les cortès.

Le même système prévalut relativement à la nomination des juges. Le roi en désigna onze, sur une liste de vingt-quatre noms présentée par les cortès (1).

Du fond de son palais, Philippe II jetait un regard vigilant sur les intrigues, les dissentiments, les factions qui déchiraient le Portugal.

Dans sa main, les hommes d'État et les armées étaient de simples instruments, dont il usait sans scrupule ou qu'il sacrifiait sans remords, se servant impitoyablement des premiers jusqu'à les faire succomber à la tâche de fatigue ou de dégoût, par exemple, D. Juan d'Autriche et Alexandre Farnèse, et des autres comme d'un moyen prompt, bien que cruel, de réaliser ses projets ambitieux.

A mesure que les difficultés croissaient, le roi catholique, qui s'entendait à utiliser les aptitudes individuelles, dépêchait à Lisbonne quelques-uns des agents qu'il avait auprès de lui.

Le premier qui partit fut Fr. Fernando de Castillo, dont la mission, comme on l'a vu, finit avec l'ambassade relative au mariage du cardinal.

Membre de la junte constituée, pour donner son avis sur les affaires de Portugal, cet habile agent n'avait pas, on le devine, perdu son temps en Portugal et s'en retournait beaucoup mieux au fait des hommes et des choses.

Guardiola vint l'y remplacer peu après. Il était envoyé pour servir de conseil au duc d'Ossuna et à Moura dans les

(1) Manuscrit cité plus haut, fol. 63 v.

questions de droit, et arriva à Lisbonne précédé de la plus importante réputation.

D. Pedro Giron, qui, à ce qu'il paraît, avait contribué à ce choix, s'en repentit bientôt en s'apercevant que son protégé, fort bon homme et doué d'une excellente mémoire pour retenir les textes juridiques, ignorait tout en dehors de sa sphère. L'inculture de son style et de son esprit se manifesta bientôt au point que son Mécène en fut lui-même effrayé.

Guardiola, dont le duc avait rêvé de faire un diplomate, se montra ce qu'il était, c'est-à-dire un légiste blanchi dans les formalités de la procédure. Pour compléter la peinture du triste assesseur qu'il avait demandé ou qu'on lui avait envoyé, Ossuna écrivait à Antonio Pérès que le pauvre jurisconsulte, se défiant de lui-même et de sa plume, avait amené comme rédacteur un sien neveu, sot et malicieux, qui l'accompagnait partout en se moquant de sa crédulité et lui arrachant sans peine tous ses secrets (1).

Averti par cette lettre du danger, Philippe II s'empressa d'y porter remède,

Ne voulant se fier qu'aux rapports verbaux de son confident Moura, il lui dépêcha l'ordre de revenir sans délai. Il décidait en même temps l'envoi à Lisbonne de deux autres membres de la junte consultative des affaires de Portugal, Rodrigo Vasquez et le docteur Molina, en les munissant de toutes les instructions secrètes qui entraient dans son plan.

Moura quitta Lisbonne en avril 1579, et, peu de jours

(1) Collection Salva, tome VI. Lettre du duc d'Ossuna du 30 mai 1579.

après, il exposait minutieusement à son maître, à Aranjuez, l'état des choses en indiquant les moyens qu'il jugeait les plus opportuns pour surmonter les obstacles signalés dans sa correspondance (1).

Le départ du neveu de Lourenço Pires fut beaucoup fêté par les ennemis de la Castille. D. Henri, ses ministres et les partisans de la maison de Bragance ne dissimulaient pas la joie que leur causait l'absence de l'homme qu'ils redoutaient le plus. Dans leur légèreté et leur vanité, ils attribuaient ce départ à des causes purement imaginaires, répandant le bruit que Moura était tombé en défaveur pour avoir osé remettre la lettre de Philippe II à la municipalité de Lisbonne sans l'autorisation du cardinal.

Ces illusions eurent un triste réveil.

Le fils de Charles-Quint, comme s'il devinait à distance les folles espérances de ses adversaires, apprenait le 18 mai au duc d'Ossuna la splendide récompense qui venait de reconnaître les services de D. Christovam. Philippe II le nommait son ambassadeur ordinaire en Portugal, et annonçait, en exaltant son zèle et sa capacité, son retour immédiat à Lisbonne, retour véritablement triomphal. Le départ de Vasques et de Molina, ajoutait le monarque, devait suivre de près celui de Moura.

Dans les instructions secrètes dictées à son confident, Philippe II insistait principalement sur la nécessité de presser son oncle de le reconnaître pour successeur en lui faisant prêter serment en cette qualité, et Moura avait ordre de représenter au vieux roi à quels dangers, à

(1) Collection Salva, tome VI. Dépêches des 14, 15 et 21 avril 1579.

quels embarras celui-ci s'exposait en ajournant cette décision.

Dans les pleins pouvoirs qu'il donnait au duc d'Ossuna et à D. Christovam, Philippe II les autorisait à faire en son nom, tant aux seigneurs et aux principaux gentilshommes qu'aux bourgs et cités, toute offre de grâces et priviléges que les deux envoyés jugeraient nécessaires, s'engageant à faire honneur à leurs promesses comme si elles émanaient de lui-même (1).

Par un autre acte de même date, le roi catholique s'obligeait solennellement à confirmer les libertés et franchises jurées au profit du royaume par Emmanuel en 1499. En faisant spontanément cette large concession, Philippe II avait en vue de vaincre les défiances et les répugnances tant des cortès que des personnes indifférentes à la lutte des partis, mais désireuses de voir la nation respirer librement de tant de revers et de tant d'inquiétudes (2).

Nous donnerons en temps et lieu une idée succincte des promesses par lesquelles le fils de l'impératrice Isabelle chercha à désarmer les antipathies contre la domination étrangère. Il est probable que le nouvel ambassadeur n'était pas étranger à la rédaction d'un si important diplôme, comme il ne le fut certainement pas aux grands résultats que sa publication produisit.

En s'éloignant de Madrid comblé d'honneurs et de louanges, Moura allait reprendre à Lisbonne, et avec un

(1) Collection Salva, tome VI : Instructions datées d'Aranjuez, 24 mai 1579. — Pleins pouvoirs donnés à la même date au duc d'Ossuna et à D. Christovam de Moura.

(2) Collection Salva, tome VI, page 376.

surcroît d'importance, sa première position, au grand désappointement de ses rivaux espagnols, qui avaient vu de mauvais œil sa rapide élévation, et à la grande stupeur de ses ennemis portugais, que sa retraite avait enorgueillis et que son retour allait confondre (1).

Outre la mission ostensible qu'il lui avait donnée, le roi d'Espagne confiait à l'habileté de D. Christovam certaines négociations confidentielles.

Celui-ci devait s'aboucher avec le confesseur Léon Henriques, le grand chambellan Francisco de Sa, l'archevêque de Lisbonne et D. Joam de Mascarenhas, c'est-à-dire avec les membres les plus influents du conseil intime de D. Henri, et leur lire ses instructions secrètes, dans le cas où il ne réussirait pas à agir directement sur l'esprit du cardinal (2).

Il avait ensuite à distribuer, selon l'opportunité, trente nouvelles cédules en blanc, avec faculté de promettre aux gentilshommes la révocation de la *loi mentale*, et aux seigneurs terriens le bénéfice de juridictions analogues à celles de Castille, concessions exorbitantes qui mettaient tout à la fois en jeu les ressorts de la cupidité et ceux de l'ambition.

Moura était autorisé à gagner par l'appât de nouveaux titres les personnes qui par leur importance mériteraient cette honorifique exception ; il devait cependant éviter de provoquer toute jalousie, toute haine qui ne seraient pas compensées par les conquêtes correspondantes.

(1) Collection Salva, tome VI : Correspondances de mai et juin 1579.
(2) Collection Salva, tome VI : *Memorial de advertencias* (instructions) pour D. Christovam de Moura, en date du 24 mai 1579.

Il était en outre chargé de s'entendre avec la duchesse d'Aveiro, sœur du duc d'Ossuna, sur le meilleur moyen de gagner à la cause espagnole la citadelle et le port de Sétubal, dans le cas où la question de succession serait vidée par les armes, et de tenter, pour la même hypothèse, la fidélité du gouverneur de la tour de Saint-Julien, qui défend la barre du Tage (1).

Relativement au rachat des prisonniers, la grande préoccupation du moment, vu le grand nombre de familles que la captivité privait de leurs soutiens, le nouvel ambassadeur avait pour instructions, en cas de mort du vieux roi, de promettre en général une forte somme pour la libération des captifs pauvres, et, si celui-ci continuait à vivre, de suborner par des offres d'argent, pour cette destination pieuse, les personnes capables de payer la générosité du roi d'Espagne en véritable dévouement.

Philippe II ne dissimulait pas non plus la tactique à suivre pour amener la maison de Bragance à des concessions.

D. Theotonio, cinquième fils du duc D. Jaime, et de sa femme D. Joanna de Mendonça, avait quarante-neuf ans et occupait, depuis le mois de décembre 1578, le siége archiépiscopal d'Evora.

Sa vocation religieuse était ardente et solide ; mais il avait peu d'esprit et de discernement.

Touché par l'éloquence des premiers prêcheurs de la compagnie de Jésus, il avait échangé contre l'humilité d'une cellule les pompes de la vie de cour, endossant cette

(1) Collection Salva, tome VI : *Memorial de advertencias* (instructions) pour D. Christovam de Moura, en date du 24 mai 1579.

robe de jésuite qui devait plus tard orgueilleusement primer la pourpre des princes de l'Église (1).

Pour l'arracher à la vie contemplative, il fallut que les plaintes de son frère, D. Theodosio, et les efforts de Jean III, décidassent Ignace de Loyola à l'appeler à Rome afin de le délier de son vœu et de le rendre au siècle.

Mais, en quittant malgré lui le cloître, il garda en son cœur fidélité à l'institut. En perdant le nom de jésuite, il conservait le souvenir de sa chère cellule, et allait en chercher l'image à Salamanque, où il séjourna quelque temps, constamment occupé de lectures et de correspondances spirituelles.

Sainte Thérèse, qui résidait alors à Ségovie, saint Charles Borromée, archevêque de Milan, le cardinal Gabriel Paleoto, et Fr. Bartholomeu dos Martyres étaient les confidents de ses scrupules, de ses opinions et de ses œuvres de charité.

Toujours est-il qu'à peine revêtu de la robe épiscopale, et tout en gardant aussi vif que par le passé son amour de Dieu et du prochain, il parut considérer avec moins de dégoût les grandeurs mondaines, et que l'humilité dont il avait donné tant de preuves ne l'empêcha pas de lever les yeux vers le cardinalat, peut-être pour céder aux instances du duc son neveu (2).

Le roi catholique, informé par D. Juan de Zuniga des démarches faites pour obtenir la barette à D. Theotonio, vit là un expédient, et, tandis que d'un côté il envoyait à Rome l'ordre d'entraver la nomination, il avertissait de

(1) *Historia genealogica da casa real*, tome v, liv. vi, chap. xii.
(2) Collection Salva, tome vi.

l'autre D. Christovam de profiter de l'occasion pour ébranler le prélat en stimulant ses désirs et en lui promettant l'appui de la Castille (1).

L'artificieux monarque espérait réduire ainsi à sa dévotion le nouvel archevêque et peser en même temps sur l'esprit du vieux roi, qui le protégeait, comme sur celui du duc et de la duchesse, lesquels ne pouvaient pas être indifférents au succès de la sollicitation.

Pour achever de gagner la duchesse et son mari au projet d'union des deux couronnes, D. Christovam était, d'autre part, autorisé à abonder dans leurs idées ambitieuses, en faisant luire à leurs yeux la perspective du mariage du prince d'Espagne avec une de leurs filles (2).

Enfin, prévoyant le cas où Moura, en reparaissant à Lisbonne, n'y retrouverait pas le cardinal vivant, ce que les dernières nouvelles faisaient craindre, Philippe II indiquait au nouvel ambassadeur la marche qu'il aurait alors à suivre vis-à-vis du conseil de régence (3).

Sûr de l'habileté de son envoyé, Philippe II lui confiait, en terminant, le soin de continuer et de mener à bonne fin les ténébreuses négociations engagées pour grossir les rangs des partisans de l'Espagne.

Moura devait garantir au docteur Antonio da Gama une pension ecclésiastique de quatre cents ducats, que celui-ci demandait au nom de son fils, et deux autres pensions, de deux cents ducats chacune, au jurisconsulte Diniz Filippe et à Nuno Alvares Pereira, qui les sollicitaient sous un prétexte analogue.

(1) Collection Salva, tome VI : Instructions en date du 24 mai 1579.
(2) Ibid.
(3) Ibid.

Dona Lourença de Tavora, femme de Joam de Saldanha, eut, de cette fois, une gratification de deux mille ducats, et diverses personnes plus obscures, mais non moins vénales, reçurent d'autres présents en argent sous la promesse, soit tacite, soit expresse, de trahir la patrie en livrant les places dont la défense leur était commise ou en révélant les secrets qui leur étaient confiés (1).

Muni de ces pouvoirs et décidé à en user sans scrupule, D. Christovam arriva, le 30 mai, à Lisbonne où sa réapparition causa grand émoi aux partis qui repoussaient le roi catholique.

D. Henri passait pour agonisant. Miné par une fièvre lente, affaibli tout à la fois par les ans et la maladie, il semblait devoir, d'un moment à l'autre, fermer les yeux pour toujours.

La veille même de l'arrivée de Moura, il était tombé dans un tel état de prostration que le duc d'Ossuna, persuadé qu'il ne passerait pas la nuit, avait pris ses précautions en conséquence; mais il survint une amélioration qui, en se maintenant, donna au vieux roi la fausse croyance que sa dernière heure était encore éloignée (2).

Au milieu de la perturbation causée par l'état de D. Henri, le nouvel ambassadeur ne perdit pas son temps, et, à peine reposé des fatigues du voyage, il se mit adroitement à l'œuvre.

Dans le premier rapport qu'il envoya à Madrid, il faisait un tableau exact de la situation et insistait pour le prompt

(1) Collection Salva, tome VI : Instructions en date du 24 mai 1579.
(2) Collection Salva : Dépêche de Moura du 30 mai 1579.

départ de Vasques et de Molina, dont il jugeait les services indispensables.

Il ajoutait que les cortès, mettant un terme à leurs hésitations, venaient de désigner les quinze personnes entre lesquelles le cardinal avait à tirer cinq régents, et qu'elles allaient procéder à la formation de la liste sur laquelle devaient être choisis les juges. D. Henri triomphait donc des résistances qui l'avaient entravé au début, et tout faisait supposer que les Etats se sépareraient sous peu de jours (1).

Moura s'était empressé de demander audience au roi pour le complimenter de la part de Philippe II. Selon ses instructions, le nouvel ambassadeur se borna, dans cette première audience, à insister sur l'opportunité d'un accommodement avec le Maroc. D. Henri exprima quelques froids remerciements sur l'intervention de la Castille, sans dissimuler toutefois qu'il jugeait cette intervention peu sincère.

Soit avec préméditation, soit involontairement, il laissa percer dans ses paroles le soupçon que l'Espagne, au lieu de hâter la délivrance des captifs, pourrait bien l'entraver afin d'exploiter la misère et les larmes de leurs familles, et y recruter des partisans par des dons et des promesses (2).

Moura attribua ces défiances à la compagnie de Jésus et s'attacha à les détruire.

En attendant, il ne pouvait pas oublier que lui-même avait donné le conseil de ne pas permettre à Pedro Venegas, envoyé en Afrique, de briser indistinctement les chaînes

(1) Collection Salva : Dépêche de Moura du 30 mai 1570.
(2) Ibid.

de tous les prisonniers d'Alcacer. Beaucoup d'entre eux, avait dit le ministre, étaient hostiles aux droits du roi d'Espagne et oublieraient ses bienfaits pour aller grossir les partis de ses adversaires, et, quant aux autres, il serait prudent de leur faire baiser la main qui les délivrerait au lieu de leur faire retrouver la liberté en vertu des clauses d'un rachat général (1). Philippe II s'était rendu à l'avis, et Venegas jouait en Barbarie le rôle tracé par D. Christovam. Il n'était donc pas étonnant que le secret eût transpiré et que les jésuites, toujours bien informés, eussent pénétré les ténèbres de la politique espagnole (2).

Moura n'accorda d'ailleurs qu'une attention secondaire à cet incident. Des soins plus urgents étaient venus l'en distraire.

A peine entré en convalescence, le cardinal avait convoqué les trois ordres au palais pour le 1er juin au soir, et, en recevant la double liste des candidats proposés pour les fonctions de régents et de juges, il avait ordonné à Miguel de Moura, de son conseil, d'exposer l'objet de la convocation. Le secrétaire donna alors lecture d'un papier où il était dit que pour assurer le repos du royaume, au cas où le roi décéderait sans postérité, les députés du tiers, du clergé et de la noblesse devaient s'obliger par serment solennel à ne reconnaître, comme souverain des possessions portugaises, que le prince auquel serait déférée, par jugement, la couronne; le tout sous peine de trahison et de félonie, devant être réputé ennemi de la patrie quiconque

(1) Collection Salva, tome VI : Dépêche de Moura du 8 juin
(2) Ibid.

élèverait la voix ou prendrait parti en faveur d'un autre prince (1).

Les députés avaient également à s'engager dans la même forme et sur les saints Évangiles à combattre, par tous les moyens en leur pouvoir et jusqu'à ce que le triomphe de la loi fût assuré, tout prétendant qui tenterait, soit par la voie des armes, soit par tout autre moyen illicite, d'arrêter l'effet de la décision légale.

Les cortès devaient enfin jurer obéissance aux régents et défenseurs du royaume qui seraient désignés par le roi sur la liste proposée par elles, comme aussi s'obliger à respecter la sentence émanant des juges nommés par D. Henri pour décider la question de succession dans le cas où il ne la résoudrait pas lui-même de son vivant.

La formule du serment ayant été lue à haute voix par le secrétaire, l'ordre du clergé fut le premier qui le répéta, chaque député posant à tour de rôle la main sur le missel et signant ensuite l'acte. L'archevêque de Lisbonne, D. Jorge de Almeida, parla au nom de tous.

Vint ensuite le tour de l'ordre de la noblesse, au nom de qui parla D. Diogo de Castro. Le vieux Affonso de Albuquerque, en sa qualité de député de Lisbonne, se présenta pour les communes du royaume, et ferma la cérémonie en s'écriant : « Ainsi le jurons-nous. »

Etaient présents à titre de témoins, le docteur Simon Gonçalves Preto, grand chancelier; les juges de la cour suprême, Gaspar de Figueiredo, Paulo Affonso, Pedro

(1) Fr. Bernardo da Cruz : *Chronica de el-rei D. Sebastiam*, chap. CIII. — Collection Salva, tome VI, page 427. — *Historia genealogica da casa real*. Provas, tome III, page 421.

Barbosa et Jeronymo Pereira de Sá, le chancelier de la cour de *supplication*, Gaspar Pereira et le chancelier de la cour civile, Jorge Lopes (1).

En liant la volonté des cortès à la sienne, en faisant de son caprice de chef absolu la loi de l'avenir, le vieux roi s'était préoccupé d'assurer le repos de ses derniers jours.

La nation abdiquait avec soumission dans ses mains les droits qu'elle avait eu d'abord la velléité de défendre. Elle consentait à ce que, même du fond du sépulcre, un monarque incapable d'inspirations élevées et résolues, continuât la triste dictature qu'il avait assumée au milieu des malheurs publics.

D. Henri mort, son ombre allait encore régner sous le prête-nom des régents et des juges de son choix. Par une inexcusable légèreté ou peut-être par l'effet de la lèpre de corruption qui envahissait l'époque, les trois ordres avaient accepté ces monstrueuses conditions; ils avaient lié les mains de la nation et tourné le dos à l'avenir, pour fixer leurs regards sur le couchant, comme si, des ténèbres où allait disparaître ce triste règne, pouvait surgir la radieuse aurore qui illumina l'époque de Jean Ier. Les conséquences de cette grossière erreur ne tardèrent pas à se produire.

Indépendamment de la manie de tout ramener à soi, D. Henri avait eu pour mobiles, dans ses tortueux expédients, les deux passions qui, avec le fanatisme religieux, exerçaient le plus d'influence sur son esprit.

Aveuglé par sa haine contre le prieur du Crato, en qui il

(1) Fr. Bernardo da Cruz : *Chronica de el-rei D. Sebastiam*, chap. CIII. — Collection Salva, tome VI, page 427. — *Historia genealogica da casa real*, tome III, page 421.

avait cessé de voir le fils de l'infant D. Luiz pour redouter et détester en lui l'infatigable ennemi de son autorité; entraîné, d'un autre côté, par sa vive affection pour Catherine de Bragance, à qui il désirait tant encore, à cette époque, assurer la couronne, le cardinal s'était imaginé qu'en liant les consciences devant Dieu par le serment dicté aux États, il refrènerait plus aisément la convoitise de Philippe II, dès lors averti qu'il avait contre lui la grande majorité de la nation et les ambitieuses impatiences de D. Antonio, lequel, s'il réussissait à armer en sa faveur quelques bandes de gens du peuple, ne pourrait certes, ayant contre lui la noblesse, le clergé et les principales localités du royaume, supplanter la maison de Bragance, appelée au trône en vertu d'un jugement.

Pour rendre plus plausible sa feinte impartialité, D. Henri requit, dans la matinée du 4, le duc de Bragance de venir prêter par devant lui serment d'obéissance aux futurs régents et juges.

La cité de Lisbonne, représentée par Manuel Telles Barreto, un de ses échevins, accomplit dans l'après-midi la même formalité (1).

Dans la pensée du monarque, tous ces détours tendaient à disculper les violences qu'il méditait contre le prieur du Crato. Avant de citer celui-ci pour qu'il prêtât serment à son tour, il voulait que l'exemple d'un puissant compétiteur et la soumission de la capitale lui enlevassent tout prétexte et tout faux-fuyant.

(1) Fr. Bernardo da Cruz : *Chronica de el-rei D. Sebastiam*, chap. CIV. — Collection Solva, tome VI, page 427. — *Historia genealogica da casa real*, tome III, page 425.

De fait, D. Antonio ne pouvait obéir ici qu'à la contrainte. Le coup était surtout dirigé contre lui qui ne pouvait voir dans son oncle et dans les personnages qu'il plairait à celui-ci de désigner, que des adversaires ou des ennemis.

Il lui fallait pourtant obéir; un refus, en un moment pareil, eût été funeste à sa cause. Sollicité par des appels pressants, il partit de Punhete, et mettait à peine pied à terre, que les émissaires du roi vinrent le chercher pour le conduire au palais.

On disait qu'il avait préalablement exigé qu'Ossuna et Moura, comme fondés de pouvoirs de Philippe II, prêtassent aussi serment; mais si telles étaient réellement ses idées, on ne lui laissa ni le temps ni la liberté de les manifester.

Il se trouva en présence d'un maître offensé et vindicatif, qui lui intima sévèrement et sans admettre la moindre hésitation, de répéter la formule signée par le mari de l'infante Catherine et par l'ordre de la noblesse.

C'est en vain que le prieur demanda au moins quelques minutes de répit pour être entendu; c'est envain qu'il essaya de protester contre cette contrainte; la voix du monarque étouffa la sienne, et il dut enfin céder (1).

Mais, revenu à lui, quoique toujours fort troublé, il ne laissa pas que d'envoyer le jour même au nonce Alexandre Frumento, un écrit par lequel il déclarait que son serment lui avait été arraché par intimidation, et où il se plaignait de la coercition exercée sur lui, pour lui faire promettre

(1) Fr. Bernardo da Cruz : *Chronica de el-rei D. Sebastiam*, chap. CIV.

obéissance à des juges qu'il savait avoir d'avance pour mission de méconnaitre ses droits (1).

Le nonce accepta la protestation. Le cardinal inscrivit cette nouvelle offense entre les mortelles injures qu'il reprochait au prieur, et s'en fit une excuse pour renouveler ses persécutions contre celui-ci. De son côté, D. Antonio ne lui épargnait ni déplaisir ni frayeur.

Les rigueurs du roi furent blâmées, non-seulement par les amis du prieur, mais encore par des personnes indifférentes aux intrigues des partis.

La décision inspirée au monarque ne fut pas non plus du goût de beaucoup de gens. On y voyait trop clairement l'intention de sacrifier à la duchesse de Bragance des prétentions et des droits, dont l'appréciation aurait dû émaner, sous peine d'exciter des défiances et des murmures, d'une sentence juridique.

Les agents de Philippe II hésitaient entre les avantages et les inconvénients du serment imposé aux États, et D. Christovam, écrivant à son maitre, ne cacha pas sa perplexité à cet égard.

Si d'un côté, disait-il, il trouvait opportun que les sujets fussent enchaînés par des liens religieux, il jugeait de l'autre souverainement périlleux que la destinée du royaume dépendît d'un prince qui ne cachait ni sa sympathie pour un des prétendants, ni sa partialité contre les autres.

La seule chance favorable que notât ici l'ambassadeur

(1) Fr. Bernardo da Cruz : *Chronica de el-rei D. Sebastiam*, chap. CIV. — D. Antonio prêta serment le 13 juillet 1579. — *Mémoire du règne du roy Henry*, fol. 65 v. et 66.

se réduisait à une éventualité plus que douteuse. L'obligation du serment s'étendant au duc de Bragance et au prieur du Crato, les futurs régents dans le cas où le roi mourrait sans avoir désigné son successeur, pourraient-ils refréner les impatiences populaires en obligeant les deux rivaux à se taire et le pays à attendre la décision ?

Moura ne le croyait pas, il se plaignait amèrement de ses amis des cortès, auxquels il avait signalé vainement les écueils qui menaçaient de toute part la cause du roi catholique.

La réponse ou plutôt l'excuse que lui donnaient ces amis, n'était pas non plus de nature à le tranquilliser. Ils expliquaient leur subite soumission aux volontés du roi par les dissensions survenues au sein de l'assemblée et qui, les mettant en défiance les uns vis-à-vis des autres, leur avaient fait révéler à D. Henri les secrets les mieux gardés.

En tout cas, faisaient observer les adhérents de la Castille, le remède était aisé et ne dépendait que de Philippe II. Il suffisait que celui-ci récusât comme suspects les juges qui ne lui paraîtraient pas disposés en sa faveur (1).

Dans le langage des défenseurs de D. Antonio perçaient des défiances analogues. Ils trouvaient, et non sans motif, que la pensée de D. Henri à leur égard n'était que trop manifeste. Entre les craintes que lui inspirait la résistance de l'Espagne et le désir d'ouvrir le chemin du trône aux Bragance, le cardinal n'avait qu'une préoccupation : évincer le prieur du Crato, en le traitant plutôt comme ennemi que comme prince et comme proche parent.

(1) Collection Salva, tome VI : Dépêche de Moura du 8 juin 1579.

CHAPITRE III

LUTTES ET DISSIDENCES DES PORTUGAIS

JUSQU'A LA MORT DE D. HENRI

Négociations entre D. Antonio et Philippe II. — Sentence contre la légitimité du prieur. — D. Henri penche vers la Castille. — Conférences entre les ministres portugais et les envoyés espagnols. — Propositions des premiers. — Pauvreté, ruine et misère du Portugal. — Politique extérieure : la France, l'Angleterre et Rome. — Nouvelles rigueurs contre D. Antonio. — Accord pour l'union des deux couronnes. — Cortès d'Almeirim. — Messages, dissidences au sein des Etats. — Mort du roi.

La nouvelle des résolutions des cortès et de l'élection des juges et régents, arriva promptement à Madrid. Philippe II expédia aussitôt à Lisbonne les ordres et les instructions que requéraient les circonstances, et fidèle à son système favori, recommanda à D. Christovam de Moura de n'épargner ni promesses ni démarches pour gagner les hommes que la confiance du vieux roi et le vote des cortès venaient d'investir des épineuses fonctions de régents et

d'arbitres de la paix et de la guerre, durant un interrègne dont les progrès de la maladie de D. Henri faisaient de plus en plus pressentir l'approche.

D. Christovam fut prompt à obéir. Brisant le sceau du mystère si recommandé par D. Henri, il envoyait à son maître la liste secrète des personnages élus avant même que celui-ci lui eût adressé ses dernières instructions (1).

Si cachées et si subtiles que fussent les manœuvres de la Castille, ses adversaires ne les perdaient pas cependant de vue.

Le soupçon qu'une infidélité avait révélé les noms des des juges et régents prit de la consistance, et, fortifié par les indiscrétions de quelques-uns des complices du cabinet de Madrid, en vint à causer une émotion véritable.

Les ministres du cardinal furent accusés de perfidie; les cortès elles-mêmes, qui étaient à la veille de la clôture, n'échappèrent pas à de véhémentes censures, et plusieurs commissaires de la noblesse et du tiers-état, désignés par la clameur publique comme traîtres et vendus, se lavèrent fort mal de cette accusation, corroborée aujourd'hui par des documents (2).

La cité de Lisbonne, alors très-portée pour le prieur de Crato, résolut de combattre vigoureusement les actes des partisans de la Castille.

Deux maîtres artisans, le cordonnier Martim Fernandes et le potier Antonio Pires, délégués par le peuple de la capitale, se rendirent au couvent des Carmes, où se réu-

(1) Collection Salva, tome VI : Dépêche de Moura du 25 juin 1579.

(2) *Memoires du regne du roy Henrq*, fol. 66 v. et 77. — Manuscrit de l'académie des sciences de Lisbonne.

nissait la noblesse et, dans une sortie plus rude qu'éloquente, n'hésitèrent pas à démasquer l'immonde corruption qui, gangrenant les consciences, mettait à l'encan l'indépendance du pays et la liberté des citoyens (1).

Ces plaintes étaient fondées et beaucoup de ceux qui les écoutaient auraient pu certifier par leur exemple et celui des autres que la vérité était du côté des dénonciateurs de la vénalité et de la prostitution politiques.

Après avoir exposé que la criminelle alliance de quelques personnages avec les ennemis du royaume était notoire, après avoir supplié l'ordre de la noblesse d'aider à soutenir les droits du pays, les délégués de la cité ajoutaient d'un ton impérieux qu'il leur serait aisé d'armer en deux heures dans la capitale et les faubourgs, quinze ou vingt mille hommes pour châtier ceux qui tramaient contre la sûreté du royaume, en les menaçant de l'incendie de leurs maisons s'ils persistaient dans leur félonie (2).

Ce langage d'une hardiesse encore inouïe en de telles bouches effraya ceux qui ne se sentaient pas innocents, et fit réfléchir les autres.

N'osant pas réprimer une audace que les complices de D Christovam craignaient, dans le trouble de leur conscience, de voir se convertir en insurrection ouverte, l'Assemblée de la noblesse répondit qu'elle savait gré à la cité de son zèle et s'associait aux sentiments qui venaient d'être exprimés (3).

(1) Manuscrit de la bibliothèque royale de Paris, nº 10261, fonds Saint-Germain.
(2) Ibid.
(3) *Mémoires du regne du roi Henry*, fol. 67 et 69.

Martim Fernandes et Antonio Pires se retirèrent la tête levée et satisfaits de l'issue du message, et les conspirateurs, qui commençaient à jeter le masque, jugèrent prudent de le remettre.

Les agents espagnols, avertis du danger, ne se contentèrent pas de redoubler de précautions. Comprenant qu'il importait d'élargir encore le cercle de la corruption, ils chargèrent d'adroits compères d'inoculer le poison dans les veines des gens du peuple notables par leur influence ou leur exaltation, et, si l'or espagnol trouva dans les classes inférieures des cœurs inaccessibles, il n'est malheureusement que trop vrai qu'il eut raison du faux enthousiasme de maints agitateurs dont le but, en criant plus fort que les autres, était de se faire remarquer et acheter.

On ne laissa pas que d'accuser le prieur du Crato d'être l'un des instigateurs des arrogances plébéiennes.

D. Henri ne cessait de lui prouver son ressentiment, et s'armant du pouvoir que lui conférait le *motu proprio* du 3 février 1579, il résolut de venger d'une fois tous ses griefs.

Après avoir signifié à son neveu les sévères clauses du bref pontifical, il gravit à la hâte et tout moribond qu'il était son estrade de juge, pour entendre les témoignages contraires à la légitimité du fils de D. Luiz et pour abréger avec un scandaleux arbitraire les délais laissés à la défense (1).

Les impatiences du tribunal dénotèrent les haines du monarque. Il fut évident pour tous que le dessein de celui-

(1) Collection Salva, tome VI, page 471.

ci était d'exclure D. Antonio de la succession au moyen d'un jugement de coteries, et aux plaintes des amis du prétendant lésé se joignirent la surprise des indifférents, et les censures des hommes impartiaux.

Philippe II et ses confidents applaudirent, s'attachant à surexciter l'antipathie du cardinal. Leur intérêt le voulait ainsi. Tout ce qui tendait à diminuer les chances du prétendant le plus aimé des masses était pour eux un grand pas de plus dans la voie où ils cheminaient. Si D. Juan de Zuniga, à Rome et D. Christovam, à Lisbonne, étaient restés étrangers à l'octroi du bref, ils n'épargnaient rien maintenant pour disculper les procédés injustes et violents par lesquels le vieux monarque prétendait le mettre à exécution (1).

La malveillance du prince ne se borna pas à cet abus de pouvoir. Sous prétexte que la décision ne devait pas être influencée, il chargea le grand chancelier d'intimer au duc de Bragance et au prieur du Crato l'ordre de sortir de Lisbonne sous vingt-quatre heures en leur assignant une résidence éloignée d'au moins trente lieues de la capitale (2).

Tous les deux obéirent, Le mari de Catherine se rendit à Villa-Viçosa et D. Antonio à Coïmbre.

Les motifs dont était coloré cet exil ne donnèrent le change à personne.

Les conseillers du cardinal, en le voyant si près de la tombe, lui avaient suggéré ces ordres rigoureux afin de profiter, s'il venait à mourir subitement, de l'absence des

(1) Collection Salva, tome VI, page 471 : Dépêche de Moura du 21 juin 1579.

(2) Collection Salva, tome VI, page 423.

deux prétendants pour organiser immédiatement le gouvernement provisoire (1). A cette raison s'en joignait une autre non moins puissante. Le timide monarque était mis dans des transes continuelles par la présence du prieur et croyait n'être pas en sûreté tant que celui-ci ne serait pas loin de la capitale, où son ambition suscitait journellement des conflits et des mutineries. Sous ce rapport, les craintes de D. Henri étaient fondées. Le prieur venait de réussir à ce que, dans la chambre des vingt-quatre (2), quelques syndics poussassent la hardiesse jusqu'à proposer que la cité représentât au roi qu'il ne pouvait pas, vu la haine qu'il avait déployée contre son neveu, s'ériger en juge de la légitimité de celui-ci. On eut quelque peine à empêcher cet affront, mais, si la plupart souriaient des craintives fureurs du vieux roi, les autres le prirent au sérieux lorsqu'il menaça avec emportement les syndics de supplices infamants s'ils osaient le troubler dans l'exercice des vengeances qu'il méditait (3).

En attendant, les hostilités auxquelles le prieur était en butte et la certitude que ses rivaux ne l'épargneraient pas même vaincu, l'avaient poussé à se tourner vers le cabinet de Madrid, peut-être avec l'arrière-pensée de s'en faire un protecteur contre D. Henri, en remettant à plus tard la lutte qu'il ne pouvait éviter d'engager avec les Espagnols, à moins de renoncer ouvertement à ses prétentions (4).

(1) Collection Salva, tome VI : Dépêche de Evora du 24 Juin.
(2) Chambre syndicale, conseil municipal de Lisbonne. (Note du traducteur.)
(3) Collection Salva, tome VI, page 484.
(4) Collection Salva, tome VI, page 484 : Dépêche de Moura du 29 janvier.

Moura, qui ne s'abusait pas sur la tactique du bâtard de l'infant, l'avait toujours représenté, nous l'avons dit, comme un homme de peu de sens et d'humeur inconstante.

Quand les rigueurs du cardinal le serraient de trop près, D. Antonio paraissait plus résigné, il modérait les transports de son orgueil et inclinait vers un accord raisonnable avec son oncle ; mais, au premier souffle de prospérité, il changeait subitement de langage, exagérant ses exigences, recourant aux moyens dilatoires pour ne pas conclure et répandant malignement le bruit que les agents espagnols ne cessaient de l'importuner et de l'offenser de propositions tendantes à le gagner à l'intérêt de leur roi (1).

La duplicité de cette conduite ne pouvait pas longtemps entretenir les illusions. Les agents de Philippe II et les véritables amis de l'indépendance nationale finirent les uns et les autres par ne plus se fier à lui. Il ne lui resta que la partie la plus crédule du peuple et quelques amis personnels en petit nombre, mais fidèles, les uns, ses compagnons de jeunesse ou d'enfance, les autres, plus nouveaux mais non moins sûrs, qu'avaient jetés dans ses bras soit les injustices du cardinal, soit la haine du joug espagnol.

Philippe II non plus ne se laissait pas prendre à l'obséquiosité de D. Antonio. Il ne demandait pas mieux que de s'entendre avec lui ; mais les promesses vagues ne le trompaient pas.

(1) Collection Salva, tome VI, page 516.

Tandis que, par son ordre, les agents espagnols débattaient avec le prieur le prix de l'adhésion de celui-ci, D. Christovam mettait tout en œuvre pour se procurer une copie du testament de l'infant D. Luiz, et une autre du fameux acte de légitimation, bien décidé à recourir même au vol de ces documents s'il ne parvenait pas à se les procurer par des voies légales (1).

Le but auquel il visait ici est facile à deviner. Il cherchait à ruiner par la base l'édifice d'impostures que les défenseurs de l'inquiet prétendant avaient élevé pour éblouir les regards plus complaisants que perspicaces des multitudes.

C'est sans doute pour endormir les soupçons du roi catholique que D. Antonio, au moment où il venait d'être obligé de s'éloigner de la capitale, lui écrivait, en date du 26 juin, pour lui donner l'assurance *de la sincérité et de la pureté de sentiments avec lesquels il se mettait à son service,* ajoutant qu'Antonio de Brito, son émissaire, expliquerait verbalement à Sa Majesté ce que lui, D. Antonio, projetait de faire dans ce sens.

Philippe II consulta Moura et, sur le conseil de celui-ci, répondit, le 19 juillet, au prieur, en lui donnant le traitement de cousin. Opposant la dissimulation à la dissimulation, il le remerciait, avec une feinte ignorance de tout ce qui s'était passé, de ses bons offices, dont ses agents, disait-il, l'avaient déjà informé, et, pour l'entretenir dans ses bonnes intentions, il faisait allusion au très-haut prix qui leur était réservé (2).

(1) Collection Salva, tome VI, page 495.
(2) Collection Salva, tome VI, page 572.

De ce duel de perfidies, aucun des deux n'avait à craindre de sortir blessé ou désarmé. L'un et l'autre jouaient avec une égale mauvaise foi et sans se méprendre sur la valeur réciproque de leurs avantages, dont eux-mêmes n'attendaient aucun effet.

En envoyant Antonio de Brito à Madrid avec pleins pouvoirs pour négocier avec son oncle, D. Antonio avait muni cet agent d'instructions qui dénotaient certaine prudence et une assez exacte appréciation de l'état des choses.

Brito devait se borner à exposer qu'en retour de l'engagement qu'était disposé à prendre le prieur d'aider son oncle contre ceux qui contesteraient ses droits, s'ils étaient juridiquement reconnus, il devait espérer que celui-ci agirait avec la même sincérité et ne trouverait pas mauvais que lui, prieur, fît aussi valoir les droits qu'il avait à invoquer (1).

C'était là en substance le principal objet de la mission; mais, pour en adoucir les côtés amers, Brito devait exalter les grâces et faveurs que D. Antonio avaient reçues, à différentes époques, de la généreuse bienveillance du monarque espagnol, et rappeler à ce propos les personnes et les circonstances à l'occasion desquelles son reconnaissant neveu s'était empressé de rendre bien manifeste à Madrid la sincérité de ses sentiments (2).

Il y avait quatre mois, par exemple, qu'un gentilhomme de sa maison avait été envoyé par lui en Espagne porteur d'un message officieux qui contenait les informations les

(1) Collection Salva, tome VI, pages 575 et 576.
(2) Collection Salva, tome VI, page 573.

plus particulières et les plus complètes; mais il avait dû rappeler ce messager au milieu du trajet, crainte de plus graves inconvénients. Une autre fois, il était au moment de dépêcher à Madrid un religieux de qualité, lorsqu'il s'était élevé des empêchements tels que le départ avait été impossible (1).

Tout en discourant sur les chagrins que lui causait cette conjuration des hommes et des choses contre son violent désir de nouer d'intimes relations avec la Castille, D. Antonio se plaignait du cardinal et du bref de Rome, déplorant que la haine ravît au premier l'autorité morale indispensable pour s'arroger le rôle de juge et que la dureté des termes de la décision pontificale ne laissât pas de doutes sur les intentions malfaisantes de ceux qui l'avaient extorqué (2).

Le fils de Charles-Quint n'était pas homme à se prendre à l'appât de phrases équivoques et de démonstrations stériles. Essentiellement positif et tenace dans la poursuite de ses plans, il se définit de la fidélité même au point de punir en certains cas jusqu'au dévouement et de payer de perfidies les gages les moins équivoques de bonne foi.

Il se trouvait au Pardo lorsque Antonio de Brito lui remit la lettre de son maître, en enveloppant son langage d'obscurités de commande, en affectant de mesurer tous ses mots et en répétant à tout propos qu'il craignait d'être écouté.

Cet appareil de mystère ne pouvait pas tromper un seul instant l'astucieux monarque, qui, du premier coup d'œil

(1) Collection Salva, tome VI, page 573.
(2) Collection Salva, tome VI, page 574.

jeté sur le message et le messager, dut savoir à quoi s'en tenir sur l'un et l'autre, et deviner que le véritable objet de la mission était de sonder ses dispositions à l'égard du prieur, en même temps que d'étudier de près la physionomie de la cour, pour savoir le degré d'importance qu'y obtenait et le degré d'activité qu'y suscitait la question de succession (1).

Philippe II conféra avec Brito durant quelques minutes. Il le pressa de questions pour se confirmer dans l'opinion qu'il avait de prime abord conçue et le renvoya à D. Juan da Silva, dans l'espoir que l'ex-ambassadeur en Portugal pourrait bien avoir raison de la discrétion du messager ; mais D. Juan ne réussit pas plus que le roi à lui arracher son secret (2).

Les propositions que Brito était autorisé à faire se réduisaient en substance à trois points, savoir :

Si la sentence était en faveur de D. Antonio, le roi catholique s'abstiendrait d'en troubler ou d'en combattre l'effet. Le prieur s'obligeait, de son côté, moyennant accord préalable entre lui et l'Espagne, à se reconnaître déchu de tout droit au trône si la question de légitimité n'était pas résolue en sa faveur.

Si la sentence était en faveur du roi catholique, D. Antonio lui prêterait serment comme à son seigneur naturel, et le défendrait les armes à la main contre tout opposant.

Si, enfin, la sentence était en faveur du duc de Bra-

(1) Collection Salva, tome VI, page 584 : Lettre de Philippe II à Ossuna du 20 juillet 1579. Brito fut reçu au Pardo le 13 juillet.

(2) Collection Salva : Lettres de Zayas et de Philippe II, pages 581 et 684.

gance, le bâtard de D. Luiz combattrait pour la cause de Philippe II jusqu'à ce que celui-ci entrât en paisible possession de la couronne, auquel cas Sa Majesté catholique aurait à spécifier d'avance les grâces par lesquelles il récompenserait ce service (1).

Après avoir lu ces clauses, où les intérêts nationaux et la cause de l'indépendance étaient si complétement sacrifiés au scandaleux triomphe d'une ambition personnelle, D. Juan de Silva ne put s'empêcher de demander à Antonio de Brito comment il fallait entendre l'offre du prieur et si, avant de prêter aide aux droits du roi catholique, il demandait secours à la Castille pour le soutien de ses propres droits (2).

La réponse fut aussi ambiguë que l'écrit même.

Ne s'attendant pas à ce que le cardinal rendît une décision favorable à Philippe II, le prieur ne risquait que peu ou rien en promettant de se rallier à la cause de celui-ci dans le cas où elle aurait la sanction légale d'une sentence, tandis qu'en faisant s'engager le roi catholique à le reconnaître à son tour dans le cas où il aurait pour lui soit une sentence, soit l'élection populaire, il croyait pouvoir compter au moins sur la seconde de ces deux hypothèses.

Sa haine contre le duc de Bragance, son complet oubli des devoirs de Portugais se trahissaient dans la honteuse promesse qu'il faisait d'unir son épée à celle de l'Espagne si la candidature du mari de dona Catherine venait à pré-

(1) Manuscrit de la bibliothèque nationale de Madrid. — Bayam, 71.
(2) Collection Salva, tome VI, pages 576 à 580.

valoir. Incapable de sacrifier son ambition au salut de la terre natale, il aimait mieux baiser comme un vassal la main d'un étranger que de s'asseoir à la seconde place à côté d'un rival heureux.

Le duc de Bragance ne devait pas montrer plus de générosité.

Quand le tocsin de l'invasion réveilla ceux qui se disaient encore Portugais, sa lance resta immobile au mur de sa salle d'armes, et l'outrage même de l'envahissement de ses palais et de ses châteaux ne suffit pas à réveiller dans ses veines son sang engourdi.

Pour des hommes de cette taille, l'œuvre d'un Jean Ier était impossible. Le siècle du grand-maître d'Aviz avait été une ère de géants ; c'est pour cela que la génération de 1580 ne pouvait ni le comprendre, ni l'imiter.

A Aljubarrota, le bâtard du roi D. Pedro avait pour auxiliaires l'enthousiasme et le grandiose élan d'une nation fière de ses droits. A Alcantara, expirèrent, à côté du prieur du Crato, les derniers et défaillants efforts d'une nation déchue, dégénérée et vaincue avant même de combattre.

Antonio de Brito, en venant proposer au nom de son maître un marché où l'avantage personnel du prince était placé au-dessus de l'existence du pays, comprenait-il ce qu'il y avait là d'infamant ?

Ne sentit-il pas au moins le rouge lui monter au visage quand D. Juan da Silva, joignant l'insulte au refus, s'écria ironiquement, pour clore la discussion, qu'un prétendant à la façon de D. Antonio, gueux plein de gaillardise et idolâtré du petit peuple, ne devait pas s'arrêter à des for-

malités juridiques et à la démonstration de droits auxquels ni lui-même ni les autres ne croyaient, mais bien, comme César, tout remettre à la fortune, en lançant la plèbe lisbonnaise dans la rue (1).

Le messager dut se retirer sur cette déception. Le roi catholique ne voulut plus le recevoir et il le fit renvoyer avec une lettre pour D. Antonio, et un collier estimé quatre cents ducats par lui-même. Ainsi finit cette déplorable négociation, qui, malheureusement, ne fut ni la dernière ni la moins honteuse (2).

Tant qu'il disputa la couronne sur le territoire portugais, le prieur se montra constamment bien au-dessous de la position à laquelle il aspirait. Les vestiges qu'il a laissés de sa politique ne permettent de lui assigner aucune des qualités de son triple rôle de chef de la résistance nationale, de petit-fils de roi et de général. Si plus tard, dans l'amertume de l'exil, il racheta toutes ses fautes par la dignité de ses derniers jours, et si, en luttant corps à corps avec les revers et les épreuves, il sut se grandir par son malheur même, c'est qu'il est des caractères que la grandeur et le pouvoir ternissent, mais que l'adversité purifie.

Sur ces entrefaites, Rodrigo Vasquez et le docteur Molina, arrivés à Lisbonne le 16 juin, avaient été reçus par le roi avec tout l'apparat que comportait leur qualité d'ambassadeurs, et avaient formé, de concert avec le duc d'Ossuna, D. Christovam, Guardiola, le comte de Portalegre et

(1) Collection Salva, tome VI, pages 576 à 589.

(2) Collection Salva, tome VI : Lettre de Gabriel de Zayas au duc d'Ossuna du 19 juillet 1579.

d'autres seigneurs portugais, complices de l'Espagne, une junte secrète où étaient examinées les difficultés qu'il importait de lever au plus tôt relativement à la question de succession (1).

Placé qu'il était entre les deux comités de Madrid et de Lisbonne, correspondant avec l'un et l'autre et les consultant sur les moindres incidents, Philippe II ne laissait pas échapper un seul des fils de la conspiration tramée par ses partisans pour lui conquérir, sans grande effusion de sang, la couronne d'Emmanuel et l'empire des mers.

La mission ostensible des jurisconsultes attachés comme conseils à l'ambassade de Lisbonne, était de soutenir les allégations de leur maître, de réfuter les allégations contraires et d'éclairer l'esprit du cardinal en dissipant ses scrupules (2). C'est ce que déclara au monarque Rodrigo Vasques, dans la première audience qui lui fut accordée trois jours après son arrivée, et où il répéta presque textuellement les instructions du 15 avril 1579, lesquelles concordaient avec les décisions prises, le 25 mai, par la junte convoquée à Madrid lors du second voyage de Moura (3).

Là le débat avait embrassé cinq points principaux, sur lesquels les votes s'étaient divisés.

Bon nombre de membres de la junte mettaient en doute que le roi pût repousser la prétention du cardinal de s'ériger en juge malgré sa partialité manifeste pour le duc de

(1) Collection Salva, tome VI : Dépêche de Moura du 25 juin 1579.

(2) Collection Salva, tome VI : Discours de D. Rodrigo Vasques au cardinal roi.

(3) Collection Salva, tome VI, pages 355 et suivantes. — D. Luiz Cabrera de Cordova : *Felippe II, rei de Espana*, liv. XII, chap. XVII, page 1041.

Bragance et sa haine non moins établie contre l'Espagne. Ils se fondaient sur ce que, la juridiction étant inhérente aux droits du souverain, il n'appartenait pas aux parties de la récuser, et sur ce que, la compétence du juge une fois admise, la loi n'admettait plus qu'une présomption, celle de la légitimité de la sentence et de sa parfaite conformité avec la vérité et la justice.

De ces principes acceptés par elle, la majorité des conseillers castillans concluait que, si D. Henri désignait un héritier à l'exclusion de Philippe, ou que s'il déléguait le choix du successeur à des juges, il ne resterait pas même au fils de Charles-Quint l'ombre d'un prétexte pour en appeler ensuite aux armes (1).

Aucun moyen d'éviter ce danger évident et palpable. Les docteurs hésitaient d'autant plus à s'arrêter au prétexte de suspicion légitime que, non-seulement un roi, par le fait seul de ne pas connaître de supérieur, ne semblait pas pouvoir être logiquement récusé, mais que, de plus, comme D. Henri resterait en tout cas juge de la validité de la récusation, on ne réussirait ici qu'à l'indisposer par une offense inutile (2).

Pour détourner la question de ces visibles écueils, la junte décida que, dans la circonstance, le mieux était de hâter le départ de Vasques et de Molina, en leur remettant le soin d'employer tous les moyens dilatoires pour empêcher qu'on en vînt au prononcé de la sentence. Ils devaient pour cela mettre en avant tous les sophismes juridiques que leur discèrnement leur suggérerait.

(1) D. Luiz Cabrera de Cordova : *Felippe II, rei de Espana*, liv. XII, chap. XVII, page 1041.
(2) Ibid.

D. Henri, qui était l'hésitation même, désirerait traîner les choses en longueur, et les agents espagnols, en travaillant dans ce sens, allaient entrer dans sa propre politique, en même temps qu'ils empêcheraient qu'une décision juridique vînt briser dans les mains de l'Espagne l'épée qu'elle resterait toujours libre de tirer tant que la question de succession serait en suspens, au lieu que, cette décision une fois rendue, l'agression perdrait tout prétexte légal pour devenir un simple abus de la force (2).

Cet insidieux programme bien arrêté, les deux envoyés partirent pour Lisbonne, où, après s'être entendus avec leurs collègues, ils commencèrent par manœuvrer auprès de D. Henri, pour que Philippe II fût déclaré héritier du trône ou tout au moins pour empêcher que la duchesse de Bragance triomphât par une désignation arrachée à la tendresse du frère de D. Duarte.

Si D. Henri, incapable de toute résolution virile, ne s'était pas volontairement pris à ce piége des atermoiements dressé par la cour de Madrid, l'usurpation castillane n'aurait jamais eu lieu. Il suffisait que, se souvenant de ses devoirs de prince, et compatissant à l'abandon où se trouvait le pays, il se résignât à sacrifier à ses devoirs le culte de son propre repos.

En remettant le sceptre à la princesse dont il désirait tant faire une reine, il pouvait assurer la tranquillité et l'indépendance nationale, et clore sa longue carrière par une action qui lui eût valu l'approbation de l'Europe; mais, affaibli par les ans et la maladie, il ne visa qu'à s'é-

(1) D. Luiz Cabrera de Lordova : *Felippe II, rei de Espana*, liv. XII, chap. XVII, page 1041.

pargner tout tracas, à écarter toute complication, en s'imaginant que sa volonté se ferait écouter et respecter du fond même de la tombe.

L'occasion échappa, la sentence ne fut pas rendue et le plus puissant des compétiteurs, se faisant un droit du silence du juge, mit la main sur l'héritage d'autrui, en étouffant sous le poids de ses escadrons la voix de la justice et les libertés de la nation vendue et abandonnée.

En attendant et en dépit des préoccupations qui, de toutes parts, l'obsédaient, le prêtre-roi n'oubliait pas la principale. Dévoré par l'impatience de satisfaire son aversion contre D. Antonio, il profitait des moindres répits que la maladie lui laissait pour reprendre l'instruction du procès de légitimité, assistant malgré sa fatigue visible et sa faiblesse croissante à l'interrogatoire des témoins et à l'examen des preuves exhibées (1).

Choisis par lui-même, les juges ne pouvaient pas être suspects de partialité pour le prieur ; tous étaient au contraire connus pour leur docilité envers le monarque et leur antipathie manifeste contre les prétentions du fils de l'infant D. Luiz. L'évêque grand chapelain, D. Jorge de Athaïde, l'évêque de Leiria, Pinheiro, l'évêque de Coïmbra, l'archidiacre de Lisbonne, et les jurisconsultes Paulo Affonso, Jeronymo Pereira, Hector de Pina, procureur du royaume dans le procès de succession, Ruy de Mattos et Gaspard de Figueiredo pouvaient être accusés de tout hormis de complicité avec les ambitieux desseins du prétendant que D. Henri avait condamné dans sa haine, et auquel

(1) Collection Salva, tome VI, pages 585, 630 et 636.

du reste les violences de ses adversaires ne servaient, par leur excès même, qu'à fournir des prétextes raisonnables de se plaindre de la partialité déployée contre lui (1).

Philippe II suivait d'un regard attentif cet incident, dont l'issue l'intéressait si fort, et travaillait par l'entremise de D. Christovam à hâter une décision que tous savaient devoir être conforme aux désirs du cardinal (2).

Moura, obéissant avec son zèle accoutumé, combattait sous main les moyens dilatoires opposés par le prieur, et profitait de la moindre occasion d'aigrir par ses rapports les ressentiments du souverain. Celui-ci présidait avec non moins de zèle son servile tribunal, dont les délibérations prirent cinq ou six audiences (3).

Des confidences dignes de crédit établissaient que D. Antonio avait reçu le sous-diaconat des mains de l'évêque de Lamego et le diaconat de celles de son oncle avec dispense préalable du nonce San Vacario. On affirmait aussi que le pape Jules III avait, par grâce spéciale, accordé à l'infant D. Luiz la légitimation de son fils; mais ici les témoins n'exhibaient pas de preuves et il était bien connu de la cour que la mère du prieur n'avait jamais été l'épouse du frère de Jean III (4).

En dépit de l'impatience du vieux roi et de l'anxiété des agents espagnols, le 20 août la décision n'avait pas été publiée, bien qu'un des juges, avant qu'elle fût élaborée,

(1) Collection Salva, tome VI : Lettres de Philippe II à Moura du 20 juillet et du 2 août 1579.

(2) Collection Salva, tome VI, page 636.

(3) Collection Salva, tome VI, page 636 : Dépêche de Moura du 11 et du 20 août 1579.

(4) *Historia genealogica da casa real.*

eût poussé l'impudence jusqu'à se la faire escompter par D Christovam, et bien que Diogo Botelho, comme procureur de D. Antonio, invoquât déjà comme moyen de cassation l'argument de suspicion légitime contre un des juges qui l'avaient signée (1).

Les rigueurs employées par D. Henri dans ce procès, où il prit plus le rôle d'ennemi que celui de juge, étaient d'autant moins excusables qu'elles étaient inutiles. Pour démontrer la fausseté des allégations de D. Antonio, il suffisait de lui opposer ses propres moyens de défense.

Deux des témoins qu'il avait mis en avant, convaincus de parjure, avaient confessé qu'ils étaient subornés et rétracté leurs dépositions antérieures. D'autre part, le testament de l'infant réduisait à leur juste valeur les fabuleuses inventions élaborées après sa mort. Examinées à la double lumière du droit et des faits, les prétentions du prieur se réduisaient donc à une fourberie politique où il n'y avait de prouvé que l'audace de ses auteurs.

La décision résuma ces différents motifs. Après avoir proclamé nulle, comme n'ayant jamais été enregistrée, la sentence rendue en faveur du prieur du Crato par le bailli de l'ordre de St-Jean, et taxé d'inexactitudes manifestes les assertions sur lesquelles elle se fondait, le tribunal conclut contre la légitimité en déclarant qu'il n'avait jamais existé de lien nuptial entre D. Luiz et Violante Gomès, et que D. Antonio, n'avait jamais été considéré par son père que comme fils naturel (2).

(1) Collection Salva, tome VI, page 636 : Dépêches de Moura du 11 et du 20 août.

(2) *Mémoires du règne du roy Henry*, fol. 90 à 92. — Manuscrit de l'académie royale des sciences de Lisbonne.

Grande fut l'allégresse des adhérents de la Castille et des amis de D. Henri, et non moins grand l'abaissement de ceux de D. Antonio.

Dans le premier élan de sa joie, D. Christovam écrivait à Madrid que c'en était à peu près fait des prétentions de D. Antonio et notait que deux grands points étaient acquis par ce dénoûment du procès. La légitimité du prieur de Crato solennellement niée, celui-ci allait déchoir dans l'opinion des masses qui étaient son principal appui, et, d'autre part, le cardinal, en frappant ce coup, avait épuisé la force nécessaire pour faire arriver au trône le duc de Bragance, chaque jour plus détesté.

En outre, ajoutait l'ambassadeur, D. Antonio, exposé comme il l'était désormais à la colère du monarque et désarmé par le refroidissement de son propre parti, allait mettre un prix plus raisonnable à son adhésion (1). Bien que le naturel inconstant du prince ne permît pas, disait Moura, d'attendre positivement de lui ce trait de prudence, la chute avait été si profonde que peut-être il s'en relèverait entièrement guéri de sa folie ambitieuse. Quelques-uns des amis du bâtard de D. Luiz en étaient déjà à demander à l'envoyé espagnol si le roi catholique lui avait donné des pouvoirs spéciaux pour conclure un accord avec D. Antonio, lequel, de son côté, avait fait proposer la reprise des négociations (2).

La nouvelle de ce qui venait de se passer fut apportée à Rome par deux courriers expédiés à l'ambassadeur de Portugal et à l'ancien nonce près la cour de Lisbonne.

(1) Collection Salva, tome VI : Dépêche de Moura du 20 août.
(2) Collection Salva, tome VI, pages 647 et 648.

L'envoyé de France, Debain, mettait plus tard Henri III au courant des bruits qui circulaient à ce sujet dans la capitale du monde catholique. On y disait que D. Antonio était en vive instance pour obtenir que la cour romaine évoquât le jugement définitif de la question et qu'en dépit de l'opposition des Espagnols, tout faisait supposer que Grégoire XIII accepterait l'appel.

Le prieur, selon l'envoyé français, comptait encore en Portugal des adhérents zélés et il avait des promesses de secours de l'étranger, ce que sachant, le pape tenait à ne pas le mécontenter, bien qu'aux yeux du Saint-Père le plus clair des droits de D. Antonio résidât dans sa popularité et dans l'épée des nations hostiles à la politique de Madrid (1).

Pour expliquer la mollesse avec laquelle était suivie l'instance relative aux dispenses pour le mariage du cardinal et l'indifférence avec laquelle la Cour de Lisbonne regardait les armements de l'Espagne, Debain ajoutait qu'il y avait évidemment quelque entente occulte entre Philippe II, D. Henri et la maison de Bragance. L'ambassadeur de Portugal à Rome le niait; mais Debain persistait dans ses soupçons.

Quelques jours après, dans une autre dépêche où il faisait savoir que le Pape, pour ne pas décourager entièrement D. Antonio, lui avait accordé l'appel au Saint-Siége, le diplomate français insistait sur ce fait, selon lui indubitable, d'un accord ancien ou récent entre la Castille et

(1) Dépêches de Debain, ministre de France à Rome, du 2 novembre 1579. — Manuscrit de la bibliothèque royale de Paris, fonds Colbert, cahier 345, pages 446 et 1122.

D. Henri. Il expliquait cette concession du Saint-Père par une tactique des Espagnols pour amuser le prieur de Crato qui, tant que la question serait pendante devant la cour de Rome, n'entreprendrait aucun coup de main (1).

Le ministre de Henri III ne se trompait dans aucune de ses conjectures.

Non content de la vengeance qu'il avait tirée de la désobéissance de son neveu, le cardinal entendait que le procès intenté à celui-ci continuât, et mettait en délibération, dans une junte composée des mêmes jurisconsultes qui avaient voté la première sentence, la question de la peine à prononcer. A la place des évêques, à qui leur caractère ecclésiastique interdisait la connaissance des causes criminelles, avaient été cependant appelés quelques autres personnages doctes et sûrs.

Le résultat des conférences du nouveau tribunal ne se manifesta que dans la suite par le décret qui fulminait contre D. Antonio la peine de l'exil perpétuel, avec perte de tous ses titres, honneurs et revenus. D. Christovam de Moura, pour qui rien de cela n'était secret, applaudissait aux rigueurs du prêtre-roi et assurait que les partisans du prieur modifiaient leur langage à mesure qu'ils voyaient la fortune se détourner de l'inquiet prétendant (2).

Cette fois la peur apportait un nouvel excitant aux haines de D. Henri.

Celui-ci avait renouvelé l'ordre qui assignait pour résidence à son neveu le prieuré de Crato avec défense d'ap-

(1) Dépêches de Debain du 2 et du 17 novembre. — Même manuscrit, pages 1122 et 6125.

(2) Collection Salva, tome VI : Dépêche de Moura du 20 août 1579.

procher de la cour à une distance moindre que trente lieues.

Saisissant les raisons qui dictaient les sévérités du cardinal, D. Antonio avait fait peu de cas de la défense et s'était mis à visiter les principales localités avec l'intention de gagner le cœur des populations. En même temps et comme il savait son oncle décidé à le frapper sans pitié, en le déclarant illégitime, il avait en secret recherché la protection et les conseils d'Alexandre Frumento, contraire à la politique espagnole. Ce fut, dit-on, ce nonce qui lui suggéra l'expédient d'envoyer à Rome un agent pour se plaindre au Saint-Père de l'iniquité de D. Henri, et de la mise à exécution du *motu proprio* qui l'avait investi des fonctions de juge.

C'est au nom de ces griefs, en partie fondés, que l'agent devait demander au pape l'évocation du procès par devers Rome. Nous venons de voir comment, grâce à l'intervention de l'ambassadeur de France, cette supplique avait eu bon accueil de Grégoire XIII, malgré la manifeste hostilité des ministres espagnols (1).

Relativement à l'existence d'un accord tacite ou formel entre Philippe II et le cardinal dans la question de succession, l'envoyé d'Henri III ne faisait pas non plus des conjectures téméraires. Les choses avaient bien changé de face depuis le retour de Moura à Lisbonne et l'arrivée de Molina et de Rodrigo Vasques avec les dernières instructions de la cour de Madrid.

(1) *Mémoires du règne du roy Henry*, fol. 113 v et 114 : Manuscrit de l'académie royale des sciences de Lisbonne. — Conestagio : *Uniam de Portugal*, liv. III.

Timide par nature et moralement affaibli encore par les ans et les infirmités, le vieux monarque, au milieu des inquiétudes que lui apportaient les apprêts militaires du roi catholique en Espagne et en Italie et la crainte continuelle des tentatives de D. Antonio, avait pris subitement la résolution de s'entendre avec le prétendant le plus puissant, peut-être par le seul motif que celui-ci serait plus à même de lui donner aide contre quelque coup de main désespéré du prieur (1). D. Henri venait de sacrifier ainsi à sa sûreté personnelle et ses devoirs de roi et les inspirations de sa conscience. Sachant que le trône revenait légitimement à la duchesse de Bragance, il n'avait pas balancé à fouler aux pieds le droit pour faire entamer des négociations secrètes avec le duc d'Ossuna et D. Christovam sur les conditions de l'union des deux couronnes.

Quelques jours avant, dans une audience particulière, Moura avait fait beaucoup valoir auprès du vieux roi la marque d'amitié et de délicatesse qu'avait donnée à celui-ci Philippe II en écrivant de sa propre main les instructions avec lesquelles il l'avait envoyé de nouveau, lui Moura, défendre sa cause, afin que ces instructions restassent entièrement secrètes, ainsi que la prudence avec laquelle le même Philippe II, pour mieux sauver le décorum royal de son oncle, avait fait venir à Madrid l'un des ambassadeurs espagnols afin de lui exprimer verbalement et dans le plus grand secret le message qu'il voulait faire transmettre à Lisbonne (2).

Suivait la conclusion de rigueur. Le confident de Phi-

(1) *Mémoires du règne du roy Henry*, fol. 132 et 132 v.
(2) Collection Salva : Dépêche de Moura du 8 juin 1579.

lippe II demandait au cardinal de mettre un terme à l'anxiété du royaume et des autres nations catholiques en désignant d'ores et déjà Philippe II comme son héritier et successeur.

D. Henri écouta Moura avec assez bon visage; mais il borna sa réponse à inviter celui-ci à formuler par écrit ce qu'il venait d'exposer. D. Christovam en rédigea le mémoire qui fut mis en délibération au conseil présidé par le roi en personne (1).

La corruption poursuivait dans l'intervalle son œuvre de persuasion parmi les plus tenaces adversaires de la Castille.

Tandis que le conseil intime du cardinal consacrait ses séances à discuter sur la réponse à faire au mémoire de Moura, celui-ci visitait les conseillers l'un après l'autre, et, sans s'ouvrir entièrement à eux, insistait auprès de chacun sur les avantages d'une bonne décision et sur les périls auxquels seraient exposés la chrétienté et le pays par la négation des droits que Philippe II tenait de l'impératrice Isabelle.

Encouragé, comme il l'avoue lui-même, par le bon visage qu'on lui faisait dans ces visites, il se risqua, mais toujours avec prudence, à aller plus avant dans cette voie où malheureusement il avait peu d'obstacles à redouter.

Il trouva en D. Joam Mascarenhas un allié aussi utile à la Castille par sa position que fatal à son pays par son infidélité, et qui fut probablement l'instrument du changement soudain qui s'opéra dans l'esprit de D. Henri.

(1) Collection Salva : Dépêche de Moura du 8 juin 1579.

Une lettre de Moura le subjugua de telle façon qu'abordant dans la rue le dispensateur des grâces de Philippe II, il lui donna rendez-vous dans sa maison, où il fut convenu que Moura viendrait sous un déguisement entre onze heures et minuit (1).

Dans cette entrevue, qui dura quatre heures, l'ambassadeur vit le vainqueur de Diu jeter à ses pieds comme inutile le masque de sujet portugais, et se déclarer l'homme-lige de l'Espagne, sans même attendre d'avoir déshonoré sa carrière de quatre-vingts ans par les actes publics qui pèsent tant sur sa mémoire (2).

Le langage tenu par lui en cette circonstance, et qui fut textuellement reproduit dans l'importante dépêche où Moura rendait compte de cet incident à Philippe II, peint bien tout à la fois l'homme, l'époque et les malheurs de la situation.

Sans dissimuler qu'il trahissait, pour servir le monarque espagnol, les secrets du conseil, Mascarenhas révéla à l'envoyé que jusque-là D. Henri n'avait pas un seul instant songé à un accord quelconque avec Philippe II, et, expliquant hypocritement par une inspiration divine le soudain changement du cardinal, il racontait que celui-ci avait envoyé le secrétaire Miguel de Moura s'informer auprès de lui, Mascarenhas, comme par forme de conversation, s'il savait quels privilèges et franchises Philippe II, dans le cas où il serait désigné comme héritier, octroierait au Portugal.

Mascarenhas s'engageait à répondre dans un sens favo-

(1) Collection Salva : Dépêche de Moura du 8 juin 1579.
(2) Ibid.

rable à la Castille, et Moura, se félicitant chaleureusement de cette démarche décisive, disait de lui dans sa dépêche que son adhésion serait d'une immense utilité, vu qu'il était habile dans les œuvres et ferme dans les paroles.

Avant de se retirer, D. Joam avait donné à Moura l'espoir qu'il ne serait pas difficile de rallier à la cause de l'Espagne ses collègues du conseil, et avait demandé le plus profond secret, même vis-à-vis d'Ossuna, touchant ce qui venait d'être dit. Sur ces entrefaites, le prieur du Crato envoyait des messages aux ambassadeurs espagnols par D. Jorge de Noronha pour informer ceux-ci de sa prochaine venue et des propositions qu'il avait dessein de faire ; et le neveu de Lourenço Pires de Tavora, bien qu'il ne crût pas au succès de nouvelles négociations de ce côté, était d'avis, crainte que le prieur, s'il se voyait dédaigné, s'unît avec le duc de Bragance, d'accepter les pourparlers (1).

Peu de jours après, du fond de son lit, qu'il ne quittait presque plus, D. Henri exprimait à D. Christovam sa surprise des armements de l'Espagne, où il voyait une démonstration hostile. L'ambassadeur s'en excusa sur la situation du Portugal et les menaces publiques des partis.

Dans toute cette audience, le roi ne laissa pas échapper un mot sur ses nouvelles tendances, mais les agents espagnols purent se convaincre de l'exactitude des confidences de D. Joam Mascarenhas, lorsque Francisco de Sa et Miguel de Moura vinrent sonder leurs intentions à mots couverts, et qui laissaient beaucoup deviner.

La réponse fut catégorique. Au nom du roi catholique,

(1) Collection Salva, tome VI, page 438.

D. Christovam déclara net qu'une fois reconnu héritier du trône, son maître se mettrait, quant aux conditions, entre les mains du roi son oncle. Ces paroles étaient accompagnées d'insinuations flatteuses à l'adresse des deux émissaires ; mais ceux-ci ne laissèrent pas que de soutenir, probablement en vertu de leurs instructions, que le fils de Charles-Quint agirait sagement en consentant à ce que la question de succession fût juridiquement vidée, épreuve qu'il n'avait pas à redouter, puisque la sentence serait rendue par un souverain qui l'aimait et désirait lui être agréable en tout.

Moura esquiva adroitement le coup. Si la sentence, disait-il, n'eût dépendu que du cardinal, sur qui Philippe II aurait-il pu mieux compter ? Mais D. Henri aurait à prendre l'avis de tiers, dont les passions politiques pourraient lui faire obstacle. De plus, ajoutait Moura, le droit du roi d'Espagne était si évident qu'il n'y avait pas lieu de prendre des détours, et qu'on pouvait aller droit au but sans hésiter ni temporiser.

Francisco de Sa et le secrétaire revinrent à la charge, insistant sur ce qu'il n'était pas possible au vieux monarque de reculer du moment où les parties citées étaient présentes et où l'instance était engagée.

Dans un élan affecté de magnanimité, D. Christovam répliqua qu'il s'offrait un moyen de nature peut-être à tout concilier. Si Philippe II recevait de Portugal de solides garanties que la sentence serait rendue en sa faveur, il ne désespérait pas, lui Moura, d'obtenir de la cour de Madrid qu'elle consentît à une solution juridique (1).

(1) Collection Salva, tome VI, page 449.

Quelques jours après, Moura allait visiter l'archevêque de Lisbonne, et, dans une conférence particulière de plus de trois heures, cherchait à le gagner au moyen d'une lettre particulière du roi d'Espagne, que le prélat ne refusa pas de prendre, et par de nombreuses promesses, entre autres celles du chapeau de cardinal.

L'archevêque, bien qu'il eût la meilleure envie de servir les intérêts de la Castille, insista, comme Francisco de Sa et le secrétaire, sur les avantages d'une solution juridique, ajoutant que D. Henri choisirait des juges tels que le résultat ne pouvait être douteux (1).

Non content de ces efforts multipliés et craignant, selon ses propres expressions, de voir subitement mourir la lueur de cette lampe qui commençait à briller si favorablement pour la Castille, D. Christovam, sous le prétexte d'une lettre pressante à remettre de la part de son roi, obtint bientôt une nouvelle audience de D. Henri.

Il trouva celui-ci abattu par la maladie, mais plein de douceur et d'affabilité. Mettant à profit ces dispositions favorables et après mille compliments obséquieux, l'envoyé entra avec une certaine liberté en matière, insistant longuement sur les inconvénients d'une décision juridique et sur les doutes qu'on ne manquerait pas d'élever contre l'impartialité des juges choisis pour trancher une question de cette importance.

Le cardinal écouta Moura avec plaisir, lui répondit d'un air souriant et parut prendre goût à l'entretien.

Le jour même, l'actif diplomate remettait à Francisco

(1) Collection Salva, tome VI : Lettre de D. Christovam de Moura à Gabriel de Zayas du 25 juin 1579.

de Sa une de ces fameuses lettres qui avaient la vertu d'adoucir toutes les résistances, et achevait dans une conférence intime de dissiper tous les scrupules de celui-ci. C'est du moins ce qui paraît résulter du court rapport adressé par Moura au secrétaire Gabriel de Zayas.

Le fils de Charles-Quint ne perdait pas de temps non plus.

Les familiers de D. Henri, soit pour mieux s'assurer des garanties qu'ils exigeaient pour le royaume, soit qu'ils espérassent diminuer par là les répugnances de la nation contre la domination étrangère, avaient suggéré au vieux roi l'idée d'abdiquer en faveur du second fils de Philippe II. C'est encore à D. Joam Mascarenhas et à Miguel de Moura qu'était échu le rôle de faire valoir cette combinaison, qui satisfaisait à la fois l'esprit irrésolu de D. Henri et les scrupules de ses conseillers (1).

D. Christovam, qui devinait presque toujours les pensées de son maître, repoussa d'emblée la proposition, certain d'avance qu'elle ne serait pas acceptée ; mais il put aisément en conclure qu'un revirement s'était opéré dans les sentiments du cabinet de Lisbonne vis-à-vis de l'Espagne, laquelle avait maintenant pour chauds auxiliaires ceux-là mêmes qui naguère s'élevaient le plus violemment contre les prétentions intolérables de la cour de Madrid.

Le roi catholique, dans la lettre qu'il écrivait à Moura pour approuver son vigoureux refus, ne voyait dans l'idée de la nomination de l'infant qu'un artificieux calcul pour traîner encore la question en longueur.

(1) Collection Salva, tome VI : Lettre de Philippe II à D. Christovam de Moura du 28 juin 1579.

Des indiscrétions évidemment calculées avaient cependant révélé au public ces premières négociations, et les partisans de la Castille, soit par jactance, soit qu'ils obéissent à un mot d'ordre, célébraient déjà comme résultat acquis, ce qu'on osait à peine encore hasarder comme projet (1).

Le cardinal souriait et se taisait ; le duc de Bragance ne dissimulait pas son inquiétude, et les partisans de D. Antonio, jugeant les choses beaucoup plus avancées qu'elles ne l'étaient à cette époque, jetaient les hauts cris, pendant que sous main ils travaillaient à ménager quelque arrangement avantageux avec les ambassadeurs d'Espagne (2).

Philippe II consulta comme d'habitude la junte qu'il avait instituée auprès de sa personne, et, les avis pris, fit adresser à D. Christovam de longues et minutieuses instructions. Se référant aux pourparlers de Miguel de Moura avec l'ambassadeur, il représentait à celui-ci que l'expédient proposé équivalait à exiger de lui, Philippe II et du cardinal qu'ils manquassent, le premier à son devoir, le second à la vérité ; car la nomination de l'infant violerait à la fois la justice au détriment du possesseur légitime et de l'héritier légitime du trône. Outre que cet expédient abusif, ajoutait Philippe II, serait sans excuse devant Dieu et devant les hommes, il ne présentait pas, tant s'en faut, les avantages qu'y voyaient les conseillers de D. Henri. Loin de terminer les difficultés, une pareille solution en créerait, dans un avenir prochain, de plus menaçantes pour l'Espagne comme pour le Portugal. L'arrangement

(1) Collection Salva, tome VI, pages 499 et 500.
(2) Ibid.

proposé serait forcément un principe de discorde, vu que le prince de Castille ne pardonnerait jamais à l'infant, son frère, la possession d'un trône que le premier aurait droit de réputer usurpé.

A ces raisons, plus artificieuses que sincères, le fils de Charles-Quint ajoutait diverses considérations politiques calculées pour gagner l'opinion aux idées qu'il avait tant à cœur de faire prévaloir (1).

Le roi catholique ne voulait pas seulement la couronne de Portugal pour sa dynastie; il voulait la fusion des deux pays, l'empire des Espagnes, et tout ce qui tendait à laisser à la monarchie portugaise une existence à part contrariait directement cet ambitieux dessein. L'intronisation d'un infant d'Espagne en Portugal serait, en définitive, revenue au même que celle du duc de Bragance ou du prieur du Crato; car chacun de ceux-ci n'aurait pas moins relevé que cet infant de l'influence espagnole. Ni l'un ni l'autre n'auraient eu le moyen de secouer la tutelle qui, depuis la régence de Catherine d'Autriche, pesait sur le Portugal.

De leur côté, le cardinal et ses confidents voyaient dans les répugnances mêmes de la cour de Madrid une preuve manifeste de la sagesse de l'expédient proposé. N'osant pas appeler aux suffrages de la nation, crainte que par suite des compétitions qui la divisaient et des redoutables menaces de l'Espagne, aucun des prétendants portugais n'obtînt la majorité, ils tentaient au moins de sauver d'un imminent naufrage l'indépendance du pays en éloignant l'éventualité d'une union qui, de toutes les solutions, était la plus funeste.

(1) Collection Salva : Lettre de Philippe II du 29 juin 1579.

Par malheur, la cour sacerdotale luttait avec peu d'espérance de succès, voyant tous ses efforts trahis par la corruption des uns et par l'incapacité ou l'apathie des autres. Le projet dont il s'agit, repoussé d'une façon péremptoire par le roi d'Espagne et mollement défendu par Miguel de Moura, qui ne comptait certes que peu ou point sur une heureuse issue des négociations, fut abandonné par ceux-là qui auraient dû le soutenir jusqu'à la dernière extrémité.

Il fallait d'ailleurs s'y attendre. La vénalité corrodait les forces de la monarchie, les secrets d'État s'achetaient et se vendaient, et les défenseurs officiels du royaume étaient notoirement coupables du crime de lèse-nationalité, trois d'entre eux ayant déjà accepté des promesses écrites, et le quatrième de l'argent pour les services que la Castille en avait déjà tirés ou qu'elle en attendait encore (1).

L'emploi des moyens diplomatiques ne détournait pas Philippe II des préparatifs militaires destinés à contenir les inévitables résistances qu'il prévoyait à la mort de son oncle. La santé du vieux roi, toujours chancelante, inspira dans les derniers jours de juin des inquiétudes tellement sérieuses, que les médecins doutaient qu'il pût survivre à une nouvelle attaque.

Le cardinal lui-même se montra convaincu que sa dernière heure était proche quand le confesseur Leon Henriques vint l'avertir du péril. Ayant réuni son conseil et fait appeler les échevins de Lisbonne, il prit à la hâte des dispositions dénotant plus de jugement et de prévoyance qu'on n'en trouvait d'habitude chez lui.

(1) Collection Salva, tome VI : Lettre de D. Christovam de Moura à Philippe II en date du 29 juin 1579.

Après avoir renouvelé aux corporations bourgeoises la menace des plus rigoureux châtiments en cas de nouvelle ingestion de leur part dans ses démêlés avec D. Antonio, il fit publier les noms des futurs régents du royaume. C'est dans la cathédrale, vers trois heures de l'après-midi et en présence d'une nombreuse assistance que la liste cachetée fut ouverte. D. Joam de Mascarenhas, Francisco de Sa, D. Jorge de Almeida, archevêque de Lisbonne, Diogo Lopes de Sousa et D. Joam Tello de Menezes étaient les régents désignés, et le document portait la date du 12 juin 1579 (1).

Sur ces entrefaites, un mieux se manifesta dans la maladie de D. Henri, qui profita en hâte de ce moment de répit pour activer la marche du procès domestique qu'il faisait instruire contre le prieur du Crato.

Celui-ci, de son côté, ne se désistait pas de son dessein et, n'ayant plus à se faire illusion sur la haine du roi, ne reculait pas devant les démarches les plus risquées, méprisant les menaces et ne tenant que peu ou point compte de l'irritation de D. Henri, qu'il exaspérait chaque jour par quelque nouvel acte de désobéissance.

(1) Collection Salva, tome VI, page 508 à 510. — Manuscrit de la bibliothèque royale d'Ajuda, collection intitulée : *Governo de Hespanha e Portugal*, tome I. Dans ce volume, on ne peut plus important pour la période historique qui nous occupe, se trouvent les documents que contenait la fameuse liasse que les cortès de Lisbonne de 1579 donnèrent l'ordre de conserver dans un coffre fermant à trois clés

Ces documents sont : les instructions données aux régents du royaume, la patente de nominatian des douze juges chargés de prononcer dans la question de succession, les instructions que ces juges devaient suivre et, finalement, la patente de nomination des cinq régents. Toutes ces pièces sont datées du 12 juin 1579. La première et la troisième portent encore intact le grand sceau royal en cire rouge, lequel est déjà endommagé sur les autres. L'inspection desdites pièces fait remarquer ce fait curieux que les patentes de nominations avaient d'abord été rédigées avec les noms en blanc, et que ces noms ont été inscrits après coup, bien que par la même main.

L'état du pays était déplorable. La récolte avait manqué et plus de deux mille paysans, désertant leurs champs stériles, allaient chercher des moyens d'existence en Espagne. La peste commençait à sévir à Lisbonne et, se développant d'une façon lente mais soutenue, ajoutait le deuil domestique aux inquiétudes du présent et aux appréhensions de l'avenir.

Au mois d'août, le fléau atteignit un tel degré d'intensité que D. Henri effrayé réunit le conseil d'État et le corps des échevins de Lisbonne pour les consulter sur la question de savoir s'il ne devait pas s'éloigner de la capitale avec toute sa cour.

L'un et l'autre s'y opposèrent, alléguant que l'âge et la faiblesse physique du roi ne permettaient pas ce déplacement, qu'à défaut même de ce motif, ils condamnaient comme nuisible aux intérêts publics et funeste sous tous les rapports.

D. Christovam, qui n'était pas homme à s'effrayer de peu, nous a laissé dans sa correspondance une saisissante peinture de l'épidémie qui vint accroître l'horreur de ces tristes jours où tous les fléaux de Dieu semblaient s'être conjurés contre le royaume.

Les habitants désertaient leurs maisons, les portes se fermaient les unes après les autres et les routes étaient encombrées de malheureux qui, en croyant fuir la mort, allaient succomber plus loin de misère et de fatigue.

Toute communication fut interdite avec le quartier more. L'ambassadeur, partageant lui-même l'anxiété de ces heures si douloureuses, demandait qu'on prît note des sommes dont on lui avait confié l'emploi, vu qu'étant

placé au foyer de l'épidémie, il courait le même danger que les autres (1).

« Sous peu, écrivait-il une autre fois, la ville ne sera plus qu'un désert. Tous cherchent à fuir, plus de vingt mille habitants ont déjà émigré, et il est probable que, le roi parti, aucun de ceux qui restent encore, ne voudrait s'exposer à une mort inutile. »

Toujours fidèle cependant à ses préoccupations, il ajoutait que l'émigration favorisait les intérêts de la Castille en diminuant le nombre des auxiliaires de D. Antonio. Pénétrant avec une sacrilége audace les jugements de Dieu, il osait se servir des malheurs publics pour flatter l'ambition de Philippe II, assurant que plus d'un attribuait ces malheurs à la Providence qui, même par des voies cruelles, voulait faciliter l'invasion espagnole (2).

De fait, on aurait dit que tous les malheurs à la fois venaient assaillir le pays déjà mis à deux doigts de l'abîme. par le terrible désastre d'Alcacer Quibir, comme, au siècle précédent, toutes les prospérités à la fois étaient venues contribuer à sa grandeur. La peste, la famine, la corruption morale s'unissaient pour miner ses forces et le laisser presque sans défense, à la merci de la première agression. Les courtisans du roi catholique applaudissaient presque aux calamités qui venaient ainsi hâter l'épuisement de la proie convoitée et les considéraient comme des présages et des éléments de triomphe.

(1) Collection Salva : Lettre de D. Christovam de Moura du 11 août 1579 et autres.

(2) Collection Salva : Les renseignements et les réflexions de l'ambassadeur sur le fléau qui désolait sa terre natale, sont principalement consignés dans ses lettres de juillet et d'août 1579.

Les choses n'étaient pourtant pas aussi avancées que le désirait le fils de Charles-Quint. D. Christovam poursuivait avec un zèle infatigable la solution d'où dépendait l'union pacifique des deux couronnes, multipliant ses visites au palais et ses conférences avec les ministres ; mais son impatience continuait à se heurter contre les lenteurs naturelles ou calculées du roi et le zèle équivoqne des conseillers de celui-ci.

D. Henri, en offrant de désigner pour son successeur l'infant fils de Philippe II ne voulait-il qu'amuser le cabinet de Madrid par un subterfuge diplomatique, ou s'imaginait-il de bonne foi rallier à cette idée le monarque espagnol ? Il serait aujourd'hui difficile de se prononcer.

D. Joam de Mascarenhas, qui trahissait tous les secrets de son maître, avait affirmé, dans ses confidences à Moura, que le frère de Jean III avait entamé cette négociation avec le désir sincère de la faire aboutir ; mais il disait en même temps que cette évolution d'idées était de fraîche date, et qu'il avait fallu de grands efforts pour faire oublier à D. Henri les rancunes suscitées chez lui par les représentations que Fr. Fernando de Castillo avait été chargé de venir lui faire contre son mariage. D. Christovam trouvait, en un mot, le roi fort adouci, il le savait mieux porté envers l'Espagne ; mais il n'était pas encore sans crainte sur sa partialité pour la maison de Bragance.

Le soupçonneux et prévoyant Philippe II réglait ses instructions à Moura et Ossuna sur l'hypothèse que la solution proposée n'était qu'une tactique du conseil secret de son oncle, et il pressait avec une certaine ostentation ses pré-

paratifs militaires, probablement dans l'idée d'intimider le débile et irrésolu monarque (1).

Dans une audience où il remettait au roi une lettre par laquelle Philippe II repoussait la couronne offerte à l'infant, Moura avait de nouveau insisté, en employant tous les moyens de persuasion pour que le roi de Castille, et non son fils, fût déclaré héritier du trône. D. Henri écouta complaisamment l'ambassadeur et se répandit en regrets de ce que le roi catholique et lui ne pussent pas s'entendre pour résoudre cette question si compliquée de la succession et assurer ainsi la tranquillité générale.

Moura lui fit observer qu'il n'était pas permis au roi d'Espagne de sacrifier et ses propres droits et ceux de son successeur, en consentant à ce qu'une couronne dont il se jugeait l'héritier légitime passât à l'infant. Le cardinal, toujours calme, se borna à répondre qu'il n'avait pas le pouvoir de contraindre les Portugais à sacrifier leur indépendance à un roi étranger (2).

D. Christovam insista, en s'efforçant d'établir que D. Henri se trompait et que les Portugais accepteraient sans répugnance tel roi qui leur serait désigné, pourvu qu'on leur garantît leurs priviléges, immunités et franchises; mais le cardinal se rejeta de plus belle sur les prétentions de D. Antonio, sur l'ascendant de son parti, et comme l'ambassadeur lui disait d'être tranquille de ce côté et de s'en remetttre à l'Espagne du soin d'imposer silence aux agita-

(1) Collection Salva, correspondance de Moura et de Philippe II pendant les mois de juillet et d'août 1579.

(2) Collection Salva : Lettre de Christovam de Moura à Philippe II du 31 juillet 1579.

teurs, D. Henri se plaignit de ce que tous les autres rois s'opposaient à l'union.

Moura saisit la balle au bond, répliquant avec une certaine chaleur que la secrète hostilité des princes étrangers était la preuve évidente de la nécessité d'avoir les deux royaumes et de constituer ainsi un empire assez puissant pour refréner la jalousie et la haine d'États qui avaient toujours vu de mauvais œil le progrès du Portugal et son étroite alliance avec l'Espagne.

S'apercevant que les adversaires de l'union avaient réussi à faire naître dans l'esprit perplexe du vieux roi quelque remords à l'idée d'attacher son nom à la chute de la monarchie portugaise, Moura s'écria avec véhémence que l'empire d'Emmanuel ne mourrait point par l'union, et qu'il puiserait au contraire une nouvelle vie, un surcroît de vigueur dans le concours de la Castille.

D. Henri, triste et confus, mais en apparence peu ou point persuadé, congédia D. Christovam, sans que rien laissât pressentir en lui la détermination à laquelle il commençait peut-être déjà à s'arrêter.

En sortant, Moura se rencontra avec Francisco de Sà et le secrétaire, qui l'attendaient. Il leur répéta ce qu'il venait de dire au roi et les trouva aussi irrésolus que celui-ci. Aux arguments déclamatoires de l'ambassadeur, ils se bornaient à opposer cette réflexion que « le droit de D. Philippe n'était pas assez clair pour lever tous les doutes. » — « Si le droit n'est pas clair pour le roi mon maître, leur répondit Moura, comment le serait-il pour la duchesse de Bragance qu'on voudrait lui préférer? »

Nul des deux ne releva cette embarrassante insinuation,

et ils se bornèrent à reproduire les objections que venait de faire D. Henri. La conférence s'arrêta là et D. Christovam, se plaignant des lenteurs et des hésitations du monarque et de ses favoris, faisait la remarque que Francisco de Sà et Miguel de Moura, quoique n'étant pas mal portés envers la Castille, reculaient devant le moindre obstacle.

Le jour même, dans des pourparlers secrets avec un de ses complices qu'il ne nomme pas, mais qui paraît être D. Joam Mascarenhas, l'ambassadeur reprenait courage en apprenant que, si D. Henri était timide et irrésolu et que si sa conscience était en outre enchaînée par certains scrupules, il ne finirait pas moins par se prononcer dans le sens voulu, attendu que l'affaire avait été déjà discutée en conseil et que Francisco de Sa avait opiné en faveur du roi catholique.

Pendant que les négociations se poursuivaient, Philippe II continuait à se préparer à la guerre, bien qu'il ne la jugeât plus inévitable.

Le secrétaire Zayas écrivant à Ossuna lui apprenait que les armements étaient poussés avec vigueur et que soixante-douze capitaines et quatre mestres-de-camp étaient déjà nommés pour l'armée qui se levait. Presque au même moment, le cardinal Granvella arrivait à Rosas avec vingt-quatre galères et douze cents soldats tirés des vieux régiments espagnols (1).

Le recrutement continuait en Italie. En Castille, les ducs de Medina Sidonia et d'Arcos, les marquis de Viana et d'Ayamonte et d'autres seigneurs de haut rang recevaient

(1) Collection Salva, tome VI, pages 499 et 500.

du conseil de la guerre l'ordre d'armer leurs vassaux et les gens de leurs domaines, et d'indiquer sans délai le nombre et la nature des troupes tant d'infanterie que de cavalerie qu'ils parviendraient à réunir.

Les cités de Badajoz, Toro, Zamora, Mérida, Plasencia, Ciudad-Rodrigo et Jérez, les bourgs et villages de la grande commanderie de Léon, des districts d'Ornachos, Montanchos et Alcantara, du district de Valence, de la Sierra de Gata et Brazas, recevaient également l'ordre d'armer les milices et d'indiquer aussi sans délai le nombre de troupes qu'ils seraient en mesure d'envoyer au premier appel (1).

Dans ses lettres à Ossuna et aux autres envoyés, le roi catholique essayait de justifier ces démonstrations significatives par les prétendus préparatifs des Portugais et leurs rapports avec certaines puissances étrangères auxquelles ils auraient demandé secours.

D. Christovam, qui ne déguisait pas la vérité à Philippe II, n'approuvait ni la forme, ni l'à-propos de ces armements et se montrait mécontent de n'avoir pas été consulté. Tout ce bruyant étalage de préparatifs, remarquait-il avec justesse, n'ajoutait rien aux moyens matériels de succès, et ne pouvait servir dès lors qu'à donner l'éveil aux moins vigilants, à susciter des antipathies et des défiances de nature à beaucoup aggraver les difficultés déjà trop manifestes contre lesquelles avaient à lutter les négociateurs castillans (2).

Fidèle à son caractère et à sa politique traditionnelle, le

(1) Collection Salva, tome VI, pages 552 et 559.
(2) Ibid.

monarque espagnol avait ordonné à Moura de sonder les dispositions des futurs régents et de les rendre favorables par des dons ou des promesses. Il le chargeait aussi de s'assurer de Contreras, chef des chiourmes des galères de Portugal, ce qui ne devait pas coûter grande peine, cet officier étant Espagnol, et de chercher à gagner les gouverneurs des forteresses de Saint-Julien et de Caparica. Dans une intention analogue, il demandait des renseignements sur le gouverneur de la tour de Belem et sur celui de Sétubal (1).

Moura ne tarda pas à satisfaire son maître. Sur les quatre gouverneurs en question, il en considérait déjà trois comme à demi gagnés et parlait du quatrième comme d'un agent déclaré de la Castille. Il ajoutait qu'après s'être consulté avec D. Joam Mascarenhas, il était tombé d'accord avec celui-ci que tout ce qui serait tenté de ce côté du vivant de D. Henri serait une imprudence inutile.

Relativement à Contreras, D. Christovam, crainte de scandale, n'avait pas osé agir trop ouvertement; mais il avait mis à profit la circonstance de la peste pour le faire se rendre avec sa famille, et sans donner le moindre ombrage à Ayamonte, en lui comptant quarante écus pour le voyage. C'étaient les arrhes de la trahison. Le chef des chiourmes s'était engagé à servir, le moment venu, sur les galères du marquis de Santa-Cruz, et Moura s'applaudissait de l'acquisition. Contreras connaissait parfaitement la barre de Lisbonne ainsi que les côtes de Portugal ; il était de plus maître de tous les secrets de la flotte ; il épargnerait ainsi à l'Espagne les frais considérables qu'aurait

(1) Collection Salva : Lettre de Philippe II du 16 juin 1579.

coûté à l'Espagne l'achat d'informations peut-être moins exactes que celles qu'il était en mesure de donner.

Quant à la forteresse de Saint-Julien elle était à la fois sous la garde d'un frère de Salgado qui, après en avoir été nommé gouverneur par D. Sébastien, s'était vu retirer ce poste, mais y avait été rétabli en prouvant, titres en main, de son bon droit, et de Francisco Figueira, que D. Henri avait nommé à la place dudit frère de Salgado. L'ambassadeur, tout expert qu'il était dans ces sortes de manœuvres, jugeait difficile de négocier simultanément avec ces deux gouverneurs ; mais il s'en consolait en remarquant que les galères espagnoles n'avaient pas besoin de franchir la barre pour bloquer Lisbonne, et il indiquait Sétubal, place mal défendue, comme le point où elles pourraient se poster et d'où elles feraient des sorties à volonté.

Caparica donnait à l'ambassadeur peu d'inquiétude. Le gouverneur de cette forteresse était Ruy Lourenço de Tavora, c'est-à-dire un cousin de Moura et qui, à ce qu'assurait celui-ci, lui avait donné depuis longtemps sa parole ; mais, comme il était jeune et inexpérimenté, l'ambassadeur se proposait de le circonvenir de nouveau pour affermir sa traîtreuse fidélité aux intérêts espagnols.

Comprenant qu'on lui saurait gré d'outre-passer ses instructions, Moura annonçait de plus avec une satisfaction marquée qu'il tenait le fil d'une manœuvre dont il attendait de grands avantages. A l'aide de la belle-sœur de Fr. Antonio de Sousa, provincial des dominicains et son agent, il espérait aussi entrer en marché pour la place forte de Cascaes (1).

(1) Collection Salva : Lettre de Moura à Philippe II du 24 juin 1579.

Bien peu méritèrent l'honneur de n'être pas mis à à l'épreuve de cet infatigable travail de corruption, et bien moins nombreux furent encore ceux qui surent noblement y résister.

Dona Joanna de Athaide, sœur d'un moine déjà gagné et seigneuresse de sept bourgs, était en pourparlers avec le dispensateur des grâces de Philippe II, probablement pour négocier son adhésion au futur gouvernement.

Un capitaine de la milice de Lisbonne offrait à Moura de lui amener deux autres officiers de même grade, et le marché était fixé à quatre cents écus à partager entre tous trois.

Nuno Alvares Pereira, mesurant ses exigences sur le besoin qu'on avait de lui, demandait que la pension promise à son fils fût élevée à trois cents écus par an, et D. Christovam appuya la demande. D. Guiomar de Mello voulait que l'éducation du sien s'achevât en Espagne aux frais du roi catholique, et Moura représentait aussi comme opportun d'y consentir (1).

Simon Rodrigues, capitaine d'une compagnie de trois cent cinquante hommes, et Domingos Nunes de Pinho, capitaine de Santo-Antonio do Tojal, où il commandait huit cents soldats, furent les premiers à conclure marché. L'un reçut cent ducats, l'autre deux cents (2).

Cette immonde corruption, qui avait fait déjà d'importantes recrues dans chaque classe de la société, s'étendait encore de jour en jour. Les acheteurs ne marchandaient pas, calculant que c'était là de l'argent bien placé, et ceux

(1) Collection Salva : Lettre de Philippe II à Moura du 31 juin 1579.
(2) Collection Salva : Lettre de Moura à Philippe II du 24 juin 1579.

qui se vendaient semblaient uniquement craindre de ne pas se présenter à temps.

D. Christovam évaluait à dix ou douze mille ducats ce que coûterait l'achat de consciences subalternes, et jugeait la somme bien employée. Le duc d'Ossuna et Philippe II étaient du même avis. Le confident du roi catholique se bornait à faire observer que ces négociations (c'est ainsi qu'on nommait de si honteux marchés!) ne laisseraient pas que d'être dangereuses si le cardinal et le peuple venaient à prendre là-dessus l'éveil.

Ce qui doit étonner, c'est le profond mystère qui semblait protéger l'œuvre de séduction, et l'incapacité de ceux qui avaient pour devoir de l'arrêter. Une tolérance si aveugle prouve démence ou complicité. Pour que rien ne transpirât, suffisait-il du silence intéressé de ceux qui juraient d'avance fidélité au roi étranger?

En tout cas, on ne voit pas sans stupeur l'ignorance où le cardinal et ses ministres, si au courant des moindres tentatives du prieur du Crato, semblaient vivre relativement aux manœuvres des émissaires de Philippe II, manœuvres que toutes les apparences dénonçaient. que toutes les voix signalaient.

Les appréhensions du roi catholique, touchant les rapports diplomatiques des agents portugais avec les cours de France et d'Angleterre n'étaient pas aussi vaines que les ministres du cardinal l'avaient dit à D. Christovam. D. Antonio d'un côté et la maison de Bragance de l'autre ne cessaient pas de tout mettre en œuvre pour acquérir des protecteurs qui pussent les mettre en mesure de résister à Philippe II le jour où celui-ci abandonnerait les moyens

pacifiques pour la voie plus prompte et plus décisive des armes.

Élisabeth Tudor ne pouvait voir d'un œil indifférent les événements qui se préparaient dans la Péninsule. L'agrandissement du roi d'Espagne, du défenseur le plus zélé de l'unité catholique, devait l'inquiéter à la fois comme reine et comme chef d'une croyance dissidente qui, bien que victorieuse, se heurtait encore à de nombreux éléments de résistance. L'union du Portugal avec l'Espagne, en groupant en un seul empire les immenses possessions d'Asie, d'Afrique et d'Amérique, allait donner le sceptre des mers à l'irréconciliable ennemi des puissances protestantes, et à un ennemi dont l'ambition était aussi persévérante que peu scrupuleuse.

En héritant du trône de son père, la fille d'Henri VIII avait aussi hérité de plus d'un trait de son caractère impérieux.

Dès sa première jeunesse, elle avait appris la dissimulation à l'école de l'adversité ; chez elle, la coquetterie et la futilité de son sexe n'étaient qu'un voile jeté avec art sur ses véritables sentiments (1) ; les grâces de la femme couvraient le savoir, le jugement, la fermeté de volonté d'un grand homme.

Philippe II, qu'il n'était pas aisé de tromper et qui était si au fait des hommes et des choses de son temps, eut besoin d'être désabusé pour se tenir en garde contre l'illusion produite par les confidences et les sourires d'Elisabeth dans ses conférences avec l'ambassadeur castillan,

(1) Hume : *Histoire d'Angleterre*, chap. XLVI. — Mignet : *Histoire de Marie Stuart*, tome I, chap. II.

comte de Feria. Le monarque espagnol en était d'abord venu à se persuader que la main de celle-ci serait pour lui le gage d'une indissoluble alliance entre l'Angleterre et l'Espagne et du maintien du catholicisme dans les Etats que Marie Tudor avait contraints d'abandonner la nouvelle foi imposée par son père ; mais l'erreur fut de courte durée.

Elisabeth sut toujours commander. Tout en cédant aux faiblesses de son sexe et à l'enivrement de sa beauté, que ses courtisans lui vantaient à l'envi, elle ne cessa jamais d'être la reine et n'eut pas de maître. Bien que les ministres qui l'entouraient fussent à la hauteur du rôle que leur imposait ce règne illustre, elle ne leur abandonna pas un seul instant la direction des affaires ni même la moindre des prérogatives royales. Jusqu'à son dernier soupir, on put admirer en elle l'union d'une puissante intelligence avec toutes les autres qualités qui constituent les grands princes, et, si quelque courtisan, même des plus favoris, osait, ébloui par de folles espérances, oublier la reine aux pieds de la femme, il avait aussitôt à trembler devant ce menaçant regard qui, comme celui d'Henri VIII, annonçait d'un seul éclair la mort et la ruine.

Plus d'un défaut cependant faisait tache sur les éminentes qualités d'Elisabeth.

A une érudition aussi vaste et de formes moins pédantesques que celles de son père, elle joignait presque au même degré que celui-ci, l'orgueil du savoir, l'intolérance des opinions et poussait peut-être encore plus loin l'engouement pour le pouvoir despotique.

Le sang répandu au nom de la nécessité politique et des

dissidences religieuses ne lui laissait pas le moindre remords. La tête subjugua toujours chez elle le cœur, et ce n'est que bien rarement que les larmes et les gémissements de ceux qui la suppliaient triomphèrent de son insensibilité naturelle.

Aujourd'hui même on hésite sur la question de savoir si la beauté et l'esprit de la malheureuse Marie Stuart, ne contribuèrent pas plus à l'entraîner vers l'échafaud que les conspirations et le zèle de ses alliés et partisans catholiques. L'amour-propre offensé, un ressentiment jaloux des brillantes qualités de la reine d'Ecosse ne contribuèrent certes pas moins que l'intérêt du trône à inspirer à son altière rivale l'assassinat juridique qui souille le nom de celle-ci.

Les plans de Philippe II relativement au Portugal étaient trop clairement indiqués pour ne pas appeler l'attentiou du cabinet britannique.

Lord Burleigh, un des conseillers les plus éclairés d'Elisabeth, vit avec effroi le grand pas qui venait déjà d'être fait vers l'union des deux couronnes, et, informé du véritable état des choses, tant par la cour de Lisbonne que par les prétendants portugais, il résolut de prime abord d'opposer aux tentatives de la Castille les vigoureux efforts de la résistance nationale secondée par la France et l'Angleterre, étroitement unies contre l'ambition de la maison d'Autriche (1).

L'habile ministre chercha à vaincre la pusillanimité d'Henri III au moyen de Catherine de Médicis qu'il était

(1) Musée britannique, *Bibliothèque cotonienne*, E. VI; Dépêche du 15 mars 1579.

beaucoup plus aisé de gagner, intéressée qu'elle était, ou qu'elle prétendait l'être dans la question de succession.

L'ambassadeur d'Angleterre à Paris, sir Henri Cobham reçut pour instruction de représenter à la cour de France le danger auquel s'exposeraient les deux nations voisines en consentant à ce que l'heritier de Charles Quint, déjà maître de tant d'Etats dans toutes les parties du monde, s'emparât encore du Portugal. Il importait d'empêcher par tous les moyens qu'une si formidable puissance s'accrut en force et en richesses, et, comme le moyen le plus simple de couper court aux desseins de la Castille était de favoriser les prétentions de l'un des princes portugais, sir Henri Cobham avait ordre d'insister auprès du roi et de la reine-mère pour qu'ils ne méprisassent pas cette grave complication et prissent leurs mesures pour prévenir un fait qui, une fois accompli, ne serait que peu ou point rémédiable.

Malgré l'opportunité de la proposition, le cabinet du Louvre n'osa pas entrer dans la voie indiquée par lord Burleigh.

Indécis par caractère, rongé de vices honteux et incapable de résolutions nobles et hardies, Henri III en était à cette époque à trembler devant la sombre et fatale influence de Philippe II, secrètement ligué avec la puissante maison des Guise. Il n'osait pas provoquer ouvertement les colères de l'Espagne, déjà excitées par la présence de son frère le duc d'Alençon dans les Pays-Bas (1).

Comme excuse de son refus, le roi de France alléguait qu'il ne pouvait compter sur une active coopération d'Eli-

(1) Henri Martin : *Histoire de France*, liv. LVI, pages 481 et suivantes.

sabeth; dont les promesses toujours très-larges quand il s'agissait de guerre et de sacrifices pécuniaires, étaient oubliées ou mal tenues à l'heure de l'exécution (1).

Mais, si Henri III refusait d'entrer dans une alliance offensive contre l'Espagne, il ne perdait pas pour cela de vue les événements de la Péninsule, qu'il observait même avec une certaine vigilance, au moyen de ses agents diplomatiques, en même temps qu'il suscitait à Philippe II des difficultés tant à Rome qu'à Lisbonne, et dans les Pays-Bas.

Usant d'une des tactiques favorites de la politique ténébreuse de son époque, il prenait le masque de l'amitié pour mieux assurer ses coups.

A l'instigation de Catherine de Médicis dont l'idée fixe était d'asseoir le duc d'Alençon, son fils, sur l'un des trônes de l'Europe, le roi de France, se prévalant des prétendus droits de sa mère sur la couronne d'Emmanuel, envoya à Lisbonne l'évêque de Comminges avec le caractère d'ambassadeur, mais bien moins pour suivre le procès de succession que pour sonder les esprits, stimuler les antipathies contre l'Espagne et conférer avec les prétendants portugais dont il avait mission d'entretenir les espérances en n'épargnant pas les promesses de secours (2).

L'évêque ne perdit pas de temps. Après avoir déposé entre les mains du cardinal les pièces justificatives de l'instance qui servait de prétexte à sa mission, il alla trouver le prieur du Crato, et s'enferma avec celui-ci une jour-

(1) Musée britannique, *Bibliothèque cotonienne*, E. VI.

(2) Bibliothèque royale de Paris, fonds Harlay, cahier 284-4, documents 89 et 90 (en espagnol).

née entière durant laquelle il chercha sans doute à le confirmer dans ses pensées ambitieuses.

D. Christovam de Moura, dans la dépêche qu'il consacra à cet incident, affirmait que l'entrevue en question avait été marquée par des propos outrageants contre la Castille, et que l'évêque de Comminges avait conseillé au prieur de soulever, dès la mort de son oncle, le royaume en garantissant le succès, attendu que la France appuierait de ses troupes et de son argent cette insurrection. L'ambassadeur, en prenant congé, avait reçu des lettres du fils de D. Luiz pour Henri III et un rubis de cinq cents écus pour lui-même.

Malgré cela, ajouta Moura, l'évêque de Comminges, soit qu'il jugeât opportun d'agir de deux côtés, soit qu'il voulût par là donner le change sur ses négociations, s'était aussi abouché en secret avec le duc de Bragance, et, au dire du confident de Philippe II, Dieu seul encore à ce moment-là, pouvait savoir ce qui avait été convenu dans cette conférence (1).

Les pourparlers avec la France ne se bornaient pas là. Fernando da Silva, ambassadeur de Portugal à Madrid, se rendit très suspect aux Castillans qui l'accusaient de correspondre par ordre de son maître, non-seulement avec les conseillers du dernier Valois, mais même avec les insurgés des Flandres.

D. Christovam à qui n'échappait rien de ce qui pouvait se rattacher de près ou de loin aux intérêts qui lui étaient

(1) Bibliothèque royale de Paris, fonds Harlay, cahier 284-4, documents 89 et 90 (en espagnol).

confiés, avait par lui-même vérifié l'exactitude de ce qui se disait à cet égard.

Fernando da Silva, vigoureux partisan de la maison de Bragance, devait au duc d'avoir été maintenu à l'ambassade de Madrid, d'où quelques rivaux avaient cherché à l'évincer, et ne reculait devant rien pour être utile à ses protecteurs. De son côté, le cardinal, tout en se figurant qu'il se tenait à l'écart, en était au moins à ne pas ignorer ce qui se tramait et se discutait en son nom, et ni Fogaça à Londres, ni Francisco Giraldes à Paris n'étaient certes en rébellion contre ses ordres en cherchant à créer des obstacles aux prétentions du monarque espagnol (1).

Touchant l'évêque de Comminges, dont il surveillait avec une extrême attention tous les pas, Moura informait sa cour que cet envoyé avait recouru aux menaces pour obtenir d'être admis à présenter les raisons sur lesquelles la reine Catherine se fondait pour prétendre à la couronne. Le frère de Jean III, toujours pusillanime, avait cédé au langage résolu de l'ambassadeur et avait poussé la docilité ou la condescendance jusqu'au point de désigner Lopo Centil, un des avocats les plus distingnés de Lisbonne, comme défenseur des droits de la mère d'Henri III. Ce jurisconsulte, déjà gagné par l'or de la Castille, et dont la plume n'était plus libre, s'en excusa en déclarant que, dans son opinion, le trône appartenait à Philippe II.

Il résulte de cette seconde dépêche de D. Christovam que l'ambassadeur français, homme de capacité manifeste, n'avait pourtant pas réussi à soustraire bien longtemps à

(1) Collection Salva; tome VI : Lettre de D. Christovam de Moura à Philippe II, du 23 juin.

la perspicacité de ses adversaires le secret des arrangements confidentiels qu'il avait conclus avec le duc de Bragance.

La proposition faite à celui-ci était de marier une de ses filles avec le duc d'Alençon, frère d'Henri III, condition à laquelle la France garantirait son amitié et son concours à la maison de Bragance.

Tandis que le cabinet du Louvre se concertait ainsi avec celui de Lisbonne contre l'Espagne, Saint-Goard à Madrid et Debain à Rome, travaillaient dans le même sens, faisant descendre le jour sur les plus ténébreuses intrigues de la politique castillane, et les entravant une à une en tant qu'ils le pouvaient sans compromettre l'apparente harmonie que les deux souverains affectaient hypocritement de conserver entre eux.

De son côté, Élisabeth Tudor, qui était au courant de toutes les manœuvres de la politique française, voulut profiter de la circonstance pour resserrer, au moyen d'une courtoise ambassade, l'alliance entre le Portugal et la Grande-Bretagne. Son envoyé arriva à Lisbonne le 12 juillet et fut reçu le 14, accompagné du comte de Sortelha, maître des cérémonies. Le fanatique cardinal dissimula à grand'peine son mauvais vouloir contre le diplomate protestant, dont il hâta autant que possible le départ, comme s'il craignait qu'en respirant l'air de la capitale, l'envoyé d'Élisabeth ne l'empoisonnât d'hérésie (1).

Celui-ci aurait désiré certes prolonger un peu plus son séjour pour étudier la véritable physionomie des affaires;

(1) Collection Salva, tome VI : Lettre de D. Christovam de Moura à Philippe II du 23 juin.

mais il dut bon gré mal gré s'accommoder à l'impatience orthodoxe du vieux roi, qui comptait avec scrupule les heures qu'un représentant officiel du protestantisme passait sur une terre vouée à l'intolérance religieuse.

D. Christovam de Moura, moins dévot, fut du petit nombre des personnages qui se risquèrent à faire deux visites à l'agent anglais, bien entendu avec l'arrière-pensée de sonder ses intentions. Quoi qu'il en soit, malgré sa jeunesse et son inexpérience, l'envoyé d'Élisabeth ne se laissa pas pénétrer. En même temps qu'il donnait l'alerte aux Portugais et leur manifestait sa surprise de les voir inattentifs et presque désarmés devant l'imminence d'une invasion castillane, il assurait perfidement à l'envoyé de Philippe II que la reine Élisabeth n'interviendrait en aucune façon dans les affaires de Portugal, ne pouvant oublier les grandes obligations qu'elle avait à la maison d'Autriche.

Les démarches de lord Burleigh pour réveiller la cour de France de sa torpeur auraient pu servir de significatif commentaire à la sincérité de ces protestations.

Moura ne les accepta certainement que pour ce qu'elles valaient. Tout en remarquant d'ailleurs que Wolton faisait sa cour à D. Antonio, auquel il avait offert quelques chiens de fine race de la part de Wilson, un des secrétaires d'Élisabeth, il n'attachait pas dans le principe grande importance à la mission de l'envoyé britannique.

Mais, écrivant dix-neuf jours après au roi catholique, Moura semblait la prendre beaucoup plus au sérieux, ayant découvert dans l'intervalle que le duc de Bragance, lors de la venue d'Edward Wolton, était allé à sa rencontre et lui avait offert, comme bienvenue, des présents

de valeur. L'envoyé de Philippe II avait aussi des raisons de croire que le prieur du Crato en avait fait autant; car il était constant que celui-ci avait envoyé acheter en toute hâte à Lisbonne une bague de quatre mille ducats, somme qu'il avait empruntée de diverses mains (1).

C'est assurément de D. Antonio que les Espagnols se défiaient le plus, et les rapports noués par lui avec les cours étrangères causaient de véritables inquiétudes à Madrid.

L'ambassadeur anglais en voyant l'état du pays, ses dissensions et le découragement général, comprit d'emblée quel serait le dénoûment probable de la question. S'en retournant par l'Espagne, il raconta à sir Francis Walsingham qu'il avait été reçu avec les plus grands honneurs par le monarque portugais, et, passant à la situation politique, il ajoutait que ni le prieur du Crato ni le duc de Bragance ne seraient, à la mort du cardinal, en état de tenir tête au roi de Castille, lequel usurperait la couronne sans trouver devant lui aucune résistance sérieuse (2).

L'événement devait justifier, quelques mois après, cette appréciation si sûre, bien que faite à première vue.

Sans tenir compte de l'opposition qui s'était élevée dans son conseil contre l'idée de quitter Lisbonne, D. Henri se décida, vers le milieu d'octobre, à aller chercher dans l'air pur d'Almeirim et le repos de la campagne un soulage-

(1) Collection Salva, tome VI : Lettre de D. Christovam de Moura à Philippe II, du 11 août 1579.

(2) *State papers office. Spain.* Dépêche de Wolton, datée de Madrid le 18 août 1579.

ment à ses souffrances physiques et à ses tribulations morales.

A si courte distance du tombeau, déjà ouvert pour le recevoir, les illusions l'accompagnaient encore dans ce voyage. En passant par Salvaterra, où il se sentit un peu ranimé par le mouvement, il tira de sa litière sur un sanglier que les courtisans avaient attaché sur le passage du royal cortége, de telle façon que le monarque moribond le jugeait libre. S'imaginant être rentré en possession de sa vigueur d'autrefois, D. Henri donna en outre l'ordre d'expédier sur sa nouvelle résidence des lévriers et des faucons, disant sérieusement qu'il emploierait ses loisirs au divertissement de la chasse (1).

Mais à Almeirim, où il arriva le 15, il trouva, au lieu du repos après lequel il soupirait, de nouveaux chagrins et de nouvelles contrariétés. Tandis qu'à deux pas de la mort et au milieu de tant de complications diverses, l'imprévoyant vieillard songeait encore à des exercices que lui interdisaient et son âge et la maladie, les agents espagnols, à qui tout servait de prétexte, souriaient de ses velléités, mais les mettaient à profit. Feignant de croire à son prompt rétablissement, ils insistaient auprès de lui pour obtenir la solution qu'ils poursuivaient et ne cessaient de l'obséder d'avertissements sur les démarches et les intrigues de D. Antonio.

Dans le pays, les soupçons redoublaient, les esprits s'aigrissaient, et les partis, comme prélude de luttes plus

(1) Dépêches de Christovam de Moura du 14 et du 18 octobre 1579. Bibliothèque royale de Paris, fonds Harlay, document 108.

sérieuses, s'entre-déchiraient par des libelles et des dénonciations qu'envenimaient ces passions mauvaises qui semblent inhérentes aux grandes crises.

Le prieur du Crato, le duc de Bragance, les partisans de l'Espagne et ceux des régents désignés, déchiraient chaque jour à l'envi de nouvelles blessures le sein de la patrie, et sur le lit où agonisait le dernier souverain portugais, se partageaient déjà en espérance le sceptre et la pourpre que cette ombre de roi était incapable de faire respecter.

Philippe II, attentif et silencieux, laissait s'exhaler en haines et menaces impuissantes le vain patriotisme de ses rivaux, continuait à corrompre les individus et les populations avec lesquels il craignait d'avoir plus tard à compter, et employait l'espèce de trêve créée par le faible règne du fils d'Emmanuel pour tout disposer dans le sens d'une prochaine occupation.

En attendant, quelque réservé qu'il se montrât dans ses préparatifs, quoi qu'il fît pour les dissimuler, les yeux de l'Europe étaient ouverts et aucun des cabinets n'était indifférent à la lente mais décisive élaboration d'un événement si grave par ses conséquences immédiates et si fécond en conséquences futures.

L'Angleterre, comme on l'a vu, fut la première qui prit l'éveil, et si ses efforts ne prévalurent pas, la faute en était aux désastreuses crises que traversait alors la France, divisée en partis irréconciliables et exposée d'heure en heure à voir éclater, sous l'étincelle des dissensions religieuses, les mines qui la sillonnaient en tous les sens.

A Rome, Grégoire XIII remarquait aussi avec inquié-

tude les armements de la Castille où il voyait le sûr indice des desseins que les agents espagnols cherchaient encore à dissimuler sous le voile de divers prétextes (1). Obéissant soit à sa conscience, soit aux inspirations d'une politique peut-être mondaine dans ses motifs, mais juste et noble dans son expression, le pontife se risqua à manifester avec une certaine sévérité sa surprise des plans de Philippe II, dont le pouvoir était assez colossal pour donner ombrage, non-seulement au Saint-Siége, mais encore à toute l'Italie (2).

Écrivant à l'évêque de Plasencia, son nonce à Madrid, le pape lui ordonnait de représenter au roi catholique que si le Saint-Siége ne s'était pas d'abord ému des préparatifs militaires faits dans tous les pays sujets de l'Espagne, c'est qu'il attribuait ces préparatifs à l'honorable pensée de détruire les infidèles; mais qu'ayant désormais la certitude que les armes espagnoles menaçaient le Portugal, il manquerait, lui pontife, aux obligations de son caractère sacré en ne représentant pas au roi catholique qu'il ne pourrait, sans grave offense envers Dieu et sans grand scandale pour la chrétienté, employer la force et la violence pour la défense de droits qui n'étaient reconnus que par des jurisconsultes ses sujets, et dont, à ce titre, la sincérité était suspecte.

Le pape conseillait donc à Philippe II de procéder par les voies pacifiques, attendu que, dans le cas où il aurait

(1) Dépêches de l'ambassadeur de France à Rome du 10 août et du 17 novembre 1579. Bibliothèque royale de Paris, fonds Colbert, cahier 345 pages 1080 à 1129.

(2) Lettre de Grégoire XIII au nonce, évêque de Plasencia, du 10 août 1579. Collection Salva.

le bon droit de son côté, il ne lui serait pas difficile d'évincer ses adversaires. Allant au devant de la plus forte objection de l'Espagne, le pape ajoutait que, si le roi jugeait contraire à sa dignité de se soumettre au jugement de la nation portugaise, le Saint-Siége n'hésiterait pas à intervenir auprès de D. Henri pour obtenir qu'il désignât des juges intègres et incapables de céder à la passion.

La lettre pontificale rappelait ensuite, avec l'habituelle adresse de la chancellerie romaine, que les troupes et les vaisseaux destinés à une expédition injuste seraient bien plus avantageusement employés s'ils portaient à Alger ou à quelque autre terre infidèle la lumière de l'Évangile pour la plus grande gloire de Dieu et le service du roi.

Grégoire XIII offrait finalement à Philippe II, si celui-ci acceptait la proposition, de lui expédier en toute hâte un nonce spécial, ou, afin d'éviter toute perte de temps, d'envoyer à Alexandre Frumento, qui se trouvait déjà à Lisbonne, les pouvoirs nécessaires pour tout terminer dans le sens en question.

Le roi d'Espagne, bien que passablement contrarié de cette intervention du Saint-Siége, sut se garder de toute précipitation dans sa réponse. Avant de se prononcer, il renvoya la note présentée par l'évêque de Plasencia au duc d'Ossuna, pour que les deux ambassadeurs s'entendissent sur la réponse à faire. Ceux-ci tombèrent, après mûr examen, d'accord que le mieux pour le moment était de détourner l'action du Saint-Siége au moyen de politesses évasives, c'est-à-dire de remercier le pape de ses bonnes intentions et de décliner sa médiation sous le prétexte qu'il était impossible au cabinet de Madrid de

découvrir des personnes assez dignes de sa confiance pour qu'il osât leur abandonner une question si délicate.

Philippe II, qui, à ce qu'il paraît, ne goûta pas cet avis, consulta alors la junte instituée à Madrid pour les affaires de Portugal. Celle-ci n'adhéra pas à l'expédient proposé par les deux ambassadeurs et émit l'opinion qu'il serait plus sage de recourir aux attermoiements captieux. Le roi se rangea à cette dernière opinion, qui cadrait mieux avec son caractère; il fit répondre à Rome que son droit était si évident qu'il n'y avait pas de doute que la décision de D. Henri le respectât, mais que, dans le cas contraire, la puissante et obligeante intervention du Saint-Siége serait bienvenue (1).

La difficulté ainsi écartée sans laisser au Saint-Siége le prétexte de nouvelles démarches, le roi d'Espagne reporta toute son attention sur le développement de ses manœuvres en Portugal.

D. Henri éprouvait, comme on l'a vu, à l'égard du prieur du Crato une irritation croissante dont ne pouvaient le distraire ni les occupations du gouvernement, ni les assauts de la maladie qui menaçaient son existence. La nouvelle des pourparlers de son neveu avec les envoyés étrangers exaspéra cette irritation, et un incident auquel il aurait dû s'attendre pour peu qu'il eût été au courant des démarches faites par les émissaires de D. Antonio auprès de la cour pontificale, mais qui fut pour le vieux roi un coup soudain, acheva de le décider à décharger sans miséricorde le poids de sa vengeance sur le prétendant qu'il abhorrait le plus.

(1) Collection Salva, tome VI, pages 626 à 629.

Aidé par le cabinet français, qui voyait en lui le seul adversaire résolu à opposer aux desseins de l'Espagne, le fils de l'infant D. Luiz avait réussi à obtenir de Grégoire XIII un bref qui évoquait par devant Rome la question de sa légitimité, annulait la sentence rendue sur cette question par le cardinal, et déférait au nonce Frumento ainsi qu'à l'archevêque de Lisbonne l'instruction du procès, dont les pièces, cachetées et scellées, devaient être ensuite envoyées au Saint-Siége, qui se réservait la décision finale.

Voulant adoucir autant que possible ce que cet incident avait de blessant pour le monarque portugais et de désagréable pour la cour d'Espagne, la cour de Rome imagina d'attribuer à la malice des notaires la plénitude des pouvoirs conférés à D Henri par le *motu proprio* qu'il avait mis à exécution et de soutenir que, si le Saint-Siége s'arrogeait la solution d'une question de si grave portée, c'était pour réparer l'inadvertance ou le mauvais vouloir de la chancellerie (1).

Le vieux roi ne sut pas dissimuler le chagrin et l'irritation qu'il éprouvait à voir ainsi briser dans ses mains l'arme puissante sur laquelle il avait compté pour anéantir les espérances de D. Antonio. L'expression de ses plaintes sur le manque d'égards de la cour de Rome et sur le triomphe d'un homme qu'il considérait déjà, non plus comme un parent, mais comme un ennemi, franchit même l'enceinte du palais.

La victoire du prieur n'effraya pas seulement le roi et

(1) Fr. Bernardo da Cruz : *Chronica de el-rei D. Sebastiam*, chap. civ — Lettres de Rodrigo Vasques et du duc d'Ossuna du 9 et du 14 octobre 1579. Bibliothèque royale de Paris, cahier 228-4, fonds Harlay, pièces 102 et 164

ses confidents, mais encore les envoyés espagnols dont elle dérangeait tous les plans de campagne. Si la sentence rendue par D. Henri avait découragé les plus intrépides partisans de son neveu, l'arrivée du bref, qui avait été transmis de France en toute diligence au nonce, leur rendit toute leur ardeur, et Rodrigo Vasques, écrivant à son maître, ne craignait pas de lui affirmer que, si le vieux roi mourait à ce moment-là, il y aurait des troubles sérieux dans le royaume, attendu que la faction du prieur verrait accourir dans ses rangs un grand nombre d'adhérents nouveaux attirés par l'idée qu'il l'emporterait finalement.

D. Henri déchargea sa première colère sur Diogo Botelho, qu'il fit emprisonner comme ayant manqué au respect dû tout à la fois à son âge et à sa dignité royale en lui faisant signifier le bref par l'entremise d'un notaire. Le vieux roi voyait déjà depuis longtemps de mauvais œil le procureur fondé de son neveu; il le regardait, non sans raison, comme l'instigateur des manœuvres qui venaient de réussir à Rome; mais D. Henri, qui n'avait pas décidément la main heureuse, eut encore le chagrin de voir condamner généralement cet acte de sévérité.

La noblesse même s'en montra mécontente. Quelques vieux gentilshommes n'hésitèrent pas à dire à D. Henri que sa rigueur n'était pas compatible avec la justice, attendu, qu'après tout, le crime de Diogo Botelho se réduisait à avoir été le loyal et actif soutien des intérêts d'un prétendant auquel l'attachaient depuis longues années les liens de l'affection et de la reconnaissance.

Vaincu par les prières, l'ex-inquisiteur commua l'empri-

sonnement de Botelho en arrêts simples. Au bout de trois jours, celui-ci eut donc pour prison son propre domicile; mais, loin de renoncer à poursuivre la mise à exécution du bref, il redoubla d'efforts. Le roi comprenant alors qu'il avait affaire à une opposition insurmontable et décidée à déjouer tous les moyens dilatoires mis en jeu pour éluder cette mise à exécution, n'hésita plus devant les moyens extrêmes; le courageux procureur-fondé fut banni du royaume, avec menace des plus graves châtiments en cas de retour (1). Réduit par cet acte despotique à délaisser les intérêts dont il avait pris la défense, Botelho se retira dans un couvent de la frontière, chez les frères-mineurs de Valencia d'Alcantara, pour y attendre que les événements le rappelassent dans sa patrie.

Par cette manifestation violente de sa partialité, D. Henri espérait sans doute neutraliser l'effet produit par l'arrivée d'un bref si manifestement obtenu malgré lui. Il se trompa. Les bruyantes colères de l'impotent cardinal, bien loin d'enlever à son neveu l'affection des masses, ne servirent qu'à grossir le nombre de ses adhérents en achevant de déraciner des consciences le reste de respect que leur imposait encore le caractère doublement sacré de D. Henri.

Dans la voie où celui-ci s'était engagé, tous ses pas furent marqués par une faute. On eût dit qu'à ses yeux la ruine de D. Antonio était une nécessité irrémissible.

A peine arrivé à Almeirim, le vieux roi manda en toute

(1) Fr. Bernardo da Cruz : *Chronica de el-rei D. Sebastiam*, chap. cx, page 635.

hâte le grand-prévôt, D. Duarte de Castello-Branco, pour lui ordonner de se saisir de la personne du prieur du Crato, où qu'il le trouvât. Le résultat fut ce que tout le monde prévoyait : le grand-prévôt revint annoncer qu'il n'avait pu découvrir D. Antonio, ce qui exaspéra encore les terreurs et les fureurs de son oncle.

En voyant s'échapper de ses mains une vengeance qu'il croyait assurée, D. Henri jeta entièrement le masque et rendit cet édit, mémorable proclamation de sa haine, par lequel il citait D. Antonio, absent ou sans domicile connu, à comparaître devant lui dans le délai de rigueur de dix jours, et sous peine d'encourir l'accusation de rébellion, pour s'entendre appliquer, sans autre forme de procès, telle sentence que lui, D. Henri, jugerait dans sa conscience, la plus convenable pour le service de Dieu, pour le sien et pour le bien de la nation (1).

Cet édit, placardé sur les portes des salons du palais d'Almeirim, ne causa d'étonnement qu'à ceux qui ne connaissaient pas encore le roi. Son neveu ne s'en effraya nullement, et il prit le parti d'écrire à D. Henri, en apparence pour l'émouvoir, mais en réalité pour mettre habilement à profit les armes que celui-ci lui fournissait, et se rendre encore plus populaire.

D. Antonio commençait par se plaindre de ce que le roi, dans l'édit en question, refusât le titre de parent au fils de son frère dont le Portugal et lui-même, D. Henri, ne se souvenaient que pour le pleurer. Après avoir ainsi fait se

(1) Fr. Bernardo da Cruz : *Chronica de el-rei D. Sebastiam*. chap. CXIII. page 443. — Sousa : *Historia genealogica da Casa real*, provas tome II, page 525. — Conestagio : *Uniam de Portugal*, liv. III.

dresser la mémoire de l'infant D. Luiz entre lui et la persécution, le prieur ajoutait que, si graves que fussent ses fautes, elles ne contrebalançaient pas certes les mérites de son père, en considération duquel il aurait pu espérer d'être traité moins rigoureusement. Par une transition artificieuse, il attribuait ensuite son malheur à la méchanceté des favoris, en déplorant que l'autorité royale servît à couvrir les rancunes d'hommes que lui, D. Antonio, avait toujours connus pour ses ennemis personnels. Finalement, il insistait sur l'évidente partialité qui avait inspiré son bannissement de la capitale en un moment où sa présence était si nécessaire à la défense des droits qu'il avait à revendiquer (1).

Dans une seconde lettre, qu'il écrivit peu après, D. Antonio déplorait que les témoignages de vénération que renfermait la première ne lui eussent pas mérité une réponse, et prenait note que les sévérités, les humiliations étaient pour lui seul, tandis que ses concurrents étaient comblés de faveurs et de grâces pour des faits semblables à ceux qui servaient de prétexte à sa condamnation. Revenant sur le *motu proprio* obtenu par le cardinal afin de rester juge de la question de légitimité, le prieur faisait observer qu'il avait bien plus été peiné de cette pièce à cause des termes peu honorables dont il y était question de son père qu'à cause de ses effets légaux, qui pouvaient être promptement réparés par le bref que venait de rendre la cour de Rome, bref que lui, D. Antonio, avait sollicité pour laver

(1) *Mémoires du règne du roy Henry*, feuilles 117 et 119. — Manuscrit de l'académie des sciences de Lisbonne, liasse 19/14.

son nom de l'imputation de faux dont la sentence du monarque l'avait souillé (1).

Dans une troisième et dernière lettre, il attaquait hardiment l'édit lancé contre lui, assurant que tout son crime consistait dans les encouragements que le palais donnait à toutes les calomnies inventées contre lui pour le déconsidérer. Il demandait pour toute grâce qu'il lui fût permis de combattre l'accusation, et que, dans le cas où cette faveur si juste lui serait refusée, on souffrît du moins que sa lettre fût jointe aux pièces du procès. « Le respect que je dois « au trône, » disait en terminant le prieur, « m'a seul « empêché de faire placarder ma présente lettre, à côté « de l'édit, afin d'anéantir la tache imprimée à ma « réputation (2). »

L'insidieuse modération de cette correspondance ne fit naturellement qu'accroître l'irritation du cardinal. L'allusion à la tutelle qu'exerçaient sur lui les favoris et au diplôme récemment obtenu de la cour de Rome était surtout de nature à piquer au vif l'orgueil de l'ex-inquisiteur. Il est en outre présumable que des indiscrétions calculées divulguèrent les lettres du prieur et leur donnèrent ainsi la portée de véritables manifestes.

La réponse de la cour fut une sentence qui déclarait de science certaine, *motu proprio* et par un simple acte de pouvoir discrétionnaire, D. Antonio déchu de tous les honneurs, juridictions, revenus, fiefs, pensions et privi-

(1) *Mémoires du règne du roy Henry*, feuilles 120 et 123. — Conestagio, *Uniam de Portugal*, liv. III. — Manuscrit de l'académie des sciences de Lisbonne, liasse 19/14, feuilles 124 et 126.

(2) Antonio Caetano de Sousa : *Historia genealogica da caza real*, tome II, pages 526 et 527.

léges à lui concédés par D. Henri ou par ses prédécesseurs. Le prince était en outre déclaré déchu de sa qualité de sujet portugais et des libertés, exemptions et franchises qu'elle comportait. Cette peine était étendue à tout Portugais qui le suivrait ou qui resterait à son service à partir de la publication de la sentence, ou qui simplement correspondrait avec lui ou l'aiderait d'une façon quelconque. De plus, le roi enjoignait à D. Antonio de sortir des possessions portugaises dans le terme de quinze jours sous peine d'encourir telle mesure qu'exigeraient l'intérêt et la tranquillité des populations (1).

Pour justifier ces rigueurs, le cardinal alléguait dans sa sentence qu'ayant prescrit au prieur de retourner à sa résidence du Crato et de ne jamais approcher de plus de trente lieues de la capitale, celui-ci avait non-seulement rompu son ban, mais, qui pis est, poussé l'audace jusqu'à s'introduire secrètement à Lisbonne et dans d'autres villes et bourgs pour s'y livrer à des manœuvres contraires au service du roi et au repos du royaume, offrant des terres et des honneurs aux gentilshommes et notables qui suivraient son parti, le tout au mépris de la décision des derniers états-généraux et du serment qu'il avait lui-même prêté.

La sentence ne produisit certes pas l'effet qu'en avaient espéré le roi et les conseillers qui la lui avaient dictée. Les jours de D. Henri étaient comptés, et D. Antonio, que servaient doublement à populariser ses manières sympathiques et les répugnances du pays pour le joug étranger,

(1) *Mémoires du règne du roy Henry*, feuilles 129 et 130. — Manuscrit de l'académie des sciences de Lisbonne. — Conestagio : *Uniam de Portugal*, livre III.

était le prétendant sur lequel se fixaient de préférence les regards et l'affection de la multitude. En dépit de la sentence, aucun des amis du fils de l'infant ne lui tourna le dos, on ne se crut même pas tenu de dissimuler ses sentiments ; ce fut au contraire en sa faveur un redoublement d'efforts, comme de censures contre le roi, ses favoris et les agents de l'Espagne. Ce bruyant coup d'Etat laissait en somme l'autorité royale plus abattue que jamais. Le prieur du Crato, en se voyant proscrit, n'en devint que plus entreprenant.

Si, par le conseil de quelques amis, il sauva d'abord les apparences en passant la frontière et se retirant dans un couvent de Valencia d'Alcantara, peut-être le même où se trouvait Diogo Botelho, il ne tarda pas à rentrer secrètement sur le territoire portugais et, d'asile en asile, toujours caché, jamais trahi, continua d'exciter les espérances de ses partisans et de préparer ses batteries.

Philippe II fut bientôt mis au courant de qui se passait. Les apparitions du prétendant sur le territoire espagnol fournissaient à un roi aussi peu scrupuleux que lui une bonne occasion de clore les aventures de D. Antonio, et plus d'un agent zélé insinuait qu'il fallait la mettre à profit.

C'est peu connaître l'héritier de Charles-Quint que d'assurer, comme on l'a fait, qu'il hésita. Bien au contraire, Philippe II ne vit pas plutôt s'ouvrir devant lui cette nouvelle voie qu'il s'y engagea, toujours avec sa prudence habituelle, mais avec la résolution de ne pas laisser échapper une chance si précieuse.

Il en a laissé un témoignage de sa propre main. Répondant à une lettre sans signature d'un de ses émissaires en

Portugal, il donnait l'ordre d'avertir D. Christovam de Moura de faire tout mettre en ordre dans la forteresse de Valencia d'Alcantara, vu les allées et venues du prieur dans ces parages, ajoutant qu'il ne serait pas impossible de se saisir de sa personne (1). En attendant, il cherchait des complices pour abriter au besoin sa responsabilité derrière leurs conseils, et recommandait de demander au comte de Portalègre son avis, en insistant pour que cet avis fût verbal et non écrit. Philippe II désirait naturellement que l'acte de violence qu'il préméditait parût tout spontané, et il prenait ses mesures pour anéantir d'avance toute preuve du contraire.

D. Antonio, mis probablement en éveil par quelque avis officieux, échappa à l'embuscade et chercha un asile moins précaire sur le territoire portugais, où la fidélité de ses partisans sut neutraliser et au delà les perfides machinations de son oncle. Voyant qu'il ne pouvait réussir à s'em-

(1) Manuscrit de la Bibliothèque royale de l'Ajuda, collection intitulée : *Governo de Hespanha e Portugal*, tome I, fol. 117. La lettre dont il s'agit est d'un des agents de Philippe II en Portugal, et contient divers renseignements sur les menées d'un autre agent, Pedro Rol, ainsi que sur les hommes et les choses de l'époque. Elle est datée d'un jeudi, sans mention du quantième et du mois ; mais les faits auxquels elle se rapporte permettent de la placer vers la fin de novembre ou le commencement de décembre 1579.

La marge contient au recto et au verso des annotations autographes de Philippe II. Le papier est çà et là corrodé par l'encre et déchiré, de sorte que quelques mots sont tronqués et les autres absolument illisibles.

Relativement à D. Antonio, le roi catholique écrit ce qui suit : « ... et je crois que ceci est le plus sûr et le mieux, et ainsi vous le pourrez écrire à D. Christoval, et avertissez-le de veiller à ce que tout soit prêt en cas d'événement à la forteresse de Valencia, attendu que D. Antonio circule par là. Votre lettre pour l'évêque est très-bien. Touchant ce que dit le comte des offres de D. Antonio, s'il se présente ici, c'est bien ; mais, s'il ne venait pas, il ne me semblerait pas impossible de se saisir de lui durant quelque allée ou venue... . et de l'amener par ici. . sachez du comte ce qu'il en pense ; mais qu'il donne son avis verbalement et non par écrit..... »

parer du fils de D. Luiz, et informé des plaintes auxquelles il se livrait, le cardinal retomba dans sa pusillanimité habituelle et commença à trembler des conséquences de ses derniers actes.

Il s'imagina que le parti de D. Antonio ne le croirait vengé que par sa mort à lui, D. Henri, et, dans cette persuasion, il doubla la garde du palais et fit venir du dehors des renforts de troupes. Ces séniles appréhensions excitèrent la compassion chez les uns, l'indignation chez les autres. Il était sans exemple qu'un roi de Portugal, au milieu de ses sujets, proclamât ainsi publiquement de pareilles craintes lorsque aucun danger réel ne venait les justifier (1).

Aveuglé par ses terreurs, qu'avaient à ce qu'il paraît adroitement excitées les envoyés espagnols secondés par quelques-uns des ministres portugais, D. Henri se décida à se jeter dans les bras du prétendant le plus puissant, c'est-à-dire Philippe II. Les confidents du vieux roi reçurent en conséquence pour instruction de continuer dans le plus grand secret leurs pourparlers avec Ossuna et D. Christovam en se relâchant des conditions sur lesquelles la négociation avait d'abord roulé (2). D. Henri, en d'autres termes, renonçait à exiger que la couronne n'échût qu'au second fils du roi d'Espagne, et, la difficulté principale

(1) Manuscrit de l'académie des sciences de Lisbonne : *Mémoires du règne du roy Henry*, fol. 130 et 131.

(2) Il semble résulter du rapprochement des documents que c'est bien là l'époque où les dernières irrésolutions de D. Henri cédèrent à la peur, et où il sacrifia sa conscience aussi bien que l'affection qu'il portait à la duchesse de Bragance au désir de se venger du prieur du Crato et de se mettre à l'abri de son ressentiment.

ainsi écartée, la question se réduisait à débattre le mode et les conditions générales de l'accord.

Cette résolution, si digne de son cœur pusillanime, à peine arrêtée, le cardinal la déclara à ses agents et ensuite aux envoyés espagnols, en recommandant aux uns et aux autres une discrétion absolue. On devine quelle joie Moura et Ossuna durent éprouver en apprenant de la bouche même du vieux roi que leurs efforts étaient couronnés, et que, renonçant aux formalités juridiques, il était disposé à nommer Philippe II en n'épargnant rien pour que le royaume acceptât cette nomination pacifiquement (1).

Cette fois, le secret si recommandé ne fut pas trahi.

Une lettre du roi catholique, datée de l'Escurial le 24 août 1579, servit de prétexte à l'ex-inquisiteur pour sauver un peu ce qu'avaient de contradictoire ses façons de procéder. Le duc d'Ossuna ne lui communiqua cette lettre qu'en substance et en se gardant bien certainement d'en citer les termes, attendu que le désir de régner en Portugal avait arraché au monarque espagnol des promesses et des concessions sur lesquelles la réflexion l'avait fait un peu revenir.

Dans cette mémorable dépêche, Philippe II demandait à son oncle d'oublier ses sévères devoirs de juge pour ses devoirs de père en lui rappelant que son caractère ecclésiastique lui commandait plus qu'à tout autre prince de prévenir l'effusion du sang entre catholiques et de veiller avant tout au repos de ses sujets ainsi qu'à la gloire et au progrès de l'Église universelle.

(1) Manuscrit de la bibliothèque de l'académie des sciences de Lisbonne *Mémoire du règne du roy Henry*, f. 132, v. et 133.

Développant ces raisons, il exposait que l'union des deux couronnes était le seul moyen efficace d'affaiblir et d'humilier la puissance ottomane en l'occupant si bien dans le Levant et dans l'Inde que les bâtiments turcs n'osassent plus, comme ils le faisaient encore, insulter les côtes d'Espagne et de Portugal (1). Il déroulait la perspective des vastes conquêtes que les deux nations réunies pourraient faire en Afrique, et, rappelant que, chez l'une et l'autre, la foi s'était conservée pure de toute hérésie, il exaltait l'irrésistible puissance que leur union allait leur donner contre les ennemis de la religion apostolique, dont la sûreté devait passer avant tout intérêt mondain.

Après avoir fait ressortir l'évident agrandissement de puissance qui résulterait pour l'Espagne de son union avec un pays aussi guerrier, aussi considéré que le Portugal, et si redouté sur les mers, Philippe II s'attaquait aux scrupules patriotiques qui pouvaient encore retenir le cardinal et soutenait que nul ne savait mieux que celui-ci combien était fausse et vaine la différence qu'on voulait établir entre Portugais et Castillans, qui étaient les uns et les autres également Espagnols, et dont la langue, les manières, les mœurs différaient si peu. Il ajoutait comme considération de grand poids dans l'affaire que les principales maisons de Castille sortaient de Portugal par ligne masculine, et que les noblesses des deux royaumes étaient étroitement unies l'une à l'autre par les relations et le sang, de sorte que les préventions dont il s'agit n'avaient en réalité d'autre base que l'ignorance populaire, essentielle-

Collection Salva, tome VI. In tructi ns pour le duc d'Ossuna.

ment sourde à la raison, et qu'exploitaient dans ce sens divers intérêts particuliers.

Ossuna recevait finalement l'ordre de supplier, au nom de Philippe II, D. Henri de jeter un regard compatissant sur les malheurs qu'allait entraîner la non-reconnaissance de ses droits à lui, Philippe, qui, l'aimant comme un père, méritait à son tour qu'on ne lui refusât pas l'amour dû à un fils aîné au risque de le faire sortir des voies de la douceur et de la condescendance pour le précipiter dans une autre voie aussi pénible pour son cœur que funeste pour l'intérêt public.

A cet exposé si complet des arguments sur lesquels pourraient s'appuyer ses prétentions, Philippe II en ajoutait un autre plus concluant : il énumérait les grâces et priviléges qu'il avait résolu d'accorder au royaume, et donnait pleins pouvoirs au duc pour les confirmer solennellement si le cardinal consentait à déclarer le roi d'Espagne son successeur légitime, et à le faire reconnaître comme tel.

Par cette promesse spontanée, Philippe II s'obligeait irrévocablement, tant en son nom qu'au nom de ses successeurs :

A conférer au clergé portugais seul les dignités et bénéfices qui viendraient à vaquer, à ne jamais demander au Saint-Siége de grâces onéreuses pour ledit clergé, quels que fussent les besoins financiers de la couronne, et à favoriser par des aumônes et des bénéfices les couvents et monastères qui, disait-il, en étaient si dignes par l'austérité avec laquelle ils observaient la règle ;

A maintenir tel quel, au profit de la noblesse et de la

classe moyenne, l'état de la maison du roi, avec tous ses offices, assignations, pensions, fors et priviléges sans altérer en quoi que ce fût les coutumes et règles suivies à cet égard par les rois de Portugal ;

A révoquer la loi *mentale* en ce qui touchait les restrictions apportées aux droits successoriaux, et à permettre que les filles et les proches parents héritassent des fiefs, suivant la coutume de Castille ;

A placer les tribunaux portugais sur le pied des tribunaux castillans, ce qui était beaucoup plus avantageux pour les justiciables ;

A réserver les offices et emplois tant administratifs que judiciaires du Portugal aux seuls sujets portugais ;

A observer les coutumes du royaume dans la provision des commanderies vacantes et des offices, en consultant sur les nominations à faire de ce chef les secrétaires d'État portugais, et de plus, en cas d'absence du royaume, à avoir toujours auprès de lui les conseillers et employés nécessaires pour la prompte expédition des affaires de Portugal (1).

Outre ces offres si larges et si généreuses, Philippe II en faisait d'autres d'une importance égale, telle que d'admettre les Portugais aux offices de la maison royale, conformément aux coutumes de Bourgogne, et sur le même pied que les Espagnols, d'ouvrir la frontière commune au libre transit des marchandises des deux pays, et de protéger l'exportation des céréales de Castille en Portugal dans l'intérêt des consommateurs. Comme s'il ne trouvait pas

(1) Collection Salva : Instructions pour le duc d'Ossuna

encore ces faveurs suffisantes pour lui gagner les esprits, il formulait les bases d'un arrangement qui admettait la marine portugaise au partage du commerce des Indes occidentales, et il donnait l'assurance qu'aussitôt après avoir reçu le serment de la nation comme héritier de la couronne, il consacrerait au rachat des captifs trois cent mille écus, savoir deux cent mille pour les gentilshommes, et les cent mille autres pour les pauvres que désignerait l'ordre de la Merci, lequel aurait le libre emploi de ces fonds.

En ce qui touchait la maison de Bragance, Philippe II n'était pas moins conciliant : malgré le peu de fondement, disait-il, des prétentions de la duchesse sa cousine, il voulait en user envers elle avec toute la libéralité que lui commandaient l'amitié et les liens du sang. Il promettait aussi à D. Antonio toutes les faveurs que comportait sa constante affection pour celui-ci.

Enfin, et pour n'omettre aucun des grands intérêts du pays, le roi de Castille s'engageait à contribuer, au besoin, à l'armement des flottes de l'Inde et à la défense des frontières d'Afrique avec les ressources pécuniaires de ses autres États, ajoutant que, si ses devoirs de roi, en désaccord avec les besoins de son cœur, ne lui permettaient pas de se fixer pour toujours en Portugal, il y résiderait du moins le plus longtemps possible, et que, dans le cas d'empêchement, il laisserait à sa place à Lisbonne le prince son fils, afin qu'élevé au milieu des Portugais il apprît, dès son enfance, à les connaître et à les aimer.

Les agents espagnols, notamment D. Christovam, jugèrent que la négociation pouvait avancer et même aboutir

sans que leur maître eût à épuiser ainsi les trésors de sa munificence par des promesses qu'ils savaient plus facile de faire que de tenir (1).

Nous ignorons les détails de la discussion que la prudence des négociateurs couvrit d'un voile épais ; mais il résulte d'un document trouvé dans l'une des archives de l'Espagne que les points convenus de part et d'autre différaient dans la forme et dans le fond des concessions spontanées que la nécessité ou le désir de diminuer les résistances avaient dictées à Philippe II. Miguel de Moura lui-même avoue qu'il reçut de longues instructions du cardinal pour régler avec le duc d'Ossuna et D. Christovam l'accord que les deux souverains confirmèrent plus tard. Les bases en étaient déjà formulées dès le mois de décembre ; c'est ce que nous révèle, au milieu de tant de ténèbres, la minute originale commentée par les curieuses notes que le roi catholique y fit mettre en marge de la main d'Antonio Perez (2).

Il résulte des termes de la rédaction que le texte fut élaboré par le ministre de D. Henri, et que le vieux roi, laissant de côté tout scrupule, à l'exemple de beaucoup de ses sujets, ne se préoccupait dès lors que d'aplanir le chemin du trône au fils de l'impératrice Isabelle (3).

Le projet dont il s'agit était déjà vu et approuvé par les deux rois, et il n'y manquait plus que l'exécution lorsque D. Henri mourut. C'est pour mener à fin cet arrangement

(1) Collection Salva : Lettre de Moura à Philippe II.

(2) Bibliothèque nationale de Madrid E. 71.

(3) Dépêche de D. Christovam de Moura à Philippe II, du 15 février 1580 : *Documentos, memorias e correspondencias acerca da conquista de Portugal.* Manuscrit de l'académie royale des sciences de Lisbonne.

secret que celui-ci avait convoqué les cortès d'Almeirim; car il n'osait, crainte d'un soulèvement populaire, déclarer le roi de Castille son héritier qu'en se couvrant de l'opinion des États.

Dans une lettre à Philippe II, datée du 15 février 1580, D. Christovam dévoilait tous les arcanes de l'insidieuse politique inspirée à D. Henri par l'égoïsme aussi bien que par sa haine contre le prieur du Crato. Après avoir ratifié le pacte qui livrait à l'Espagne le pays dont il était le tuteur naturel, le vieux roi, toujours faible et indécis, avait exigé de Moura et d'Ossuna qu'ils en fissent mystère en s'excusant sur les difficultés que feraient naître les prétendants nationaux s'ils savaient que la question de succession, dont on les amusait encore, était déjà résolue.

D. Henri entendait sa conscience troublée lui dire ce que proclamerait plus tard l'universelle indignatio nde la nation trahie ; il espérait, en gagnant du temps, se débarrasser sur les circonstances, sur les progrès de la corruption, d'une bonne partie de l'odieux du rôle qu'il s'était imposé. C'est dans ces vues qu'il éludait la signature du pacte, et qu'il ne le mentionnait même pas dans son testament, s'arrangeant ainsi d'avance pour faire tomber sur ses ministres la responsabilité d'un acte auquel il avait librement et pleinement consenti. Il n'avait pourtant pas su dissimuler sa participation à l'œuvre ténébreuse qu'il n'en eût transpiré quelque chose et, au lieu de larmes et de regrets, c'est le mépris, c'est l'aversion qui l'accompagnèrent au tombeau.

Ce qui frappe tout d'abord dans le texte de cet accord secret (qui devait être plus tard converti et sauf d'insigni-

fiantes modifications, par les cortès de Thomar en capitulation solennelle entre le roi catholique et ses nouveaux sujets), c'est l'omission des conditions que, dans les pouvoirs envoyés à Ossuna par Philippe II, celui-ci avait jugées indispensables pour adoucir les répugnances des Portugais. Il n'y est plus question, par exemple, de la révocation de la loi *mentale*, ni de l'assimilation des juridictions portugaises et espagnoles. Même silence en ce qui touchait la suppression des douanes de terre entre les deux pays et l'assimilation des deux pavillons dans les Indes occidentales. Plus un mot, enfin, de l'admission des Portugais de distinction et de leurs femmes aux offices de la maison royale, ni du généreux don de trois cent mille ducats pour le rachat des captifs.

Les notes marginales qui commentent chaque article peignent le caractère du roi catholique et trahissent la duplicité avec laquelle la cour de Madrid se ménageait d'avance les moyens d'enfreindre ce qu'elle avait volontairement proposé. Tout y tend à rendre équivoques ou douteuses les phrases de nature à limiter l'autorité souveraine ou à troubler le lent travail de fusion que tenteraient les successeurs du roi catholique. Même avant d'avoir saisi le sceptre de Portugal, celui-ci s'applaudissait de n'avoir pas à le payer le haut prix auquel il l'avait estimé, et il ne daignait même pas faire la moindre allusion aux clauses, si essentielles pour la prospérité du pays, qu'il avait de lui-même offertes et que ses ministres, plus parcimonieux, avaient réussi à escamoter, soit en les taisant aux ministres portugais, soit de leur consentement.

D. Henri ne releva pas, lui non plus, ces omissions, et il

fut de part et d'autre convenu de rédiger sur ces nouvelles bases l'accord à soumettre à la représentation nationale, dont le vieux roi s'était chargé, et s'occupait déjà d'obtenir l'adhésion quand la mort vint l'interrompre (1). Après avoir eu plusieurs conférences à ce sujet avec les envoyés espagnols, il se préparait à convoquer de nouvelles cortès à Almeirim avec l'espoir de leur extorquer la confirmation du choix qu'il avait décidément arrêté.

Toutefois, avant de manifester publiquement sa résolution à cet égard, D. Henri crut devoir dépêcher deux de ses émissaires à Villa-Viçosa, avec mission de représenter à la duchesse de Bragance le péril auquel elle s'exposerait en contrecarrant les prétentions du roi catholique et de la décider à accepter, en dédommagement de sa renonciation, les propositions de la Castille. Le père Jorge Serram, de la compagnie de Jésus, avec le docteur Paulo Affonso, membre du tribunal de conscience, étaient les négociateurs de cette affaire. En souvenir de son ancienne affection et sous l'aiguillon du remords, le vieux roi avait cru devoir communiquer à la duchesse les bases d'un arrangement dont le consentement de celle-ci pouvait supprimer la principale difficulté pratique.

Philippe II promettait au mari de Catherine le Brésil avec le titre de roi et la grande-maîtrise perpétuelle de l'ordre du Christ. Il s'obligeait en outre à arranger le mariage du prince D. Diego avec l'une des filles de la maison de Bragance (2). Le cardinal conseillait à sa nièce de ne

(1) Dans l'article 24 et dernier de l'accord, il était dit qu'il serait garanti par le serment *des deux rois et des États du royaume de Portugal.*

(2) Menezes : *Portugal restaurado*, 1re partie, livre I, pages 17 à 20.

pas troquer le certain contre l'incertain, et, tout en faisant ressortir les larges offres du monarque espagnol, il ne manqua pas de chercher des excuses à sa propre pusillanimité en exagérant le pouvoir des Castillans et le danger de susciter par des imprudences la colère d'un si redoutable ennemi. Il finissait en la priant d'accepter les propositions si avantageuses qui lui étaient faites, afin que, libre de scrupules, il pût mettre un terme à l'inquiétude générale en nommant Philippe II.

Il paraît que la duchesse ignorait encore les secrets arrangements de son oncle avec les envoyés espagnols; ces propositions la prenaient donc un peu au dépourvu; mais au lieu de se sentir découragée par la versatilité du vieux roi, elle sut justifier par la fermeté virile de sa réponse l'orgueil de ses prétentions.

Après avoir dit que l'unique chose qui pût la consoler de ces tristes propositions, c'était de penser qu'elles étaient dictées par le roi catholique, et que le cœur de D. Henri ne s'y associait pas; elle combattait les honteuses terreurs de celui-ci, et appelait des prétentions de l'Espagne au Dieu des armées, protestant qu'elle saurait elle-même défendre sa couronne si le roi ne la lui arrachait pas de la tête au mépris d'un droit que, tout le premier, il reconnaissait. Sur le fond, la duchesse se bornait à dire que le seul moyen d'arriver à un accord sincère c'était de marier le duc de Barcellos avec une infante d'Espagne, ou bien l'infant D. Philippe à une des filles de Bragance, sous la double condition de la renonciation de Philippe II en faveur des deux époux, et de la séparation des deux monarchies. Dans ces termes, et quelque lésion que la maison

de Bragance en souffrît, la duchesse croirait, disait-elle, pouvoir céder honorablement au nom du principe qui veut que l'intérêt général l'emporte sur l'intérêt particulier dans la balance des princes et des peuples (1).

Cette réponse ne servit qu'à tendre encore plus la situation. Philippe II voulait une renonciation absolue et non un traité qui, en écartant l'idée de la réunion des deux couronnes, eût déjoué le calcul fondamental du cabinet de Madrid. De son côté, D. Henri sut mauvais gré à la duchesse de maintenir et d'aggraver par son attitude les difficultés qu'il avait à cœur de prévenir.

En outre, ces pourparlers et les démarches analogues qui les avaient suivis avaient éveillé les appréhensions populaires, et, quelle que fût la discrétion des négociateurs de la nomination du roi de Castille, les soupçons commencèrent à prendre corps pour se transformer peu à peu en certitude.

Le prieur du Crato donna le premier l'alarme et convoqua ses amis en les avertissant qu'on s'occupait de livrer le pays à la Castille. Tout banni qu'il était, ceux-ci répondirent à l'appel et, s'étant réunis, décidèrent d'appeler des décisions du vieux roi aux répugnances nationales (2).

Le duc de Bragance, plus à même d'apprécier la vérité, parut, lui aussi, peu résigné à souscrire pacifiquement à la volonté de D. Henri.

En dépit des obstacles croissants qu'il rencontrait, celui-ci persistait dans ses intentions en faveur du monarque

(1) Menezes : *Portugal restaurado*. Lettre de la duchesse de Bragance au cardinal-roi, datée de Villa-Viçosa, le 20 octobre 1578.

(2) *Mémoire du règne du roy Henry*, fol. 148 et 149 ; Manuscrit de l'académie des sciences de Lisbonne.

espagnol. Il insinuait aux ministres et aux favoris de se rallier au drapeau de la Castille, et leur ordonnait de multiplier leurs conférences avec D. Christovam et le duc d'Ossuna, afin de hâter la solution définitive de la question de succession.

Entre autres expédients, on s'arrêta à l'idée de gagner les masses, en très-grande partie hostiles à l'union, par des promesses et par la perspective des prospérités dont l'avénement de Philippe II serait le signal. Des écrivains soudoyés par le roi catholique chantèrent ses louanges ; des manifestes rédigés avec artifice firent valoir les félicités que son gouvernement promettait. Les discours des agents espagnols et des seigneurs ou simples particuliers dévoués à la domination étrangère venaient à l'appui de ces opuscules répandus à profusion. D. Henri avait approuvé et peut-être suggéré l'idée de cette manœuvre. C'est avec son plein consentement qu'elle fut mise en jeu et que le duc d'Ossuna, pour un but analogue, commença à réunir chez lui la fleur de la noblesse, sous prétexte de soirées et de festins où il n'épargnait rien pour l'éblouir (1).

Définitivement acquis à la cause de Philippe, et excité d'ailleurs par les rancunes qu'entretenait dans son cœur le langage chaque jour plus menaçant des partisans de D. Antonio, le vieux roi convoqua dans ses appartements les envoyés espagnols, leurs confidents, le secrétaire Miguel de Moura et le fameux évêque de Leiria, Pinheiro, destiné à jouer dans les événements ultérieurs un rôle notable. Dans cette conférence secrète, on discuta les

(1) *Mémoires du règne du roy Henry* Manuscrit de l'académie des sciences de Lisbonne.

moyens d'amener les cortès, qui allaient prochainement se réunir à Almeirim, à ne pas susciter des difficultés à la nomination de Philippe II. Le vieux roi, malgré son extrême faiblesse, exposa en peu de mots la question, manifesta sans le moindre déguisement ses préférences, et conclut en déclarant qu'il était dans la ferme résolution de laisser le trône à l'héritier de Charles-Quint. Il demandait à tous de seconder ce dessein dont la réalisation pouvait seule, d'après lui, mettre un terme à ses perplexités comme à celles de la nation (1).

Aucun des assistants ne fit d'objection ; tous au contraire donnèrent leur approbation à la solution proposée en louant le zèle pour le service de Dieu et le bien des peuples qui l'avait inspirée au prince.

Passant ensuite à l'examen des manifestes qu'avaient fait rédiger les envoyés espagnols, la conférence s'attacha spécialement à perfectionner l'un de ces écrits qu'elle jugeait être le plus propre à gagner les classes inférieures à l'idée d'un changement dynastique. Dans la pièce dont il s'agit, il était dit, entre autres choses, après une réfutation sommaire des raisons alléguées par les divers prétendants, et la démonstration des droits de Philippe II, que Dieu, décidé à donner la couronne au roi de Castille, avait rappelé à lui vingt-deux personnes qui précédaient celui-ci dans l'ordre de succession, ce qui dénotait évidemment les

(1) *Mémoires du règne du roi Henry*. Manuscrit de l'académie des sciences de Lisbonne. Cette conférence paraît avoir eu lieu le 5 décembre 1579. Au nombre des assistants, est-il juste de faire figurer le père Léon Henriques, confesseur du vieux roi, et faut-il croire que, par ordre de leur général, les jésuites avaient abandonné, au moins ostensiblement, la cause de Catherine de Bragance? Si quelques faits tendent à le prouver, il en est d'autres qui semblent le démentir.

desseins de la Providence, desseins basés sur la nécessité de créer, par l'union des deux royaumes, une puissance assez forte pour étouffer les hérésies et châtier les Turcs et autres infidèles (1). Les autres arguments n'étaient pas moins décisifs. On énumérait avec artifice les premières promesses de l'Espagne, on exaltait la grandeur future du Portugal; on combattait, en les traitant de préjugés, les antipathies de la nation contre la domination étrangère, et on insinuait que l'obéissance pacifique et volontaire pouvait seule prévenir les grandes calamités qui résulteraient d'un recours au suprême expédient des armes.

Quelque dextérité qu'eussent déployée les auteurs du manifeste, ce langage ne servit qu'à surexciter les divers partisans d'un trône national. Les répliques ne se tirent pas attendre, et l'on ne peut nier qu'à beaucoup d'égards elles étaient victorieuses. D. Henri et les envoyés espagnols eurent plus d'une raison de se repentir de leur tentative devant les accusations, les récriminations, le redoublement d'antipathies qu'elle provoquait. Violent et sans mesure dans quelques opuscules uniquement écrits pour attiser les passions populaires, le langage des adversaires de l'union prenait, sous d'autres plumes plus habiles, le caractère froid et posé d'une vigoureuse démonstration des dangers et des désastres que l'avénement de Philippe II allait attirer sur le pays.

Rétorquant les raisons des avocats de l'Espagne, les défenseurs de la cause nationale invoquaient, selon la mode du temps, les textes sacrés, et soutenaient que, le

(1) *Mémoires du règne du roi Henry*. Manuscrit de l'académie des sciences de Lisbonne. — Conestagio : *Uniam de Portugal*, livre IV.

Portugal ne faisant pas la guerre, mais la subissant pour la défense de ses libertés, le glaive de Dieu serait pour lui et compenserait, comme en d'autres temps mémorables, l'inégalité des deux armées. Ils niaient que la Providence eût pu vouloir aplanir au roi catholique le chemin du trône en supprimant, comme autant d'obstacles, ceux qui le précédaient dans l'ordre de succession, attendu que l'amour des Castillans pour l'Église de Rome n'avait jamais été qu'un masque politique ainsi que l'attestaient les guerres de Charles-Quint en Italie, notamment les horreurs de l'assaut et du pillage auxquels avait été livrée la capitale du monde catholique (1).

Quelques uns insistaient sur la légitimité du prieur du Crato, qu'ils représentaient comme victime des haines et de l'injustice du cardinal ; d'autres soutenaient les droits de la duchesse de Bragance. Tous exprimaient l'étonnement qu'un roi étranger prétendît étouffer, par le bruit de ses armes la voix des juges, et appeler de la nation qui le repoussait au droit de conquête. Ils analysaient les promesses et les offres de Philippe II pour conclure presque unanimement que de l'union proposée ne pouvaient découler que malheurs, déconsidérations, humiliations, décadence complète pour le Portugal; attendu que, si larges et si précises que fussent les conditions énoncées, rien n'en garantissait l'accomplissement. « Regardez, disaient-ils, entre autres choses, regardez ce qui arrive en

(1) *Mémoire de tout ce qui s'est passé sous le règne du roi Henry*. fol. 182 v. à 186. Manuscrit de l'académie des sciences de Lisbonne. — Diego Queipo de Soto Maior : *Descripcion de las cosas sucedidas en Portugal*. Manuscrit de la même académie. — *Carta anonyma ao cardeal-rei*, fol. 61 v. à 66 v. — *Carta ao rei catholico*, fol. 66 v. à 71. — Conestagio : *Uniam de Portugal*, livre IV.

Flandre, en Aragon et dans tous les États soumis au sceptre de l'Espagne : vous y verrez les sujets écrasés par les impôts les plus lourds et la population épuisée par de continuelles levées d'hommes! » Enfin, et dans l'idée de rendre le courage et l'espoir à ceux qui, tout en aimant l'indépendance du pays, conseillaient par peur de céder à la puissance de Philippe II, ces écrits ajoutaient que les grands hommes de guerre de l'école de Charles-Quint étaient tous morts, que le roi catholique plaçait la toge avant l'épée, et que, vu de près, le colosse dont on s'effrayait tant perdait beaucoup de ses apparentes proportions. Ils rappelaient l'héroïque résistance des Pays-Bas et concluaient qu'il fallait mépriser les menaces et les bruyants armements de la Castille, attendu que celle-ci avait trop à faire ailleurs pour oser se jeter dans de nouvelles luttes où elle ne se trouverait pas en face des Portugais seuls, et qui pouvait lui devenir fatale en offrant aux nations opprimées l'occasion si ardemment désirée de s'affranchir.

Au milieu de cette confusion et de l'inquiétude des esprits, que ces discussions ne servaient pas à calmer, la ville de Lisbonne allait se dépeuplant. Le départ de D. Henri, fuyant avec sa cour le fléau de la peste, avait produit le résultat prévu par les échevins et conseillers. Une partie des habitants avaient déserté devant la contagion en s'excusant sur l'exemple du prince qui, en sûreté à Almeirim, contemplait de là, avec l'indifférence inhérente tant à son caractère qu'à son état de maladie, les ravages de la contagion, la solitude et le deuil de la capitale. D'autres fermaient aussi leurs portes et se mettaient en quête d'un asile plus sûr, crainte de pillage et d'incendie;

car la mort du roi, attendue d'un moment à l'autre, pouvait être un signal d'explosion pour les fureurs populaires, implacables envers quiconque ne suivrait pas les drapeaux arborés par les différentes factions (1).

De toutes parts, ce n'étaient que gémissements ou clameurs. Les agents espagnols, enhardis par les bonnes dispositions que le cardinal manifestait pour leur maitre, et par la certitude que les troupes castillanes voleraient à leur secours au premier signal, perdaient de jour en jour toute crainte et tout scrupule, se démasquaient avec audace et proclamaient publiquement leurs espérances.

La vénalité, secondée par les circonstances, recrutait de nouvelles adhésions, et ceux-là mêmes dont l'or ou la convoitise des honneurs n'avaient pas raison, sentaient se refroidir leur courage au spectacle du honteux encan des consciences et du suicide d'une nation incapable de s'unir pour la défense commune; ils s'inclinaient devant la volonté de Dïeu en se demandant si, en effet, ce n'était pas lui qui appelait le monarque étranger comme le seul assez puissant pour refréner l'anarchie imminente et relever le pays de son immense chute.

L'évêque de l'Algarve, D. Jeronymo Osorio, est un exemple de l'infirmité morale qui gagnait les esprits les plus élevés. A soixante-treize ans, presque au bord de la tombe, nous le voyons étendre une main tremblante sur cette plume qui avait tracé tant d'éloquentes pages dans l'idiome natal comme dans la langue de Tite-Live et de Virgile, et consacrer son dernier écrit à persuader à la nation de

(1) Diego Queipo de Soto-Maïor : *Descripcion de las cosas sucedidas en Portugal*, fol. 79.

recevoir comme un bienfait du ciel la domination espagnole (1). Nous doutons qu'aucun des manifestes inspirés par les envoyés espagnols fût plus empreint de conviction que ce qu'écrivait l'ancien partisan de Catherine d'Autriche. Son éloquence naturelle et l'élégance de sa phrase ne le trahirent pas dans ce suprême effort et, tout en déplorant que ses dernières paroles fussent contraires à l'idée de sauver l'indépendance portugaise, nous serions injuste en ne reconnaissant pas le sentiment qui les avait dictées. Le vieux prélat, ployant sous le poids de tant de revers, et accoutumé à admirer dans les princes de la maison d'Autriche les continuateurs de Charles-Quint, les énergiques mainteneurs de l'unité catholique, avait perdu toute foi dans le pays et dans les hommes en voyant ceux-ci si petits, si inférieurs en tout à la grande et généreuse tâche que les circonstances leur assignaient. En jetant les yeux autour de lui, il ne trouvait à opposer à l'habileté et à la puissance de Philippe II, qu'un royaume divisé, des prétendants qui préféraient la chute de la patrie au succès de leurs rivaux, une noblesse ruinée et disposée à négocier avec ses ennemis au lieu de prendre les armes pour les repousser; un peuple sans croyances et sans ardeur, à la fois inerte et désarmé, craignant plus la guerre que l'invasion; enfin, des factions dont l'agitation était toute à la surface, des coteries dont la devise symbolisait bien plus des intérêts individuels que le noble principe qu'étaient si peu dignes de servir ceux qui le proclamaient le plus haut et qui, eussent-ils été sincères, auraient été

(1) Diego Queipo de Soto-Maior : *Description de las cosas sucedidas en Portugal*, fol. 79.

certainement impuissants à le faire prévaloir en renouvelant les jours glorieux d'une autre ère.

En présence de cette profonde dégénération, qu'il déplorait sans nul doute en secret, mais qu'il s'abstenait de flageller en un pareil moment, faut-il beaucoup s'étonner qu'Osorio jugeât la question vidée du moment où Philippe II manifestait la résolution de ceindre la couronne et où D. Henri, les prélats, la majorité de la noblesse s'entendaient pour la lui livrer? Prévoyant que le pays privé de chefs pourrait à peine opposer çà et là une résistance tumultueuse et accidentelle, résistance inutile devant les bataillons aguerris de l'Espagne, l'érudit écrivain préféra pour le royaume l'obéissance spontanée à une capitulation imposée, un arrangement amiable à l'effusion du sang qu'il détestait comme chrétien et comme politique, persuadé qu'il était de l'impossibilité du succès.

C'est probablement par ces raisons, qui n'avaient rien de honteux, car, jusqu'à la fin de sa longue carrière, il sut rester à l'écart de l'atmosphère corrompue qui viciait les institutions et les hommes, c'est par ces raisons, disons-nous, qu'il n'hésita à se constituer l'avocat du roi catholique en contestant les droits de la duchesse de Bragance et en sapant la fabuleuse légitimité sur laquelle se basaient ceux du prieur du Crato (1).

L'éloquent tableau que fit Osorio de la disproportion des forces de la Castille, encore dans toute sa splendeur et souveraine de tant d'États, avec celles du Portugal, accablé sous le récent désastre d'Alcacer, miné par la famine et

(1) Diego Queipo de Sotomayor : *Descripcion de las cosas sucedidas en Portugal*, pages 79 à 95.

l'épidémie, sans soldats et sans généraux et séparé de ses dernières forces par une distance de cinq mille lieues, était de nature à abattre les esprits les plus confiants dans la victoire du pays contre l'invasion. En envoyant sa lettre, espèce de testament politique d'un cœur honnête mais aveuglé par les ténèbres de l'époque, à tous les bourgs et districts du royaume, l'évêque de Silves acheva de paralyser aux mains des derniers défenseurs sincères de l'indépendance l'épée qu'ils auraient pu encore tirer et qu'ils laissèrent au fourreau, livrant ainsi passage au duc d'Albe. Rien n'est contagieux comme le découragement. En entendant cette voix si respectée s'élever en quelque sorte du sépulcre pour nier la possibilité de sauver la patrie, ceux qui ne s'étaient pas rangés sous les bannières des prétendants se comptèrent, et, remarquant leur petit nombre, n'osèrent assumer l'effrayante responsabilité d'affronter par une résistance qu'ils jugeaient vaine la colère du vainqueur et les calamités de la conquête.

Pendant que, de part et d'autre, les amis des prétendants se démenaient en faveur de ceux-ci, Ossuna et D. Christovam mettaient tout en œuvre pour que l'élection des députés et la réunion des États couronnassent l'ambition de Philippe II. D. Henri et ses ministres n'épargnaient aucun effort dans le même sens. L'idée que le prieur de Crato, protégé par l'enthousiasme populaire, pouvait être porté au trône par une acclamation séditieuse, était l'aiguillon qu'employaient les agents espagnols pour réveiller le vieux monarque de ses hésitations et de son assoupissement. Mais la nation, toute divisée qu'elle était, ne sympathisait pas avec les intentions déjà visibles de

D. Henri, et tout annonçait que la nomination de Philippe II, en dépit des recommandations dont elle était l'objet au dedans comme au dehors du palais, soulèverait dans les cortès une vigoureuse opposition.

La cité de Coïmbre s'était déclarée depuis plusieurs mois pour D. Antonio. Appelée à élire son représentant à l'assemblée d'Almeirim, elle se prononça dans le même sens, en portant des voix sur Ayres Gonçalves de Macedo, partisan bien connu du prieur et mal vu de la cour comme des Espagnols, pour avoir tenu chez lui diverses conférences politiques défavorables à la Castille (1).

Le cardinal s'en émut, et voulant frapper un coup de nature à intimider l'indiscipline, il répondit au vote de la cité de Coïmbra, par un ordre d'emprisonnement contre le député qu'elle venait de nommer. Ayres Gonçalves obéit et se rendit volontairement à la citadelle avec sa femme; mais, par malheur, le souvenir des anciennes franchises était déjà si affaibli que tous les habitants inclinèrent la tête, consentant à ce que la chambre municipale, au lieu et place de l'homme qui méritait la confiance publique, proposât Gaspar Fogaça, personnage noble et très-notable, mais certainement moins défiant et plus docile que son prédécesseur.

Il se passa à Lisbonne un fait presque identique. Les députés nommés étaient D. Manuel de Portugal et Diogo Salema, qui passaient l'un et l'autre pour amis du prieur de Crato, ou tout au moins pour les partisans de l'élection d'un prince portugais. De plus en plus irrité, le roi se re-

(1) *Memorias historicas do cardeal-rei D. Henrique*, page 85. Manuscrit de l'Académie royale des sciences de Lisbonne.

fusa à leur admission et ordonna que la capitale nommât d'autres députés.

Ainsi c'était D. Henri qui désignait ou excluait les représentants chargés de régler les destinées futures du pays. Sans daigner même dissimuler ses antipathies personnelles, il punissait comme coupable quiconque ne pensait pas comme lui. Il s'érigeait en un mot chef de faction, sans prendre garde qu'il infirmait par cela même l'autorité des votes dictés par lui.

Le prétexte invoqué pour repousser la nomination de Salema n'était pas de nature à pallier cette violence. D. Henri le détestait, par la raison qu'étant échevin, celui-ci avait osé lui déclarer un jour, peu avant le départ pour Almeirim, qu'il savait la cour décidée à s'arroger le jugement de la question de succession pour la résoudre au profit d'un prince étranger, mais que le roi jouerait très-gros jeu en ne consultant pas la nation dans une affaire où elle était le principal intéressé. Irrité et stupéfait, le cardinal repartit que le peuple manquait d'intelligence nécessaire pour apprécier les questions de cette importance, et qu'au monarque seul, comme souverain seigneur, appartenait la décision (1). Cette réponse et les façons dures du frère de Jean III, n'intimidèrent pas Salema. Il répondit le front haut et d'un ton sévère que D. Henri avait meilleure opinion du peuple le jour où celui-ci l'avait acclamé roi. L'ex-inquisiteur ne trouva rien à répondre, mais il ne pardonna pas à l'échevin, et selon son

(1) *Mémoire de tout ce qui s'est passé sous le règne du roy D. Henri*, fol. 189-190. Manuscrit de l'Académie royale de sciences de Lisbonne.

habitude, il venait de mettre à profit la première occasion de vengeance.

Les motifs de l'exclusion de D. Manuel de Portugal avaient une origine analogue. Une vieille haine existait entre D. Henri et l'évêque de Guarda, D. Joam, gentilhomme orgueilleux de la famille de Vimioso et frère de D. Manuel. Peu avant son avénement au trône, le premier, pour châtier l'arrogance de l'évêque, avait fait procéder contre lui à une information où avaient été grossies à dessein les erreurs et les négligences du prélat, homme de mœurs peu austères et d'un caractère despotique et altier. Plainte en fut faite à Rome et l'évêque de Guarda se vit réduit à aller comparaître personnellement devant le Saint-Siége. Pour comble d'humiliation, ayant demandé, à son passage par l'Espagne, une audience de Philippe II pour lui présenter ses respects, celui-ci lui fit répondre par un refus bien certainement dicté de Lisbonne (1).

D. Joam, ayant triomphé de l'accusation, revint en Portugal, et trouvant le cardinal sur le trône, il se ligua avec D. Antonio et les adversaires des deux rois. D'anciens griefs associaient à ses antipathies et à ses désirs de vengeance, la famille de Vimioso. Il n'est donc pas étonnant qu'en voyant élire le frère de l'évêque, l'ex-inquisiteur, qui ne savait pas pardonner, mît à profit l'occasion d'humilier une maison orgueilleuse, tout en fermant l'accès des cortès à un homme dont il ne pouvait attendre qu'une implacable et violente opposition.

La cité de Lisbonne subit, comme celle de Coïmbra,

(1) Conestagio : *Uniam de Portugal.*

l'exclusion de ses députés et nomma à leur place Phébus Moniz et D. Manuel de Souza Pacheco. La cour célébra naturellement comme un grand triomphe cette seconde élection; mais elle eut bientôt à se repentir de l'avoir provoquée.

Si D. Manuel de Sousa n'égalait pas Salema sous le rapport du point d'honneur et du courage civiques, Phébus Moniz, par la constante opposition qu'il fit dans les cortès à la nomination de Philippe II, prouva qu'il ne le cédait pas à D. Manuel de Portugal en amour sincère des libertés nationales, en aversion du joug étranger.

D. Antonio, que la sentence du cardinal avait éloigné pour quelques jours du foyer des intrigues politiques, s'occupait dans l'intervalle, sans trève ni repos, d'affermir le zèle de ses partisans en renouvelant ses promesses aux populations au milieu desquelles il passait, et nouant jusqu'au sein des Etats, qui allaient s'ouvrir, des négociations habilement conçues pour frustrer les plans des envoyés espagnols et les espérances du vieux monarque. En même temps (et étant donné son inquiète et impatiente ambition on n'en peut être surpris), il ne renonçait pas à traiter avec les agents de la Castille en Portugal et avec le roi catholique en Espagne, au point de ne discuter guère que le prix de son adhésion, qu'il eût même beaucoup moins marchandée si les chances avaient été alors moins favorables pour lui, ou si le cabinet de Madrid n'avait pas de prime-abord repoussé catégoriquement une partie de ses exigences.

Il n'était donc pas jusqu'au prince qui se présentait comme chef de la résistance nationale qui, uniquement

préoccupé de son élevation, ne trempât dans la corruption générale, en s'offrant pour complice à l'étranger.

Quand le grand-prévôt de cour, par ordre de D. Henri, se remit en campagne pour l'arrêter, le prieur de Crato, qui se trouvait caché dans un village de la frontière, près de Ciudad-Rodrigo, esquiva la poursuite, parvint à se réfugier dans une maison de campagne, à quatre lieues de Lisbonne, et envoya de là prier D. Christovam, au nom des intérêts du roi catholique, de le venir voir dans le plus grand secret (1). L'ambassadeur partit immédiatement et passa la nuit en compagnie du fils de l'infant D. Luiz et de D. Jorge de Noronha.

Après avoir insisté sur l'importance des services qu'il était prêt à rendre, en servant les prétentions de la Castille et sur la grandeur de la récompense qu'ils méritaient, le prieur, invité à dire son prix, et après quelques autres conditions que l'envoyé espagnol taxe dans sa dépêche de véritables folies, déclara se borner à exiger : 1° qu'il lui fût accordé trois cent mille ducats de rente en partie perpétuelle et transmissible à ses enfants, vu que, disait-il, il était décidé à se marier, espérant que Philippe II l'aiderait à obtenir de Rome les dispenses nécessaires; 2° que le cabinet de Madrid, et c'était ici la condition essentielle, le nommât, l'union une fois consommée, gouverneur à vie du Portugal et de ses possessions coloniales !

La raison donnée par le prieur pour justifier cette se-

(1 Dépêche de D. Christovam de Moura, du 19 octobre 1579. Manuscrit de la Bibliothèque royale de Paris, liasse 228-8, fonds Harlay, pièce 113.

conde exigence était aussi curieuse qu'inattendue. Affectant d'être libre de toute ambition personnelle, il assura qu'il ne voulait le pouvoir que pour se venger de ses ennemis : puis, insistant sur l'influence dont il jouissait, il dit, en forme de conclusion, qu'il tenait dans ses mains la paix et la guerre (1).

Le piége était trop grossier pour Moura. L'adhésion du prince eût été trop chère à ce prix, car, une fois élevé à la position éminente qu'il demandait et qui l'eût rendu maître de l'administration et de la justice du royaume, D. Antonio eût été le véritable roi du Portugal, et il n'eût dépendu que de lui de choisir l'heure et l'occasion où il pourrait secouer le joug de l'obéissance et donner le signal d'une restauration complète. De plus, faisait remarquer D. Christovam à son maître, c'était un vice-roi étrange et sur lequel on savait d'avance à quoi s'en tenir, celui qui, même avant de prendre les rênes de l'État, proclamait ainsi le besoin de satisfaire ses haines particulières.

La discussion se prolongea encore entre le prétendant et l'envoyé qui déclara enfin, pour y couper court, que le roi d'Espagne confiait trop dans sa force et dans son droit pour se résigner en aucun cas à acheter si cher ce qui était déjà sien. — « Je croyais, dit D. Antonio, que vous aviez pleins pouvoirs de mon oncle pour terminer cette affaire. » — Les pouvoirs que Sa Majesté confère à ceux qui le servent, repartit l'ambassadeur, ne peuvent se rapporter qu'à des

(1) Dépêche de D. Christovam de Moura, du 19 octobre 1579. Manuscrit de la Bibliothèque royale de Paris, liasse 228-8, fonds Harlay, pièce 113.

conditions raisonnables et non à celles que vous posez.

Un peu interdit par la sévérité de cette réponse, le prieur dit en terminant que si ses conditions paraissaient exagérées, D. Christovam pouvait y en substituer d'autres. Moura s'abstint.

Selon lui, le neveu du cardinal s'était montré si vain et si déraisonnable, qu'il y aurait eu imprudence à s'avancer. Pour tourner la difficulté, l'envoyé se borna à répéter qu'il n'avait pas d'instruction pour conclure des arrangements de cette gravité, et que d'ailleurs son maître ne comprenait pas que D. Antonio pût demander autre chose que ce qui était conforme à la justice.

La tête avait tellement tourné au prince, il connaissait si mal les hommes que, le lendemain matin, en prenant congé de Moura, il jugea possible de le séduire par de larges offres et d'en faire l'avocat de ses propositions auprès du roi de Castille.

D. Christovam, c'est lui-même qui l'avoue, ne se trouva pas peu embarrassé à l'issue de cette conférence. Il ne savait trop, devant les exigences du prieur, quelle réponse définitive donner à celui-ci et, jugeant que le plus prudent était de dissimuler, il penchait pour le parti de l'amuser par des phrases ambiguës qui, sans le décourager, n'exalteraient pas ses espérances.

L'ambassadeur de France à Madrid, Vivonne de Saint-Goard parvint à avoir connaissance de la dépêche par laquelle D. Christovam communiquait l'incident à sa cour, et il en envoya sans délai une copie à Paris. Il écrivit en marge une note où il avertissait Henri III que, D. Antonio négociant avec le roi catholique, il fallait user de beau-

coup de prudence dans les rapports à engager avec un homme de ce caractère (1).

Le prieur de Crato ne se borna pas à négocier verbalement avec l'envoyé espagnol. Craignant que celui-ci ne lui fût pas favorable, il entama, au moyen d'un agent, à Madrid, des relations directes avec les ministres de son oncle; et Philippe II, qui désirait le contenter, déféra l'examen de ses propositions à des hommes compétents. Selon son habitude, il voulait s'éclairer de leurs conseils avant de prendre une détermination décisive.

Parmi les écrits composés à cette occasion par son ordre, on en retrouve un signé des initiales J. S., dont l'écriture permet de l'attribuer à D. Joam da Silva, et qu'il suffit de parcourir pour qu'il ne reste pas le moindre doute sur les secrètes menées du fils de l'infant D. Luiz (2). Il résulte de ce document que ses négociations directes avec la cour de Castille remontaient déjà assez haut, et peut-être même à une époque antérieure aux pourparlers avec D. Christovam; car il y est dit au début que, depuis la sentence rendue par le cardinal contre la légitimité de D. Antonio, les choses avaient bien changé de face.

Sur le fond de la question, le confident du monarque espagnol était d'avis que le secrétaire Matheus Vasques devrait, pour entretenir l'émissaire de D. Antonio, lui faire croire que, si les considérations posées soulevaient

(1) Dépêche de D. Christovam de Moura, du 19 octobre 1579. Manuscrit de la Bibliothèque royale de Paris, liasse 228-8, fonds Harlay, pièce 113. C'est cette copie, annotée par Saint Goard, que possède la Bibliothèque royale de Paris.

(2) Manuscrit de la Bibliothèque royale de l'Ajuda, collection intitulée : *Governo de Hespanha*, tome I, fol. 73 à 76.

de terribles difficultés, le bon vouloir du roi saurait néanmoins, autant que possible, les aplanir.

Il résulte de ce passage et de ceux qui suivent, que les propositions de D. Antonio n'avaient que peu ou point varié. Sur la plus essentielle, l'auteur du rapport remarquait aussi vivement que Moura que le prieur, en exigeant le gouvernement perpétuel du royaume, laissait à peine à Philippe II le nom de roi et le droit de pourvoir à quatre offices. Il faisait remarquer avec raison que D. Antonio avait à la fois trop d'amis et d'ennemis pour administrer avec impartialité, outre qu'il y aurait absurdité flagrante et inouie à ce qu'un souverain renonçât au profit d'un tiers, tant dans le temporel que dans le spirituel, à la nomination des officiers et des bénéficiers.

Pour adoucir le refus, D. Joam da Silva conseillait de dire que dans les autres royaumes donnés par Dieu à la couronne d'Espagne existaient nombre de hautes dignités de terre et de mer, qui n'étaient pas réputées indignes du propre frère du roi, et que le gouvernement du Portugal n'était pas le seul dédommagement ou, pour mieux dire, la seule récompense qui pussent être offerts à D. Antonio.

Sur l'autre point, c'est-à-dire la question d'argent, le conseiller de Philippe II remarquait qu'il ne serait pas difficile de s'entendre, si le prieur voulait se relâcher de ses autres exigences. Etant cependant d'avis que le mieux était de gagner du temps, il suggérait à cet égard un prétexte plausible. Il conseillait, du moment où le marché ne tiendrait qu'à cela, de prendre un délai pour faire dresser l'état des biens domaniaux dont le prétendant demandait l'abandon avec estimation de sa valeur et l'é-

tendue de ces biens. Prévoyant du reste le cas où D. Antonio voudrait immédiatement conclure, D. Joam da Silva ne voyait pas d'inconvénient à ce qu'on lui accordât quatre cent mille ducats payables en Portugal dans un délai de quatre ans, à partir du jour où Philippe II commencerait à régner, et cent mille autres ducats payables quand le pays le reconnaîtrait héritier du trône. Selon D. Joam da Silva, c'était là l'arrangement dont s'accommoderait le mieux le prieur, qui pourrait disposer ainsi à sa guise du prix de son adhésion. Finalement, D. Joam insistait sur la nécessité de bien convaincre le prieur qu'il perdrait tout en s'obstinant à prouver qu'il était né légitime, vu que le roi catholique *fondait uniquement ses droits sur sa qualité d'aîné, sans égard à la filiation, et comme si tous les neveux du roi D. Henri étaient ses propres fils*.

L'impatience de D. Antonio ne fut point aussi ardente, paraît-il, que le craignait le confident; car nous voyons que, plus de deux mois après, la négociation n'avait pas encore fait un pas. Costa qui, d'après ce qu'on peut comprendre, était l'agent du prieur, sentait déjà son dévouement faiblir. Il se plaignait de ce que son maître ne lui répondait pas et colorait de ce motif sa résolution d'abandonner l'affaire qui l'avait amené à Madrid. D. Joam da Silva, consulté sur cet incident, fut d'avis qu'il fallait dire à l'émissaire de D. Antonio de suspendre son départ jusqu'à l'arrivée très-prochaine du courrier du Portugal, afin qu'il sortît de la cour d'Espagne mieux renseigné sur ce qui pourrait être fait dans l'intérêt de D. Antonio. Dans le cas cependant où Costa persisterait, D. Joam da Silva pen-

sait qu'il n'y aurait pas d'inconvénient à le laisser partir *en lui donnant quelque chose* (1).

De ces documents résulte la triste évidence que D. Antonio était prêt à coopérer au succès de Philippe II, en tant que celui-ci consentirait à le choisir pour instrument! Si ses pensées allaient plus loin, comme nous le supposons, et s'il préméditait de trahir la confiance du monarque espagnol, en soulevant le pays qu'il gouvernerait en son nom, il n'y aurait là qu'une perfidie double, c'est-à-dire doublement honteuse.

Les envoyés espagnols ne perdaient pas sur ces entrefaites de vue les manœuvres auxquelles se livrait d'autre part et avec une infatigable activité D. Antonio, pour attirer à son parti les populations. Un agent secret qui paraît avoir puisé ses délations au sein même des conciliabules, tenus par les amis du prieur, écrivit trois lettres qui jettent beaucoup de lumière sur ces manœuvres. On y lit que les amis du prétendant s'attachaient surtout à vouloir annuler, à la faveur du dernier bref de Rome, la sentence d'illégitimité rendue par le cardinal, et qu'ils se fiaient sur le nombre de ceux qui détestaient la domination castillane pour paralyser les tentatives de ceux qui l'appelaient avec l'appui du vieux roi (1).

Les plaintes contre le cardinal étaient colportées de toute part. Elles roulaient sur ce qu'il y avait de monstrueux à ce que D. Henri, en haine d'un parent et pour venger

(1) Manuscrit de la Bibliothèque royale de l'Ajuda, collection intitulée : *Governo de Hespanha*, tome I, fol. 77. Lettre du 22 janvier 1580 annotée en marge de la propre main de D. Joam da Silva.

(1) *Mémoire sur le règne du roy D. Henry*, fol. 63-65.

les mécomptes de son amour-propre, n'hésitât pas à trahir le royaume et à le livrer à la Castille. L'antipathie naturelle du peuple à l'égard des Espagnols le prédisposerait à approuver tout ce qui tendrait à repousser ce joug détesté, à battre des mains à tout ce que ferait dans ce sens le prieur de Crato, dont l'ardeur comme l'influence grandissait tous les jours, et qui déjà se disposait à contre-carrer ouvertement les desseins du roi et expédiait des agents pour implorer le secours des puissances étrangères (1).

Ces tentatives expliquent peut-être pourquoi les nombreuses lettres que le prieur recevait de son émissaire à Madrid restaient sans réponse. Le fils de l'infant voulait s'assurer, avant de rompre avec la cour d'Espagne, des dispositions du parti qu'il organisait. Si la fortune l'aidait en Portugal, D. Antonio s'emparait du trône au nom de l'indépendance nationale, qu'il vendrait d'autre part sans remords s'il recevait un dédommagement suffisant du regret de ne pas ceindre la couronne.

Tout en débattant le chiffre et les honneurs auxquels il fixait le prix de sa défection, il parcourait sous un déguisement le pays et, se jouant de la colère et des menaces de son oncle, il concertait avec ses partisans le plan d'un grand soulèvement populaire, qui devait éclater dès que le vieux roi déclarerait Philippe II son successeur. L'éventualité d'une guerre avec un si puissant voisin n'effrayait pas le prince, peu capable d'en saisir la portée, comme d'immoler sa propre ambition aux nécessités politiques de la patrie. Pour entraîner ses crédules adhérents, il leur

(1) Conestagio : *Uniam de Portugal*, liv. IV.

rappelait les prouesses du connétable et du grand maître d'Aviz, et parlait des prompts secours qu'allaient envoyer, selon lui, la France et l'Angleterre.

Il ne s'en tenait pas aux paroles, et il donna l'ordre d'armer en secret bon nombre des siens dans les villes et bourgs où il était bien vu. Il paraît même avoir été dans les derniers temps conduit soit par la mobilité de son caractère, soit par les conseils d'amis zélés, à vouloir rendre moins inégale la lutte qu'il méditait, au moyen d'une alliance avec la maison de Bragance, ce qui, en effet, eût opposé aux bataillons espagnols la masse tout entière de la nation (1).

Le fils de D. Luiz offrit au duc d'abandonner l'ordre de Malte et d'obtenir de Rome les dispenses nécessaires pour épouser une des filles de celui-ci. Le mariage accompli, les deux grands intérêts qui divisaient le pays allaient se trouver coalisés, et Philippe II probablement reculerait devant son entreprise; car ce qui l'y poussait surtout, c'était la persuasion que ses troupes trouveraient au plus devant elles d'insignifiantes bandes de partisans turbulents et indisciplinés et plus propres à semer par leurs clameurs l'inquiétude dans les populations paisibles qu'à affronter les dangers d'une guerre.

Cet accord entre le prieur et la maison de Bragance était certainement le parti le plus raisonnable à prendre dans la circonstance; malheureusement le projet n'aboutit pas. Nous ne savons à qui en imputer la faute, mais ce fut probablement celle des deux parties.

(1) Conestagio : *Uniam de Portugal*, liv. IV.

Le duc, jusqu'au dernier soupir du cardinal, ne cessa pas de se fier à la tendresse de celui-ci pour sa femme, et D. Antonio, de son côté, était si orgueilleux, si inconstant, si inconséquent, qu'il dut renoncer à son projet devant le premier refus. Ainsi se trouva étouffée en germe la seule combinaison qui eût peut-être sauvé l'indépendance nationale. En se trouvant face à face avec la nation entière rangée autour d'un roi national, dont l'élection par les cortès n'eût pas été en pareil cas douteuse, l'Espagne, déjà si préoccupée de sa lutte avec les Pays-Bas et des impatiences patriotiques d'autres Etats soumis à sa domination, se serait difficilement risquée à entreprendre une conquête qui eût exigé dès lors, non plus des mois, mais des années et dont elle pouvait craindre d'être détournée par l'agression d'autres puissances.

Au milieu de cette confusion générale des affaires, les cortès convoquées s'ouvrirent à Almeirim.

Fidèle à sa vieille affection pour la duchesse, sa nièce, le roi, bien qu'il se plaignît du duc de Bragance, l'invita à venir prendre siége aux États et le reçut avec de grandes démonstrations d'estime et d'amitié.

Tout malade qu'il était, D. Henri assista en personne à la cérémonie de l'ouverture, après s'être fait porter en litière du lit où il gisait au salon dit de la Reine, où avaient été mandés les trois ordres (1). La cérémonie eut lieu le 11 janvier 1580.

L'évêque de Leiria, D. Antonio Pinheiro, entré depuis

(1) *Memorias politicas pertencentes ao cardeal-rei*, fol. 94. Manuscrit de l'Académie royale des sciences de Lisbonne.

peu dans la confiance et l'intimité du souverain, fut chargé du discours qui, selon l'usage, se prononçait en pareille occasion au nom du monarque.

L'évêque ne laissa pas échapper l'occasion de manifester, bien que d'une manière indirecte son dévouement à la cause que protégeait le cardinal. Son discours se réduisait à faire ressortir l'amour et le zèle pour le bien public, avec lesquels D. Henri s'était occupé de la question de succession en oubliant tout autre intérêt pour celui-là, et à conseiller aux députés de se préparer à leurs délibérations par des secours spirituels, des prières et des œuvres de charité (1).

D. Manuel de Sousa Pacheco, un des députés de Lisbonne, fut chargé de la réponse ; il exalta en quelques mots les vertus du prince, remercia la Providence d'avoir voulu consoler le royaume de tant de désastres par l'avénement d'un roi juste et loua la persistance que mettait celui-ci à ne pas vouloir laisser le pays orphelin.

Cette première séance, qui se passa toute en compliments entre le roi et ses sujets. fut close au son des trompettes et des timbales. D. Henri se fit remporter dans ses appartements, et les députés ne trouvant pas de commodité pour se loger à Almeirim, se rendirent à peu de distance de là, à Santarem, où ils adoptèrent pour lieu de réunion le couvent de S. Francisco.

Ils se montrèrent dès le début peu disposés à se prêter aux desseins du monarque. Le premier signal de la résistance fut donné par Phébus Moniz, député de Lisbonne,

(1) Manuscrit de l'Académie des sciences de Lisbonne, liasse 28-19, fol. 94, et liasse 19-14, fol. 197.

choisi, comme nous l'avons dit, à la place de Salema. Moniz était chevalier de l'ordre du Christ et camérier du roi. Il avait déjà plus de soixante ans; mais sa vieillesse et la débilité de sa santé n'avaient pas altéré chez lui la rude trempe d'une âme incapable de transiger avec ce que la conscience réprouvait. Appelé à présider le tiers-état et considéré d'abord comme suspect par les amis de l'indépendance, il sut d'emblée conquérir toutes les sympathies par la franchise de son attitude.

Dès la première insinuation tendante à pousser le tiers-état à voter avec le clergé et la noblesse pour l'élection de Philippe II, Moniz, dédaignant les animosités qu'il allait soulever contre lui, sentit subitement renaître dans son cœur toutes les généreuses ardeurs de sa jeunesse. Après avoir exprimé, dans la séance du 13 janvier, son regret de ce qu'un si douloureux devoir fût venu l'arracher au calme de la vie privée, il flétrit en quelques phrases vigoureuses le découragement des uns et la complicité des autres en déplorant que des voix eussent osé s'élever pour vanter devant des Portugais la domination étrangère, si abhorrée dans un pays qui avait conquis son indépendance l'épée à la main. S'adressant dans un passage au roi, Phébus s'écria : » Que s'est-il donc passé, sire? Qui vous a changé à ce point ? Qui vous a arraché du cœur le courage de vos ancêtres, le souvenir de leurs efforts et le désir de faire revivre leur gloire au point de vous entraîner, par crainte d'une guerre injuste, dans une si injuste combinaison? » Il remarquait ensuite éloquemment que Philippe II étant chrétien, n'oserait jamais prendre les armes contre des chrétiens pour une cause douteuse, et que, si d'ailleurs il

l'osait, les Portugais sauraient faire, comme toujours, le sacrifice de leur vie pour le maintien des franchises nationales. La fin du discours ne fut pas moins énergique. Adjurant le monarque moribond, invoquant l'ancienne valeur nationale, les larmes des orphelins, la misère des veuves qui n'avaient pour appui qu'un roi national, l'orateur demandait à D. Henri qu'il eût compassion du royaume et de ne pas le livrer, au mépris des services et des gloires de ses ancêtres, à un prince étranger, qui serait aussi sourd aux clameurs du peuple qu'à celles de sa propre conscience (1).

Nous ignorons si le cardinal entendit ce discours; mais à coup sûr il ne manquait pas de gens pour le lui rapporter. Phébus Moniz se trouvait désormais classé par les envoyés espagnols et les courtisans au nombre des adversaires les plus déterminés de la Castille, et il y a lieu de supposer que le duc de Bragance et le prieur n'épargnèrent pas les démarches pour l'attirer chacun de son côté. Il ne paraît du reste avoir écouté ni l'un ni l'autre; car nous le voyons jusqu'à la fin, libre de tout engagement de parti, défendre exclusivement le principe de l'élection du roi par les cortès et de la résistance armée devant les menaces de l'Espagne.

Au milieu d'une corruption si profonde, des hommes comme Phébus Moniz, comme le comte de Vimioso, comme Diogo Botelho, comme Scipiam de Figueiredo, sont des exceptions bien isolées et d'autant plus dignes de mémoire.

(1) *Memorias politicas do cardeal-rei D. Henrique.* Manuscrit de l'Académie des sciences de Lisbonne, liasse 28-19, pages 95 à 100.

La voix du député de Lisbonne fut comme un signal de réveil et fit subitement se relever dans les cortès ceux que commençaient à assoupir les promesses et les séductions de D. Christovam de Moura, de l'évêque Pinheiro et des autres ministres du cardinal. Beaucoup se mirent à rougir de leur apathie; d'autres furent mus par la crainte de se voir distancés en influence par Moniz s'ils le laissaient se mettre seul en avant, et presque tous, enfin, comprirent la nécessité d'insister sur le droit absolu et exclusif qu'avaient les populations de pourvoir à la vacance du trône à défaut de successeur reconnu.

Le parti castillan et le roi son allié, qui épiaient tout ce mouvement, ne manquèrent pas d'attribuer au prieur du Crato l'attitude hostile des cortès. Désormais résigné à obéir docilement à toutes les inspirations étrangères, D. Henri fit de nouveau publier par tout le royaume un édit qui, répétant les termes de sa sentence du 23 novembre 1579, fulminait les peines les plus dures contre quiconque donnerait asile à D. Antonio.

Du reste ces violences n'effrayaient plus personne. La désobéissance était publique et générale, et les partisans de D. Antonio ne virent dans cet édit que l'inspiration de la peur, d'un radotage sénile, d'une inimitié personnelle.

A Coïmbra, les magistrats ne déguisaient pas leurs sympathies en faveur du fils de l'infante D. Luiz et l'effervescence, en grandissant, menaçait de devenir tumulte. Martim Correia da Silva, chargé par le roi d'informer contre les perturbateurs et de châtier les plus coupables, ne jugea pas prudent de remplir sa mission. Il se retira sans avoir rien fait.

En même temps D. Henri, presque arrivé à son dernier souffle de vie, chargeait, à la date du 15 janvier, l'évêque D. Antonio Pinheiro de déclarer en son royal nom aux cortès que la question de succession ne pouvait s'agiter qu'entre Philippe II et la duchesse de Bragance, les raisons alléguées par les autres prétendants ne méritant pas même d'être entendues.

La réponse des cortès ne fut pas ce qu'avait espéré D. Henri ; car, si le clergé et la majeure partie de la noblesse se rangeaient du côté de la Castille, les députés du tiers-état, excités par les discours de Phébus Moniz et les conseils des partisans du duc de Bragance et de D. Antonio, répugnaient chaque jour plus visiblement à l'idée de réunion.

La noblesse elle-même, en dépit du vaste système de corruption que les agents espagnols mettaient en œuvre pour la séduire, ne céda pas aussi facilement qu'on pouvait s'y attendre au début. Plus d'une voix s'éleva de ses rangs pour censurer la suspecte docilité de ceux qui, au premier mot des favoris du cardinal, se décidaient à tomber aux pieds d'un prince étranger. Sur les vingt-huit voix de cet ordre, Philippe II n'en obtint que quatorze, plus une : bien humble victoire après de si onéreux efforts et surtout bien inutile, vu qu'au lieu d'être entraîné par l'exemple, le tiers-état n'en devint que plus hostile à l'accord secret noué avec le fils de Charles-Quint.

En face des difficultés et des périls que créaient les dissentiments des États et quand les murmures populaires commençaient déjà à prendre un caractère menaçant, les confidents du vieux monarque lui dictèrent une décision

qui n'était ni de nature à calmer l'inquiétude des esprits, ni conforme à la politique de ménagements que les circonstances conseillaient. D. Henri sentant la mort s'approcher et impatient de couper court une fois pour toutes aux espérances du prieur du Crato, dépêcha de nouveau D. Antonio Pinheiro aux députés du tiers-état pour leur signifier que leur premier message n'avait pas été pris en considération. L'évêque de Leiria accepta cette seconde mission avec empressement et, le 18 janvier, il vint lire devant l'assemblée de cet ordre un papier dans lequel D. Henri affirmait que sa succession revenait à D. Philippe de Castille, vu que les allégations de la duchesse de Bragance étaient sans fondement.

Ce fut alors que le président de l'assemblée, Phébus Moniz, se leva tout hors de lui, et, les larmes aux yeux, placé devant un crucifix, se répandit en plaintes douloureuses sur cet acte d'iniquité et de folie en s'arrachant la barbe de désespoir (1).

Dans la soirée de ce même jour, Moniz et les députés de son parti tinrent une réunion et expédièrent des courriers de tous côtés pour aviser le pays de ce qui se passait et l'adjurer de ne pas permettre le triomphe de l'injustice (2).

Devant cette imminence d'un conflit, le cardinal, plein d'hésitations, appela à Almeirim, pour y recevoir ses ordres, l'assemblée de la noblesse. Les députés ne furent pas

(1) *Memorias politicas pertencentes ao cardeal-rei*, fol. 102. Manuscrit de l'Académie des sciences de Lisbonne.

(2) *Memorias politicas pertencentes ao cardeal-rei*, fol. 102. Manuscrit de l'Académie des sciences de Lisbonne.

plus tôt entrés au palais, que D. Henri, au mépris tout à la fois des lois de l'hospitalité et des priviléges de la représentation nationale, ordonna au comte de Tentugal et au grand-commandeur du Christ de quitter la séance, en même temps qu'il faisait arrêter D. Manuel de Portugal. Le crime de ces trois seigneurs était de n'avoir pas voulu soutenir les prétentions de l'Espagne et d'avoir laissé échapper à ce sujet quelques paroles sévères. Cet acte d'autorité si hors de saison et qui fut bientôt universellement blâmé ne découragea aucun des opposants.

Le duc de Bragance, qui y vit l'irrécusable indice d'un changement des intentions de son oncle et qui n'avait pas peur de ses colères, obtint de lui une audience et, après s'être plaint de ce changement avec une certaine hauteur, conclut en suppliant le roi de lui accorder au moins trois choses si celui-ci voulait qu'il fît abandon de ses droits : à savoir, en premier lieu, que le testament de D. Sébastien fût rendu public ; en second lieu, que la sentence, rendue contre D. Antonio fût mitigée, et, en troisième lieu, qu'il fût, lui duc de Bragance, déclaré prince portugais.

D. Henri stupéfait ne trouva que cette interrogation : « Et ma nièce? et votre femme? — Je ferai en sorte qu'elle y consente, » répliqua le duc. Le roi devint muet (1).

L'intervention du mari de dona Catherine en faveur du prieur du Crato était-elle sincère et le résultat de quelque négociation occulte, ou bien n'était-ce qu'un piége tendu à la timidité du roi et destiné à lui faire supposer que les

(1) *Memorias politicas pertenecentes ao cardeal-rei*, fol. 182. Manuscrit de l'Académie des sciences de Lisbonne.

deux prétendants s'entendaient pour le contraindre d'écouter les prières du pays et les devoirs du trône? A une si grande distance de faits d'ailleurs si enveloppés de ténèbres, il serait impossible de se prononcer.

Il paraît que le fils d'Emmanuel, la première frayeur passée et après avoir consulté ses confidents, se décida à persister dans sa voie et continua à signifier son déplaisir à quiconque lui faisait opposition en proclamant de plus belle le roi de Castille son héritier.

Mais les obstacles se multipliaient d'heure en heure sous les pas de D. Henri.

Le 22 janvier, l'assemblée du tiers-état prenant une attitude d'opposition bien caractérisée, vint aggraver les perplexités et les terreurs du vieux monarque par une manifestation solennelle qui était de nature à faire impression sur le pays autant que sur lui-même. Après avoir communié publiquement, les députés jurèrent presque tous qu'ils aimeraient mieux mourir que de prêter foi et hommage à Philippe II (1).

En même temps, le duc de Bragance n'épargnait pas, dans son irritation, à D. Henri les plus piquants reproches au point d'obliger un jour celui-ci à lui dire qu'il ne serait pas si osé s'il n'avait pas affaire à un vieillard affaibli par la maladie et l'âge. Le mari de D. Catherine se radoucissant, se borna à répliquer qu'il n'avait parlé que pour le service de Dieu et du royaume, et termina en affirmant que, s'il était déclaré prince portugais, il baiserait pour cette grâce, non-seulement les mains,

(1) *Memorias politicas pertencentes ao cardeal-rei*, fol. 182. Manuscrit de l'Académie des sciences de Lisbonne.

mais encore les pieds du roi (1). Le puissant vassal se figurait-il qu'un pareil titre lui faciliterait l'accès du trône, dont il croyait déjà fouler la première marche, mais d'où allaient le tenir loin la crainte de l'épée du duc d'Albe et la jalousie de D. Antonio?

Dans l'assemblée de la noblesse, la discorde était chaque jour plus vive : l'hésitation succédait au caractère décidé des premiers votes, et l'on voyait se déclarer publiquement, et sans vergogne, en faveur de la Castille, des hommes qui, la veille, avant d'être achetés, se montraient les champions résolus de l'opinion contraire. Les dissidences arrivèrent presque au point de faire tirer les épées. D. Manuel de Portugal, représentant des haines de la famille de Vimioso contre D. Henri et Philippe d'Espagne, s'élança vers le marquis de Villa-Réal, agent des Espagnols, et tous deux se maltraitèrent à tel point en paroles qu'il s'en fallut bien peu que le sang ne coulât.

C'est ce même jour, d'après ce qu'on peut comprendre, que D. Jorge de Austria, la veille encore chaleureux partisan du prieur du Crato, mais gagné par les présents du marquis, se déclara en faveur de Philippe II. Cette cynique et brusque apostasie causa de la stupeur jusqu'à ceux qui étaient le plus blasés sur les miracles et les métamorphoses opérés par la corruption. Interrogé sur le motif d'un si subit changement, D. Jorge n'hésita pas à colorer d'un mensonge sa honteuse conduite, en répondant qu'il était passé du côté de la Castille parce que D. Antonio s'était allié au duc de Bragance.

(1) *Memorias politicas portencentes ao cardeal-rei*, fol. 102. Manuscrit de l'Académie des sciences de Lisbonne.

Le fils de l'infant D. Luiz ne négligeait de son côté aucun moyen d'avancer ses affaires. A peine constituée, l'assemblée du tiers-état reçut de lui une missive écrite dans le sens de ses prétentions. La nouvelle en arriva bien vite aux oreilles de D. Henri, qui manda sans délai Phébus Moniz dans l'espoir sans doute que le respect de l'autorité royale lui arracherait un acte de faiblesse. Phébus Moniz, l'ordre à peine reçu, n'hésita pas à passer le Tage avec quelques-uns de ses collègues, et comparut devant le roi.

Celui-ci exigea la remise de la lettre ; mais il trouva dans la fermeté inflexible du vieux chevalier une résistance à laquelle il ne s'était pas certainement attendu.

— La lettre, répondit froidement Moniz, est encore fermée et scellée; mais que Votre Altesse ne me demande pas des choses contraires à mon honneur. Vous pouvez disposer à votre guise de ma vie et de mes biens, car vous êtes mon seigneur ; mais je suis seul responsable de mon honneur et de ma conscience. »

Le cardinal le congédia avec de grandes marques de mécontentement, mais il n'osa pas insister (1). Voulant cependant montrer qu'il était décidé à se faire obéir en frappant sans pitié quiconque le contrarierait ouvertement, il suspendit des charges qu'ils exerçaient à la cour le premier porte-étendard (*Alferes-mor*), D. Manuel de Portugal et Joam de Castilho, qu'il savait être tous trois les chefs de l'opposition dans l'assemblée de la noblesse.

Ce qui, au milieu du trouble et de l'agitation produite

(1) *Memorias politicas pertencentes ao cardeal-rei*, fol. 102. Manuscrit de l'Académie des sciences de Lisbonne.

par de semblables scènes, causait le plus de préoccupation aux partisans de la Castille, c'était la position qu'avait prise Phébus Moniz. En le voyant nommer au lieu et place de Salema, ils avaient pensé que, soumis en tout à la volonté royale, il serait dans leurs mains le plus docile des instruments; mais le discours prononcé dans la séance du 13 janvier était venu leur prouver qu'au lieu d'un agent, tout au moins d'un complice, ils ne devaient voir dans l'ancien officier de la chambre de D. Sébastien que le plus résolu des adversaires. Moniz, malgré son âge et le mauvais état de sa santé, ne se laissait pas endormir, et sut bientôt communiquer aux autres députés son enthousiasme pour la défense de l'indépendance nationale.

C'est grâce à son entraînante éloquence que tous s'entendirent pour élire des commissaires chargés d'examiner la question de savoir si le droit de nommer le roi appartenait à Lisbonne seule, comme capitale de la monarchie, ou bien à tout le royaume. La question fut résolue dans ce dernier sens. Cette décision frappa d'effroi la cour et les envoyés espagnols.

C'est la cité de Lisbonne qui insista le plus sur la nécessité du concours universel du pays, et qui provoqua la discussion de ce principe dans l'assemblée du tiers-état.

La proposition approuvée par une grande majorité, les députés décidèrent d'urgence d'envoyer au roi deux députés chargés de lui notifier les droits de la nation, en le suppliant, au nom de son équité, de vouloir bien les admettre à prouver ces droits. D. Henri, cédant à la nécessité, dissimula son déplaisir, accueillit les deux

députés d'un air riant, et, sans leur déclarer s'il consentait ou refusait, les congédia avec quelques phrases ambiguës mêlées à de grandes démonstrations de bienveillance. L'unique réponse qu'ils purent lui arracher fut que, dans la matinée du lendemain, il leur communiquerait sa résolution. De fait il tint cette promesse. Les deux commissaires avaient à peine fait le rapport sur l'audience de la veille, que l'évêque de Leiria entra dans la salle des séances, et exposa, au nom du roi, que, vu les grandes incommodités dont les députés avaient à souffrir, il convenait qu'ils abrégeassent le plus possible leurs délibérations, en mettant de côté toute question d'une importance secondaire (1). Passant ensuite brièvement en revue les points principaux de la question de succession, l'évêque de Leiria dit en manière de conclusion que le cardinal, après avoir étudié les raisons des divers prétendants, était convaincu que le roi catholique et la duchesse de Bragance alléguaient les seules qui méritassent l'attention, mais qu'il avait en même temps réfléchi au danger qu'il y aurait à abandonner la solution de la question aux éventualités d'un débat entre de si puissants compétiteurs ; qu'en conséquence il avait opté pour une entente avec Philippe II, certain que c'était là le meilleur moyen de prévenir les malheurs qui menaçaient le pays. La péroraison du discours fut à la hauteur du reste. Pinheiro se prévalant de l'autorité royale dont il était le délégué, et ne faisant pas mystère de ses propres sentiments, finit en recommandant aux députés d'accueillir

(1) Conestagio : *Uniam de Portugal*, l. v. IV. — *Mémoire sur le règne du roy Henry*, fol. 204 et 205. Manuscrit de l'Académie des sciences de Lisbonne.

le message dont il était porteur avec toute la sérénité d'esprit que requérait la gravité de l'affaire, et d'imposer, dans leur délibération, silence à tout esprit de passion, pour ne prendre garde qu'à ce qu'exigeaient le bien public et le service de Dieu.

Dans l'état d'exaltation où était l'assemblée, il est facile de comprendre quel effet durent produire les paroles du ministre. Le roi, au lieu de la réponse qu'elle espérait, et sans daigner dire s'il admettait ou non les cortès à pourvoir, le cas échéant, à la vacance du trône, envoyait l'évêque leur signifier qu'il avait secrètement conclu un arrangement avec le prince étranger, et prétendait leur imposer sa volonté comme la solution unique et irrévocable!

Loin de se soumettre, comme y avaient probablement compté les conseillers de cette démarche hardie, les députés, cédant à l'irritation du premier moment, se rendirent à l'avis de ceux d'entre eux qui pensaient que le seul moyen de sortir avec honneur de ce désagréable incident, était de ne tenir aucun compte du message du ministre, absolument comme s'il n'avait pas été écouté, et d'envoyer de nouveau au monarque des commissaires chargés d'insister pour que la réponse promise fût faite à la pétition du tiers-état.

Phébus Moniz, qui présidait cette seconde députation, fournit peut-être, par la vivacité de ses paroles, à D. Henri un prétexte d'esquiver la difficulté. Le roi, mettant à profit cette faute, et affectant une douceur, une patience peu en rapport avec son caractère, répondit en souriant à Moniz qu'il venait en mauvaise compagnie, vu qu'il amenait avec lui la colère, le pire de tous les conseillers. L'ancien officier

de la chambre, offensé et d'ailleurs fort impétueux de son naturel, répliqua, le verbe haut, que, « s'il était des circonstances où la vérité avait voix en chapitre, c'était certes dans celle-ci, où il devenait évident que Son Altesse tentait de livrer le royaume aux Espagnols. Qu'elle donnât au pays un prince portugais, et tous lui baiseraient la main (1). » La conférence finit là-dessus. Après les paroles échangées de part et d'autre, le roi avait des motifs suffisants pour la rompre, et D. Henri n'était pas homme à dédaigner cet échappatoire.

Toujours est-il que les cortès, dont il s'était engagé à extorquer un vote en faveur du pacte conclu plusieurs mois auparavant avec le roi d'Espagne, y apportaient, le moment venu, un obstacle presque invincible.

La santé du vieux roi, chaque jour plus débile, l'avertissait que chaque heure enfuie était pour lui un grand pas vers l'éternité, et, se sentant tout à la fois physiquement accablé et sans le pouvoir ou l'autorité morale nécessaires pour faire plier la résistance des adversaires de l'union, il changeait de résolution, frappait du pied et, employant tantôt la douceur, tantôt la violence, s'efforçait par tous les moyens de hâter le dénouement du triste drame où la Providence lui avait donné le premier rôle (2).

Dans cette extrémité, il convoqua de nouveau Ossuna, D. Christovam de Moura, ainsi que ses propres favoris, et,

(1) Conestagio : *Uniam de Portugal*, liv. IV. — *Mémoire sur le règne du roy Henry*, fol. 204 et 205. Manuscrit de l'Académie des sciences de Lisbonne.

(2) Conestagio : *Uniam de Portugal*, liv. IV. — *Mémoire sur le règne du roy Henry*, fol. 204 et 205. Manuscrit de l'Académie des sciences de Lisbonne.

pouvant devant eux parler à cœur ouvert, il n'hésita pas à leur confier le secret de ses craintes et de ses perplexités, en leur demandant qu'ils voulussent bien l'éclairer sur le meilleur moyen de sortir d'embarras. Ce que D. Henri désirait surtout, c'est que ses conseillers lui suggérassent un expédient pour ramener les cortès à ses vues.

Il y eut divergence d'opinions. A la fin, après avoir bien pesé les messages du roi aux cortès et les réponses de celles-ci, la réunion conclut à l'unanimité qu'il n'y avait que peu ou point de probabilité d'obtenir des députés des communes un vote favorable, ce qui n'empêchait pourtant pas les envoyés espagnols de soutenir qu'une reculade, un simple abandon de la tentative, équivaudrait pour le roi à jeter honteusement sa couronne aux pieds des factions (1).

Le conseil était plus aisé à formuler qu'à mettre en pratique. Si, d'un côté, il flattait l'orgueil du roi, de l'autre, il n'atténuait en rien les complications que celui-ci se voyait sur les bras. D. Henri était trop irrésolu, trop timide pour risquer un pas décisif ou pour en assumer la responsabilité. Il désirait donner le trône au roi catholique, affirmant ne pas pouvoir mourir tranquille s'il ne l'avait pour successeur; mais, en même temps, soit faiblesse, soit remords, il aspirait à trouver une sorte d'excuse ou du moins un titre à l'indulgence dans les embarras de sa situation et dans la complicité du plus grand nombre possible de ses sujets.

Craignant que le mécontentement produit par le dis-

(1) *Mémoire sur le regne du roy Henry*, fol. 208. Manuscrit de l'Académie des sciences de Lisbonne.

cours d'Antonio Pinheiro amenât au sein des cortès quelque explosion, il crut la prévenir en mandant sans délai aux villes et districts du royaume que les plaintes de l'assemblée et celles du duc de Bragance étaient sans fondement, *attendu que lui*, D. Henri, *n'avait pas ordonné que le dernier message fût conçu dans les termes parvenus à sa connaissance* (1).

Presque au moment même où le cardinal recourait à ce message obséquieux pour calmer les esprits, les députés du premier banc répondaient à la communication de l'évêque de Leiria que, si le monarque déférait à leur demande en leur abandonnant l'élection de son successeur, ils étaient résolus à lui déléguer en retour ce droit de nomination, en tant que le choix de D. Henri tomberait sur un prince né et élevé en Portugal, et à fournir à cet effet toutes les garanties que Son Altesse jugerait à propos d'exiger (2).

L'antagonisme, comme on voit, ne pouvait pas être plus prononcé entre la cour et le tiers-état.

Ces communications furent probablement faites le 26 janvier; car, le jour suivant (27), nous voyons D. Antonio Pinheiro se présenter à l'assemblée de Santarem avec un troisième message. L'évêque commença par dire que le roi, pour être agréable à ses sujets, et après avoir examiné la requête que lui avaient apportée Phébus Moniz et ses collègues, avait résolu d'ouïr les députés et de juger leur

(1) Archives da *Torre do tombo* : *Corpo chronologico*, 1[re] partie, liasse 3 pièce 81.

(2) Archives da *Torre do tombo* : *Corpo chronologico*, 1[re] partie, liasse 3, pièce 81.

demande relativement au droit d'élection, en leur donnant un délai de deux jours pour préparer les documents et consultations qu'ils jugeraient nécessaires.

L'évêque, pour justifier la brièveté de ce délai, s'appuya, outre les raisons générales d'urgence, sur le précédent posé par la ville de Lisbonne, qui avait antérieurement fixé un délai analogue. La question était d'ailleurs cette fois tellement étudiée que deux jours, disait-il, suffiraient pour que tous les arguments que le bien public suggérerait au tiers-état pussent se produire. Finalement, faisant en quelques phrases vagues allusion à l'offre que venait de faire l'assemblée d'abandonner au roi le choix de son successeur, en tant que celui-ci serait portugais, l'évêque assura que le dessein de D. Henri n'était pas, n'avait jamais été de se prononcer en faveur de la Castille, mais uniquement de manifester qu'après avoir comparé les allégations des divers prétendants, il jugeait la question douteuse (1).

Au point où étaient arrivées les choses, il était impossible d'avancer d'un seul pas sans qu'il fût préalablement statué sur la demande des cortès. D'autre part, le procès sur la légitimité de D. Antonio, dont l'instruction avait été déférée par le bref pontifical au nonce et à l'archevêque de Lisbonne, était toujours pendant, et toute décision juridique sur la question de succession dépendait de la sentence que le Saint-Père, cédant aux prières du fils de l'infant D. Luiz, s'était réservé de prononcer lui-même.

(1) Archives da *Torre do tombo : Corpo chronologico*, 1re partie, liasse et pièce 81.

La prostration physique et morale du cardinal devenait plus profonde à mesure que s'accumulaient devant lui les difficultés. Sentant la mort venir, il voulut tenter un dernier effort en faveur du roi catholique, et, ayant fait appeler les députés des cinq premiers bancs (savoir, ceux de Lisbonne, Evora, Porto, Coïmbra et Santarem), il les pressa de céder, en leur donnant pour exemple la noblesse et le clergé, qui s'étaient prononcés dans son sens (1).

Phébus, qui était présent, répondit « qu'il n'était pas possible de délibérer lorsqu'il était notoire que son altesse s'inspirait des conseils de gens suspects et ennemis des libertés nationales. — Je ne m'inspire que de la justice, répliqua d'un ton plus timide que courroucé D. Henri, et ceux qui vous affirment le contraire vous trompent. Je veux que vous vous décidiez, et sans retard. »

Ces derniers mots, bien que dits sèchement, n'abattirent l'énergie ni de Moniz, ni des autres députés. « Ce que votre altesse exige, reprit l'ancien officier de la chambre de D. Sébastien, touche à la conscience et à l'âme, et celles-ci ne relèvent que de Dieu. Nous n'accepterons jamais qu'un roi portugais. — Quel moyen avez-vous de résister à l'Espagne? objecta le monarque, en dévoilant ainsi les secrètes appréhensions auxquelles il avait obéi. — Les moyens qu'employèrent nos ancêtres au temps de D. Joam Ier, dit froidement Moniz (2). »

Cette réponse fit passer le roi de l'impatience à la co-

(1) Manuscrits de la Bibliothèque royale d'Ajuda; collection intitulée : *Governo de Hespanha*, tome I, fol. 80.

(2) *Memorias politicas do cardeal-rei*, fol. 106 et 107. Manuscrit de l'Académie des sciences de Lisbonne.

lère, et, convaincu qu'il travaillerait en vain à adoucir les répugnances contre la domination étrangère, il dit brusquement : « Que voulez-vous donc, alors? — Que votre altesse entende le peuple, et que, si elle a le droit d'élire, elle élise un roi portugais, car un roi castillan ne serait ni accepté, ni subi. »

D. Henri, ne pouvant plus contenir son irritation, congédia Moniz et ses collègues, en leur répétant qu'il leur ordonnait d'exécuter ses ordres (1). Loin de tenir compte de l'injonction, le tiers-état décida en assemblée qu'à lui seul appartenait l'élection.

Au même moment le roi, qui avait convoqué son conseil et quelques légistes, apprenait avec une vive satisfaction qu'ils avaient unanimement déclaré dénué de tout fondement le droit allégué par les cortès.

N'osant pas cependant formuler une sentence dans l'un ou l'autre sens, il se contenta de dépêcher de nouveau l'évêque de Leiria à l'assemblée, pour lui signifier d'avoir à résoudre, dans un délai de deux jours, la question posée. Moniz refusa en disant que de si graves affaires ne se vidaient pas si vite et que les cortès communiqueraient leur décision au roi dès qu'elles auraient délibéré (2).

Les agents espagnols, toujours sur le qui-vive, suivaient avec attention les mouvements des prétendants et des députés, et informaient minutieusement de tout Philippe II. L'un deux, écrivant à Madrid au milieu des inci-

(1) *Mémoire sur le règne du roy Henry*. Manuscrit de l'Académie des sciences de Lisbonne.

(2) Manuscrits de la Bibliothèque d'Ajuda, collection intitulée : *Governo de Hespanha*, tome I, fol. 80. Lettre de l'agent secret de la Castille, André Corso, datée d'Almeirim le 27 janvier 1580.

dents que nous racontons, louait les prélats et les seigneurs de la *conformité* de leurs vues avec la volonté de D. Henri, et assurait que c'était le prieur du Crato qui avait gâté l'esprit des députés en se servant pour cela des exhortations des moines.

A la même époque, D. Antonio disait à un Français, peut-être agent d'Henri III auprès de lui et qui n'était pas à coup sûr d'une discrétion exemplaire vis-à-vis des Espagnols, que *si la sentence du cardinal donnait raison au roi catholique, il serait*, *lui* D. Antonio, *le premier à aller baiser la main de celui-ci;* mais que, dans le cas contraire, il n'entendait ni céder, ni transiger (1).

De leur côté les partisans de l'héritier de Charles-Quint ne s'endormaient pas. Le grand-officier de justice D. Duarte de Castello Branco, nommé intendant des finances, voulut, avant de partir d'Almeirim pour Lisbonne, où il se rendait en sa nouvelle qualité pour presser l'armement de la flotte de l'Inde, mettre à profit la dernière audience du cardinal pour lui demander de ne pas retarder sa décision en faveur de Philippe II, représentant à D. Henri que, du moment où il voyait le droit du côté de celui-ci, il ne fallait pas hésiter à donner à chacun le sien et à pourvoir aux périls imminents où était le royaume. D. Henri répondit qu'il mettrait promptement un terme à l'inquiétude générale. Encouragé par cette promesse, D. Duarte revint à la charge en faisant observer au roi que le mieux pour lui serait de proclamer son successeur

(1) Manuscrits de la Bibliothèque d'Ajuda, collection intitulée : *Governo de Hespanha*, tome I, fol. 80. Lettre de l'agent secret de la Castille, André Corso, datée d'Almeirim le 27 janvier 1580.

sans se préoccuper de convaincre les députés et en remettant la question de sanction nationale à plus tard. Le frère de Jean III répondit pour la seconde fois que, d'une façon ou de l'autre, il ne tarderait pas à rendre sa décision (1).

Le grand-officier de justice, qui n'avait pas été des premiers à applaudir à la domination espagnole, mais qui maintenant cherchait peut-être à racheter par ce zèle excessif son ancienne tiédeur, ne se contenta pas de révéler aux agents espagnols ce qui s'était passé entre lui et le roi, il les chargea encore d'insister de sa part sur la nécessité qu'il y avait pour Philippe II de se rapprocher des frontières du Portugal.

Il résulte enfin de la lettre de l'agent secret que nous citons, que le langage âpre et hostile du tiers-état n'avait pas beaucoup effrayé Ossuna et D. Christovam. Les faits étaient loin de répondre aux désirs des défenseurs de l'indépendance.

Derrière leurs déclamations et leurs serments de constance, il n'y avait ni argent, ni résolution, ni énergie, et, parmi les gens de marque, bien peu étaient déterminés à la résistance. Les discours éloquents et les traits de fermeté de quelques hommes réellement décidés à ne pas transiger avec l'avénement d'un régime qui n'était à leurs yeux que l'esclavage de la nation, ne rencontraient pas, dans la généralité des citoyens, cette active et ardente coopération qui fait que tels petits États, se levant comme

(1) Manuscrits de la Bibliothèque d'Ajuda, collection intitulée : *Governo de Hespanha*, tome I, fol. 80. Lettre de l'agent secret de la Castille, André Corso, datée d'Almeirim le 27 janvier 1580.

un seul homme, ont su parfois et la fortune aidant repousser de leur territoire le puissant ennemi qui les menaçait.

Le vieux roi n'était pas encore à bout d'épreuves. Prompt à s'irriter contre quiconque ne se pliait pas aveuglément à ses caprices, D. Henri, depuis que D. Catherine avait rejeté les propositions qui lui avaient été transmises à Villa-Viçosa par Paulo Affonso, avait commencé à s'éloigner du duc de Bragance, aux suggestions duquel il attribuait le refus de la duchesse. De la froideur le vieux roi passa bientôt à la défiance et de celle-ci à la haine, dès qu'il se persuada que le mari de D. Catherine paraissait pencher vers un accord avec le prieur du Crato, accord dont il a été question plus haut, et qui ne s'effectua pas (1). Donner la main à D. Antonio, ou moins encore, ne pas lui courir sus, était aux yeux du cardinal le plus grand des crimes. Rien d'étonnant dès lors que, dans son ressentiment, il fût sans miséricorde pour le duc et qu'il le confondit avec les autres prétendants dans le profond dédain où il ensevelissait leurs raisons et leurs droits.

En attendant, la duchesse informée de l'irritation de son oncle contre son mari et de l'entente cordiale qui régnait entre les cours de Lisbonne et de Madrid, se décida à tenter un suprême effort en se rendant de Villa-Viçosa à Almeirim, dans l'espoir qu'en la voyant et l'entendant le vieux monarque sentirait encore s'éveiller dans son cœur la tendresse qu'il lui avait jusque-là témoignée. Sachant

(1) Manuscrits de la Bibliothèque d'Ajuda, collection intitulée : *Governo de Hespanha*, tome I, fol. 88. Lettre de l'agent secret de la Castille, André Corso, datée d'Almeirim le 27 janvier 1580.

que l'état du roi empirait d'heure en heure, elle partit en toute hâte, à peine accompagnée de quelques domestiques et en n'avertissant presque personne de son voyage. Quelques-uns de ses vassaux et de ses partisans, informés de sa résolution subite, coururent la rejoindre en chemin, et la suite de la duchesse se grossit peu à peu si bien, qu'à son entrée à Almeirim, elle avait à son côté le comte de Tentugal, le grand-commandeur du Christ et l'archevêque d'Evora, tandis que, derrière elle, venaient trois cents personnes à cheval et une infinité de gens de pied. D. Catherine voyageait dans un petit carrosse tendu de brocard garni de clous dorés. Elle était vêtue d'une basquine de velours noir et d'une longue robe de laine doublée de la même couleur et n'avait pour coiffure qu'une cornette de lin et un chapeau sans garniture. Derrière elle venaient, en litière tendue de velours noir, la grande maîtresse de sa maison, femme du seigneur des Alcaçovas, et, un peu après celle-ci, en litière dorée, D. Maria de Souza Chichorro, tenant dans ses bras une fille de la duchesse. Un grand nombre de palefreniers tête nue et d'arquebusiers l'arme au poing et la mèche allumée entouraient le carrosse de la fille de D. Duarte. Enfin, trente valets de chambre munis de torches précédaient le cortége, lequel déboucha ainsi, avec un certain apparat, sur l'esplanade du palais, au milieu des bénédictions et des acclamations du peuple, qui ne cessait de crier: « Bienvenue à notre reine » (1).

(1) *Memorias politicas do cardeal-rei*, fol. 105. Manuscrit de l'Académie des sciences de Lisbonne. — *Mémoire sur le règne du roy Henry*, fol. 220 et 221. — Archives royales da *Torre do tombo* : *Corpo chronologico*, 1re partie, liasse 3, pièce 81.

Il était nuit close lorsque D. Catherine mit pied à terre devant l'escalier. Elle monta avec sa brillante suite au salon du palais où l'attendaient cent archers et, sans s'y arrêter, alla droit vers le lit où gisait le cardinal presque agonisant.

Les manières insinuantes de la duchesse, sa courtoisie et son port majestueux lui attiraient les salutations et les respects sur tout son passage et ne firent pas moins d'impression sur son oncle qui la reçut en présence de Francisco de Sà et de Miguel de Moura. A sa vue, soit empire d'une vieille affection, soit peut-être remords, quelques larmes jaillirent des yeux du roi, qui venait de consommer le sacrifice en lui ôtant sa couronne.

Quelques paroles de tendresse, quelques gémissements voilà tout ce que D. Catherine put tirer de son oncle. Aux instances de la duchesse, à l'évocation des promesses passées, à la vive peinture de l'affection qui unissait D. Duarte et D. Henri, celui-ci opposait un silence entrecoupé de soupirs, tantôt quelques phrases rares et inachevées de consolation. Enfin, cédant ou feignant de céder à cette secousse morale, il congédia la duchesse en la priant d'aller se reposer. Une fois libre de sa présence, le vieux roi ne dissimula pas la contrariété que lui faisait éprouver la visite de sa nièce et ne se montra pas disposé à lui donner satisfaction.

La duchesse s'était retirée fort mécontente ; mais sans que rien, dans son attitude et sur son visage, démentît la sérénité de son caractère viril. Dans sa courte entrevue avec son oncle, elle avait pu se convaincre que l'intention du vieux roi était de la sacrifier à l'ambition de la Castille

et reconnaître, mais un peu tard, l'exactitude des avis secrets qui lui avaient été donnés en ce sens.

De fait, l'ex-inquisiteur, bien loin d'avoir réclamé la présence de la duchesse, comme plus d'un se l'imaginait, se montra fort mécontent du message expédié par le duc à celle-ci pour l'avertir de l'extrémité où était le monarque et de la nécessité de venir personnellement défendre sa cause au chevet du mourant, au moment où il se voyait lui-même près de comparaître devant le tribunal de Dieu.

Si le voyage de D. Catherine n'avait pas été si rapide et si la nouvelle de sa visite à Almeirim n'y avait pas été en quelque sorte apportée par sa présence, le vieux roi, pour s'épargner des scènes pénibles, n'aurait certes pas manqué de lui envoyer l'ordre de rebrousser chemin, mais il ne l'osa pas en apprenant que la duchesse était presque à la porte du palais de ses ancêtres (1).

C'est à Santarem que les intrigues des prétendants s'exerçaient avec le plus d'ardeur.

Au mépris avoué de la sentence qui le frappait, le prieur du Crato osa se montrer dans cette ville, comptant sur l'impunité que lui assuraient l'amitié des uns et la tolérance des autres; et, de plus en plus décidé à réussir, il ne cessait d'agir sur les députés pour qu'ils l'acclamassent dès qu'expirerait D. Henri.

De son côté, le duc de Bragance, n'épargnait rien pour déjouer à la fois les combinaisons du roi et celles de D. Antonio.

(1) Dépêche de D. Christovam à Philippe II du 15 janvier 1580. — *Documentos, Memorias e Correspondencias ácerca da conquista de Portugal por Filippe II*. Manuscrit de l'Académie des sciences de Lisbonne.

Celui-ci poussait l'audace et la sécurité si loin que rompant publiquement son ban, il n'hésita pas à assister, à Almeirim, au siége même de la cour, à l'entrée de la duchesse de Bragance et se rendit ensuite à Lisbonne pour entretenir le zèle et la confiance de ses partisans, qui étaient là fort nombreux, mais recrutés dans la basse classe et dirigés par des individus de peu ou point de valeur (1).

Les envoyés espagnols, stimulés par la persévérante vigilance du roi catholique, n'épargnaient rien à leur tour pour tenir tête aux dangers divers et imprévus qu'apportaient les incidents de chaque heure. Ils désespéraient cependant, vers les derniers jours, d'obtenir des cortès le vote si désiré, et, dans une réunion secrète tenue chez Francisco de Sa, les plus aveugles partisans de la Castille étaient tombés d'accord que D. Henri ne semblait pas pouvoir vivre assez longtemps pour faire ployer la résistance que les députés opposaient à la réunion des deux couronnes.

Malgré tout, D. Christovam de Moura, confiant dans le grand nombre des adhérents qu'avaient recrutés ses prouesses et ses libéralités et dans le succès des séductions mises en jeu pour gagner les villes et bourgs les plus importants, donna l'assurance à Philippe II que le décès du cardinal n'entrainerait pas les mécomptes qu'on redoutait (2).

En attendant, D. Henri touchait à sa fin. Telle était sa débilité qu'il ne quittait plus son lit, d'où il expédiait les affaires, et il y avait déjà un an que, faute de pouvoir supporter un aliment plus fort, il était allaité par Maria da Motta, fille d'un écuyer de la maison de Jean III.

(1) Même manuscrit.
(2) *Chronica do Cardeal rei D. Henrique*, chap. XXXVIII.

Les défaillances et les spasmes se répétaient, et avaient fini par devenir de si longue durée que, plus d'une fois, on put croire qu'il avait fermé les yeux pour toujours.

Les préoccupations dont il était obsédé hâtaient les ravages de la maladie. L'arrivée de la duchesse de Bragance, et l'impression qu'il en ressentit vinrent encore aggraver ses souffrances. On peut dire qu'à partir de ce moment, il oublia tout intérêt mondain, et tournant exclusivement ses pensées vers Dieu, il envisagea la dernière heure avec plus de sérénité et de fermeté qu'on ne pouvait l'attendre de son âge et de son caractère. Après avoir reçu les sacrements, il ne songea plus qu'à mourir en chrétien, et remit officiellement les rênes du pouvoir aux cinq régents désignés pour lui succéder.

Ceux-ci débutèrent malheureusement par un acte de faiblesse. Prévoyant que le roi avait bien peu de temps à vivre et craignant que, dans l'agitation du premier jour d'interrègne, leur autorité fût contestée par les divers partis qui se disputaient la succession, D. Joam de Mascarenhas et ses collègues envoyèrent dans les districts du voisinage des émissaires chargés de lever des soldats pour la défense du conseil de régence. Thomar et Abrantes en envoyèrent immédiatement deux mille qui entrèrent à Almeirim où ils campèrent dans des baraques, spectacle qui n'était pas de nature à calmer l'inquiétude publique (1).

Informés de ce qui se passait et sachant que D. Henri était tombé dans une léthargie si profonde que les médecins le considéraient comme mort, les agents espagnols se

(1) *Memorias politicas pertencentes ao cardeal-rei D. Henrique*, fol. 107, v.

réunirent en toute hâte chez le duc d'Ossuna pour aviser de concert aux mesures à prendre dans une situation si critique. Pendant la conférence, des sentinelles apostées avec précaution surveillaient les mouvements du peuple, qui commençait à s'agiter, et des mesures étaient même prises pour l'éventualité d'une attaque subite (1).

Ce ne fut qu'une fausse alerte. Le vieux roi revint encore cette fois à lui ; mais la maladie qui lui accordait cette légère trêve reprit si promptement le dessus que, le jour suivant, tout espoir avait disparu, et que D. Henri lui-même se disposa à sortir paisiblement du monde. Après avoir recommandé qu'on ne l'éveillât pas, il dormit d'un sommeil tranquille jusque vers les onze heures du soir. S'éveillant alors, il demanda avec calme le cierge de l'agonie, et il le tenait à la main quand il expira en s'écriant que l'heure était venue (2).

Sa perte ne fut ni pleurée ni regrettée.

Prêtre fanatique, peu éclairé et vindicatif, prince dévoré d'une insatiable mais stérile ambition, l'exercice du pouvoir royal mit en évidence tous ses défauts sans les racheter par le moindre trait de vertu ou de capacité.

Autour de son lit, le bruit des discordes civiles qu'il n'avait pas su apaiser et que sa funeste résolution de reconnaître pour héritier le roi d'Espagne avait surexcitées jusqu'à la fureur venait incessamment bourdonner et lui apporter aux oreilles comme l'écho de la réprobation générale. Délaissé de ses parents qu'il avait persécutés ou

(1) Dépêche de D. Christovam de Moura du 30 janvier 1580.
(2) *Mémoire sur le règne du roy Henry*, fol. 222.

lésés, il se vit uniquement entouré, au moment de comparaître devant le suprême Juge, de gens que l'ambition ou la nécessité, et non l'affection, avait convoqués au spectacle de sa lente agonie, et dont la présence dut souvent être pour lui pénible comme un remords, triste comme les souvenirs d'une vie féconde en erreurs.

En dehors du palais et les yeux fixés sur les fenêtres de la chambre où le vieux cardinal, qui n'était déjà presque plus qu'un cadavre, luttait encore avec la mort, les divers partis attendaient avec impatience qu'il eût rendu le dernier souffle.

Le duc de Bragance, dans son désappointement, se plaignait avec amertume de la duplicité du monarque, sur la partialité et la passion duquel il n'y avait qu'un cri depuis qu'il avait révélé son pacte occulte avec Philippe II.

Le peuple, excité à la fois par les agents du mari de D. Catherine et par ceux du prieur du Crato, préludait par des cris, des injures, des tumultes à la révolution préméditée.

Les cortès, désunies et sans chefs capables de les diriger, perdaient leur temps en discours véhéments, en décisions non exécutées, en conciliabules et en scrutins, sans oser se décider à quelque acte vigoureux qui mît fin au conflit.

La majorité de la noblesse, en lutte avec le tiers état, se montrait disposée à déférer aux désirs du cardinal, en acceptant la domination espagnole, et dans l'ordre ecclésiastique, l'évêque de Guarda était peut-être le seul prélat qui manifestât ses répugnances contre le joug étranger. Les autres consentaient silencieusement ou travaillaient ostensiblement, comme les évêques de Leiria et de Portalegre, à la nomination du roi catholique.

Dans le pays, l'inertie, le découragement, le manque de foi, formaient un triste pendant à la confusion, aux intrigues et aux incertitudes de la capitale.

Minées par la corruption ou vendues d'avance par ceux qui en avaient la garde, la plupart des places frontières et les principales villes de l'intérieur, si elles ne soupiraient pas après le jour où elles ouvriraient leurs portes à l'étranger, n'envisageaient pas non plus celui-ci comme l'ennemi véritable et se tenaient prêtes à céder à la première intimation.

Dans le parti du prieur du Crato, on soutenait avec ostentation l'idée de la résistence nationale, et personne n'ignorait que, pour tenter les chances de la guerre, il n'y avait ni armée, ni généraux, ni même des munitions. Les coffres étaient vides d'argent, les arsenaux de matériel, le pays de soldats. Les champs d'Alcacer avaient bu le plus pur du sang du Portugal. Les os de ses derniers défenseurs blanchissaient sur la plage où s'était consommé le désastre, et l'on eût pu prendre pour des spectres les captifs qui en revenaient chaque jour, rachetés soit par leurs familles, soit par l'or de Philipppe II. On parlait de jeter le gant à l'héritier de Charles-Quint, au monarque qui couvrait de son ombre l'Europe presque entière, et, si la nation indifférente et comme assoupie, jetait devant elle un regard, elle ne voyait pour engager la lutte que le bâtard de l'infant D. Luiz qu'entouraient seuls quelques tumultueuses bandes de populaire, un très-petit nombre de gentilshommes et de rares pelotons de recrues, sans expérience et sans chefs.

Au siége du pouvoir, dans les postes élevés de la marine, de la guerre, de la justice et de l'administration, les amis et les complices de la Castille avaient le premier

rang et, s'abritant sous l'autorité d'un roi agonisant, ils n'avaient pas attendu le dernier soupir de celui-ci, pour laisser régner de fait le duc d'Ossuna et Christovam de Moura au nom de leur maître.

Ce tableau non exagéré du profond abaissement où était si rapidement tombé le Portugal, explique la facilité de l'invasion qui vint mettre le sceau à tant de misères et sert d'excuse au grand nombre de ceux qui regardèrent, les bras croisés, passer les bataillons du duc d'Albe dans leur marche triomphale sur Lisbonne.

D. Antonio perdit la couronne sans le mériter, et il n'était pas capable de la conquérir.

Le duc de Bragance n'était ni de force à en supporter le poids, ni assez courageux pour se hasarder à la disputer.

Le roi-cardinal, au lieu de se désigner, dès son avénement au trône, un héritier portugais, perdit son temps en hésitations, laissa organiser par Moura et Ossuna le puissant parti que la Castille recrutait dans la capitale et le royaume et, cédant à la fois à sa haine contre le prieur du Crato, et à la peur des colères de Philippe II, termina son malheureux règne par l'abdication expresse du sentiment national.

Les cortès, deux fois convoquées, ne durent, ni l'une ni l'autre fois, remplir le grand rôle qui leur était échu. Timides dans l'action, dépensant toute leur vigueur en discours, elles se courbèrent devant la majesté décrépite d'un monarque faible, indolent, capricieux et en tout inférieur à ce qu'exigeaient les circonstances. Au lieu de l'entraîner à leur suite, elles attendirent immobiles à la porte du palais que D. Henri désignât celui qui aurait à s'asseoir sur le trône de Jean Ier.

Il ne faut pas s'étonner que, devant les ténèbres de l'avenir et au milieu des cruelles anxiétés du présent, les âmes faibles qui constituent toujours la majorité, perdant toute foi et ne découvrant, aussi loin que pouvait s'étendre la vue, que des ruines, cherchassent en dehors de la patrie, c'est-à-dire dans le prince espagnol, un remède aux malheurs du moment, et un frein solide et prompt contre l'anarchie qui, de toutes parts, commençait à surgir avec son habituel cortége de violences, de vengeances et de terreur.

Que pouvaient faire, que pouvaient espérer d'un pays réduit à cette extrémité, ceux qui avaient mission de le conduire?

La réponse n'était pas facile en 1580 et tels qui, sans être atteints par la lèpre de la vénalité, crurent devoir, entre tant de maux, opter pour l'union avec l'Espagne, ne méritent pas d'être confondus dans la réprobation de l'histoire avec ces infâmes marchands politiques qui, mettant sans vergogne, avant et après la mort de D. Henri, leur conscience aux enchères, justifièrent la cruelle ironie de la phrase attribuée à Philippe II (1).

Nous fermons ce volume sur la mort du dernier fils

(1) Le peuple qui, dans les derniers mois, ne voyait dans le cardinal qu'un instrument des ambitieux desseins de l'Espagne, ne se contenta pas de le maudire vivant. Après sa mort, les partisans de D. Antonio chantaient publiquement dans les rues de Santarem ce couplet :

« Vive le roi D. Henri — en enfer bien longtemps, — puisqu'il a laissé par testament — le Portugal aux Castillans. »

C'est en réalité Philippe II qui, en se plaignant d'avoir dû mettre un prix trop élevé à l'acquisition du Portugal, lança sur les hommes corrompus qui déshonoraient cette triste époque le témoignage le plus flétrissant. Qui pouvait mieux savoir ce qu'il lui en avait coûté pour acheter l'obéissance ou la complicité des nouveaux sujets qui s'offraient à lui?

d'Emmanuel, dont le néfaste destin fut de présider, tantôt fauteur et tantôt complice, à toutes les phases de la rapide et douloureuse décadence du glorieux empire de son père.

Dans le volume suivant, nous verrons se dérouler sur une scène plus vaste les derniers efforts de l'indépendance portugaise, l'invasion et l'occupation du Portugal, ainsi que les causes qui, de loin, devaient prédisposer le pays, revenu au sentiment de son antique fièreté, à briser en un seul jour les fers de soixante ans, en reconquérant les priviléges et les franchises que D. Henri avait emportés dans la tombe.

FIN DU TOME PREMIER

NOTES

I

En parlant, au chapitre II, de Pedro Barbosa, nous avons dit que ce jurisconsulte, s'essayant sous le règne de D. Sébastien aux génuflexions qui lui valurent plus tard la faveur de Philippe II, défendit par des sophismes le projet de la ferme du blé, imaginé par quelques flatteurs pour enrichir le fisc au prix des larmes et de la misère du peuple. Dans un passage ultérieur, et, à propos des séductions employées par les agents espagnols, nous constatons, en nous fondant sur les confidences de D. Christovam de Moura à son maître, que Pedro Barbosa fut du petit nombre de ceux qui, refusant d'écouter les offres des agents du roi catholique, prouvèrent que l'antique honneur portugais survivait encore çà et là au milieu de la profonde dégénération des hommes et des choses.

Les deux assertions sont exactes.

Barbosa qui, sous le règne de D. Sébastien, avait consenti à se faire l'avocat de taxes iniques, ne trahit jamais, sous le règne de D. Henri, ses devoirs de confident et de sujet. Si, après la solution de la question dynastique, il se tourna vers la Castille et servit Philippe II avec le plus grand zèle, on ne peut pas trop s'en étonner. Quand un duc de Bragance se prosternait devant le trône du monarque étranger, pouvait-il y avoir beaucoup de caractères de trempe à préférer à la pacifique jouissance de leurs emplois et de leurs honneurs l'exil, l'horreur des cachots et la mort honteuse des gibets ?

II

Plus d'un lecteur pourra taxer d'exagération ce que nous disons, en divers endroits de ce volume, des progrès de la corruption et de la rapidité des conversions opérées par les promesses et l'argent de la Castille. Loin de là, cependant, et on pourrait beaucoup moins injustement nous accuser d'avoir adouci la crudité des couleurs et la sévérité du dessin. Nous citons les sources d'où découlent nos informations, sources authentiques, irrécusables, et quiconque y recourra comme nous, sans passion ni parti-pris, se convaincra que la vérité eût peut-être exigé à la fois plus de rudesse dans les phrases, et plus d'étendue dans ce cadre ignominieux.

Les époques de décadence sont toujours signalées par la dégénération du caractère et des mœurs. Les bons exemples, les traits de vigueur et de fermeté, les sacrifices héroïques, une fois que la lèpre de la corruption a atteint un empire, n'apparaissent plus qu'à l'état d'exceptions.

En 1579 et 1580, il arriva au Portugal ce qui était arrivé à d'autres nations, dont la décadence, annoncée de loin, fut précipitée par des événements soudains. Aux prospérités du règne d'Emmanuel, courte et glorieuse période dans l'existence du pays, avait succédé la série de difficultés et d'inquiétudes qui assombrit si souvent l'horizon dans le gouvernement de son successeur. Au milieu des splendeurs de guerres et de conquêtes lointaines, le trésor luttait avec la pénurie, les emprunts se répétaient, l'usure épuisait les forces vives de la nation et des anticipations ruineuses ouvraient des abîmes qui allaient s'élargissant de mois en mois.

Le commerce et les victoires d'Asie pervertirent le vieux caractère portugais comme, bien des siècles auparavant, ils avaient gangréné les robustes vertus de la république romaine.

Les premiers navigateurs et conquérants s'étaient formés à la belliqueuse et austère école de Jean II. Ce fut avec les hommes de cette génération qu'Emmanuel, si heureux dans toutes ses entreprises, fonda l'empire colossal qu'il légua à son fils. Eux morts, personne ne les remplaça, et peu à peu l'amollissement des mœurs, la dégénérescence de la séve native venant altérer la vitalité du pays, celui-ci se figura qu'il trouverait la guérison dans l'exagération même des fautes d'où était venue la maladie.

Au lieu de restreindre son ambition, il l'élargit. Pour soutenir ses flottes et ses garnisons d'Orient, où il était beaucoup plus aisé d'acquérir richesses

et renom, il abandonne les forteresses et déserte les champs de bataille d'Afrique, où la gloire s'acquérait au prix du sang, et où les coups se croisaient sans espérance de lucre. La frugalité des vieux *fronteiros* fut remplacée par les recherches du luxe, par la soif de l'or et par l'esprit courtisanesque, vices importés d'Asie avec les épices et les joyaux de l'Inde et de la Chine, et qui se développèrent avec une effrayante progression dans l'espace de peu d'années. A la vie laborieuse, honorée et libre du cultivateur et de l'artisan succédèrent l'oisiveté, l'ardeur des voyages et des aventures et le travail des esclaves. Les bourgs et cités, dépeuplés pour le service des flottes et des garnisons coloniales, désapprenaient, au milieu du trompeur étalage d'éphémères richesses, les arts, qui sont le nerf des États, et copiaient avec une déplorable fidélité les habitudes pompeuses des petits despotes et des nababs de l'Orient.

Les conséquences ne se firent pas attendre.

Affaibli dès les dernières années du règne de Jean III, plus languissant encore durant la minorité de D. Sébastien, le pays, sous l'inintelligente tutelle de ceux qui le conduisaient, arriva graduellement, de déchéance en déchéance, jusqu'à l'anéantissement d'Alcacer-Kibir.

Le roi mourant sans successeur, le trône échéant à D. Henri, qui n'avait du prince que les défauts, et l'héritage d'Emmanuel n'étant disputé que par le duc de Bragance et le prieur du Crato, tous deux incapables de le conquérir, Philippe II, qui unissait aux qualités essentielles du monarque un cœur froid, insensible, dissimulé, devait l'emporter inévitablement. Il ne faut donc pas, comme nous l'avons dit, s'étonner que beaucoup d'hommes marquants se soient tournés de bonne foi vers lui, attendant de sa main le remède qu'appelaient tant d'années de mauvais gouvernement.

III.

C'est à cette phase de la vie politique du prieur du Crato que nous paraît se rapporter le document ci-dessous, extrait de la liasse E 71 de la bibliothèque nationale de Madrid, par M. A. Soromenho, membre de l'Académie royale des sciences de Lisbonne, et son commissaire pour l'examen et le classement des documents intéressant l'histoire du Portugal qui se trouvaient dans les archives de Madrid, documents qui devaient être insérés dans les deux importantes collections des *Monumentos historicos* et du *Corpo diplomatico portuguez*, faites par ordre du corps législatif. Cette pièce, jusqu'ici inédite, donnera une complète idée du caractère et des hésitations du prieur du Crato à l'époque dont il s'agit :

PROPOSITIONS DU SEIGNEUR D. ANTONIO AU ROI D. PHILIPPE II.

« 1º La substance de ce qui est proposé du côté du seigneur D. Antonio est 1° que si la sentence est rendue en sa faveur, Sa Majesté ne devra ni l'empêcher, ni le combattre, et il déclare n'espérer de cette sentence que la reconnaissance de sa légitimité, demeurant bien entendu que, s'il est déclaré illégitime, il n'a aucun droit au trône;

« 2° Que si la sentence est au contraire favorable à Sa Majesté (Philippe II), il (D. Antonio) le reconnaîtra pour son roi naturel, et combattra pour lui contre tous ceux qui lui disputeraient la possession de la couronne;

3° « Que si la sentence est rendue en faveur du duc de Bragance, il (D. Antonio) prendra les armes contre ledit duc, et combattra pour Sa Majesté jusqu'à ce qu'elle soit en paisible possession du royaume, moyennant spécification préalable des grâces que Sa Majesté devra lui accorder en récompense de ce service. »

IV

Il nous a paru essentiel de publier en entier l'important document qui suit, et que nous devons encore à l'infatigable curiosité de M. A. Soromenho.

On y verra la preuve que, touchant les faits auxquels ce document se rapporte, nous n'avons rien hasardé qu'à coup sûr, substituant l'évidence des faits aux doutes et aux allusions vagues que d'autres écrivains, sur la foi de traditions incertaines ou de renseignements sans autorité, avaient énoncés avant nous.

BASES D'ACCORD A DÉVELOPPER LORS DE L'ENTENTE DÉFINITIVE, ATTENDU QU'IL NE S'AGIT ICI QUE DE LA SUBSTANCE (1).

TEXTE PORTUGAIS.	ANNOTATIONS EN ESPAGNOL.
1° Le Roi, notre seigneur, venant à mourir avant le Roi son neveu, celui-ci succédera dans les royaumes et seigneurie du Portugal; et, dans le cas où le sérénissime Roi (Philippe II) mourrait avant Son Altesse (D. Henri), cet accord et cette transmission resteront sans effet, et il ne résultera pour les enfants du sérénissime Roi aucun droit desdits accord et transmission.	Mettre : *nouveau droit*, là où il était dit simplement : *droit*. L'addition du mot *nouveau* très-bien entendue.
2° Si, ce qu'à Dieu ne plaise, le sérénissime Roi ou ses successeurs mouraient sans descendance légitime et s'il y avait doute entre ses parents collatéraux sur le droit de succession, les trois États de Portugal délégueront des arbitres portugais qui, avec ceux de la Castille, décideront la question.	Ceci n'est que pour le cas de doute, et Sa Majesté entend que des arbitres seront fournis par le Portugal, et cela est très-bien puisqu'on donne à entendre de ce côté-là que les deux royaumes devront rester toujours unis.
3° Quand il y aura lieu de convoquer des cortès pour les affaires de Portugal, elles seront convoquées en Portugal ; et, dans celles qui seront convoquées au dehors, il ne pourra être pris aucune résolution touchant le royaume.	Il est bien entendu pour Sa Majesté que les cortès qui seraient réunies en dehors du territoire portugais ne pourront être considérées comme cortès du Portugal, et il est bien qu'on n'y traite pas de questions portugaises.

(1) Les annotations en espagnol sont écrites de la main du secrétaire de Philippe II, le fameux Antonio Perez.

4° Le sérénissime Roi jurera en forme de maintenir tous les fors, usages et coutumes et priviléges, etc., concédés par les Rois de ce royaume.

Il est bon de supprimer ou de spécifier les *etc.*

5° Le vice-roi ou toute autre personne qu'il y aurait à charger du gouvernement du Portugal devront être Portugais, et il en sera de même pour tout inspecteur ou commissaire qui y serait envoyé.

A corriger là où il est dit : *toute personne*, de même qu'on a déjà abandonné la clause portant que l'administration du royaume pourrait être confiée aux fils légitimes et frères du Roi.

Cette modification était fort utile et fort nécessaire, et Sa Majesté trouve que celui qui pourrait être gouverneur du Portugal pourrait aussi y faire l'office d'inspecteur.

6° Toutes les charges supérieures et inférieures de la justice, des finances et de l'administration seront remplies par des Portugais.

Très-bien.

7° Les offices existant actuellement et de tout temps en Portugal, tant dans la maison du Roi que dans le royaume, seront perpétuellement maintenus et réservés à des Portugais qui en rempliront les fonctions, à l'exclusion de toutes autres personnes, quand le Roi ou ses successeurs se trouveront dans le royaume.

Cet article a été mitigé par la suppression de la clause : *à l'exclusion de toutes autres personnes.* Les officiers non portugais pourront servir concurremment avec les Portugais, ceux-ci conservant la préséance.

Cette modification était fort nécessaire, et Sa Majesté est d'avis qu'il serait bon de se relâcher encore plus des conditions primitivement posées, attendu que, pour beaucoup de choses du service intime, les titulaires conviendraient peu. Le mieux serait d'ailleurs que cela fût implicitement entendu sans formuler à cet égard de réserve spéciale; mais si elle est indispensable, il sera bon de la formuler.

8° Il en sera de même de toutes les autres charges grandes et petites, tant de terre que de mer, existant aujourd'hui ou qui seraient ultérieurement créées dans le royaume et ses colonies, et, de même aussi les garnisons des places portugaises seront exclusivement formées de Portugais.

Cet article est très-bien.

9° Le trafic du..... et de tous les autres pays appartenant au Portugal, tant de ceux déjà découverts que de ceux qu'il découvrirait encore, ne pourra pas être enlevé aux Portugais, et continuera d'être régi par les mêmes règles qu'à présent; et les officiers et autres personnes employées audit trafic devront être toujours des nationaux.

Il pourrait arriver qu'il y eût lieu, dans l'intérêt même du Portugal et de ses nationaux, d'apporter quelques changements à cette règle; mais comme ces changements ne se feraient jamais qu'avec l'assentiment des Portugais, Sa Majesté ne repousse pas cet article.

10° Les monnaies d'or et d'argent fabriquées en Portugal et dans ses possessions continueront d'être frappées aux armes portugaises, sans addition aucune.

Spécifier qu'il ne s'agit ici que de l'or et de l'argent appartenant au Portugal.

Cela reste bien entendu.

11° Les prélatures, abbayes, bénéfices et pensions ne seront donnés qu'à des Portugais, ce qui doit aussi s'entendre de la charge de grand-inquisiteur, des maîtrises des ordres militaires ainsi que de toutes les charges, commanderies et pensions qui s'y rattachent, et enfin de toutes les charges et bénéfices tant ecclésiastiques que séculiers.

Sa Majesté regarde les maîtrises comme déjà inhérentes à la couronne, et elle croit convenable de maintenir sous ce rapport les règles existantes; mais il importe de bien s'en rendre compte et de savoir s'il n'y a pas quelque démarche à faire à Rome pour la confirmation de ce droit.

12° Il ne pourra être prélevé sur les biens ecclésiastiques ni impôt du tiers, ni subsides d'aucune sorte, et il ne sera pas sollicité de bulle pontificale pour les établir.

Il est entendu pour Sa Majesté que les taxes qui grèvent actuellement en Espagne les biens ecclésiastiques ne doivent pas être étendues à ceux de Portugal.

13° Il ne pourra être concédé de cités, bourgs, villages, ni de droits royaux d'aucune espèce qu'aux seuls sujets portugais; et, en cas de vacance de fiefs, le sérénissime Roi ni ses successeurs ne devront pas s'en emparer, mais bien les donner aux parents du titulaire défunt ou à toutes autres personnes bien méritantes, pourvu qu'elles soient Portugaises. Cette restriction ne s'étendra pas aux Castillans et autres étrangers qui, au moment de l'accord, se trouveraient au service de Son Altesse (le Roi de Portugal).

Ceci est une restriction fort sage à la loi *mentale* et dans l'intérêt commun des deux parties.

Ceci ne paraît pas bien clair à Sa Majesté; mais elle le croit encore équitable.

14° Rien ne sera innové aux constitutions de l'ordre de Saint-Jacques ou de tout autre ordre militaire portugais.

Ceci est entendu sans qu'il soit besoin pour le moment de stipulation spéciale.

Sa Majesté ne comprend pas à quoi pourrait servir ici une nouvelle déclaration.

15° Les gentilshommes (*fidalgos*) continueront à toucher leurs pensions (*moradias*) à partir de l'âge de douze ans, et le sérénissime Roi et ses successeurs rendront chaque année deux cents domestiques portugais touchant des pensions, et ceux d'entre eux qui n'auraient pas de privilége de gentilhomme (*fidalgo*) serviront sur les flottes du royaume.

C'est la coutume en Portugal, et les pensions accordées sont d'ailleurs si insignifiantes que cela ne coûte presque rien au trésor, outre que l'armée navale en profite.

16° Quand le sérénissime Roi et ses successeurs viendront en Portugal, il n'y exerceront pas le droit de logement selon la coutume de Castille, et se conformeront sous ce rapport à la coutume de Portugal.

Sa Majesté ignore quelle est à cet égard la coutume portugaise; elle est probablement analogue à la coutume d'Aragon, et il est bien de la respecter.

17° Quand le sérénissime Roi ou ses successeurs seront hors du territoire portugais, ils devront avoir toujours près d'eux un prélat ou tout autre personnage ecclésiastique, un intendant des finances, un secrétaire, un grand-chancelier, et deux membres de la Cour suprême qui seront intitulés : Conseil de Portugal, pour que, par eux ou de concert avec eux, soient expédiées toutes les affaires dudit royaume ; et deux greffiers des finances et deux autres greffiers de la chambre suivront à cet effet la Cour, et tout sera fait en langue portugaise ; et quand le sérénissime Roi ou ses successeurs viendront en Portugal, ils auront avec eux lesdits conseil, officiers et écrivains, indépendamment du personnel analogue qui restera à poste fixe dans le royaume pour l'administrer.

Tout cet article est très-bien, quoique Sa Majesté se demande s'il ne pourrrait pas arriver qu'il y eût incompatibilité entre deux dignitaires ayant des attributions communes, par exemple, entre deux grands-chanceliers.

Examiner ceci et faire une proposition en conséquence.

18° En l'absence du Roi, il sera pourvu aux charges de corrégidor ainsi qu'aux autres charges de justice de rang égal ou inférieur, dans la même forme qu'aujourd'hui ; et il en sera de même pour les offices de finances.

Sa Majesté ignore dans quelle forme cela se pratique ; mais elle présume que cela est bien.

19° Les procès, tant en matière de justice qu'en matière de finances, et quel qu'en soit le degré d'importance, continueront d'être assujettis, pour le jugement comme pour l'exécution, aux mêmes règles qu'à présent.

Quant à l'exécution, très-bien ; mais, quant à la poursuite et au jugement des procès de quelque gravité, Sa Majesté est d'avis qu'il ne conviendrait pas de se passer de l'intervention du grand-conseil, lequel est institué pour cela. Faire comprendre au Roi (D. Henri) l'inconvénient qui en résulterait, et obtenir au besoin qu'il y remédie.

20° Dans l'établissement de droits de douane et autres sur les marchandises qu'échangeront les deux royaumes, il sera tenu compte des intérêts de l'une et l'autre nation, et cela sera l'objet d'explications plus détaillées.

Sa Majesté ignore s'il s'agit ici des ports de terre et quels sont les droits perçus en Portugal ; mais elle trouve que l'observation ci-contre est juste, et que si l'on pouvait éviter des déclarations plus explicites à cet égard, ce serait bien.

21° Les pensions, grâces ou autres espèces de faveurs que ferait dorénavant Son Altesse (le Roi de Portugal) en tant qu'elles seront faites avec la clause que « le Roi le tient pour bien et n'ordonnera pas le contraire, » ne pourront être retirées du vivant des personnes qui en auront été l'objet.

C'est bien.

22° Ni le sérénissime Roi, ni ses successeurs ne rendront leurs offices ou charges aux personnes que Son Altesse ou ses prédécesseurs en auraient dépossédées soit par sentence, soit de toute autre façon.

C'est bien.

23° La chapelle de Son Altesse, telle qu'elle est constituée à présent, restera à perpétuité à Lisbonne, et on y célébrera les offices divins sans interruption, et ceci sera l'objet d'explications plus détaillées.

Il faut examiner si, lorsque les Rois viendront résider en Portugal, et il est probable qu'ils le feront pour longtemps, il ne serait pas bien, lorsqu'ils iront visiter les principales villes du même royaume, qu'ils fussent suivis de leur chapelle, et si cela se pratique aujourd'hui en pareil cas. De même pour les vices-rois qui gouverneraient le pays en l'absence des souverains.

24° Le présent accord sera juré par les deux Rois et par les États de Portugal, et ils promettront de ne jamais demander absolution de ce serment ; et dans le présent article

Les garanties exigées pour la sanction et la perpétuité du présent contrat offraient de nombreux inconvénients ; mais elles ont été mitigées de façon à satisfaire Votre Majesté.

seront consignées les clauses nécessaires pour assurer l'exécution dudit accord, ainsi que celles dont le principe a été énoncé ci-dessus.

On a fait très-bien de les mitiger, et Sa Majesté tient pour certain qu'elles restent suffisantes et convenables, comme tout le reste.

Au Pardo, le ... novembre 1579.

Quant à ce qui a été dit en dehors du projet ci-dessus, relativement au mariage, nous l'écrivons à part à Votre Majesté.

Il y a d'autres points, non indiqués, ici sur lesquels nous sommes restés d'accord, et qui, n'offrant pas la même importance et n'étant pas encore mis en ordre, sont renvoyés par nous à un autre courrier.

A la page 306 du même manuscrit se trouve encore le passage suivant, qui a une relation intime avec l'affaire.

« Le plus que pouvaient offrir les ambassadeurs, au nom du roi D. Philippe, conformément aux pouvoirs qu'ils tenaient de lui, était d'accorder au Portugal l'abrogation de la loi *mentale* et la suppression des ports de terre, et l'admission des Portugais à la navigation des Indès-Occidentales, et que les seigneurs terriens eussent dans leurs domaines les mêmes droits de juridiction que les seigneurs castillans chez eux. »

Sa Majesté a accordé tout cela par déclaration faite à Almeirim le 20 mars 1580, et de plus ce qui suit, savoir :

Sa Majesté admettra les Portugais aux offices de sa maison, conformément à la coutume de Bourgogne, sur le même pied que les Castillans et ses sujets des autres nations.

La reine aura de même, en son service ordinaire, des dames de qualité portugaises, qui seront l'objet de ses grâces, et qu'elle mariera, soit chez elles, soit en Castille.

Sa Majesté fera donner 300,000 ducats pour être employés, savoir : 120,000 ducats au rachat des captifs, somme qui sera mise à la disposition de la maison de Miséricorde de Lisbonne pour être employée, par moitiés égales, à la libération de gentilshommes pauvres et de gens du commun ; — 150,000 ducats pour instituer et développer des greniers publics comme l'entendra la Chambre municipale de Lisbonne, et les 30,000 ducats restants

à soulager les misères résultant de la crise actuelle, l'archevêque et la municipalité de Lisbonne demeurant chargés de la répartition.

Pour répondre à l'amour que les naturels de Portugal portent à leurs princes, le Roi mon maître voudrait bien pouvoir leur promettre de résider habituellement parmi eux; mais le gouvernement des autres Royaumes et États que Dieu lui a confiés met obstacle à la réalisation de ce désir. Sa Majesté offre néanmoins de résider en Portugal autant qu'elle pourra (1).

(1) Bibliothèque nationale de Madrid, cahier E 71, livre IV des ambassades de Portugal.

TABLE DES MATIÈRES

LIVRE PREMIER

CHAPITRE I

CHAPITRE II

CHAPITRE III

LIVRE DEUXIÈME

CHAPITRE I

CHAPITRE II

CHAPITRE III

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES

12945 — PARIS, TYPOGRAPHIE ET LITHOGRAPHIE RENOU ET MAULDE, RUE DE RIVOLI, 144.

ERRATA

PAGE	LIGNE	AU LIEU DE	LISEZ
1	6	Alcaçoba	Alcaçova
4	25	magina	imagina
5	2	ies	les
5	3	ie	le
9	25	Gonzalves	Gonçalves
24	25	Alcaçoba	Alcaçova
25	15	id.	id.
26	2	id.	id.
32	16	Joana	Joanna
32	18	de Camara	da Camara
41	8	Gonçalvez	Gonçalves
43	19	de Camara	da Camara
46	13	occsion	occasion
48	9	er interdisant	en interdisant
55	11	Alcaçoba	Alcaçova
84	16	id.	id.
86	16	Martim de Gonçalves	Martim Gonçalves
94	30	Alcaçoba	Alcaçova
95	29	Barbsoa	Barbosa
97	4	Idagna	Idanha
132	25	Medina-Celi	Medina-Cœli
141	8	Alcaçoba	Alcaçova
153	29	id.	id.
164	28	id.	id.
155	26	Martim Alfonso	Martim Affonso
155	31	El-rei de Sebastiam	El-rei D. Sebastiam
156	24	id.	id.
159	5	statégiques	stratégiques
160	27	*et do apparoto*	*e do apparato*
160	29	dans la *Bibliophilo*	dans le *Bibliophilo*
161	27	*et do apparoto*	*e do apparato*
161	29	dans la *Bibliophilo*	dans le *Bibliophilo*
163	16	(*Alferez-mor*)	(*Alferes-mor*)
165	8	Alcaçoba	Alcaçova
182	29	Biera	Beira
184	8	Espiritu	Espirito
197	30	Biera	Beira
212	25	Ferrera	Herrera
214	25	Comte Vidigueira	Comte da Vidigueira
215	4	D. Alvar	D. Alvaro
224	1	avecraison	avec raison
236	30	Biera	Beira
257	30	id.	id.
273	30	inquisiçamo	inquisiçam
306	4	Ranu e	Raunce
312	27	Restaurauçam	Restauraçam
350	10	Villareal	Villa-Real
351	27	minsitres	ministres
357	18	Alcaçova, Carneiro,	Alcaçova Carneiro
380	14	Tello Martim	Tello et Martim
387	4	souirait	sourirait
424	26	Gaspard	Gaspar



EXTRAIT DU CATALOGUE DE LA LIBRAIRIE D'AUGUSTE DURAND.

Revue Critique et Bibliographique, publiée sous la direction de M. Ad. Hatzfeld, ancien professeur de littérature étrangère à la Faculté de Grenoble, professeur de rhétorique au lycée Louis-le-Grand.

Cette Revue parait le 15 de chaque mois par livraison de 4 feuilles grand in-8°. Elle contient des articles littéraires, historiques, philosophiques et scientifiques, l'examen des principaux ouvrages publiés en France et à l'étranger, une chronique et un bulletin bibliographique.

Revue Historique de droit français et étranger, publiée sous la direction de MM. Laboulaye, membre de l'Institut, professeur de législation comparée au Collége de France; Eug. de Rozière, inspecteur général des archives; R. Dareste, avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation; Ch. Ginouilhac, professeur à la Faculté de droit de Toulouse. — Années 1855 à 1863. 9 forts vol. in-8°. Abonnement pour Paris, 10 fr.; départements 12 fr. — Cette revue parait tous les deux mois.

Répertoire des ouvrages de législation, de droit et de jurisprudence en matière civile, administrative, commerciale et criminelle, publiés spécialement en France, depuis 1789 jusqu'en novembre 1863, avec table analytique et raisonnée des matières. Nouvelle édit., augmentée, corrigée et continuée par M. Ernest Thorin, et précédée d'un tableau de l'enseignement et des études dans les neuf facultés de droit, et d'une analyse chronologique des lois, statuts, décrets, règlements et circulaires relatifs à cet enseignement, de 1791 à 1862, par M. A. de Fontaine de Resbecq, chef de bureau au ministère de l'Instruction publique, officier d'académie. 1864, in-8° de 21 feuilles. 3 »

Constituiçao politica do imperio do Brasil sequida da lei das reformas constitucionaes. 1863, in-12 cartonné. 2 »

TICKNOR (G.). Histoire de la littérature espagnole, depuis ses origines jusqu'à nos jours, traduite de l'anglais, pour la première fois, avec les notes et additions des commentateurs espagnols D. Pascual de Gayangos et Henri de Vedia, par J.-G. Magnabal, agrégé de l'Université, membre correspondant des Académies royale espagnole, d'histoire de Madrid, etc. 3 beaux vol. in-8°. 27 »

La première période, contenant l'Histoire de la littérature espagnole depuis ses origines jusqu'à Charles-Quint, est en vente.

CALVO (Ch.), membre correspondant de l'Institut historique, de la Société géographique, etc., etc., chargé d'affaires du Paraguay près les cours de France et d'Angleterre. — Recueil complet des traités, conventions, capitulations, armistices et autres actes diplomatiques de tous les États de l'Amérique compris entre le golfe du Mexique et le cap Horn, depuis l'année 1493 jusqu'à nos jours, précédé d'un mémoire sur l'état actuel de l'Amérique, de tableaux statistiques, d'un dictionnaire diplomatique, avec une notice historique sur chaque traité important. 1862-63, t. I à VI, 6 beaux vol in-8. 90 »

Ces six volumes forment la première période. L'ouvrage complet formera 15 vol.

— Le même ouvrage. Édition espagnole *(même prix, même mode de publication).*

— La Republica del Paraguay, por Alfredo M. Du Graty; traducida del frances al espanol, por Carlos Calvo. 1862, 1 fort vol. gr. in-8, fig. et carte. 20 »

PARIS. — IMP. RENOU ET MAULDE, RUE DE RIVOLI, 144.


CESARE LINARI
Legatore di Lib
FIRENZE

